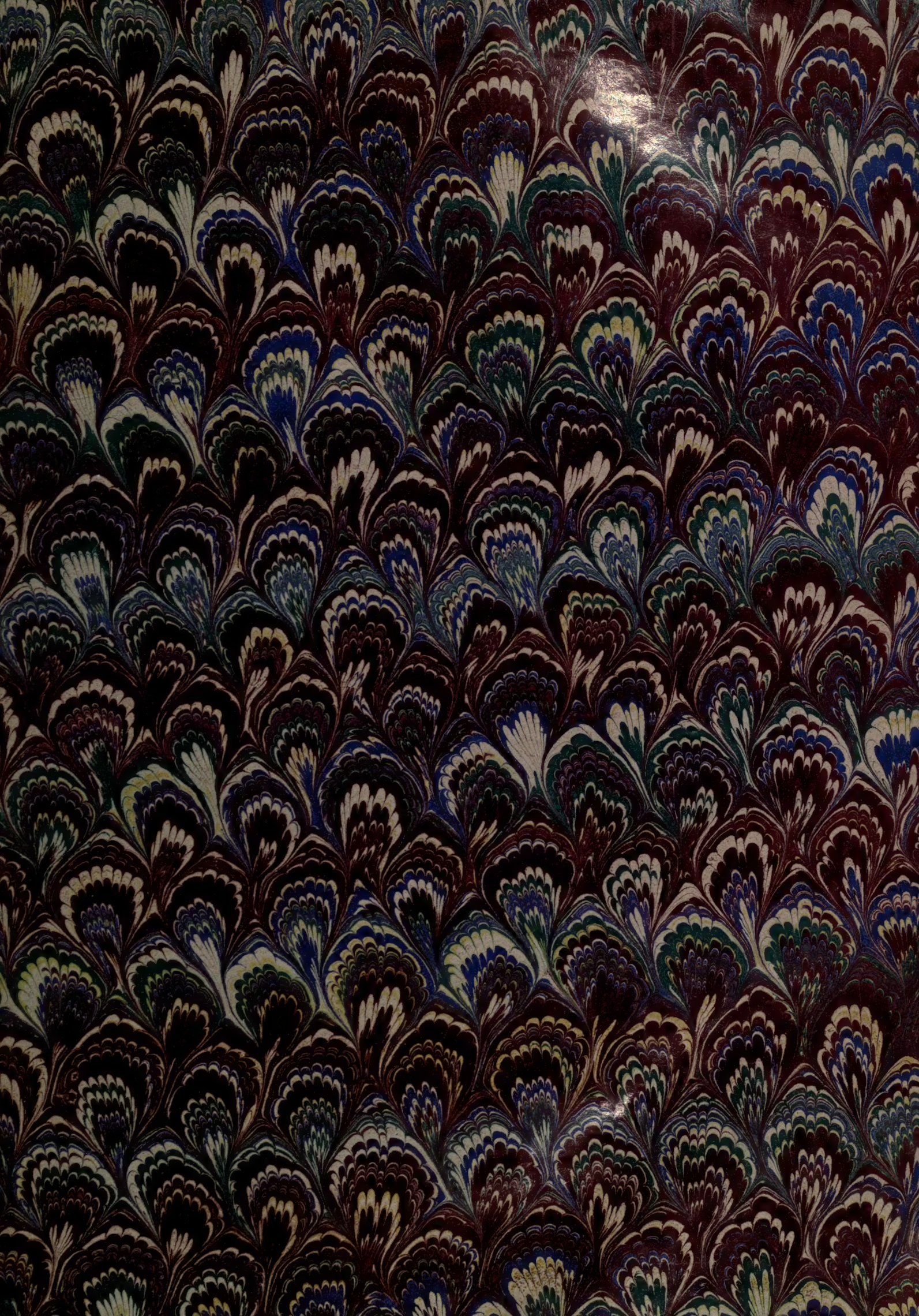

c/59

60

c/75

c/79

c/89

LA COUR

DE

CHARLES X

Châteauroux. — Typographie et Stéréotypie A. MAJESTÉ

S. M. CHARLES X. Roi de France et de Navarre

Imp. phot. ARON Frères, à Paris

LA COUR

DE

CHARLES X

PAR

IMBERT DE SAINT-AMAND

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
3 ET 5 PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

1892

Tous droits réservés

DC
258
I3

PREMIÈRE PARTIE

LA

DUCHESSE DE BERRY

ET LA COUR DE CHARLES X

LA

DUCHESSE DE BERRY

ET LA COUR DE CHARLES X

I

L'AVÈNEMENT DE CHARLES X

Le jeudi 16 septembre 1824, au moment où Louis XVIII rendait le dernier soupir dans sa chambre à coucher du château des Tuileries, les courtisans se trouvaient réunis dans la galerie de Diane. Il était quatre heures du matin. Le duc et la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry, le duc et la duchesse d'Orléans, le comte Charles de Blacas, l'archevêque de Paris, l'évêque d'Hermopolis et les médecins se tenaient dans la chambre du mourant. Quand le roi eut rendu l'âme, le duc d'Angoulême, qui devenait dauphin, se jeta aux genoux de son père, qui devenait roi, et lui baisa la main avec une respectueuse tendresse. Les princes et les princesses suivirent cet exemple, et celui qui s'appelait désormais Charles X les embrassa tous en sanglotant. On s'agenouilla ensuite autour du lit. On récita le *De Profundis*. Puis le nouveau roi jeta de l'eau bénite sur le corps de son frère, dont il baisa la main glacée. Un instant après, M. de Blacas, ouvrant la porte de la galerie de Diane, criait: « Messieurs, le roi! » Et Charles X apparaissait.

Écoutons la duchesse d'Orléans : « Il fallait voir, à ces mots, comme toute la foule des courtisans, en un clin d'œil, a laissé la galerie vide pour entourer et suivre le nouveau roi. C'était comme un torrent. Nous en avons été entraînés, et ce n'est qu'à la porte de la salle du Trône que mon mari s'est avisé que nous n'avions plus rien à y faire. Nous sommes rentrés chez nous en faisant de grandes réflexions sur la faiblesse de notre pauvre humanité et sur le néant des choses de ce monde. »

Le maréchal Marmont, qui se trouvait dans la galerie de Diane, au moment de la mort du souverain, fut très frappé par les deux phrases prononcées, à un instant d'intervalle, par M. de Damas : « Messieurs, le roi est mort ! Le roi, messieurs ! »

Il a écrit dans ses *Mémoires* : « Sensation difficile à peindre que celle qui fut produite par cette double annonce en si peu de moments. Le nouveau souverain fut entouré des charges, et tout, sauf la personne du roi, se trouva dans l'ordre accoutumé. Belle et grande pensée que celle de cette vie non interrompue du dépositaire de la souveraine puissance ! Par cette fiction, il n'y a pas de lacune dans l'existence de ce pouvoir protecteur de la société, si nécessaire à sa conservation. » Le maréchal ajoute : « Le gouvernement était, par le fait, depuis plus d'une année, dans les mains de Monsieur. Ainsi, le même ordre de choses devait continuer, et cependant il y avait du mouvement dans les figures ; on voyait des espérances naître et des existences pâlir. Tout le monde accompagna le nouveau roi dans son pavillon de Marsan. Il fit connaître aux ministres qu'il les confirmait dans leurs fonctions. Puis chacun se retira. »

Pendant qu'aux Tuileries la duchesse de Berry assistait à la mort de Louis XVIII, le duc de Bordeaux et sa sœur Mademoiselle, alors âgés l'un de quatre ans, l'autre de cinq, étaient restés au château de Saint-Cloud, avec la gouvernante des enfants de France, la vicomtesse de Gontaut-Biron. Cette dame passa dans une grande anxiété la nuit du

15 au 16 septembre. Elle écoutait sur le balcon, attendant et craignant les nouvelles.

Au moment où le jour commençait à poindre, elle entendit de loin le galop d'un cheval qui s'approchait, passait le pont, montait l'avenue, arrivait au château, et, pour réponse au qui-vive de la garde, elle distingua ces mots : « Dépêche pressée pour Mme la gouvernante. » C'était une lettre du nouveau roi. Mme de Gontaut tremblait en l'ouvrant. Charles X lui annonçait, avec de tristes paroles, que Louis XVIII n'existait plus, lui ordonnait de tout faire préparer pour l'arrivée de la famille royale. « Logez-moi où vous et le gouverneur le trouverez convenable. Nous passerons trois ou quatre jours à Saint-Cloud. Communiquez ma lettre au maréchal ; je n'ai pas la force d'écrire un mot de plus. »

« Le jour commençait à paraître, lisons-nous dans les *Mémoires* inédits de la gouvernante des enfants de France ; j'allai au lit de Monseigneur ; on l'éveilla ; il n'en fut pas surpris, ne dit rien, se laissa habiller ; il n'en fut pas ainsi de Mademoiselle. Je lui appris doucement le malheur qui arrivait dans sa famille. J'étais agitée, elle fit des questions, me demanda où était *bon-papa*. Je lui dis qu'il était encore à Paris, mais allait venir à Saint-Cloud, puis j'ajoutai : « Votre bon-papa, Mademoiselle, est roi, puisque le roi n'existe plus. » Elle réfléchit alors, puis répéta le mot : « Roi ! Oh ! c'est bien là le pis de l'histoire ! » Comme j'étais étonnée et voulais lui faire expliquer son idée, elle la répéta sans autre explication. Je pensai alors qu'elle se faisait l'idée d'un roi toujours roulé dans son fauteuil. »

Le même jour, la cour arriva. Ce n'était plus la voiture légère qui amenait presque journellement Monsieur seul, à la grande joie de ses petits-enfants. C'était la voiture royale à huit chevaux, la livrée, l'escorte, les gardes du corps. Le duc de Bordeaux et sa sœur se tenaient sur le perron avec leur gouvernante. En apercevant la voiture, au lieu de pousser, comme à l'ordinaire, des cris d'allégresse, ils ne firent aucun

mouvement, et restèrent interdits. Charles X était pâle, ne disait rien. Arrivé devant le vestibule, il s'arrêta. « Quelle chambre m'avez-vous préparée ? » dit-il avec tristesse à Mme de Gontaut, en regardant la porte de la sienne. La gouvernante répondit : « L'appartement de Monsieur est prêt, ainsi que la chambre du roi. » Le souverain s'arrêta; puis, joignant les mains en silence : « Il le faut ! s'écria-t-il. Montons ! »

On le suivit. Il traversa les appartements. Au seuil de la chambre royale, Mme de Gontaut approcha de Charles X le duc de Bordeaux et Mademoiselle. Il les embrassa. Les pauvres enfants étaient déconcertés de tant de tristesse. « Dès que je le pourrai, leur dit-il, je vous promets d'aller vous voir. » Puis, se retournant du côté des personnes qui le suivaient : « J'ai besoin d'être seul. » On se retira en silence. La Dauphine pleurait. Le Dauphin avait disparu. Tout était morne. On ne se parlait pas. Ainsi se passa le premier jour du règne de Charles X.

Le lendemain, le roi reçut les félicitations de tous les corps de l'État. Beaucoup de harangues lui furent adressées. « Toutes renfermaient l'expression de l'amour public, a dit le maréchal de Marmont dans ses *Mémoires*, et je crois qu'elles étaient sincères ; mais l'amour du peuple est, de tous les amours, le plus fragile et le plus sujet à s'évanouir. Le roi répondit d'une manière admirable, avec à-propos, avec esprit et avec chaleur. Ses réponses, peut-être moins correctes que celles de Louis XVIII, avaient du mouvement et de l'âme ; et il est si précieux d'entendre, chez ceux qui sont investis de la souveraine puissance, des choses parties du cœur que Charles X eut un grand succès. Je l'écoutai avec soin, et j'admirai sincèrement cette facilité de varier son langage et de modifier ses expressions suivant le degré d'éminence de l'autorité qui l'avait complimenté. »

Les réceptions durèrent plusieurs heures. Quand les voitures se furent écoulées, et quand le calme se rétablit dans le château de Saint-

Cloud, Charles X, en habit de deuil des rois, l'habit violet, se rendit à l'appartement du duc de Bordeaux et de sa sœur. L'huissier cria : « Le roi ! » Les deux enfants, intimidés, et se tenant par la main, gardaient le silence. Charles X leur ouvrant les bras, ils s'y jetèrent. Puis le souverain s'assit sur son fauteuil accoutumé, et tint pendant quelques instants ses petits-enfants serrés contre son cœur. Le duc de Bordeaux couvrait de baisers les mains et le visage de son grand-père. Mademoiselle regardait avec attention les traits altérés du roi et l'habit de deuil, nouveau pour elle. Elle lui demanda pourquoi il portait cet habit. Charles X ne répondit rien, et soupira. Puis il interrogea la gouvernante sur l'impression que les enfants avaient éprouvée en apprenant la mort de Louis XVIII. Mme de Gontaut hésitait à répondre, se rappelant l'étrange phrase que Mademoiselle avait dite : « Roi ! oh ! c'est bien là le pis de l'histoire. » Mais voici que la petite princesse, tenant à son idée, se mit à répéter la phrase malencontreuse. Charles X, voulant y donner une interprétation bienveillante, assura Mademoiselle qu'il la verrait aussi souvent que par le passé, et que rien ne pourrait l'éloigner d'elle. Les deux enfants, avec l'insouciance de leur âge, reprirent leur gaieté habituelle, et allèrent à la fenêtre regarder les forts de la halle, les charbonniers et les poissardes venus à Saint-Cloud pour féliciter le nouveau roi.

Les chagrins des souverains, pendant la période de leur prospérité, durent moins que ceux des simples particuliers. Les courtisans se donnent tant de peine pour leur en atténuer le poids ! A la douleur d'avoir perdu son frère succéda vite chez Charles X la joie de régner. Chateaubriand, qui, lorsqu'il le voulait, avait l'art de porter la flatterie jusqu'au lyrisme, publiait sa brochure : *Le roi est mort. Vive le roi !* Il y disait : « Français, celui qui vous annonça Louis le Désiré, qui vous fit entendre sa voix dans les jours d'orage vous parle aujourd'hui de Charles X dans des circonstances bien différentes. Il n'est plus obligé

de vous dire quel est le roi qui vous arrive, quels sont ses malheurs, ses vertus, ses droits au trône et à votre amour ; il n'est plus obligé de vous peindre sa personne, de vous apprendre combien il existe encore de membres de sa famille... Vous le connaissez ce Bourbon qui vient le premier après nos malheurs, digne *héraut* de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lys à la main. Vos yeux s'arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince, qui, dans la maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élégance de sa jeunesse, et qui maintenant, orné du diadème, n'est encore qu'*un Français de plus au milieu de vous.* Vous répétez avec émotion tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la loyauté de son cœur la grâce de bien dire. Quel est celui de nous qui ne lui confierait sa vie, sa fortune, son honneur ? Cet homme, que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd'hui pour roi. Ah ! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie ! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien ! Pieux comme saint Louis, affable, compatissant et justicier comme Louis XII, courtois comme François Ier, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout le bonheur qui lui a manqué pendant de si longues années ! Que le trône où tant de monarques ont rencontré des tempêtes soit pour lui un lieu de repos !... Sujets dévoués, pressons-nous aux pieds de notre bien-aimé souverain, reconnaissons en lui le modèle de l'honneur, le principe vivant de nos lois, l'âme de notre société monarchique, bénissons une hérédité tutélaire, et que la légitimité enfante sans douleur un nouveau roi ! Que nos soldats élèvent sur leurs drapeaux le père du duc d'Angoulême ! Que l'Europe attentive, que les factions, s'il en existe encore, voient dans l'accord de tous les Français, dans l'union du peuple et de l'armée, le gage de notre force et de la paix du monde ! » L'auteur du *Génie du Christianisme* terminait ainsi son dithyrambe en prose : « Que Dieu accorde à Louis XVIII la couronne im-

mortelle de saint Louis ! Que Dieu bénisse sur la tête de Charles X la couronne mortelle de saint Louis ! »

Dans cette espèce de cantique en l'honneur du roi et de la royauté, M. de Chateaubriand n'avait oublié ni le duc et la duchesse d'Angoulême, ni la duchesse de Berry et le duc de Bordeaux. « Saluons encore, disait-il, le dauphin et la dauphine, noms qui lient le passé à l'avenir, en rappelant des souvenirs nobles et touchants, en désignant le propre fils et le successeur du monarque, noms sous lesquels nous retrouvons le libérateur de l'Espagne et la fille de Louis XVI. L'*Enfant de l'Europe,* le nouveau Henri, a fait aussi un pas vers le trône de son aïeul, et sa jeune mère le guide vers le trône où elle aurait pu monter. »

Heureuse de la facilité avec laquelle s'était opéré le changement de règne, et voyant les manifestations unanimes de dévouement et d'enthousiasme qui se produisaient autour du trône, la duchesse de Berry envisageait l'avenir avec la plus entière confiance. Portée par sa nature, à l'optimisme, l'aimable et jeune princesse se croyait spécialement protégée par la Providence, et eût considéré comme une sorte d'impiété tout ce qui n'aurait pas été une foi absolue dans la durée de la monarchie et dans le respect des droits de son fils. A la cour, quiconque eût exprimé le plus léger doute sur les destinées futures de l'*Enfant du Miracle*, aurait été taxé d'alarmiste et de trembleur. Les royalistes avaient la naïveté de croire que, grâce à cet enfant, l'ère des révolutions était close pour toujours. Ils se disaient que la royauté française aurait, comme la royauté britannique, ses wihgs et ses tories, mais qu'elle était débarrassée à jamais des républicains et des impérialistes. Lors de l'avènement de Charles X, le mot de républicain, devenu synonyme de celui de Jacobin, n'évoquait que des souvenirs de guillotine et de terreur. La république modérée paraissait n'être qu'une chimère. On ne songeait qu'à celle de Robespierre et de Marat. On ne parlait plus de l'aigle ; quant à l'aiglon, il était prisonnier à Vienne. Quelles chances pouvait

avoir encore de régner le duc de Reichstadt, cet enfant de treize ans, condamné par toutes les puissances de l'Europe ? Quels moyens aurait-il de monter sur le trône ? Qui pourrait exercer la régence en son nom ? Serait-ce un Bonaparte ? Serait-ce l'oublieuse Marie-Louise ? De pareilles hypothèses étaient reléguées dans le domaine de la pure fantaisie. A part peut-être quelques vieux soldats fanatiques, qui s'obstinaient à dire que Napoléon n'était pas mort, personne, en 1824, ne croyait à la possibilité d'une résurrection de l'Empire. Quant à l'orléanisme, c'était encore un mythe. Le duc d'Orléans lui-même ne se montrait pas orléaniste. De tous les courtisans de Charles X, c'était lui le plus empressé, le plus zélé, le plus enthousiaste. De quelque côté qu'elle dirigeât ses regards, la duchesse de Berry ne voyait autour d'elle que des motifs de satisfaction et de sécurité.

II

L'ENTRÉE A PARIS

La duchesse de Berry figurait dans l'entrée solennelle que Charles X fit à Paris, le lundi 27 septembre 1824. Elle était dans le même carrosse que la dauphine, la duchesse et Mademoiselle d'Orléans. Le roi partit du château de Saint-Cloud à onze heures et demie du matin, passa par le bois de Boulogne et monta à cheval à la porte Maillot. Arrivé à la barrière de l'Étoile, il y fut salué par une salve de cent-et-un coups de canon, et le comte de Chabrol, préfet de la Seine, entouré des membres du conseil municipal, lui présentait les clefs de la ville. Charles X répondit ainsi à la harangue du préfet : « Je vous laisse en dépôt ces clefs, parce que je ne puis les remettre en des mains plus fidèles. Gardez-les donc, Messieurs, c'est avec un sentiment profond de douleur et de joie que j'entre dans ces murs, au milieu de mon bon peuple ; de joie, parce que je sais bien que je veux employer, consacrer jusqu'au dernier de mes jours pour assurer et consolider son bonheur. » Accompagné par les princes et princesses de sa famille, ainsi que par un magnifique état-major, le souverain descendit les Champs-Élysées jusqu'à l'avenue de Marigny, suivit cette avenue, et entra dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, devant le palais de l'Élysée. A ce moment, le temps, qui était froid et sombre, s'éclaircit, et la pluie, qui tombait depuis longtemps, cessa. Le roi entendit alors deux voix d'enfants qui criaient joyeusement : « Bon-papa ! » C'étaient le petit duc de Bordeaux

et sa sœur, à une fenêtre d'un entresol de l'Élysée, qui donnait sur la rue. En apercevant ses deux petits-enfants, Charles X ne put résister au plaisir de s'approcher d'eux. Il sortit des rangs du cortège, ce qui désespéra le grand-maître des cérémonies. Le cheval se cabra. Un sergent de ville le saisit par la bride. Écoutons Mme de Gontaut : « J'eus peur, et fis un cri. Le roi m'en gronda plus tard ; je lui avouai ma faiblesse : tomber au premier pas dans Paris eût paru un mauvais présage. Le roi vainquit son cheval ombrageux, dit aux enfants quelques tendres paroles, ôta son chapeau avec grâce aux dames qui nous entouraient. Mille voix s'écrièrent : *Vive le roi !* Le grand-maître se calma, le cheval s'apprivoisa, et le roi reprit sa place. La voiture des princesses passant alors, les petits princes les virent, ce fut pour eux une joie de plus. »

Le cortège suivit cet itinéraire : la rue du Faubourg-Saint-Honoré, les boulevards jusqu'à la rue Saint-Denis, la rue Saint-Denis, la place du Châtelet, le pont au change, la rue de la Barillerie, le Marché-Neuf, la rue Neuve-Notre-Dame, le Parvis. A chaque instant, le roi retenait son superbe cheval arabe, pour contempler plus à son aise la foule charmée. Il souriait, et saluait avec un air de bonté et une grâce qui produisaient la meilleure impression. Charles X était un excellent cavalier ; il avait encore la taille, les allures d'un jeune homme. Le contraste qui s'établissait naturellement dans les esprits entre son attitude vigoureuse et celle de son prédécesseur, vieillard infirme et impotent, ajoutait à la satisfaction générale. Les maisons étaient décorées de drapeaux blancs fleurdelisés. Des arcs de triomphe se dressaient sur le passage du souverain. Les rues et les boulevards étaient jonchés de fleurs. Le peuple, en voyant le monarque si heureux, redoublait ses acclamations. Benjamin Constant cria : « Vive le roi ! — Ah ! je vous y prends enfin, » lui dit en souriant Charles X.

Arrivé au parvis Notre-Dame, le souverain, avant d'entrer dans la cathédrale, s'arrêta devant le seuil de l'Hôtel-Dieu. Cinquante religieuses

se présentèrent devant lui. « Sire, lui dit la prieure, vous vous arrêtez devant la maison si justement appelée l'Hôtel-Dieu, et qui fut toujours honorée de la protection de nos rois. Nous n'oublierons jamais, Sire, que les malades ont vu au chevet de leur lit le prince qui est aujourd'hui leur roi. Ils savent qu'en ce moment votre marche est suspendue par la charité. Nous allons leur dire que le roi s'est occupé de leurs maux, et ils seront soulagés. Sire, nous vous offrons notre hommage, nos vœux et l'assurance que nous remplirons toujours avec zèle nos devoirs envers les pauvres malades. » Charles X répondit : « Je sais avec quel zèle, vous et ces messieurs, vous servez les pauvres. Continuez, mesdames, et vous pouvez compter sur ma bienveillance et sur ma constante protection. »

Le roi fut reçu à l'église métropolitaine par l'archevêque de Paris, à la tête de son clergé. On entonna le *Domine, salvum fac regem*, qui fut répété par les députations de toutes les autorités et par la foule remplissant la nef, les bas-côtés et les tribunes de la vaste basilique. Puis un corps nombreux de musiciens chanta le *Te Deum*. A la sortie de l'église, le roi remonta à cheval, et se rendit aux Tuileries, par les quais, au bruit des salves d'artillerie et des acclamations de la foule. La duchesse de Berry, qui avait suivi le souverain pendant toute la solennité, entra avec lui au château, et adressa tout de suite à la gouvernante des enfants de France ce billet : « De Saint-Cloud à Notre-Dame, de Notre-Dame aux Tuileries, le roi a été escorté d'acclamations, de signes d'approbation et d'amour. »

Charles X devait passer, le jeudi 30 septembre, une revue au Champ-de-Mars. Le matin de ce jour, on put lire dans tous les journaux une ordonnance, datée de la veille, qui abolissait la censure et rétablissait la liberté de la presse. Immense fut l'enthousiasme. Le *Journal de Paris* écrivait : « Aujourd'hui, tout est joie, confiance, espoir. L'enthousiasme excité par le nouveau règne serait trop mal à l'aise sous une

censure. Il ne peut pas y en avoir pour la reconnaissance publique. Il faut la laisser éclater tout entière. Heureux le conseil de Sa Majesté d'avoir à saluer le nouveau roi par un acte si digne de lui. C'est le bouquet du joyeux avènement ; car rendre à la presse sa liberté, c'est rendre leur cours aux bénédictions que mérite Charles X. »

La revue fut superbe. Après avoir entendu la messe à la chapelle du château des Tuileries, le roi monta à cheval, à onze heures et demie, et, accompagné par le dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, se rendit au Champ-de-Mars. Deux calèches suivaient : l'une, était occupée par la dauphine, la duchesse de Berry et le duc de Bordeaux en uniforme de colonel de cuirassiers, — un colonel de quatre ans, — l'autre, par la duchesse d'Orléans, et Mlle d'Orléans, sa belle-sœur. Le temps était doux et serein. Les douze légions de la garde nationale à pied, la garde nationale à cheval, la maison militaire du roi et tous les régiments de la garde royale, que le souverain allait passer en revue, avaient un aspect magnifique. Une immense multitude couvrait les talus du Champs-de-Mars. Charles X recueillit l'effet de la mesure libérale qu'il venait d'adopter. Un tonnerre d'applaudissements et de vivats accueillit son arrivée sur le terrain. A un moment où il se trouva, pour ainsi dire, engagé au milieu de la foule, plusieurs lanciers de son escorte voulurent rompre le cercle formé autour de lui, en repoussant les curieux avec le bois de leurs lances. « Mes amis, point de hallebardes ! » leur cria le souverain. Cette phrase heureuse, répétée de groupe en groupe, mit le comble à la satisfaction générale. Un témoin de cette solennité militaire, le comte de Puymaigre, alors préfet de l'Oise, a dit dans ses curieux *Souvenirs :*

Charles X paraissait avoir conjuré tous les dangers qui, pendant dix ans, avaient menacé son auguste prédécesseur. Il ne s'élevait de toutes parts que des acclamations d'allégresse en faveur du nouveau roi, qui se montrait si populaire, et dont la figure gracieuse ne savait exprimer que des intentions bienveillantes. J'ai assisté,

mêlé à la foule, à la première revue que Charles X passa au Champs-de-Mars, et les propos étaient si franchement royalistes que quiconque aurait témoigné d'autres sentiments aurait pu être maltraité par le peuple.

La duchesse de Berry était dans la joie. Elle tressaillait de plaisir. Très populaire dans l'armée et dans le peuple, comme à la cour et à la ville, elle était fière de montrer aux officiers et aux soldats son bel enfant, qui portait déjà l'uniforme. Elle apparaissait à tous les yeux comme le symbole vivant de l'amour maternel, et les mères contemplaient son fils, comme s'il avait été le leur. Dès qu'on apercevait le petit prince, il y avait sur tous les visages une expression de bienveillance et de sympathie. C'était l'enfant de Paris, l'enfant de la France. Qui aurait pu prédire alors que cet enfant si aimé, si admiré, si acclamé, serait, innocente victime, condamné, moins de six ans plus tard, à un exil perpétuel. Et par qui ?

Charles X venait d'obtenir un triomphe. Jamais Napoléon, au temps de ses plus grandes gloires, à l'apogée de sa prodigieuse fortune, n'avait reçu plus chaleureux accueil de la population parisienne. Pendant la revue, le roi parla à tous les colonels. En retournant aux Tuileries, il allait au petit pas, s'arrêtait souvent pour recevoir des placets, les remettait à l'une des personnes de sa suite, et répondait, de la manière la plus gracieuse, aux hommages unanimes dont il était l'objet. Un historien, qu'on ne peut accuser de partialité pour la Restauration, M. de Vaulabelle, a écrit : « En rentrant aux Tuileries, Charles X pouvait croire que la faveur qui accueillait son règne effaçait la popularité obtenue par tous les souverains ses prédécesseurs. Heureux de se trouver enfin roi, ému par les acclamations qui saluaient chacun de ses pas, le nouveau monarque laissait déborder dans toutes ses paroles la joie qui l'enivrait. On remarquait son affabilité dans les promenades qu'il faisait à l'intérieur de Paris, et la grâce avec laquelle il accueillait tous les solliciteurs qui pouvaient l'aborder. » Partout où il se montrait

à l'Hôtel-Dieu, à la Madeleine, à Sainte-Geneviève, la foule se pressait autour de lui, et lui témoignait le plus sincère enthousiasme. M. Villemain, dans le discours d'ouverture de son cours d'éloquence à la Faculté des lettres, était applaudi avec transport, quand il faisait ainsi l'éloge du nouveau souverain : « Monarque aimable et vénéré, il a la loyauté des mœurs antiques et les lumières modernes. La religion est le sceau de sa parole. Il tient de Henri IV ces grâces du cœur auxquelles on n'échappe pas. Il a reçu de Louis XIV l'amour éclairé des arts, la noblesse du langage et cette dignité qui frappe de respect, et qui pourtant séduit » Tous les journaux chantaient ses louanges. Voyant que le *Constitutionnel* lui-même, affranchi de la censure, rendait un hommage éclatant à la légitimité, il en était venu à croire ce principe inattaquable. On l'appelait Charles le Loyal. Au Théâtre-Français, le vers du *Tartufe :*

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude

était salué par une triple salve d'applaudissements. Les anciens adversaires du roi se reprochaient de l'avoir méconnu. Ils se reprochaient sincèrement leurs critiques d'autrefois, et adoraient ce qu'ils avaient brûlé. M. de Vaulabelle lui-même l'a écrit :

Peu de souverains prirent possession du trône dans des circonstances plus favorables que celles dont l'avènement de Charles X se trouvait entouré.

Il semblait que le grand problème politique était définitivement résolu : la conciliation de l'ordre et de la liberté. Le drapeau blanc, rajeuni par la guerre d'Espagne, avait repris toute sa splendeur. Les meilleurs officiers, les meilleurs soldats de la garde impériale servaient le roi, dans la garde royale, comme ils avaient servi l'empereur, avec un dévouement à toute épreuve. Les sociétés secrètes avaient cessé leurs manœuvres souterraines. Plus de troubles, plus de complots. Dans les Chambres, l'opposition, réduite à une infime minorité, était découragée

ou convertie. Les ambitieux dont elle se composait songeaient à se tourner du côté du soleil levant. La paix avait heureusement fécondé les ressources prodigieuses du pays. Finances, commerce, agriculture, industrie, beaux-arts, tout prospérait. Les revenus publics ne cessaient de s'accroître. La facilité qu'on avait de s'enrichir portait tous les esprits à l'optimisme. Les salons avaient repris les traditions les plus exquises de courtoisie et d'élégance. On se vantait de conserver tous les bons côtés de l'ancien régime et d'en rejeter tous les mauvais. La France n'était pas seulement respectée, elle était à la mode. L'Europe entière la contemplait avec une admiration sympathique. Personne, en 1824, n'aurait pu prédire 1830. Les écrivains les moins favorables à la Restauration ont eux-mêmes constaté cette accalmie générale, cet ensemble de bonnes volontés, cet accord parfait entre le pays et la couronne. Les premiers jours du règne de Charles X étaient pour ainsi dire la lune de miel de l'union du roi et de la France.

III

LES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS

Les funérailles de Louis XVIII apparurent aux populations comme un triomphe mortuaire de la Royauté sur la Révolution et sur l'Empire. Les profanations de 1793 étaient expiées. Napoléon n'avait que le saule de Sainte-Hélène ; le descendant de saint Louis et de Louis XIV avait pour lieu de sépulture la basilique de ses ancêtres, et la chaîne des temps se trouvait ainsi renouée. Les obsèques de Louis XVIII suggéraient une foule de réflexions. Depuis 1774, année de la mort de Louis XV, c'était la première fois qu'avait lieu une cérémonie de cette nature.

Comme le disait le *Moniteur*, cette solennité, absolument neuve pour la plus grande partie de la génération actuelle, offrait un aspect à la fois lugubre et imposant. Un monarque si justement regretté, un roi très chrétien venant prendre place entre les restes glorieux des martyrs de sa race et les ossements de ses ancêtres, profanes, dispersés par la tempête révolutionnaire, mais que sa piété a su recueillir, était un grave sujet de méditations, un spectacle attendrissant par son objet, et majestueux par la pompe dont on l'a environné.

Que de péripéties pour ces tombes royales que le cercueil de Louis XVIII venait rejoindre ! Il faut lire dans l'ouvrage de M. Georges d'Heylli : *les Tombes royales de Saint-Denis*, l'histoire de ces profanations et de ces restaurations.

Le *Moniteur* du 6 février 1793 avait publié en variété littéraire une ode prétendue patriotique du poète Lebrun, où on lisait la strophe suivante :

Purgeons le sol des patriotes,
Par des rois encore infecté.
La terre de la liberté
Rejette les os des despotes.
De ces monstres divinisés
Que tous les cercueils soient brisés !
Que leur mémoire soit flétrie !
Et qu'avec leurs mânes errants
Sortent du sein de la patrie
Les cadavres de ses tyrans !

Ces vers avaient servi comme de prélude à la discussion qui s'ouvrit, quelques mois plus tard, au sein de la Convention nationale, sur la proposition qui lui fut faite de détruire les monuments des rois à Saint-Denis, de brûler leurs restes, et d'envoyer à la fonte des boulets et des balles le bronze et le plomb de leurs tombeaux et de leurs cercueils. Dans la séance du 31 juillet 1793, Barrère, l'Anacréon de la guillotine, comme on le surnommait, avait lu à la Convention, au nom du Comité de Salut public, un rapport où il était dit :

Pour célébrer la journée du 10 août, qui a abattu le trône, il faut dans son anniversaire détruire les mausolées fastueux qui sont à Saint-Denis. Dans la monarchie, les tombeaux mêmes avaient appris à flatter les rois ; l'orgueil et le faste royal ne pouvaient s'adoucir sur ce théâtre de la mort, et les porte-sceptre, qui ont fait tant de maux à la France et à l'humanité, semblent encore, même dans la tombe, s'enorgueillir d'une grandeur évanouie. La main puissante de la République doit effacer impitoyablement ces épitaphes superbes, et démolir ces mausolées qui rappelleraient des rois l'effrayant souvenir.

Le projet fut voté par acclamation. Les tombeaux furent démolis pendant les journées des 6, 7 et 8 août 1793, et l'on annonça, pour l'anniversaire du 10 août 1792, « cette grande, juste et réparatrice destruction, indispensable pour permettre d'ouvrir les cercueils, et de jeter

les restes des tyrans dans une fosse remplie de chaux, où ils seraient à jamais consumés, opération qui ne saurait tarder d'avoir lieu. »

Ce qui était dit fut fait au mois d'octobre suivant. Pendant plusieurs jours, on accomplit une profanation plus sacrilège encore que la démolition des tombeaux : on viola les cercueils qui contenaient les restes des rois et des reines, des princes et des princesses. Le mercredi 16 octobre 1793, à l'heure même où montait sur l'échafaud Marie-Antoinette, qui avait tant pleuré son fils, le premier dauphin, mort le 4 juin 1789, au début de la Révolution, les déterreurs des rois avaient violé le sépulcre de cet enfant, et jeté ses os dans un charnier. Des icónoclastes, jaloux de la mort, s'en disputaient la proie, et ils profanaient, entre autres sépultures, celles de Mme Henriette d'Angleterre, de la princesse Palatine, du Régent et de Louis XV.

Au milieu de ces dévastations, quelques hommes, moins insensés que les autres, essayèrent du moins d'arracher aux mains des démolisseurs ce qui pouvait être conservé dans l'intérêt de l'art. De ce nombre était un artiste, Alexandre Lenoir, qui avait présidé aux travaux de démolition des tombeaux de Saint-Denis. Il ne put empêcher de faire envoyer à la fonte, selon les termes du décret, les tombes de plomb, de cuivre et de bronze ; mais il sauva les autres d'une destruction complète — ce sont celles qu'on voit aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis — Il les fit placer d'abord dans le cimetière des Valois, auprès des fosses remplies de chaux où avaient été jetés les restes des grands de la terre expropriés de leurs sépulcres. Plus tard, un arrêté du ministre de l'intérieur, Benezech, en date du 19 Germinal an IV, autorisa le citoyen Lenoir à faire porter les tombes, ainsi sauvées de la destruction, dans le *Musée des Monuments français*, dont il était le conservateur, et qu'on avait installé à Paris, rue des Petits-Augustins. C'est de là qu'elles devaient être reportées à l'église de Saint-Denis, sous le règne de Louis XVIII.

Au faîte de sa puissance, Napoléon avait rêvé pour lui la même

sépulture que les rois, ses prédécesseurs. Il avait décidé qu'il serait inhumé dans l'église de Saint-Denis, et s'y était préparé un cortège d'empereurs autour de l'emplacement dont il avait fait choix pour le caveau de sa dynastie. Il ordonna la construction d'un vaste monument dédié à Charlemagne, et qui devait s'élever dans l'église *impérialisée*. Le grand empereur carlovingien serait apparu debout sur une colonne de marbre, au pied de laquelle les statues de pierre des empereurs ses successeurs auraient été placées. Mais, à la chute de Napoléon, le monument n'était pas fini. On n'avait achevé que les statues, qui ont pris leur rang dans la crypte. Elles représentent Charlemagne, Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Louis le Bègue, Charles le Gros, et même Louis d'Outremer, qui, pourtant, ne fut que roi.

Comme les Pharaons dont parle Bossuet, Napoléon ne devait pas jouir de son sépulcre. Écoutons le langage que lui fait tenir le poète :

Je promets ma poussière à ces voûtes funestes.
A cet insigne honneur, ce temple a seul des droits,
Car je veux que le ver qui rongera mes restes
Ait déjà dévoré des rois.
Et lorsque mes neveux, dans leur fortune altière,
Domineront l'Europe entière,
Du Kremlin à l'Escurial,
Ils viendront tour à tour dormir dans ces lieux sombres.
Afin que je sommeille escorté de leurs ombres,
Dans mon linceul impérial.

Et le poète reprend :

Celui qui disait ces paroles
Croyait, soldat audacieux,
Voir, en magnifiques symboles,
Sa destinée écrite aux cieux.
Dans ses étreintes foudroyantes,
Son aigle, aux serres flamboyantes,
Eût étouffé l'aigle romain.
La victoire était sa compagne,
Et le globe de Charlemagne
Était trop léger pour sa main.

Eh bien, des potentats ce formidable maître,
Dans l'espoir de sa mort par le ciel fut trompé,
De ses ambitions, c'est la seule peut-être
Dont le but lui soit échappé.
En vain tout secondait sa marche meurtrière,
En vain sa gloire incendiaire
En tout lieux portait son flambeau.
Tout chargé de faisceaux, de sceptres, de couronnes,
Ce vaste ravisseur d'empires et de trônes
Ne put usurper un tombeau.

Être inhumé pompeusement à Saint-Denis, tandis que Napoléon reposait à Sainte-Hélène sous une humble pierre, où son nom ne se trouvait pas même inscrit, c'était pour Louis XVIII un dernier triomphe, le triomphe dans la mort. Victor Hugo venait d'écrire son ode sur les funérailles du roi, et les royalistes disaient, avec le poète, au sujet de celui qu'ils appelaient Bonaparte :

Loin du sacré tombeau qu'il s'arrangeait naguère,
Il dort enveloppé de son manteau de guerre,
Sans compagnon de son sommeil,
Et tandis qu'il n'a plus de l'empire du monde
Qu'un noir rocher battu de l'onde,
Qu'un vieux saule battu du vent,
Un roi longtemps banni, qui fit nos jours prospères,
Descend au lit de mort où reposaient ses pères
Sous la garde du Dieu vivant.

La rentrée de Louis XVIII n'avait pas été seulement la restauration du trône, elle avait été la restauration des tombeaux. Le 21 janvier 1815, vingt-deux ans, jour pour jour, après le supplice de Louis XVI, les restes de l'infortuné roi et ceux de la reine Marie-Antoinette avaient été transférés dans l'église de Saint-Denis où l'on avait célébré leurs obsèques solennelles. Chateaubriand s'était écrié :

Quelle main a reconstruit la voûte de ces caveaux et préparé ces tombeaux vides? La main de ce même homme qui était assis sur le trône des Bourbons! O Providence! Il croyait préparer des sépulcres à sa race, et il ne faisait que bâtir le tombeau de Louis XVI. L'injustice ne règne qu'un moment ; il n'y a que la sagesse qui compte des aïeux et laisse une postérité. Voyez en même temps le maître de la terre

tomber, Louis XVIII ressaisir le sceptre, Louis XVI retrouver la sépulture de ses pères !

Au début de la seconde Restauration, le roi décida, par une ordonnance du 4 avril 1816, que des recherches seraient faites dans le cimetière dit des Valois, autour de l'église de Saint-Denis, afin d'y retrouver les restes de ses ancêtres qui auraient pu échapper à l'action dévorante du lit de chaux, dans lequel on les avait enfouis sous la Terreur. La même ordonnance décidait que les restes retrouvés seraient réintégrés solennellement dans l'église de Saint-Denis.

Des fouilles furent faites en janvier 1817 dans le cimetière des Valois, et les ossements, ainsi découverts, furent transportés dans la nécropole des rois.

Il était nuit, a dit Alexandre Lenoir, dans son *Histoire des Arts en France par les monuments*. La lune éclairait les tours ; les flambeaux que portaient les assistants reflétaient les murs de l'édifice. Quel spectacle ! Les dépouilles des rois, des reines et des princes de la plus ancienne monarchie recherchées avec un pieux recueillement, avec un saint respect, dans des fosses que leur creusèrent, pour les y confondre, des bras impies, dans des jours malheureux ! Les ossements des Valois et des Bourbons, retrouvés pêle-mêle hors des murs de l'église, et rentrant, après un long exil, dans leur antique sépulture !

On déposa dans un petit caveau à gauche les cercueils renfermant les ossements antérieurs aux Bourbons, et une table de marbre fut placée sur le caveau avec cette inscription : « Ici reposent les dépouilles mortelles de dix-huit rois, depuis Dagobert jusqu'à Henri III ; dix reines, de Nantilde, femme de Dagobert, à Marguerite de Valois, première femme de Henri IV ; vingt-quatre dauphins, princes et princesses, enfants et petits-enfants de France ; onze personnages divers (Hugues le Grand, quatre abbés de Saint-Denis, trois chambellans, deux connétables, et Sédille de Sainte-Croix, femme du conseiller Jean Pastourelle). Arrachées à leurs sépultures violées les 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 octobre 1793 et

18 janvier 1794, rendues à leurs tombeaux le 19 janvier 1817. »

A droite, on plaça les cercueils où étaient renfermés les restes des princes et des princesses de la famille de Bourbon, dont une deuxième plaque de marbre donne la liste. « Ici reposent les dépouilles mortelles de sept rois, de Charles V à Louis XV ; sept reines, de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, jusqu'à Marie Leczinska, femme de Louis XV ; des dauphins, dauphines, princes et princesses, enfants et petits-enfants de France, au nombre de quarante-sept, depuis le deuxième fils de Henri IV, jusqu'au dauphin, fils aîné de Louis XVI. Arrachées à leurs sépultures violées les 12, 14, 15 et 16 octobre 1793, rendues à leurs tombeaux le 19 janvier 1817. »

Outre ces caveaux, il y en a un qui porte le titre de caveau royal des Bourbons, bien qu'un petit nombre de princes et princesses de cette famille y aient leur sépulture. C'est là que Louis XVIII devait reposer. En 1815, on avait mis dans ce caveau les cercueils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, retrouvés sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la Madeleine. On avait gravé sur le cercueil du roi : « Là est le corps de très haut, très puissant et très excellent prince Louis seizième du nom, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre. » Et sur celui de la reine : « Ici est le corps de très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, épouse de très haut, très puissant et très excellent prince Louis XVI, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre. »

En 1817, on avait mis à côté de ces deux cercueils ceux de Mme Adélaïde et de Mme Victoire, filles de Louis XV, mortes à Trieste, l'une en 1799, l'autre en 1800, et dont les restes venaient d'être transportés de cette ville à Saint-Denis. L'on avait également placé dans le même caveau un cercueil contenant le corps de Louis VII — un roi venant pour la première fois, comme a dit Alexendre Lenoir, prendre place dans le souterrain de ces princes anéantis, où les rangs ne sont plus si pressés,

et que le crime fut plus prompt à disperser que la mort n'avait été à les remplir — ainsi que le cercueil de Louise de Vaudemont, femme de Henri III, cette reine ensevelie dans l'église des Capucins, place Vendôme, et dont les restes avaient échappé aux profanations de 1793. Dans ce même caveau se trouvaient aussi deux petits cercueils, ceux d'une fille et d'un fils du duc et de la duchesse de Berry, morts l'une en 1817, l'autre en 1818, immédiatement après leur naissance, et le cercueil de leur père, assassiné le 13 février 1820, à la sortie de l'Opéra. Tels allaient être les compagnons et les compagnes de sépulture du roi Louis XVIII.

IV

LES FUNÉRAILLES DE LOUIS XVIII

Louis XVIII était mort le 16 septembre 1824 au château des Tuileries. Son corps y resta jusqu'au 23 septembre, jour où, au bruit d'une salve de cent et un coups de canon, il fut transporté à l'église de Saint-Denis. Le cercueil demeura exposé dans cette basilique, au milieu d'une chapelle ardente, jusqu'au 24 octobre, veille du jour fixé pour les obsèques ; et, pendant tout ce temps, l'église fut remplie d'une foule de fidèles appartenant à toutes les classes de la société, qui accouraient de Paris et de toutes les communes environnantes, pour rendre un dernier hommage au vieux roi. Le dimanche 24 octobre, à deux heures de l'après-midi, on transporta le corps de la chapelle ardente sur le catafalque préparé pour le recevoir. On chanta ensuite les vêpres et les vigiles des Morts, et le grand aumônier officia, revêtu de ses habits pontificaux. Le lendemain, lundi 25 octobre, eut lieu le service d'inhumation.

Le dauphin et la dauphine partirent des Tuileries, à dix heures et demie du matin, pour assister à la solennité funèbre. Conformément à l'étiquette, Charles X n'y figura point. Il resta aux Tuileries, en compagnie de la duchesse de Berry, avec laquelle il entendit une messe de *Requiem*, dite à onze heures, dans la chapelle du château. On épargnait ainsi à la duchesse le spectacle le plus douloureux. Avec quelle émotion n'aurait-elle pas vu s'ouvrir la crypte dans laquelle elle croyait qu'elle

serait elle-même inhumée, et qui était le lieu de sépulture de son mari assassiné et de ses deux enfants morts aussitôt après leur naissance!

Voici la cérémonie qui commence à l'antique nécropole. L'intérieur de l'église est entièrement tendu de noir jusqu'aux voussures, où des fleurs de lys brodées en or se détachent sur les tentures funèbres. La lumière du jour, interceptée absolument, est remplacée par une immense quantité de lampes, de cierges et de bougies suspendues à une multitude de candélabres, de lustres et de lampadaires. Au fond du chœur étincelle une grande croix lumineuse. La Dauphine, la duchesse d'Orléans, les princes et princesses ses enfants, et Mademoiselle d'Orléans, sa belle-sœur, sont conduits dans la tribune de Madame la Dauphine, construite du côté de l'épître. L'église est remplie par la foule des autorités constituées. A l'entrée de la nef, on aperçoit une députation des dames et des forts de la Halle, ainsi qu'un certain nombre d'autres corporations qui, au dire du *Moniteur*, ont mérité la faveur d'être admises à cette douloureuse cérémonie par l'affliction qu'elles ont témoignée lors du décès du roi. » Le Dauphin s'avance. La queue de son manteau est portée depuis le seuil de l'église jusqu'au chœur par le duc de Blacas, le duc de Damas et le comte Melchior de Polignac. Le duc d'Orléans vient ensuite. Trois de ses officiers portent la queue de son manteau.

Une salve d'artillerie, à laquelle une décharge de mousqueterie répond, annonce le commencement de la cérémonie. Le grand aumônier de France dit la messe. Après l'Évangile, Mgr de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, monte en chaire, et prononce l'oraison funèbre du roi. Aux passages les plus pathétiques, les assistants portent les yeux sur le catafalque où reposent, pour quelques instants encore, les dépouilles mortelles du défunt. A la fin du discours, une nouvelle salve d'artillerie et une nouvelle décharge de mousqueterie retentissent. L'office continue. Ce sont les musiciens de la chapelle du roi, sous la direction de

M. Plantade, qui exécutent la messe de Cherubini. Au *Sanctus*, douze pages du roi, conduits par leur gouverneur, reviennent de la sacristie, où ils ont été chercher des flambeaux, saluent l'autel, puis le catafalque, se mettent à genoux sur les premières marches du sanctuaire, et ne se retirent qu'après la communion. On chante ensuite le *De Profundis* et le *Libera*. Après les absoutes, douze gardes du corps s'avancent vers le catafalque, qui rappelle par sa forme les mausolées élevés à François Ier et à Henri II par les architectes du seizième siècle, et occupe le centre de la nef. Les cordons du poêle sont tenus par le chancelier Dambray au nom de la Chambre des pairs, par M. Ravez, au nom de la Chambre des députés, par le comte de Sèze, au nom de la magistrature, par le maréchal Moncey, duc de Conegliano, au nom de l'armée. Les douze gardes du corps enlèvent le cercueil du catafalque, et le portent dans la tombe royale. Le roi d'armes se rend ensuite seul au caveau, jette dans la tombe son caducée, se dépouille de sa toque et de sa cote d'armes, qu'il y jette également, recule d'un pas, et crie : « Hérauts d'armes, venez faire vos charges. »

Les hérauts d'armes, marchant les uns après les autres, jettent leur caducée, leur toque et leur cotte d'armes dans la tombe, puis se retirent à leurs places, à l'exception de deux, dont l'un est descendu dans le caveau, pour y placer les honneurs sur le cercueil, et l'autre s'est mis sur les premiers degrés, pour recevoir les honneurs et les passer à celui qui se tient sur les marches.

Voici le roi d'armes qui commence à appeler les honneurs. Il dit : « Monsieur le maréchal, duc de Raguse, major général de la garde royale, apportez le drapeau de la garde royale. » Le maréchal se lève de sa place, prend le drapeau des mains de l'officier qui le portait, s'avance, salue successivement le dauphin et le duc d'Orléans, arrive près du caveau, salue profondément, remet le drapeau entre les mains du héraut d'armes, placé sur les degrés. Celui-ci le remet à l'autre héraut

d'armes, qui le dépose sur le cercueil. Le maréchal salue l'autel et les princes, et va reprendre sa place. On procédera de la même manière pour les autres honneurs.

Le roi d'armes continue les appels : « Monsieur le duc de Mortemart, capitaine-colonel des gardes à pied ordinaires du corps du roi, apportez l'enseigne de la compagnie dont vous avez la charge. » Il appelle de la même façon le duc de Luxembourg, le duc de Mouchy, le duc de Gramont, le duc d'Havré, qui apportent chacun l'étendard de la compagnie de gardes du corps dont ils sont les quatre capitaines.

L'appel des autres honneurs se poursuit dans l'ordre suivant :

« Monsieur le comte de Peyrelongue, écuyer ordinaire de Sa Majesté, apportez les éperons du roi.

« Monsieur le marquis de Fresne, écuyer ordinaire de Sa Majesté, apportez les gantelets du roi.

« Monsieur le chevalier de Rivière, écuyer cavalcadour de Sa Majesté, apportez la cotte d'armes du roi.

« Monsieur le marquis de Vernon, faisant les fonctions de premier écuyer, apportez le heaume du roi.

« Monsieur le duc de Polignac, faisant les fonctions de grand écuyer de France, apportez l'épée royale. (L'épée royale n'est présentée devant le caveau que par la pointe, et on ne l'y descend pas.)

« Monsieur le prince de Talleyrand, grand chambellan de France, apportez la bannière. »

On voit apparaître, la bannière en main, un vieillard chétif et boîteux, couvert de satin, de broderies d'or et de décorations en brillants. C'est le prêtre défroqué qui a dit la messe au Champ-de-Mars, pour la fête de la Fédération ; c'est le diplomate qui dirigeait le ministère des affaires étrangères au moment du meurtre du duc d'Enghien ; c'est l'homme de cour qui, avant d'être le grand chambellan de Louis XVIII et de Charles X, a été celui de Napoléon. La bannière est présentée devant

le caveau seulement par son extrémité. Elle s'incline sur l'ouverture de la crypte, mais sans y être jetée, salue pour la dernière fois le roi défunt, puis se relève aussitôt, comme pour proclamer que la noble bannière de France, elle, ne meurt pas, et que la royauté qu'elle abrite sous ses plis ne descend pas dans la tombe

Le roi d'armes, reprenant la parole, crie :

« M. le duc d'Uzès, faisant les fonctions de grand maître de France, venez faire votre office. » Alors les maîtres de l'hôtel, les chambellans de l'hôtel et le premier maître de l'hôtel s'approchent du caveau, rompent leurs bâtons, les y jettent, puis retournent à leurs places.

Le roi d'armes appelle les personnes portant les insignes de la royauté :

« Monsieur le duc de Brissac, apportez la main de justice.

« Monsieur le duc de Chevreuse, apportez le sceptre.

« Monsieur le duc de la Trémoïlle, apportez la couronne. »

Ces trois insignes sont descendus dans le caveau, comme l'ont été le drapeau et quatre étendards.

Alors le duc d'Uzès met le bout du bâton de grand maître de France dans le caveau, et s'écrie : « Le roi est mort ! »

Le roi d'armes recule de trois pas et répète à haute voix : « Le roi est mort ! le roi est mort ! le roi est mort ! » Puis, se retournant vers l'assemblée, il dit : « Priez Dieu pour le repos de son âme. »

A ce moment, le clergé et tous les assistants se précipitent à genoux, prient et se relèvent. Le duc d'Uzès retire son bâton du caveau et, le brandissant, crie : « Vive le roi ! »

Le roi d'armes répète : « Vive le roi ! vive le roi ! vive le roi Charles, dixième du nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très chrétien, très auguste, très puissant, notre très honoré seigneur et bon maître, à qui Dieu donne très longue et très heureuse vie ! Criez tous : Vive le roi ! » Alors les trompettes, les tambours, les

fifres, les instruments des musiques militaires éclatent en une bruyante fanfare, et leur son est couvert par les acclamations prolongées de l'assemblée tout entière, dont les cris de : « Vive le roi! vive Charles X! » contrastent avec le silence des tombeaux.

A cet élan des espérances publiques, dit *le Moniteur*, a succédé le retour de pieux et lugubres devoirs ; la tombe s'est refermée sur les dépouilles mortelles du monarque qu'à son retour de la terre d'exil ses sujets rendus au bonheur ont salué du nom de Louis le Désiré, et qui a réconcilié deux fois son peuple avec l'Europe. Ce cérémonial imposant étant terminé, les princes ont été reconduits dans l'abbaye à leurs appartements par le grand maître, le maître et les aides des cérémonies, précédés du roi d'armes et des hérauts d'armes qui avaient repris leurs toques, leurs cottes d'armes et leurs caducées. La foule s'est ensuite lentement écoulée. Nous n'essaierons pas d'exprimer les sentiments que devait faire naître cette imposante et lugubre solennité. Aux regrets, à la douleur causés par la perte d'un prince si justement pleuré, se mêlait l'espérance qu'inspire un roi déjà maître de tous les cœurs. Cette funèbre cérémonie, où, immédiatement après l'inhumation d'un monarque que Dieu appelle à lui, se font entendre les cris de « Vive Charles X! » ce nouveau roi salué sur la tombe de son auguste prédécesseur, cette sorte d'inauguration au milieu des pompes de la mort, ont dû laisser des impressions qu'on ne saurait rendre et au-delà de tout ce que l'imagination pourrait se représenter.

Lecteur, si ce récit vous a intéressé, allez visiter l'église de Saint-Denis. Il n'y a peut-être pas au monde un spectacle plus saisissant, plus fécond en leçons austères que la vue de l'antique nécropole des rois. Pénétrez dans la basilique admirablement restaurée sous le second Empire. A la lueur mystique des vitraux qui reproduisent fidèlement ceux des siècles anciens, les funérailles de tant de rois, les profanations de 1793, la restauration des tombeaux, tout cela envahit votre pensée, et vous inspire je ne sais quelle impression religieuse de recueillement et de stupeur. Ces pierres ont leur langage. *Lapides clamabunt.* Elles parlent au milieu du silence sépulcral. Écoutez l'écho d'une voix loin-

taine. C'est là, sous ces voûtes séculaires, que, le 21 août 1670, Bossuet prononça l'oraison funèbre de Madame Henriette d'Angleterre. Oui, c'est là qu'il a dit :

De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots ; ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ou toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, de même que ces fleuves tant vantés deviennent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

L'église de Saint-Denis n'est-elle pas elle-même comme une oraison funèbre de pierre, plus grandiose et plus éloquente que celle de l'orateur sacré ? Regardez de chaque côté de la nef ces mausolées superbes, ces tombeaux fastueux, qui ne sont là qu'en parade, car leurs morts n'y demeurent plus. Contemplez « ces colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant ». Puis, à la droite du maître-autel, descendez par les marches qui vous mènent à la crypte. Alors songez à tous ces rois, à toutes ces reines, à tous ces princes, à toutes ces princesses dont les ossements ont été replacés, comme au hasard, sous ces caveaux, sans qu'on ait pu les réintégrer dans leurs anciennes tombes, car leurs corps avaient été, en 1793, jetés dans une fosse commune, au cimetière des Valois, pour y être consumés par la chaux. Les grands de la terre, expropriés de leurs sépulcres, n'ont-ils pas dû se dire, dans la région des ombres, ces lugubres paroles du *Sermonnaire :*

La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure ; notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps ; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes

funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes. C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant, et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre.

Les restes de tant de souverains et de souveraines, de tant de princes et de princesses, ne sont plus même des cadavres. Les cadavres ont péri, comme périssent les ruines. Les cercueils des prédécesseurs de Louis XVI, vous ne pouvez pas les voir. Mais ceux du roi martyr, de la reine Marie-Antoinette, du duc de Berry, de Louis XVIII, ils sont là, devant vous, dans la crypte. Arrêtez-vous. Voici le caveau royal des Bourbons. Vous ne pouvez y jeter les regards qu'à travers cette lucarne grillée, très étroite, par où s'infiltre un peu du demi-jour de la crypte. Si, au fond, une lampe n'était pas allumée, l'œil ne distinguerait rien. Approchez tout près de la lucarne. A la lueur douteuse de cette lampe sépulcrale, vous parviendrez à distinguer dans les ténèbres les cercueils déposés sur des tréteaux de fer : à gauche, celui du duc de Berry, puis les deux tout petits cercueils de ses deux enfants morts à leur naissance, puis sur deux rangs, ceux de Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, ceux des deux derniers princes de Condé, morts en 1818 et en 1830, et, à droite, tout à fait au fond, à l'extrémité du caveau, celui du seul souverain qui, dans l'espace de plus d'un siècle, soit mort sur le trône : Louis XVIII.

Ce caveau royal des Bourbons, il a été diminué de plus de moitié pour faire place au caveau impérial que Napoléon III avait fait construire. L'ancienne entrée avec les marches sur lesquelles se tenaient les hérauts d'armes aux obsèques des rois a été supprimée. Le cercueil de Louis XVIII n'avait pas été, lors de ses funérailles, placé sur les tréteaux de fer, où il est posé aujourd'hui. On l'avait mis sur le seuil du caveau, et c'est là qu'il aurait dû être remplacé par celui de Charles X, pour être alors posé sur les tréteaux de fer ; car, d'après l'antique tra-

dition, quand un roi de France mourait, de même que son successeur occupait sa place sur le trône, de même lui, dans la mort, déplaçait son prédécesseur. Mais Louis XVIII a vainement attendu Charles X dans le caveau royal des Bourbons, et c'est à Goritz, dans la chapelle des franciscains, que repose le dernier frère de Louis XVI.

Ce n'est pas seulement Charles X qui a été frustré de ses droits sur son tombeau, c'est le duc et la duchesse d'Angoulême, c'est le comte de Chambord. C'est aussi Napoléon III. Le second empereur et le prince impérial, son fils, dorment leur sommeil en Angleterre, car les Bonaparte ont été exilés de Saint-Denis comme les Bourbons. Par un décret du 18 novembre 1858, l'homme qui releva l'Empire avait décidé que la dynastie impériale aurait sa sépulture dans l'antique nécropole des rois. Napoléon III n'a, pas plus que Napoléon Ier, réalisé ce projet funèbre. Il a fait achever sous son règne le caveau magnifique qu'il destinait à lui-même et à sa race. Mais le *sic vos non vobis* s'est accompli une fois de plus, et aucun cadavre impérial n'a pris place dans le caveau napoléonien, resté vide. L'ouverture, située dans l'église, vers le centre du transept, est fermée actuellement par d'énormes dalles encadrées dans des baguettes de cuivre ; et, comme il n'y a sur ces dalles aucune inscription, bien des gens qui les foulent aux pieds, en visitant l'église, ne se doutent même pas qu'ils ont au-dessous d'eux l'escalier de quatorze marches, par où l'on descendrait, si les dalles étaient soulevées, dans le caveau qui devait être le lieu de sépulture des empereurs. « O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinées ! » Ce n'est point assez que les dynasties en lutte se soient disputé des couronnes ; il faut encore que leurs convoitises et leurs rivalités aient eu pour objet des tombeaux. Ce n'est point assez que des souverains aient été exilés de leur patrie ; il faut aussi qu'ils aient été exilés de leur sépulture. Déceptions dans la vie, déceptions dans la mort, voilà le dernier mot de la colère divine et des leçons de la Providence !

V

LE ROI

Né à Versailles, le 9 octobre 1757, Charles X, roi de France et de Navarre, allait entrer dans sa soixante-huitième année, lors de son avènement au trône. Suivant le portrait que Lamartine en a tracé, « il avait conservé, sous les premiers frimas de l'âge, la verdeur, la stature, la souplesse et la beauté de sa jeunesse. » Sa santé était excellente, et, sans la couleur de ses cheveux presque tous blanchis, on ne lui aurait guère donné plus de cinquante ans. Aussi alerte que son prédécesseur était immobile, chasseur infatigable, hardi cavalier, montant à cheval avec la grâce d'un jeune homme, aimable causeur, affable souverain, ce survivant de la cour de Versailles, ce familier du Petit-Trianon, cet ami de Marie-Antoinette, de la princesse de Lamballe, de la duchesse de Polignac, du duc de Lauzun, du prince de Ligne, gardait, malgré sa dévotion, un grand prestige mondain. Il perpétuait les traditions d'élégance de l'ancien régime. Ayant beaucoup vécu dans la société des femmes, sa politesse pour elles était exquise. Cet ancien homme à bonnes fortunes ne conservait plus que les bons côtés de la galanterie.

Le comte d'Haussonville a écrit dans son livre intitulé *Ma jeunesse :*

J'ai maintes fois aperçu Charles X à cheval, passant des troupes en revue ou suivant des chasses à courre ; je l'ai entendu, assis sur son trône, et environné de

tou'es les pompes d'un cortège officiel, prononcer les discours d'ouverture des deux sessions ; je l'ai plusieurs fois approché dans les petites fêtes intimes que Madame la duchesse de Berry donnait, le matin, au pavillon de Marsan, afin d'amuser les enfants de France, comme on disait alors, et pour leur faire lier connaissance avec la jeune génération de leur âge. Un jour que j'accompagnais mes parents visitant je ne sais quelle exposition d'objets d'art ou de fleurs dans une des salles basses du Louvre, je l'ai vu aborder ma mère, qu'il avait connue en Angleterre, avec une familiarité à la fois respectueuse et charmante. Il avait évidemment l'envie de plaire aux personnes auxquelles il adressait la parole, et il en avait le don. C'est un genre de succès qui ne lui faisait guère défaut, surtout auprès des femmes. Sa physionomie l'y aidait, autant que ses manières. Elle était ouverte et bienveillante, perpétuellement animée d'un sourire débonnaire et peut-être un peu banal, celui d'un homme ayant conscience d'être irrésistible à force de bonne grâce, et de pouvoir, à la faveur de quelques mots aimables, triompher de tous les obstacles.

Les adversaires les plus fougueux de Charles X eux-mêmes n'ont pas contesté la séduction qui se dégageait de toute sa personne, et dont la bienveillance était le principal secret. Dans son constant désir de charmer quiconque l'approchait, il y avait un je ne sais quoi qui ressemblait à la coquetterie féminine. Le comte de Puymaigre, qui, étant préfet de l'Oise, le vit souvent au château de Compiègne, a dit :

Si l'on était intimidé par le ton imposant de Louis XVIII, il n'en était pas de même avec Charles X ; le danger dont on avait plutôt à se préserver, c'était d'oublier, en se promenant avec lui dans sa cahmbre, que l'on causait avec le roi.

Quoiqu'on l'ait prétendu, le nouveau monarque ne rêvait point une chimère comme la reconstitution de l'ancien régime. Nous ne croyons pas qu'il ait eu un seul instant l'idée insensée de remettre les choses au point où elles étaient avant 1789. Son ministre favori, M. de Villèle, n'était pas un grand seigneur, et les hommes qui devaient jouer le principal rôle à la cérémonie du sacre étaient d'origine plébéienne. L'impartial historien de la Restauration, M. de Viel-Castel, l'a remarqué :

CHARLES X, Roi de France et de Navarre

Charles X, par cela seul que, depuis trois ans, il était activement mêlé aux affaires et qu'il en voyait mieux les difficultés, par cela seul qu'il n'était plus exaspéré par l'ardeur de la lutte et par l'impatience de la nullité politique où les événements l'avaient longtemps retenu, avait dépouillé une partie de son ancienne exagération... Dans la satisfaction très vive qu'il ressentait d'entrer enfin, à soixante-sept ans, dans la jouissance du pouvoir suprême dont les perspectives hantaient depuis longtemps son imagination, il était disposé à ne rien négliger pour capter la faveur publique et obtenir ainsi la possibilité de réaliser les rêves de toute sa vie. Sa bienveillance, sa courtoisie naturelle lui eussent inspiré une pareille tactique, alors même que la politique ne la lui aurait pas conseillée.

La dignité de la vie privée du roi ajoutait au respect qu'inspirait sa personne. Ses mœurs étaient absolument irréprochables. Veuf de Marie-Thérèse de Savoie, depuis le 2 juin 1805, il ne s'était jamais remarié, et sa conduite n'avait plus été qu'un sujet d'édification. Le sacrifice qu'il fit à Dieu, en renonçant à l'amour des femmes, depuis qu'il perdit sa bien-aimée, la vicomtesse de Polastron, morte en 1803, était d'autant plus méritoire qu'à part même le prestige de sa naissance et de son rang, il était resté séduisant plus longtemps que les hommes de son âge. Aucun des scandales qui avaient déshonoré la cour de presque tous ses prédécesseurs ne se produisait à la sienne, et les personnes les plus malveillantes elles-mêmes ne pouvaient lui attribuer une favorite. Dans son intérieur, c'était un homme aussi respectable qu'attachant, un tendre père, un aïeul peut-être plus tendre encore, un oncle affectueux, un parent plein de bonté, un maître doux et indulgent pour ses serviteurs. Aucune des divisions qui existaient dans la famille de Louis XVIII ne reparaissait dans celle de son successeur ; une harmonie parfaite régnait à la cour des Tuileries.

Esprit plus superficiel que profond, Charles X ne manquait cependant ni de tact, ni d'intelligence. Il avait le sincère désir de bien faire, et, en commettant des fautes politiques, il était toujours de bonne foi,

ne cessant jamais d'obéir aux inspirations de sa conscience. Lamartine, qui eut l'occasion de l'approcher, résume ainsi son caractère :

Homme de cœur et de premier mouvement, toutes ses qualités étaient des dons de la nature, presque aucunes n'étaient en lui les fruits acquis du travail et de la méditation. Il avait l'esprit de la race française, superficiel, rapide, spontané et heureux en hasards de reparties, le sourire bienveillant et communicatif, le regard ouvert, la main tendue, l'attitude cordiale, un vif désir de plaire, une soif ardente de la popularité, une grande sûreté de commerce, une constance, rare sur le trône, dans l'amitié, une modestie vraie, une recherche inquiète des bons conseils, une conscience sévère pour lui-même, indulgente pour les autres, une piété sans petitesse, un repentir noble des seules faiblesses de sa vie : de jeunes amours, un amour raisonné et senti de son peuple, un désir honnête et religieux de faire le bonheur de la France et de rendre son règne profitable à l'amélioration morale et à la grandeur nationale du pays que la Providence lui avait confié. Toutes ces royales dispositions de son âme étaient écrites sur sa physionomie. Noblesse, franchise, majesté, bonté, honnêteté, candeur, tout y révélait un homme né pour aimer et être aimé. La profondeur et la solidité manquaient seules à ce visage ; en le regardant, on se sentait attiré vers l'homme, on doutait du roi.

Cette dernière phrase, très juste si on l'applique à la fin du règne de Charles X, n'aurait pas été exacte au début. En 1824, on ne doutait ni de l'homme, ni du roi. Les Français étaient contents de Charles X, et Charles X était content de lui-même.

Le nouveau roi se disait que sa politique était la bonne, puisque, depuis son avènement, les haines semblaient toutes apaisées. Au calme absolu dont jouissait la France, il comparait les agitations, les complots, les violences, les troubles, les fureurs dont elle avait été le théâtre sous le ministère Decazes. A partir du jour où la droite avait pris le pouvoir, et où Louis XVIII avait laissé son frère s'occuper des affaires publiques, la victoire de la royauté s'était manifestée complètement. Charles X pensait donc que les résultats lui donnaient raison, que la prévision, la sagesse, le sens politique, étaient de son côté. Inutile de

dire que toutes les personnes de son entourage l'entretenaient dans cette idée ; qu'il croyait, en toute conscience, être dans le vrai, obéir à la voix de l'honneur, et agir en roi et en chrétien. Une politique autre que celle qu'il suivait lui eût paru être folle et lâche. A entendre ses courtisans, on eût dit que l'âge d'or était revenu en France, et les autorités qui le félicitaient prenaient le ton de l'idylle. Le comte de Chabrol, préfet de la Seine, lui disait, le 1er janvier 1825, à la grande réception des Tuileries :

A votre avènement, Sire, un prestige de grâce et de puissance a calmé, au fond des cœurs, jusqu'au dernier murmure de l'orage, et vous embellissez aujourd'hui la paix dont nous jouissons par un charme qui n'appartient qu'à vous.

On lisait le même jour, dans un article du *Drapeau blanc,* que le *Moniteur* reproduisait le lendemain :

Pourquoi une foule inaccoutumée se presse-t-elle autour du palais habité par un monarque et par des princes chéris ? Elle attend avec amour un regard, un sourire de Charles. Voilà les étrennes d'un peuple passionné pour la noble race de ses rois. Ce regard, qui exprime tant de bonté, ce sourire si rempli de grâce, on veut les retrouver partout et les avoir sans cesse sous les yeux. Des traits sévères et chéris sont reproduits sous toutes les formes ; chaque lieu public a son buste, chaque salon son tableau, chaque chaumière son image ; ce sont les dieux domestiques d'un culte pur et sans superstition, qui semblent apporter avec eux dans nos foyers la paix et le bonheur.

L'aurore du règne de Charles X fut comme celle du règne de Louis XVI. Les deux frères ressemblèrent à ces voyageurs qui, trompés par l'éclat du soleil matinal et la limpide pureté du ciel, partent pleins de joie et de confiance, et, tout à coup, sont surpris par un orage. Le nouveau Jacques II s'était imaginé que sa royauté mettait un terme à ses épreuves. Elle n'était, au contraire, qu'une halte dans le chemin de ses malheurs et de ses exils. Il croyait la Révolution finie, et la Révolution ne faisait que commencer.

VI

LE DAUPHIN ET LA DAUPHINE

A l'avènement de Charles X, la famille royale proprement dite se composait de six personnes seulement : le roi, le duc et la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry et ses deux enfants : le duc de Bordeaux et Mademoiselle. Conformément aux traditions de la monarchie, le duc d'Angoulême, en sa qualité de fils et d'héritier du roi, prit le titre de Dauphin, et sa femme celui de Dauphine. La duchesse de Berry qui, sous le règne de Louis XVIII, était qualifiée de Madame, duchesse de Berry, eut désormais le droit de s'appeler *Madame* tout court, privilège qui appartenait à la duchesse d'Angoulême, avant qu'elle fût dauphine. C'est pourquoi le Gymnase, théâtre que la duchesse de Berry avait pris sous sa protection spéciale, s'appela, depuis le nouveau règne, le *Théâtre de Madame.*

Né à Versailles le 5 août 1775, le duc d'Angoulême venait d'entrer dans sa cinquantième année. Fils tendre et respectueux, époux irréprochable, brave militaire, bon chrétien, il avait, à défaut de qualités brillantes, des qualités solides. Son air gauche, sa timidité, sa myopie, ses allures, plus bourgeoises que princières, lui nuisaient. Il n'avait rien du charme et de la grâce de son père. Mais, quand on le connaissait, on constatait en lui des mérites réels et d'incontestables vertus. C'était, pour Charles X, le plus fidèle des sujets et le meilleur des fils. A la différence de tant d'héritiers présomptifs, qui contrecarrent publiquement ou

en secret les idées politiques de leur père, il n'était que le soutien humble et docile du trône. L'expédition d'Espagne lui avait fait honneur. Il s'y était montré courageux et zélé. L'armée l'estimait, et il s'occupait sérieusement des choses militaires. Homme de bon sens et de bonne foi, il s'était tenu en dehors de toutes les exagérations. Au moment des réactions de la Terreur blanche, il avait répudié les fureurs des ultras, et s'était signalé par une louable modération. Il avait une très grande piété, sans hypocrisie, sans bigoterie, sans fanatisme. Le comte de Puymaigre dit dans ses curieux *Souvenirs :*

Le duc d'Angoulême me parut toujours subordonné à la volonté du roi, et il me dit un jour très expressément que sa position excluait de sa part la manifestation de tout sentiment personnel, parce qu'il n'allait pas à l'héritier présomptif du trône de faire de l'opposition. Quoique très religieux, il ne partageait pas les idées exagérées de ce qu'on appelait alors la Congrégation, et je me souviens qu'un jour, m'interpellant brusquement : « Êtes-vous partisan des missions ? » Comme j'hésitais à répondre, il insista. « Non, Monseigneur, nullement; je pense qu'il suffit d'un bon curé dans une commune, et que des missionnaires, en échauffant les esprits d'une ferveur extraordinaire, portent souvent le trouble avec eux, et nuisent souvent même à la considération que doit avoir le prêtre résidant. »

Marié, depuis le 10 juin 1799, à la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le duc d'Angoulême n'avait jamais eu d'enfants; mais la stérilité de sa femme l'affligeait, sans que jamais il s'en plaignît. On ne lui connut ni favorites, ni maîtresses. La vie de ce descendant de Louis XIV et de Louis XV était la pureté même. Ni scandales, ni intrigues ne se produisaient autour de lui. Né irascible et opiniâtre, il avait modifié, par le raisonnement et surtout par la religion, cette tendance de son caractère. Assidu à ses devoirs, sans morgue et sans orgueil, considérant son rôle de prince comme une mission que la Providence lui avait donnée, et qu'il voulait remplir consciencieusement, il n'avait, en aucune manière, l'arrière-pensée de rétablir l'ancien régime,

Mgr LE DAUPHIN

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

et témoignait peut-être plus de bienveillance aux lieutenants de Napoléon qu'aux officiers de l'armée de Condé, ses compagnons d'armes. En résumé, ce n'était pas un prince séduisant, mais c'était un prince respectable. Le comte de Puymaigre termine ainsi le portrait qu'il en trace :

On ne peut dire que la tournure, les gestes et la tenue du duc d'Angoulême fussent gracieux, surtout par le contraste qu'offraient les manières de son père. Sans doute, on ne peut exiger d'un prince plus que d'un autre homme qu'il soit favorisé de la nature, mais il serait toutefois à désirer qu'il eût un air de supériorité. Le goût prédominant de M. le dauphin était la chasse. Il lisait aussi beaucoup, et s'occupait du personnel de l'armée. Se couchant de bonne heure, il était levé tous les jours à cinq heures du matin, et allumait lui-même son feu. Loin d'avoir à me plaindre de lui, j'ai toujours eu à me louer de ses bontés.

La Dauphine Marie-Thérèse-Charlotte de France, duchesse d'Angoulême, née à Versailles le 19 décembre 1778, avait quarante-cinq ans, au moment où son oncle et beau-père Charles X monta sur le trône. Elle était entourée de la vénération universelle. On la considérait avec raison comme une vraie sainte, et, dans tous les partis, on la déclarait sans peur et sans reproche.

La duchesse d'Angoulême, fuyant le bruit autant que d'autres princesses le recherchent, préférait à tous les salons son oratoire. Cependant sa dévotion n'avait rien de mesquin et d'étroit. Malgré les catastrophes légendaires qui avaient pesé sur elle, elle paraissait exactement à toutes les fêtes où l'étiquette exigeait sa présence. Elle riait de bon cœur au théâtre, et sa conversation n'avait rien de monacal ou de morose. Elle ne parlait jamais de ses malheurs. Un jour elle s'apitoyait sur les souffrances d'une jeune fille qui avait des engelures. « Je sais ce que c'est, dit-elle, j'en ai eu. » Puis elle ajouta, sans autre commentaire : « Il est vrai que les hivers étaient alors bien durs. » Elle ne voulait pas dire qu'elle avait eu ses engelures dans sa captivité au Temple, à l'époque où on lui refusait du bois.

Et cependant, cette princesse, qui ne parlait jamais d'elle-même, ne cessait de penser aux martyrs qu'elle pleurait. Aux Tuileries elle occupait, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon de Flore, les appartements du rez-de-chaussée qui avaient été ceux de sa mère. Elle se tenait dans un petit salon tendu de velours blanc avec un semis de marguerites lilas. Cette tapisserie était l'ouvrage de l'infortunée reine et de Madame Élisabeth. Dans la même pièce se trouvait un escabeau sur lequel avait langui et souffert Louis XVII, dans son horrible cachot. Il servait de prie-Dieu à l'orpheline du Temple. Il y avait dans cet escabeau un tiroir où elle avait enfermé les reliques qui lui restaient de ses parents : le gilet de soie noire et la cravate blanche que Louis XVI portait le jour de son supplice ; un bonnet de dentelles qui avait appartenu à Marie-Antoinette ; le dernier ouvrage auquel la reine travaillait, dans sa prison de la Conciergerie, et que Robespierre lui fit enlever, sous prétexte que la veuve du roi très chrétien pouvait se tuer à l'aide de l'aiguille ou du lacet : enfin quelques lambeaux du fichu que le vent souleva des épaules de Madame Élisabeth, au moment où l'angélique princesse était déjà sur l'échafaud. La Dauphine, qui ordinairement dînait avec le roi, dînait seule le 21 janvier et le 16 octobre. Elle s'enfermait dans la chambre où elle avait recueilli ses reliques, et y passait toute la journée et toute la soirée en prières.

La charité de la pieuse princesse était inépuisable. Presque tous ses revenus se dépensaient en aumônes. Elle ne voulait pas que les personnes à qui elle faisait distribuer des secours signassent des reçus. « Le devoir de ceux qui donnent, disait-elle, est d'oublier ce qu'ils donnent et le nom de ceux à qui ils donnent ; c'est à ceux qui reçoivent de se souvenir. » Elle ne demandait jamais quelle était l'opinion politique de ceux qu'elle secourait. Pour exciter son intérêt, il suffisait d'être malheureux. Un jour, la sœur Rosalie, chargée par la princesse de payer une pension à un homme dont elle découvrit la mauvaise conduite, crut devoir

avertir la bienfaitrice et suspendre le secours. « Ma sœur, répondit la Dauphine, continuez de payer la pension de cet homme. Il faut faire la charité aux bons pour qu'ils persévèrent, aux méchants pour qu'ils deviennent meilleurs. » Le dimanche, jour où la princesse ne travaillait pas, elle passait la soirée à détacher les cachets en cire des enveloppes et des lettres. Cette cire, que l'on convertissait en bâtons, produisait annuellement un millier de francs qu'elle remettait à une famille pauvre. Elle donnait beaucoup, mais ne donnait qu'à des Francais ou à des Françaises. Quand on lui écrivait pour demander des secours en faveur d'étrangers, elle faisait répondre qu'elle regrettait de ne pouvoir accéder aux vœux qu'on lui exprimait, mais qu'elle croirait faire une injustice si elle donnait à des étrangers tant qu'il y aurait un seul Français malheureux. Elle redoublait ses aumônes à chaque anniversaire de deuil.

L'existence de la Dauphine aux Tuileries se passait avec une extrême régularité. Très matinale, comme son mari, elle faisait seule sa première toilette, ayant appris, dans sa captivité du Temple, à se servir elle-même. Elle déjeunait à six heures du matin et assistait journellement à la première messe de la chapelle du château, qui se disait à sept heures. Il y en avait une seconde à neuf heures pour le Dauphin et une troisième à onze heures pour le roi. Elle donnait ses audiences de huit heures à onze heures du matin. Elle se couchait à dix heures du soir, et ne prolongeait la soirée jusqu'à onze heures, que lorsqu'elle allait chez la duchesse de Berry, pour qui elle avait une grande affection, et dont elle voyait les enfants deux ou trois fois par jour. Compagne dévouée de Charles X, elle le suivait toujours dans les divers châteaux royaux. Le comte de Puymaigre a écrit dans ses *Souvenirs :*

La Dauphine m'ayant habitué par ses bontés à lui parler librement, j'usais de cette faculté sans gêne, sans embarras, mais aussi en gardant toujours cette mesure qui maintient dans de justes limites l'homme de bonne compagnie, également soigneux de ne pas se mettre ridiculement à l'aise et de ne pas être tellement inti-

midé par une exagération de respect qu'il en devienne insipide. J'ai toujours pensé qu'une princesse, pas plus qu'une autre femme, n'aimait à s'ennuyer. Je parlais beaucoup en voiture, je cherchais à amuser la princesse en lui racontant quelques anecdotes, et je ne craignais pas de l'entretenir de choses sérieuses, sur lesquelles elle s'exprimait toujours avec une véritable sagacité. Quand on lui a reproché de manquer de tact dans les nombreuses réceptions dont elle devait subir la monotonie, c'était souvent la faute de ceux qui l'accompagnaient et qui n'avaient pas la précaution de lui donner sur les personnes des renseignements convenables. Combien de fois je l'ai engagée à parler à tel homme dévoué, qui regardait comme une insigne faveur un mot de la princesse, à céder à des demandes peut-être intempestives pour visiter tel établissement, à recevoir les humbles demandes d'un maire, d'un curé, d'un conseil municipal! Je ne veux pas nier toutefois une sorte de brusquerie qui tenait beaucoup à un organe trop élevé, et des moments d'humeur, passagers sans doute, mais ne laissant pas moins une impression pénible à ceux qui avaient eu à s'en ressentir. Mme la Dauphine ne s'abusait pas sur l'état de la France; elle n'était pas dupe des obséquiosités de certains hommes de la cour, et le mérite était certain d'obtenir ses suffrages, qu'il se fût révélé sous l'ancien ou sous le nouveau régime; mais elle n'avait pas l'influence qu'on lui supposait, et je ne crois pas même qu'elle cherchât à l'acquérir.

Un jour, la princesse parlait au préfet de l'Oise des grands seigneurs qui avaient des possessions dans le département.

« Ont-ils quelque influence sur la population? lui demanda-t-elle.

— Non, Madame, et c'est bien leur faute. M. de La Rochefoucauld est le seul qui soit populaire: mais son influence est contre vous. Quant aux autres, avides des bienfaits de la cour, ils viennent dans leurs terres pour y faire des économies, pour régler leurs comptes avec leurs intendants, et le peuple, qui ne reçoit d'eux aucune marque d'intérêt, n'est tenu à rien à leur égard.

— Vous avez parfaitement raison, répondit la Dauphine, et ce n'est pas ainsi qu'est l'aristocratie anglaise. »

« Elle voyait avec peine, ajoute M. de Puymaigre, les mariages d'argent que faisaient certains hommes de la cour, mais ce n'était point

quand ils s'alliaient à une famille plébéienne honorable ; son indignation se manifestait justement contre ceux qui prenaient des femmes dans des familles où une source impure avait apporté les richesses que l'on convoitait. »

Les catastrophes extraordinaires dont le poids s'était appesanti sur la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette lui avaient donné une grande expérience, et les palinodies des courtisans ne pouvaient pas la surprendre. Les Cent-Jours lui avaient peut-être fait faire plus de réflexions encore que sa captivité du Temple et ses premiers exils. Elle ne pouvait oublier comment, en 1815, elle avait été abandonnée par les officiers qui lui faisaient la veille tant de protestations et de serments. Au milieu même de la prospérité présente, elle avait comme l'instinct de l'adversité future. Quelque chose lui disait qu'elle n'en avait pas fini avec la douleur, et que la coupe d'amertume n'était pas encore vidée jusqu'à la lie. Tandis que tout le monde, autour d'elle, envisageait l'avenir avec confiance et avec sérénité, elle pensait à l'extrême mobilité du caractère français, et se défiait encore de l'inconstante fortune. Le lendemain de la naissance du duc de Bordeaux, une personne de sa maison lui avait dit :

« Votre Altesse Royale était bien heureuse hier.

— Oui, bien heureuse hier, avait répondu la fille de Louis XVI ; mais aujourd'hui je réfléchis à la destinée de cet enfant. »

A qui se serait laissé tromper par les illusions du prestige qui environnait le trône, lors de l'avènement de Charles X, il eût suffi de jeter les yeux sur la figure austère de l'orpheline du Temple pour être ramené à la tragique réalité des choses. Le roi avait pour sa nièce et belle-fille une affection mélangée de compassion et de respect. La pieuse et vénérable princesse donnait à la cour un caractère de gravité et de sainteté.

VII

MADAME

La duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry vivaient dans la meilleure intelligence, et se témoignaient mutuellement une sympathie très vive. Il y avait cependant fort peu d'analogie entre leurs caractères, et l'on peut même dire que les deux princesses formaient un contraste complet, car l'une représentait les côtés graves, et l'autre les côtés riants de la cour.

Née le 7 novembre 1798 et veuve depuis le 14 février 1820, Madame (c'est ainsi qu'on appelait la duchesse de Berry, depuis que la duchesse d'Angoulême était dauphine) n'avait que vingt-cinq ans au moment où son beau-père Charles X monta sur le trône. Elle n'était certainement pas jolie ; mais il y avait en elle quelque chose de séduisant et d'entraînant. Sa vivacité d'allures, sa conversation prime-sautière, son entrain, son animation, sa jeunesse lui donnaient du charme. Élevée à la cour de son aïeul, le roi de Naples Ferdinand, qui poussait la bonhomie et la familiarité jusqu'à l'exagération, et vivait dans la société des paysans et des lazzaroni, elle avait horreur de tout ce qui était prétentieux et guindé. Sa physionomie juvénile avait je ne sais quoi d'espiègle et de mutin. Les propos un peu lestes ne lui déplaisaient pas. Cette idole de l'aristocratie était simple et joviale, mêlant dans la conversation le sel gaulois à la gaieté napolitaine. A la différence de tant de princesses qui s'ennuient, et qui ennuient leur entourage, elle s'amusait, et amusait les autres.

Entrée dans une famille célèbre par des catastrophes légendaires, elle n'avait rien perdu de l'enjouement qui était au fond de sa nature. Les Tuileries, théâtre de tant de drames terribles, ne lui inspiraient pas, comme à la duchesse d'Angoulême, des réflexions sinistres. Quand elle entendait la messe dans la chapelle du château, elle ne se disait pas que c'était à ce même emplacement qu'avaient retenti les fureurs de la Convention. Les grands appartements, la cour du Carrousel, le jardin, ne pouvaient lui rappeler les scènes horribles du 20 juin et du 10 août. Quand elle entrait dans le pavillon de Flore, elle ne songeait pas que le comité du Salut public y avait siégé. Les Tuileries n'étaient à ses yeux qu'un lieu de puissance et de plaisir, un agréable et beau séjour qui lui avait porté bonheur, puisque c'était là qu'elle avait mis au monde son fils, l'Enfant de l'Europe, « l'Enfant du Miracle ».

La duchesse de Berry pensait qu'un palais ne doit ressembler ni à une caserne, ni à un couvent, ni à une prison, et que, même pour une princesse, il n'y a pas de bonheur sans liberté. Elle aimait à sortir sans escorte, à se promener à pied, à visiter les magasins, à suivre les petits théâtres, à faire des parties de campagne. C'était comme un oiseau dont la cage est dorée, mais qui en sort souvent, et qui n'y rentre avec plaisir que parce qu'il en est sorti. Elle n'était ni fatiguée, ni blasée ; tout l'intéressait, tout l'égayait ; elle ne voyait que le bon côté des choses. En elle, tout était jeune, l'esprit et le caractère, l'imagination et le cœur. Aussi ne connaissait-elle ni ces vagues inquiétudes, ni ces mélancolies sans cause, ni ces tristesses irréfléchies dont souffrent tant de souveraines et tant de princesses assises sur les marches d'un trône.

Gracieuse et simple dans ses manières, modeste dans son attitude, plus portée au rire et au sourire qu'aux sanglots et aux larmes, satisfaite de son sort, malgré son veuvage, elle se sentait heureuse d'être princesse, heureuse d'être mère, heureuse de vivre en France. Flattée des hommages qu'on lui adressait de toutes parts, mais sans en concevoir

MADAME, Duchesse de Berry

de fierté hautaine, elle protégeait les lettres et les arts sans pédanterie, rajeunissait la cour, embellissait la ville, jetait de l'admiration partout où on l'entrevoyait, et apparaissait à la population comme une séduisante magicienne. Quand elle recevait, on se trouvait non devant une princesse solennelle et froidement majestueuse, mais devant une maîtresse de maison accomplie, tout occupée à rendre son salon agréable à ses invités. Elle n'avait rien d'intimidant, et, par son gracieux abord, par son extrême affabilité, elle savait mettre ses interlocuteurs à leur aise tout en gardant très bien son rang. Elle n'était pas seulement polie, elle était avenante, cherchant toujours à dire quelque chose de flatteur ou de bienveillant aux personnes qui avaient l'honneur de l'approcher. Se rendait-elle dans un atelier, elle félicitait l'artiste avec effusion ; dans un magasin, elle faisait une foule d'emplettes et parlait aux marchands avec une bonne grâce qui les charmait peut-être plus encore que son extrême libéralité. Allait-elle au théâtre, elle s'y amusait comme un enfant. Les petites fêtes intimes qu'elle donnait revêtaient toujours un caractère particulier de distinction et de gaieté.

La Dauphine avait à la cour un rang plus élevé que Madame, puisqu'elle était mariée à l'héritier du trône. Mais, comme elle s'intéressait beaucoup moins aux choses mondaines, elle ne brillait pas d'un si vif éclat. La reine de l'élégance était donc la duchesse de Berry. C'est elle qui, en fait de parures, de toilettes, de mobilier, donnait la mode. Un brevet de fournisseur de Madame était le rêve de tous les marchands. On annonçait parfois au *Moniteur* les acquisitions qu'elle faisait pour le jour de l'an dans les principaux magasins. Sous la Restauration, il n'y avait pour ainsi dire pas de chroniques dans les journaux. Un simple fait divers suffisait pour relater les fêtes les plus éblouissantes. Si les mœurs du journalisme avaient été sous le règne de Charles X ce qu'elles sont aujourd'hui, la duchesse de Berry aurait alimenté tous les carnets mondains, et l'objectif des *reporters*, pour nous servir d'une expression

américaine, eût été le pavillon de Marsan, le *petit château*, comme on disait alors. C'était là, en effet, que rayonnaient dans toute leur splendeur les étoiles de la noblesse française et de la noblesse étrangère, les femmes qui avaient toutes les aristocraties, celles de la naissance, de la fortune, de l'esprit et de la beauté. Ce petit cénacle de luxe et d'élégance excitait moins de critiques et de jalousies que ne l'avait fait, dans les dernières années de l'ancien régime, la société intime de Marie-Antoinette. C'est que, du temps de la reine, la fréquentation du Petit-Trianon était le chemin des honneurs, tandis que, sous le règne de Charles X, les familiers du pavillon de Marsan ne se faisaient pas des plaisirs mondains le marchepied de leur fortune.

La duchesse de Berry ne se mêlait aucunement de politique. Sans doute, ses sympathies comme celles de la Dauphine étaient toutes pour la droite, mais elle n'exerçait nulle influence sur la nomination des ministres et des fonctionnaires. Charles X ne la consultait jamais sur les affaires publiques, l'idée ne serait pas venue au royal vieillard de demander des avis à une femme si jeune et si inexpérimentée.

Il faut aussi rendre à la princesse cette justice que, tout en étant plutôt portée vers les hommes de la droite, elle n'avait ni dans ses idées, ni dans son attitude, l'exagération des ultras, et que, répudiant la morgue et les préjugés du passé, elle ne songeait, en aucune manière, à une résurrection de l'ancien régime. Elle plaisait beaucoup à l'armée, car on la savait bonne amazone et courageuse princesse. Quand elle parlait aux officiers, elle leur disait des choses qui leur allaient droit au cœur. Elle ne faisait aucune différence dans ses politesses entre les hommes de la vieille noblesse et les parvenus de la victoire. Les anciens serviteurs de Napoléon lui savaient très bon gré de ses prévenances pour eux et peut-être auraient-ils toujours respecté le drapeau blanc, si le drapeau de Henri IV avait toujours été tenu par la gracieuse main de sa digne descendante. Elle était, en résumé, ce qu'on appellerait aujourd'hui une

princesse très moderne ; son rôle aurait pu fort bien se concilier avec les idées et les aspirations de la France nouvelle.

La duchesse de Berry menait une vie très active. Lorsqu'elle était arrivée en France, elle avait l'habitude de se lever tard. Mais son mari, qui trouvait que les journées sont moins longues pour les princes que pour les autres hommes, s'en montra contrarié ; et, à partir de cette époque, la princesse ne voulut plus rester au lit que six heures, l'hiver comme l'été. Dès qu'elle était prête, elle faisait appeler ses enfants, qui recevaient pendant une demi-heure ses instructions. En les quittant, elle allait entendre la messe, puis elle déjeunait. Venaient ensuite les promenades qui avaient presque toujours un but utile. C'était tantôt un hôpital où Madame portait des secours, tantôt un atelier d'artiste, ou un magasin, ou un établissement industriel qu'elle voulait encourager par ses achats et sa présence. En rentrant, elle s'occupait, avec le soin le plus consciencieux, le plus tendre, de l'éducation des deux jeunes filles que son mari mourant lui avait léguées, et qui, depuis, sont devenues, l'une la baronne de Charette, et l'autre la princesse de Lucinge. Le reste de la matinée était consacré aux audiences, qui duraient parfois jusqu'au dîner. Comme quelqu'un lui disait un jour qu'elle devait en être fatiguée :

« Pas du tout, répondit-elle ; pendant tout ce temps, on me dit la vérité, et, en ma qualité de princesse, j'éprouve autant de plaisir à l'entendre que les gens du monde à lire des romans. »

Madame était très charitable. Elle consacrait aux indigents un budget ordinaire et un budget extraordinaire. Le dixième de son revenu était toujours destiné à secourir les malheureux, et versé par douxième, au commencement de chaque mois, dans la caisse de son premier aumônier. Cette dîme de l'indigence était distribuée avec autant de méthode que de sagacité. Un valet de chambre remettait tous les soirs à la princesse les pétitions et demandes de secours de la journée. Madame les classait de sa main par ordre alphabétique, et les enregistrait en les numérotant.

Quelle que fût l'heure où elle rentrait, elle n'ajournait jamais cette occupation au lendemain. Le secrétaire particulier faisait ensuite le dépouillement de ces pétitions, puis en présentait une analyse à la princesse, qui écrivait en marge ce qu'elle voulait donner. C'était là le budget ordinaire des pauvres, le dixième du revenu de Madame. Mais elle avait, en outre, un budget extraordinaire de la charité, pour des infortunes d'autant plus respectables qu'elles se cachaient dans l'ombre et attendaient le bienfait, au lieu de le solliciter. Il arriva plusieurs fois à la princesse de contracter des emprunts, afin de pouvoir donner davantage. La totalité de ses revenus annuels s'élevait à dix-sept cent trente mille francs : quinze cent mille francs de dotation, cent mille francs de rentes de Naples, provenant de sa dot, et cent trente mille francs que rapportait son domaine de Rosny. Madame dépensait tout en aumônes, ou en achats destinés à encourager les arts et le commerce.

La duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry avaient toutes deux, dans les environs de Paris, une maison de plaisance qui était, pour ainsi dire, leur Petit-Trianon, et où elles pouvaient mener une vie plus simple et moins asservie aux lois de l'étiquette que dans les châteaux royaux. C'étaient, pour la Dauphine, Villeneuve-l'Étang, et pour Madame, Rosny. Le premier de ces deux châteaux avait été acheté en 1821, par la duchesse d'Angoulême au maréchal Soult. Quand elle sortait de Paris en voiture, c'était presque toujours le but de ses promenades. Lorsqu'elle résidait à Saint-Cloud, il lui arrivait souvent de partir à pied, de grand matin, sans personne pour l'accompagner, de suivre à travers le parc un sentier qu'on nommait le chemin de la Dauphine, et de gagner une petite porte du château de Villeneuve-l'Étang, dont elle avait la clef sur elle.

Quant à Rosny, c'est un château situé dans le département de Seine-et-Oise, à sept kilomètres de Mantes, où naquit, en 1560, Sully, le célèbre ministre de Henri IV, et qui avait été acheté par le duc de

Berry, en 1818. C'était le séjour de prédilection de Madame. Elle y allait très souvent et y passait une grande partie de l'été. Elle y vivait de la vie d'une simple particulière, recevant elle-même toutes les personnes qui se présentaient pour offrir un hommage, ou demander un secours. Le village de Rosny prospérait par les libéralités du château. On lit dans un article de *la Quotidienne,* reproduit par *le Moniteur :*

Depuis que S. A. R. la duchesse de Berry est devenue propriétaire de la terre de Rosny, elle n'est occupée qu'à faire le bonheur de ce pays. Chaque voyage qu'elle y fait est marqué par un trait de bonté. Outre l'hospice Saint-Charles, monument de sa bienfaisance et de sa piété, qui est ouvert à tous les malades de la contrée, elle envoie journellement des secours à domicile. Les maisons qui s'élèvent dans le village remplacent de chétives chaumières, et lui donnent un aspect plus riant et plus agréable. Les enfants de l'un et de l'autre sexe, objet tout particulier de sa tendre sollicitude, y sont instruits à ses frais. Dans tous ses voyages, Madame les honore de sa visite et les encourage par les récompenses qu'elle daigne leur distribuer elle-même.

Dans ses *Souvenirs intimes*, le comte de Mesnard, premier écuyer de la duchesse de Berry, a écrit :

Le roi Charles X ne reconnaît pas à beaucoup près à sa belle-fille autant de solidité qu'elle en a. Il la croit légère et ne la regarde que comme un grand enfant ; il l'aime cependant beaucoup ; sa gaieté lui plaît infiniment, car lui-même est d'un caractère fort gai. Vous aurez entendu raconter qu'un jour, Madame est allée en omnibus ; cela n'est pas exact. Mais il est vrai qu'un jour Son Altesse Royale dit au roi :

« Mon père, si vous voulez parier dix mille francs, j'irai demain en omnibus.

— Je m'en garderais bien, ma chère, répondit Sa Majesté, vous êtes assez folle pour cela. »

M. de Mesnard ajoute cette réflexion : « Ce que le roi appelle de la folie n'en est que l'apparence. Il y a, chez Madame, un grand fond de raison, de justice et d'humanité. Indépendamment de tous les actes

de bienfaisance qui se font chaque jour ici, Madame emploie des sommes encore plus considérables à l'entretien de jeunes demoiselles pauvres dans les couvents de Luçon, de Mantes et de plusieurs autres établissements. Il y a dans les collèges un grand nombre de jeunes gens appartenant à des familles peu fortunées, dont elle paye la pension. Le seul hospice de Rosny coûte à Madame de vingt à vingt-cinq mille francs par an. L'inépuisable bonté de cette auguste princesse se répand sur tout le monde. Il n'est pas de genre de secours que Son Altesse Royale ne se complaise à accorder : des souscriptions sans intérêt pour elle, des concerts qu'elle ne veut pas entendre, des représentations à bénéfice qu'elle ne veut pas aller voir, tout cela reçoit sa souscription, et tout cela prend plus d'argent qu'il n'en faudrait dépenser avec le revenu de la princesse. Parfois il arrive que la caisse de Madame s'épuise, et, comme sa bienfaisance ne s'épuise jamais, il en résulte des embarras. »

A ce propos, le comte de Mesnard raconte une touchante anecdote. En hiver, par un froid excessif, la duchesse de Berry devait donner le soir une fête au pavillon de Marsan. Dans la journée, elle avait présidé elle-même aux préparatifs. Les choses étaient arrangées à merveille, quand tout à coup sa figure s'assombrit. On lui demanda respectueusement ce qui pouvait la mécontenter. « Quel temps glacial ! s'écria-t-elle ; des pauvres mourront peut-être de faim et de froid cette nuit, pendant que nous nous divertirons. Cela me gâte tout mon bonheur. » Puis elle ajouta vivement : « Allez me chercher le marquis de Sassenay. » (C'était son trésorier.)

Le marquis arriva sur-le-champ.

« Monsieur, lui dit la bonne princesse, il faut à l'instant même écrire aux douze maires de Paris et mettre dans chaque lettre un billet de mille francs pour être employés en bois et distribués, ce soir même, aux plus pauvres familles de chaque arrondissement. C'est bien peu, mais enfin cela peut sauver quelques malheureux. »

Le trésorier répondit : « Madame, je serais bien empressé d'exécuter les ordres de Son Altesse Royale, si cela était possible, mais elle n'a rien, ou presque rien dans sa caisse. »

Un sentiment d'humeur se peignit fortement sur la figure de Madame, qui allait l'exprimer, lorsque M. de Mesnard s'empressa de lui dire que la caisse du premier écuyer était mieux garnie que celle du trésorier, et remit à ce dernier les douze mille francs qui, le soir même, furent distribués aux pauvres, suivant les intentions de la princesse.

La duchesse de Berry avait le double don de plaire et de se faire aimer. Toutes les personnes de sa maison, tous ses serviteurs, depuis les grands seigneurs et les grandes dames, jusqu'aux domestiques et aux femmes de chambre, lui étaient profondément dévoués. Pauvres ou riches, elle avait pour tous des attentions. Écoutons encore le comte de Mesnard :

« Madame ne cesse de faire des présents à tous ceux qui l'approchent. Aux étrennes, ses appartements sont un véritable bazar, un extrait de tous les magasins de Paris ; son approvisionnement, fait dans tous les quartiers, est universel ; depuis les bonbons, jusqu'aux choses les plus précieuses, tout s'y trouve. Madame a pensé à chacun en particulier : les gens de son service ne sont pas plus oubliés que les dames et les officiers de sa maison ; père, mère, enfants, tout le monde est compris dans la distribution. La famille royale passe la première naturellement ; les nombreux parents du Palais-Royal, qu'elle aime beaucoup, viennent ensuite ; sa famille de Naples, qui est elle aussi fort nombreuse, vient après, et puis nous tous, maîtres et gens, nous avons notre tour. »

Personne, à notre avis, n'a fait de la duchesse de Berry un portrait plus exact que le comte Armand de Pontmartin, si au courant des choses de la Restauration. Dans ses *Souvenirs d'un vieux critique,* toujours vrais et toujours vivants, comme il nous représente bien « cette fleur d'Ischia ou de Castellamare, transplantée sur les bords de la Seine,

sous le ciel grisâtre de Paris, dans ce château des Tuileries que les révolutions ont peuplé de fantômes, avant d'en faire un spectre. » Comme c'est bien là « cette bonne duchesse, si Française et si Napolitaine tout ensemble, mi-partie de Vésuve et de Gymnase, que rien ne doit nous empêcher d'honorer et d'aimer ! » La rhétorique chevaleresque et sentimentale du temps, les élégies des poètes, la noble prose de Chateaubriand, les articles larmoyants des journaux royalistes l'avaient condamnée à être perpétuellement solennelle et sublime. Elle se contentera d'être aimable. On avait voulu enfermer sa jeunesse entre un tombeau et un berceau. Mais, comme le remarque si finement M. de Pontmartin, « au bout de deux ou trois ans, la vraie nature reparaît à travers les draperies factices. Les amusements recommencent, les distractions surabondent. La princesse n'est plus une héroïne, c'est une fée... La plage de Dieppe chante ses louanges mieux, mille fois mieux que le chœur des courtisans. Elle aime le plaisir, mais elle veut que chacun de ses plaisirs soit une grâce ou un bienfait. Elle crée une mine d'or sous le sable des côtes normandes ; elle apaise les rancunes politiques, et panse les blessures des *grognards* de la Grande Armée. Elle popularise le nom de Bourbon, exposé à tant d'ingratitudes. Le *petit château*, ainsi qu'on appelle son délicieux état-major, renouvelle les mœurs élégantes, les galanteries exquises de la cour d'Anne d'Autriche, et offre aux romanciers des modèles dont Balzac abusera plus tard. Je vois là notre aimable duchesse dans son véritable élément, et non pas sur l'espèce de Sinaï où l'ont hissée les écrivains à panaches blancs, prodigues de pastiches de Bossuet, — entre Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette, entre Valentine de Milan et la veuve du Malabar. »

En résumé, la duchesse de Berry fut, à la cour de Charles X, ce que la duchesse de Bourgogne avait été à celle de Louis XIV. Sa belle jeunesse éclaira tout. Rendons-lui cette justice que, malgré un caractère en apparence frivole, elle poussait jusqu'à une sorte de fanatisme l'amour

de la France et la passion des gloires françaises. Il y avait quelque chose que la gracieuse veuve prenait très au sérieux : c'étaient les droits de son fils. Elle eût risqué mille morts pour défendre la cause de cet enfant, qui, dans sa conviction de mère, était la cause de la patrie. Il y avait dès lors, dans le regard et l'attitude de cette frêle jeune femme, quelque chose de ferme et de décidé. Pour un observateur sagace, l'amazone perçait déjà sous la mondaine. Elle ressemblait aux officiers qui brillent également dans un bal et sur un champ de bataille. Tout en lui reconnaissant plus d'une imperfection, l'on ne peut lui contester ni le courage, ni l'esprit, ni le cœur. Par ses qualités, comme par ses défauts, c'était bien la descendante de Henri IV. Mais elle était plus franche et plus reconnaissante que le Béarnais. Sans doute elle n'avait ni le génie, ni la prodigieuse habileté, ni le sens politique si fin et si profond de ce grand homme ; mais sa nature était meilleure, sa générosité plus grande, son caractère plus sympathique.

VIII

LA FAMILLE D'ORLÉANS

A l'avènement de Charles X, Louis-Philippe, duc d'Orléans, chef de la branche cadette des Bourbons, né à Paris le 6 octobre 1773, n'avait pas encore cinquante-et-un ans. Il était marié, depuis le 25 novembre 1809, à Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, dont le père, Ferdinand Ier, régnait à Naples, et dont la mère, la reine Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette, était morte à Vienne, le 7 septembre 1814. Marie-Amélie, née le 26 avril 1782, avait quarante-deux ans, lorsque Charles X monta sur le trône. De son mariage avec le duc d'Orléans étaient nés cinq fils et quatre filles :

1° Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Roselin, duc de Chartres, né à Palerme le 3 septembre 1810 (celui qui, lorsque son père sera roi, prendra le titre de duc d'Orléans, et mourra d'une chute de voiture, en se rendant des Tuileries à Neuilly, sur le chemin de la Révolte, le 13 juillet 1842) ;

2° Louise-Marie-Thérèse-Caroline-Élisabeth, Mlle d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812 (celle qui épousera le roi des Belges Léopold Ier, le 9 août 1832, et mourra le 11 octobre 1850) ;

3° Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine, Mlle de Valois, née à Palerme le 12 avril 1813 (celle qui sera désignée sous le nom de la princesse Marie, se distinguera dans les arts, sculptera la célèbre statue de Jeanne-d'Arc, épousera, le 17 octobre 1837, le duc

Frédéric-Guillaume de Wurtemberg, et mourra le 2 janvier 1839) ;

4° Louis-Charles-Philippe-Raphaël, duc de Nemours, né à Paris le 25 octobre 1814) ;

5° Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine, Mlle de Beaujolais, née à Reuilly, le 3 juin 1817 (celle qui sera désignée sous le nom de la princesse Clémentine, et qui épousera, le 20 avril 1843, le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha) ;

6° François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie, prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 août 1818 ;

7° Charles-Ferdinand-Louis-Philippe-Emmanuel, duc de Penthièvre, né à Paris, le Ier janvier 1820 (qui mourra le 25 juillet 1828) ;

8° Henri-Eugène-Philippe-Louis, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822 ;

9° Antoine-Marie-Philippe-Louis, duc de Montpensier, né à Neuilly, le 5 juillet 1824.

Le duc d'Orléans avait une sœur qui vivait avec lui au Palais-Royal et passait pour son Égérie. C'était Louise-Marie-Adélaïde-Eugénie, Mademoiselle d'Orléans, comme on l'appelait sous la Restauration. Née le 23 août 1777, elle avait été élevée avec son frère par Mme de Genlis, et on la disait attachée aux idées du parti libéral. (C'est elle qui, en 1830, décidera Louis-Philippe à accepter la couronne, prendra le nom de Madame Adélaïde et mourra, sans s'être jamais mariée, quelques jours avant la révolution du 24 Février 1848.)

Marie-Amélie, duchesse d'Orléans, était la sœur du prince royal des Deux-Siciles, François, père de la duchesse de Berry, et la nièce témoignait à sa tante une très grande affection. Les liens du sang n'étaient pas les seuls qui unissaient les deux princesses. Pendant toute son enfance, la duchesse de Berry avait vécu auprès de sa tante, à Palerme et à Naples. Toutes deux descendaient en ligne directe de la grande impératrice Marie-Thérèse. Toutes deux avaient beaucoup aimé la reine

Marie-Caroline, dont l'une était la petite-fille, l'autre la fille. Toutes deux professaient une grande admiration pour la reine martyre, Marie-Antoinette, dont l'une était la petite-nièce, l'autre la nièce. La dévotion et les sentiments de famille de la duchesse d'Orléans lui attiraient de grandes sympathies, et la duchesse de Berry avait pour elle un attachement respectueux. Leurs relations étaient aussi fréquentes qu'amicales. Il existait entre le Palais-Royal et le pavillon de Marsan, demeures si rapprochées l'une de l'autre, des rapports d'amitié et de bon voisinage qui ne laissaient rien à désirer.

Le duc de Bordeaux et sa sœur, Mademoiselle, aimaient beaucoup leurs petits cousins et cousines d'Orléans. On se plaisait à penser que le duc de Chartres pourrait bien devenir un jour le mari de Mademoiselle. Ce jeune prince, déjà très aimable et très sympathique, était le favori de la duchesse de Berry. Elle se disait que ce serait là le gendre de ses rêves. Toutes les fois qu'elle se rendait au Palais-Royal, où ses visites se renouvelaient sans cesse, elle y était reçue avec des transports d'affection. Nulle part elle ne se plaisait davantage. Louis-Philippe la traitait avec déférence et courtoisie. Elle croyait sincèrement à son amitié, et quiconque aurait émis devant elle le moindre doute sur la loyauté du mari de sa tante n'aurait point osé continuer la phrase commencée. La duchesse de Berry devait conserver cette confiance jusqu'à la révolution de 1830.

Charles X avait pour le duc d'Orléans et pour toute sa famille une bienveillance fondée sur une très réelle sympathie. Pendant l'émigration, comme sous le règne de Louis XVIII, il avait toujours entretenu avec le duc des relations cordiales, et s'était appliqué à effacer les mauvais souvenirs de Philippe-Égalité. Autant Louis XVIII était défiant, autant Charles X était confiant. Optimiste comme toutes les bonnes natures, le nouveau roi ne voulait pas croire au mal. Affable, loyal et bon, il prêtait à autrui ses propres qualités. Louis XVIII avait toujours eu des

soupçons au sujet du duc d'Orléans. « Depuis sa rentrée, disait-il en 1821, le duc d'Orléans est chef de parti et n'en fait mine. Son nom est un drapeau de menaces, son palais un point de ralliement. Il ne se remue pas, et pourtant je m'aperçois qu'il chemine. Cette activité sans mouvement m'inquiète. Comment s'y prendre pour empêcher de marcher un homme qui ne fait aucun pas ? » Toutes les fois que le duc avait tenté quelque démarche pour obtenir la faveur d'échanger son titre d'Altesse Sérénissime contre celui d'Altesse Royale, le roi s'y était obstinément refusé. « Le duc d'Orléans est déjà assez près du trône, répondait-il à toutes les sollicitations ; je me garderai bien de l'en rapprocher davantage. »

Ce refus contristait beaucoup le duc. Une circonstance le lui rendait plus pénible encore. Comme fille de roi, sa femme était Altesse Royale. Elle jouissait, à ce titre, des honneurs dont son mari était privé. Quand elle se présentait avec lui à la cour on l'annonçait la première, en ouvrant les deux battants de la porte du salon : « S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans. » Puis, refermant l'un des deux battants, l'huissier annonçait : « S. A. S. Mgr le duc d'Orléans. » Cette différence était très désagréable au duc. Charles X n'eut rien de plus pressé que de la faire disparaître. Le 21 septembre 1824, il accorda le titre d'Altesse Royale au duc d'Orléans, et trois jours après il conféra aussi ce titre si désiré aux enfants et à la sœur du prince. Celui-ci s'en montra tout joyeux. Il avait beau favoriser le libéralisme et donner des gages à la démocratie, il restait prince jusqu'à la moelle des os. Il aimait non seulement l'argent, mais les honneurs, et attachait aux questions d'étiquette une importance extrême. Les souvenirs de son enfance et de sa première jeunesse le rattachaient à l'ancien régime, et, malgré des apparences contraires, ce prince, si cher à la bourgeoisie et à la garde nationale, fut toujours un homme de Versailles, par ses aspirations et par ses goûts.

Charles X aurait dit volontiers au duc d'Orléans, comme Auguste à Cinna, en parlant de ses bienfaits :

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler.

Il ne se borna pas à lui accorder un titre honorifique, il lui donna quelque chose d'autrement solide, en lui faisant rendre définitivement, avec la sanction des deux Chambres, les anciens apanages de la maison d'Orléans. Cette affaire des apanages n'était pas chose facile. Il ne suffisait plus, en effet, de la bonne volonté du château, il fallait le vote des Chambres, et la majorité n'y était guère favorable au duc d'Orléans, contre qui elle avait conservé les mêmes soupçons que Louis XVIII. On vit alors la duchesse de Berry plaider chaleureusement la cause du mari de sa tante, et conspirer avec Charles X contre la droite qui, dans cette circonstance, croyait servir la royauté en n'obéissant point au roi. L'opposition contre le projet s'annonçait comme devant être si forte que le gouvernement se crut obligé de faire une sorte de violence morale à la Chambre des députés. Charles X ordonna à ses ministres d'unir en quelque sorte la fortune du chef de la branche cadette des Bourbons à la sienne propre, en abritant cette question d'apanages de la maison d'Orléans sous les dispositions relatives à sa propre liste civile. Le roi pensait que les sentiments de la Chambre pour sa personne et sa famille feraient adopter le tout en bloc. C'était une ruse de sa bonté, une sorte de contrebande dans les carrosses du roi, comme dit M. de Labourdonnaye. Un grand nombre de députés demandèrent cependant la disjonction. Les ministres durent faire de grands efforts et monter plusieurs fois à la tribune pour défendre l'article qui ne passa qu'à une faible majorité. Le duc d'Orléans, au comble de ses vœux, remercia Charles X avec effusion.

Ce n'est pas tout, sur le milliard d'indemnités aux émigrés, le duc

d'Orléans préleva quatorze millions. Les chefs de l'opposition de gauche, qui avaient vivement combattu le projet, imitèrent l'exemple du prince, et profitèrent largement de la loi qu'ils avaient condamnée. Le duc de Choiseul se fit liquider pour onze cent mille francs, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt pour quatorze cent mille francs, M. Gaëtan de La Rochefoucauld pour quatorze cent vingt-neuf mille francs, le général de Lafayette lui-même pour quatorze cent cinquante mille francs.

Déjà le parti orléaniste commençait à se former, peut-être à l'insu de son chef. Dans ses pamphlets de 1824, Paul-Louis Courier s'attachait à séparer la branche aînée de la branche cadette, et déclarait qu'il aimerait à être habitant d'une commune où le duc d'Orléans serait maire, parce que, de prince, le duc s'était fait homme pendant l'émigration, et n'avait jamais mendié le pain de l'étranger. Louis-Philippe continuait prudemment et avec mesure le rôle équivoque qu'il avait joué à la fin de la première Restauration et pendant les Cents-jours. Tout en témoignant à Charles X un respect obséquieux et enthousiaste, il flattait sous main les bonapartistes et les libéraux. Il envoyait son fils aîné au lycée, comme pour insinuer qu'il demeurait fidèle aux idées d'égalité d'où était sorti le surnom de son père. Il accueillait avec empressement au Palais-Royal les coryphées de l'opposition, tels que le général Foy et M. Laffite, et les recevait dans des salons où le pinceau d'Horace Vernet avait représenté les grandes batailles du drapeau tricolore. Quand le général Foy mourut, au mois de novembre 1825, le duc d'Orléans se fit inscrire pour dix mille francs sur la liste ouverte, afin de constituer une dotation en faveur des enfants du général. Le château fit faire à ce sujet au Palais-Royal quelques amicales représentations. L'on répondit que ce n'était point comme prince, mais comme ami, que le duc d'Orléans avait souscrit, et, pour preuve à l'appui, on fit remarquer la modicité de ce don de dix mille francs comparé à d'autres offrandes, à celle de M. Casimir Périer, par exemple, qui s'élevait au chiffre de

cinquante mille francs. On se contenta de cette excuse aux Tuileries.

Est-ce à dire que Louis-Philippe songeait déjà à cette époque à détrôner son bienfaiteur, son parent et son roi ? Nous ne le croyons point. Il profita des fautes de Charles X ; mais, si Charles X ne les avait pas commises, l'idée de l'usurpation ne serait pas venue à l'esprit du chef de la branche cadette. Les hommes ne sont ni foncièrement bons, ni foncièrement méchants. Rarement une trahison est préméditée de longue date. Les gens qui se mêlent de politique sont le jouet des circonstances. Ils se laissent entraîner plus loin qu'ils ne veulent, et, si l'on s'avisait de leur prédire les actes qu'ils doivent commettre un jour, ils regarderaient la plupart du temps de pareilles prophéties comme aussi invraisemblables qu'injurieuses.

Mme de Gontaut, la gouvernante des enfants de France, a raconté ainsi un incident qui se passa au Louvre le 22 décembre 1824, lors de l'ouverture de la session des Chambres : « L'affluence était prodigieuse. Mme la Dauphine, la duchesse de Berry, la duchesse et Mlle d'Orléans assistaient dans une travée à la séance. Les enfants de France y furent. La duchesse de Berry prit le duc de Bordeaux près d'elle. La duchesse d'Orléans appela Mademoiselle qu'elle affectionnait tendrement. Le canon annonça que le roi s'approchait. Au moment où il parut, la salle retentit d'acclamations. L'estrade préparée pour la famille royale l'avait été pour le feu roi ; on y avait laissé une petite élévation que le roi ne vit pas, et qui le fit chanceler. Par le mouvement qu'il fit, son chapeau, qu'il tenait dans ses bras, tomba ; le duc d'Orléans le ramassa. La duchesse d'Orléans me dit :

« Le roi allait tomber, mon mari l'a retenu. »

« Je répondis : « Non, Madame, Monseigneur a ramassé le chapeau « de Sa Majesté. »

« Madame la Dauphine se retourna alors, et me regarda. Nous ne

nous en parlâmes que six mois après ; nous ne l'avions oublié ni l'une ni l'autre. »

Encore quelques années, ce que Charles X laissera tomber, ce ne sera point son chapeau, ce sera sa couronne.

IX

LE PRINCE DE CONDÉ

Lors de l'avènement de Charles X, la famille de Condé n'était plus représentée que par un vieillard de soixante-huit ans, Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, né le 13 avril 1756. A la mort de son père, en 1818, il avait pris le titre de prince de Condé, tout en conservant celui de duc de Bourbon, sous lequel il avait été désigné jusque-là. Il était, depuis le 10 janvier 1822, veuf de la princesse Louise-Marie-Thérèse-Bathilde, sœur de Philippe-Egalité, mère de l'infortuné duc d'Enghien, et il avait perdu, le 10 mars 1824, sa sœur, Mlle de Condé, la religieuse dont le couvent, celui de l'Adoration perpétuelle, était situé au Temple, près de l'emplacement de l'ancienne tour où avaient été enfermés Louis XVI et sa famille.

Le duc de Bourbon avait eu, pendant sa jeunesse, un duel célèbre avec le comte d'Artois, le futur Charles X. Aucun ressentiment ne subsista entre les deux princes, qui depuis entretinrent toujours de cordiales relations. Pendant l'émigration, le duc de Bourbon avait servi avec vaillance dans l'armée dont son père, le prince de Condé, était le chef. Tant que le drapeau blanc avait flotté à la tête d'un régiment, on le vit combattre pour la cause royale; puis, à la fin de la lutte, il s'était retiré en Angleterre, où il avait vécu dans le voisinage et à la disposition de Louis XVIII. Rentré en France à la Restauration, il y avait résidé presque toujours à Chantilly ou à Saint-Leu, sans sa femme, dont il était

séparé depuis longtemps. Il passait pour très réactionnaire, mais s'occupait peu de politique, et n'exerçait point d'influence.

Le comte de Puymaigre, qui, en sa qualité de préfet de l'Oise, au commencement du règne de Charles X, se rendait souvent à Chantilly, en a parlé ainsi dans ses *Souvenirs :*

Le nom de mon père, fort aimé du feu prince de Condé, plus encore que mon titre de préfet, m'y avait fait accueillir, comme si j'eusse été commensal, et j'en profitai d'autant plus volontiers que je n'ai jamais vu maison où l'on fût mieux et plus à son aise, et où l'on trouvât davantage cette vie confortable désignée avant la Révolution par l'appellation de vie de château. Le prince ne se faisait jamais apercevoir; c'était plutôt un vieux garçon qui voulait autour de lui de la joie, du mouvement, des plaisirs, une vie tout épicurienne. La société de Chantilly se composait ordinairement de la maison du prince, c'est-à-dire des vieux serviteurs de son père, de quelques dames, dont les maris avaient à cette petite cour des places d'écuyers ou de gentilshommes de la chambre, des personnes invitées, ou qui, comme moi, avaient l'autorisation de venir quand elles le voulaient, et dans ce nombre j'ai vu fréquemment le prince de Rohan, parent du duc de Bourbon, frustré depuis de la portion d'héritage qu'il espérait; enfin des Anglais et leurs femmes. Le ton était assez libre, parce que le prince donnait l'exemple, et je me souviens qu'un jour il me recommanda d'être galant près d'une de ces Anglaises, qui, disait-il, ne demandait pas mieux que de recevoir des hommages. Cela me parut bien ainsi, mais elle n'était pas assez jeune pour m'inspirer l'envie de pousser loin cette aventure.

La véritable châtelaine de la petite cour de Chantilly était une belle Anglaise, Sophie Dawes, mariée à un officier français, le baron de Feuchères. Née vers 1795, à l'île de Wight, Sophie Dawes était la fille d'un pêcheur. On dit qu'elle fut élevée par charité et joua, pendant quelque temps, au théâtre de Covent-Garden, à Londres. Mais la première partie de sa vie est inconnue, et ce qu'on en a raconté mérite peu de confiance. En 1817, elle fut admise dans l'intimité du duc de Bourbon, et prit tout de suite sur lui un ascendant irrésistible. Devenue sa compagne inséparable, elle faisait dire, pour expliquer sa présence auprès de lui, qu'elle

était sa fille naturelle, et le duc s'abstenait, soit de confirmer, soit de démentir cette assertion. En 1818, il fit épouser sa favorite à un officier plein d'honneur, le baron de Feuchères, qui croyait de bonne foi que Sophie Dawes était réellement la fille du duc de Bourbon, et non point sa maîtresse. Le mariage fut célébré en Angleterre, mais les deux époux revinrent à Chantilly. Le baron de Feuchères figure dans les almanachs royaux de 1821, 1822, 1823, comme lieutenant-colonel, gentilhomme ordinaire du duc de Bourbon, prince de Condé, mais ne figure plus dans l'almanach de 1824.

On lit dans dans un très intéressant ouvrage, *Vie de Charles X*, par l'abbé de Védrenne :

En mariant Sophie Dawes, le duc de Bourbon avait-il voulu s'arracher à une coupable habitude ? On le croit généralement. Quant à M. de Feuchères, convaincu que sa femme était la fille du prince, il n'avait pas le moindre soupçon. Ce fut Sophie Dawes elle-même qui l'éclaira pour l'éloigner. L'effet de cette révélation fut terrible. M. de Feuchères, indigné, quitta sa femme. Il ne resta plus autour du prince que des créatures de Mme de Feuchères. Tout lui obéissait à Chantilly, et le prince plus que personne.

La favorite cherchait à pallier aux yeux du monde sa fausse situation, en faisant assez de bien avec l'argent du prince. Le comte de Puymaigre raconte qu'elle le conduisit plusieurs fois à l'hospice de Chantilly, doté par la munificence du grand Condé, et dont elle voulait accroître les revenus. Il ajoute :

Je l'engageais tant que je pouvais à cette bonne œuvre, parce que le bien reste, quelle que soit la main qui le fasse.

Un jour, la duchesse d'Angoulême lui demanda s'il allait souvent à Chantilly.

« J'y vais, répondit le préfet, pour faire ma cour à M. le duc de Bourbon, que j'ai l'honneur de compter parmi mes administrés.

— A la bonne heure, répliqua la Dauphine, mais j'espère que Mme de Puymaigre n'y va pas. »

La grande passion du duc de Bourbon était la chasse. Écoutons encore le préfet de l'Oise :

C'était surtout aux chasses de la Saint-Hubert que Chantilly était un charmant séjour. On partait à sept heures du matin, et ordinairement j'étais dans la voiture du prince avec l'éternelle Mme de Feuchères ; on arrivait à une maison de chasse délicieuse et dans la position la plus pittoresque. Là, trente ou quarante personnes se trouvaient réunies au son des trompes, au milieu des chiens, des chevaux, des piqueurs. Le train de chasse à courre du prince était plus beau et plus complet que celui du roi. On servait un splendide déjeuner dans ce lieu de rendez-vous construit et meublé suivant le genre gothique du treizième siècle, et l'on se mettait en chasse. Quoique j'eusse bien dit au prince que je n'étais nullement chasseur, il me fit souvent monter à cheval pour l'accompagner; mais, après avoir joui du spectacle véritablement attrayant du cerf forcé par une foule de chiens qui s'élançaient après lui à travers les eaux d'un petit lac, je me hâtais de revenir au pavillon gothique, où étaient restés les dames et quelques hommes :

Le prince dit un jour au préfet :

« Décidément, vous n'aimez pas la chasse.

— Mais je l'aimerais, Monseigneur, si j'avais un pareil équipage.

— C'est qu'alors vous n'y entendez rien, mon cher Puymaigre ; quand j'étais en Angleterre, chassant tout seul dans les marais avec ma chienne Belle, je m'amusais bien plus qu'ici. »

Le préfet termine en ces termes sa description de la vie qu'on menait à Chantilly :

On dînait à six heures dans cette magnifique galerie, où les souvenirs du grand Condé s'étalaient dans toute leur pompe, et présentaient aux yeux de beaux tableaux des batailles de Rocroy, de Senef, de Fribourg et de Nordlingen, inspirant quelque regret de la vie que menait l'héritier de tant de gloire. Après le dîner, on jouait la comédie de société sur un assez joli théâtre, où le luxe des costumes était fort grand et la mise en scène très soignée ; mais cela ne rendait pas les acteurs meilleurs :

toutefois les petites pièces étaient supportables. Mais Mme de Feuchères ayant voulu jouer *Alzire*, et se charger du rôle principal, qu'elle débitait avec une triste monotonie, sans changer d'intonation depuis le premier vers jusqu'au dernier, et avec un accent anglais fortement prononcé ; rien n'était plus ridicule, et Voltaire se fût mis dans une belle colère s'il eût vu de la sorte estropier un de ses chefs-d'œuvres. Qui m'eût dit que ce pauvre prince, qui, s'il n'avait pas de vertus, ni cette dignité inhérente à son rang, était du moins un fort bon homme, périrait en 1830 d'une manière si tragique ?

Charles X avait pour le duc de Bourbon une ancienne affection. Le 21 septembre 1824, il lui conféra, en même temps qu'au duc d'Orléans, le titre d'Altesse Royale. Le dernier des Condés était, en outre, grand maître de France. Mais cette charge de cour était honorifique plutôt que réelle, et le prince ne paraissait aux Tuileries que dans de rares occasions. Charles X l'aimait comme un ami d'enfance, comme un compagnon de jeunesse et d'exil ; mais il regrettait très vivement de le voir engagé dans des relations avec la baronne de Feuchères. Les conseils qu'il lui avait donnés plusieurs fois pour lui faire rompre cette liaison étaient demeurés sans résultat. Le roi avait fini par dire :

« Laissons-le, nous ne faisons que l'affliger. »

Il n'allait jamais à Chantilly, pour ne pas autoriser par sa présence royale le genre d'existence que son vieux parent y menait, et le prince, connaissant les sentiments du souverain, ne lui faisait d'ailleurs que de rares invitations, toujours éludées sous un prétexte ou sous un autre.

On se demandait alors quels seraient les héritiers de l'immense fortune des Condés, dont la race était sur le point de s'éteindre. Le prince avait eu pour mère Charlotte-Élisabeth de Rohan-Soubise, et les Rohan se trouvaient être ses héritiers naturels. Mais une pareille combinaison n'aurait pas fait l'affaire de Mme de Feuchères, qui, non contente d'avoir

déjà obtenu du prince des donations très considérables,comptait bien aussi figurer pour une large part dans son testament.

Toutefois, elle n'était pas à cet égard sans de vives inquiétndes. Les Rohan avaient refusé tout accord avec elle. S'ils étaient frustrés, que diraient-ils ? Ne les verrait-on pas alors attaquer le testament pour cause de captation ? Telle était l'éventualité contre laquelle la prudente baronne entendait se garer. En conséquence, elle conçut le hardi projet d'abriter son opulence sous le patronage d'un membre de la maison royale, en lui faisant donner la fortune du vieux prince par un testament qui consacrerait en même temps la part qu'elle recevrait, et qui la mettrait à l'abri de toutes contestations. Elle eût voulu que le prince de Condé choisît son héritier dans la branche aînée des Bourbons. Mais la duchesse de Berry, qui était le désintéressement même, déclina tout arrangement de cette nature. Aux insinuations qui lui furent faites en faveur de son fils, elle répondit:

« Henri sera roi. Le roi de France n'a besoin de rien. »

Elle fit plus. On assure qu'aux personnes qui lui transmettaient ces avances, elle suggéra l'idée de faire passer l'héritage des Condés dans les mains de la famille du duc d'Orléans. Mais la chose n'était pas facile. Il est vrai que les enfants du duc étaient les petits neveux de la femme du duc de Bourbon. Mais ce prince avait fait très mauvais ménage avec sa femme, dont il s'était séparé tout de suite après la naissance du duc d'Enghien, et les souvenirs de la Révolution l'éloignaient beaucoup d'une famille dont les idées politiques n'étaient pas les siennes. Cependant, le duc et la duchesse d'Orléans ne se découragèrent pas. Ils entrèrent longtemps à l'avance en négociations avec la baronne de Feuchères, qui était, en réalité, l'arbitre de la situation. M. Nettement raconte que la première fois que Marie-Amélie prononça le nom de la baronne devant la duchesse d'Angoulême, la fille de Louis XVI lui aurait dit :

« Quoi ! vous avez vu cette femme-là ! »

La duchesse d'Orléans aurait répondu :

« Que voulez-vous ! Je suis mère, j'ai une nombreuse famille, je dois songer avant tout aux intérêts de mes enfants. »

Ce qui est certain, c'est qu'on décida le prince à être le parrain du duc d'Aumale, né le 6 janvier 1822, et ce fut là comme le prélude du testament de 1830.

X

LA COUR

Jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur la cour du roi Charles X, en 1825, l'année du sacre.

La maison civile du roi comprenait six services distincts : ceux du grand aumônier de France, du grand maître de France, du grand chambellan de France, du grand écuyer de France, du grand veneur de France et du grand maître des cérémonies de France.

Le grand aumônier était le cardinal, prince de Croy, archevêque de Rouen, le premier aumônier Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, le confesseur du roi l'abbé Jocard. Charles X, ce monarque entouré de grands seigneurs, s'agenouillait devant un prêtre plébéien, et lui demandait l'absolution de ses fautes. Il y avait, en outre, dans le service du grand aumônier de France, huit aumôniers, huit chapelains et huit élèves de chapelle, tous par quartier.

La charge de grand maître de France avait pour titulaire le duc de Bourbon, prince de Condé. Mais ce prince ne s'acquittait de ses fonctions que dans des circonstances très rares et très solennelles. En fait, le service du grand maître de France était dirigé par le premier maître de l'hôtel, le comte de Cossé-Brisac. Il y avait, en outre, quatre chambellans de l'hôtel, le comte de Rothe, le marquis de Mondragon, le comte Mesnard de Chousy, le vicomte Hocquart et plusieurs maîtres de l'hôtel.

Le grand chambellan de France était le prince de Talleyrand. Il ne

remplissait sa charge que dans les occasions solennelles, par exemple les funérailles de Louis XVIII, le sacre de Charles X, l'arrivée de la duchesse de Berry. En fait, le service du grand chambellan de France était dirigé par l'un des premiers gentilshommes de la chambre. Ils étaient au nombre de quatre : le duc d'Aumont, le duc de Duras, le duc de Blacas, le duc Charles de Damas, et remplissaient leur charge à tour de rôle pendant une année. Tous les quatre ans, le roi désignait ceux qui seraient de service pendant chacune des quatre années qui allaient s'écouler. C'est ainsi que l'Almanach royal de 1825 portait cette mention :

Premiers gentilshommes de la chambre :

1825. Duc d'Aumont :

1826. Duc de Duras.

1827. Duc de Blacas.

1828. Comte de Damas (plus tard duc).

Les premiers chambellans-maîtres de la garde-robe étaient au nombre de cinq : le marquis de Boisgelin, le comte de Pradel, le comte Curial, le marquis d'Avaray, le duc d'Avaray. Il y avait, en outre, trente-deux gentilshommes de la chambre, sans compter les gentilshommes de la chambre honoraires. De ce même service relevaient les lecteurs, les premiers valets de chambre, les huissiers de la chambre, la musique de la chapelle, la musique de la chambre, le service de la faculté. Les entrées, chose si importante dans le cérémonial des cours, en relevaient également.

Voici comment, en vertu des règlements royaux des 1er novembre, 31 décembre 1820 et 23 janvier 1821, les entrées étaient établies au château des Tuileries. Elles se divisaient en six classes, les grandes entrées, les premières entrées du cabinet, les entrées du cabinet, celles de la salle du trône, celles du premier salon qui précède la salle du trône, enfin celles du second salon.

Les grandes entrées donnaient la faculté d'entrer à toute heure dans

la chambre à coucher du roi. Elles appartenaient au grand chambellan, aux premiers chambellans-maîtres de la garde-robe.

Venaient ensuite les premières entrées du cabinet (on appelait cabinet du roi la salle qui, pendant le règne de Napoléon III, fut désignée sous le nom de salon de Louis XIV, parce qu'elle contenait une tapisserie des Gobelins représentant les ambassadeurs d'Espagne reçus par le grand roi). Les personnes qui avaient les premières entrées du cabinet avaient le droit d'entrer en tout temps dans cette pièce pour se faire annoncer au roi, et y attendre la permission de pénétrer dans l'appartement intérieur. Ces premières entrées du cabinet appartenaient, en tant qu'ils avaient à prendre les ordres du souverain, aux grands officiers de ses maisons civile et militaire, et en leur absence, au premier officier de chaque service, au major général de la garde royale étant de service, au chancelier de France, aux ministres secrétaires d'État, au grand chancelier de la Légion d'honneur, aux capitaines des gardes du corps du roi, au capitaine-colonel des gardes à pied, au grand maréchal des logis.

Venaient ensuite les entrées du cabinet (qu'il ne faut pas confondre avec les premières entrées du cabinet). Elles donnaient aux personnes qui en jouissaient le droit d'entrer habituellement dans cette pièce un peu avant l'heure que le roi avait fixée pour entendre la messe, et d'y rester à volonté dans la journée, jusqu'au moment de la soirée où le souverain avait donné le mot d'ordre. Elles appartenaient aux grands et aux premiers officiers des maisons civile et militaire du roi, aux majors généraux de la garde royale et lieutenant général de service, aux cardinaux, au chancelier de France, aux ministres secrétaires d'État, au grand chancelier de la Légion d'honneur, aux maréchaux de France, au grand référendaire de la Chambre des pairs, au président de la Chambre des députés, et à tous les officiers de la maison du roi étant de service.

Les personnages et fonctionnaires civils ou militaires ayant un rang moins élevé dans la hiérarchie de la cour avaient leurs entrées, les uns

dans la salle du Trône, les autres dans le premier salon précédant la salle du Trône (ce salon était appelé, sous le règne de Napoléon III, le salon d'Apollon), les autres enfin dans le second salon (celui qui communiquait avec la salle des maréchaux et qui, sous le règne de Napoléon III, s'appelait le salon du Premier-Consul).

Ce qu'on appelait audience publique du roi était l'audience collective donnée par le souverain aux personnes ayant leurs entrées. Elle n'avait lieu, quand le roi allait entendre la messe dans sa chapelle, qu'au moment où il revenait pour rentrer dans son appartement intérieur. Suivi de tous ses grands officiers et de ses premiers officiers de service, Charles X passait et s'arrêtait successivement dans chacune des pièces de son appartement extérieur pour permettre aux personnes qui avaient droit de s'y trouver de lui faire leur cour. Lorsqu'il assistait à la messe dans son appartement intérieur, il ne donnait audience publique qu'après l'avoir entendue. Il s'arrêtait dans son grand cabinet, puis dans la salle du trône et successivement dans les autres pièces.

Quand il y avait cercle et jeu chez le roi, le premier gentilhomme de la chambre qui se trouvait de service en avertissait les grands officiers et les premiers officiers pour qu'ils se rendissent auprès du roi. De plus, il mettait sous les yeux du souverain la liste des personnes à qui appartenaient les entrées dans ses appartements où à qui le roi les avait accordées. Sur cette liste, Charles X désignait celles à qui des billets d'invitation devaient être adressés.

La charge de grand écuyer de France n'avait pas de titulaire. Le premier écuyer, chargé des chevaux de selle du roi, était le duc de Polignac, maréchal de camp. Les deux écuyers commandants étaient le marquis de Vernon et le comte O'Hégerthy, maréchal de camp. Il y avait, en outre, quatre écuyers cavalcadours, trois par trimestre, à savoir : pour le trimestre de janvier, le chevalier de Rivière, maréchal de camp ; le comte Defrance, lieutenant général ; le baron Dujon, maréchal de camp ;

— pour le trimestre d'avril : le colonel vicomte de Bongars ; le baron Vincent, maréchal de camp ; le vicomte Domon, lieutenant général ; — pour le trimestre de juillet : le colonel marquis de Martel, le vicomte Vansay, le comte Frédéric de Bongars ; — pour le trimestre d'octobre : le comte de Fezensac, maréchal de camp ; le colonel marquis Oudinot, le colonel marquis de Chabannes. Les écuyers-chefs de manège étaient le vicomte d'Abzac et le chevalier d'Abzac, tous les deux colonels. Il y avait en outre des écuyers ordinaires et des élèves écuyers. Les pages relevaient du service du grand écuyer de France.

Le grand veneur était le maréchal marquis de Lauriston, et le premier veneur le lieutenant général comte de Girardin. Il y avait aussi des veneurs pour les chasses à courre et des veneurs pour les chasses à tir.

Le grand-maître des cérémonies était le marquis de Dreux-Brézé, et le maître des cérémonies le marquis de Rochemore, maréchal de camp. Il y avait, en outre, des aides, un roi d'armes et des hérauts d'armes.

Toute la maison civile du roi fonctionnait de la manière la plus régulière. L'étiquette, soigneusement observée, tout en étant dépouillée des anciennes minuties, rappelait les vieux usages de la monarchie française. On avait seulement supprimé ce qui était puéril, ce qui n'était qu'une gêne pour les courtisans et pour le souverain lui-même.

La maison militaire du roi était une réunion de troupes d'élite. Les gardes du corps à cheval se composaient de cinq compagnies, dont chacune portait le nom de son chef ; le duc d'Havré et de Croy, le duc de Gramont, le prince de Poix, duc de Mouchy ; le duc de Luxembourg, le marquis de Rivière. Les chefs de ces compagnies, lieutenants généraux tous les cinq, étaient qualifiés de capitaines des gardes. Il existait, en outre, une compagnie des gardes à pied ordinaires du roi, dont le chef, le duc de Mortemart, maréchal de camp, avait le titre de capitaine-colo-

nel, et dont les officiers étaient les uns Français, les autres Suisses. Il y avait un grand maréchal des logis, le lieutenant général marquis de La Suze.

La garde royale, se composant de deux divisions d'infanterie, deux divisions de cavalerie et un régiment d'artillerie, était placée sous le commandement de quatre maréchaux de France, les maréchaux Victor, duc de Bellune ; Macdonald, duc de Tarente ; Oudinot, duc de Reggio ; Marmont, duc de Raguse, qui portaient tous les quatre le titre de majors généraux.

Les gardes du corps, les suisses, la garde royale, faisaient l'admiration de tous les connaisseurs. L'empereur Napoléon n'avait jamais eu de troupes mieux disciplinées, mieux tenues, revêtues de plus beaux uniformes, animées d'un meilleur esprit.

A la maison du roi, il fallait ajouter celles du Dauphin, de la Dauphine et de la duchesse de Berry. Le Dauphin avait pour premiers menins le duc de Damas et le duc de Guiche, tous les deux lieutenants généraux ; pour menins : le comte d'Escars et le baron de Damas, lieutenants généraux ; le comte Melchior de Polignac, maréchal de camp ; le vicomte de Saint-Priest et le comte de Bordesoulle, lieutenants généraux ; le comte d'Osmond, lieutenant-colonel ; pour aides de camp : le baron de Beurnonville et le comte de Laroche-Fontenille, maréchaux de camp ; le vicomte de Champagny, le comte de Montcalm et le baron Lecouteulx de Canteleu, colonels ; le vicomte de Lahitte et le duc de Ventadour, lieutenants-colonels ; le comte de La Rochefoucauld, chef de bataillon.

La maison de Madame la Dauphine était ainsi composée : un premier aumônier : le cardinal de la Fare, archevêque de Sens, avec deux aumôniers par semestre et un chapelain ; une dame d'honneur : la duchesse de Damas-Crux ; une dame d'atour : la vicomtesse d'Agoult ; sept dames pour accompagner : la comtesse de Béarn, la marquise de Biron,

la marquise de Sainte-Maure, la vicomtesse de Vaudreuil, la comtesse de Goyon, la marquise de Rougé, la comtesse de Villefranche ; deux chevaliers d'honneur : le marquis de Vibraye et le duc Mathieu de Montmorency, maréchal de camp ; un premier écuyer : le vicomte d'Agoult, lieutenant général, et deux écuyers : le chevalier de Beaune et M. O'Hégerthy.

Nous nous occuperons, dans un chapitre spécial, de la maison de Mme la duchesse de Berry.

Le comte Alexandre de Puymaigre a laissé, dans ses *Souvenirs,* un récit de la manière dont la cour employait les deux semaines qu'elle passait à Compiègne, au mois de mars et au mois d'octobre de chaque année. A huit heures du matin, le roi, d'ordinaire, entendait la messe, à laquelle on assistait exactement, mais où personne n'allait quand lui-même se dispensait d'y venir. A neuf heures, il se mettait en chasse. C'était presque toujours une chasse à tir. Cent ou cent cinquante hussards ou chasseurs de la garde en garnison à Compiègne battaient le terrain, en marchant en bataille sur une ligne dont le roi occupait le milieu ; il avait à sa droite le Dauphin, et à sa gauche un capitaine des gardes ou telle personne de la cour qu'il lui plaisait de désigner. C'étaient les trois seuls chasseurs qui eussent le droit de tirer.

Derrière le souverain se trouvaient, indépendamment de quelques attachés au service de la vénerie, un écuyer cavalcadour, le premier veneur et quelques personnes admises à suivre. Le roi qui se servait toujours d'un fusil à pierre, tirait fort bien. Vers cinq ou six heures du soir, il rentrait au château. Les gens qui faisaient leur cour se tenaient sur le perron pour l'attendre. Il leur adressait ordinairement des paroles affables, puis on allait s'habiller pour se trouver au salon avant sept heures.

Le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de service, le premier veneur, les dames et les chevaliers d'honneur des princesses, les

écuyers cavalcadours, le colonel de la garde de service, dînaient avec le roi. Le dîner était soigné, sans être trop somptueux, mais les vins n'étaient pas tous de premier choix. On restait une heure à table, et l'on causait librement avec ses voisins, à moins qu'on ne fût à côté du Dauphin ou d'une princesse. Il y avait de la musique pendant le repas, et le public était admis à circuler autour de la table. La famille royale aimait à ce que l'affluence des spectateurs fut considérable. Aussi avait-on le soin de multiplier les billets, pour que, durant tout le second service, il y eut autour de la table une promenade non interrompue. Souvent les princesses parlaient aux femmes de leur connaissance, et donnaient des sucreries aux enfants qui passaient derrière elles.

Après le café, que l'on prenait à table, Charles X et ses convives traversaient la galerie des Glaces conduisant au salon, entre deux lignes de spectateurs qui se pressaient pour apercevoir la famille royale. Le souverain jouait ensuite au billard, tandis qu'il s'établissait un jeu d'écarté. Les agents de la conservation des forêts de la Couronne et les pages de la vénerie restaient à la porte en dedans, sans pouvoir avancer dans le salon qui n'était occupé que par les personnes ayant dîné avec le roi.

Après avoir fait sa partie de billard et avoir laissé sa place à d'autres joueurs, Charles X faisait une partie de whist, et l'écarté restait en permanence, jusqu'au moment où, vers dix heures du soir, le roi se retirait. On le suivait jusqu'à sa chambre à coucher, où il donnait le mot d'ordre au capitaine des gardes du corps, et indiquait l'heure du rendez-vous de chasse du lendemain.

« Quelquefois alors nous rentrions au salon, ajoute le comte de Puymaigre, qui, en sa qualité de préfet de l'Oise, dînait à la table du roi, ainsi que l'évêque de Beauvais et le général commandant la subdivision. M. de Cossé-Brisac, le premier maître d'hôtel, nous faisait donner du punch et nous prolongions jusqu'à minuit ou une heure l'écarté, que nous osions alors jouer assez cher, car Madame la Dauphine avait li-

mité les mises à cinq francs. Mme la duchesse de Berry était moins scrupuleuse. Après la retraite des princes, on se mettait avec plaisir à son aise ; les propos étaient très gais et souvent même licencieux, et je dirai à cette occasion que tous les hommes de la cour que j'ai vus près du roi, loin d'être ce que l'on appelle des dévôts ou des hypocrites, comme on le croyait en province, n'étaient rien moins que cela ; qu'ils ne cachaient pas plus leur indifférence en matière religieuse que la diversité de leurs opinions politiques, royalistes sans doute, mais de nuances fort diverses ; que personne n'était plus tolérant que le roi ; enfin que, si un pouvoir occulte, dont je ne nie pas l'existence, mais dont on a exagéré la force, a agi sur l'esprit du roi, il n'avait pas son siège dans ce qu'on appelle la cour. »

Charles X était profondément religieux, très croyant, très chrétien, et ce prince, qui, sans sa grande piété, aurait peut-être donné du scandale, menait une vie irréprochable. Mais, aussi indulgent pour les autres que sévère pour lui-même, il n'obligeait personne à imiter ses vertus, et ses palais ne ressemblaient en aucune manière à des couvents. Comme l'a dit le duc Ambroise de Doudeauville, celui qui fut pendant trois ans ministre de la maison du roi, « sa religion était très franche, très réelle et très bien entendue, malgré toutes les sottises que l'on a dites à ce sujet ».

Rarement un souverain donna de si bons exemples aux personnes de son entourage. Point de maîtresses, point de favorites, point de scandales, point de dilapidations, point d'excès de luxe ; une piété douce, une extrême affabilité, une courtoisie parfaite, un désir continuel de rendre la France heureuse et glorieuse. L'aspect de Charles X était celui d'un beau vieillard, gracieux et bien portant, aimable et respecté. Ses manières étaient essentiellement aristocratiques, mais sans morgue et sans prétention. Les personnes d'origine plébéienne qui se trouvaient à la cour étaient traitées par lui avec autant de politesse et d'égards que les chefs

des plus anciennes maisons de France. Plein de bonté pour ses courtisans et pour ses serviteurs, il se faisait aimer de quiconque l'approchait. Ses goûts étaient simples, et personnellement il n'avait aucun besoin de luxe. Habitué dans l'émigration à se priver de beaucoup de choses, il ne songeait point à faire des dépenses voluptuaires, à construire des palais, à meubler richement ses résidences. « Jamais roi n'aima autant son peuple, a dit encore le duc Ambroise de Doudeauville, jamais roi n'a poussé aussi loin l'abnégation de lui-même.

« Je le pressais un jour de permettre qu'on lui meublât sa chambre à coucher ; il s'y refusa, j'insistai en lui disant qu'elle se trouvait dans un état de dégradation choquant.

« Si c'est pour moi, répondit-il avec vivacité, non ; si c'est pour les manufactures, oui ! »

Il en était de même pour tout ; il n'avait aucune fantaisie et ne souffrait jamais qu'on lui proposât une dépense dont il eût été le seul à profiter. Il joignait à ces qualités essentielles des manières toutes françaises et des mots qui rappelaient souvent Henri IV. Nous nous disions sans cesse, mes collègues et moi : « On ferait faire un roi pour la France, qu'on ne l'aurait pas autrement. Quel malheur pour cette France qu'il aimait tant, qu'il n'ait pas été plus connu et plus apprécié !... Il avait tout ce qu'il fallait pour être adoré de la France, et il l'eût été dans un autre temps... Ce portrait n'est nullement flatté, je l'atteste ; si ce pauvre prince régnait encore, je n'en dirais pas autant, surtout devant lui ; mais il est persécuté, et il est dans l'exil : je dois à mon pays la vérité, rien que la vérité. »

Ajoutons à l'honneur de Charles X qu'il fit de sa fortune personnelle et de sa liste civile l'usage le plus noble et le plus libéral.

« Sur le trône, a dit le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, il fut généreux jusqu'à l'excès. Dans sa noble imprévoyance de l'avenir, il avait considéré sa liste civile comme une sorte d'emprunt qui, levé sur

la nation au profit de sa grandeur, devait lui retourner en luxe, en magnificence, en bienfaits ; fidèle dépositaire, il se fit un devoir de l'employer tout entière, en sorte que, dépouillé de ses biens, il emporta à peine dans l'exil de quoi faire vivre sa famille et quelques vieux serviteurs. »

En résumé, toutes les personnes qui ont figuré à la cour de Charles X s'accordent à reconnaître que ce n'était pas un homme supérieur, mais que c'était un prince sympathique et chevaleresque, honnête et bien intentionné, qui commit de grandes fautes, mais ne méritait pas ses malheurs. Dans ses allures, dans sa physionomie, dans ses pensées, dans son langage, il y avait un mélange de grâce et de dignité auquel ses adversaires eux-mêmes ont trouvé de l'attrait. Même si la postérité est sévère pour le souverain, elle sera indulgente pour l'homme.

XI

LE DUC DE DOUDEAUVILLE

Au moment du sacre de Charles X, le ministre de la maison du roi était le duc Ambroise de Doudeauville, père du vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld. Grand seigneur philanthrope, dévoué au trône et à l'autel, à la Charte et à la liberté, respectueux pour le passé, mais songeant à l'avenir, joignant à une piété sincère une tolérance intelligente, serviteur fidèle du souverain, sans être jamais son courtisan, le duc de Doudeauville jouissait de l'estime universelle, et avait à la cour une haute situation qu'il devait à son caractère plus encore qu'à sa naissance. Le volume de *Mémoires* qu'il a laissé fait honneur à son cœur autant qu'à son esprit. Il y a de la grâce et de la gaieté, de la profondeur et du charme, de la sagesse et du courage dans ce livre court, mais substantiel, où apparaît en pleine lumière l'un des types les plus distingués de l'ancienne société française. « Mes années de grandeur et d'éclat, a écrit l'auteur, ont passé comme un songe, et j'ai vu venir le réveil avec plaisir. J'ignore quelle sera ma destinée. Quant à ma conduite, je crois pouvoir affirmer qu'elle sera toujours celle d'un honnête homme, d'un bon Français et d'un serviteur de Dieu, désirant finir en chrétien une vie honorable, car c'est là le couronnement de tout édifice humain, et toujours prêt à réaliser ce vœu émis par moi il y a bien des années :

Heureux si mon simple tombeau,
Au lieu des titres qu'on renomme,
Porte cet éloge assez beau :
« Passant, ci-gît un honnête homme. »

Les détails que donne le duc de Doudeauville sur ses premières années, sont bien caractéristiques. Il était né en 1765. On le confia aux soins d'une nourrice habitant, à deux lieues de Paris, un petit village, relais de poste, et femme d'un postillon. Ses parents, lorsqu'ils venaient le voir, rencontraient leur « progéniture de dix-huit mois à califourchon sur un des chevaux de son père nourricier ». Comme Henri IV, il fut élevé avec rudesse, menant la vie d'un vrai paysan, courant toute la journée, avec des sabots, dans la neige, dans la glace, dans la boue. « Ma nourrice, qu'on m'avait laissée comme bonne, a-t-il dit, était une bonne paysanne, tout ce qu'il y a de plus prolétaire. Par la suite, transportée au milieu de la capitale, elle y a conservé, avec sa simple cornette, ses manières franches et campagnardes, aux applaudissements de tous ceux qui la connaissaient, et qui estimaient son loyal caractère et ses manières toutes rondes... C'est à elle, à elle seule, que j'ai dû de recevoir quelque instruction religieuse, soit pendant mon enfance, soit pendant ma jeunesse. Tout ce qui m'entourait était fort étranger à ces idées ; ma religion n'en était pas moins fervente. Dès mon plus bas âge, étant né assez brave, j'avais la vocation du martyre ; je trouvais à sept ou huit ans que c'était le plus beau, le plus désirable moyen de se réunir au Père que nous avons dans les cieux, et j'ai toujours pensé que terminer ses jours pour son Dieu, pour sa dame, et même pour sa famille, était une mort bien touchante et bien digne d'envie. »

Le duc de Doudeauville était encore un enfant, et un petit enfant, comme âge, il avait quatorze ans et un jour, comme taille quatre pieds sept pouces, quand on le maria. Il épousa Mlle de Montmirail, de la famille de Louvois, qui lui apportait, avec une beauté dont alors il ne sentait pas assez le prix, une fortune considérable, la grandesse d'Espagne, et, ce qui valait mieux que tout cela, de rares et précieuses qualités. Cependant, le petit marié était tout triste. Lorsqu'on lui annonça son prochain hymen, il s'écria : « Je ne pourrai donc plus jouer ! » Quand, après

la première entrevue, on lui demanda comment il trouvait sa fiancée, dont la figure fraîche, ovale et pleine était charmante, il répondit : « Elle est vraiment très belle ; elle est comme moi, quand je mange des prunes. » Laissons-le raconter lui-même la bénédiction nuptiale. « Qu'on se représente, dit-il, mon extrême embarras, mon sot désappointement avec mon excessive timidité au milieu du nombreux concours d'assistants et de spectateurs qu'attirait notre mariage. Le grand'père de Mlle de Montmirail, étant capitaine des Cent-Suisses, une grande partie de ce corps s'y trouvait, et, comme pour me faire une niche, tous ces Cent-Suisses avaient six pieds, quelquefois plus. On eût dit, en me voyant à côté d'eux, le géant et le nain de la foire. Chacun regardait la mariée, qui, bien qu'elle n'eût pas quinze ans, était aussi grande que belle, et chacun cherchait le marié, sans se douter que c'était cet enfant, cet écolier qui devait en jouer le rôle. »

N'est-elle pas amusante, cette peinture d'un mariage sous l'ancien régime ? Le petit marié était tellement troublé lorsqu'il alla à la chapelle, et pendant la cérémonie, que, malgré son excellente mémoire, il ne se rappela jamais ce qui s'était passé en ce moment. « Je ne me souviens, dit-il, que du bruit des tambours qui battirent sur notre passage, et me récréèrent un peu ; ce fut le seul instant de la journée qui fut de mon goût. Que cette journée me sembla longue ! On devine que ce n'est pas par les motifs ordinaires en pareil cas, mais parce que j'attirais tous les regards, parce que c'était à qui rirait le plus, à qui plaisanterait davantage en me regardant, en me montrant du doigt. »

La journée finit par un grand repas qui dura deux ou trois heures. Une foule d'étrangers circula tout le temps autour du festin. Quoiqu'on eût eu la précaution de mettre un énorme coussin sur la chaise du marié, son menton dépassait à peine la table. Assis à côté de sa jeune femme, il n'osait pas la regarder, car, quelques jours auparavant, il se demandait s'il n'en aurait pas toujours peur.

« Après ce banquet si solennel, ajoute-t-il, vint la soirée, qui ne me parut pas plus amusante ; après la soirée, le retour chez mes parents fut encore moins divertissant ; pourtant il se fit en compagnie de ma chère épouse ; dorénavant elle devait habiter l'hôtel de mon père. On m'emballa dans un mauvais cabriolet avec mon précepteur, et l'on m'envoya finir mon éducation à Versailles, et apprendre à monter à cheval au manège des pages. »

Constatons que le mariage qui débutait ainsi, fut plus tard une union très heureuse, et qu'il n'y eut pas d'époux plus vertueux et plus attachés l'un à l'autre que le duc et la duchesse de Doudeauville.

En 1789, le duc était major au 2e régiment de chasseurs. Il émigra, bien que l'émigration ne fut nullement de son goût. « Cette mesure, a-t-il dit, me paraissait déraisonnable sous tous les rapports, et cependant, à mon grand chagrin, je fus forcé de m'y soumettre. La personne du roi était menacée, les honnêtes gens compromis, la tranquillité et la prospérité de la France perdues ; on s'armait au dehors pour porter, disait-on, remède à tant de maux. Les nobles y couraient ; on envoyait des quenouilles à tous ceux qui refusaient de se rendre sur les bords du Rhin. C'était là qu'on devait se battre. Comment, à vingt-cinq ans, résister à ce torrent de l'opinion ? » Lorsqu'il vit clairement dans les puissances étrangères le projet de profiter des discordes de la France au lieu de les faire cesser, le duc de Doudeauville quitta les armes, et ne les reprit plus pendant huit ans d'émigration. « Cette résolution, a-t-il dit, était conséquente avec mes principes. Toujours bon Français, je ne désirais que le bien de mon pays, que le bonheur de mes compatriotes ; toute ma vie, je l'espère, a été la preuve de cette manière de voir. Toutes mes actions ont tendu vers ce but. »

Pendant ses huit années d'émigration, le duc de Doudeauville fut constamment en proie aux inquiétudes, aux chagrins, à la pauvreté, aux épreuves de tout genre. Treize de ses parents ou parentes furent mis à

mort sous la Terreur. Sa femme, incarcérée, n'échappa à l'échafaud que par le 9 Thermidor. Lui-même, qui, plusieurs fois, était revenu clandestinement en France, y courut les plus grands dangers. Au milieu de tant de souffrances, il eut pour tout appui l'assistance d'un serviteur dévoué. « Au moment où j'écris ces lignes, dit-il dans ses *Mémoires*, je vais perdre mon domestique Raphaël, cet excellent homme qui, depuis cinquante ans, m'a donné tant de preuves de fidélité, de désintéressement et de délicatesse ; je le traitais comme un ami, je le regretterai comme un frère. »

Le malheur avait fortifié le caractère du duc de Doudeauville. A la différence d'autres émigrés, il avait beaucoup appris, et il n'avait rien oublié. Son attitude, sous le Consulat et sous l'Empire, fut celle d'un véritable patriote. Sans faire d'opposition, il ne voulut aucune faveur. La seule fonction qu'il accepta fut celle de conseiller général du département de la Marne, où il put être utile à ses concitoyens, sans qu'on fût en droit de l'accuser d'avoir pour mobile l'ambition. Rien ne lui aurait été plus facile que d'être nommé aux plus hautes charges à la cour de Napoléon, dont il n'approuvait pas les défauts, mais dont il admirait les grandes qualités. « Bonaparte, a-t-il dit dans ses *Mémoires,* avait des idées monarchiques, et faisait grand cas de la noblesse, surtout de celle qu'il appelait historique. Je dois avouer que celle-là, quoi qu'on en ait dit, était, sous son règne, plus estimée, plus respectée, plus fêtée qu'elle ne l'a été depuis, sous Louis XVIII, aussi bien que sous Charles X. Les princes craignaient d'exciter contre elle et contre eux l'envie des classes bourgeoises, qui ne veulent de suprématie que la leur. Napoléon, au contraire, ayant abordé franchement la difficulté, s'était fait une noblesse à lui. Ceux qui en étaient ou espéraient en être trouvaient fort raisonnable qu'on leur donnât pour pairs les descendants des premières maisons de France. » La duchesse de Doudeauville avait pour sœur la comtesse de Montesquiou, qui était gouvernante du roi de Rome, et dont le mari avait rem-

placé le prince de Talleyrand comme grand chambellan de l'empereur. Très lié avec le comte et la comtesse, le duc de Doudeauville eut de la peine à se dérober aux faveurs de Napoléon, qui le tenait en très haute estime. Il trouva le moyen de les décliner, sans blesser pour cela les susceptibilités du puissant souverain.

Sous la Restauration, le duc de Doudeauville se distingua par un libéralisme honnête, loyal, intelligent, qui n'avait rien de révolutionnaire, et par une philanthropie éclairée, qui lui valut le respect de tous les partis. Quand il fut nommé directeur général des postes en 1822, beaucoup de gens de sa société le blâmèrent d'avoir pris une place au-dessous de lui. « Félicitez-moi, leur répondit-il en riant, qu'on ne m'ait pas proposé celle de facteur; je l'aurais acceptée de même si j'avais cru pouvoir être utile. » Et il ajoute : « On croyait que ce serait pour moi une sinécure. Loin de là, je me dévouai tout entier à mon nouvel emploi, et je travaillai tellement qu'en moins d'un an, mes yeux, excellents jusqu'alors, étaient presque perdus. J'ai toujours occupé quinze ou vingt places plus gratuites les unes que les autres. Faire aimer la religion que je pratique a toujours été le but de mes actions, et servir mon prochain m'a toujours paru la meilleure manière de servir Dieu. Aussi je crois pouvoir assurer, sans craindre d'être contredit, que jamais je n'ai fait volontairement de mal à personne, et que j'ai toujours tâché de faire le plus de bien qu'il m'a été possible. »

Au mois d'aout 1824, le duc de Doudeauville fut nommé ministre de la maison du roi. Il y montra les qualités d'un administrateur de premier ordre. En avril 1827, ne voulant point participer à une mesure qu'il regardait comme aussi inopportune qu'impopulaire, le licenciement de la garde nationale parisienne, il donna sa démission. « Je ne voulais point, dit-il, me mettre dans l'opposition. La popularité que m'avait donnée ma démission eût pu m'assurer une place marquante; mais ce rôle ne convenait ni à mon caractère, ni à mes antécédents; je me vouai

donc à un silence absolu, à une obscurité complète ; je me montrai même très peu dans Paris, où je savais qu'on voulait me donner des témoignages de satisfaction et de reconnaissance. » Le roi Louis-Philippe disait un jour au maréchal Gérard : « Si l'on avait cru le duc de Doudeauville, et qu'on n'eût pas cassé la garde nationale de Paris, la révolution n'aurait pas eu lieu. »

Le grand seigneur, bon citoyen et bon chrétien, qui, aux époques les plus troublées par les changements de régimes, avait toujours mis autant de force dans l'application de ses principes que de mesure dans ses actions et de douceur dans ses procédés, se fera autant respecter sous le règne de Louis-Philippe que sous la Restauration. Pendant le choléra, il donnera l'exemple d'un dévouement absolu et sera sans cesse dans les hospices. Il continuera à siéger à la Chambre des pairs jusqu'à la fin du procès des ministres, dans l'espoir de sauver les serviteurs de Charles X. Mais, quand Louis-Philippe aura quitté le Palais-Royal pour s'installer aux Tuileries, il donnera sa démission de pair de France. Il ne voudra plus reparaître au château où il avait vu Louis XVIII et Charles X, et dans une lettre respectueuse adressée à la reine Marie-Amélie, qui avait pour lui une véritable vénération, il écrira : « Ma présence aux Tuileries serait déplacée, et même les nouveaux hôtes de ce palais auraient sujet de s'en étonner. » Le duc de Doudeauville, qui mourra, très âgé, en 1841, consacrera les dernières années de sa vie aux bonnes œuvres, à la charité, aux établissements de bienfaisance, dont il sera le président. Un jour, à l'Hôtel de Ville, à la séance générale de l'Enseignement mutuel, il fera applaudir par une assemblée peu religieuse ces paroles que nous allons citer, parce qu'on y trouve tout son esprit et tout son cœur : « Un mari voudrait une femme réservée, économe, bonne ménagère, excellente mère de famille, charmante, empressée à lui plaire... à lui uniquement, se parant constamment de sa vertu, parure qui n'est pas ruineuse, ayant beaucoup de douceur pour lui, beaucoup de force contre tous les autres, il

voudrait enfin une femme parfaite. Je croirais facilement qu'il en existe un grand nombre, surtout parmi celles qui m'écoutent ; mais je crierais au miracle, si l'une d'elles réunissait toutes ces qualités sans avoir des principes religieux. — Une femme jolie, spirituelle, agréable, voudrait que son époux la trouvât telle ; qu'il fut aimable pour elle presque autant que pour celles qu'il voit pour la première fois ; qu'il ne réservât pas pour l'intérieur son humeur et sa brusquerie, et n'allât pas prodiguer dans le monde ses soins et ses attentions ; qu'il oubliât parfois qu'il est maître et un maître souvent despote, malgré le libéralisme du siècle et les progrès de la philosophie ; qu'il consentît à être ami, s'il a cessé d'être amant ; enfin, qu'il n'allât pas chercher chez les autres ce qu'il trouverait plus sûrement chez lui. — Que cette tendre épouse invoque la religion, qu'elle la fasse aimer à son mari, qu'elle obtienne de lui qu'il s'en rapproche, elle obtiendra alors ce qu'elle espère, et me remerciera de ma recette. »

Nos lectrices nous sauront gré, nous l'espérons, de leur avoir parlé d'un homme qui leur donne un si bon conseil ; et c'est avec bonheur que nous avons saisi l'occasion de rendre hommage à la mémoire d'un grand seigneur qui méritait deux fois ce nom par l'élévation de ses idées et par la noblesse de ses sentiments. Des hommes pareils, mais hélas ! ils sont rares, auraient sauvé la Restauration, si la Restauration avait pu être sauvée.

XII

LA MAISON DE LA DUCHESSE DE BERRY

Nous allons, en commençant par les femmes, jeter un rapide coup d'œil sur les personnes qui, à l'époque du sacre, composaient la maison de Mme le duchesse de Berry. La princesse avait une dame d'honneur, une dame d'atour et onze dames pour accompagner, dont trois étaient honoraires. On peut dire que toutes se distinguaient par les manières et par les sentiments, comme par la naissance et par l'éducation.

La dame d'honneur était la maréchale Oudinot, duchesse de Reggio, femme d'élite qui joignait à un grand esprit un grand cœur. Tenant par sa famille aux principes religieux et monarchiques de l'ancien régime, par son mariage aux gloires de l'épopée impériale, elle représentait à la cour les idées d'apaisement et de fusion dont s'était inspirée la politique de Louis XVIII. Née en 1791, d'Antoine de Coucy, capitaine au régiment d'Artois, et de Gabrielle de Mersuay, elle n'avait que deux ans quand son père et sa mère furent jetés dans les cachots de la Terreur. Portée sur les bras vaillants d'une servante fidèle, elle allait visiter les deux prisonniers qui échappèrent au supplice. Elle épousa l'un des plus illustres compagnons d'armes de Napoléon, le *Bayard moderne,* comme on le surnommait, le maréchal Oudinot, duc de Reggio, qui avait reçu trente-deux blessures sur le champ de bataille, et qui, en assurant le passage de la Bérézina, mérita d'être appelé le *sauveur de l'armée.* Il fut blessé à la fin de la campagne de Russie. Alors sa jeune femme traversa toute l'Europe

pour aller le soigner et le sauva. Elle n'avait que vingt ans. Elle en avait vingt-quatre, quand Louis XVIII la nomma dame d'honneur de la duchesse de Berry. Malgré sa grande jeunesse, elle sut remplir avec un tact exquis et une sagesse précoce ses délicates fonctions, et, dès le début, exerça une heureuse influence sur l'esprit de la princesse, qui écoutait volontiers ses conseils. Très active au travail, la dame d'honneur s'occupait avec un zèle infatigable de tous les détails de sa charge. C'était la directrice, le secrétaire, le factotum de la duchesse de Berry. L'abbé Tripied, qui prononça son éloge funèbre à Bar-le-Duc, le 21 mai 1868, en a tracé un portrait ressemblant. Laissons la parole à l'ecclésiastique témoin des hautes vertus de cette femme vraiment supérieure :

Elle saura porter, a-t-il dit, avec une force et une sagesse égales ses titres de dame d'honneur et de duchesse de Reggio. Fière de son blason, où viennent se croiser les armes de la vieille et de la nouvelle noblesse, et où elle voit, avec le roi lui-même, comme un signe de réconciliation et de paix, elle le portera haut et ferme et le défendra dans ses gloires nouvelles contre d'insultantes attaques. Ornement de la cour par ses grâces et sa haute distinction, elle y déploiera pour le bien toutes les ressources de son esprit et toutes les richesses de son cœur. Mais rien des séductions et des agitations qui s'y rencontrent ne troublera la limpidité de son âme si pure. La malignité aux abois devra reconnaître et avouer que, dans la duchesse de Reggio, il est impossible de découvrir d'autre tache que la tache d'encre qu'elle permet parfois à sa plume d'imprimer à son doigt. Dans les grandeurs, cette noble femme voyait avant tout le côté du devoir.

En 1832, quand la duchesse de Berry fut incarcérée dans la citadelle de Blaye, son ancienne dame d'honneur demanda, sans pouvoir obtenir cette grâce, de partager sa captivité. La duchesse de Reggio donna jusqu'à la fin l'exemple de tous les dévouements et de toutes les vertus. Elle était si gracieuse, si affable, qu'un jour quelqu'un a dit : « Quand la duchesse vous donne un conseil, il semble qu'elle vous demande un service. » Lorsque cette noble femme mourut, le 18 avril 1868, à Bar-le-

MADAME, Duchesse de Berry et ses Enfants

Duc, où ses bonnes œuvres et son intelligente charité la faisaient respecter comme une sainte, on voulut donner son nom à l'une des rues de la ville, et, comme on y voyait déjà la rue Oudinot et la place Reggio, on appela l'une des rues la rue de la Maréchale.

La dame d'atour de la duchesse de Berry et ses dames pour accompagner appartenaient toutes à l'ancienne aristocratie. La comtesse de Noailles, dame d'atour, femme pleine d'esprit, très belle personne, mère de famille digne des plus grands éloges, était la fille du duc de Talleyrand, la nièce du prince de Talleyrand, la femme du comte Just de Noailles, second fils du prince de Poix.

La duchesse de Berry avait huit dames pour accompagner : la comtesse de Bouillé, la comtesse d'Hautefort, la marquise de Béthisy, la marquise de Gourgues, la comtesse de Meffray, la vicomtesse de Castéja, la comtesse de Rosanbo, la marquise de Podenas, et trois dames pour accompagner honoraires : la marquise de Lauriston, la comtesse Charles de Gontaut et la comtesse de la Rochejaquelein.

La comtesse de Bouillé, qui, au moment du sacre de Charles X, était âgée d'environ quarante ans, était une créole fort agréable et très respectée.

La comtesse d'Hautefort, née Maillé-Latour-Landry, âgée de quarante et un ans, mariée à un colonel qui faisait partie de la quatrième compagnie des gardes du corps, était une femme de beaucoup d'esprit, d'un naturel charmant, excellente musicienne. Elle partagea, en 1832, la captivité de la duchesse de Berry.

Très distinguées aussi par les sentiments, comme par la naissance, la marquise Charles de Béthisy, mariée à un lieutenant général pair de France ; la comtesse de Gourgues, née Montboissier, mariée à un maître des requêtes, député ; la comtesse de Meffray, jeune et charmante femme, fille de la comtesse de Latour, que la duchesse de Berry avait eue pour gouvernante dans les Deux-Siciles, et femme du comte de Meffray, rece-

veur général du Gers ; la vicomtesse de Castéjà, fille du marquis de Bombelles, maréchal de camp et ambassadeur de Louis XVI à Lisbonne et à Venise, puis prêtre, chanoine de Breslau, évêque d'Amiens, premier aumônier de la duchesse de Berry (il mourut en 1822, et l'un de ses fils, le comte Charles de Bombelles, épousa morganatiquement l'impératrice Marie-Louise en 1833) ; la comtesse de Rosanbo, fille du comte de Mesnard ; la marquise de Podenas, femme d'un lieutenant-colonel ; la marquise de Lauriston, femme du maréchal, ancienne dame du palais de l'impératrice Joséphine et de l'impératrice Marie-Louise ; la comtesse Charles de Gontaut, dont le mari avait été chambellan de l'empereur, très jeune et très jolie femme, remarquable par la vivacité de son esprit ; la comtesse de La Rochejaquelein, née Duras, femme très pieuse et très charitable, qui avait pour mari un maréchal de camp. En résumé, la duchesse de Berry était parfaitement entourée. On avait mis à côté d'elle les plus grandes dames de France, et la société du *petit château*, comme on appelait alors le pavillon de Marsan, était certainement digne de donner le ton aux principaux salons de Paris.

La duchesse de Berry avait pour chevalier d'honneur un grand seigneur très érudit, connu par son inaltérable dévouement à la royauté, le duc de Lévis (né en 1755, mort en 1830). Le duc, qui avait émigré et qui fut blessé à Quiberon, s'était tenu à l'écart sous l'Empire et avait publié des écrits estimés sur les finances, des *Mémoires* et un *Recueil de Souvenirs et portraits*. Il était pair de France et membre de l'Académie française. La duchesse de Berry avait pour chevalier d'honneur adjoint le comte Emmanuel de Brissac, l'un des plus beaux caractères de la cour, mariée à une Montmorency.

Son premier écuyer était le comte Charles de Mesnard, gentilhomme vendéen d'un dévouement à toute épreuve.

Le comte Charles de Mesnard était né à Luçon en 1769, la même année que Napoléon, dont il fut le condisciple à Brienne. Appartenant à

une de ces vieilles maisons de simples gentilshommes qui ont l'ancienneté des plus grandes races, il était fils d'un maréchal de camp qui s'était distingué pendant la guerre de sept ans, et qui, à la fin de l'ancien régime, était gentilhomme de la chambre du comte de Provence (Louis XVIII) et capitaine des gardes de la porte de ce prince. Il émigra et servit dans les rangs de l'armée de Condé, avec son frère aîné le comte Édouard de Mesnard, marié à Mlle de Caumont-Laforce, fille de l'ancienne gouvernante des enfants du comte d'Artois (Charles X), et sœur de la comtesse de Balbi. Le comte Édouard de Mesnard, qui, étant rentré secrètement à Paris, y fut fusillé comme émigré, le 27 octobre 1797, malgré tous les efforts que la femme du général Bonaparte fit pour le sauver. Lorsqu'il allait au supplice, ses regards se croisèrent, sur le boulevard, avec ceux d'un de ses amis, le marquis de Galard, rentré avec lui secrètement d'émigration. Le condamné eut la présence d'esprit d'avoir l'air de ne pas reconnaître le passant, et celui-ci fut sauvé, comme il le racontait lui-même avec émotion soixante ans plus tard.

Au commencement de l'Empire, le comte Charles de Mesnard vivait à Londres, où il était réduit, pour gagner sa vie, à copier de la musique, quand l'empereur lui offrit de lui rendre ses biens confisqués, s'il voulait venir en France se rallier au nouveau régime. Le comte de Mesnard préféra rester en Angleterre auprès du duc de Berry, qui lui témoignait une grande affection. La Restauration récompensa le fidèle compagnon de l'exil. Il était pair de France et Charles X le traitait en ami Il avait épousé pendant l'émigration une Anglaise, miss Sarah Mason, veuve du général Blondell, dont il eut une fille, Aglaé, qui fut nommée dame pour accompagner la duchesse de Berry, lors de son mariage, en 1825, avec le comte Ludovic de Rosanbo, et un fils, Ferdinand, marié en 1829 à Mlle de Bellissen.

La princesse avait pour écuyer de main le vicomte d'Hanache ; pour écuyer honoraire, le baron de Fontanes; pour écuyer porte-manteau,

M. Gory. Son secrétaire des commandements était le marquis de Sassenay qui portait, en outre, le titre d'administrateur des finances, trésorier de Madame. Il avait sous ses ordres un contrôleur général, M. Michals, qui était si intègre, si dévoué que lorsque, après la révolution de Juillet, il se présenta à Holy-Road pour y rendre ses comptes à la duchesse de Berry, la princesse lui fit présent de son portrait.

Il n'y avait pas, en France, une maison particulière où il régnât plus d'ordre que dans celle de Madame. Chaque chef de service, la duchesse de Reggio, la vicomtesse Just de Noailles, le comte Emmanuel de Brissac et le comte de Mesnard, présentait son budget et réglait d'avance les dépenses avec la princesse. Ce budget étant payé par douzième, elle exigeait qu'on lui représentât, avant le 15 du mois suivant, les mémoires acquittés du mois échu. Cela n'empêchait point Madame d'être excessivement généreuse. Un jour, elle apprit qu'une pauvre femme venait de mettre au monde trois enfants, et ne savait comment payer trois nourrices, trois layettes, trois berceaux. Aussitôt la princesse voulut la secourir. Mais on était à la fin du mois ; l'argent de tous les services avait été dépensé. « Prêtez-moi quelque chose, dit alors Madame, au contrôleur général de sa maison ; vous me ferez crédit, j'en suis sûre, tandis que personne ne ferait crédit à cette pauvre malheureuse. »

Ainsi que l'a dit M. Nettement : « Mme la duchesse de Berry avait pour principe qu'il doit en être des princes comme du soleil, qui ne pompe l'eau des fleuves que pour la rendre en rosée et en pluie. Elle considérait sa liste civile comme le bien de tous, administré par elle... On la retrouvait dans toutes les expositions et dans tous les magasins pour acheter ce qu'ils offraient de plus remarquable. Tantôt elle conservait ces objets, tantôt elle les envoyait en présent à sa famille de Naples, de Vienne, de Madrid, et ses lettres recommandaient vivement dans les capitales étrangères tout ce qui paraissait d'utile et de beau en France.

Elle était ainsi, de toutes manières, la providence des arts, de l'industrie et du commerce. »

En résumé, la maison de la duchesse de Berry fonctionnait à merveille, et Madame, toujours affable et bonne, inspirait un dévouement profond à toutes les personnes de son entourage.

XIII

LES PRÉPARATIFS DU SACRE

Louis XVI avait été sacré le 11 juin 1775, et, depuis lors, aucun sacre de roi ne s'était accompli. Il n'y avait eu pour Louis XVII que celui de la douleur, Louis XVIII aurait désiré très vivement être sacré ; mais il n'était ni assez bien portant, ni assez alerte pour supporter les fatigues d'une cérémonie aussi compliquée, aussi longue, et ses infirmités auraient été par trop visibles sous les voûtes de l'antique cathédrale de Reims. Un intervalle de cinquante ans — 1775-1825 — séparait le sacre de Louis XVI de celui de son frère Charles X. Que de choses s'étaient passées dans ce demi-siècle, un des plus féconds en péripéties et en catastrophes, un des plus étranges, un des plus troublés dont l'histoire ait gardé le souvenir !

Chateaubriand qui devait plus tard, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, toujours pleins de tristesse et d'amertume, parler de la cérémonie du sacre d'un ton sceptique, presque railleur, célébrait en termes épiques, à l'avènement de Charles, les mérites de cette solennité traditionnelle sans laquelle un roi Très Chrétien n'était pas encore tout à fait roi. Dans son écrit intitulé : *Le roi est mort, vive le roi !* il conjurait le nouveau monarque de vouloir bien donner à sa couronne cette consécration religieuse. « Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux, disait l'auteur du *Génie du Christianisme*. Trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire tous les souverains

de cette race, hormis Jean Ier, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII qui furent visités de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre dans la terre étrangère... Les paroles d'Adalbéron, archevêque de Reims, au sujet de la consécration de Hugues Capet, sont encore vraies aujourd'hui : « Le couronnement d'un » roi des Français, dit-il, est un intérêt public et non une affaire par- » ticulière : *Publica sunt hæc negotia, non privata.* » Que Charles X daigne peser ces mots qui s'appliquaient à l'auteur de sa race ; qu'en pleurant un frère il se souvienne qu'il est roi ! Les Chambres ou les députés des Chambres qu'il peut appeler à Reims à sa suite, les magistrats qui grossiront son cortège, les soldats qui environneront sa personne, sentiront se fortifier en eux, par une imposante solennité, la foi religieuse et monarchique. Charles VII fit des chevaliers à son sacre ; le premier roi chrétien des Français reçut au sien le baptême avec quatre mille de ses compagnons d'armes : Charles X créera de même à son couronnement plus d'un chevalier pour la défense de la cause légitime ; et plus d'un Français y recevra un nouveau baptême de fidélité ! »

Charles X n'eut pas d'hésitation. Ce représentant couronné de l'union du trône et de l'autel ne comprenait point une royauté sans sacre. Ne pas recevoir l'onction sainte eût été pour lui un cas de conscience, une sorte de sacrilège. En ouvrant la session des Chambres dans la salle des gardes, au Louvre, le 22 décembre 1824, il annonça, au milieu de l'assentiment général, la grande solennité qui devait avoir lieu à Reims dans le courant de l'année suivante. « Je veux, dit-il, que la cérémonie de mon sacre termine la première session de mon règne. Vous assisterez, Messieurs, à cette auguste cérémonie. Là, prosterné au pied du même autel où Clovis reçut l'onction sainte, et en présence de celui qui juge les peuples et les rois, je renouvelerai le serment de maintenir et de faire observer les institutions octroyées par le roi mon frère ; je remercierai la divine Providence d'avoir daigné se servir de moi pour

réparer les derniers malheurs de mon peuple, et je la conjurerai de continuer à protéger cette belle France que je suis si fier de gouverner. »

Si Napoléon, au milieu de soldats sceptiques et d'un personnel d'anciens conventionnels et d'anciens régicides, était facilement parvenu à faire accepter l'idée de son couronnement à Notre-Dame, à plus forte raison il était aisé à Charles X de faire accepter par la France royaliste le projet de son sacre à Reims. « Le roi voyait dans cet acte, a dit Lamartine, un sacrement réel de sa couronne, le peuple une cérémonie qui reportait son imagination aux pompes du passé, les hommes politiques une concession à la cour de Rome, affectant l'investiture des rois, et un démenti en fait au principe non formulé, mais latent depuis 1789, de la souveraineté du peuple. Mais en masse on discutait sans véhémence sur un acte qui n'était généralement considéré que comme une grande étiquette de la royauté, sans importance pour ou contre les institutions du pays. C'était la fête de l'avènement au trône, un luxe de la couronne. Les serments d'exterminer les hérétiques, que les rois de France prêtaient jadis à leur sacre, furent modifiés de concert avec la cour de Rome et les évêques. On y substitua le serment de gouverner selon la Charte. C'était donc, en réalité, une consécration nouvelle de la liberté, autant que de la couronne. » Les Français aiment la pompe, les cérémonies, les spectacles. L'idée d'un sacre ne leur déplaisait pas, et, sauf de rares exceptions, les voltairiens eux-mêmes s'abstinrent de critiquer la solennité qui se préparait. Ce fut bientôt l'objet de toutes les conversations.

Six millions votés par les deux Chambres pour les frais du sacre, lors de la fixation de la liste civile, au début du règne, permirent d'entreprendre, dès le mois de janvier 1825, les travaux de réparation qu'exigeait la cathédrale de Reims. On consolida et on restaura les arceaux dégradés ou menaçant ruine ; on rétablit les anciennes décorations sculp-

turales ; on compléta les vitraux ; on releva les statues tombées. On affecta de retrouver jusqu'à la sainte ampoule, cette huile miraculeuse que les superstitions royales des vieux siècles croyaient avoir été apportée du ciel par une colombe, pour oindre les têtes couronnées. La Révolution s'imaginait avoir détruit à jamais cette relique. Le 6 octobre 1793, un commissaire de la Convention, le représentant du peuple Ruhl, l'avait, en effet, brisée publiquement sur le piédestal de la statue de Louis XV. Mais on raconta que des mains fidèles étaient parvenues à recueillir quelques fragments de la fiole, ainsi que des parcelles du baume qu'elle contenait. Le 25 janvier 1819, l'abbé Seraine, qui, en 1793, était curé de Saint-Remi de Reims, avait déclaré ce qui suit :

Le 17 octobre 1793, M. Hourelle, alors officier municipal et premier marguillier de la paroisse de Saint-Remi, vint chez moi, et me notifia, de la part du représentant du peuple Ruhl, l'ordre de remettre le reliquaire contenant la sainte ampoule, pour être brisé. Nous résolûmes, M. Hourelle et moi, ne pouvant mieux faire, d'extraire de la sainte ampoule la plus grande partie du baume qu'elle contenait. Nous nous rendîmes à l'église de Saint-Remi ; je tirai le reliquaire du tombeau du saint, et le transportai à la sacristie, où je l'ouvris à l'aide d'une petite paire de pince de fer. Je trouvai, placée dans le ventre d'une colombe d'or et d'argent doré, revêtue d'émail blanc, ayant le bec et les pattes rouges, les ailes déployées, une petite fiole de verre de couleur rougeâtre, d'environ un pouce et demi de hauteur, bouchée avec un morceau de damas cramoisi ; j'examinai cette fiole attentivement au jour, et j'aperçus grand nombre de coups d'aiguille aux parois du vase ; alors je pris dans une bourse de velours cramoisi, parsemé de fleurs de lis d'or, l'aiguille qui servait, lors du sacre de nos rois, à extraire les parcelles du baume desséché et attaché au verre ; j'en détachai la plus grande partie possible, dont je pris la plus forte, et je remis la plus faible à M. Hourelle.

Les parcelles ainsi conservées furent remises entre les mains de l'archevêque de Reims, qui les réunit dans un nouveau reliquaire.

Les royalistes ne souriaient pas de la sainte ampoule. Victor Hugo,

le futur oracle de la démocratie, célébrait ainsi, en 1825, la colombe de la légende royale :

Qui jamais de Clovis surpassa l'insolence,
Peuples ? Dans son orgueil il plaçait son appui,
Ne mettant que le monde et lui dans la balance,
Il crut qu'elle penchait sous lui.
Il bravait de vingt rois les armes épuisées ;
Des nations s'étaient brisées
Sur ce Sicambre audacieux ;
Sur la terre à ses yeux rien n'était redoutable ;
Il fallut, pour courber cette tête indomptable,
Qu'une colombe vînt des cieux !
Peuples, au même autel elle est redescendue,
Elle vient, échappée aux profanations,
Comme elle a de Clovis fléchi l'âme éperdue,
Vaincre l'orgueil des nations.
Que le siècle à son tour comme un roi s'humilie !
De la voix qui réconcilie
L'oracle est enfin entendu.
La royauté, longtemps veuve de ses couronnes,
De la chaîne d'airain qui lie au ciel les trônes
A retrouvé l'anneau perdu.

Par un décret du mois d'avril 1825, Charles X avait nommé Lamartine et Victor Hugo chevaliers de la Légion d'honneur. Le sacre ne devait pas manquer de chantres.

Le dimanche 22 mai 1825, jour de la fête de la Pentecôte, l'archevêque de Reims réunit dans une chapelle de cette ville le clergé de la métropole avec les principales autorités et les personnes qui avaient contribué à la conservation des parcelles de la précieuse relique, pour procéder, en leur présence, à la transfusion de ces parcelles dans du saint chrême que renfermait une fiole nouvelle. Un procès-verbal circonstancié de cette cérémonie fut dressé en double minute.

Ainsi, était-il dit dans *le Moniteur* du 26 mai, il ne reste plus aucun doute que l'huile sainte qui coulera sur le front de Charles X, dans la solennité de son sacre, est la même que celle qui, depuis Clovis, a consacré les monarques français.

Le jour du sacre approchait. Le maire de Reims, M. Ruinard de

Brimont, n'avait pas un moment de repos. Au sacre de Louis XVI, on avait marqué à la craie environ quatre cents logements. Pour celui de Charles X il y en eut seize cents, et les personnes qui les avaient mis à la disposition de l'administration ne demandèrent aucune indemnité. Le 19 mai commençait la pose des décorations extérieures du porche en bois construit en avant du portail de la basilique. Il se coordonnait si parfaitement avec le plan de l'édifice, qu'à une distance « de trente toises » on ne croyait voir que l'édifice lui-même. Les cintres et les parties internes de ce porche offraient un ciel semé de fleurs de lys, au milieu duquel ressortaient le chiffre royal et l'écu de France, modelés à l'antique. Ces décorations se continuaient en retour depuis le portail jusque le long de la belle galerie qui conduisait au palais. Le palais lui-même, dont on avait orné et meublé les appartements avec une magnificence toute royale, était précédé à l'extérieur d'un porche très élégant. La grande salle du festin, avec son architecture gothique, ses vitraux coloriés, sa haute cheminée couverte d'écussons et surmontée par la statue de saint Rémi, ses portraits de tous les rois de France qui furent sacrés à Reims, était resplendissante. Trois tables devaient être dressées dans la salle du festin royal : celle du roi, celle de la duchesse de Berry. Une galerie vitrée, où il y aurait une table de cent trente couverts, s'était formée comme par enchantement. En sortant de la salle du festin, on entrait dans la galerie couverte qui, par une pente douce, conduisait à la cathédrale. Cette galerie était formée de vingt-quatre arcades de quinze pieds chacune, et se joignait en angle droit avec le porche élevé en avant du portail. Au moyen de ces dispositions, le roi pourrait se rendre de plain pied de son appartement à la cathédrale.

Au milieu de la nef s'élevait un jubé magnifique, où l'on avait dressé le trône de Charles X. La corniche, d'ordre corinthien, était soutenue par vingt colonnes. Aux quatre coins il y avait des anges

dorés. Le chapiteau était surmonté de la statue de la Religion, et d'un ange soutenant la couronne royale. Ce jubé resplendissant d'or était placé à cent cinquante pieds environ du portail. On passait dessous pour entrer dans le chœur, et l'on y montait par un escalier de trente marches. Comme il était à jour, on pourrait, de tous les points de la basilique, voir le roi sur son trône. A l'extrémité du chœur, à droite en entrant, était la tribune de la Dauphine et de la duchesse de Berry; à gauche, en face, celle des princes et princesses du sang; plus bas, vers le jubé, toujours à gauche, celle des ambassadeurs et des étrangers de distinction; à côté du jubé, la tribune destinée aux premiers gentilshommes de la chambre du roi. On avait, en outre, pratiqué deux rangs de tribunes de chaque côté de la nef. Le sanctuaire, tout rayonnant d'or, étincelait. Les piliers, revêtus de boiseries, étaient couverts de riches ornements gothiques. Au dessus de chaque tribune, on avait peint les rois de France assis sur leurs trônes; plus haut, les portraits des évêques, et les statues des villes de France figuraient dans les niches supérieures. Au fond, l'on avait élevé une estrade pour la musique de la chapelle du roi. Le chœur et le sanctuaire devaient être éclairés par trente-quatre grands lustres, indépendamment des candélabres attachés à chaque pilier.

Quelques jours avant le sacre, qui devait exciter la curiosité de toute l'Europe, la ville de Reims était déjà remplie d'une foule de touristes. Les rues et les promenades de cette cité, ordinairement si calme, présentaient une animation extraordinaire. On avait construit un bazar, des tentes, des cafés, des jeux publics, et, aux portes de la ville, se trouvait un camp de dix mille hommes. Visiter ce camp était une partie de plaisir pour les habitants et les étrangers. Les soldats se réunissaient chaque soir devant leurs tentes et chantaient des hymnes consacrés au souverain et à la gloire des armes françaises. Dans la soirée du 22 mai, ces chœurs militaires furent terminés par *le Ser-*

ment français, que chantèrent toutes les voix. A ces mots : « Jurons d'être à Charles fidèles, » tous les fronts se découvrirent, et les soldats, agitant leurs casques et leurs shakos en l'air, crièrent à plusieurs reprises : « Vive le roi ! »

Ce fut le 24 mai que Charles X quitta Paris avec le Dauphin. Avant d'aller à Reims, il s'arrêta au château de Compiègne, où il resta jusqu'au 27, au milieu des réceptions, des chasses et des fêtes.

M. de Châteaubriand était déjà à Reims. Il y écrivait le 26 mai :

Le roi arrive après-demain : il sera sacré dimanche 29 ; je lui verrai mettre sur la tête une couronne à laquelle personne ne pensait en 1814 quand j'élevai la voix... J'écris cette page de mes *Mémoires* dans la chambre où je suis oublié au milieu du bruit. J'ai visité ce matin Saint-Remi et la cathédrale décorée de papier peint. Je n'aurai eu une idée claire de ce dernier édifice que par les décorations de la *Jeanne d'Arc* de Schiller, jouée devant moi à Berlin. Des machines d'opéra m'ont fait voir au bord de la Sprée ce que des machines d'opéra me cachent au bord de la Vesle. Du reste, j'ai pris mon divertissement parmi les vieilles races, depuis Clovis avec ses Francs et son pigeon descendu du ciel, jusqu'à Charles VII avec Jeanne d'Arc.

Je suis venu de mon pays
Pas plus haut qu'une botte,
Avecque mi, avecque mi,
Avecque ma marmotte.

Un petit sou, Monsieur, s'il vous plaît !

Voilà ce qui m'enchante, au retour de ma course : un petit Savoyard arrivé tout juste à Reims. — Et qu'es-tu venu faire ici ? lui ai-je dit. — Je suis venu au sacre, Monsieur. — Avec ta marmotte ? — Oui, Monsieur, avecque mi, avecque mi, avecque ma marmotte, m'a-t-il répondu en dansant et en tournant. — Eh bien ! c'est comme moi, mon garçon.

Cela n'était pas exact ; j'étais venu au sacre sans marmotte, et une marmotte est une grande ressource ; je n'avais dans mon coffret que quelque vieille songerie qui ne m'aurait pas fait donner un petit sou pour la voir grimper autour d'un bâton.

Et voici comme l'écrivain qui, quelques semaines auparavant, s'était exprimé en termes si dithyrambiques au sujet du sacre, parlait maintenant de cette solennité religieuse et monarchique :

Sous quels heureux auspices Louis XVI ne montait-il pas sur le trône ? Comme il était populaire en succédant à Louis XV ! Et pourtant, qu'est-il devenu ? Le sacre actuel sera la représentation d'un sacre, non un sacre : nous verrons le maréchal Moncey, acteur au sacre de Napoléon, ce maréchal, qui jadis célébra dans son armée la mort du tyran Louis XVI, nous le verrons brandir l'épée royale à Reims, en qualité de comte de Flandre ou de duc d'Aquitaine. A qui cette parade pourrait-elle faire illusion ? Je n'aurais voulu aujourd'hui aucune pompe : le roi à cheval, l'église nue, ornée seulement de ses vieilles voûtes et de ses vieux tombeaux ; les deux Chambres présentes, le serment de fidélité à la Charte prononcé à haute voix sur l'Évangile. C'était ici le renouvellement de la monarchie ; on la pouvait recommencer avec la liberté et la religion ; malheureusement on aimait peu la liberté, encore si l'on avait eu du moins le goût de la gloire.

Ce n'est pas tout, l'étrange royaliste, comme désabusé des gloires bourbonniennes, tant préconisées par lui, se met, à propos du sacre de Charles X, à exalter ce même Napoléon qu'en 1814 il appelait dédaigneusement Buonaparte, en l'accablant des plus sanglants outrages.

Enfin, ajoute-t-il, le sacre nouveau, où le pape est venu oindre un homme aussi grand que le chef de la seconde race, n'a-t-il pas, en changeant les têtes, détruit l'effet de l'antique cérémonie de notre histoire ? Le peuple a été amené à penser qu'un rite pieux ne dédiait personne au trône, ou rendait indifférent le choix du front auquel s'appliquait l'huile sainte. Les figurants à Notre-Dame de Paris, jouant pareillement dans la cathédrale de Reims, ne seront plus que des personnages obligés d'une scène devenue vulgaire : l'avantage demeurera à Napoléon qui envoie ses comparses à Charles X. La figure de l'empereur domine tout désormais. Elle apparait au fond des évènements et des idées ; les feuillets du bon temps où nous sommes arrivés se recroquevillent au regard de ses aigles.

Charles X partit de Compiègne le 27 mai, au matin, et alla coucher à Fismes. Le lendemain 28, il venait de quitter cette ville et

descendait une côte rapide, quand plusieurs batteries de la garde royale firent feu pour saluer son départ ; les chevaux, effrayés, prirent le mors aux dents. Grâce à l'adresse du postillon, il n'y eut pas d'accident pour le roi ; mais une voiture de sa suite, où se trouvaient le duc d'Aumont, le comte de Cossé, le duc de Damas et le comte Curial, fut renversée et se brisa, et les deux derniers furent blessés. A midi, Charles X arrivait à une lieue et demie de Reims, au village de Tinqueux, où l'attendaient les ducs d'Orléans et de Bourbon, les officiers de sa maison civile et militaire, les autorités de Reims, la légion de la garde nationale à cheval de Paris, etc. Il monta dans la voiture de gala, dite voiture du sacre, où le Dauphin et les ducs d'Orléans et de Bourbon prirent place à côté de lui. Le cortège se mit ensuite en marche. De Tinqueux à Reims, le carrosse royal, tout étincelant de dorures, passa sous une longue voûte d'arcs de triomphe ornés de banderoles et de feuillage. Depuis la porte de la ville jusqu'à la cathédrale, des fleurs jonchaient le sable qui recouvrait le sol ; toutes les maisons étaient tendues de tapis et de guirlandes ; à toutes les fenêtres, à tous les balcons, sur tous les toits, d'innombrables spectateurs poussaient des acclamations ; le cortège s'avançait au son de toutes les cloches de la ville, et au bruit d'une salve d'artillerie de cent et un coups de canon. Le roi fut reçu sous le dais à la porte de l'église métropolitaine par l'archevêque de Reims vêtu pontificalement et accompagné de ses suffragants, les évêques de Soissons, de Beauvais, de Châlons et d'Amiens. L'archevêque présenta l'eau bénite et l'encens au souverain, qui s'agenouilla sur un carreau, baisa le livre des Évangiles, puis fut conduit processionnellement dans le sanctuaire. Son prie-Dieu était placé à quinze pieds de l'autel, sur une estrade que recouvrait un dais magnifique suspendu à la voûte de la cathédrale.

La Dauphine s'était rendue dans sa tribune, avec la duchesse de Berry, et les princesses du sang. L'archevêque entonna les vêpres. Les

vêpres finies, le cardinal de la Fare monta en chaire, et prononça un sermon où il dit :

Dieu de Clovis, s'il est ici-bas un spectacle capable d'intéresser Votre Majesté infinie, ne serait-ce pas celui qui, dans cette solennité, fixe l'attention universelle, appelle et réunit tous les vœux ? Pourraient-ils, confondus avec la multitude des évènements humains, s'ensevelir et se perdre dans les annales éternelles, ces jours saintement privilégiés où le héros de Tolbiac, et treize siècles après lui, le soixante-cinquième des rois ses successeurs, sont venus dans le même temple recevoir la même consécration ? A quoi donc, grand Dieu ! si ce n'est à la persévérance de vos immuables décrets, attribuer sur cette terre, toujours si mobile et toujours si changeante, le don surnaturel d'une durée qui tient du prodige ?

Le cardinal couvrait de louanges non seulement le roi, mais le Dauphin, la Dauphine, la duchesse de Berry, le duc de Bordeaux. Il s'écriait :

Que constamment heureux comme roi, Charles X le soit constamment comme père !

Que ses regards paternels voient toujours auprès de lui briller d'un éclat que rien n'altère cette famille si précieuse, l'ornement de sa cour, le charme de sa vie, l'avenir de la France !

Cet illustre Dauphin, terreur du génie du mal, vengeur rapide de la majesté des rois, héros conquérant et pacificateur !

Cette princesse magnanime, image vivante de la charité céleste, providence visible de l'infortune, modèle d'héroïsme comme de vertu !

Cette mère admirable de l'enfant du miracle, qui rendit l'espoir à la nation consternée, l'étonna par son courage, la captive par sa bonté !

Ce tendre rejeton de la première tige des lis, qui fut avant de naître l'objet de tant de vœux, et qui l'est aujourd'hui de tant d'espérance !

Le prince de l'Église termina ainsi son discours, au milieu de l'émotion générale :

Fasse, Seigneur, votre volonté protectrice que si l'excès des maux a dépassé

nos pressentiments et nos craintes, la réalité des biens surpasse, à son tour, nos souhaits et nos espérances !

Daigne le secours permanent de votre grâce conduire par un chemin non interrompu de prospérités, et amener au bonheur qui n'aura plus ni vicissitude ni fin, notre roi, votre adorateur sincère, et son peuple, qui, sous ses lois, sera plus que jamais religieux et fidèle.

Après le sermon, l'archevêque entonna le *Te Deum*, que Charles X entendit debout. Puis, après avoir baisé l'autel et un reliquaire, où se trouvait un morceau de la vraie croix, le souverain se rendit à ses appartements, dans le palais archiépiscopal.

Ainsi se passa la veille du sacre. Le même jour, M. de Châteaubriand écrivait :

Reims, samedi, veille du sacre, j'ai vu entrer le roi ; j'ai vu passer les carrosses dorés du monarque qui naguère n'avait pas une monture ; j'ai vu rouler ces voitures pleines de courtisans qui n'ont pas su défendre leur maître. Cette tourbe est allée à l'église chanter le *Te Deum*, et moi je suis allé voir une ruine romaine et me promener seul dans un bois d'ormeaux, appelé le *Bois d'Amour*. J'entendais de loin la jubilation des cloches ; je regardais les tours de la cathédrale témoins séculaires de cette cérémonie toujours la même, et pourtant si diverse par l'histoire, le temps, les idées, les mœurs, les usages et les coutumes. La monarchie a péri, et la cathédrale a été pendant quelque temps changée en écurie. Charles X, qui la revoit aujourd'hui, se souvient-il qu'il a vu Louis XVI recevoir l'onction aux mêmes lieux où il va la recevoir à son tour ? Croira-t-il qu'un sacre met à l'abri du malheur ! Il n'y a plus de main assez vertueuse pour guérir les écrouelles, plus de sainte ampoule assez salutaire pour rendre les rois inviolables.

Telles étaient les dispositions d'esprit du grand écrivain, toujours content de lui-même et mécontent des autres. La foule des royalistes, loin de se montrer sceptique et morose comme lui, allait assister dans un tout autre sentiment à la solennité du lendemain. Elle était de longue date toute préparée à l'enthousiasme, et attendait avec une impatience mêlée de respect l'aurore du jour qui allait se lever.

Sacre de Charles X

1 Mr Sevre, garde de la manche.
2 Le Duc de Crussol, aide de camp du roi.
3 Le Maréchal Moncey, duc de Conéglano, représentant le Connétable.
4 Le Duc de Fitz-James, 1er Aide de camp du roi.
5 Le Duc de Maille, 1er Aide de camp du roi.
6 Le Duc d'Uzès, représentant le Gd Maître de France.
7 Le Marquis de Boisselin.
8 Le Bon de St Félix.
9 Le Mte de Dreux Brézé, 6e Mre des cérémonies de Fce
10 Le Vicomte Dambray, Chancel. de France
11 Le Duc d'Avaray
12 Le Prce de Talleyrand.
13 Le Marquis de Rochemore
14 La Duchesse d'Angoulême (Dauphine)
15 La Duchesse de Berry (Madame)
16 Le Duc de Bordeaux
17 La Duchesse d'Orléans
18 Mademoiselle d'Orléans.
19 Le Cte de Latil, Archevêque de Reims.
20 Le Duc d'Orléans.

...e Reims. 29 Mai 1825.

...IMILE

Le Prince de Condé
Le Duc d'Angoulême (Dauphin)
Charles X
Le Duc d'Havré et de Croy
Le Maréchal Victor, Duc de Bellune.
Le Bon de Clandèves
Le Marquis de Rivière.

28 Le Duc de Mortemart
29 Le Vic^te de Latour Maubourg
30 Le Duc d'Aumont
31 Le Duc de Clermont Tonnère, Card^al Archevêq de Toulouse
32 Le Cardinal duc de La Fare
33 Le Prince Jules de Polignac
34 Le Maréchal Marquis de Lauriston.

35 Le Comte de Cossé Brissac.
36 Le Maréchal Comte Jourdan.
37 Le Vicomte de La Rochefoucault.
38 Le Maréchal Mortier Duc de Trevise.
39 Le Maréchal Soult Duc de Dalmatie.

XIV

LE SACRE

Le dimanche 29 mai 1825, la ville de Reims présentait, même avant l'aurore, une animation extraordinaire. Dès quatre heures du matin, les équipages circulaient dans les rues, et, une heure après, les personnes munies de billets se dirigeaient vers la cathédrale, les hommes en uniforme ou en habit de cour, les femmes en grande toilette. Le ciel était pur et le temps frais.

Écoutons un témoin oculaire, le comte d'Haussonville, le futur membre de l'Académie française :

Est-il besoin de dire que la compétition avait été ardente, parmi les femmes du plus haut rang, pour obtenir accès dans les tribunes de la cathédrale qui, n'ayant pas été réservées pour les dignitaires en exercice, pouvaient recevoir un petit nombre d'heureuses privilégiées? Tel était l'empressement de ce bataillon féminin pour monter à l'assaut des places d'où elles pourraient voir et être vues que, dès six heures du matin, lorsque je me présentai sous le porche gothique, qu'on avait bâti en planches peintes devant la cathédrale, je les trouvai déjà arrivées et sous les armes. Elles étaient en robe de cour, à queue, portant toutes, selon l'étiquette, pour coiffures uniformes, des touffes de dentelles passées dans leurs cheveux (ce qu'on appelait des barbes), et qui retombaient de là sur leurs gorges et leurs épaules consciencieusement décolletées. Pour une fraîche matinée de mai, c'était un costume un peu léger; elles tremblaient de froid. En vain montraient-elles leurs billets et déclinaient-elles, pour entrer, leurs titres et qualités; le grenadier de la garde royale chargé de maintenir la consigne jusqu'à l'heure de l'ou-

verture des portes, se promenait impassible devant tant de jolies solliciteuses, parmi lesquelles je me souviens d'avoir remarqué la comtesse de Choiseul, sa sœur la marquise de Crillon, la comtesse de Bourbon-Busset, etc., etc... Il avait ordre de ses chefs de ne laisser pénétrer personne, et personne ne pénétrerait.

Enfin, les portes s'ouvrirent. A six heures un quart, toutes les tribunes étaient remplies. Les souverains étrangers avaient résolu de se faire représenter au sacre par des ambassadeurs extraordinaires : le roi d'Espagne par le duc de Villa-Hermosa, l'empereur d'Autriche par le prince Esterhazy, le roi d'Angleterre par le duc de Northumberland, l'empereur de Russie par le prince Wolkonski, le roi de Prusse par le général de Zastrow. On montrait ces divers personnages, ainsi que Sidi-Mahmoud, ambassadeur du bey de Tunis. On admirait les riches toilettes et les bijoux éblouissants des dames de la cour. Tous les yeux se fixaient sur la tribune où se trouvaient la Dauphine, la duchesse de Berry, la duchesse et Mademoiselle d'Orléans, toutes quatre resplendissantes de diamants. Le spectacle était magnifique. Une foule de merveilles attiraient l'attention : derrière l'autel, les vases sacrés en or, de forme antique, la couronne en diamant surmontée de la fameuse pierrerie le Régent, sur un carreau de velours fleurdelisé, les autres attributs royaux; sur le devant de l'autel le manteau royal, ouvert, n'ayant pas moins de vingt-quatre pieds de longueur; sur l'autel, en marbre vert veiné, des candélabres d'or superbes; au milieu de la croix de l'église, suspendu à la voûte, au-dessus du fauteuil et du prie-Dieu du roi, un dais immense en velours cramoisi semé de fleurs de lis d'or; dans le fond du chœur, du côté de la nef, à cent cinquante pieds environ du portail, le jubé gigantesque, avec son escalier de trente marches; sur ce jubé, le trône; tout autour, une foule d'étendards, ceux des cinq compagnies des gardes du corps du roi et le drapeau de la compagnie de ses gardes à pied, portés par des officiers supérieurs; des deux côtés de l'escalier du jubé, rangés en échelons, les drapeaux et les étendards

des régiments de la garde et de la ligne campés actuellement sous les murs de Reims; un éclairage splendide, ne faisant pas regretter le soleil, candélabres à l'entrée du chœur, grands lustres à bougies suspendus à la voûte, lustres dans les tribunes, luminaires aux piliers, un immense éblouissement.

Les cardinaux de Clermont-Tonnerre et de la Fare, précédés du chapitre métropolitain, venaient de chercher le roi à son appartement dans le palais archiépiscopal. Le grand chantre ayant frappé à la porte de la chambre royale, le grand chambellan avait dit à haute voix :

« Que demandez-vous ? » Le cardinal de Clermont-Tonnerre avait répondu :

« Charles X, que Dieu nous a donné pour roi. »

Alors les huissiers ouvrirent les portes de la Chambre. Les deux cardinaux entrèrent, et saluèrent le souverain, qui se leva de son fauteuil, salua et reçut l'eau bénite. Le cardinal de Clermont-Tonnerre récita une oraison. Le cortège se forma et traversa, dans l'ordre suivant, la grande galerie couverte qui avait été construite le long du côté droit de la cathédrale, et par laquelle on se rendait de plain-pied du palais à la basilique :

Le chapitre de la métropole; les gardes à pied ordinaires du roi; la musique; les hérauts d'armes; les aides des cérémonies; le grand maître des cérémonies marquis de Dreux-Brézé; les quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, devant porter les offrandes, savoir : le duc de Vauguyon, le vin dans un vase d'or, le duc de La Rochefoucauld, le pain d'argent, le duc de Luxembourg, le pain d'or, le duc de Gramont, les aiguières remplies de médailles d'argent; les pages du roi sur les ailes; le maréchal de Moncey, duc de Conegliano, faisant fonctions de connétable, tenant à la main son épée nue, le duc de Mortemart, capitaine-colonel des gardes à pied ordinaires du roi; le maréchal

Victor, duc de Bellune, major général de la garde royale; le maréchal marquis de Lauriston, le comte de Cossé et le duc de Polignac, nommés tous les trois par le souverain pour porter la queue de son manteau dans l'église; puis, ayant ses deux assistants, le cardinal de Clermont-Tonnerre et le cardinal de la Fare, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, le roi.

Un grand mouvement de curiosité, d'attention et de respect se produisit. Charles X venait d'entrer dans la cathédrale. Au moment où il y mettait le pied, le cardinal de la Fare dit une oraison :

O Dieu, qui savez que le genre humain ne peut subsister par sa propre vertu, accordez votre secours à Charles, votre serviteur, que vous avez mis à la tête de votre peuple, afin qu'il puisse lui-même secourir et protéger ceux qui lui sont soumis.

Voici donc Charles X dans cette basilique où, cinquante ans auparavant, le dimanche 11 juin 1775, il assistait au sacre de son frère Louis XVI. Alors il avait dix-sept ans. Ah! comme il eût été surpris si, à cette heure, on était venu lui prédire par quelle étrange, par horrible série de drames lugubres et sanglants, il en viendrait à être lui-même sacré dans cette cathédrale de Reims! Quel contraste entre les pompes religieuses du 11 juin 1775 et les échafauds sacrilèges des 21 janvier et 16 octobre 1793! Quelle différence entre le manteau du souverain et l'humble costume du captif du Temple, entre la toilette resplendissante de la reine de France et de Navarre et la robe rapiécée de la prisonnière de la Conciergerie! Quel chemin parcouru entre les hosanna des prêtres et les insultes des furies de la guillotine! Que de réflexions pouvait se faire un homme qui avait assisté aux deux sacres! Combien devait-il être ému, cet homme, s'il était le roi lui-même, le frère de Louis XVI, Charles X! Mais le 29 mai 1825, tous les cœurs se sentaient portés vers la confiance et vers la joie. Les peuples oublient

vite, et c'est à peine si quelques personnes évoquaient les souvenirs sinistres.

Le souverain apparaissait dans son premier costume : une camisole de satin blanc, avec une toque enrichie de diamants, surmontée de plumes blanches et noires. Malgré ses soixante-sept ans, Charles X avait une belle prestance, une taille élancée, une démarche presque juvénile. Les costumes d'apparat lui allaient à merveille. Il les portait avec l'élégance des hommes de l'ancienne cour. S'il avait conservé ses goûts de galanterie, il eût très aisément fait des conquêtes, avec ses vêtements magnifiques, au milieu du royal appareil. Écoutons encore le comte d'Haussonville.

A l'instant où Charles X traversa la nef, revêtu d'une robe de chambre de satin blanc, entr'ouverte par-dessus un pourpoint de même couleur et de même étoffe, un frémissement général arracha mille petits cris d'extase à mes voisines. Avec ce sentiment de bonne grâce, inné chez les femmes, et qui ne manque jamais de les ravir, comment n'auraient-elles pas applaudi à la façon royale et souverainement élégante dont Charles X portait, malgré son grand âge, ce costume assez étrange et quelque peu théâtral? Personne n'était mieux fait que lui, à défaut de qualités plus solides, pour donner bon air aux représentations extérieures d'une royauté à la fois digne et aimable.

Il est sept heures et demie du matin. La cérémonie commence. Conduit par ses deux cardinaux assistants, le roi arrive au pied de l'autel et s'y agenouille. Mgr de Latil, archevêque de Reims, debout et sans mitre, prononce cette oraison :

Dieu tout puissant, qui réglez tout ce qui est au-dessus de nous, et qui avez daigné élever au trône votre serviteur Charles, nous vous supplions de le préserver de toute adversité, de le fortifier du don de la paix ecclésiastique, et de le faire arriver, par votre grâce, aux joies d'une paix éternelle.

Le roi est ensuite conduit par les deux cardinaux au siège qui lui est préparé au milieu du sanctuaire, sous le grand dais, un peu en

avant de la première marche des degrés qui séparent le sanctuaire du chœur. A sa droite, se tiennent le Dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, ayant leurs couronnes ducales sur la tête.

Le *Veni Creator* une fois chanté, l'archevêque prend le livre des Évangiles, sur lequel il pose un morceau de la vraie croix, et le tient ouvert devant le monarque. Charles X, assis, la tête couverte, la main posée sur le livre des Évangiles et la vraie croix, prononce d'une voix forte le serment du sacre :

En présence de Dieu, je promets à mon peuple de maintenir et d'honorer notre sainte religion, comme il appartient au roi très chrétien et au fils aîné de l'Église; de rendre bonne justice à tous mes sujets; enfin de gouverner conformément aux lois du royaume et à la Charte constitutionnelle, que je jure d'observer fidèlement; qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles.

Le roi prête ensuite deux autres serments, le premier comme chef souverain et grand maître de l'ordre du Saint-Esprit, le second comme chef souverain et grand maître de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Il jure de maintenir ces ordres, sans les laisser déchoir de leurs glorieuses prérogatives. Puis, sa robe lui est ôtée par le premier gentilhomme de la chambre, et il donne sa toque au premier chambellan. Il n'est plus revêtu que de la camisole de satin rouge avec des galons d'or sur les coutures. Il s'assied. Le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, va prendre sur l'autel les bottines de velours violet semées de fleurs de lis d'or, et le prince de Talleyrand, grand chambellan, en chausse les pieds du roi.

Alors l'archevêque bénit l'épée de Charlemagne placée sur l'autel, dans son fourreau :

Exaudi, Domine, dit-il. Exaucez nos prières, Seigneur, et daignez bénir de votre main cette épée dont votre serviteur Charles vient d'être ceint, afin qu'elle

puisse lui servir à défendre et protéger les églises, les veuves et les orphelins, et tous vos serviteurs ; et que cette épée inspire la crainte et la terreur à quiconque osera tendre des pièges à notre roi ! Nous vous en prions par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'archevêque tire l'épée du fourreau, et la remet nue entre les mains du roi, qui, après l'avoir inclinée l'offre à Dieu, et la replace sur l'autel.

A la cérémonie de l'épée succède la préparation du saint chrême. L'archevêque fait ouvrir le reliquaire renfermant la sainte ampoule, qui est tirée d'un petit coffre d'or ; il en retire avec la pointe d'une aiguille d'or une parcelle, qu'il mêle avec du saint chrême sur la patène. Pendant ce temps, le chœur chante :

Le saint évêque Remi, ayant reçu du ciel ce précieux baume, sanctifia l'illustre race des Français dans les eaux de baptême, et les enrichit du don du Saint-Esprit.

Puis les deux cardinaux assistants défont les deux ouvertures faites à l'habillement du roi pour les onctions, et conduisent Sa Majesté à l'autel. Un grand tapis de velours fleurdelisé est étendu sur le devant, et l'on place dessus deux carreaux de velours l'un sur l'autre. Le roi se prosterne ayant la face contre ces carreaux. L'archevêque tenant la patène d'or du calice de saint-Remi, sur laquelle est l'onction sacrée, en prend avec le pouce, et sacre le roi, qui est à genoux.

L'archevêque procède ensuite aux sept onctions : sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur l'épaule gauche, au pli du bras droit, au pli du bras gauche, faisant, à chaque onction, le signe de la croix, et répétant sept fois : *Ungo te in regem de oleo sanctificato, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* Aidé des cardinaux assistants, il ferme ensuite les ouvertures de l'habillement du roi.

Le grand chambelllan s'avance, et met à Sa Majesté la tunique

et la dalmatique de satin violet, semées de fleurs de lis d'or, que le maître et un aide des cérémonies ont été prendre sur l'autel. Le grand chambellan place par-dessus le manteau royal de velours violet semé de fleurs de lis d'or, doublé et bordé d'hermine. Charles X, revêtu des habits royaux, se met à genoux. L'archevêque, assis et la mitre en tête, lui fait les onctions aux paumes des mains, en disant : *Un gentur manus istæ de oleo sanctificato.* Le roi reçoit ensuite les gants aspergés d'eau bénite, l'anneau, le sceptre, la main de justice.

Le Dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon s'avancent. L'archevêque, la mitre en tête, prend à deux mains sur l'autel la couronne de Charlemagne, et la tient au-dessus de la tête du roi, sans qu'elle touche. Aussitôt les trois princes y portent la main pour la soutenir. L'archevêque, ne la tenant plus que de la main gauche, dit en faisant la bénédiction de la main droite : *Coronat te Deus corona gloriæ atque justitiæ.* Après quoi, il pose la couronne sur la tête du roi, en disant : *Accipe coronam regni in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

Maintenant que le Souverain est couronné, il gravit les marches du jubé et s'asseoit sur son trône. Le religieux silence qui a été gardé jusqu'alors est interrompu par les cris de : « Vive le roi ! » qui partent de tous les points de la basilique. Les dames, dans les tribunes, agitent leurs mouchoirs. L'enthousiasme arrive au paroxysme. Les fanfares retentissent. Le peuple entre dans la cathédrale au milieu des acclamations. Trois salves de mousqueterie sont tirées par l'infanterie de la garde royale; l'artillerie y répond des remparts de la ville. Les cloches sonnent. Les hérauts d'armes distribuent des médailles frappées pour le sacre. Le peuple, qui vient de pénétrer dans la nef, se précipite pour les saisir. Les oiseleurs lâchent les oiseaux qui voltigent çà et là sous les voûtes, éblouis, effrayés par l'éclat des lustres. On chante le *Te Deum.* La grand'messe commence. A l'offertoire, le roi quitte le trône

pour se rendre à l'autel avec les offrandes. Arrivé devant l'autel, il remet son sceptre au maréchal Soult, duc de Dalmatie, sa main de justice au maréchal Mortier, duc de Trévise. Puis, après avoir successivement présenté les offrandes, c'est-à-dire le vin dans un vase d'or, le pain d'argent, le pain d'or et les médailles, il reprend son sceptre et sa main de justice et retourne à son trône.

Après les bénédictions, le grand aumônier va prendre le baiser de paix de l'archevêque, et ensuite va le donner au roi. Le Dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, ayant quitté leurs couronnes ducales, viennent le recevoir du souverain.

Après le *Domine salvum fac regem,* Charles X redescend du trône et retourne à l'autel. Il y ôte sa couronne et se rend derrière l'autel, à son confessionnal où il reste trois minutes. Pendant ce temps, on prépare la sainte table, dont la nappe est tenue d'un côté par l'évêque d'Hermopolis, premier aumonier du roi, et de l'autre par le grand aumônier. Charles X vient se mettre à genoux sur un carreau, devant la sainte table, que le Dauphin et le duc d'Orléans soutiennent. Le roi communie sous les deux espèces. Toute l'assemblée est agenouillée. La grande couronne de Charlemagne est remise au maréchal Jourdan, qui la porte devant le souverain. L'archevêque pose alors la couronne de diamants sur la tête du roi, qui reprend son sceptre et sa main de justice, pendant que le chœur entonne le psaume *Exaudiat*, et retourne avec son cortège au palais archiépiscopal, en traversant l'église et la galerie couverte. Il est onze heures et demie du matin. La cérémonie du sacre est finie. Elle a duré quatre heures.

Arrivé dans ses appartements, Charles X remet le sceptre au maréchal Soult, la main de justice au maréchal Mortier. La chemise et les gants qui ont touché à la sainte onction doivent être brûlés. Les grands officiers de la couronne conduisent ensuite le monarque au festin royal, dans la grande salle de l'archevêché. Il y mange sous un

dais avec le Dauphin, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, qui gardent pendant le repas leur couronne ducale en or, tandis que lui-même a sur la tête la couronne de diamants.

Les insignes royaux ont été déposés sur la table, qui est servie par les grands officiers et officiers de l'hôtel. Les maréchaux de France se tiennent debout devant le souverain, prêts à reprendre les insignes déposés sur la table royale. Autour sont cinq autres tables où prennent place les membres du corps diplomatique, les pairs de France, les députés, les cardinaux, archevêques et évêques. Le festin royal dure une demi-heure au son de la musique militaire. Le soir, la ville de Reims est entièrement illuminée.

XV

LA FIN DU SÉJOUR A REIMS

Après le sacre, Charles X passa encore à Reims les journées du 30 et 31 mai. C'est le 30 mai que fut célébrée dans la cathédrale, la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit. L'intérieur de la basilique présentait le même aspect que la veille. A une heure de l'après-midi, la marche processionnelle de l'ordre se fit ainsi, par la galerie couverte : l'huissier, — le héraut, — le marquis d'Aguesseau, grand maître des cérémonies de l'ordre, ayant à sa droite le comte Desèze, commandeur grand trésorier, à sa gauche le marquis de Villedeuil, commandeur secrétaire ; — le chancelier ; — deux colonnes de chevaliers du Saint-Esprit. Colonne de droite : le vicomte de Chateaubriand, le duc de San-Carlos, le prince de Castelcicala, le vicomte Laîné, le marquis de Caraman, le marquis Dessole, maréchal marquis de Viomesnil, le duc d'Avaray, le maréchal duc de Raguse, le maréchal duc de Tarente, le maréchal duc de Conegliano, le duc de Lévis, le duc de Duras, le duc d'Aumont, le duc de Luxembourg, le prince de Hohenlohe, le duc de la Vauguyon. Colonne de gauche : le marquis de Talaru, le duc de Doudeauville, le comte de Villèle, le maréchal marquis de Lauriston, le comte Charles de Damas, le baron Pasquier, le duc de Blacas d'Aulps, le marquis de Rivière, le marquis de Latour-Maubourg, le duc Decazes, le maréchal duc de Reggio, le duc de Dalberg, le prince de Poix, le duc de Gramont, le prince de Talleyrand, le duc de La Rochefoucauld,

Venaient ensuite le duc de Bourbon, le duc d'Orléans, le Dauphin, le roi.

Les vêtements du monarque, composés d'une étoffe d'argent, étaient recouverts du manteau de l'ordre en velours noir, doublé de soie verte et broché d'or. Sa coiffure était une toque également en velours noir, surmontée d'une aigrette de héron. Les chevaliers de l'ordre avaient leur manteau avec le Saint-Esprit en paillette d'argent sur l'épaule, le grand collier, la toque couverte de plumes blanches ; les revers de leur manteau, retroussés par-devant, étaient de velours vert semé de flammes d'or. Ils firent leur entrée dans la cathédrale sur deux colonnes qui se déployèrent de chaque côté de l'autel. Le roi, qui marchait après eux, s'assit sur un trône dans le chœur, et ils se rangèrent dans leurs stalles à droite et à gauche. Les princesses occupaient la même tribune que la veille. Le clergé chanta les vêpres. Puis les deux colonnes se rangèrent sur une double ligne parallèle et la cérémonie commença. Ce fut une longue série de révérences. Le roi fit vingt salutations à lui seul, onze avant les vêpres, neuf après. On débuta par la réception des commandeurs ecclésiastiques, et celle des laïcs vint ensuite.

La solennité parut moins imposante que celle du sacre. Le comte d'Haussonville en fit ainsi la remarque : « L'appareil militaire de tant de maréchaux et de généraux revêtus de brillants uniformes, la pompe des cérémonies qu'accompagnaient les sons lents et majestueux de l'orgue emplissant la vaste nef de l'Église, avaient parfaitement réussi, la veille, à sauver pour les assistants et pour moi en particulier, ce qu'il y avait d'un peu suranné dans l'observation minutieuse d'un rituel qui remontait jusqu'au moyen âge. Je me sentis, au contraire, plus surpris qu'édifié par le caractère semi-religieux, semi-mondain, mais bien plus mondain que religieux du spectacle que j'eus le lendemain sous les yeux. La plupart de ces messieurs m'étaient connus. Je les

avais presque tous rencontrés dans les salons de ma mère et de ma grand'mère. Je n'avais même pas été insensible au bon air que leur donnait, porté sous le frac, dans l'habitude de la vie, ou, dans les grandes occasions, par-dessus un habit chamarré d'or et d'étincelantes décorations, le cordon bleu, objet de l'ambition traditionnelle des personnages les plus en faveur à la cour; mais je ne leur trouvais plus qu'une figure empruntée en les voyant rangés gravement dans des stalles de chanoines, revêtus d'un costume qui n'était d'aucune époque, affublés de longs manteaux aux couleurs bariolées, et suivant d'un air distrait les phases d'un office dont ils avaient si peu l'habitude, qu'il leur arrivait le plus souvent de s'asseoir, de se relever ou de s'agenouiller à contre-temps. »

Les réceptions se faisaient ainsi: le héraut d'armes de l'ordre appelait, par fournée de quatre, les récipiendaires de chaque colonne, et les conduisait au milieu du sanctuaire. Là, les quatre chevaliers, rangés de front, saluaient ensemble, d'abord l'autel, puis le souverain. Ces salutations faites, ils s'avançaient sur une seule ligne vers le trône, et, après une seconde révérence au roi, ils s'agenouillaient, posaient la main droite sur le livre des Évangiles étendu sur les genoux du monarque et prêtaient serment. Le roi décorait alors chacun d'eux de sa propre main. Il passait sur les habits, de droite à gauche, en bandoulière, le cordon bleu avec la croix d'or suspendue en bas, plaçait le collier sur le manteau, et remettait un livre d'heures et un dizain à chaque récipiendaire, qui lui baisait la main, se relevait et revenait à son rang.

Par une curieuse coïncidence, M. de Chateaubriand et M. de Villèle, ces deux adversaires acharnés, faisaient partie l'un de la colonne de droite, l'autre de la colonne de gauche, et le héraut d'armes de l'ordre les appela tous deux en même temps au pied du trône. Écoutons l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe:*

Je me trouvai à genoux aux pieds du roi, dans le moment que M. de Villèle prêtait son serment. J'échangeai deux ou trois mots de politesse avec mon compagnon de chevalerie, à propos de quelque plume détachée de mon chapeau. Nous quittâmes les genoux du prince, et tout fut fini. Le roi, ayant eu de la peine à ôter ses gants pour prendre mes mains entre les siennes, m'avait dit en riant : « Chat ganté ne prend point de souris. » On avait cru qu'il m'avait parlé longtemps, et le bruit de ma faveur naissante s'était répandu. Il est probable que Charles X, s'imaginant que l'archevêque m'avait entretenu de sa bonne volonté, attendait de moi un mot de remerciement, et qu'il fut choqué de mon silence.

La cérémonie de la réception des chevaliers une fois finie, le roi quitta son trône du sanctuaire, et alla s'asseoir sur son trône du chœur, après avoir fait les révérences. On chanta ensuite les complies. Puis tous les membres de l'ordre reconduisirent le monarque dans ses appartements de la même manière et avec le même appareil qu'il avait été amené dans la cathédrale.

Après la cérémonie, Charles X tint un chapitre de l'ordre, dans lequel il nomma vingt et un cordons bleus : les duc d'Uzès, de Chevreuse, de Brissac, de Mortemart, de Fitz-James, de Lorges, de Polignac, de Maillé, de Castries, de Narbonne, le maréchal comte Jourdan, le maréchal duc de Dalmatie, le maréchal duc de Trévise, les sieurs marquis de la Suze, marquis de Brézé, marquis de Pastoret, comte de la Ferronnays, vicomte d'Agoult, marquis d'Autichamp, Ravez, comte Juste de Noailles. Par ordonnance du même jour, il nomma ducs le comte Charles de Damas, le comte d'Escars et le marquis de Rivière.

Le lendemain 31 mai, le roi, après avoir entendu la messe dans ses appartements, sortit à dix heures du palais archiépiscopal avec un brillant cortège. Précédé par les hussards de la garde, ainsi que par les pages, et suivi par un nombreux état-major, il était en uniforme d'officier général, sur un cheval blanc, dont la selle de velours écarlate était ornée de broderies et de crépines en or. Il avait à sa droite

le Dauphin sur un cheval blanc, et le duc de Bourbon sur un cheval bai; à sa gauche, le duc d'Orléans, qui portait l'uniforme de colonel général des hussards, et montait un cheval gris pommelé. A la suite du cortège venait une voiture découverte, où l'on voyait dans le fond la Dauphine ayant à sa gauche la duchesse de Berry et, sur le devant, la duchesse d'Orléans et Mlle d'Orléans sa belle-sœur. On se dirigea, au milieu d'une foule immense, vers l'hôpital de Saint-Marcoul. Quand il y fut arrivé, Charles X descendit de cheval et alla faire sa prière dans la chapelle. Puis il monta dans les salles où cent vingt et un scrofuleux se trouvaient réunis. Il les toucha, en leur faisant avec le doigt une croix sur le front, pendant que le premier médecin tenait leur tête, et le capitaine des gardes leur main. Le roi dit à chacun : « Dieu te guérisse! Le roi te touche! » Il remercia ensuite les sœurs qui dirigeaient l'hôpital, pour tous les soins qu'elles apportaient au soulagement de l'humanité souffrante. Les pieuses sœurs s'agenouillèrent aux pieds du souverain, et lui demandèrent sa bénédiction, suivant l'antique usage. Le roi la leur donna, et leur permit de lui baiser la main. Ces saintes femmes pleuraient de joie.

Charles X, toujours suivi de son cortège, se rendit ensuite à l'abbaye de Saint-Remi, qui date de la fin du onzième siècle, et fit ses dévotions sur le tombeau du saint, dont la châsse avait été découverte. Puis il remonta à cheval, et alla passer la revue des troupes du camp de Saint-Léonard installé sous les murs de la plaine, dans une vaste plaine, le long de la rivière de la Vesle, à droite de la route de Châlons. Au milieu de cette plaine s'élevait un tertre de gazon au-dessus duquel on avait placé le portrait du roi; en bas, sur un fond de sable, on lisait cette inscription tracée en bleuets et en marguerites :

Un instant dans le camp, et toujours dans nos cœurs.

Non loin de là, on avait élevé un autel sous une tente devant la

tente royale. Toute la route de Châlons, en face du front de bataille était couverte d'une foule innombrable qui poussait des acclamations. Charles X était accompagné des princes et d'un brillant état-major. La voiture des princesses le suivait. Il distribua lui-même aux officiers, sous-officiers et soldats, les croix de la Légion d'honneur, qu'il leur avait accordées. La revue, qui fut magnifique, dura de midi à trois heures. Avant de rentrer au palais archiépiscopal, le souverain visita le bazar établi au milieu des promenades de la ville. Il descendit de cheval et les princesses descendirent de voiture, afin de parcourir les boutiques. Dans le fond du bazar, qui formait un cirque, paraissait un portrait du roi; au-dessus on lisait ces vers :

La douce paix répand tous les biens à la fois;
L'olivier fut toujours le laurier des bons rois.

Et au-dessous ceux-ci :

Sa bouche dit toujours, d'accord avec son cœur,
Le mot qui réjouit ou le mot qui console;
Son regard promet le bonheur,
Et son règne tiendra parole.

A cinq heures, le cortège, qui était parti à dix heures du matin, rentrait au palais archiépiscopal. Pendant les quatre nuits que Charles X passa à Reims, toutes les rues de la ville furent illuminées. Il faisait beau; et, à la lueur des lampions, on voyait confondus au milieu de la foule qui circulait, les généraux, les officiers de la maison du roi, les personnages de la cour en grand uniforme. Charles X partit de Reims dans la matinée du 1er juin, et la ville, après quelques jours de pompe et d'éblouissement, reprit son calme accoutumé. Les choses s'étaient très bien passées, et le monarque avait lieu d'être pleinement satisfait.

Les poètes avaient accordé leur lyre. Barthélemy lui-même, futur auteur de la *Némésis*, célébrait en vers enthousiastes la solennité mo-

narchique et religieuse. Lamartine, futur fondateur de la seconde République, publiait le *Chant du Sacre ou la Veillée des Armes;* il y disait :

Au nom du seul puissant, du seul saint, du seul sage,
Dont l'espace et le temps sont le vaste héritage,
Dont le regard s'étend à tout siècle, à tout lieu !
Sois sacré ! tu deviens par ce royal mystère
Le maître de la terre,
Le serviteur de Dieu !

Règne ! juge ! combats ! venge ! punis ! pardonne !
Conduis ! règle ! soutiens ! commande ! impose ! ordonne !
Par la vertu d'en haut sois couronné ! sois roi !
Ta main, dès cet instant, peut frapper, peut absoudre,
Ton regard est la foudre,
Ta parole est la loi !

Victor Hugo, future idole de la démocratie, entonnait le plus dithyrambique des chants, et le terminait par cette prière :

O Dieu ! garde à jamais ce roi qu'un peuple adore !
Romps de ses ennemis les flèches et les dards,
Qu'ils viennent du couchant, qu'ils viennent de l'aurore,
Sur des coursiers ou sur des chars !

Charles, comme au Sina, t'a pu voir face à face !
Du moins qu'un long bonheur efface
Ses bien longues adversités !
Qu'ici-bas des élus il ait l'habit de fête !
Prête à son front royal deux rayons de la tête
Mets deux anges à ses côtés !

Toutefois, dans ce concert d'enthousiasme, on entendait déjà quelques notes discordantes. Béranger faisait circuler sa chanson ironique *le Sacre de Charles le Simple*, où il disait :

Chamarré de vieux oripeaux,
Ce roi, grand avaleur d'impôts,

Marche entouré de ses fidèles,
Qui tous, en des temps moins heureux,
Ont suivi les drapeaux rebelles
D'un usurpateur généreux.

Un milliard les met en haleine :
C'est peu pour la fidélité...

Quant à Châteaubriand, le plus illustre des écrivains royalistes, voici en quels termes, il devait terminer son chapitre des *Mémoires d'outre-tombe* :

Ainsi j'ai assisté au dernier sacre des successeurs de Clovis; je l'avais déterminé par les pages où j'avais sollicité ce sacre, et dépeint dans ma brochure : *Le roi est mort, vive le roi!* Ce n'est pas que j'eusse la moindre foi à la cérémonie; mais, comme tout manquait à la légitimité, il fallait, pour la soutenir, user de tout, vaille que vaille.

XVI

LA RENTRÉE A PARIS

Charles X fit solennellement sa rentrée à Paris le 6 juin 1825. Au dire du *Moniteur*, Paris était partagé entre le vif désir de voir arriver le jour de l'entrée du roi et la crainte qu'un temps constamment pluvieux ne nuisît à l'éclat de cette pompe royale. On avait dressé à la barrière de la Villette, des amphithéâtres et un arc de triomphe. Les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux blancs aux armes du souverain, avec l'inscription : « Vive Charles ! Vive notre roi bien-aimé ! » La rue Saint-Denis, la rue du Roule, la rue Saint-Honoré offraient un spectacle pittoresque. Les marchands de ces rues commerçantes avaient converti les façades de leurs maisons en exposition des riches tissus que leurs magasins renfermaient, et le cortège devait ainsi traverser une sorte de bazar. Quel dommage si la pluie allait nuire à tant de beaux préparatifs ! Par un bonheur dont on entendait chacun se féliciter, le temps cessa, dès le matin, d'offrir de tristes présages, et un négociant de la rue de Saint-Denis inscrivit sur son balcon ces deux vers célèbres :

Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane,
Divisum impérium cum Jove Cæsar habet.

A une heure de l'après midi, une salve de cent un coups de canon annonça l'arrivée du monarque à la barrière de la Villette. Le préfet

de la Seine lui adressa une allocution, en lui présentant les clefs de la ville. Le roi répondit : « J'éprouve une grande satisfaction en rentrant dans ces murs. C'est toujours avec une vive émotion que je me rappelle la réception qui me fut faite, il y a onze ans, lorsque j'y précédai le roi mon frère. J'y reviens ayant reçu l'onction sainte qui m'a donné de nouvelles forces. Je les consacrerai toutes, et tout ce que j'ai de vie, et tous mes moyens, au bonheur de la France. C'est ma ferme résolution, Messieurs, et je vous en donne l'assurance. »

Le cortège se mit ensuite en marche. Il était formé par un escadron de gendarmerie, plusieurs escadrons de lanciers et de cuirassiers de la garde royale, la garde nationale à cheval de Paris, l'état-major de la place et de la première division militaire, un nombreux groupe d'officiers généraux et d'officiers supérieurs. Le roi apparaissait dans la voiture du sacre, ayant à sa gauche la Dauphine, en face de lui le Dauphin, qui avait à sa droite la duchesse de Berry.

Le comte d'Haussonville a écrit au sujet de cette entrée :

J'étais dans le cortège; et comme l'état-major de la garde nationale suivait d'assez près le carrosse royal, j'eus l'occasion d'observer combien, à la porte de la Villette, où était dressé un arc de triomphe, l'accueil demeura au-dessous de ce qu'on avait espéré. De malveillance, il n'y en avait pas trace, au moins en apparence. Des groupes, évidemment soldés, poussèrent, après le discours du préfet de Paris et la réponse du roi, des vivats demeurés sans écho. Quand nous approchâmes des boulevards, le public se réchauffa un peu. Les fenêtres étaient garnies de femmes, dont la plupart agitaient leurs mouchoirs en guise de bienvenue. Autour de Notre-Dame, où le cortège se rendit avant de gagner les Tuileries, la foule était énorme derrière la haie des soldats chargés de la contenir. Ses propos n'avaient rien de fâcheux, mais rien non plus d'ému ni de sympathique. La magnificence des équipages et des costumes, la beauté des uniformes militaires, en particulier ceux des corps d'élite, tels que les Cent-Suisses et les gardes du corps, en faisaient tous les frais. Les spectateurs cherchaient à deviner, et se nommaient les uns aux autres les personnages marquants.

Pendant le trajet, le roi reçut des bouquets qui lui furent offerts par les forts et les dames de la Halle, ainsi que par les charbonniers et par diverses corporations d'ouvriers précédées de leurs drapeaux. A son entrée dans la cathédrale, il fut complimenté par l'archevêque de Paris, à la tête du clergé. On chanta un *Te Deum* et l'on joua la *Marche du Sacre*, de Lesueur. Puis le roi remonta dans son carrosse et se dirigea vers les Tuileries.

A mesure que le cortège se rapprochait du château, l'accueil devenait de plus en plus chaleureux. Les balcons de beaucoup de maisons étaient pavoisés. Des femmes de la cour, en riches toilettes, jetaient des fleurs et des bouquets sur le passage du souverain. Écoutons encore le comte d'Haussonville :

La bonne grâce infatigable avec laquelle le roi rendait les saluts de la foule, et par des gestes pleins de bonhomie et d'affabilité répondait aux cris enthousiastes des personnes qu'il reconnaissait sur son passage, avait, de quart d'heure en quart d'heure, ajouté à son succès personnel. Somme toute, lorsque, le 6 juin 1825, au soir, il descendait de la magnifique voiture du sacre pour monter l'escalier du palais de ses pères, Charles X avait tout lieu d'être content de sa journée, et je doute que, parmi les nombreux témoins de tant de fêtes splendides, qui, à Paris et à Reims, venaient de se succéder sans interruption, il y en eût beaucoup qui n'eussent pas été étrangement surpris, si on leur avait annoncé quelle catastrophe devait, au bout de cinq ans seulement, mettre fin à un règne qui avait été inauguré sous les plus heureux auspices.

Le 8 juin, la ville de Paris offrit au roi une fête, où il y eut huit mille invités. Le souverain fit son entrée, ayant à sa droite la Dauphine, et à sa gauche la duchesse de Berry, qui ouvrit le bal. On chanta une cantate dont les paroles étaient d'Alexandre Soumet, la musique de Lesueur. La strophe suivante donne l'idée du diapason de la flatterie :

O triomphe, ô divin mystère !
Jour sublime, don précieux !

Toutes les grandeurs de la terre
Trouvaient un appui dans les cieux,
La colombe blanche et mystique,
Sous l'azur du dôme gothique,
Suspendait son vol immortel,
Et, comme dans les premiers âges,
Pour marquer la fin des orages,
Apportait un lis sur l'autel.

Le 10 juin, le roi se rendit à l'Opéra, avec le Dauphin, la Dauphine et la duchesse de Berry. Le fond de la scène s'ouvrit, et laissa voir, dans un immense lointain, les figures des rois de France les plus illustres; à la dernière ligne de la perspective apparaissaient la statue d'Henri IV, Paris, ses monuments, le Louvre.

Le 19 juin, Charles X, toujours accompagné par la famille royale, se rendit au Théâtre-Italien. On jouait : *il Viaggio a Reims. Le Moniteur* dit, à propos de cet ouvrage :

C'est un opéra dans un cadre qui, sous les formes de l'*opéra-buffa*, offre quelques idées qui ne sont pas dénuées de comique, et dans lequel, un juste hommage d'amour et de respect est quelquefois présenté avec un art que le goût français ne pourrait désavouer. L'auteur, M. Balocchi, a eu la louable idée d'introduire des personnages de toutes les nations de l'Europe, s'associant à des Français dans leurs vœux pour la prospérité de notre pays et pour le bonheur de l'auguste famille qui nous gouverne. Le compositeur est M. Rossini. Les morceaux sont dignes de la réputation de ce maître célèbre. Mme Pasta a déployé toutes les ressources de son admirable talent. Des bouquets, uniformément composés de lis et de roses, avaient été distribués aux dames. Sur la façade de la salle on lisait, en caractères de feu, cette inscription : *Al munificentissimo re Carlo Decimo protettore delle belle arti. Viva il re!*

Il y eut une interminable série de fêtes : banquets, réjouissances publiques, réceptions, bals à la cour, chez les ministres, chez les ambassadeurs étrangers, représentations théâtrales retraçant des épisodes du sacre. Les villes des départements imitaient l'exemple donné par

Paris. Tout ce mouvement faisait aller le commerce, et la France paraissait heureuse. Mais, pour un observateur perspicace, il était évident que les pompes du sacre et les fêtes qui le suivirent plaisaient plus aux gens de cour qu'à la bourgeoisie. Le comte d'Haussonville, que nous allons encore citer, a dit, à propos de la noblesse d'alors :

J'avais le sentiment, — élevé comme je l'avais été en plein collège, et déjà muni d'une sorte de précoce expérience, fruit précieux de l'éducation publique, — que c'était là un monde un peu à part. J'étais instinctivement frappé combien les préoccupations des personnes avec lesquelles je passais alors mon temps, étaient d'une nature particulière, spéciale pour ainsi dire à leur classe, non point opposée, ce serait trop dire, mais, à coup sûr, un peu étrangère aux grands courants ayant prise sur l'opinion de leurs contemporains. Elles avaient leur manière d'aimer le roi et leur pays qui n'était ni très compréhensible, ni même peut-être très acceptable pour les masses populaires et les classes bourgeoises, qui étaient dès lors portées à rester froides ou à devenir ombrageuses, en présence de certaines manifestations d'un royalisme outré, dont les signes extérieurs n'étaient pas toujours, à cette époque, parfaitement circonspects.

Pour quiconque regardait attentivement l'horizon, quelques petits points noirs apparaissaient déjà dans l'éclatant azur du ciel. Les luttes des classes rivales de la société française existaient à l'état latent. Le drapeau blanc n'avait pas fait oublier le drapeau tricolore. Charles X, sacré par un archevêque, n'effaçait pas le souvenir de Napoléon couronné par un pape, et, sous la France royaliste, perçaient déjà la France bonapartiste et la France révolutionnaire.

XVII

LE JUBILÉ DE 1826

La qualité dominante de Charles X, sa piété, était celle qui allait être le plus exploitée contre lui. Cette piété n'avait pourtant rien de morose, rien d'hypocrite, rien de fanatique, et il ne s'y mêlait aucune idée d'intolérance ou de persécution. La conviction et le sentiment s'accordaient, dans le cœur du roi, pour lui inspirer une foi profonde C'est en 1803, devant le lit de mort d'une femme aimée, qu'il avait juré de renoncer à l'amour terrestre pour l'amour divin, et, depuis lors, il avait tenu son serment. La femme qui fit cette conversion était la belle-sœur de la duchesse de Polignac; elle s'appelait Louise d'Esparbès, vicomtesse de Polastron. La duchesse de Gontaut a raconté dans ses *Mémoires* inédits la scène touchante et pathétique des adieux suprêmes de cette femme charmante et de Charles X, alors Monsieur, comte d'Artois. C'était en Angleterre, pendant l'émigration. La vicomtesse de Polastron allait mourir de la poitrine, et l'approche de sa fin ranimait en elle toute la piété de son enfance. Un saint prêtre, l'abbé de Latil, exigea que le prince s'éloignât. « Je supplie, Monseigneur, lui dit-il, d'aller à la campagne; il reverra encore la pauvre pénitente; elle le désire elle-même, ayant un seul mot à lui dire, une grâce à lui demander; mais ce ne pourra être qu'à l'article de la mort. »

Le prince, qui, même au temps de ses plus grandes erreurs, n'avait jamais cessé d'honorer et d'aimer la religion, obéit à l'ordre du prêtre.

Il attendait, dans de cruelles angoisses, l'heure où on lui permettrait de revenir. On ne l'y autorisa qu'au moment même de l'agonie. Écoutons la duchesse de Gontaut :

On ouvrit les portes du salon; Monsieur n'osait approcher; j'étais près de la mourante; je tenais sa main, elle tremblait. Elle aperçoit Monsieur; il veut s'élancer. « N'approchez pas! » dit l'abbé d'une voix forte. Monsieur n'osa plus franchir le seuil de cette porte. L'agitation redoublait, l'agonie augmentait. Elle éleva les mains au ciel et dit :

« Une grâce, Monseigneur, une grâce, soyez à Dieu! tout à Dieu! »

Il tomba à genoux, et dit :

« Je le jure! Dieu! » Elle dit encore : « Tout à Dieu! » Sa tête retomba sur mon épaule : ce dernier mot fut son dernier soupir : elle n'existait plus! Monsieur leva les bras vers le ciel, jeta un horrible cri; on ferma la porte...

Le comte d'Artois n'avait alors que quarante-cinq ans, et cependant, à partir de ce jour, il ne donna plus le moindre scandale, et mena une vie exemplaire. De même que Louis XIV avait tenu en estime profonde les prélats courageux qui l'avaient adjuré de rompre avec ses maîtresses, de même Charles X s'était attaché au prêtre vraiment chrétien qui l'avait converti devant le lit de mort de la vicomtesse de Polastron. L'abbé de Latil, l'obscur ecclésiastique de l'émigration, était devenu, sous la Restauration, archevêque de Reims et cardinal. Ce ne fut pas sans une profonde émotion que le roi très chrétien se vit sacrer par le prêtre qui, vingt-deux ans auparavant, l'avait fait revenir à la vertu. Ce souvenir s'imposait à l'esprit et au cœur du monarque, et, sous les voûtes de l'antique métropole, il pensa certainement à Mme de Polastron, comme à un bon ange, qui, du haut du ciel, veillait sur lui, et qui, par ses prières, l'avait aidé à traverser tant d'épreuves, pour en arriver au religieux triomphe du sacre.

Charles X alors était heureux. Profondément sincère dans son ardent désir de faire le bonheur de la France, il se croyait en règle

avec Dieu, comme avec son peuple, et jouissait de ce grand bien, de ce bien suprême, qui si souvent manque aux souverains, la paix du cœur. Pouvait-on lui faire un reproche d'avoir pris au sérieux la cérémonie de son sacre? Un roi qui ne croit pas à sa royauté, n'est pas plus respectable qu'un prêtre qui ne croit pas à sa religion. Charles X était convaincu que, comme l'avait dit l'archevêque de Reims dans son mandement du 29 mai 1825, les rois exercent sur leurs sujets la puissance de Dieu lui-même, et qu'ils ont cette seconde majesté sur laquelle suivant la belle expression de Bossuet, Dieu, pour le bien des choses humaines, fait jaillir une portion de l'éclat de la majesté divine.

Cette disposition d'esprit de Charles X fortifiait encore sa piété; aussi, lors du jubilé de 1826, saisit-il avec empressement l'occasion solennelle d'affirmer sa foi religieuse, et de rendre grâce au Dieu de ses pères, qui, à cette époque de sa vie, le comblait de bienfaits.

Le jubilé est un temps de pénitence et de grâce, où le pape accorde l'indulgence plénière à tous les catholiques qui se soumettent à certaines pratiques, et assistent à certaines cérémonies pieuses. Le grand jubilé ne se célébrait autrefois que tous les cent ans; il eut ensuite lieu de demi-siècle en demi-siècle, puis de vingt-cinq en vingt-cinq ans. 1825 fut l'époque de sa première célébration dans le dix-neuvième siècle, et il attira cette année-là, à Rome, plus de dix mille pélerins. Le pape en avait célébré pontificalement la clôture le 24 décembre 1825; mais, cédant aux prières de plusieurs puissances catholiques, il leur accorda, par des bulles spéciales, la faveur de célébrer chez elles, en 1826, la même solennité.

Ce fut le 15 février 1826, que l'ouverture du jubilé français se fit à Notre-Dame de Paris. La bulle papale, portée sur un riche coussin fut remise à l'archevêque pour en faire la lecture publique. Le nonce chanta le *Veni Creator*. La messe fut dite par le cardinal prince de Croï, archevêque de Rouen, grand aumônier de France. Les reliques

des apôtres saint Pierre et saint Paul furent promenées autour de la place du Parvis, au milieu d'un cortège où l'on remarquait des maréchaux de France, des généraux et quatre princesses : la Dauphine, la duchesse de Berry, la duchesse d'Orléans et sa belle-sœur, la princesse Adélaïde. Le mandement de l'archevêque de Paris prescrivait quatre processions générales. La première eut lieu avec une grande pompe, le 17 mars 1826. Le roi et la famille royale, les princes et les princesses du sang, toute la cour, les maréchaux, une foule de hauts fonctionnaires, de pairs de France, de députés, d'officiers, assistaient à cette solennité, où apparaissaient l'archevêque de Paris et ses grands vicaires, le chapitre métropolitain, les élèves de tous les séminaires en surplis, les prêtres de toutes les églises de Paris, avec leurs ornements sacerdotaux. C'était une véritable armée d'ecclésiastiques qui traversait la capitale. Au milieu du cortège, la châsse contenant les reliques de saint Pierre et saint Paul était l'objet de la dévotion des fidèles. Entouré du Dauphin, du duc d'Orléans, du jeune duc de Chartres, des grands officiers de la couronne, des Cent-Suisses, des gardes du corps, Charles X, dans un appareil moitié religieux, moitié militaire, marchait entre une double haie formée par la garde royale et par la troupe de ligne. La place du Parvis-Notre-Dame était tendue de draperies fleurdelisées, et l'on avait pavoisé et sablé toutes les rues que devait parcourir la procession. La première station du cortège eut lieu sous le péristyle de l'Hôtel-Dieu, où l'on avait dressé un autel; la seconde à l'église de la Sorbonne, la troisième à celle de Sainte-Geneviève. Les deux autres processions n'eurent pas un moindre éclat, et, leurs stations ayant été établies dans les églises des principales paroisses, elles parcoururent les quartiers les plus populeux et les plus commerçants de Paris.

La quatrième et dernière procession, celle du 3 mai, fut la plus importante de toutes. Elle devait se terminer par une cérémonie expia-

toire en l'honneur de Louis XVI, c'est-à-dire par la pose et la bénédiction de la première pierre du monument commémoratif voté par la Chambre de 1815, et qui attendait encore ses fondations. C'est à l'endroit même où l'infortuné souverain avait été supplicié, que le monument devait être construit. Le cortège partit de Notre-Dame, et se dirigea d'abord sur l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. La Chambre des pairs, la Chambre des députés, les états-majors, tous les fonctionnaires, toutes les autorités du département de la Seine suivaient le roi et le Dauphin, qui s'avançaient, accompagnés des ministres, des maréchaux, des officiers de leurs maisons, des cordons bleus, des cordons rouges. Jamais on n'avait vu défiler dans les rues de Paris, depuis la fin de l'ancien régime, une pareille multitude de prêtres. Les élèves de tous les séminaires, les aumôniers de tous les collèges, les prêtres de toutes les paroisses et de toutes les chapelles, se déployaient, rangés sur une double ligne interminable, au bout de laquelle apparaissaient le nonce du pape, les cardinaux de Latil, de Croï et de la Fare, l'archevêque de Paris et une foule de prélats. Après la station de Saint-Germain-l'Auxerrois, il y en eut une seconde à Saint-Roch, puis une troisième et dernière à l'Assomption. Lorsque les prières spéciales de la clôture du jubilé eurent été dites à cette dernière paroisse, l'immense cortège reprit sa marche, et se dirigea vers la place où Louis XVI avait porté la tête sur un échafaud sacrilège. Le jour choisi pour la solennité expiatoire, c'était le 3 mai, anniversaire de la rentrée de Louis XVIII à Paris, en 1814, et c'est ainsi qu'aux pompes religieuses du jubilé on rattachait une idée politique. Un vaste pavillon, surmonté d'une croix, tendu de draperies en velours violet, et renfermant un autel, auquel on arrivait de quatre côtés par quatre escaliers de dix marches chacun, occupait l'endroit même où, le 21 janvier 1793, se dressait l'échafaud du roi-martyr, au milieu de cette place qu'on avait successivement appelée la place Louis XV et la place de la

Concorde, et qui devait désormais s'appeler la place Louis XVI.

Citons le récit du *Moniteur :*

Une première salve d'artillerie annonce l'arrivée de la procession. Son développement offrait alors le plus imposant tableau que l'on puisse contempler. Cette vieille nation française, — l'héritier de ses soixante rois en tête, — marchait, précédée des présents que Charlemagne fit à l'église de Paris et des conquêtes religieuses que saint Louis rapporta des lieux saints. Les prêtres montent à l'autel. Trois fois de suite ils élèvent vers le ciel le cri de pardon et de miséricorde. Tous les spectateurs tombent à genoux. Un silence profond, absolu, règne autour de l'autel et dans toute la place; la même douleur accable le peuple; les yeux du roi sont pleins de larmes.

Au milieu de cette foule, on remarquait l'absence de la Dauphine, fille de Louis XVI. L'orpheline du Temple s'était fait une loi de ne jamais traverser la place où avait péri son père. Elle s'était rendue à la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, pour y passer en prières le temps de la cérémonie.

M. de Vaulabelle a fait ce curieux rapprochement :

Derrière Charles X se tenait agenouillé son grand chambellan, le prince de Talleyrand, couvert de broderies éclatantes, de crachats et de cordons. C'était le dignitaire ecclésiastique que Paris entier avait vu célébrer, au Champ-de-Mars, la messe de la Fédération, le prélat marié qui, ministre du Directoire, avait fêté, durant plusieurs années, comme une fête nationale, l'anniversaire de ce même supplice politique, objet de tant de larmes.

Les personnes religieuses se réjouissaient de la cérémonie qui était célébrée; mais les voltairiens et les ennemis de la royauté se plaignaient amèrement de voir les quais, les rues, les places de la capitale sillonnés par de longues files de prêtres, qui, chantant psaumes et litanies, entraînaient dévotement à leur suite le roi, les deux Chambres, la justice, l'administration et l'armée. N'était-il pas cependant bien juste que Charles X fit célébrer une cérémonie expiatoire à l'endroit même où

son malheureux frère avait été guillotiné ? N'était-ce pas là, pour un pieux souverain, l'accomplissement d'un devoir sacré ? N'importe : il y avait des gens qui lui reprochaient cet hommage rendu à la plus mémorable des infortunes. On aurait voulu interdire à Charles X le souvenir de Louis XVI. Et pourtant, l'on ne pouvait demander au roi d'avoir les sentiments d'un conventionnel, d'un régicide. Mais, dans leur opposition systématique et acharnée, les adversaires de la Restauration imputaient comme un crime à la famille royale, même ses vertus et sa piété.

Charles X se rendait compte de cette hostilité sourde. Le soir même, il écrivait à M. de Villèle, président du conseil des ministres :

En général, j'ai été content de la cérémonie et de l'apparence du peuple ; mais je veux savoir la vérité tout entière, et je vous charge de voir M. Delavau et de savoir par lui si le fond répond aux apparences, s'il y a eu des propos contraires au gouvernement et au clergé. Je veux tout connaître, et je m'en rapporte à vous pour ne rien me laisser ignorer.

M. de Villèle n'était pas un flatteur. Il répondit avec ménagement, mais sans cacher la vérité.

« L'aspect du peuple, a-t-il écrit dans son journal, laissait pénétrer les pensées qui agitaient son esprit. Nous suivions le roi à peu de distance, et pouvions bien en juger. On aurait lu dans tous les yeux que la population souffrait de voir son roi suivant humblement des prêtres. Il y avait moins d'irréligion que de jalousie et d'animosité contre le rôle que jouait le clergé. »

On peut se demander si, dans cette circonstance, les critiques de l'opposition étaient justes. Du moment où l'on accomplissait une cérémonie telle que la pose et la bénédiction de la première pierre d'un monument expiatoire, cette cérémonie devait être religieuse. Si elle était religieuse, la présence d'un nombreux clergé n'y était-elle pas toute naturelle ?

Au fond, il y avait quelque chose de noble et de touchant dans la pensée de Charles X, et les vrais royalistes y rendaient sincèrement hommage. Au point de vue monarchique, un monument en l'honneur de Louis XVI avait sa raison d'être bien plus que l'obélisque, élevé depuis à sa place, et qui, ne représentant aucune idée, a, de plus, l'inconvénient de détruire la belle perspective des Champs-Élysées et des Tuileries. Mais il y avait deux camps en France, et ces processions, ces expiations, ces prières, qui, au dire des journaux royalistes, inauguraient une ère nouvelle de sainteté, de gloire et de vertu, exaspéraient les voltairiens. L'opposition était résolue à faire de la piété du roi une arme contre la royauté.

Et pourtant, nous le répétons, cette piété n'avait rien que de respectable. Ainsi que l'abbé Védrenne en a fait la remarque dans sa *Vie de Charles X*, ce prince, « avec une parfaite intelligence de ses devoirs et des convenances de son rang, ne refusa jamais sa présence aux fêtes où elle était désirable; il ne parut jamais ni blâmer, ni redouter ce qu'une sage indulgence ne condamne point; il aimait le charme du monde et il l'augmentait par sa bonté, mais il n'en fut jamais ébloui. Il resta jusqu'à la fin le prince le plus aimable de l'Europe, mais il en fut aussi le plus pur... Chose étonnante dans un converti, sa religion se montra toujours pleine de vraie charité pour les autres. Il excusait ceux qui négligeaient leurs devoirs chrétiens, se souvenant du retard qu'il avait mis lui-même à les pratiquer... sans jamais transiger sur ses croyances, il respectait sincèrement la bonne foi de ceux qui ne les partageaient point... Cette foi, cette piété que l'amour lui avait léguée, et qu'il conserva si fidèlement, fut la consolation de ses longs malheurs et le principe de son inaltérable sérénité. Elle bannit de son cœur jusqu'à l'idée de la haine. Jamais on ne pardonna comme lui ».

On ne doit pas l'oublier, les pamphlétaires et les chansonniers de la Restauration, si violents, si injustes, parfois même si cruels contre

Charles X, ne firent jamais une insinuation contre la pureté de ses mœurs. Sa vie n'était pas moins exemplaire que celle de son fils le Dauphin, et celle de sa nièce et belle-fille, l'orpheline du Temple. Malgré la grande piété du souverain, la cour n'était ni mélancolique ni morose. Charles X avait dans le caractère un fond de bienveillance et de gaieté. Il ne s'étonnait pas de voir commettre par son entourage les doux péchés d'amour dont il s'était lui-même rendu coupable dans sa jeunesse, et il était devenu, ce qui est l'idéal de la sagesse, sévère pour lui-même, indulgent pour les autres.

XVIII

LA DUCHESSE DE GONTAUT

La gouvernante des enfants de France était la vicomtesse de Gontaut, qui, en récompense de la manière dont elle accomplissait sa tache, fut faite duchesse par Charles X, en 1826. Voici le commencement de ses *Mémoires* inédits :

Janvier 1853.

A madame la comtesse et monsieur le comte Georges Esterhazy. Mes chers enfants, vous m'avez témoigné le désir de connaître les événements de ma longue vie, voulant les apprendre à vos enfants; je cède à cette aimable et tendre intention, me faisant cependant la promesse de résister au charme trop commun de parler impitoyablement de moi-même. Je chercherai dans ma mémoire les souvenirs des révolutions auxquelles j'ai souvent assisté, afin de donner de l'intérêt à mes récits. On écrit mal à quatre-vingts ans, mais on a droit à l'indulgence des cœurs auquels on se dévoue.

L'aimable et spirituelle octogénaire n'avait pas besoin d'indulgence. Ses *Mémoires* ont un attrait irrésistible, une grâce, un naturel exquis, et nous avons la conviction que lorsqu'ils seront publiés — ce qui arrivera tôt ou tard — ils exciteront un intérêt universel.

Née à Paris, en 1773, la duchesse de Gontaut était fille du comte de Montault-Navailles et de la comtesse, née Coulommiers. Tous ses souvenirs d'enfance et de première jeunesse se rattachaient à l'ancienne cour. Elle avait vu Marie-Antoinette dans tout son éclat, Versailles dans tout son éblouissement, et s'était façonnée aux manières élégantes de

cette charmante société dont le prestige mondain était si grand. A sept ans, elle fut tenue sur les fonts baptismaux par le comte de Provence (le futur Louis XVIII) et par la femme de ce prince.

« J'eus pour cette cérémonie, dit-elle un *grand habit,* un *grand panier*. J'en étais si fière que je fis l'amusement général chez la reine Marie-Antoinette, où ma mère me conduisit après le baptême. Étant liée avec la duchesse de Polignac, elle me menait souvent à Versailles ; j'y voyais Madame Royale plus jeune que moi, et le pauvre petit Dauphin, eau, délicieux. La reine, désirant leur donner une petite fête, organisa un spectacle d'enfants dans lequel elle me confia un rôle. La pièce qu'elle choisit fut *Iphigénie en Aulide.* Mlle de Sabran et son frère, ainsi qu'un jeune Strogonoff, étaient, dit-on, des acteurs parfaits. Armand de Polignac eut un petit rôle. La tragédie n'était pas mon genre. Mais, dans la seconde pièce, j'eus un petit succès que le chevalier de Boufflers voulut proclamer dans un couplet très spirituel, qui fut chanté à la fin du spectacle. Il m'y donnait le nom de la petite souris blanche. Depuis ce temps, la reine m'appelait sa petite souris, et avait mille bontés pour moi. Mlle Aménaïde d'Andlau jouait dans les deux pièces ; elle eut son petit couplet, joli comme elle. Après le spectacle, il y eut un souper d'enfants ; les princes nous servaient et se divertissaient de notre joie ; Louis XVI se tint un moment derrière ma chaise, et même me donna une assiette. La reine me fit reconduire dans sa chaise à porteurs ; les valets de pied portaient de grands flambeaux ; les gardes du corps me présentèrent les armes. Tant d'honneur m'eût tourné peut-être la tête sans la prudence de ma mère qui savait la calmer. »

Les tristesses de l'exil succédèrent bien vite aux premiers enchantements de la vie. Ce fut en Angleterre, pendant l'émigration, que la future gouvernante des enfants de France épousa M. de Saint-Blancard, vicomte de Gontaut-Biron. Elle résidait alors à Epson, où elle vécut avec le produit des petits tableaux qu'elle peignait. Elle mit au monde deux jumelles,

le 9 octobre 1796. « Je les nourris, toutes les deux, dit-elle, nos moyens ne nous permettant pas d'avoir deux nourrices dans notre petit ménage, et je me sentis la force de remplir cette double tâche. Vénues au monde à sept mois et demi, leur frêle existence réclamait mes soins nuit et jour. » En 1797, Mme de Gontaut se rendit à Paris sous un faux nom, et après ce voyage, où elle courut beaucoup de dangers, elle retourna en Angleterre, où elle fut la compagne d'exil des princes. Monsieur, comte d'Artois, le futur Charles X, était alors poursuivi par ses créanciers. Le château d'Holyrood, privilégié par la loi, mettait ses habitants à l'abri de toutes procédures. C'est pour cela que le prince régent y fit donner l'hospitalité au frère de Louis XVIII, en cherchant tous les moyens d'adoucir la sévérité de ce beau palais.

« Mais on a raison de dire, ajoute Mme de Gontaut, qu'il n'y a point de belles prisons. Le château d'Holyrood, ainsi que le parc, était spacieux. Le gouverneur y logeait, ainsi que plusieurs familles écossaises d'une agréable société. Monsieur ne pouvait sortir de ces limites que le dimanche, jour où la loi ne permet aucune arrestation. Il avait une voiture qu'il nous prêtait à tous; il se l'était seulement réservée pour le dimanche; alors il sortait du matin au soir. Une visite faite par lui paraissait à ces bons et excellents Écossais un honneur, une fête. Nos petites comédies de société amusaient Monsieur autant que nous; j'avais toujours, pour mon malheur, un rôle que je ne savais jamais; je n'ai pu de ma vie rien apprendre par cœur; j'écoutais, me pénétrais du sujet, et j'allais de l'avant, ce qui amusait le public, mais était désespérant pour la réplique. »

Au bout de quelque temps, les poursuites contre le prince cessèrent, et il put quitter Holyrood, sa prison pour dettes.

Mme de Gontaut fit très bonne figure à la petite cour de Louis XVIII, à Hartwell. Par son esprit et son tact, elle se concilia l'amitié de toute la famille royale et beaucoup de sympathies dans la haute société anglaise.

Elle rentra en France en même temps que Louis XVIII, et aucune des dames de la cour ne fut entourée de plus de respect. Au moment du mariage du duc de Berry, elle devint dame pour accompagner la nouvelle duchesse, qu'elle alla chercher à Marseille.

Le roi, Monsieur, le duc et la duchesse de Berry témoignaient une égale confiance à Mme de Gontaut, et sa nomination de gouvernante des enfants de France fut accueillie avec une approbation et une sympathie générales. Femme d'esprit et de cœur, elle accomplit sa tâche avec autant de zèle que d'intelligence, et se fit chérir par ses deux élèves, tout en étant sévère pour eux. Elle s'appliquait surtout à les garantir contre les pièges de la flatterie. Elle a raconté à ce sujet une anecdote caractérisque. Un jour, une famille qui lui avait été recommandée, sollicita la faveur de voir, ne fût-ce qu'un instant, le duc de Bordeaux et sa sœur. La gouvernante ne put la refuser. Les deux enfants, contrariés de quitter leurs jeux, ne furent pas communicatifs, et n'en reçurent pas moins une avalanche de compliments. On s'extasiait sur leur douceur, sur leur beauté. On admirait jusqu'à leurs cheveux. Ces exagérations embarrassèrent les enfants, qui étaient pleins de droiture et de franchise, et déplurent à Mme de Gontaut. Elle termina vite la séance. Comme les visiteurs sortaient, une porte entr'ouverte permit au petit prince et à la petite princesse d'entendre leurs observations. « Ça ne valait pas la peine de venir de si loin pour les voir si peu, dit une vieille dame d'un ton mécontent. — Oh! pour cela non, dit un gros garçon; c'est à peine s'ils ont dit deux mots pour remercier de tous les compliments que papa et maman se tuaient de leur faire. Tu m'as fait rire, papa, quand tu disais: « Quelles belles couleurs, et quels jolis cheveux! » Elle est pâle comme un œuf, tondue comme un garçon. — C'est bien vrai, dit la vieille dame. Docteur, elle aurait besoin d'une de vos médecines; et puis aussi, ils sont bien petits pour leur âge. — As-tu regardé la gouvernante? dit encore le gros garçon. Elle n'avait pas l'air content quand tu lui faisais des

compliments sur la douceur de ses élèves, et moi, pendant ce temps, je voyais bien qu'ils se taquinaient. » Le duc de Bordeaux et sa sœur, qui avaient tout entendu, restaient pétrifiés. — « Ils sont bien méchants, s'écrièrent-ils. — Ce sont simplement des flatteurs, » répliqua Mme de Gontaut. La petite Mademoiselle reprit : « Après n'avoir cessé de nous louer, et après avoir dit plus de cent fois que nous étions jolis, car moi je l'ai bien entendu, vouloir me donner une médecine, tant ils me trouvaient laide et mauvais visage ! Oh ! c'est trop fort. Je comprends donc enfin ce que c'est que la flatterie : dire tout le contraire de la vérité, mais c'est un péché ; je m'en souviendrai toujours. »

Mme de Gontaut réussit au delà de ses espérances dans la tâche qui lui était confiée. Au moral et au physique, le petit prince et la petite princesse étaient des enfants accomplis.

Le moment approchait où le duc de Bordeaux, né le 20 septembre 1820, allait commencer sa septième année. C'était l'époque fixée par l'ancien cérémonial de la maison de France pour que le jeune prince passât des mains des femmes, qui avaient jusqu'alors soigné son enfance, aux mains des hommes chargés désormais de diriger son éducation. Ce fut le 15 octobre 1826 que la remise du duc de Bordeaux à son gouverneur, le duc de Rivière, fut faite officiellement au château de Saint-Cloud, dans la salle du trône, en présence de tous les membres de la famille, des grands officiers de la couronne, etc. « L'enfant, amené devant le roi par sa gouvernante, fut dépouillé de ses vêtements et visité par les médecins, qui constatèrent sa parfaite santé. Quand il fut rhabillé, le roi appela le nouveau gouverneur, et lui dit : Duc de Rivière, je vous donne une grande preuve d'estime et de confiance, en remettant à vos soins l'éducation de l'enfant que la Providence nous a donné, qui est aussi l'enfant de la France. Vous apporterez, j'en suis sûr, dans ces importantes fonctions, un zèle et une prudence qui vous donneront droit à ma reconnaissance, à celle de la famille et de la France. »

Charles X se tourna ensuite du côté de Mme de Gontaut, qu'il venait de nommer duchesse en témoignage de sa gratitude et de sa satisfaction. « Duchesse de Gontaut, lui dit-il, je vous remercie des soins que vous avez donnés à l'éducation de ce cher enfant. » Puis, montrant Mademoiselle : « Continuez et achevez celle de cette enfant, qui m'est aussi bien chère, et vous acquerrez de nouveaux droits à ma reconnaissance. » La petite princesse saisit alors les mains de sa gouvernante avec tant d'effusion que celle-ci eut peine à retenir ses larmes.

Le soir même, la duchesse de Gontaut adressait au duc de Rivière une lettre dans laquelle elle lui peignait le caractère de l'enfant qu'elle avait élevé avec tant de soin.

C'est toujours en suivant l'impulsion de mon cœur, écrivait-elle, que j'ai rempli facilement une tâche pour laquelle il ne m'a fallu que lui... Monseigneur et Mademoiselle me croient aveuglément, car je ne les ai jamais trompés, même en plaisantant. Une plaisanterie que l'esprit d'un enfant ne peut comprendre l'embarrasse, lui ôte l'aisance de la confiance, l'humilie, et l'irrite même, s'il peut croire qu'il a été joué. Monseigneur a encore plus besoin de ces ménagements que la plupart des enfants. La droiture et la générosité de son caractère le portent à tout prendre au sérieux; quand il croit entrevoir que l'on fait de la peine à quelqu'un, celui qui lui paraît opprimé devient alors l'objet de son vif intérêt; il prend sa défense avec chaleur, et n'épargne pas les reproches; il montre même, en ces occasions, une énergie qui contraste avec la timidité naturelle de son caractère. Avec un tel enfant j'ai dû éviter l'ombre même d'une injustice. Il chérit Mademoiselle, est doux, complaisant, attentif pour elle. J'ai toujours soigneusement évité entre Leurs Altesses Royales les petites contestations de l'enfance; quelque peu importantes qu'elles paraissent d'abord, elles font naître des discussions qui finissent par aigrir le caractère.

Nous recommandons aux mères et aux institutrices la lettre de la duchesse de Gontaut : c'est un véritable programme d'éducation, conçu avec une haute sagesse et un grand esprit pratique. Quoi de plus juste que cette réflexion : « La méthode d'enseigner en s'amusant est de mode, et me paraît mener à une éducation tout à fait superficielle. Ce n'est pas

celle que j'ai cherchée. Que l'instituteur démontre facilement, mais qu'il laisse l'élève se donner de la peine, car il faut qu'il sache de bonne heure les difficultés de la vie et qu'il s'accoutume à les surmonter... Un enfant prince, exposé à être loué, court le risque de se croire un prodige. Pour obvier à cet inconvénient, Monseigneur et Mademoiselle ont eu souvent des cours d'enfant de leur âge. J'ai cherché par ce moyen à leur donner l'habitude de voir des succès sans envie et d'en obtenir sans vanité. » Quelle belle et noble pensée que celle-ci : « Dans toutes les occasions, j'ai cherché à ramener l'esprit de Monseigneur vers la morale de la religion, je m'en suis servi comme frein, je l'ai présentée comme espérance. »

La duchesse de Gontaut était fière de son élève :

Il faudra, disait-elle dans la même lettre, du temps, de l'amitié, de la tendresse pour gagner la confiance de Monseigneur. Les traits de son visage m'indiquent l'état de son âme; il parle peu de ce qu'il éprouve, a beaucoup de sensibilité, mais un pouvoir sur lui remarquable à son âge; je l'ai vu souffrir sans vouloir se plaindre. On a été frappé des efforts qu'il a faits pour surmonter une timidité que je me suis particulièrement attachée à vaincre. J'ai pu lui faire comprendre la nécessité, pour un prince, de parler à des étrangers d'une manière noble, gracieuse et intelligible... Je me suis toujours appliquée à lui ôter tout moyen, tout prétexte de cacher ses fautes : une mauvaise honte conduit imperceptiblement à la dissimulation et au mensonge. Je suis heureuse d'affirmer que Monseigneur est vrai jusqu'au scrupule. J'ai cru nécessaire, en raison de la vivacité de son caractère et de la haute destinée qui l'attend, de le contraindre à réfléchir avant d'agir. Le mot *justice* est un vrai charme pour lui ; je n'ai jamais vu un cœur plus loyal.

La femme qui écrivait ces lignes si fermes et si honnêtes, si sensées et si énergiques, n'était pas une femme ordinaire. A la différence de tant d'émigrés, qui n'avaient rien appris ni rien oublié, elle avait beaucoup appris et beaucoup retenu. Les difficultés et les amertumes de l'exil furent pour elle une excellente école. Elle demeura toujours Française d'idées, de goûts et de sentiments. Sincèrement royaliste, mais sans nulle

exagération, elle se rendait parfaitement compte des exigences de la société moderne. Très dévouée à ses princes, elle savait au besoin leur dire la vérité. Elle avait son franc parler avec Charles X, qu'elle connaissait de si longue date, et qu'elle avait vu dans des situations si diverses.

Il est regrettable que le roi ne l'ait pas plus souvent consultée. Elle lui aurait sans doute épargné bien des fautes, notamment les funestes ordonnances, qu'elle blâma. Ce n'était pas seulement une femme de cœur, c'était aussi une femme de tête. Ses *Mémoires* sont d'autant plus intéressants qu'aucune prétention littéraire ne se mêle à leur sincérité. Ils ont un caractère intime qui en double le charme. Cette causerie d'une vénérable aïeule avec ses petits-enfants n'est pas seulement solide et instructive, elle est agréable et gracieuse, attendrissante et attendrie.

XIX

LES TROIS GOUVERNEURS

Dans l'espace de deux ans, depuis 1826 jusqu'en 1828, Charles X nomma trois gouverneurs du duc de Bordeaux. L'un, le duc de Montmorency, n'entra pas en fonctions. Les autres furent le duc de Rivière et le baron de Damas. Le duc de Montmorency avait été nommé par anticipation, dès le 8 janvier 1826, bien que sa charge ne dût commencer qu'au moment où le jeune prince entrerait dans sa septième année, c'est-à-dire le 29 septembre. Mathieu de Montmorency, d'abord vicomte et ensuite duc, était né en 1766. Après avoir fait la guerre d'Amérique, il avait adopté les idées de Lafayette, et s'était distingué par son extrême libéralisme. On le vit prêter le serment du Jeu de Paume, et abdiquer le premier, dans la célèbre nuit du 4 août, les privilèges qu'il tenait de sa naissance. Le 12 juillet 1791, il fit partie de la députation qui assista à la translation solennelle des cendres de Voltaire, et, le 27 août de la même année, il appuya la proposition tendant à décerner les honneurs du Panthéon à Jean-Jacques Rousseau. Dans son *Petit Almanach des grands hommes de la Révolution,* Rivarol écrivait, non sans ironie :

Le plus jeune talent de l'Assemblée : il bégaie encore son patriotisme, mais il le fait déjà comprendre, et la République voit en lui tout ce qu'elle veut y voir. Il fallait que Montmorency parût populaire pour que la Révolution fût complète, et un enfant seul pouvait donner ce grand exemple. Le petit Montmorency s'est donc dévoué à l'estime du moment, et il a combattu l'aristocratie, sous la férule de l'abbé Sieyès.

Mathieu de Montmorency ne persista point dans les idées révolutionnaires. Après le 10 août 1792, il se retira en Suisse, à Coppet, auprès de son amie Mme de Staël. Sous l'Empire, il se tint à l'écart. Il était devenu aussi conservateur qu'il avait été libéral, et aussi religieux qu'il avait été voltairien. Il fut, sous la Restauration, l'un des défenseurs les plus convaincus du trône et de l'autel. Ministre des affaires étrangères en 1821, il se révéla comme un diplomate distingué, et, pendant la session de 1822, il fit amende honorable de ce qu'il appelait ses anciennes erreurs.

Comme il avait toujours été sincère dans ses opinions successives, le duc de Montmorency méritait l'estime générale. Sa piété profonde, son inaltérable douceur, sa charité inépuisable, en faisaient un véritable saint. C'était le type accompli du grand seigneur chrétien. Le nom, le caractère, les traits même du visage, tout en lui était dans une harmonie parfaite. Les adversaires de la Restauration ne pouvaient s'empêcher d'honorer cet homme de bien. En recevant le titre de gouverneur du duc de Bordeaux, il se sentit récompensé du dévouement et des vertus de toute sa vie. Mais il considérait cet emploi si grave comme un pesant fardeau, comme « un immense et redoutable honneur, l'effroi de sa faiblesse et la perpétuelle occupation de sa conscience ». C'est la pensée qu'il exprima dans son discours de réception à l'Académie française. Le comte Daru lui répondit. Dans la même séance, M. de Chateaubriand lut un fragment historique. C'était la première fois que, depuis sa sortie du ministère, le célèbre écrivain paraissait en public, et il avait voulu le faire pour orner le triomphe de celui dont il avait été le rival.

Le duc Mathieu de Montmorency mourut six mois avant l'époque où il devait entrer en fonctions comme gouverneur du duc de Bordeaux. C'était le Vendredi saint de l'année 1826; il était trois heures de l'après-midi. Devant le tombeau, dans l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, le duc priait comme un saint, quand tout à coup on le vit chanceler,

s'affaisser. On se précipita vers lui, on l'entoura, on le soutint ; il était mort. A peine la nouvelle fut-elle répandue, que l'église se remplit d'une foule de pauvres, qui pleuraient à chaudes larmes la perte de leur bienfaiteur. Le lendemain, la duchesse de Broglie écrivait à Mme Récamier, pour laquelle le défunt avait une tendresse presque mystique :

Samedi saint. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! chère amie, quel événement ! Combien je vous plains ! Je pense à vous avec déchirement. Tout le passé s'est représenté à moi. J'ai cru voir la douleur de ma pauvre mère, et je pense à la vôtre, chère amie, qui doit être affreuse. Mais quelle belle mort ! Ainsi lui-même l'aurait choisie : le lieu, le jour, l'heure. La main de Dieu, de ce Dieu sauveur dont il célébrait le sacrifice, est là.

Le père Macarthy disait, dans un sermon prêché à la chapelle des Tuileries :

Heureux, ô mon Dieu ! celui qui vient devant votre autel, au jour de votre mort, à l'heure même où vous expirâtes pour le salut du monde, exhaler son âme à vos pieds, et s'ensevelir dans votre tombeau !

Enfin, le duc de Laval-Montmorency écrivait à Mme Récamier :

Je le dis à vous, chère amie, je l'avoue sans fausse modestie, je n'ai jamais eu quelque mérite, quelque honneur dans ma vie, que les actions qui m'ont été communes avec mon angélique ami... Lui seul est heureux ; il l'est sans doute ; du ciel il voit nos pleurs, nos désolations, nos hommages ; il sera notre protecteur là haut, comme il était notre ami, notre appui sur la terre.

La mort du vertueux duc causa un grand chagrin à Charles X, qui s'exprima ainsi : « Il y a deux personnes en moi, le roi et l'homme, et je ne sais lequel est le plus affligé. »

M. de Chateaubriand aurait désiré — désir d'ailleurs tout naturel, — remplacer le duc de Montmorency en qualité de gouverneur du duc de Bordeaux. Mais son vœu ne fut pas exaucé. Dans sa *Vie d'Henri de France,* M. de Pène fait à cet égard les réflexions suivantes :

Il ne manquait à Chateaubriand que la sagesse et la vertu pour être le Fénelon d'un nouveau duc de Bourgogne. L'éclat de sa renommée littéraire, le flair politique dont il venait de faire preuve à l'occasion de la guerre d'Espagne, la popularité qui l'entourait, étaient certainement des arguments en sa faveur. Mais, quand on voit les choses de sang-froid, on comprend qu'un irrégulier de génie ne parût pas au roi désigné pour le personnage de Mentor, lui qui avait encore tous les entraînements de Télémaque.

Le choix de Charles X se porta sur l'un de ses plus anciens et de ses plus fidèles amis, le lieutenant général duc Charles de Rivière. C'était un militaire d'une grande bravoure, d'un caractère très doux, plein de modestie et de bonté, très croyant et très pratiquant, un descendant de ces anciens preux qui unissaient dans un même amour Dieu, la France et le roi.

Né le 17 décembre 1763, M. de Rivière avait été le compagnon et le serviteur des exils et de l'infortune des princes qui lui avaient confié, pendant l'émigration, les missions les plus difficiles et les plus périlleuses. Il était secrètement en France, lorsqu'il y fut arrêté, en 1804, et condammé à mort comme impliqué dans le procès de Cadoudal. Au tribunal, on lui montra de loin un portrait du comte d'Artois, en lui demandant s'il le reconnaissait. Il demanda à le voir de plus près. Puis, quand il l'eut entre les mains, il dit, les larmes aux yeux, en regardant le président : « Croyez-vous que, même de loin, je ne le reconnaissais pas ? Mais je voulais le voir de près encore une fois avant de mourir. » Et le martyr de la royauté baisa religieusement l'image de son cher prince.

Joséphine intervint pour une commutation de peine, qui fut obtenue, comme l'avait été la veille celle du duc Armand de Polignac. Napoléon, qui admirait les hommes énergiques, fit offrir à M. de Rivière sa grâce complète, et un régiment ou un poste diplomatique à son choix. L'inflexible royaliste préféra partir pour le fort de Joux, où était mort Tous-

saint Louverture et resta prisonnier jusqu'au moment du mariage de l'impératrice Marie-Louise.

Sous la Restauration, M. de Rivière, qui était marquis, et ne fut nommé duc qu'en 1825, devint lieutenant général, pair de France, ambassadeur à Constantinople, capitaine des gardes du corps de Monsieur. Lors de son avènement, Charles X fit pour son fidèle serviteur ce qui n'avait jamais été fait ; il créa pour lui une cinquième compagnie des gardes du corps du roi. « Mon cher Rivière, lui dit-il, j'ai fait de toi pour mon mieux, mais nous y perdrons toujours tous deux ; tu me gardais tous les jours, tu ne me garderas plus que trois mois par an. » Le 30 mai 1825, lendemain de son sacre et jour de la réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, Charles X conféra le titre de duc à son ami dévoué. « A propos, Rivière, je t'ai fait duc, » lui dit-il. C'était rappeler les termes mêmes qu'avait employés Henri IV envers Sully, dans la même circonstance.

Lorsqu'il fit choix du duc de Rivière comme gouverneur du duc de Bordeaux, le roi dit à Mme de Gontaut : « En nommant Rivière, j'ai suivi, je l'avoue, le penchant de mon cœur ; je lui ai des obligations ; il n'a cessé de s'exposer pour servir notre cause ; il a supporté la prison, la misère ; je l'aime, et j'y suis habitué. »

Le nouveau gouverneur, qui était très modeste, s'effrayait de la tâche qui lui était confiée.

Vous me félicitez, écrivait-il à un ami, consolez-moi plutôt, plaignez-moi. Ce doit être un pesant fardeau qu'un emploi si grave. Je suis tranquille sur l'instruction que recevra mon royal élève ; le savant prélat que le roi a nommé son précepteur sera pour moi un puissant auxiliaire. Mais ma part est encore trop forte. Il faut plus que de la fidélité pour une place semblable, il faut de la fermeté sans rudesse, une patience sans borne, de l'adresse, de l'esprit. Je suis effrayé de la mission que j'ai à remplir. J'ai supplié le roi de m'en dispenser, il a insisté. Je lui ai demandé de me l'ordonner, il m'a répondu : « Je ne te l'ordonnerai pas, mais tu me feras plaisir. » Je n'ai pas

dissimulé au roi que j'aurais préféré rester capitaine de ses gardes, il m'a répondu : « Eh bien ! tu as fait cette place pour toi, tu feras l'autre pour moi. » Comment résister à un pareil langage dans la bouche d'un pareil prince ? On n'a qu'un parti à prendre, c'est de faire tout ce qu'il veut.

Charles X nomma en même temps sous-gouverneurs deux militaires distingués, le colonel marquis de Barbançois et le lieutenant-colonel comte de Maupas. Il nomma précepteur Mgr Tharin, évêque de Strasbourg, et sous-précepteurs l'abbé Martin de Noirlieu et M. de Barande. L'évêque de Strasbourg était un prêtre pieux et instruit, d'une grande bienveillance et d'une extrême aménité. Mais son choix exaspéra l'opposition, parce que, dans un mandement, il avait pris la défense de l'ordre des jésuites contre les attaques de M. de Montlosier. Toutes les feuilles libérales poussèrent les hauts cris. Le *Journal des Débats,* furieux que son candidat à la succession du duc de Montmorency, M. de Chateaubriand, n'eût pas été nommé, écrivit, à propos de la désignation de Mgr Tharin comme précepteur du jeune prince :

Tant d'imprudence confond, tant d'aveuglement désole. On éprouve une douleur profonde à voir ce char qui court aux abîmes, sans pouvoir le retenir.

Le duc de Rivière se dévoua tout entier à la tâche qui lui était confiée. Il ne quittait jamais le jeune prince, et n'accepta plus une seule invitation à dîner. Il couchait dans la chambre de son élève, et veillait nuit et jour au dépôt confié à sa garde. Au mois de février 1828, il tomba malade. Les princes et les princesses lui faisaient de fréquentes visites. Le souverain lui-même, dérogeant, pour cet ami fidèle, à l'étiquette qui lui interdisait de visiter aucune personne étrangère à sa famille, allait le voir constamment, et restait longtemps auprès de lui. Le duc n'avait pas de plus grande consolation, après les secours religieux, que la visite de son roi. Il disait à sa famille, vers le moment où cette visite était attendue : « Ne me laissez pas dormir. » Et s'il sentait venir l'assou-

pissement : « De grâce, disait-il, réveillez-moi si le roi vient; c'est le meilleur adoucissement à mes maux. » Charles X avait peine à retenir ses larmes ; au sortir de l'appartement, il donnait un libre cours à sa douleur. Le petit duc de Bordeaux était tout triste aussi.

Un jour qu'on venait de lui apprendre que le malade avait passé une mauvaise nuit : « Eh bien ! dit-il à sa sœur, jouons aujourd'hui à des jeux qui ne nous amusent pas. »

Un autre jour, on lui avait annoncé un peu de mieux dans l'état de son gouverneur. « En ce cas, s'écria-t-il, illumination générale, » et il alluma en plein midi toutes les bougies du salon. Le duc de Rivière mourut le 21 avril 1828 ; par ordre du roi, son fils vécut désormais avec le duc de Bordeaux, et reçut les leçons des précepteurs du jeune prince.

Les libéraux auraient voulu que le successeur du duc de Rivière fût un homme de leur choix. Ils soutenaient que les fils de France appartiennent à la nation, et qu'elle a trop d'intérêt à leur éducation pour que leurs parents puissent en disposer seuls comme dans les familles ordinaires. Le ministère aurait voulu être consulté. Charles X répondit qu'il prenait conseil de ses ministres dans tout ce qui regardait l'administration publique, mais qu'il voulait garder sa liberté de père de famille dans le choix des maîtres de son petit-fils.

Le roi nomma le lieutenant général baron de Damas (né en 1785, mort en 1862). C'était un brave militaire et bon chrétien. M. de Lamartine a dit qu'il avait un sens droit, un travail obstiné, une vertu incorruptible à l'air des cours, une intention patriotique, une impartialité froide, mais point d'extérieur et point d'éclat, « et que sa piété était » loyale et désintéressée comme son cœur ». Il avait été ministre de la guerre et ministre des affaires étrangères, et s'était distingué, sous les ordres du duc d'Angoulême, pendant l'expédition d'Espagne. Mais, sous la Révolution et sous l'Empire, il avait servi dans les rangs de l'armée

russe, et ce souvenir ne le rendait pas populaire. L'abbé Védrenne a écrit, dans sa *Vie de Charles X :*

Veiller sur la personne du fils de France, en ne le quittant ni jour ni nuit, s'assurer, dans l'emploi de son temps et dans la suite des leçons, que le règlement de son éducation est fidèlement observé ; ne laisser approcher de lui que des personnes dignes de confiance ; écarter tous les périls, prévenir le roi de ses moindres indispositions, tel est le devoir du gouverneur. Il demande plus de prudence que d'érudition, plus de probité que de génie. M. de Damas était un royaliste trop éprouvé, un trop fervent chrétien, pour que sa nomination n'occasionnât pas beaucoup de murmures. Sa place, d'ailleurs, avait été désirée par trop de monde pour qu'il n'y eût pas beaucoup de mécontents et de jaloux. Ce fut un cri général contre son incapacité et son ignorance. On eût dit qu'il devait remplir la tâche des Bossuet et des Fénelon, tandis que c'était la place des Montausier et des Beauvilliers qu'il occupait. N'en avait-il pas les vertus, et surtout le dévouement?

La duchesse de Gontaut raconte ainsi la première entrevue du jeune prince avec son nouveau gouverneur : « Monseigneur fut un peu intimidé, quand le baron, s'avançant près de lui, fit un profond salut, et dit : « Monseigneur, je me recommande à vous. » Ce à quoi monseigneur, ne sachant que répondre, ne répondit rien, et comme personne ne disait mot, le roi nous congédia. Quand M. le duc de Bordeaux apprit que M. de Damas avait six ou sept garçons à peu près de son âge et une seule fille, il pensa que les garçons joueraient avec lui et que la fille n'embarrasserait pas, sa gaieté revint. » Le petit prince s'habitua vite à son nouveau gouverneur, qui avait les qualités les plus solides, et qui remplit sa tâche avec le même dévouement et le même zèle que son prédécesseur.

Gravé par Maudut

Revue de la garde nationale au champ de Mars

XX

LA REVUE DE LA GARDE NATIONALE

Charles X était toujours très aimé par la cour, mais il l'était moins par la ville. Vainement, dans ses promenades, il recherchait les saluts de la foule, et s'efforçait, par l'amabilité de ses sourires, de provoquer les acclamations; le public restait froid, et le monarque rentrait aux Tuileries, attristé d'un changement dont il accusait les menées du parti libéral et les calomnies des journaux. L'opposition antireligieuse allait toujours en grandissant, et voulait persuader à la foule que le roi ne tendait à rien moins qu'à placer son royaume sous la direction des jésuites. La personne du souverain était encore respectée, mais les hommes qui avaient sa confiance étaient l'objet des plus violentes critiques. Une coalition des ultras de la gauche combattait avec acharnement le ministère Villèle, auquel on reprochait surtout sa longue durée.

Dès 1827, l'orléanisme, que Charles X ne soupçonnait même pas, existait à l'état latent, et les observateurs sagaces pouvaient annoncer les dangers d'un prochain avenir. Une revue de la garde nationale parisienne en fut le pronostic.

Chaque année, le 12 avril, jour anniversaire de la rentrée de Monsieur à Paris, en 1814, la garde nationale faisait seule le service militaire des Tuileries. Ce privilège était regardé comme la récompense du dévouement qu'elle avait alors montré au prince, dont elle forma pendant plusieurs semaines la seule force armée. En 1827, le 12 avril tom-

bait le Jeudi saint, jour que le souverain consacrait tout entier à ses devoirs religieux. En conséquence, il décida que le jour de service exceptionnel réservé à la garde nationale serait reporté au lundi 16. Le matin de cette journée, des détachements fournis par toutes les légions, y compris la légion de cavalerie, se réunirent dans la cour du château, et Charles X en passa la revue. Il reçut un accueil enthousiaste, auquel il n'était plus habitué depuis quelques temps, et la foule mêla ses acclamations aux vivats des gardes nationaux. Charles X, tout joyeux, dit aux officiers qui vinrent l'entourer, au moment du défilé : « Je regrette que la garde nationale ne se soit pas trouvée réunie tout entière à la revue. » Alors les officiers répondirent que leurs camarades seraient bien heureux si le roi consentait à passer en revue toute la garde nationale de Paris. Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, qui en était le commandant en chef, appuya chaleureusement ce vœu, et le souverain répondit en promettant pour le 29 avril la grande revue qui était si instamment demandée.

Charles X se croyait revenu aux plus beaux jours de sa popularité. Il voulut la consolider, en retirant une loi sur la presse, dont le projet était déposé aux Chambres, et qui, bien que désignée par les ultras comme une « loi de justice et d'amour, » rencontrait une opposition acharnée même au sein de la Chambre des pairs. La loi fut retirée le 17 avril, le jour même où le *Moniteur* annonçait l'engagement pris, la veille, par le roi, de passer la revue de la garde nationale, le 29. En apprenant le retrait d'une loi impopulaire, les libéraux poussèrent des cris de joie et de triomphe. Des colonnes d'ouvriers imprimeurs précédées de drapeaux blancs, parcoururent les rues aux cris de : « Vive le roi ! vive la Chambre des pairs ! vive la liberté de la presse ! » Le soir, Paris illumina. Une victoire sur l'étranger n'aurait pas été célébrée avec plus de transports d'enthousiasme. Le ministère s'inquiéta de ces bruyantes manifestations d'allégresse qui, au fond, étaient dirigées con-

tre lui. Il essaya en vain de décider le roi à contremander la revue du 29. M. de Chateaubriand écrivit à Charles X une longue lettre pour le supplier de changer son ministère. Elle contenait le passage suivant :

Sire, il est faux qu'il y ait à présent, comme on le dit, une faction républicaine ; mais il est vrai qu'il y a des partisans d'une monarchie illégitime ; or, ceux-ci sont trop habiles pour ne pas profiter de l'occasion et ne pas mêler leurs voix, le 29, à celle de la France, pour donner le change. Que fera le roi ? Cédera-t-il ses ministres aux acclamations populaires ? Ce serait tuer le pouvoir. Le roi gardera-t-il ses ministres ? Ils feront retomber sur la tête de leur auguste maître toute l'impopularité qui les poursuit.

Chateaubriand terminait ainsi :

Sire, pour avoir osé vous écrire cette lettre, il faut que je sois bien persuadé de la nécessité de prendre une résolution. Il faut qu'un devoir bien impérieux m'ait poussé. Les ministres sont mes ennemis, je suis le leur ; je leur pardonne comme chrétien, mais je ne leur pardonnerai jamais comme homme. Dans cette position, je n'aurais jamais parlé au roi de leur retraite, s'il n'y allait du salut de la monarchie.

Toutes ces instances furent inutiles, Charles X ne changea pas son ministère, et la revue de la garde nationale parisienne tout entière eut lieu au Champ-de-Mars, le jour indiqué.

C'est le dimanche 29 avril 1827. Le temps est magnifique. Un soleil printanier donne à la capitale un air de fête. Toute la population est sur pied. Les douze légions et la garde nationale à cheval — plus de vingt mille hommes, — sont sous les armes, attendant le roi au Champ-de-Mars. Une foule énorme occupe les talus. A une heure précise, Charles X, monté sur un beau cheval qu'il dirige en adroit cavalier, part des Tuileries avec une nombreuse escorte où figurent le Dauphin, le duc d'Orléans, le jeune duc de Chartres, et

une quantité de généraux. Les princesses suivent, en calèche découverte. Tout s'annonce, comme devant se passer à merveille. Les gardes nationaux se sont promis de satisfaire le roi par leur attitude. On a fait lire dans les rangs un billet qui est ainsi conçu : « Avis aux gardes nationaux pour faire circuler jusqu'à la dernière file : On a répandu le bruit que les légions avaient le projet de crier : « A bas les ministres ! A bas les jésuites ! ». Ce ne peut être que des malveillants, qui ont intérêt à voir la garde nationale sortir de son noble caractère. »

Un grand mouvement de curiosité se produit au Champ-de-Mars. Voilà Charles X qui arrive. Il a le front serein, le sourire sur les lèvres. Sa belle prestance et sa bonne mine plaisent aux masses. On ne croirait pas qu'avant la fin de l'année il sera septuagénaire ; on le prendrait pour un homme de cinquante ans, poudré. Un immense cri de : « Vive le roi ! » poussé par les gardes nationaux, répété par la foule, retentit. Le monarque joyeux salue du regard et de la main.

Il passe devant le front des bataillons. Les acclamations redoublent. On entend çà et là quelques cris de : « Vive la Charte ! vive la liberté de la presse ! » Mais ils sont étouffés par ceux de : « Vive le roi ! » Tout semble marcher à souhait, et Charles X trouve qu'il a été bien inspiré de passer cette revue, que ses timides ministres regardaient comme dangereuse, et qui, jusqu'à présent, n'est pour lui qu'un triomphe. Mais voici que tout à coup, au moment où il paraît devant la septième légion, il remarque l'insistance avec laquelle un groupe de gardes nationaux crie « Vive la Charte ! » Le monarque constate un sentiment de malveillance, et soudain son visage, jusqu'alors radieux, se rembrunit. Un garde national ose prendre la parole : « Votre Majesté, dit-il, croit-elle que le cri de « Vive la Charte ! » soit un outrage ? » — « Messieurs, répond le roi d'un ton sévère, je suis venu ici pour recevoir des hommages et non des leçons. » La fierté toute

royale de cette réponse produit un bon effet. Les cris de : « Vive le roi ! » reprennent avec énergie. La physionomie de Charles X redevient calme et sereine. A cheval, devant l'École militaire, le souverain voit défiler douze légions dont les acclamations sont unanimes. La revue une fois terminée, le roi dit au maréchal Oudinot, commandant en chef de la garde nationale : « Cela aurait pu se passer mieux ; il y a eu quelques brouillons ; mais la masse est bonne, et, au total, je suis satisfait. » Le maréchal demande si, dans l'ordre du jour qu'il se propose de publier le lendemain, il pourra faire mention de la satisfaction du roi. — « Oui, répond Charles X, j'y consens, mais je veux connaître les termes dans lesquels ce sentiment sera exprimé. »

Le souverain rentre à cheval aux Tuileries, pendant que chaque légion rentre à son quartier. Quand il arrive au pavillon de l'Horloge, il est reçu par ses deux petits-enfants. Mademoiselle se jette à son cou et lui dit : « N'est-ce pas, bon papa, que vous êtes content ? — Oui, à peu près content, » répondit-il. Le comte de Bourbon-Busset, qui fait partie de la suite du souverain, dit à la duchesse de Gontaut, sa belle-mère, que tout s'est bien passé. La duchesse d'Angoulême, qui vient de descendre de voiture, en même temps que la duchesse de Berry, a entendu cette phrase. Elle s'écrie : « Vous n'êtes pas difficile. » Autant le roi est calme, autant les deux princesses sont agitées. C'est qu'au moment de leur retour, elles ont été importunées par les cris violents de : « A bas les ministres ! A bas les jésuites ! » On assure même qu'on a entendu le cri de « A bas les jésuitesses ! » Le cliquetis des armes a rendu plus sinistres ces insolentes clameurs. La fille de Louis XVI et la veuve du duc de Berry se sont crues insultées dans leur double dignité de femmes et de princesses. La duchesse d'Angoulême, intrépide de visage, mais profondément irritée, a frémi d'indignation. Il lui semblait que la Révolution ressuscitait. Les scènes d'horreur que son oncle Charles X n'avait pas vues, mais dont elle avait été té-

moin et victime, viennent de reparaître à sa pensée : le 5 et le 6 octobre 1789, le 20 juin et le 10 août 1792.

Tandis que la Dauphine se livre aux plus sombres réflexions, la troisième légion de la garde nationale passe rue de Rivoli, sous les fenêtres du ministère des finances. Le ministre, M. de Villèle, est resté toute la journée au ministère, recevant d'heure en heure des nouvelles de la revue. Les persiennes de ses fenêtres sont fermées. Au moment où la troisième légion défile dans la rue, la musique cesse de jouer, les tambours cessent de battre. Des cris de fureur font explosion dans les rangs : « A bas les ministres ! à bas les jésuites ! à bas Villèle ! » Les gardes nationaux brandissent leurs armes ; les officiers eux-mêmes font des gestes menaçants ; le tumulte est à son comble. M. de Villèle suit intérieurement, de croisée en croisée, la marche de la légion, et traverse ainsi les salons jusqu'aux appartements occupés par sa vieille mère et sa famille, qu'il veut rassurer par son calme. En face du ministère, une grande foule remplit la terrasse des Feuillants, sans prendre part à la manifestation. Mais les clameurs des gardes nationaux redoublent. Ils continuent leur marche, entrent dans la rue Castiglione, arrivent à la place Vendôme, où est situé le ministère de la justice, et recommencent leurs cris : « A bas les ministres ! à bas les jésuites ! à bas Peyronnet ! »

Invité à dîner par le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, avec tous les ministres, M. de Villèle attend jusqu'au dernier moment pour se rendre à l'ambassade, croyant toujours que le roi va le faire appeler. Comme son attente est vaine, il va chez le comte Apponyi et prend part au dîner. Quand on est au dessert, un envoyé de Charles X se glisse derrière sa chaise, et lui dit à voix basse : « Le roi me charge de vous dire de vous rendre tout de suite auprès de lui. » M. de Villèle prend congé de l'ambassadrice, et part pour les Tuileries. Il y trouve Charles X très calme, très rassuré, et ne l'appelant que pour

lui donner un témoignage de confiance et de sympathie. Le ministre s'applique à faire voir au souverain la situation sous un tout autre jour, à représenter l'incident du ministère des finances comme secondaire, mais à insister sur les faits qui se sont passés au Champ-de-Mars, notamment sur les vociférations poussées autour de la voiture des princesses. « Effectivement, reprend le roi, je les ai entendues s'en plaindre... Eh bien, que me conseillez-vous? » Le ministre répond: « Dissoudre ce soir-même la garde nationale de Paris; donner l'ordre au maréchal de service près de votre personne de faire relever demain, à quatre heures du matin, par la troupe de ligne tous les postes occupés par la garde nationale; s'en rapporter à cette mesure de force et de justice pour prévenir les suites de la tentative la plus audacieuse de la Révolution depuis le commencement de votre règne. Demain doivent arriver à Paris les quinze mille hommes des troupes appelées pour remplacer les quinze mille hommes de la garnison actuelle. Il suffit de retenir ces derniers, et trente mille hommes suffiront pour contenir les factieux, s'ils avaient la moindre intention de lever la tête. — Eh bien! reprend Charles X, allez en conférer avec vos collègues, et revenez après la soirée que je vais passer chez la duchesse de Berry. »

Cette soirée est un concert que la duchesse donne aux Tuileries, dans ses appartements du pavillon de Marsan. On écoute très peu la musique. Les incidents de la revue sont l'objet de tous les entretiens. Les courtisans se demandent si, pour plaire au roi, ils doivent voir les choses en noir ou en rose. Les optimistes et les pessimistes échangent leurs impressions. Charles X semble plutôt pencher du côté des premiers. « Apparemment, dit-il avec sa bonhomie habituelle, ma mauvaise oreille m'a servi en amie, et je lui en sais gré, car je vous proteste que je n'ai pas entendu d'injures. » Il en coûte évidemment au souverain de licencier la garde nationale. C'est elle qui, en 1814, lui a fait un

si brillant accueil. C'est elle dont il a été le généralissime sous le règne de Louis XVIII. C'est elle dont il se plaît à porter l'uniforme, cet habit bleu à grands galons d'argent, qui lui va si bien. Mais les ministres, à l'exception du duc de Doudeauville et de M. de Chabrol, se prononcent avec énergie pour le licenciement. Ils font prévaloir leur avis. Après le concert, Charles X signe le décret de dissolution, qui paraît au *Moniteur* du lendemain, et qui est exécuté sans résistance. « Le roi peut tout! » s'écrie avec enthousiasme le duc de Rivière, et, le 6 mai, M. de Villèle adresse au prince de Polignac, alors ambassadeur à Londres, une lettre où il lui dit : « La dissolution de la garde nationale a eu un plein succès; les mauvais en ont été confondus, les bons ralliés et encouragés, Paris n'a jamais été plus calme que depuis cet acte de sévérité, de justice et de vigueur. » La monarchie se croit sauvée; elle est perdue.

XXI

LES PREMIÈRES INQUIÉTUDES

Dans l'entourage de Charles X, on se faisait encore les plus grandes illusions, et la duchesse de Berry n'avait pas un seul instant l'idée que les droits de son fils pourraient être compromis. On se persuadait que l'opposition resterait toujours dynastique, et que les plus fortes crises ne pourraient aboutir qu'à des changements de ministère. Cependant, même à la cour, des gens plus avisés commençaient à s'inquiéter, et apercevaient bien des points noirs à l'horizon. Certains royalistes, éclairés par l'expérience de l'émigration et de l'exil, avaient le pressentiment que la Restauration ne serait pour eux qu'une halte dans le chemin des catastrophes et de la douleur. Ils gémissaient de la quiétude optimiste dans laquelle quelques courtisans réussissaient à endormir le roi. Il y eut des serviteurs courageux et fidèles qui, au risque de déplaire à leur maître et de perdre ses bonnes grâces, ne reculèrent pas devant la triste obligation de lui dire toute la vérité. Dès le commencement de son règne, Charles X entendit d'utiles avertissements, et plus tard il se reprocha de ne pas les avoir mieux écoutés. On doit toutefois lui rendre cette justice que s'il n'eût pas la sagesse de mettre à profit de pareils conseils, il n'en voulut jamais aux hommes de cœur qui avaient osé les lui donner.

Au nombre de ces hommes figurait le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, fils du duc de Doudeauville, gendre du duc Mathieu de Mont-

morency, et chargé du département des beaux-arts, au ministère de la maison du roi. En publiant les rapports qu'il adressa à Charles X, depuis l'avènement de ce prince jusqu'à la révolution de 1830, il a écrit :

Voici les respectueux et tendres avertissements dont on a fait trop peu de cas, et qui eussent pu sauver le roi et la France. Je les inscris ici, avec les sinistres prédictions qui s'y trouvent, et qui n'ont été que trop réalisées. Ce ne sont point des prophéties après coup. Nous avions vu d'avance les malheurs du roi, la chute de la monarchie, la ruine de la légitimité. Chaque page, ensuite chaque ligne, et bientôt chaque mot de cette partie de mes *Mémoires* sera le cri d'alarme : « Dieu sauve le » roi ! » Hélas ! il ne l'a pas sauvé. On a toujours tort quand on n'a pu parvenir à se faire entendre et croire. C'est donc sans orgueil pour mes prévisions, mais avec l'amer regret de n'avoir pu les faire accueillir, que je rappelle ce long monologue à l'adresse de Charles X.

Dès le commencement du règne, comme s'il prévoyait qu'un jour la Chambre signerait l'Adresse des 221 et que M. Laffite serait le banquier de la révolution de Juillet, le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld écrivait au souverain, en décembre 1824 :

Le roi a deux choses à combattre pour la gloire et la force de son règne, l'envahissement de la Chambre des députés et le pouvoir de l'argent en Europe. Quatre banquiers pourraient aujourd'hui décider la guerre, si tel était leur plaisir. Les souverains ne peuvent trop chercher à s'affranchir de ce nouveau sceptre qui s'élève au-dessus du leur. Le triomphe des hommes d'argent flétrirait le caractère et les mœurs de la France.

M. de La Rochefoucauld ajoutait (rapport du 31 janvier 1825) cette prédiction, qui prouve à quel degré arrivait sa franchise dans ses loyales explications avec son roi :

Nous sommes entre plusieurs écueils également dangereux : la révolution avec le duc d'Orléans, et l'exagération avec le bon Polignac... Le mot d'ordre est celui-ci : « Ces princes finiront comme les Stuarts. » Mme de..., qui ameute contre les lois à présent en discussion, disait : « Oui, c'est le deuxième trône des « Stuarts ». Les

hommes de gauche comparent l'archevêque de Reims au père Peters, confesseur remuant et ambitieux du roi Jacques... Il m'en coûte d'écrire ainsi au roi, et j'ai pris là une rude tâche en me promettant de ne lui rien cacher. Quelquefois mon cœur se serre, ma main s'arrête ; mais j'interroge ma conscience, qui semble se troubler, et la nécessité indispensable de dire tout au roi, pour qu'il juge dans sa sagesse, me décide à continuer.

Que de sages avertissements donnés par le courtisan courageux, ou, pour mieux dire, par le fidèle ami, pendant l'année 1825, l'année du sacre ! « La bonne madame de M..., du Sacré-Cœur, disait l'autre jour : « Nous avions un roi sans jambes avec une tête ; maintenant nous avons » des jambes sans tête. » Elle est inouïe la peine qu'on se donne dans un certain monde pour établir que le roi n'a pas de caractère. Il faut que l'avenir donne à tous un démenti formel ; il faut que l'avenir leur apprenne que le roi sait distinguer ceux qui trahissent sa cause de ceux qui la servent. » (Rapport du 1er mars 1825.) « Le roi veut-il courir toutes les chances d'un bouleversement complet en se jetant entre les mains de l'exagération ? Ce serait retomber sous les coups de la Révolution, qui a compté sur elle pour pousser la monarchie dans l'abîme qu'elle tient constamment ouvert à ses côtés. »

Dès 1825, on commençait à critiquer le roi. On l'accusait de trop s'adonner à la chasse. Le temps approchait où ses ennemis diraient — cruel jeu de mots : « Il n'est bon qu'à chasser, » et traduiraient les quatre lettres placées à la porte des maisons M. A. C. L. (maison assurée contre l'incendie) par cette phrase : « Mes amis, chassons-le ! » Le 17 juin 1825, M. Sosthènes de La Rochefoucauld écrivait :

Je dois tout dire au roi. J'ai évité de faire donner à l'Odéon *Robin des bois,* parce que c'est un sobriquet qui a été donné criminellement dans le peuple à celui qu'on accuse de chasser trop souvent, accusation bien injuste aux yeux de ceux qui savent que jamais prince n'a travaillé plus que celui auquel on fait allusion. Quand le roi prend cette distraction qui lui est nécessaire, pourquoi s'empresser de le faire

connaître au public? C'est du château que partent toutes les nouvelles, et *le Constitutionnel* et *la Quotidienne* sont constamment les mieux instruits :

M. de La Rochefoucauld revenait sur le même sujet, le 6 octobre :

Je me désole de voir sans cesse tous les journaux rabâcher chasse et chasse. Je sais l'effet que cela produit... J'ai voulu remonter à la source de ces méchants bruits, et M... m'a fait dire confidentiellement que ces bulletins lui venaient de la cour, et avec une telle importance qu'il en retranchait toujours les trois quarts. Dans ce cas, c'est au roi à ordonner.

Rapprochons de ce rapport le passage suivant des *Mémoires* du duc Ambroise de Doudeauville :

Je dois justifier Charles X de cette passion pour la chasse qu'on lui reprochait si amèrement dans ce temps où la malveillance et la mauvaise foi s'emparaient de tout ce qui devait lui nuire. Cinq jours entiers la semaine, il restait dans son appartement à s'occuper des affaires de l'État et à travailler avec les ministres à examiner seul leurs différents rapports... Avec un cœur sensible, beaucoup d'âme et bien plus d'esprit qu'on ne l'a cru, il avait beaucoup de raison et un jugement très sain. Nous en étions souvent étonnés au conseil qu'il présidait, et qu'il faisait durer deux, trois, quatre, cinq heures, sans se permettre la moindre distraction, et sans jamais manifester d'ennui. Souvent, dans les discussions les plus difficiles, il ouvrait un avis qu'aucun de nous n'avait eu, et qui, plein de sagesse, aplanissait toute difficulté... .

Deux fois par semaine, et souvent une fois seulement, quand le temps le permettait, il sortait de sa triste prison, et alors il allait chasser, soit à tir, soit à courre. C'était, on en conviendra, un exercice bien nécessaire, après un travail si assidu et des occupations si sédentaires.

Voilà à quoi se bornaient, je le certifie, ces chasses dont la calomnie, pour le perdre, lui faisait un crime. Chaque fois qu'il allait chasser, les journaux de l'opposition ne manquaient pas de l'annoncer, ce qui persuadait à presque toute la France qu'il passait tous les jours dans les agitations de ce plaisir.

Le flot du dénigrement contre le souverain montait sans cesse. Le vicomte de La Rochefoucauld s'en apercevait très bien. Il écrivait au roi, le 13 octobre 1825 :

L'intérieur de la France, sous le rapport du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, de la richesse, offre le coup d'œil le plus étonnant. Que Charles X, jouisse, en père et en roi de son ouvrage; mais qu'il songe que le plus léger sommeil serait suivi d'un réveil terrible !

Le 12 janvier 1826, au moment où son beau-père, le duc Mathieu de Montmorency venait d'être nommé gouverneur du duc de Bordeaux, M. de La Rochefoucauld écrivait encore au souverain :

Remercierai-je le roi de la nomination de M. de Montmorency ? Il y a six mois, ce choix eût été utile. Aujourd'hui, il n'est que bon. Mais, hélas ! que cet intéressant petit prince est loin de la couronne ! Et que de secousses et de révolutions il faudra qu'il traverse avant ! Si jamais... Dieu veille sur la France ! Les d'Orléans font un chemin effrayant.

Les symptômes précurseurs de l'orage s'accumulaient de la manière la plus alarmante. Lisons cet autre rapport du vicomte de La Rochefoucauld (8 août 1826) :

L'indifférence pour la religion, la haine contre les prêtres ont été les symptômes de la Révolution. Dieu veuille que les mêmes choses n'amènent pas les mêmes résultats ! Les malheureux ecclésiastiques n'osent plus sortir dans les rues ; ils sont partout insultés. Il y a trois jours, un homme très bien mis, passant auprès de la sentinelle du Luxembourg, lui dit, en montrant un prêtre : « Sois tranquille, dans un an tu « ne verras plus tous ces misérables. » Le malheureux curé de Clichy a couru de véritables dangers, entouré par deux ou trois cents forcenés qui criaient : « A bas les calo- « tins ! » Tous les jours c'est une scène du même genre.

La popularité de Charles X, si grande au commencement de son règne, diminuait chaque jour à Paris. M. de La Rochefoucauld ne craignait pas de le lui déclarer.

Par quelle inconcevable fatalité, écrivait-il le 6 février 1827, le roi, au milieu de tous les soins qu'il se donne pour assurer le bonheur de ses peuples, perd-il chaque jour dans leur affection et leur amour? Au spectacle, — et c'est là, pour rappeler une expression de Bonaparte, qu'on tâte le pouls à l'opinion publique, — on saisit

avidement les allusions les plus séditieuses et les plus hostiles. Samedi dernier, des vers, dont le sens était que les rois qui ont perdu l'amour de leurs peuples ne rencontrent plus sur leur passage que silence et froideur, ont été salués d'un triple applaudissement et redemandés avec fureur.

Le rapport du 12 mai 1827 ressemblait à une cloche d'alarme :

Les circonstances, y était-il dit, deviennent si graves que les esprits les plus calmes s'en montrent effrayés ; il n'y a plus maintenant qu'une opinion et qu'un sentiment : le doute et la crainte. On se dit hautement, comme il y a huit ans : — Cette branche ne peut conserver la couronne ; c'est impossible. Qui lui succédera ? Que de choses, grand Dieu ! faites depuis huit ans, et que de choses oubliées !

Exposé à un déchaînement d'hostilités et d'intrigues incessantes, pris entre deux feux, — l'extrême droite et la gauche, — M. de Villèle n'avait plus la force de gouverner. Son ministère allait finir. Plus tard, en retraçant dans son carnet cette phase de sa carrière, il écrira :

Tout ce qui se passait était d'une faiblesse destructive de tout gouvernement et désespérante pour celui qui en supportait toute la responsabilité avec tout le poids des affaires. Mais il n'était pas et ne prétendait pas être le cardinal de Richelieu. Il n'en avait ni le caractère, ni l'ambition, ni les facultés supérieures. Il ne les enviait même pas. Quand il eût été tout autre sous ce rapport, comprimer et annuler son roi, opprimer la fille de Louis XVI et la veuve du duc de Berry, exiler hors de France le nouveau Gaston d'Orléans et sa nombreuse famille, faire tomber les têtes des pygmées de cour, plus dangereux peut-être avec leur influence sur le roi et sa famille et leurs menées fâcheuses à la cour des pairs que les Montmorency et les Cinq-Mars, était un rôle qu'il n'aurait jamais ambitionné, ni accepté.

Charles X sacrifia M. de Villèle, qui avait pourtant ses sympathies, et le remplaça par un ministère libéral, mais peut-être avec l'arrière-pensée de prendre prochainement un ministère d'extrême droite. Le ministre qui se retirait aurait voulu rester à la Chambre des députés pour y défendre ses actes. De leur côté, ses successeurs, craignant son influence dans cette Assemblée, prétendaient le faire entrer à la Chambre

des pairs, où, à leurs yeux, sa présence serait pour eux moins dangereuse. Au dernier conseil des ministres où M. de Villèle assista, dans la soirée du 4 janvier 1828, le roi lui fit passer un billet au crayon, par lequel il lui annonçait qu'il l'appelait à la pairie. L'homme d'État refusa par un billet également écrit au crayon. « Vous voulez donc vous imposer à moi comme ministre, » écrivit de nouveau Charles X. M. de Villèle parut ému, et fit passer au souverain cette réponse : « Le roi sait bien le contraire, mais puisqu'il a pu l'écrire, qu'il fasse de moi ce qu'il voudra, et Dieu veuille qu'il n'ait pas à s'en repentir. » Le lendemain, le ministère Martignac entrait en fonctions, et la duchesse d'Angoulême disait à Charles X : « Il est donc vrai que vous laissez partir Villèle ? Mon père, vous descendez aujourd'hui la première marche du trône. »

XXII

LE MINISTÈRE MARTIGNAC

M. de Martignac, qui remplaçait M. de Villèle au ministère de l'intérieur, était un homme de mérite, honnête, libéral et sincèrement dévoué au roi. Né à Bordeaux en 1776, il fut d'abord avocat au barreau de cette ville, et se fit en même temps connaître par des vaudevilles spirituels. Au retour des Bourbons, il entra dans la magistrature, devint procureur général à Limoges, fut élu député en 1821, et se distingua à la tribune. Il fut ministre de l'intérieur depuis le mois de janvier 1828 jusqu'au mois d'août 1829, et son nom est resté au cabinet dont il faisait partie. Il avait pour collègues des hommes éclairés et modérés, tels que le comte Auguste de La Ferronnays, M. Roy, le comte Portalis. Il essayait de concilier les différents partis, et de préserver le trône du double danger de la réaction et de la Révolution. Pris comme entre deux feux, entre l'extrême droite et l'extrême gauche, il devait échouer dans sa généreuse tentative.

Le sentiment royaliste allait s'affaiblissant. Le 24 janvier 1828, quelques jours après la formation du ministère Martignac, le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld écrivait dans un rapport au roi :

En allant à Saint-Denis le 21 janvier (anniversaire de la mort de Louis XVI), et en voyant la légèreté avec laquelle la cour elle-même s'y rend, il m'a été impossible de ne pas faire de bien tristes réflexions sur la futilité d'un siècle où aucun souvenir n'est sacré. Et de quel droit demanderait-on plus de mé-

moire au peuple, lorsqu'on lui donne un pareil exemple? Point de cortège, point de voitures drapées, rien de cette pompe qui frappe l'imagination et les yeux. Quelques voitures isolées parcouraient rapidement la route, comme si chacun aspirait à être plus promptement débarrassé de tout ce que ce jour de cruelle mémoire a de grave et de lugubre.

Les ultras songeaient beaucoup moins aux véritables intérêts de la monarchie qu'à leurs propres rancunes et à leurs ambitions personnelles. Ces prétendus soutiens du trône creusaient l'abîme dans lequel le trône allait être englouti. Charles X, aveuglé, songeait déjà à appeler le prince de Polignac aux affaires, et regardait le ministère Martignac comme un expédient provisoire. Au grand désespoir des membres de ce cabinet, il restait en relations avec M. de Villèle, dont il avait regretté la chute. Après l'ouverture de la session, il écrivait à son ancien ministre, le 6 février 1828 :

Que pensez-vous de mon discours? J'ai fait de mon mieux; mais comme il a du succès auprès des gens à opinion douteuse, j'ai peur qu'il ne vaille pas grand'chose. Tout me paraît si embrouillé que je ne sais sur quoi compter. Les éloges des *Débats* et du *Constitionnel* me font craindre d'avoir dit des sottises. J'espère cependant que non, et je continuerai à arrêter avec fermeté ce qui pourrait amener des concessions dangereuses.

D'autre part, s'il y avait parmi les libéraux des hommes sincères et bien intentionnés, qui entendaient rester fidèles au trône comme à la Charte, d'autres, sous les apparences du dévouement au roi, masquaient déjà la trahison. Ceux qui, deux ans plus tard, devaient se vanter d'avoir travaillé pendant toute la Restauration à la ruine de la branche aînée, les acteurs de la comédie de quinze ans, comme ils se sont appelés eux-mêmes, se donnaient, en 1828, comme partisans et admirateurs enthousiastes de Charles X. Au commencement de la session, un député de la gauche ayant affecté de dire à la tribune que le roi n'avait pas un seul ennemi, la droite laissa échapper quelques murmures de

doute. Un de ses membres, M. de Marinhac, s'écria : « Comme bon prince, je crois que Sa Majesté n'a pas d'ennemis, mais, comme roi, il en a beaucoup, et j'en connais, » ajouta-t-il en regardant ses contradicteurs. La gauche tout entière s'indigna et fit rappeler l'orateur à l'ordre. M. Dupin remercia le président, et dit d'une voie émue : « C'est une calomnie, une insulte que nous ne pouvons supporter. Rien n'est plus blessant pour nous que de nous entendre accuser d'être les ennemis de ce qui est adoré, chéri, béni. »

La tactique de l'opposition était de flatter le roi, mais pour le désarmer, et de faire considérer comme des ministériels des révolutionnaires. M. de Martignac était de bonne foi, mais beaucoup de gens qui se vantaient de le soutenir ne l'étaient point, et peut-être M. de Villèle avait-il raison, quand il écrivait à Charles X, en juin 1828 :

Je n'ai pu servir Votre Majesté qu'avec les lumières et le caractère que Dieu m'a donnés. Il m'eût été, il me serait impossible de croire qu'on puisse maintenir l'autorité par des concessions et en s'appuyant sur ceux qui veulent la renverser.

Cependant, il y eut encore quelques beaux jours pour le vieux roi. Son voyage dans les départements de l'Est, en 1828, fut une ovation continuelle qui lui rappela l'enthousiasme des débuts de son règne. Parti de Saint-Cloud le 31 août, il arrivait à Metz, le 3 septembre. Toutes les maisons de cette grande ville militaire étaient pavoisées de drapeaux blancs ornés de fleurs de lis. Après avoir visité quelques-unes des fortifications, Charles X parvint, en suivant les remparts, à un pavillon élevé sur l'emplacement de l'ancienne citadelle. De longs gradins couverts étaient disposés pour les dames de la ville ; un nombre prodigieux de spectateurs occupaient les remparts. En présence du souverain, un régiment du génie simula l'attaque d'une demi-lune et d'un bastion.

Le 6 septembre, Saverne fit au roi une réception très pittoresque. Tous les cantons, toutes les communes de l'arrondissement y avaient envoyé, avec leurs maires et leurs plus riches fermiers, leurs villageoises les plus jolies en costume alsacien. Cinq cents paysans, vêtus du gilet rouge et du long habit noir, la tête couverte du grand chapeau rabattu d'un côté, un ruban blanc noué autour du bras gauche, étaient à cheval au lieu du rendez-vous. Les jeunes filles, portant des drapeaux et des guirlandes, y avaient été amenées dans des chariots dont chacun contenait douze ou seize d'entre elles. Dans d'autres chariots se trouvaient des musiciens. Les jolies Alsaciennes offrirent une corbeille de fleurs au monarque, puis il déjeuna avec les autorités, et, à un signal, des feux s'allumèrent à la fois dans la plaine et sur les montagnes qui l'entourent.

Le 7 septembre, Charles X entrait en triomphe à Strasbourg. A une lieue de la ville, sur une éminence d'où on la découvre, et d'où l'on aperçoit dans le lointain les monts boisés de la Forêt-Noire, il était attendu par une foule de jeunes filles en costume alsacien, qui se tenaient dans trois cents chariots attelés à quatre ou à six chevaux, et par douze cents cavaliers, divisés par escouades, qui avaient à leur tête les maires ceints de leurs écharpes, et portaient à la main des étendards fleurdelisés. Le cortège royal passa, sous des berceaux de verdure et de fleurs, au milieu de cette longue file de voitures et de cavaliers, qui l'escortèrent ensuite jusque dans les murs de Strasbourg. Ravi de l'enthousiasme dont il était l'objet, le souverain se rendit à la cathédrale, où l'on chanta un *Te Deum*. Le soir, la flèche de cette merveilleuse basilique fut illuminée; on aurait dit une pyramide d'étoiles.

Le roi de Wurtemberg, le grand duc de Bade et ses trois frères vinrent saluer le roi de France dans la capitale de l'Alsace. Il leur fit voir à l'arsenal seize cents bouches à feu sur les affûts, et des armes suffisantes pour armer cent mille hommes.

« Sire, et vous, messeigneurs, leur dit-il avec un sourire où la fierté souveraine s'unissait à une parfaite urbanité, je n'ai rien de caché pour vous ; voilà ce que je puis montrer à mes amis comme à mes ennemis. »

Oui, la France était grande alors, et personne n'aurait pu prédire à l'Alsace le sort qui lui était réservé quarante-deux ans plus tard. L'armée faisait l'admiration de l'Europe. La marine venait de retrouver à la bataille de Navarin son prestige et sa puissance du temps de Louis XVI. Charles X avait dit à M. Hyde de Neuville :

« La France, quand il s'agit d'un noble dessein, ne prend conseil que d'elle-même. Ainsi, que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas, nous délivrerons la Grèce. Continuez avec la même activité les armements, je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur. »

Et, au moment même où le roi très chrétien était salué par les princes allemands dans la capitale alsacienne, ses troupes victorieuses achevaient en Morée l'affranchissement de la Grèce.

Charles X revint par Colmar, Lunéville, Nancy et la Champagne. A Troyes, il se vit entouré par tous les députés libéraux, et il décora Casimir Perrier. Partout il recevait un accueil enthousiaste. De retour à Saint-Cloud, le 19 septembre 1828, il fut chaleureusement félicité par toute sa cour. Cependant, comme la duchesse de Gontaut lui disait :

« Sire, vous devez être heureux.

— Que signifient les vivats ? répondit-il, non sans tristesse. Ces démonstrations tout extérieures ne doivent pas éblouir ; un signe amical de la main, l'air satisfait d'un prince, d'un roi, les obtient. »

Malgré cette réflexion philosophique, Charles X triomphait. Si ses ministres voulaient mettre à l'actif de leur politique libérale les ovations qu'il avait reçues dans l'Est, il leur faisait remarquer que, l'année précédente, sous le ministère de Villèle, il n'avait pas été moins

bien accueilli, lors de sa visite au camp de Saint-Omer. Dans l'enthousiasme dont les populations lui donnaient de bruyants témoignages, il voyait un hommage rendu au principe monarchique, et non à la politique de tel ou tel ministère. « Vous entendez, disait-il, ces gens-là; crient-ils : Vive la Charte! Non, ils crient : Vive le roi! » Encore confiant dans l'avenir, il voulait se persuader à lui-même que les obstacles qui s'amoncelaient contre sa dynastie n'étaient que des nuages qu'un vent favorable dissiperait bientôt. « Ah! monsieur de Martignac, s'écriait-il avec une joie profonde, quelle nation! Que ne devons-nous faire pour elle! »

Au moment même où Charles X avait parcouru les provinces de l'Est comme un triomphateur, la duchesse de Berry faisait dans l'Ouest, un voyage qui ne fut pas moins beau que celui du souverain

XXIII

LE VOYAGE DANS L'OUEST

Jamais voyage princier ne fut plus triomphal que celui de la duchesse de Berry dans les provinces de l'Ouest en 1828. Madame, qui était partie de Paris le 16 juin, y revint le 1er octobre, et pendant ces trois mois et demi, il ne se passa pas un jour où elle ne fût l'objet d'ovations enthousiastes. Dans un livre qui a près de six cents pages, le vicomte Walsh a décrit avec la fidélité d'un Dangeau ce voyage, où la mère du duc de Bordeaux avait été traitée comme une reine de conte de fées.

Le 16 juin, la princesse coucha à Rambouillet, où deux ans plus tard l'attendaient de si cruelles épreuves. Le 18, elle visita Chambord, où elle fut reçue par le comte Adrien de Calonne, auteur du projet de souscription grâce auquel ce château historique était devenu la propriété du duc de Bordeaux. Elle lut avec plaisir des inscriptions imaginées en son honneur.

Sur la porte Royale :

> Ce vieux séjour des rois pleurait le long outrage
> Dont le temps a terni son antique splendeur,
> Mais, comme un jour serein perce un sombre nuage,
> Tu parais, tu lui rends l'espoir et le bonheur.

Sur la porte du donjon :

Sous des coups destructeurs ces murs allaient périr ;
La France y vint placer un gage d'espérance.
Puissent à leur aspect, tes yeux y découvrir
L'avenir de ton fils dans l'amour de la France !

Sur l'écusson de François Ier :

Pour ta race chérie
Amour point ne varie.

Malgré le vent qui soufflait avec force, Madame monta jusqu'au point le plus élevé du château, la plate-forme de la lanterne, dite Fleur-de-Lis, où se termine le fameux escalier à double rampe. De là, elle promena ses regards sur la vaste étendue du parc ayant huit lieues de circonférence, et renfermant, outre six à sept mille arpents de bois, vingt-trois fermes, dont les bâtiments, les champs cultivés et les troupeaux épars animaient les différents points de vue. En descendant, elle dit : « Je veux marquer ici mon nom ; j'aimerais à le revoir, quand je viendrai chez le duc de Bordeaux. » Et avec un poinçon elle grava ces mots : — 18 juin 1828. Marie-Caroline. — Quelques jeunes filles lui offrirent des agneaux blancs comme la neige, ornés de rubans roses et verts, avec une biche apprivoisée, sur le collier de laquelle on lisait : « Hommage des habitants de Chambord. » Le même jour, elle était allée rendre visite dans leurs châteaux au maréchal Victor, duc de Bellune, et au duc d'Avaray ; et le soir elle rentrait à Blois. Madame en repartit, le 19 juin, après avoir examiné la salle des États, la chambre où fut assassiné le duc de Guise, la tour où Catherine de Médicis consultait les astrologues. Le 20, elle assistait à Saumur à un brillant carrousel que l'École de cavalerie donnait en son honneur. Le 21, elle entrait à Angers au milieu des acclamations. Le 22, elle visitait le château du comte de Walsh de Serrant. Sa voiture s'avançait sous des voûtes de verdure ornées de fleurs et d'étendards.

La princesse arrivait le même jour à Saint-Florent — Saint-Florent,

qui, en 1793, avait donné le signal de la guerre de Vendée, Saint-Florent où l'armée vendéenne avait opéré le célèbre passage de la Loire, comparable à celui de la Bérézina. C'est là que les vieux témoins des luttes, que Napoléon qualifia du nom de « guerre de géants », s'étaient rassemblés près du tombeau de Bonchamp pour attendre la duchesse de Berry. Toutes les hauteurs du voisinage étaient hérissées de drapeaux blancs. De loin on les voyait flotter sur les clochers, sur les châteaux, sur les chaumières, sur les arbres isolés. Il y en avait jusque sur les fosses des cimetières. Un fils avait dit : « Mon père est mort pour le drapeau blanc, plantons-en un sur sa tombe ; les morts doivent aussi se réjouir, car Madame vient honorer leur fidélité. » Cet exemple avait été suivi, et les tombeaux venaient d'arborer le signe de ralliement de ceux qui y reposaient. Quand elle fut sur les bords de la Loire, la princesse s'arrêta un instant, frappée de la majesté du paysage. Le canon mêlait sa voix grandiose aux acclamations de quinze mille Vendéens. Le fleuve était couvert d'une foule de bateaux pavoisés. Un magnifique soleil éclairait cette fête.

Il était près d'une heure quand Madame arriva à Milleraye, en face de Saint-Florent. C'est là que le général de Bonchamp, un des héros de la Vendée, avait rendu son âme à Dieu. On montrait la chaumière où ses soldats l'avaient déposé pour mourir. Sa veuve attendait la duchesse de Berry. Quel contraste entre l'allégresse de la ville de Saint-Florent et la consternation des jours de deuil et de malheur où sa population, en octobre 1793, fuyait sur la rive droite de la Loire, laissant derrière elle toutes ses habitations en proie aux flammes ! Les cris de détresse et de désespoir qui retentissaient sur les bords du fleuve, dans l'année fatale, se trouvaient maintenant remplacés par des cris de joie. Madame s'embarqua au milieu des acclamations. Sa barque était escortée d'un grand nombre de bateaux, dont six contenaient des Vendéens, porteurs de drapeaux troués par les balles dans les batailles de Fontenay et de

Torfou, de Laval et de Dol. Groupés sur le coteau de Saint-Florent, plus de quinze mille spectateurs suivaient des yeux cette flotille, au milieu de laquelle on apercevait la duchesse de Berry, debout, visiblement émue. Elle débarqua devant le plateau de Saint-Florent, et gravit à pied la côte, qui y conduit. Quand elle fut arrivée au sommet, elle se trouva au milieu d'un camp de cinq mille soldats vendéens, qui avaient participé à la guerre de 1793, ou à la prise d'armes de 1815. C'est là que Cathelineau, comme au temps des Croisades, avait crié : « Dieu le veut ! Marchons ! » — « Oh ! quel peuple, disait la princesse. Quelles belles et honnêtes figures ! Quel accent ils ont quand ils crient : « Vive le roi ! » Oh ! oui, on voit bien qu'ils nous aiment ! » Elle se rendit ensuite à l'église de Saint-Florent, où, agenouillée sous un dais, elle entendit la messe. Elle considéra avec émotion le tombeau de Bonchamp, et dit, en regardant sa statue : « Il a l'air de commander encore. »

En sortant de l'église, elle alla voir le lieu où est enterré Cathelineau, et prit sous une tente un repas que lui offrit la comtesse d'Autichamp. Elle se fit raconter en détails le célèbre passage de la Loire, l'époque sinistre où toute la ville de Saint-Florent fut incendiée en vertu des décrets de la Convention, et où on ne laissa debout qu'une seule maison, celle où le général républicain Léchelle avait établi son état-major.

A trois heures de l'après-midi, Madame s'embarqua de nouveau sur le bateau à vapeur qui l'attendait à la pointe de Varades, et se rendit ainsi à Nantes. Les habitants des deux rives du fleuve la saluaient au passage. Les tabliers rouges et les coiffes blanches des femmes tranchaient, dans le paysage, avec les habits sombres des hommes. Pour être mieux reconnue de la foule, la princesse, vêtue d'une simple robe de soie brune, avec une longue chaîne d'or au cou, se séparait de sa suite, montait sur la partie la plus élevée du bateau à vapeur, et saluait de la voix et du geste toutes ces populations fidèles. Les hommes agitaient des bannières et des étendards. Les femmes prenaient leurs petits

enfants dans leurs bras, et disaient : « Regarde-la bien ; c'est la mère du duc de Bordeaux. »

Le peuple semblait marcher sur l'onde pour contempler de plus près Madame. Pas une roche avancée dans le fleuve qui ne fût occupée. Là où la Loire était trop large pour que de la rive on pût bien distinguer les traits de la princesse, les riverains avaient, en quelque sorte, rapproché les bords, en formant au milieu du fleuve des rues de bateaux, qui avaient leurs pavillons et leurs arcs de triomphe. A une lieue de Saint-Florent se trouve un rocher qui fait saillie dans les eaux de la Loire. Là était un vieux Vendéen, tout seul, ses cheveux blancs et longs agités par le vent. Debout sur le rocher, il tenait un drapeau blanc, et avait à ses pieds un chien. C'était, au dire du *Moniteur,* l'image symbolique de la fidèle Vendée.

Le même jour, 22 juin, à sept heures du soir, la princesse arrivait à Nantes. Elle faisait à pied le trajet du port Maillard à l'hôtel de la préfecture, et avait peine à fendre les flots enthousiastes d'une innombrable multitude. Le lendemain, elle était à Savenay, où elle s'arrêtait, en sortant de l'église, devant le monument élevé à la mémoire des victimes du combat du 23 décembre 1793. Le 24, elle se rendait à Sainte-Anne d'Auray, pèlerinage vénéré dans toute la Bretagne, et allait visiter le *Champ des Martyrs,* cette petite plaine où trente-trois ans auparavant les émigrés pris à Quiberon avaient été fusillés, malgré une capitulation. Quand Madame parut dans le champ consacré, la foule l'acclama, puis se tut, et, au milieu d'un solennel silence, entonna le *De profundis.*

Le 25, la princesse était à Lorient, et y posait la première pierre d'un monument élevé à Bisson, ce lieutenant de vaisseau qui, chargé, dans l'expédition de Grèce, de commander un brick pris sur les Turcs par la flotte de l'amiral de Rigny, se fit sauter avec l'équipage plutôt que de se rendre, en octobre 1827. Après avoir visité Rennes, elle était de retour à Nantes, le 28 juin. Un arc de triomphe avait été construit

sur la place des Changes avec ces inscriptions : « Des lis pour nos Bourbons ! Des lauriers pour Henri ! Des roses pour Louise ! » Les marchandes de fleurs et de fruits avaient écrit sur leur arceau de verdure : « Nos fleurs, nos fruits, nos cœurs sont à Madame. » Le 29, la duchesse assistait à un bal magnifique offert par la ville. Le lendemain, elle visitait à Melleray le couvent des trappistes. On eut de la peine à la décider à s'en éloigner : « Où me verra-t-on avec plus de bonheur qu'ici ? disait-elle. Ailleurs on a des plaisirs, des distractions, mais ici, rien de tout cela. Puisque je les rends heureux, je veux y rester encore ; et puis je m'y trouve bien. »

Le 30 au soir, Madame arrivait à la Trémicinière, chez la comtesse de Charette, belle-sœur du célèbre chef vendéen. Le 1er juillet, elle entra dans le Bocage. Dès lors, plus de grandes routes, plus de villes d'un facile abord ; des chemins mauvais, des distances sans relais, des obstacles de tous genres. Vêtue d'une amazone verte, coiffée d'un feutre gris avec un voile de gaze, la princesse galopait entre Mme de La Rochejaquelein et Mme de Charette. A son arrivée à Saint-Hilaire, le marquis de Foresta, préfet de la Vendée, lui dit : « Madame n'aime pas les phrases, et la Vendée n'en fait pas ; elle n'éprouve qu'un sentiment et n'a qu'un cri pour l'exprimer : Vive le Roi ! Vive Madame ! Vivent à jamais les Bourbons ! » Les paysans ne se lassaient pas d'admirer son intrépidité.

Quand son cheval, animé par les cris et le bruit des tambours, piaffait et se cabrait, on les entendait dire : « Oh ! la brave petite femme ! elle n'a pas peur. » Un villageois s'écriait : « Je n'ai jamais tant regretté mon vieux père qu'aujourd'hui ; une journée comme celle-ci lui aurait payé toutes ses anciennes misères. »

Madame passa la nuit du 1er au 2 juillet au château de Lagrange, propriété du marquis de Goulaine. En entrant dans sa chambre à coucher, elle trouva près de son lit une veilleuse avec cette devise : « Reposez tranquille, la Vendée veille. »

Le 3 juillet, elle visita le champ de Mattes où, en 1815, le marquis Louis de La Rochejaquelein fut tué à la tête des Vendéens insurgés contre Napoléon. Le même jour elle était à Bourbon-Vendée. Le 5 juillet, au croisé des Quatre-Chemins, en vue des routes de Nantes, de Bourbon, de Saumur et de la Rochelle, elle posait la première pierre d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des victoires vendéennes. Elle se rendit ensuite au château de Mesnard, propriété de son premier écuyer, celui qui venait de si bien tracer l'itinéraire du voyage. Tous les habitants du bourg de Mesnard avaient pris part à la grande guerre vendéenne, et, leur curé en tête, marché jusqu'à Granville. La mère du premier écuyer, alors veuve, et dont les deux fils étaient à l'armée de Condé, avait, avec sa fille, suivi ses anciens paysans, et était morte à Ingrande, lors de la désastreuse retraite. Mme de La Rochejaquelein parle, dans ses *Mémoires,* du triste état dans lequel elle la vit. En souvenir de tant de dévouement, Madame voulut ouvrir un bal champêtre avec un vétéran du bourg de Mesnard.

Le soir, la princesse couchait au château de Landebaudière, appartenant au comte Auguste de La Rochejaquelein. Partout, les villages venaient frapper à la porte des châteaux pour les enrôler dans leurs joies, comme ils étaient venus y frapper jadis pour enrôler dans les combats Lescure, La Rochejaquelein, d'Elbée, Charette. Le 6 juillet, Madame visita le champ de bataille de Torfou. Un ancien officier de l'armée vendéenne, remarquant qu'elle avait une amazone verte, lui dit : « Nous étions bien attachés à notre uniforme, mais nous le chérissons plus que jamais, puisque nous voyons aujourd'hui que nous portons les couleurs de Madame. » — « Messieurs, répondit la princesse, j'ai pris votre uniforme. » Elle déjeuna en plein air, au milieu des Vendéens sous les armes. L'un d'eux, M. Moricet, lui chanta des couplets :

Là sont morts des héros célèbres,
Parmi tous les héros d'Anjou.

Aimez vos demeures funèbres,
Mânes des braves de Torfou.
Vous recevrez la récompense,
En ce jour, de tous vos travaux ;
De Caroline la présence
Vient de consacrer vos tombeaux.

Madame continua son voyage à cheval. Rien ne l'arrêtait, ni une chaleur accablante, ni les pluies d'orage. Lui parlait-on de ses fatigues, « il est bien juste, répondait-elle, que je me donne un peu de peine, afin de connaître ceux qui ont versé leur sang pour nous ». La plupart du temps, elle prenait son repas en plein air. Les paysans circulaient autour de la table, et tiraient quelques coups de leurs vieux mousquets, — car, en Vendée, il n'y a pas de fête sans poudre. Puis, aux sons du *biniou* et de la *vèze,* ils formaient des rondes joyeuses, auxquelles la fille des rois ne dédaignait point de prendre part. A l'entrée de chaque bourg, elle voyait arriver les curés de la paroisse et des paroisses voisines. Presque tous étaient d'anciens soldats dont les mains, avant de tenir la croix, avaient tenu l'épée.

Près des limites du département de la Loire-Inférieure, Madame mit pied à terre : « Voilà une ferme, dit-elle, allons-y frapper et demander du lait. » Les portes n'étaient pas fermées. En entrant dans la chambre de la fermière, qui était absente, la princesse n'y trouva qu'un tout petit enfant endormi et emmailloté dans un berceau. Alors elle s'assit sur une escabelle, et, à la mode du pays, elle se mit à bercer avec le pied l'enfant de la pauvre paysanne. Le 6 juillet, à neuf heures du soir, elle arrivait à Beaupréau. La ville, bâtie toute en amphithéâtre, était illuminée ; on avait allumé un immense feu de joie. Le lendemain, Madame posait la première pierre d'un monument en l'honneur de d'Elbée, et saluait à Pin-en-Mauges la statue de Cathelineau. Le soir, au château de Vezin, le comte Louis de Bourmont lui chantait :

Fille des rois, regarde à ton passage
Ces Vendéens que le sort accabla ;

Si la fortune a trahi leur courage,
L'honneur jamais ne les abandonna.
Comme autrefois, au fort de la tempête,
Chacun ici veut signaler sa foi ;
Et si beaucoup manquent à cette fête,
C'est qu'ils sont morts pour leur Dieu, pour leur roi.

Le 8 juillet, Madame était au château de Maulévrier, dont le propriétaire, M. de Colbert, avait élevé un monument à la mémoire de Stofflet, l'héroïque garde-chasse. Le même jour, à Saint-Aubin, elle posait la première pierre d'un autre monument élevé à quatre héros de la Vendée : Donnissan, Lescure, Henri et Louis de La Rochejaquelein.

Le lendemain, au château de La Pélissonnière, Madame entendit M. de Candé lui chanter :

Vous nous quittez, ô princesse chérie !
Trop vite, hélas ! finit notre bonheur.
En vous perdant, la Vendée attendrie,
Voit ses transports se changer en douleur.
Nous vous devons des moments pleins de charmes,
Dites de nous : Je les rendis heureux.
A mon départ, je vis couler leurs larmes,
Et ma présence avait comblé leurs vœux.

Vous nous quittez ; cette heureuse contrée,
Qui, vous voyant, oublia ses malheurs,
Conservera la mémoire sacrée
Du court séjour qui sécha tant de pleurs.
Des Vendéens accueillez la prière,
Ils ne voudraient pour prix de leur amour,
Que l'espoir seul, en possédant la mère,
Au milieu d'eux de voir son fils un jour.

Dans tous les hameaux, dans toutes les villes, Madame avait entendu la foule lui dire : « Nous voulons voir l'enfant qui nous est né à tous. »

Le 10 juillet, la princesse était à Luçon, le 11 à la Rochelle, le 12 à Rochefort, le 13 à Blaye, le 14 à Bordeaux. La cité fidèle, comme on nommait alors le chef-lieu de la Gironde, se distingua par son enthousiasme. Une petite fille de huit ans, Mlle du Hamel, entourée de ses jeunes compagnes, filles de membres du corps municipal, souhaita ainsi la bienvenue à la mère du duc de Bordeaux :

« Madame, tandis que nos pères ont l'honneur de vous offrir leurs cœurs et leurs bras, permettez d'abord aux enfants d'offrir à Votre Altesse Royale des fleurs et les vœux de l'innocence. En me choisissant pour leur interprète, mes jeunes compagnes ont sans doute voulu vous rappeler un ange qui vous est cher ; mais si, seule entre toutes, j'ai le bonheur de compter les mêmes années que *Mademoiselle,* toutes nous vous chérissons à l'envi, toutes nous répétons avec un enthousiasme que notre âge rend plus pur et plus naïf : « Vive le roi ! Vive Madame ! »

Le soir, la mère du *petit duc,* comme les Bordelais nommaient la princesse, se rendit au grand théâtre, où elle fut accueillie par des applaudissements frénétiques. La statue du duc de Bordeaux, soutenue par des soldats sous un dais de drapeaux et couronnée de lauriers, fut portée en triomphe sur le devant de la scène. Pendant que le cortège formé par un détachement de troupe de ligne et par tous les pensionnaires du théâtre, défilait, une musique guerrière se faisait entendre. On chanta ensuite une cantate, dont voici deux couplets :

Qu'un orgueil pur et légitime
Brille sur ton front triomphant,
Bordeaux ! C'est la mère sublime
De ton miraculeux enfant !
Qu'aux saints transports qu'elle t'inspire,
Palpite ce fils de l'honneur,
Ce jeune lis en qui respire
Tout un avenir de bonheur !...

Déjà sa jeunesse est charmée
Du noble appareil des combats ;
Il est l'idole de l'armée,
Il est le prince des soldats ;
Et si jamais de sa vaillance
La patrie implorait l'appui,
Les héros tombés pour la France
Tout entiers revivraient en lui.

Le lendemain, à un grand bal qui lui fut offert par la ville, Madame s'assit sur une estrade surmontée d'un beau portrait de son fils. Huit cents

femmes, couronnées de plumes blanches, de fleurs et de diamants l'acclamèrent. Le 18, elle quitta Bordeaux. Le 19, elle couchait à Pau, patrie de Henri IV. Les montagnards, descendus des hauteurs, bannières en mains, vinrent à sa rencontre, avec leur costume basque. Le lendemain, elle visita le château où était né le Béarnais, dont elle contempla le berceau, formé par une grande écaille de tortue ; il était ombragé de draperies et de panaches blancs. Les jours suivants, elle visita les environs. Pour descendre dans la vallée d'Ossun, elle prit le béret de feutre et la ceinture rouge que portent les paysans du Béarn. Comme elle regardait la source du Nays, un montagnard lui offrit de l'eau de cette source dans un vase rustique, et lui dit naïvement :

« Êtes-vous contente des Béarnais, Madame ?

— Si je suis contente ! répliqua vivement la princesse ; tenez, voyez, je porte le béret et la ceinture du pays. »

Le 24, elle était à l'île des Faisans, célèbre par les souvenirs de Louis XIV ; le 25, à Bayonne, où elle assistait à une fête militaire. Dans toutes ses excursions, Madame portait ses crayons avec elle, et dessinait presque chaque jour un site pittoresque. Huit Béarnais, avec une ceinture amarante et avec des bérets blancs et verts, lui servaient de garde d'honneur. Elle passa tout le mois d'août et une partie du mois de septembre dans les Pyrénées. Les montagnards ne se lassaient pas d'admirer la hardiesse, la gaieté, l'entrain qu'elle montrait, en faisant les ascensions les plus difficiles. Le 19 septembre, elle quitta Bagnères-de-Luchon, pour retourner à Paris, en passant par Toulouse, Montauban, Cahors, Limoges et Orléans. Ce ne fut qu'une suite d'ovations. Le 1er octobre, Madame était de retour aux Tuileries. Elle avait été suivie, pendant tout son voyage, par la maréchale duchesse de Reggio, dame d'honneur ; par la marquise de Podenas, dame pour accompagner, et par le comte de Mesnard, premier écuyer.

La duchesse de Berry revint enchantée. Pouvait-elle soupçonner

l'accueil qui lui était réservé quatre années plus tard dans les endroits où elle venait d'être l'objet d'un véritable culte ? Quand elle était reçue à Nantes, comme une souveraine triomphante, aurait-elle pu croire que le temps approchait où, dans cette même ville, elle aurait à peine une pierre pour reposer sa tête, et où elle chercherait inutilement un refuge dans la cheminée, cachette mystérieuse, de la maison des demoiselles Duguigny ? A Blaye, aurait-elle pu s'imaginer que la citadelle pavoisée de drapeaux blancs, où l'on tirait le canon en son honneur, deviendrait si vite sa prison ? Pauvre princesse ! elle avait pris au sérieux les protestations de dévouement et de fidélité qu'on lui adressait de toutes parts. On lui demandait de promettre que si jamais les droits de son fils venaient à être méconnus, elle les défendrait sur le sol vendéen, et elle s'était dit à elle-même : Je le jure. Elle devait se souvenir de ces deux couplets qui lui avaient été chantés, l'un par M. Tobin, l'autre par le comte Louis de Bourmont, et qui, à ses yeux, constituaient, tant pour la Vendée que pour elle-même, un engagement sacré :

Les malheurs ne sont plus, mais à la belle France
Si le ciel réservait encor des jours mauvais,
Vous voyez vos amis, vos amis sont tout prêts.
Venez, des Vendéens soyez la Providence,
Avec vous et pour vous nous armerons nos bras.
Nous vaincrons sous les yeux de l'auguste héroïne
Et s'il nous faut subir un illustre trépas,
En tombant nous dirons : Amour à Caroline !...

Un vent léger règne encore au Bocage,
Et loin de nous pourtant l'orage a fui,
Nous espérons qu'aucun autre nuage
N'obscurcira le beau ciel d'aujourd'hui.
Mais, si jamais une secte abhorrée
Brisait encor le sceptre de nos rois,
Ah ! pense à nous, reviens dans la Vendée
Amène Henri, nous défendrons ses droits.

Le voyage de 1828 contenait en germe l'expédition de 1832.

Bal de la Duchesse de Berry dit le *Quadrille de Marie Stuart*

Dessiné par Eugène Louis en 1829 (Le cortège dans le grand escalier)

XXIV

LE BAL DE MARIE STUART

Aucune société en Europe n'était plus agréable et plus brillante que celle de la duchesse de Berry. Les fêtes que la princesse donnait dans ses salons du pavillon de Marsan, aux Tuileries, se distinguaient par un cachet exceptionnel d'élégance et de bon goût ; le *petit château,* comme on appelait alors son sémillant état-major mondain, avait un éclat et une animation extraordinaires. Au carnaval de 1829, Madame organisa un bal costumé, qui fut, par son éclat, l'objet des entretiens de la cour et de la ville. Tous les costumes furent ceux d'une même époque : celle où la reine douairière d'Écosse, Marie de Lorraine, veuve de Jacques V, vint en France pour rendre visite à sa fille Marie Stuart, femme du roi François II. On décida que Marie Stuart serait représentée par la duchesse de Berry, et que le roi François II le serait par l'aîné des fils du duc d'Orléans, le duc de Chartres, qui avait alors dix-huit ans et demi, et qui devait, l'année suivante, prendre le titre de duc d'Orléans, à l'avènement de son père au trône. On choisit pour local les appartements des enfants de France, au pavillon de Marsan, et l'on fixa la date au lundi gras 2 mars 1829.

Le roi, le Dauphin et la Dauphine, le duc et la duchesse d'Orléans parurent à la fête, mais sans être costumés. Charles X s'y rendit après l'ordre. Le Dauphin, la Dauphine et le duc d'Orléans y arrivèrent à huit heures du soir. L'entrée des quatre reines : Marie Stuart, Marie de

Lorraine, Catherine de Médicis, Jeanne d'Albret, fut annoncée par la musique des gardes du corps, qui les précédait. Le cortège était magnifique, le costume des princesses et de leurs dames resplendissant. Pour en augmenter la richesse, la Dauphine avait prêté non seulement ses bijoux, mais une partie de ceux de la couronne. Celles des dames invitées, qui ne faisaient point partie du cortège occupaient déjà les places qui leur avaient été assignées. Elles portaient un costume uniforme, une robe de gaze d'argent et de satin blanc. Cette fraîcheur de ton produisit un charmant effet lorsqu'à l'arrivée du cortège, toutes spontanément se levèrent. Dans la salle du bal une estrade était dressée avec un trône pour Marie Stuart. La duchesse de Berry, qui représentait la célèbre reine, portait avec beaucoup de grâce une toilette éblouissante : couronne de diamants, haute collerette, robe de velours bleu avec larges manches, devanture de satin blanc et garniture d'hermine. Le duc de Chartres, très joli garçon, très brillant cavalier, qui représentait le roi François II, avait une toque à plumes blanches et un pourpoint de velours bleu foncé avec ornements d'or. Son frère, le duc de Nemours, âgé de quatorze ans, était en page du roi, avec pourpoint de satin blanc, et rappelait par ses traits l'adolescence de Henri IV. La duchesse de Berry, jouant parfaitement son rôle de reine, s'avança jusqu'au trône. Le duc de Chartres lui donna la main pour en monter les degrés. Elle lui fit signe alors de s'asseoir auprès d'elle ; mais le jeune prince resta debout. Se plaçant derrière le trône, et ôtant sa toque à plumes blanches, il s'inclina profondément, et dit :

« Madame, je connais ma place. »

La duchesse de Gontaut alla parler à la duchesse d'Orléans et lui demanda si elle avait remarqué le tact du prince, son fils.

« Je l'ai remarqué, répondit la princesse, et je l'approuve. »

Le bal commença. Il y avait là un grand seigneur écossais, le marquis de Huntly, qui appartenait à une illustre maison jacobite. Dans

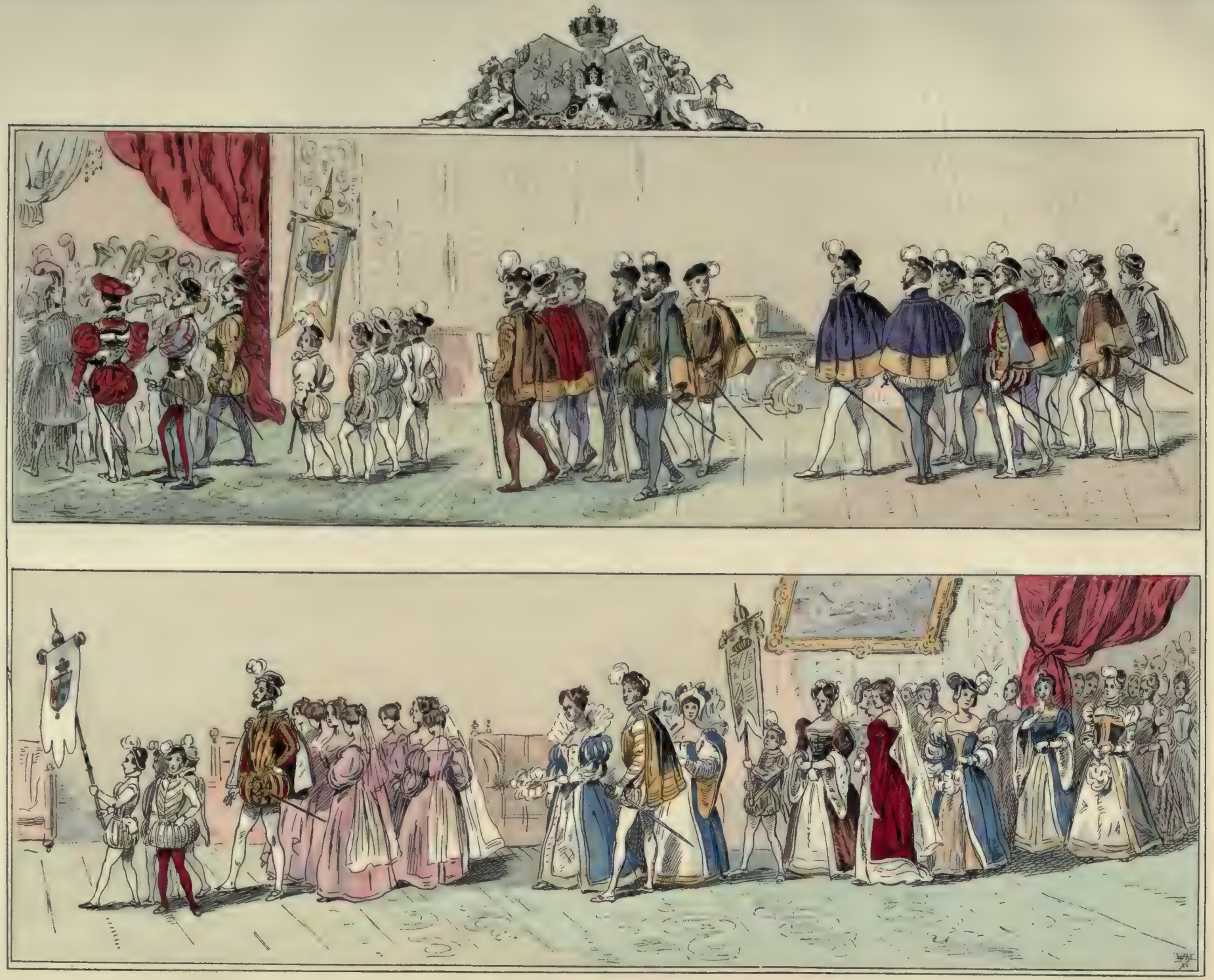

Quadrille de Marie Stuart. — Entrée du Roi et de la Reine de France

sa jeunesse, il avait été ce qu'on appelait alors un beau danseur, et avait eu l'honneur d'ouvrir un bal paré, au château de Versailles, avec la reine Marie-Antoinette. Charles X s'en souvint et voulut que le marquis, âgé de près de quatre-vingts ans, ouvrit le bal avec la petite Mademoiselle qui n'avait que neuf ans. Toujours « beau danseur », le vieil Anglais n'avait pas oublié les entrechats de Versailles. Toute la cour applaudit, et les jeunes princes s'en amusèrent beaucoup.

Le bal réussit à merveille. Ce fut une résurrection des belles fêtes de la Renaissance. Le seizième siècle, si élégant, si pittoresque, revivait. Un peintre qui alors n'avait que vingt-neuf ans, et qui était déjà très en vogue, M. Eugène Lamy, en a perpétué le souvenir dans une série de vingt-six charmantes aquarelles, qui ont été lithographiées, et dont le recueil forme un curieux album. (Un exemplaire de cet album se trouve à la Bibliothèque nationale, au cabinet des Estampes.) Il contient, outre quatre aquarelles représentant l'une la montée de l'escalier du pavillon de Marsan par les invités, l'autre Marie Stuart assise sur son trône, la troisième une des danses du bal, la quatrième l'entrée de la reine douairière d'Écosse, vingt-deux reproductions des principaux personnages qui figurèrent à la fête. A la gauche de chacune, il y a les armes du personnage historique et à la droite celles de la personne qui le représentait. C'est ainsi qu'en haut du portrait de la duchesse du Berry, on voit, à gauche, les blasons d'Écosse et de France, à droite ceux de France et des Deux-Siciles, et qu'en haut du portrait du duc de Chartres, il y a, à gauche, le blason royal de France, à droite le blason ducal d'Orléans.

Voici les noms des vingt-deux personnes qui figurent dans l'album de M. Eugène Lamy, avec la mention des personnages qu'elles représentaient :

1° La duchesse de Berry (Marie Stuart).

2° Le duc de Chartres (François II).

3° Le duc de Nemours (un page du roi).

4° Lady Stuart de Rothsay (Marie de Lorraine). Fille de lord Hardwick, elle était la femme de lord Stuart de Rothsay, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

5° Le marquis de Douglas, depuis duc de Hamilton (le duc de Châtellerault). Type accompli du grand seigneur écossais, il épousa, en 1843, la princesse Marie de Bade, et, sous le règne de Napoléon III, ajouta à ses titres de Hamilton et de Brandon, en Écosse et en Angleterre, le titre de duc de Châtellerault, en France, qui avait jadis appartenu à la famille de Hamilton.

6° La marquise de Podenas, née Nadaillac (Catherine de Médicis). Dame pour accompagner de la duchesse de Berry, c'était une des femmes les plus spirituelles de la cour.

7° Le comte de Pastoret, marié à une demoiselle de Neufermeil (le duc de Ferrare).

8° Le marquis de Vogué (le vidame de Chartres). Marié à une demoiselle de Machault d'Arnouville, il eut pour fils le diplomate qui a été ambassadeur sous les présidences de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon.

9° Le comte Ludovic de Rosanbo (le duc de Guise). C'était un des plus beaux hommes de son temps. Il avait épousé la fille du comte de Mesnard, dame pour accompagner de la duchesse de Berry.

10° La comtesse de La Rochejaquelein, fille du duc de Duras (une dame d'honneur de la reine). Elle était dame pour accompagner honoraire de la duchesse de Berry.

11° Miss Louise Stuart (un page de la reine-mère d'Écosse).

12° Miss Pole Carew (Marie Seaton, fille d'honneur de la même reine).

13° Le comte de Mailly (René de Mailly, officier des gardes de Marie-Stuart). Le comte était fils du maréchal de Mailly, défenseur des

Quadrille de Marie Stuart. — Page du Roi représenté par S. A. R. le Duc de Nemours

Tuileries au 10 août, qui expia son dévouement sur l'échafaud révolutionnaire. Aide de camp du duc de Bordeaux et lieutenant-colonel ; c'était un brillant officier qui avait reçu, pendant la campagne de Russie, des blessures glorieuses. Il était marié à une demoiselle de Lonlay de Villepail.

14° La comtesse d'Orglandes, née Montblin, une des plus jolies femmes de la cour (Louise de Clermont-Tonnerre, comtesse de Crussol).

15° La duchesse de Caylus, née La Grange, une grande beauté, remariée depuis au comte de Rochemure (Diane de Poitiers).

16° Mademoiselle de Béarn, charmante jeune fille, mariée depuis au duc de Vallombrose, morte si jeune et si regrettée (une demoiselle d'honneur de Marie Stuart).

17° Le comte de Mesnard, pair de France, maréchal de camp, premier écuyer de la duchesse de Berry, aide de camp du duc de Bordeaux (l'amiral de Coligny).

18° Le marquis de Louvois, pair de France, marié à mademoiselle de Monaco (le comte Gondi de Retz).

19° Le duc de Richelieu, neveu du président du conseil des ministres sous Louis XVIII (Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André).

20° Le baron de Charette (François de Lorraine). Il avait épousé une fille du duc de Berry et de miss Brown. Il eut pour fils le général des zouaves pontificaux.

21° La comtesse de Pastoret, née Neufermeil (la duchesse de Montpensier).

22° La comtesse Auguste de Juigné, née Durfort de Civrac (Jeanne d'Albret).

Parmi les pages, on remarquait le duc de Maillé, qui portait la bannière de France, et le comte Maxence de Damas.

Eugène Lamy, âgé de quatre-vingt-sept ans, a exposé en 1887 une

charmante aquarelle dont le sujet est *un bal sous Henri III*. Il a le même talent, le même éclat, la même fraîcheur de coloris que lorsqu'il peignait, cinquante-huit ans une auparavant, les aquarelles du bal de Marie Stuart. Le duc de Nemours, l'un des derniers survivants parmi les invités de cette fête, en pourrait raconter les splendeurs. Même aux temps de l'ancien régime on n'avait jamais vu un bal plus élégant. Si une pareille fête était donnée de nos jours, les récits les plus détaillés en rempliraient les journaux ; mais sous la Restauration, la presse était sobre d'informations mondaines ; c'est à peine si elle mentionna le bal éblouissant de 1829. Le lendemain, on lisait dans *le Journal des Débats* :

Paris, 2 mars.

Le bal qui a été donné ce soir au pavillon Marsan dans les appartements des Enfants de France a été honoré de la présence du roi. M. le Dauphin et Madame la Dauphine, Mgr le duc d'Orléans et sa famille y étaient arrivés à huit heures. Demain, il y aura spectacle sur le théâtre de la cour ; les acteurs de l'Opéra joueront *la Muette de Portici*.

Outre les personnes qui figurent dans l'album de M. Eugène Lamy bien d'autres encore avaient été remarquées. Citons la comtesse Henri de Biron, la marquise Oudinot, la comtesse de Noailles, la comtesse de Brissac, qui représentaient Marguerite de Savoie, Claude, duchesse de Lorraine, la princesse de Condé, la princesse de Ferrare ; le comte A. de Damas en Lanoue Bras-de-Fer ; M. de San Giacomo en François de Médicis ; la marquise de Montcalm en duchesse de Bouillon ; la comtesse de Montault en comtesse de Coligny ; la fleur de l'aristocratie anglaise : lady Aldborough, lady Rendlesham, lady Combermere, lady Vernon, lord Ranelagh, le capitaine Drummond, lord Forwich, lord Aboyne, miss Thelusson, miss Baring, miss Caulfield, miss Acton, et enfin les comtes de Brissac, de Cossé et de Biron, représentant les trois maréchaux de France dont ils portaient les noms.

En prenant dans un bal le costume de l'infortunée souveraine dont les malheurs légendaires ne peuvent être comparés qu'à ceux de Marie-Antoinette, la duchesse de Berry prouvait combien son esprit était exempt de pressentiments sombres. Oubliant que la famille des Bourbons avait déjà eu son Charles Ier, et ne prévoyant pas qu'elle aurait bientôt son Jacques II, l'aimable princesse ne se doutait guère que, dans le courant de l'année suivante, elle serait exilée en Écosse, dans le château de Marie Stuart, et que Victor Hugo, le poète qui avait chanté le sacre de Charles X, s'écrierait :

Holyrood ! Holyrood ! O fatale abbaye
Où la loi du destin dure, amère, obéie,
S'inscrit de tous côtés !
Cloître ! palais ! tombeau, qui sous tes murs austères,
Garde les rois, la mort et Dieu, trois grands mystères,
Trois sombres majestés.....
O palais, sois béni, sois bénie, ô ruine !
Qu'une auguste auréole à jamais t'illumine !
Devant tes noirs arceaux, pieux, nous nous courbons,
Car le vieux roi de France a trouvé sous ton ombre,
Cette hospitalité mélancolique et sombre
Qu'on reçoit et qu'on rend de Stuarts à Bourbons.

XXV

LES BEAUX-ARTS

Depuis 1824 jusqu'à la fin de la Restauration, le département des beaux-arts, rattaché au ministère de la maison du roi, fut confié au vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, fils du duc de Doudeauville. Le vicomte se trouvait ainsi à la tête des musées, des manufactures royales, du Conservatoire et des cinq théâtres royaux : l'Opéra, les Français, l'Odéon, l'Opéra-Comique et les Italiens.

Au point de vue des lettres et des arts, le règne de Charles X est une époque illustre. Le roi encouragea, protégea, pensionna la plupart des grands écrivains et des grands artistes qui honoraient la France. Ce qu'on appelle parfois en littérature la génération de 1830 s'appellerait plus exactement la génération de la Restauration. Ce régime peut réclamer la gloire de Lamartine comme poète. Garde du corps sous Louis XVIII, il fut le chantre de la royauté. Il publia en 1820 le premier volume des *Méditations poétiques*, en 1823 le second, et en 1829 les *Harmonies*. Ses succès littéraires lui ouvrirent les portes de la diplomatie. Il fut successivement attaché de légation à Florence, secrétaire d'ambassade à Naples et à Londres, chargé d'affaires en Toscane. Lorsque la Révolution de 1830 éclata, il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire en Grèce.

Victor Hugo publia ses *Odes et Ballades* de 1822 à 1828. « La Vendée, les Vierges de Verdun, Quiberon, Louis XVII, le Rétablisse-

ment de la statue d'Henri IV, la Mort du duc de Berry, la Naissance du duc de Bordeaux, les Funérailles de Louis XVIII, le Sacre de Charles X », sont de vrais cantiques royalistes. Alexandre Dumas fils, en recevant à l'Académie française M. Leconte de Lisle, a rappelé « la lumière de la petite lampe qu'on voyait briller toutes les nuits dans la mansarde de la rue du Dragon, à la fenêtre de l'enfant poète, pauvre, solitaire, infatigable, épris d'idéal, affamé de gloire, de cette petite lampe qui a été la confidente silencieuse et amicale de ses premiers travaux et de ses premières espérances si miraculeusement réalisées ». Qui sait? Sans l'appui du gouvernement de la Restauration, la lumière de cette petite lampe serait peut-être devenue moins facilement l'étoile resplendissante que l'auteur de *la Dame aux Camélias* voudrait voir nommée au firmament.

L'auteur des *Méditations poétiques* et l'auteur des *Odes et Ballades* furent sincères dans l'expression de leur enthousiasme politique et religieux; ces deux apôtres lyriques du trône et de l'autel, ces deux chantres du sacre, obéissaient à la double inspiration de leur imagination et de leur conscience. L'esprit de parti ne doit pas être trop sévère pour un régime qui suggéra des vers si admirables aux deux plus grands poètes français du dix-neuvième siècle: à Lamartine et à Victor Hugo.

Rappelons aussi que, dans Victor Hugo, ce ne fut pas seulement le poète royaliste que Charles X protégea, ce fut aussi le chef de l'École romantique; car le gouvernement, malgré tous les efforts des classiques, fit représenter *Hernani* aux Français, théâtre royal, théâtre subventionné. Lorsque l'Académie poussa ses doléances jusqu'au trône pour empêcher la réception de la pièce, le roi répondit spirituellement qu'en matière théâtrale il ne se reconnaissait d'autre droit que sa place au parterre. La première représentation *d'Hernani* eut lieu le 25 février 1830, et l'auteur, décoré, pensionné, encouragé par Charles X, ne perdit pas la faveur royale, quand, le 9 mars suivant, il écrivit dans la

préface de son ouvrage : « Le romantisme, tant de fois mal défini, n'est à tout prendre, et c'est là sa définition réelle, si l'on ne l'envisage que sous son côté militant, que le libéralisme en littérature... Le principe de la liberté littéraire, déjà compris par le monde qui lit et qui médite, n'a pas été moins complètement adopté par cette immense foule, avide des pures émotions de l'art, qui inonde chaque soir les théâtres de Paris. Cette voix haute et puissante du peuple, qui ressemble à celle de Dieu, veut désormais que la poésie ait la même devise que la politique : « Tolérance et liberté. »

La première représentation d'un ouvrage qui fit faire un grand pas à l'école romantique, *Henri III et sa cour*, par Alexandre Dumas, avait déjà eu lieu aux Français le 11 février 1829. Le 30 mars 1830, l'Odéon donna *Christine de Suède*, du même auteur. En 1829, Alfred de Vigny avait fait représenter aux Français sa traduction en vers d'*Othello*. C'est de 1824 à 1826 que ce poète publia ses principales poésies. C'est en 1826, que parut son roman de *Cinq-Mars*. Victor Hugo publia *les Orientales* en 1829, Alfred de Musset *les Contes d'Espagne et d'Italie* en 1830. On peut donc dire qu'avant la révolution de Juillet le romantisme était déjà arrivé à son complet épanouissement.

Remarquons aussi que le gouvernement de Charles X respecta toujours l'indépendance des écrivains et des artistes, et ne leur demanda jamais d'éloges en échange des pensions ou des encouragements qu'il leur accordait avec une généreuse délicatesse. Il nomma Michelet maître de conférences à l'École normale en 1826. Il pensionna Casimir Delavigne, si connu pour ses opinions libérales, et Augustin Thierry, écrivain de l'opposition, quand ce grand historien, ayant perdu la vue, demeura sans ressources. Il commanda à Horace Vernet les portraits du roi, du duc de Berry, du duc d'Angoulême, ainsi qu'un tableau représentant une revue de Charles X au Champ-de-Mars, et nomma directeur de l'École de Rome ce peintre des batailles de la Révolution et de l'Empire.

Au point de vue de la peinture, comme au point de vue des lettres, la Restauration fut une grande époque. Les encouragements officiels ne manquèrent pas aux peintres. Gros et Gérard reçurent le titre de baron. On peut voir aujourd'hui, dans une des nouvelles salles de l'École française au Louvre, le joli tableau de Heim, qui représente Charles X distribuant les récompenses pour l'Exposition de 1824, où avait figuré *le Vœu de Louis XIII*, par Ingres, et où s'était révélé le talent de Paul Delaroche. Ce fut dans le salon carré du Louvre que le roi, en uniforme de garde du corps, habit bleu à tresses d'argent, avec le cordon du Saint-Esprit, culotte blanche, bottes à l'écuyère, remit lui-même la croix de la Légion d'honneur aux artistes décorés, parmi lesquels se trouvait Heim, l'auteur du tableau.

Ingres, chef de l'École classique, et Delacroix, chef de l'École romantique, brillèrent en même temps. C'est en 1827 que le premier fit admirer *l'Apothéose d'Homère* et *le Martyre de Saint-Symphorien*. La même année, Delacroix, qui avait déjà donné, en 1824, *le Massacre de Scio*, en 1826, *la Mort du doge Marino Faliero*, faisait paraître *le Christ au jardin des Oliviers*, acquis pour l'église Saint-Paul; *Justinien* pour le conseil d'État, et *la Mort de Sardanapale*.

Quand le musée Charles X (musée égyptien) fut ouvert au Louvre, le gouvernement commanda les fresques et les plafonds à Gros, Gérard, Ingres, Schnetz, Abel de Pujol. On lit dans une notice de M. Jules Mareschal :

La munificence toute royale de Charles X n'était pas coutumière de lésinerie dans l'appréciation des œuvres des arts, pas plus que de celles des sciences et des lettres. Mais ce n'est pas, on le sait, par l'intérêt surtout qu'on gagne le cœur des artistes et qu'on stimule leur zèle. Ils sont bien plus sensibles encore à l'estime qu'on leur témoigne, aux égards dont on entoure la profession de l'art qu'ils exercent, et au goût dont on fait preuve dans le jugement de leurs productions. Or, qui posséda mieux que Louis XVIII et Charles X ce secret aimable de créer au-

tour d'eux de vives sympathies dans le monde des artistes et des gens de lettres? Qui, mieux que leur digne conseiller, les seconda dans ces expansions de généreuse courtoisie qui leur étaient si familières? Aussi, de cette noble et gracieuse manière de traiter les hommes voués aux arts et aux lettres qui distingua l'administration royale des beaux-arts sous la Restauration, était-il né une émulation, une bonne volonté qui, de toutes parts, donnait essor au génie, et faisait naître de nouveaux talents.

En matière théâtrale, le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld exerça une influence salutaire. Il aimait les artistes, et, voulant relever leur situation morale et sociale, il gémissait de l'excommunication qu'on avait fait peser sur les comédiens.

En parlant des spectacles, écrivait-il dans un rapport adressé à Charles X, le 20 juin 1825, je m'aperçois que j'ai oublié le côté le plus essentiel : le côté moral, je dirai même religieux. Quelle gloire pour un roi de sortir cette classe considérable de la société de la situation abjecte dans laquelle elle vit forcément! Sacrifiée à nos plaisirs, on la voue à une mort éternelle, et un roi croit sa conscience en repos! Voilà longtemps que je nourris cette pensée : il faudrait commencer par relever ces gens sous le rapport de l'art, réformer peu à peu les abus qui fourmillent et font horreur, et finir par traiter avec Rome, afin d'obtenir quelques justes concessions qui auraient des résultats importants.

Dans un autre rapport au roi, daté du 21 octobre 1826, M. de La Rochefoucauld écrivait à propos des obsèques de Talma :

Un regret profond pour moi, c'est la manière dont est mort ce grand tragédien. Sire, ne serait-il pas digne du règne, du cœur et de la conscience de Charles X, de tirer cette classe d'artistes de la position cruelle dans laquelle la laisse cette excommunication qui pèse indistinctement sur eux? Qu'ils se conduisent bien, qu'ils se conduisent mal, ils sont repoussés par l'Église ; cette réprobation les retient forcément dans la sphère du mal et du désordre, puisqu'ils n'ont aucun intérêt à en sortir. Honorez-les, ils s'honoreront eux-mêmes. Il serait temps d'entreprendre la réforme de ce que j'appelle un préjugé fâcheux. Le clergé lui-même n'est pas éloigné de se ranger à ces idées.

Dans ses relations avec les auteurs, les artistes, les directeurs de théâtres, le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld était la courtoisie même. On lit dans un de ses rapports à Charles X (17 juin 1825) :

Rossini est le premier compositeur de l'Europe ; j'ai su l'attacher au service de la France ; on l'avait vainement tenté. Jaloux de ce succès, on a crié que c'était un paresseux, qu'il ne ferait rien. J'ai su le prendre par les procédés, et, dans l'intérêt du roi, j'en fais ce que je veux, comme de tous les artistes, gens assez difficiles. C'est par le cœur qu'il faut les prendre. Rossini vient de composer une pièce vraiment ravissante ; et, touché de la manière dont on le traite, il l'offre au roi pour témoigner sa reconnaissance, et ne veut rien recevoir. Il a raison, mais le roi ne peut accepter gratis un si beau présent, je propose au roi de lui accorder la croix de la Légion d'honneur, et de la lui annoncer lui-même demain, ce qui sera plein de grâce. Il faut que toutes les faveurs viennent toujours du roi.

Il fallut, du reste, au gouvernement de Charles X une grande ténacité pour faire représenter les chefs-d'œuvre de Rossini à l'Opéra. Une petite École, aux idées mesquines et rétrogrades, voulait, sous prétexte de patriotisme, et en réalité par jalousie, écarter systématiquement de la scène tout ce qui n'était pas Français. Pour cette coterie, Rossini et Meyerbeer étaient des suspects, des intrus, qu'il fallait repousser à tout prix. Le gouvernement eut le bon esprit de ne pas tenir compte de cette ridicule opposition, qui refusait de reconnaître que l'art doit être cosmopolite. Avant de voir son nom imprimé sur une affiche de notre première scène lyrique, il ne fallut pas moins de neuf ans de patience à Rossini, que l'Europe entière acclamait, et qui devait à Paris essuyer le feu de pamphlétaires acharnés contre sa gloire. Le gouvernement de Charles X finit par contraindre l'Opéra à monter *le Siège de Corinthe*. Le succès en fut si éclatant que, le soir de la première représentation (9 octobre 1826), le public fit une espèce d'émeute qui dura une demi-heure, parce que Rossini, appelé à grands

cris par une foule enthousiasmée, refusait de paraître sur la scène.

Le maëstro donna à l'Opéra *Moïse*, le 26 mars 1826 ; *le Comte Ory*, le 20 août 1828 ; *Guillaume Tell*, le 20 août 1829. (Dans ces temps-là, les premières représentations des œuvres les plus importantes avaient lieu en plein été.) Le soir de la première de *Guillaume Tell*, l'orchestre alla donner, après le spectacle, une sérénade sous les fenêtres du compositeur, qui habitait la maison du boulevard Montmartre, dans laquelle on a percé, depuis, le passage Jouffroy. Le 10 février 1868, à l'occasion de la cinq centième représentation du même ouvrage, il y a eu une reprise de la sérénade de 1829. Le maître demeurait alors rue de la Chaussée-d'Antin, n° 2. Sous ses fenêtres l'orchestre et les chœurs de l'Opéra ont commencé le concert vers minuit et demi, à la lueur des torches, et Faure a chanté les soli.

Le gouvernement qui fit représenter *Guillaume Tell* n'avait pas peur des mots « indépendance » et « liberté ». Un an et demi auparavant, le 20 février 1828, avait eu lieu à l'Opéra la première représentation du chef-d'œuvre d'Auber, *la Muette de Portici*, et la duchesse de Berry, princesse napolitaine, avait applaudi à cette révolution de Naples, mise en musique.

Le gouvernement de Charles X protégea Meyerbeer, de même que Rossini. *Robert le Diable* ne fut joué que sous le règne de Louis-Philippe ; mais l'œuvre était déjà reçue sous la restauration.

Pendant le règne de Charles X, les cinq théâtres royaux arrivèrent à l'apogée de leur splendeur : les Français et l'Odéon étaient installés dans leurs salles actuelles ; l'Opéra, dans la salle de la rue Le Peletier, excellente au point de vue de l'acoustique et des proportions ; les Italiens dans la salle Favart (où ils jouèrent de 1825 à 1838) ; l'Opéra-Comique, à la salle Feydeau, jusqu'au mois d'avril 1829, où il inaugura la salle Ventadour. Talma, Mlle Duchesnois, Mlle Mars triomphaient aux Français ; Mlle Georges, à l'Odéon ; Nourrit, Levasseur,

Mme Damoreau, la Taglioni, à l'Opéra ; la Pasta, la Sontag, la Malibran et Rubini, aux Italiens.

Le vicomte de La Rochefoucauld voulait élever de toute façon le niveau moral du théâtre. Il interdit aux abonnés, même les plus influents, l'entrée des coulisses de l'Opéra, parce que ces personnages n'y avaient pas toujours conservé le décorum désirable. De là des rancunes, des colères contre lesquelles il eut à se défendre pendant toute la durée de son administration. Il écrivait au roi, le 29 juillet 1828 :

Une cabale est montée dans ce moment pour m'ôter les théâtres ; et pour qui, et pourquoi ? C'est une lutte, Sire, entre le bien et le mal. On veut à tout prix le maintien des abus que j'ai osé réformer. On me suscite mille entraves injustes... Les jeux s'en mêlent aussi ; ils veulent joindre ensemble leur ignoble industrie et les théâtres. C'est une monstrueuse infamie... C'est à l'Opéra qu'il faut arriver à tout prix ; c'est dans les coulisses qu'il faut rentrer ; ce sont tous les abus qu'il faut faire revivre. Que faire ? Oter les théâtres à cette autorité qui nous gêne... Sire, Votre Majesté en décidera et c'est à elle à me défendre par une volonté forte, dans l'intérêt, j'ose le dire, de l'ordre ; c'est à elle de se défendre elle-même aussi, dans l'intérêt de la morale et de l'art, et d'une grande influence qu'on lui ôte en la dépouillant.

M. de La Rochefoucauld eut le dernier mot, resta à la tête de la direction des beaux-arts jusqu'à la fin de la Restauration. A l'actif de son administration éclairée il faut encore ajouter la création de l'École de musique religieuse dirigée par Choron, et la fondation des concerts du Conservatoire avec Habeneck et un peu malgré Chérubini. Les chefs-d'œuvre de la musique allemande furent mis en lumière autant que ceux de la musique italienne. Le vicomte de La Rochefoucauld accomplissait sa tâche *con amore*, comme on dit de l'autre côté des Alpes. Il écrivait à Charles X, le 12 janvier 1830 :

Que de réflexions a dû faire le roi en regardant le tableau du *Sacre !* J'ai deviné la pensée qu'il n'achevait pas, et mes yeux se sont remplis de larmes. Oh !

combien je sens et devine tout l'ennui que donne au roi cette aride et malheureuse politique. Je la déteste plus encore que Sa Majesté ne la déteste. Fille ingrate du Temps, elle s'envole avec lui, en laissant si rarement un souvenir. Combien je lui préfère les arts !

Tel était aussi le sentiment de la duchesse de Berry, qui, pendant toute la Restauration, fuyait la maussade politique, pour vivre dans les radieuses et les saintes régions de l'art et de la charité. Le goût de cette Italienne pour la peinture et la musique était une passion véritable. On la voyait sans cesse dans les musées, dans les expositions, dans les théâtres. Elle retenait par cœur les mélodies, et s'intéressait toujours aux nouveaux ouvrages. Un expert, un dilettante ne jugeait pas mieux qu'elle les tableaux et les opéras ; les grands artistes qui brillèrent sous le règne de Charles X reçurent de l'aimable princesse les plus précieux encouragements. Elle n'oubliait pas non plus d'encourager les efforts des débutants. « Qui donc achèterait les œuvres de ces pauvres jeunes gens, disait-elle, si je n'en faisais pas moi-même l'acquisition ? »

XXVI

LE THÉATRE DE MADAME

Un des plus agréables théâtres de Paris, le Gymnase, dut sa prospérité, pour ne pas dire son existence, à la haute protection de Madame la duchesse de Berry. Les vieillards se souviennent de sa vogue, du temps où ils y applaudissaient Ferville, Gontier, Numa, Léontine Fay, Jenny Vertpré, où ils y lorgnaient les plus grandes dames de la cour, les beautés les plus à la mode, et ils se rappellent que, sur sa façade, depuis le mois de septembre 1824 jusqu'à la révolution de 1830, se trouvait cette inscription en lettres d'or : Théâtre de Madame. Placé sous le patronage de la princesse, l'heureux théâtre était un lieu de réunion pour la société la plus élégante de Paris. Il avait le même public que l'Opéra et les Italiens. On s'y amusait autant dans les entr'actes que pendant les actes. Le spectacle était dans la salle, aussi bien que sur la scène.

L'origine du Gymnase remonte à l'année 1820. D'après le privilège accordé à la nouvelle scène, sous le ministère Decazes, elle ne devait être qu'un *gymnase* composé de jeunes sujets du Conservatoire, ainsi que des autres écoles dramatiques ou lyriques, et elle n'était autorisée à représenter que des fragments de pièces empruntées à tous les répertoires. Mais, dès le début, elle sortit du cadre qui lui était tracé. Au lieu de donner des fragments de pièces, elle donna des pièces entières. Au lieu d'emprunter des débris aux répertoires des autres

théâtres, elle se créa un répertoire à elle. Au lieu de se contenter de simples élèves, elle engagea des acteurs déjà renommés. L'autorité ferma d'abord les yeux. Mais, quand M. de Corbière devint ministre de l'intérieur, il voulut faire exécuter les règlements et contraindre le nouveau théâtre à rentrer dans les limites de son privilège. Le Gymnase demanda du temps, se fit humble, pria, supplia. Il aurait pourtant succombé sans l'intervention de la duchesse de Berry. Scribe composa pour les petits appartements des Tuileries un vaudeville intitulé *la Rosière*, dans lequel il invoquait la princesse comme une protectrice, comme une fée bienfaisante. Elle écarta encore les foudres de M. de Corbière. Mais le ministre était entêté : il voulut avoir le dernier mot ; ce fut pourtant la princesse qui l'emporta définitivement. Le lendemain d'un jour où il avait adressé au directeur du Gymnase une lettre comminatoire, M. de Corbière fut tout étonné de s'entendre dire par la la duchesse de Berry : « J'espère, monsieur, que vous ne tourmenterez plus le Gymnase, car, désormais, il portera mon nom. »

Le ministre s'inclina. Le Gymnase était sauvé. Il conservait sa troupe, son répertoire ; il acquérait le droit de jouer des pièces nouvelles. A partir des premiers jours du mois de septembre 1824, il prit le nom de Théâtre de Madame la duchesse de Berry. Après la mort de Louis XVIII, arrivée le 16 du même mois, la duchesse d'Angoulême ayant substitué à son titre de Madame celui de Dauphine, et la duchesse de Berry étant qualifiée désormais sous celui de Madame tout court, le Gymnase prit le nom de Théâtre de Madame.

L'affiche du Gymnase se renouvelait sans cesse. Scribe, dont la verve était inépuisable, a composé, rien que pour ce théâtre, près de cent cinquante pièces. Il est vrai qu'il avait des collaborateurs : Germain, Delavigne, Dupin, Mélesville, Brazier, Varner, Carmouche, Bayard, etc. C'est à eux qu'il a écrit en tête de l'édition de ses œuvres :

A mes collaborateurs. — Mes chers amis, on m'a souvent reproché le nombre de mes collaborateurs ; pour moi, qui ai le bonheur de ne compter parmi eux que des amis, je regrette, au contraire, de ne pas en avoir davantage. Souvent aussi on m'a demandé pourquoi je ne travaillais pas seul. A cela, je répondrai que je n'en avais probablement ni l'esprit, ni le talent ; mais je les aurais eus que j'aurais encore préféré notre alliance et notre fraternité littéraires. Le peu d'ouvrages que j'ai faits seul ont été pour moi un travail ; ceux que j'ai faits avec vous étaient un plaisir.

Et il citait ces quatre vers d'Étienne :

Avons-nous un succès, tous deux il nous transporte ;
Avons-nous une chute, elle semble moins forte.
Tel est de l'amitié le pouvoir enchanteur,
Elle adoucit la peine et double le bonheur.

Eugène Scribe était né le 25 décembre 1791, à Paris, rue Saint-Denis, près du marché des Innocents. Son père, qu'il perdit de bonne heure, tenait un magasin de soieries à l'enseigne du *Chat-Noir*, il y avait fait une certaine fortune. Eugène Scribe commença en 1811 sa carrière d'auteur dramatique. Depuis cette date jusqu'à sa mort (20 février 1861), il composa, seul ou en société, et fit représenter sur les divers théâtres de Paris plus de quatre cents pièces. M. Vitet a dit, en recevant M. Octave Feuillet à l'Académie française, le 26 mars 1863 :

Il y avait chez Scribe une faculté puissante et vraiment supérieure qui lui assurait et qui m'explique sa suprématie sur le théâtre de son temps. C'était un don d'invention dramatique que personne avant lui peut-être n'avait ainsi possédé: le don de découvrir à chaque pas, presque à propos de rien, des combinaisons théâtrales d'un effet neuf et saisissant ; et de les découvrir, non pas en germe seulement, ou à peine ébauchées, mais en relief, en action, et déjà sur la scène. Pendant le temps qu'il faut à ses confrères pour préparer un plan, il en achève plus de quatre, et jamais il n'achète aux dépens de l'originalité cette fécondité prodigieuse. Ce n'est pas dans un moule banal que ses fictions sont jetées. Pas un de ses ouvrages qui n'ait au moins son grain de nouveauté.

De son côté, M. Octave Feuillet, un maître en fait de théâtre, a dit dans son discours de réception :

Un des arts les plus difficiles dans le domaine de l'invention littéraire, c'est celui de charmer l'imagination sans l'ébranler, de toucher le cœur sans le troubler, d'amuser les hommes sans les corrompre : ce fut l'art suprême de Scribe.

Elles sont bien jolies, bien alertes, bien françaises, les pièces du théâtre de Madame. Elles ont moins vieilli que tant d'ouvrages prétentieux qui visaient à l'immortalité. Il n'y en a peut-être pas une seule où l'on ne trouve une idée ingénieuse, quelque chose de vraiment scénique. Nous voyons souvent des amateurs chercher des pièces à jouer pour les salons ; qu'ils puisent dans ce répertoire, ils n'auront que l'embarras du choix pour y prendre des pièces toujours amusantes et toujours de bonne compagnie.

Scribe avait dit, dans son discours de réception à l'Académie française (28 janvier 1836) :

Il se trouve, par une fatalité assez bizarre, que, presque toujours, le théâtre et la société sont en contradiction directe. Ainsi, prenons l'époque de la Régence. Si la comédie était constamment l'expression de la société, la comédie d'alors aurait dû nous offrir d'étranges licences ou de joyeuses saturnales. Point du tout ; elle est froide, correcte, prétentieuse, mais décente... Dans la Révolution, pendant ses plus horribles périodes, quand la tragédie, comme on l'a dit, courait les rues, que vous offraient les théâtres ? Des scènes d'humanité, de bienfaisance, de la sensiblerie : en janvier 93, pendant le procès de Louis XVI, *la Belle Fermière*, comédie agricole et sentimentale ; sous l'Empire, règne de gloire et de conquêtes, la comédie n'était ni conquérante, ni belliqueuse ; sous la Restauration, gouvernement pacifique, les lauriers, les guerriers, les habits militaires avaient envahi la scène, Thalie portait des épaulettes... Le théâtre est bien rarement l'expression de la société : il est souvent l'expression inverse.

Scribe a fait exception à la règle qu'il posait ainsi. Le Théâtre de Madame est une peinture exacte des mœurs, des idées, du langage, du

niveau moral et intellectuel de la bourgeoisie parisienne sous le règne du roi Charles X. Villemain a eu raison de dire à Scribe, en le recevant à l'Académie :

Le secret de votre prospérité théâtrale, c'est d'avoir heureusement saisi l'esprit de votre siècle et fait le genre de comédies dont il s'accommode le mieux et qui lui ressemble le plus.

Le monde que l'aimable et ingénieux auteur excelle à représenter, c'est celui de la finance et des classes moyennes ; c'est la société de la Chaussée-d'Antin plutôt que celle du faubourg Saint-Germain. Son répertoire du Gymnase forme un théâtre de centre gauche, un théâtre de juste milieu, plus près de la garde nationale que de la garde royale. Le protégé de Madame la duchesse de Berry ne flatte jamais les ultras. Il n'y a pas, dans ses pièces, une seule ligne qui soit une concession à leur morgue ou à leurs rancunes, pas une seule phrase, pas un seul mot où se trouve la moindre trace des préjugés de l'ancien régime, pas une seule idée dont puisse s'effaroucher le libéral le plus susceptible. C'est avant tout un théâtre de conciliation et d'apaisement. Nous insistons sur ce point, parce que nous y voyons la preuve qu'une princesse qui prenait sous sa protection un genre de littérature si essentiellement moderne et bourgeois ne pensa jamais à faire revivre un passé détruit pour toujours.

Le 28 juin 1828, au moment où les luttes des libéraux et des ultras étaient si vives, Eugène Scribe, en société avec M. de Rougemont, faisait représenter au Gymnase une pièce intitulée : *Avant*, *Pendant et Après*, esquisses historiques en trois parties. *Avant* était une critique des vices de l'ancien régime ; *Pendant* une de ceux de la Révolution ; *Après* un appel à la concorde sous les auspices de la Charte et de la liberté. Cette pièce nous semble très curieuse, car c'est un vrai programme, reflet absolument fidèle des idées de la haute bourgeoisie parisienne un peu avant 1830.

Le principal personnage est un grand seigneur libéral, le général comte de Surgy, qui a servi glorieusement dans les armées de la République et de l'Empire, et qui, au dénouement, est nommé député pour représenter à la Chambre un royalisme intelligent et sage. A côté du général est un certain vicomte, qui a vécu dans une île sauvage depuis le naufrage de La Pérouse, et qui, plus royaliste que le roi, est tout dépaysé, tout ahuri, en revoyant la France nouvelle. Citons quelques fragments de cette pièce, où il y a plus de finesse, plus d'observation, plus de vérité que dans bon nombre d'études soi-disant psychologiques ou historiques :

Le général. — Ah ! ne confonds point la liberté avec les excès que l'on commet en son nom. La liberté, comme nous l'entendions, est amie de l'ordre et des devoirs ; elle protège tous les droits. Elle veut des lois, des institutions, et non des échafauds.

Le marquis. — Hélas ! A quoi t'ont servi ton courage et la sagesse de tes opinions ? Tu es dénoncé, réduit comme moi à te cacher après avoir versé ton sang pour eux.

Le général. — Non pour eux, mais pour la France, et ce qu'on fait pour son pays on ne le regrette jamais. L'honneur de notre patrie s'était réfugié aux armées, et je l'y ai suivi. J'ai fait un peu de bien ; j'ai empêché beaucoup de mal, et si j'avais encore à choisir, je suivrais la même route.

Une voix dans la rue. — Voilà la grande conspiration découverte par le comité de Salut public.

Le général. — Encore quelques nouvelles victimes.

Le marquis. — Ceux qui n'ont point respecté les vertus de Malesherbes, les talents de Lavoisier, la jeunesse de Barnave, reculeront-ils devant un crime de plus ?

Le général. — Les honnêtes gens se lasseront de n'avoir que le courage de mourir. La France se réveillera plus forte et plus unie, car

le malheur rapproche tous les rangs, toutes les opinions, et déjà tu le vois, nous, jadis divisés, nous nous entendons enfin, et nous nous aimons plus que jamais.

LE MARQUIS *(se jetant dans les bras du général).* — Ah ! tu dis vrai !

Cette scène se passe en pleine Terreur. Nous voici maintenant sous la Restauration.

LE VICOMTE. — Les élections, les Chambres, qu'est-ce que cela ?

LE GÉNÉRAL. — Ce serait trop long à vous expliquer en un jour ; car il a fallu quarante ans pour en arriver là, quarante ans d'orage.

Vous souvient-il qu'autrefois je disais :
Cet horizon annonce la tempête ?
Elle est venue... horrible en ses excès,
Et trop longtemps gronda sur notre tête.
Mais des débris dispersés, confondus,
L'ordre renaît.

LE VICOMTE

Et tous après l'orage,
A leurs places sont revenus.

LE GÉNÉRAL

Oui, tous, excepté les abus,
Qui sont restés dans le naufrage...

LE VICOMTE. — Plus de petits soupers, plus de petites maisons ! Je ne reconnais plus la jeunesse d'à présent, je la trouve toute dérangée. Et à quoi, je vous le demande, s'occupent les jeunes gens ?

ALFRED

Aussi galants que vous, aussi fidèles,
Mais moins légers, moins futiles enfin,
Ils vont gaiement du boudoir de nos belles
A l'atelier de Gérard, de Gudin;
Ils vont entendre, admirer Villemain.
Vers les beaux-arts, les plaisirs, la science,
Courons amis, courons en tilbury ;
Dépêchons-nous, le siècle rajeuni

Avec ardeur vers la gloire s'élance.
Tâchons d'aller aussi vite que lui.

Voici maintenant la conclusion, la moralité de la pièce :

Le général. — Nous, mes amis, mes concitoyens, qui, après tant d'orages, sommes enfin arrivés au port, et qui goûtons, à l'abri du trône et des lois, cette liberté sage et modérée que tous nos vœux appelaient depuis quarante ans, conservons-la bien, nous l'avons payée assez cher. Toujours unis, ne songeons plus au mal que l'on a fait, ne voyons que le bien qui existe, éloignons les tristes souvenirs, et disons tous, dans la France nouvelle : « Union et oubli. »

Parmi les spectateurs, plus d'un pouvait se reconnaître dans les personnages de la pièce. Mais les allusions étaient si finement faites que personne n'aurait dû se fâcher. Ultras et libéraux auraient pu, au contraire, profiter des excellents conseils que leur donnait la petite pièce du Théâtre de Madame.

Remarquons, d'ailleurs, que jamais Scribe ne voulut être autre chose qu'un homme de lettres. On pourrait lui appliquer ces paroles dites par lui au sujet de son confrère, ami et neveu, Bayard : « Étranger à tous les partis, il n'a spéculé sur aucune révolution; il n'a flatté aucun pouvoir, même ceux qu'il aimait. Il n'a sollicité ni honneurs, ni places, ni pensions. Il n'a rien demandé qu'à lui-même. Il a dû à son talent et à son travail son honneur et son indépendance. »

La devise que Scribe avait choisie est une plume, au-dessus de laquelle on lit : *Inde fortuna et libertas.* Madame la duchesse de Berry savait comprendre et apprécier cet homme d'esprit et de bon sens. De son côté, Scribe avait voué à la princesse un sentiment de gratitude qui ne se démentit jamais. Quand les jours de malheurs furent arrivés pour elle, il alla lui porter ses hommages sur la terre étrangère.

XXVII

DIEPPE

Dieppe n'a pas oublié les bienfaits de la duchesse de Berry. Ce fut l'aimable princesse qui mit à la mode la jolie ville normande, et la rendit, comme par enchantement, la station balnéaire la plus élégante de l'Europe. Elle y fit cinq séjours, de plusieurs semaines chacun, en 1824, 1825, 1826, 1827 et 1829.

La duchesse de Berry vint pour la première fois à Dieppe, quelques jours avant la mort de Louis XVIII. Elle y arriva le 29 juillet 1824, et en repartit le 23 août. Elle se prit tout de suite de passion pour la pittoresque cité, aussi remarquable par sa belle plage que par ses riants environs. L'enthousiasme que les habitants lui témoignèrent la toucha. Elle dit au maire : « Henri IV avait bien raison, lorsqu'il appelait les Dieppois ses bons amis. J'imiterai mon aïeul dans son amour pour eux. »

L'année suivante — l'année du sacre, — Madame revint dans la ville favorite. Elle y arriva le 2 août 1825. Plus de vingt mille personnes l'attendaient à la limite de l'arrondissement, et son entrée fut triomphale. Le 6 août, les acteurs du Gymnase, venus de Paris, lui donnèrent une représentation théâtrale. A la fin de la première pièce, Numa chanta des couplets que le public redemanda avec transport. En voici un :

Mais un regret de votre âme s'exhale
Vers des objets d'un tendre souvenir,
Vers ces enfants que le Destin signale
Comme l'orgueil des siècles à venir.
Ne craignez rien, princesse, en votre absence
Dieu veillera sur le sang de nos rois,
Et pour garder ces trésors de la France,
Tous les Français ont le cœur des Dieppois.

Madame fit plusieurs promenades en mer. Il y avait sur son canot une tente de soie cramoisie, au-dessus de laquelle était arboré le drapeau blanc. La petite flottille de la marine royale manœuvrait en son honneur et saluait sa présence par des salves d'artillerie. Le 10 septembre, la princesse fit une excursion à Bacqueville, où l'attendait un nombreux cortège de Cauchoises, toutes à cheval, dans le costume du pays. Le 12, elle déjeuna sur le bâtiment *le Rôdeur*, et l'on mit à la mer devant elle un navire de commerce récemment construit. Elle partit le 14, en promettant de revenir l'année suivante.

Madame quitta, en effet, Paris pour Dieppe le 7 août 1826. Le lendemain de son arrivée, elle assistait à l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle, qui venait d'être bâtie en six mois. Le maire offrit à la princesse des clés artistement travaillées: les clés de sa loge et de son salon. Le prologue d'ouverture et la pièce, intitulée: *la Poste Royale*, étaient remplis d'allusions et de louanges délicates. Le 17 août, il y eut une représentation offerte par Madame aux marins et aux troupes de la garnison. De sa place au parterre, un sous-officier du 64e de ligne chanta, en l'honneur de la princesse, des couplets dans lesquels il se rendait l'interprète des sentiments de ses camarades.

Le 19 août, visite aux ruines du château d'Arques, immortalisé par la victoire d'Henri IV. Agréable surprise pour Madame, une comédie de circonstance est improvisée par les acteurs du Vaudeville. Quand la princesse se présente devant le château, une petite paysanne lui en refuse d'abord l'entrée. Elle a reçu, dit-elle, l'ordre de son père et de sa

mère de n'ouvrir à qui que ce soit. Mais l'air *Vive Henri IV* se fait entendre, et aussitôt les deux battants sont ouverts à la princesse. Un vieux concierge et sa femme lui chantent des couplets fort piquants sur leur premier refus de lui ouvrir. De là Madame est conduite par la petite paysanne à l'entrée d'un jardin séculaire, où elle aperçoit toute la troupe en costume de jardinières et de jardiniers. On lui offre des bouquets, puis on la conduit à une laiterie située à l'extrémité des ruines. La musique de la garde lui joue son air de prédilection: *Charmante Gabrielle.* Une jeune laitière, — la jolie actrice Jenny Colon, — lui offre une tasse de lait, et entonne des couplets qui lui font grand plaisir. Survient le mari de la laitière, un paysan normand, qui raconte à la petite-fille d'Henri IV la bataille gagnée par son aïeul sur le duc de Mayenne. Peu après, Madame est conduite au pied d'une tour antique, d'où la vue s'étend sur un espace immense. Et voici qu'elle est arrêtée par un vieux ménestrel, dont la voix est accompagnée par une harmonie mystérieuse, cachée dans les cavités des ruines:

Qu'entends-je ? Quelle mélodie
Se répand dans les airs ?
D'où naît cette douce harmonie?
Qui peut enchanter ces déserts?
Dans cet asile du silence,
C'est sans doute un ange du ciel
Qui vient charmer par sa présence
Les ruines du vieux castel.

Marchant de surprise en surprise, la princesse traverse une longue voûte de verdure, où elle lit sur des écussons les dates chères à son cœur. Au bout de cette longue avenue, elle retrouve toute la troupe du Vaudeville, qui la reconduit jusqu'aux portes du château, en chantant un chœur général d'adieu, et aux cris multipliés de: « Vive Madame! Vive le roi! » dont l'effet est doublé par plusieurs salves d'artillerie.

Quelques jours plus tard, le 7 septembre, la duchesse de Berry

apprit dans la journée qu'une effroyable tempête menaçait d'engloutir un grand nombre de barques de pêcheurs qui se dirigeaient vers le port. Aussitôt, elle contremanda un bal qu'elle devait donner le soir même. Elle se rendit en toute hâte au point d'où l'on pouvait venir en aide à ces malheureux. Se tenant cramponnée au petit mât de la jetée, que les vagues couvraient de toutes parts, elle dirigeait et encourageait les secours. On lisait dans une correspondance dieppoise, publiée par *le Moniteur :*

Ce que l'on n'a vu qu'à Dieppe, c'est une jeune princesse, bravant tous les dangers d'une mer fougueuse, rester sur l'extrémité de la jetée pour diriger les secours que pouvaient réclamer les navires et les bateaux pêcheurs qui venaient chercher un refuge dans le port... Elle semblait là placée par la Divinité comme un ange protecteur, et les matelots qui l'apercevaient reprenaient courage.

Elle ne se retira de l'endroit dangereux qu'elle appelait son poste, que lorsque toutes les barques furent rentrées dans le port. Un seul homme avait péri. Avant même d'avoir changé de vêtements, la princesse envoya un secours à sa veuve.

Par sa bonté, par sa charité, par sa grâce, Madame se conciliait tous les cœurs. Sa protection faisait renaître à Dieppe le commerce de l'ivoire et des dentelles. Elle donnait deux brevets: l'un en son nom, l'autre au nom de Mademoiselle, aux deux meilleurs fabricants de la ville, et faisait des commandes considérables. Elle établissait à ses frais, sous la direction des sœurs de la Providence, une manufacture de dentelles où un grand nombre de jeunes filles trouvaient à la fois des moyens d'existence et les bienfaits d'une éducation chrétienne. C'était, entre la princesse et sa bonne ville de Dieppe, un échange continuel d'attentions délicates et de preuves de sympathies. Quand on lui parla de ses préparatifs de départ: « Déjà ! » dit-elle avec tristesse. Elle partit le 19 septembre 1826, et revint encore l'année suivante.

Le 6 août 1827, Madame fit son entrée à Dieppe par le hameau

de Janval. Une foule nombreuse alla au-devant d'elle, et la salua de ses acclamations enthousiastes. Le 13 août, la ville lui offrit, dans la salle de spectacle, un bal auquel assistèrent plus de douze cents personnes. Le 16 août, on inaugura le portrait de la princesse à l'Hôtel-de-Ville. Au moment où le voile qui le couvrait fut levé, la musique du 5e régiment de la garde royale joua l'air *Vive Henri IV!* et une longue salve d'applaudissements retentit. Le maire de Dieppe, M. Cavalier, prononça un discours dans lequel il manifesta l'expression de la reconnaissance des habitants et la promesse que l'image chérie serait d'âge en âge entourée de la vénération d'une ville dont l'histoire est une suite de dévouement à ses rois. Le soir, Madame donna une soirée à laquelle assista la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt. Rossini tint le piano, et chanta avec sa femme et avec Balfe; Nadermann joua de la harpe.

La duchesse de Berry faisait de nombreuses promenades en mer, même par les temps les plus mauvais; un jour, elle courut même certains dangers. Les marins admiraient sa bonne humeur et sa vaillance. « Ah! disaient-ils, c'est bien la digne fille d'Henri IV. »

Le 4 septembre 1827, Mademoiselle, accompagnée de sa gouvernante, la duchesse de Gontaut, vint rejoindre sa mère à Dieppe. La petite princessse allait avoir huit ans, le 21 du mois. On lui fit une réception solennelle. Son arrivée fut saluée par le bruit du canon et le son des cloches. Le baron de Viel-Castel, sous-préfet de la ville, la complimenta. Elle répondit de la manière la plus gracieuse: « Je sais combien vous aimez ma mère, et je vous aimais d'avance. »

Madame, qui était allée au-devant de sa fille jusqu'à Osmonville, à trois lieues de Dieppe, la prit dans sa voiture. Les chevaux marchaient au pas, et les populations ne se lassaient pas d'admirer la grâce de la gentille petite princesse. Le lendemain, Mademoiselle recevait les hommages des fonctionnaires. Le maire lui dit: « Votre Altesse

Royale est dans un pays tout plein de ses aïeux, dans une ville que le grand Henri IV honora d'une bienveillance particulière, que Louis XIV récompensa de sa fidélité en l'appelant sa bonne ville, que votre auguste tante Madame la Dauphine daigna choisir pour son retour en France, et qui la reçut triomphante et adorée. » Un élégant service de déjeuner en ivoire, à ses armes, fut offert à Mademoiselle par un groupe de très jeunes personnes. Elle reçut ensuite la députation des femmes de pêcheurs du Polet, le faubourg de Dieppe. Elles vinrent avec leur costume pittoresque: jupe s'arrêtant un peu au-dessous du genou, souliers d'hommes à boucles, tablier rayé blanc et rouge, coiffe énorme à larges basques, grandes boucles d'oreilles. Elles chantèrent des couplets qui exprimaient un vif attachement à la famille des Bourbons. Dans leur enthousiasme, elles demandèrent et obtinrent la permission d'embrasser la petite princesse.

Il y eut, le 6 septembre, une fête aux ruines du château d'Arques. Dès sept heures du matin, la foule s'était portée sur le coteau de Saint-Étienne, à la lisière de la forêt, entre Martin-Église et le village d'Arques. C'est un site magnifique, qui, dominant toute la vallée, est environné de toutes parts de coteaux verdoyants, et a pour perspective dans le lointain la mer au bord de laquelle la ville de Dieppe s'étend comme une digue majestueuse. Une petite guerre eut lieu, en présence de Madame et de sa fille, sur le terrain où Henri IV avait livré la célèbre bataille du 21 septembre 1589. De nombreux jalons surmontés de drapeaux de toutes couleurs indiquaient les lignes du Béarnais et circonscrivaient l'enceinte occupée par ses troupes. Un obélisque avait été placé dans la partie la plus élevée de cette sorte de camp retranché; au milieu était une vaste tente sous laquelle on avait préparé un déjeuner pour les deux princesses. Pendant le repas, elles s'inscrivirent toutes deux en tête d'une liste de souscription destinée à ériger un monument commémoratif de la victoire de leur ancêtre.

Le 14 septembre, la ville de Dieppe offrit un bal à Madame et à Mademoiselle. La petite princesse dansa deux quadrilles. Le 15, elle offrit un goûter à un grand nombre d'enfants de son âge, et se rendit ensuite avec eux au théâtre. Le 18, à la fin du spectacle, on représenta devant Madame quelques scènes mêlées de couplets qui peignaient les regrets que faisait éprouver à la ville le prochain départ de sa bienfaitrice. Le lendemain, la princesse et sa fille quittaient Dieppe au milieu d'une double haie de troupes et de garde nationale.

Le voyage que la duchesse de Berry fit dans l'Ouest, en 1828, l'empêcha, cette année-là, de se rendre à Dieppe. Elle y vint en 1829, mais ce fut pour la dernière fois. Elle arriva le 6 août avec sa fille ; le lendemain, elle dansa au bal des abonnés de la ville et des baigneurs ; le 8, elle reçut la visite de la Dauphine, qui passa trois jours avec elle.

Jamais nous n'oublierons, était-il dit dans une correspondance insérée au *Moniteur*, que nous avons eu le bonheur de réunir dans notre ville trois personnes chéries, augustes rejetons du grand Henri... Le beau temps que nous avons depuis quelques jours et plus encore la présence des princesses nous ont amené une grande affluence d'étrangers et d'habitants de la capitale. Notre ville, en ce moment, nous semble un petit Paris par la quantité de voitures et de dames élégantes qui se promènent à pied et à cheval.

A chaque fête correspondait une bonne œuvre. La princesse disait : « Je veux que, pendant que je m'amuse, les pauvres y trouvent aussi leur compte. » Le 18 août, elle visita le bazar ouvert au profit des indigents. Elle y avait envoyé une foule d'objets. Mademoiselle avait eu l'idée d'écrire son nom sur de petits ouvrages en bois peint, qu'on se disputa au poids de l'or. Le 24, Madame donna un concert où l'on entendit les sœurs Sontag, et où l'on récita des stances du vicomte de Castelbajac. Le 25, la ville offrit dans la salle de spectacle un bal à Mademoiselle, et la grâce de la petite princesse, son tact, son ama-

bilité précoce firent merveille. Le 9 septembre, l'inauguration du monument commémoratif de la victoire d'Henri IV eut lieu en présence de Madame et de sa fille. C'était une colonne indiquant l'endroit où débouchait l'armée de Mayenne pour envelopper les troupes du roi, lorsque, le brouillard s'élevant, l'artillerie du château put jouer, et mit le désordre dans les rangs des ligueurs. L'inauguration intéressa beaucoup la duchesse de Berry. Les troupes de ligne et la garde nationale avaient établi des bivouacs, où les princesses lisaient avec joie des inscriptions telles que celles-ci : « Le jeune Henri retrouverait les arquebusiers d'Henri IV. — Le drapeau du 12e se ralliera toujours au panache blanc. — Deux Henri, même amour, même dévouement. »

On avait dressé une table de quarante couverts sous un pavillon orné de drapeaux. Après le repas, Madame et Mademoiselle dansèrent plusieurs quadrilles sur l'herbe. La fête était charmante. Une impression de joie se peignait sur tous les visages.

Lors de ses différents séjours à Dieppe, la duchesse de Berry alla faire des visites à la famille d'Orléans, au château d'Eu. Elle témoignait à sa tante Marie-Amélie la plus vive affection, et n'avait pas de courtisan plus aimable et plus assidu que le jeune duc de Chartres, qu'elle voulait, disait-on, faire épouser à Mademoiselle. Le 9 septembre 1824, elle avait tenu sur les fonts baptismaux, avec le duc d'Angoulême, le duc de Montpensier, dernier fils du duc d'Orléans. Elle aimait beaucoup son filleul, et rien ne lui était plus agréable qu'une réunion au château d'Eu, où Mademoiselle était tout heureuse de jouer avec ses jeunes cousins.

La duchesse de Berry et sa fille étaient de retour à Saint-Cloud le 16 septembre 1829. En partant, Mademoiselle avait dit aux Dieppois : « Mes amis, je reviendrai l'année prochaine, et je vous amènerai mon frère. » Ni elle ni sa mère ne devaient revenir.

XXVIII

LE PRINCE DE POLIGNAC

Au moment même où la duchesse de Berry, heureuse et souriante, prenait tranquillement les bains de mer à Dieppe, il se produisait à Paris un évènement qui fut le signal des catastrophes. Le 9 août, *le Moniteur* publiait le décret constituant le cabinet dans lequel figuraient, comme ministre des affaires étrangères, le prince de Polignac, comme ministre de l'intérieur, le comte de La Bourdonnaye, et comme ministre de la guerre, le général comte de Bourmont. Le lendemain, on lisait dans *les Débats :*

Ainsi, le voilà encore une fois brisé, ce lien d'amour et de confiance qui unissait le peuple au monarque. Voilà encore une fois la cour avec ses vieilles rancunes, l'émigration avec ses préjugés, le sacerdoce avec sa haine de la liberté, qui viennent se jeter entre la France et son roi. Ce qu'elle a conquis par quarante ans de travaux et de malheurs, on le lui ôte ; ce qu'elle repousse de toute la puissance de sa volonté, de toute l'énergie de ses vœux, on le lui impose violemment... Malheureuse France ! malheureux roi !

Le 15 août, *les Débats* arrivaient au paroxysme de la fureur.

Si, disaient-ils, de tous les champs de bataille de l'Europe où notre grande armée a laissé quelques-uns de ses membres, si de la Belgique où elle a laissé les derniers tronçons de son corps, si de la place où tomba fusillé le maréchal Ney il s'élève des cris de colère qui retentissent dans nos cœurs, si la colonne de la grande armée semble tressaillir elle-même avec tous ses bataillons d'airain, à

qui la faute? Non, non, rien ne manque au ministère de la contre-révolution. Waterloo y est représenté !... M. de Polignac y représente les idées de la première émigration, les idées de Coblentz ; M. de la Bourdonnaye la faction de 1815 avec ses amitiés meurtrières, ses lois de proscription et sa clientèle de massacreurs méridionaux. Coblentz, Waterloo, 1815, voilà les trois personnages du ministère. Tournez-le de quelque côté que vous voudrez, de tous les côtés il effraie, de tous les côtés il irrite. Il n'a pas un aspect qui ne soit sinistre, pas une face qui ne soit menaçante. Prenez nos haines d'il y a trente ans, nos douleurs et nos inquiétudes d'il y a quinze ans, tout est là, tout s'y est donné rendez-vous pour insulter et pour irriter la France. Pressez, tordez ce ministère, il ne dégoutte qu'humiliations, malheurs et dangers.

L'abbé Védrenne, l'historien de Charles X, a écrit :

Comment comprendre le langage des *Débats* qui se disaient royalistes ? Charles X n'était-il pas à Coblentz ? Chateaubriand n'avait-il pas émigré avec le roi et les princes ? N'avait-il pas suivi Louis XVIII à Gand ? Et n'était-il pas dans ses conseils à l'heure même de la bataille de Waterloo ? Autant valait-il flétrir le drapeau blanc, et demander la proscription de la dynastie. Mais tel était leur aveuglement qu'ils ne craignaient rien pour elle. Le trône ne risque rien, disait partout Chateaubriand ; tremblons seulement pour la liberté. Cependant la nomination du ministère Polignac fut une faute. Elle parut une provocation, une sorte de défi. Charles X sans doute ne voulait que se défendre ; mais il était indiqué qu'en choisissant de tels ministres et à une pareille heure, il paraîtrait vouloir attaquer.

Dès le début du nouveau cabinet, l'opposition, pour nous servir d'une expression récente, se montra irréconciliable. Elle poussa un long cri de colère, et déclara une guerre à mort au prince de Polignac.

C'est en vain, disaient *les Débats*, que les ministres demanderaient au temps d'effacer d'un coup de son aile leurs jours, leurs actions et leurs pensées d'hier ; elles vivent pour eux comme pour nous. L'ombre de leur vie passée marche devant eux, et leur trace le chemin. Ils ne peuvent pas se détourner, il faut qu'ils

J^ne DE POLYGNAC.

marchent, ils faut qu'ils aillent. — Mais je voudrais retourner en arrière. — Vous ne le pouvez pas. — Mais je supporterai la liberté, la Charte, l'opposition. — Vous ne le pouvez pas ! Marchez donc, marchez, sous l'aiguillon de la nécessité, aux abîmes des coups d'État ! Marchez ! Votre vie vous a jugés et condamnés. Vos destins seront accomplis.

L'homme qui excitait des haines si violentes s'appelait le prince Jules de Polignac. Il était né à Versailles, le 14 mai 1780. Comme l'a dit l'historien allemand Gervinus, « son passé pesait sur lui comme une espèce d'interdit politique. Il était le fils de cette duchesse de Polignac qui avait été en butte à de nombreuses calomnies, et à laquelle on n'avait jamais pardonné l'amitié intime dont l'avait honorée la malheureuse reine Marie-Antoinette, amitié qui avait évoqué contre elle d'abord toutes les jalousies des courtisans envieux, et ensuite toute l'aversion du peuple. On croyait reconnaître un favoritisme de même nature dans les relations que le fils de la duchesse entretenait avec Charles X. A cette impopularité qu'il avait héritée de sa mère, venait s'en joindre une autre, qui s'attachait à la personne de l'émigré ».

Après avoir été l'un des courtisans de la petite cour de Coblentz, il avait pris pendant quelque temps du service en Russie, puis passé en Angleterre, il y était devenu l'un des confidents les plus intimes et l'un des agents les plus actifs du comte d'Artois. Envoyé ensuite secrètement en France, avec son frère aîné, le duc Armand de Polignac, il fut compromis comme lui dans la conjuration de Cadoudal. Leur procès est remarquable par la noble lutte de dévouement dans laquelle chacun des deux frères plaida la cause de l'autre aux dépens de la sienne. Armand fut condamné à mort. Sa femme alla se jeter aux pieds du premier consul qui, grâce à l'intervention de Joséphine, commua la peine capitale en une détention perpétuelle. Jules fut condamné à la prison et partagea la captivité de son frère. Enfermés d'abord au château de Ham, puis au Temple, puis à Vincennes, ils obtin-

rent, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, leur translation dans une maison de santé. Là, ils connurent le général Mallet, mais la part qu'on les soupçonna d'avoir prise à sa conspiration ne fut pas prouvée. Quand les armées alliées entrèrent en France, les deux frères parvinrent à s'évader et rejoignirent le comte d'Artois à Vesoul. Ils pénétrèrent dans Paris quelques jours avant la capitulation, et y arborèrent le drapeau blanc le 31 mars 1814.

Pair de France, maréchal de camp, ambassadeur, le prince Jules de Polignac fut un des favoris de la Restauration. Sur la proposition de M. de Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères, il avait été nommé en 1823 ambassadeur de France à Londres, où il montra, pendant six ans, un réel talent diplomatique. L'exemple de l'Angleterre lui avait fait croire qu'on pourrait combiner en France les libertés du régime constitutionnel avec l'influence dirigeante d'une aristocratie. Ce fut là son erreur, et la cause de sa chute. Quelques semaines avant son avènement au ministère, il avait solennellement affirmé à la Chambre des pairs qu'il considérait la Charte comme le pacte solennel sur lequel reposaient les institutions monarchiques de France, et comme le signe céleste qui annonçait un avenir serein. Mais les libéraux n'avaient pas cru à sa parole, et l'accusaient de travailler à rétablir l'ancien régime.

Même à la cour, l'arrivée du prince de Polignac aux affaires ne manqua pas de causer des appréhensions. Charles X ayant annoncé à la duchesse de Gontaut qu'il allait le nommer ministre, ajouta : « Cette nouvelle doit vous faire plaisir; vous le connaissez beaucoup, je crois? » La duchesse répondit : « Depuis longtemps absent, je ne le connus intimement que fort jeune. » Le roi reprit : « N'en parlez pas, ceci est encore mon secret. » Mme de Gontaut ne put s'empêcher de sourire, car elle tenait à la main plusieurs lettres de Londres, entre autres une de la belle-sœur du duc de Wellington, qui lui annonçait la nouvelle.

Charles X voulut voir les lettres. « Il est bon, loyal, disait-on dans cette correspondance, aimant le roi comme on aime un ami, mais faible, assez mal entouré. On doute généralement ici qu'il puisse jamais être à la hauteur du poste où le roi veut le placer. »

Charles X, blessé de l'indiscrétion du prince, et même de celle du duc de Wellington, qui divulguait ainsi ce que lui-même tenait encore secret, rendit la lettre à Mme de Gontaut, et lui dit, non sans impatience : « C'est bien léger à Jules d'en avoir sitôt parlé, et au duc de l'avoir publié. » La duchesse de Gontaut, qui avait son franc parler avec le roi, lui dit : « Dans les circonstances où nous sommes, je regrette, je l'avoue franchement, et au risque de déplaire à Votre Majesté, oui, je regrette le ministère Martignac. »

Alors, ajoute la duchesse, dans ses *Mémoires* inédits, le roi, de plus en plus impatienté, me tourna le dos et prit le sentier qui conduisait à son appartement. J'avais eu le courage de lui dire ma pensée, la vérité ; je ne m'en repentis pas. Quand nous nous revîmes ce jour même, il ne m'en reparla plus.

Un des hommes les plus dévoués à la branche aînée, le duc Ambroise de La Rochefoucauld-Doudeauville, a dit aussi dans ses *Mémoires* :

Le roi voulait sincèrement, quoi qu'on en ait dit, la Charte, mais il la voulait monarchique, il prit donc le parti de changer des ministres qui avaient fait des promesses que lui croyait funestes, et de les remplacer par d'autres dont les principes lui convinssent davantage. Il ne fut pas heureux dans ce choix, on doit en convenir ; il prit pour ministre des affaires et président du conseil M. le prince de Polignac. Depuis longtemps l'opinion publique prévoyait ce choix et le redoutait. Au commencement de la Restauration, M. de Polignac avait, pendant plus d'un an, refusé de reconnaître la Charte et de lui prêter serment, ce qui le faisait regarder comme l'ennemi prononcé de nos institutions. Cette antipathie était-elle réelle ? Je ne le crois pas. Il avait depuis longtemps habité l'Angleterre comme ambassadeur, et il s'y était pénétré des principes très constitutionnels et à la fois très aristocrati-

ques, à la mode anglaise. Son dévouement était grand, ainsi que son mérite personnel, mais ses moyens d'homme d'État ne l'étaient pas autant; il prenait son désir de faire le bien pour le talent de bien faire, et malheureusement il se trompait.

Quand il arriva aux affaires, le prince de Polignac fut tout surpris de l'opposition systématique et acharnée qu'il rencontra. Ainsi que l'a dit M. Guizot, « il s'étonnait sincèrement qu'on ne voulût pas l'accepter comme ministre dévoué au régime constitutionnel. Mais le public, sans s'inquiéter de savoir s'il était ou non sincère, persistait à voir en lui le champion de l'ancien régime et le porte-drapeau de la contre-révolution ».

Bien qu'il eût passé une partie de sa vie en Angleterre, d'abord comme émigré, puis comme ambassadeur, et bien qu'il eût épousé en premières noces une Anglaise, miss Campbell, et en secondes noces une autre Anglaise, fille de lord Raneliffe, le prince de Polignac était Français dans l'âme.

Aucun ministre des affaires étrangères, en France, n'eut à un plus haut degré le sentiment de la dignité nationale. Eh bien! voici comment *les Débats* s'exprimaient, le 16 août 1829, sur le compte de l'homme qui, l'année suivante, lors de la glorieuse expédition d'Alger, devait tenir à l'Angleterre un si fier et si ferme langage :

Le manifeste de M. de Polignac nous vient d'Angleterre. C'est tout simple. Nous avons un ministre qui ne sait guère parler qu'anglais. Il faut du temps pour apprendre sa langue nationale, lorsqu'on l'a oubliée depuis plusieurs années. Il paraît même qu'on n'en retrouve jamais l'accent dans toute sa franchise et sa pureté... Au fait, les Anglais ne nous ont pas donné M. de Polignac, ils nous l'ont vendu. C'est un peuple qui entend si bien le commerce!

Malgré toutes les violentes critiques, toutes les haines implacables qui ne cessaient de l'assaillir, le prince de Polignac était un noble caractère, et personne ne doit oublier la grandeur d'âme avec laquelle il sup-

porta, du commencement à la fin de sa carrière, le malheur et la captivité. Le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, plus tard duc de Doudeauville, a dit dans ses *Mémoires :*

L'honneur le plus pur, le désintéressement le plus exalté, le dévouement le plus sincère ne sont pas tout ; il faut encore une capacité d'affaires et une connaissance des hommes que l'expérience seule procure, mais que la volonté même la plus forte ne peut donner. M. de Polignac eut toutes les qualités du sujet le plus dévoué, mais il n'avait pas un talent à la hauteur de la position où on l'avait élevé. S'il n'eût fallu que souffrir et marcher à la mort, nul ne l'eût égalé sans doute ; mais il fallait plus, et il resta au-dessous des circonstances qu'il croyait surmonter : la chute du trône en fut la conséquence. Combien cependant n'a-t-il pas grandi sous les verrous, et qui oserait se flatter de résister avec une fermeté plus inébranlable aux épreuves les plus dures ? Si M. de Polignac n'est pas un type comme homme politique, il restera du moins un modèle accompli de toutes les vertus du chrétien et de l'homme privé.

Le prince de Polignac s'est trompé, mais il était de bonne foi. Nul ne peut contester ses fautes, mais nul ne peut incriminer la pureté de ses intentions. Malheureusement, son royalisme avait quelque chose de mystique et d'enthousiaste, qui faisait de ce galant homme une sorte d'illuminé. Il croyait sincèrement avoir reçu de Dieu la mission de sauver le trône et l'autel, et, ne prévoyant ni les difficultés ni les obstacles, regardant toute incertitude et toute crainte comme indignes d'un gentilhomme et d'un chrétien, il avait, en lui-même et en ses idées, cette confiance aveugle, imperturbable, qui est le propre des fanatiques. A une époque moins troublée, ce grand seigneur aurait pu être un remarquable ministre des affaires étrangères ; mais, dans le temps d'orages où il prit en main le gouvernail, il n'avait ni assez d'expérience ni assez de prudence pour résister à la tempête et sauver le navire du naufrage où allait sombrer la dynastie.

XXIX

LE GÉNÉRAL DE BOURMONT

Le nouveau ministre de la guerre n'excitait pas de colères moins vives que le prince de Polignac. C'était un général d'un grand mérite, hardi jusqu'à la témérité, brave jusqu'à l'héroïsme, et tacticien de premier ordre. Mais sa carrière s'était ressentie des vicissitudes de la politique, et, comme tant d'autres de ces contemporains, plus peut-être qu'aucun d'eux, il avait joué les rôles les plus contradictoires. Également intrépide dans l'armée de Condé, dans l'armée vendéenne et dans la grande armée de Napoléon, il s'était autant distingué sous le drapeau tricolore que sous le drapeau blanc. L'empereur, qui se connaissait en talents militaires, ayant reconnu en lui un homme de guerre supérieur, l'avait brillamment récompensé de ses services. Mais il est difficile de se soustraire aux souvenirs de son enfance et de sa première jeunesse.

Le général comte de Bourmont, né, le 2 septembre 1773, au château de Bourmont (Maine-et-Loire), au milieu des chouans, avait partagé leurs passions religieuses et monarchiques. Officier aux gardes françaises à seize ans, et licencié par la Révolution, il suivit, au début de l'émigration, son père, aide de camp du prince de Condé, le perdit à Turin, puis alla rejoindre le comte d'Artois à Coblentz. Il fit la campagne de 1792 jusqu'au licenciement de l'armée des princes, servit un an comme simple cavalier dans l'armée de Condé, puis se jeta dans la

Vendée au mois d'octobre 1794. Il commanda en second les troupes de Scépeaux. L'insurrection vendéenne de 1799 le reconnut pour un de ses chefs. Vainqueur à Louverné, il s'empara du Mans le 15 octobre, et fut le dernier à poser les armes.

Bourmont aimait à la passion la vie des camps. Lorsque les troupes royales eurent déposé les armes, il voulut se battre dans les rangs des troupes impériales, plutôt que de ne pas se battre du tout. Il se distingua dans la campagne de Russie, contribua à la victoire de Lutzen, fit, pendant la campagne de France, une défense héroïque à Nogent, et fut nommé général de division par l'empereur.

Pendant les Cent-Jours, le général de Bourmont, coupable comme le maréchal Ney, abandonna la cause de Napoléon, tout comme le maréchal avait abandonné celle de Louis XVIII. Mais leur conduite eut des circonstances atténuantes. L'un n'avait pu résister au prestige de l'empereur, l'autre à celui du roi. Ce qui aggravait la situation du général de Bourmont, c'est qu'après avoir demandé un commandement à Napoléon, de même que le maréchal Ney en avait demandé un à Louis XVIII, il déserta trois jours avant Waterloo. Le royaliste, le soldat de l'armée de Condé, le chouan avait tout à coup reparu sous le général de l'Empire. Son roi l'avait appelé, et, poussé par un faux sentiment de conscience, il avait répondu à l'appel de son roi. Mais c'est à tort qu'on le soupçonna d'avoir livré aux Anglais et aux Prussiens les plans de Napoléon.

On lit, à ce sujet, dans les *Mémoires* du duc Ambroise de Doudeauville :

Le comte de Bourmont fut nommé ministre de la guerre. Il avait contre lui de graves préventions. On prétendait qu'ayant accepté du service de Bonaparte dans les Cent-Jours, il avait déserté peu d'heures avant la bataille de Waterloo, emmenant une grande partie des troupes, portant aux ennemis les plans et les projets de la campagne. Je dois à la vérité de dire que ce récit est fort exagéré.

Le Comte de BOURMONT, Maréchal de France

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

Je tiens de M. le maréchal Gérard lui-même — et ce témoignage n'est pas suspect, — que quelques jours avant cette bataille, M. de Bourmont lui avait écrit qu'appelé par Louis XVIII il croyait de son devoir de l'aller trouver, mais qu'il promettait de garder le plus religieux silence. Il tint parole, passa seul, n'emporta aucun plan et garda fidèlement le secret.

Le duc Ambroise de Doudeauville ajoute :

J'ai su, par Charles X lui-même, qu'il avait été très surpris de l'accusation de désertion dirigée contre M. de Bourmont, lorsqu'il le nomma ministre. Il n'avait pas la moindre idée que ce reproche pût lui être adressé, car il savait que le général n'avait fait qu'obéir aux ordres de Louis XVIII, son légitime souverain.

Cette phrase ne prouve-t-elle pas les illusions dont Charles X était victime ? Il ne se doutait même point que son choix était un défi aux vieux soldats de l'Empire. Cependant la violence de la presse libérale contre le nouveau ministre de la guerre reculait les bornes de l'outrage. « Cet autre, disait dédaigneusement *le Journal des Débats*, sur quel champ de bataille a-t-il gagné ses épaulettes ? Il y a des services dont on profite, qu'on fait bien même de payer largement, mais qu'aucun peuple n'a jamais songé à honorer. » Et, comme si l'allusion n'était point assez transparente : « Je ne vois, ajoutait la même feuille, qu'une sorte de discussion où le ministre puisse s'engager avec honneur, celle du code militaire, chapitre de désertion à l'ennemi. Il y a parmi nos nouveaux ministres des gens qui entendent cette question à merveille. » Quant au *Figaro*, il se bornait à citer cette ligne d'une proclamation du général pendant les Cent-Jours :

« La cause des Bourbons est à jamais perdue ! Avril 1815. BOURMONT. »

Malgré les attaques virulentes des journaux, le général de Bourmont, qui s'était distingué sur tant de champs de bataille, avait de l'autorité sur les troupes, et l'expédition d'Alger devait le montrer, l'année suivante, comme un homme de guerre de premier ordre. Si

Charles X commit une faute en le nommant ministre, il en commit une plus grande encore en l'éloignant de Paris avant les ordonnances, car personne n'était mieux capable d'assurer le succès d'un coup d'État. M. de Chateaubriand en a fait la remarque :

Si le général s'était trouvé à Paris lors de la catastrophe, le portefeuille vacant du ministère de la guerre ne serait pas tombé aux mains de M. de Polignac. Avant de frapper le coup, dans le cas où il y eût consenti, M. de Bourmont eût sans doute rassemblé à Paris toute la garde royale ; il aurait préparé l'argent et les vivres nécessaires pour que le soldat ne manquât de rien.

Nous inclinons, du reste, à croire qu'au moment où il prit en main le portefeuille de la guerre, le général de Bourmont ne songeait point à un coup d'État, et que le prince de Polignac n'en avait pas encore la pensée. Ce ministre tant décrié montrait à son début des dispositions tellement inoffensives que l'opposition en était surprise et gênée.

Le ministère, disaient *les Débats,* se vante de sa modération parce que, depuis dix jours qu'il existe, il n'a pas mis la France à feu et à sang, parce que les prisons ne regorgent pas de suspects, parce qu'on se promène librement dans les rues... De tout ceci, pourtant, sort une excellente leçon : voilà des hommes qui arrivent pour en finir avec l'esprit du siècle... Eh bien, ils ne font rien.

Les journaux de droite se lamentaient de cette inaction.

Si la révolution ministérielle, disait-on dans *la Quotidienne,* se réduit à cela, nous nous retirerons dans quelque solitude profonde où ne pourra pas arriver le bruit d'une monarchie qui tombe.

Alors plus royaliste que le roi, M. de Lamennais écrivait au sujet des nouveaux ministres.

C'est la bêtise à qui la peur conseille le silence.

M. Guizot a dit dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* :

Ce cabinet, formé pour dompter la révolution et sauver la monarchie, demeurait inerte et stérile. L'opposition le taxait d'impuissance avec insulte, elle l'appelait ministère matamore, le plus coi des ministères, et, pour toute réponse, il préparait l'expédition d'Alger, et convoquait la session des Chambres, protestant toujours de sa fidélité à la Charte, et se promettant, pour sortir d'embarras, la majorité et une conquête.

La duchesse de Berry avait vu sans appréhension, et peut-être même avec plaisir, la nomination du nouveau ministère. La tranquillité régnait dans toute la France. Aucun symptôme d'agitation, aucun signe d'inquiétude ne se produisait dans l'entourage de la princesse, et, après avoir fait à Dieppe un agréable séjour de quelques semaines, elle se rendit dans le Midi, où son voyage fut un triomphe.

XXX

LE VOYAGE DANS LE MIDI

Le voyage de la duchesse de Berry dans le Midi de la France, en 1829, ne fut guère moins triomphal que celui qu'elle avait fait en Vendée l'année précédente. Il s'agissait, pour la princesse, de rencontrer sa famille des Deux-Siciles, qui traversait le royaume pour se rendre d'Italie en Espagne, et conduire à Madrid la jeune Marie-Christine, qui allait épouser le roi Ferdinand VII, dont elle serait la quatrième femme.

Né le 13 octobre 1784, roi depuis le 19 mars 1808, Ferdinand VII avait épousé en premières noces Marie-Antoinette, princesse des Deux-Siciles ; en deuxièmes, Isabelle-Marie-Françoise, princesse de Portugal ; en troisièmes, Marie-Josèphe-Amélie, princesse de Saxe. Il avait choisi pour son quatrième mariage Marie-Christine, princesse des Deux-Siciles, née le 27 avril 1806. Sœur de père de la duchesse de Berry, Marie-Christine était fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de sa seconde femme, l'infante d'Espagne, Marie-Isabelle, née le 13 octobre 1784, sœur de Ferdinand VII.

Le roi des Deux-Siciles conduisait sa fille Marie-Christine au roi d'Espagne qu'elle devait épouser à Madrid, le 11 décembre 1829.

Ferdinand VII avait un frère, l'infant François de Paule, né le 10 mars 1784, qui avait épousé une princesse des Deux-Siciles, Louise-Caroline-Marie-Isabelle, née le 24 octobre 1804, sœur de Madame la

duchesse de Berry. (De ce mariage est né l'infant Don François d'Assise, mari de la reine Isabelle.) L'infant et l'infante François de Paule traversèrent le Midi de la France pour aller à la rencontre des Bourbons de Naples.

Rappelons aussi que la duchesse d'Orléans, sœur du roi François Ier, tante de Marie-Christine, comme la duchesse de Berry, se rendit, avec son mari, à la frontière orientale de France, pour y recevoir ses parents.

La duchesse de Berry, autorisée par Charles X à aller dans le Midi, à la rencontre de son père, de sa belle-mère et de ses sœurs, partit de Saint-Cloud, le 10 octobre 1829. Le 17, elle était à Lyon, où elle promit de revenir. A Valence, elle trouva son beau-frère et sa sœur, l'infant et l'infante François de Paule, et revint avec eux à Lyon, où le 20 octobre, elle fut acclamée par une population immense, avide de contempler ses traits.

Au Grand-Théâtre, les Altesses assistèrent à une représentation où l'acteur Bernard-Léon jeune, qui jouait le rôle de Poudret, dans *le Coiffeur et le Perruquier,* chanta, à la fin du vaudeville final, ce couplet de M. de Forges, un des auteurs de *Henri IV en famille :*

Ce soir une nouvelle heureuse
Dans ma boutique circulait.
Et d'une noble voyageuse,
Que dans nos murs on attendait
Avec amour chacun parlait,
On se disait : Son âme est belle,
Son fils doit avoir ses vertus ;
Et, si nos vœux sont entendus,
Un jour nous pourrons voir en elle
La mère d'un nouveau Titus.

Les Altesses quittèrent Lyon le 23 octobre, visitèrent la Grande-Chartreuse le 24, et furent le 25 à Grenoble, d'où elles se rendirent à la rencontre des Bourbons de Naples, qui arrivèrent dans cette ville le 31, venant de Chambéry. La duchesse de Berry, l'infant et l'infante

François de Paule, le duc et la duchesse d'Orléans les reçurent à leur entrée en France. Partout, depuis la frontière jusqu'à Grenoble, les Majestés siciliennes trouvèrent, sur leur route, les autorités, les maires, le clergé. Des arcs de triomphe avaient été dressés par différentes communes. On remarqua surtout celui que fit élever le marquis de Marcieu, au bois de l'avenue de son château de Touvet. Cet arc de triomphe formait trois portiques surmontés des armes de France, des armes de Naples, et de celles d'Espagne. Au haut d'un frontispice on lisait ces mots : « Amour à tous les Bourbons ! » La grande avenue du château était pavoisée d'un bout à l'autre. Chaque arbre portait un drapeau blanc. Des guirlandes de feuillages mêlées à ces drapeaux, formaient un berceau qui semblait se prolonger à perte de vue. Trente jeunes filles, vêtues de blanc, parées de couronnes de fleurs, et tenant à la main un petit drapeau, étaient rangées sur deux lignes, auprès de l'arc de triomphe. Elles offrirent au roi de Naples, à la reine et aux princesses des bouquets et des corbeilles de fruits. Quand le cortège arriva devant Grenoble : « Sire, dit le maire, les petits-fils de Louis XIV ont des droits imprescriptibles à notre respect et à notre amour. Nous ne pouvons jamais oublier leur origine ni les liens indissolubles qui les attachent à notre patrie, et encore moins les vertus et la bonté qui distinguent cette illustre dynastie. » Et il ajouta : « Sire, la ville de Grenoble s'estime heureuse d'être la première de France à présenter à Vos Majestés l'hommage de ses respects, et à vous remercier du noble présent que vous avez fait à notre patrie dans la personne de votre illustre fille, Madame, duchesse de Berry. Puisse la future reine d'Espagne embellir longtemps le trône où elle va s'asseoir, et régner sur le cœur de ses nouveaux sujets, comme son héroïque sœur règne sur les nôtres. Vive le roi longtemps ! Vivent les Bourbons toujours ! »

La duchesse de Berry accompagna ses parents jusqu'aux Pyrénées.

Le voyage ne fut qu'une longue série d'ovations. Marie-Christine, qui allait monter sur le trône d'Espagne, ne cessait d'admirer la richesse et la beauté de la France : « Ah ! ma sœur, lui disait la duchesse de Berry, ne la regarde pas trop : tu ne pourrais plus la quitter. » Pendant tout le trajet, à Valence, à Avignon, à Montpellier, à Nîmes, etc., les populations rivalisèrent avec les autorités pour que l'accueil fût le plus brillant possible. On arriva à Perpignan le 10 novembre. Le roi et la reine de Naples, la duchesse de Berry et la future reine d'Espagne voyageaient ensemble dans une calèche découverte. Madame accompagna ses parents jusqu'à la frontière, à Perthus, où elle leur fit ses adieux, dans la journée du 12 novembre. Les troupes françaises du fort de Bellegarde bordaient la droite de la route. Au premier coup de canon tiré du fort, une foule immense de Français et d'Espagnols qui occupaient les hauteurs salua par des acclamations unanimes l'apparition de la voiture royale. Sur un arc de triomphe, élevé du côté de la frontière espagnole, flottaient les pavillons des trois peuples placés sous le sceptre des Bourbons. Celui de France se dressait au centre, et semblait protéger ceux d'Espagne et de Naples, qui étaient aux parties latérales. Ainsi se trouvait désignée la branche mère des trois familles régnantes. Les adieux furent remplis d'effusion. La duchesse de Berry tomba aux pieds de son père, qui s'empressa de la relever, et l'embrassa avec tendresse. Les deux sœurs se jetèrent aussi dans les bras l'une de l'autre. Puis on se sépara.

Tandis que les Bourbons de Naples entraient sur le sol de l'Espagne, la duchesse de Berry retournait à Perpignan. Elle en repartit le 14 novembre, et les ovations se renouvelèrent partout sur sa route. Le 16, elle passa par Montpellier, où elle admira la promenade du Peyrou, d'où l'on aperçoit la mer, les Pyrénées, les Alpes, et vit les fondations préparées pour une statue équestre de Louis XIV. Le 17, à Tarascon, elle déjeunait chez le marquis de Gras-Préville et assistait

aux jeux institués par le bon roi René : danses au tambourin, courses de la Tarasque. Le 18, à Arles, elle visitait le cloître de Saint-Trophime et le cirque romain. Environ dix-huit mille personnes se pressaient sur les gradins antiques. Les galeries retentissaient des sons d'une musique militaire, qui, portés d'échos en échos, se propageaient sous toutes les voûtes. Le soir, la ville entière était illuminée. Du haut d'un balcon, la princesse assista à une *pégoulade*, espèce de promenade aux flambeaux de cinq à six cents jeunes gens, qui portaient des tronçons de câbles goudronnés et allumés par un bout en guise de torches. Elle voulut revoir ces effets de lumière bizarres et pittoresques, cette procession joyeuse, cette animation bruyante, et fit défiler une seconde fois sous ses fenêtres le cortège enthousiaste. Le 21, elle visitait à Orange le théâtre romain, l'une des ruines les plus curieuses du monde. Le 23, elle repassait par Lyon. Le 28, elle était aux Tuileries pour dîner.

La duchesse de Berry revenait enchantée de son voyage. Jamais le trône des Bourbons ne lui avait paru plus solide ; jamais les avantages du pacte de famille ne s'étaient révélés d'une manière plus brillante. *Le Moniteur* écrivait :

« La princesse Marie-Christine a entendu son nom se mêler dans les airs au nom de celle dont le fils doit être un jour le roi de France. Heureuse la nouvelle reine, si sa présence délivre l'Espagne des factions qui la divisent encore, et si, retrouvant au delà des monts le même ordre, le même dévouement, la même prospérité que dans nos provinces, elle peut s'écrier à son tour : « Il n'y a plus de Pyrénées ! »

La duchesse de Berry n'avait pas rencontré chez les Méridionaux des dispositions moins royalistes que chez les Vendéens. On lui avait fait partout des protestations de fidélité qui allaient jusqu'au lyrisme,

jusqu'à l'idolâtrie ; l'idée de soupçonner la sincérité de pareilles démonstrations ne traversait pas son esprit. Elle se persuadait que la France l'aimait autant qu'elle-même aimait la France

FIN

DEUXIÈME PARTIE

LA

DUCHESSE DE BERRY

ET LA RÉVOLUTION DE 1830

LA

DUCHESSE DE BERRY

ET LA RÉVOLUTION DE 1830

I

LE COMMENCEMENT DE 1830

L'année 1830 commença aux Tuileries avec le même cérémonial et les mêmes protestations de dévouement que les années précédentes. Le 1er janvier fut à la fois une solennité nationale et une fête de famille. Charles X était bien loin de se figurer que c'était le dernier jour de l'an qu'il passait dans le château de ses pères, et ses adversaires, les plus acharnés eux-mêmes, ne croyaient pas que sa chute fût si prochaine. En recevant du haut de son trône les hommages des grands corps de l'État, il avait encore tout le prestige d'une souveraineté qui semblait être placée au-dessus des atteintes de la Révolution, car, d'après la Charte, les ministres étaient seuls responsables, le roi ne l'était point. Le vieux monarque se persuadait alors que, pour maintenir son trône, il n'aurait pas besoin de faire des coups d'État. « Vous avez bien raison, Messieurs, disait-il aux membres du conseil municipal, de déclarer que le bonheur des rois et celui des peuples sont inséparables ; on ne peut détruire l'un sans détruire l'autre. J'espère qu'avec l'aide de la Providence, tout se passera comme nous pouvons le désirer, et comme doivent le désirer tous les

Français. On sentira combien le maintien du trône et celui des libertés publiques se lient intimement. De là dépend le bonheur de la France. » Selon un antique usage, une députation des villes de Pontoise et de Beauvais fut admise à présenter un mouton au souverain. Les joailliers-bijoutiers de sa chambre lui mirent sous les yeux les bijoux et objets d'argenterie donnés en présent à la Dauphine, à la duchesse de Berry, au duc de Bordeaux et à Mademoiselle. M. Giroux lui mit également sous les yeux diverses étrennes des Enfants de France. Les jardiniers des jardins royaux lui présentèrent les fruits de leur industrie, et les capitaines des chasses les produits de leur tir.

Le 5 janvier, il y eut au château des Tuileries un dîner de famille. On tira le gâteau des rois. La fève échut au duc de Bordeaux. Qui fut choisie pour reine par le petit prince ? Mme la duchesse d'Orléans. Il ne se doutait pas qu'avant la fin de l'année elle serait reine effectivement.

Il y avait déjà plus d'un légitimiste qui, à son insu, peut-être même malgré lui, préparait cette nouvelle royauté. Comme MM. Thiers et Odilon Barrot en 1848, M. de Chateaubriand, en 1830, faisait de la révolution sans le savoir. Il croyait ne travailler qu'au renversement d'un ministère, et, en réalité, il travaillait à la chute d'un trône. Lors de l'arrivée du prince de Polignac au pouvoir, il avait donné sa démission d'ambassadeur de France à Rome, et peut-être commençait-il déjà à s'en repentir. « Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, a-t-il dit dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres ; j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me charmaient-ils ? Pas le moins du monde... J'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition ; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire ; j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu. »

L'auteur du *Génie du Christianisme* ne devait-il pas s'apercevoir que son royalisme faisait fausse route, quand, le 1er janvier 1830, il recevait la lettre suivante de M. Thiers, cet ennemi systématique et acharné de Charles X ? « Monsieur, ne sachant si le service d'un journal qui débute sera exactement fait, je vous adresse le premier numéro du *National*. Tous mes collaborateurs s'unissent à moi pour vous prier de vouloir bien vous considérer, non comme souscripteur, mais comme notre lecteur bénévole. Si, dans ce premier article, objet de grand souci pour moi, j'ai réussi à exprimer des opinions que vous approuviez, je serai rassuré et certain de me trouver dans une bonne voie. Recevez, Monsieur, mes hommages. » Et cependant M. de Chateaubriand avait pour la nouvelle feuille une bien médiocre sympathie, car il ajoute, après avoir cité cette lettre : « Le patron du *National*, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse, il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture... Je dirai comment j'ai connu les rédacteurs ; mais, dès à présent, je dois mettre à part M. Carrel ; supérieur à MM. Thiers et Mignet, il avait la simplicité de se regarder, à l'époque où je me liai avec lui, comme venant après les écrivains qu'il devançait ; il soutenait avec son épée les opinions que ces gens de plume dégainaient. »

Dès les premiers jours de 1830, il y avait des inquiétudes dans l'air ; mais, si vives que fussent les passions politiques et si ardentes que fussent les polémiques des journaux, on ne croyait pas encore à une révolution prochaine. On considérait généralement le ministère comme très menacé, on ne lui prédisait que quelques mois, peut-être même quelques semaines seulement d'existence, mais le trône semblait encore solide. Le 7 janvier, parut au *Moniteur* l'ordonnance royale qui convoquait les Chambres pour le 2 mars, ce qui paraissait sinon faire disparaître, au moins ajourner toute arrière-pensée de coup d'État. Les républicains ne levaient pas encore la tête, et les bonapartistes savaient que le gouvernement

autrichien n'était nullement disposé à leur rendre le *fils de l'homme*, comme le poète Barthélemy appelait le duc de Reichstadt. Toutefois les observateurs perspicaces commençaient à s'apercevoir que, dans toutes les classes de la société, les gloires impériales redevenaient à la mode. On pouvait le constater dans le salon de la comtesse de Flahaut. Son hôtel, situé au coin des Champs-Elysées et de la rue qui, après s'être successivement nommée rue d'Angoulême, rue de la Charte, rue de Morny, porte actuellement le nom de La Boëtie, était le rendez-vous des personnalités mondaines les plus en vue.

Le comte d'Haussonville a dit dans son livre intitulé *Ma Jeunesse* : « Mme de Flahaut était Anglaise et fille de l'amiral Keith. Elle s'était éprise, en 1815, du brillant comte de Flahaut, l'un des aides de camp de l'empereur Napoléon Ier, lors de la bataille de Waterloo, où il s'était héroïquement battu. Sa qualité d'étrangère lui permettait d'attirer chez elle des personnes qui ne se seraient pas aussi naturellement rencontrées ailleurs. Les concerts et les bals qu'elle donnait fréquemment, grâce à sa grande fortune, étaient fort recherchés. Le faubourg Saint-Germain était loin de lui tenir rigueur. M. de Flahaut, malgré son passé impérialiste et ses liaisons actuelles avec le groupe de Lafayette et de Casimir Périer, passait avec raison pour un homme de la meilleure compagnie et un très agréable maître de maison. Il attirait volontiers chez lui la jeunesse de tous les camps et donnait des fêtes dont il faisait particulièrement les honneurs au duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans. » Il y avait, chez le général de Flahaut, un petit cénacle d'élégants qui se piquaient de donner la mode, entre autres les frères Montebello, MM. Charles Laffitte, Achille Fould, Walewski et de Morny. Le comte d'Haussonville a dit de ces deux derniers : « Ils se sont toujours montrés attentifs et très aimables pour moi. Ils avaient tous deux des manières distinguées et gracieuses. Ils étaient sans apprêt, doués d'un air comme il faut qui était chez eux comme un don natif. » L'effet que le jeune comte Walewski

produisait sur les grandes dames du faubourg Saint-Germain était un signe des temps. Aucun grand seigneur de la haute société légitimiste ne fut plus à la mode pendant l'hiver de 1829-1830.

Écoutons encore M. d'Haussonville nous raconter ainsi les débuts mondains de l'homme qui devait être, vingt-six ans plus tard, le ministre des affaires étrangères de Napoléon III et le président du Congrès de Paris : « Les débuts du comte Walewski dans le monde ont eu lieu, chose singulière, sous les auspices de ce qu'il y avait de plus exclusif et de plus pur dans la société aristocratique de Paris. Ce fut comme un mot d'ordre parmi les dames les plus recherchées du faubourg Saint-Germain de faire le plus bienveillant accueil au jeune homme dont les traits rappelaient d'une façon frappante, mais avec une physionomie avenante et douce, ceux du masque célèbre. Devant cet empressement féminin à lui complaire, M. Walewski demeurait, ce qui n'était pas sans mérite, parfaitement modeste. Il laissait, sans se rengorger aucunement, les plus huppées, celles qui étaient en passe de se considérer comme les plus jolies ou les plus spirituelles, se mettre en frais pour lui, soit de brillantes toilettes, soit de bel esprit, chacune employant les moyens de séduction qui lui allaient le mieux. Il se livrait ainsi tous les soirs, dans les salons à la mode, une véritable course au clocher entre une savante marquise, qui affectait de parler à chaque ambassadeur la langue de son pays, et une belle duchesse qui était alors à Paris un type de souveraine élégance. Entre ces dames, les paris étaient ouverts et les chances paraissaient douteuses, Walewski ayant soin de partager également entre elles ses discrètes attentions. »

Malgré les préoccupations politiques, malgré l'extrême rigueur d'un hiver exceptionnellement froid, l'animation était très grande dans les salons et les théâtres. Aux Tuileries, où elle habitait le pavillon de Marsan, la duchesse de Berry donnait, une ou deux fois par semaine, des soirées que Charles X honorait de sa présence, et qui avaient d'autant

plus de prestige mondain que les invitations y étaient moins nombreuses. Il faut le reconnaître, la charmante princesse avait beau être la grâce, la politesse, la bienveillance mêmes, la bourgeoisie opulente, fière de ses capitaux, lui en voulait de s'entourer exclusivement des sommités de l'aristocratie. La société du *petit château*, comme on appelait alors le pavillon de Marsan, soulevait des colères analogues à celles qu'avait fait naître, du temps de Marie-Antoinette, la société du Petit-Trianon. Rien n'est implacable comme les vanités féminines. Les femmes à la mode de la Chaussée-d'Antin étaient exaspérées de se voir exclues du faubourg Saint-Germain et de la cour. Quel crève-cœur pour ces élégantes de n'avoir pu se faire inviter au fameux bal costumé de 1829, où la duchesse de Berry était en Marie Stuart! Les femmes de la haute bourgeoisie et surtout de la haute finance ne pouvaient s'habituer à la supériorité des grandes dames. Il est vrai que celles d'entre elles qui, grâce à leur fortune, épousaient un homme portant un grand nom, se montraient peut-être parfois plus infatuées d'un blason tout nouveau pour elles que les femmes qui appartenaient, et par leur mariage et par leur naissance, aux plus illustres familles de la noblesse française. On ne saurait s'imaginer combien les personnes les plus libérales, même les plus révolutionnaires, se laissaient encore fasciner par l'éclat des titres. C'était une situation à part, même en 1830, que celle de fils aîné de pair de France, et il n'y avait point de notaire à Paris qui n'eût quelque fille de banquier à offrir, avec une très grosse dot, à l'héritier d'un siège à la Chambre des pairs.

Au fond, les libéraux, si jaloux des anciennes familles, ne s'acharnaient contre la vieille aristocratie que dans l'espérance de constituer à leur profit une aristocratie nouvelle. Ce qui les poussait à la révolution, était-ce le sentiment démocratique, le grand principe de l'égalité? Non, c'était l'intérêt personnel, c'était surtout la vanité. Traitaient-ils leurs inférieurs, leurs fournisseurs, leurs domestiques, d'une manière plus

polie, plus humaine, plus chrétienne, que ne le faisaient les grands seigneurs ? Devaient-ils, après leur triomphe, se montrer plus généreux, plus bienveillants, plus justes, envers les prolétaires que la noblesse envers le tiers état ? En aucune manière. Ce qui déplaisait surtout aux élégantes de la Chaussée-d'Antin dans le règne de Charles X, c'était la pensée qu'elles ne pouvaient y occuper le premier rang. Il ne devait y avoir à leurs yeux de gouvernement convenable que celui où elles seraient reçues à la cour, et où leurs maris pourraient endosser un bel uniforme d'officier de la garde nationale. En attendant la réalisation de ce rêve, elles s'amusaient autant qu'elles le pouvaient dans leur société, qui ne laissait pas que d'être animée et même brillante. Elles se faisaient surtout remarquer dans les grandes fêtes de charité. Jamais hiver n'ayant été plus rigoureux, on cherchait à remédier aux souffrances des pauvres en combinant l'aumône et le plaisir. Mais, même au bal de bienfaisance qui fut donné à l'Opéra le 15 février, on pouvait apercevoir le signe des jalousies qui devaient être une des causes principales de la Révolution prochaine.

C'était le roi qui avait fait les frais du bal. Voulant que l'argent des souscripteurs revînt tout entier aux pauvres, il s'était chargé de toute la dépense. Les musiciens du 5e régiment de la garde, qui exécutaient des fanfares à l'entrée, avaient refusé toute gratification, ainsi que le service des pompiers, de la garde royale et de la gendarmerie. Sans cesse circulaient dans la salle des domestiques avec des plateaux chargés de glaces et de rafraîchissements qu'on offrait gratuitement à tout le monde. C'était le roi qui payait. Et cependant, malgré le conseil du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, il s'abstint de paraître à ce bal, où on lui aurait fait une ovation, et, en face de sa loge, qui resta vide toute la soirée, celle de la famille d'Orléans attirait l'attention générale.

Le bal était magnifique. Le roi ayant fait mettre à la disposition

des commissaires les décorations des Menus-Plaisirs, la salle et ses abords présentaient un aspect féerique. A l'entrée, des escaliers couverts de tapis; de chaque côté, des arbustes et des fleurs; au premier palier, des glaces encadrées dans des guirlandes de verdure; dans la salle et dans le foyer, une profusion de candélabres et de lustres. Lisons le compte rendu du *Journal des Débats*: « Des loges, l'aspect du parterre était fort curieux. C'était un mouvement et une diversité inexprimables. Des quadrilles de dames, des promeneurs, des spectateurs, tout le monde mêlé: pairs de France, députés, officiers, bourgeois, Anglais, Russes, Allemands; il y avait là des représentants de tous les ordres de l'État et de toutes les langues de l'Europe. Quelques jeunes Égyptiens, avec leurs riches costumes orientaux, se promenaient au milieu de toute cette foule en fracs et en pantalons étroits; ils semblaient fort émerveillés de cette fête; et, de fait il n'y a, je crois, que dans les contes arabes qu'ils en verront de plus belles. »

Les commissaires et les dames patronnesses avaient été choisis dans la haute aristocratie et dans la société libérale, la charité ne devant être d'aucun parti. A cette fête éclectique, le duc de Chartres choisit pour danseuses la duchesse de Guiche, Mme Alphée de Vatry, la princesse de Beauffremont et Mlle Munster, fille d'un marchand de diamants. Mlle Delphine Gay, la future Mme Émile de Girardin, composait sur ce bal une pièce de vers où elle disait:

Ce charitable jour est plus qu'un jour de fête,
C'est un présage heureux, un destin qui s'apprête.
Au nom du bien de tous nos débats vont finir.
Ces partis opposés, qu'un même honneur enflamme,
Bientôt comme aujourd'hui viendront se réunir,
Et je sens, à l'espoir dont s'inspire mon âme,
Qu'en chantant ce beau jour, je parle d'avenir.

La naïve jeune fille se trompait du tout au tout. Jamais l'union des diverses classes sociales n'avait été plus éloignée. Ne voyait-on point

les symptômes de leur rivalité percer jusque dans le récit du *Journal des Débats* ? « Quelques personnes, disait cette feuille, prétendent avoir observé que la haute société se tenait plus volontiers dans les loges, laissant le parterre et la danse au second rang de cette assemblée d'élite. Quant à nous, dans un bal, ne jugeant de la qualité qu'à la grâce et à l'élégance, nous n'avons remarqué aucune différence entre les loges et le parterre. On parlait aussi de quelques refus d'admission. Nous n'y croyons pas. Quand il y a dans une assemblée quatre à cinq mille personnes, il n'y a plus guère lieu de faire de l'aristocratie et de l'étiquette... A une heure et demie du matin, l'orchestre du foyer a joué quelques airs de galop. Les spectateurs alors s'écartant ont laissé dans toute la longueur du foyer un passage, et comme une sorte de long corridor où le galop a pris l'essor. Le duc de Chartres était parmi les danseurs. » Très élégant et très joli garçon, le jeune prince avait eu beaucoup de succès. On eût dit que les beautés de la Chaussée-d'Antin avaient le pressentiment qu'il donnerait des bals qui remplaceraient ceux de la duchesse de Berry, et où elles auraient le bonheur d'être invitées.

Cinq jours après le bal de bienfaisance de l'Opéra, il y avait aux Tuileries, après la messe, un chapitre de l'ordre du Saint-Esprit, tenu par le Dauphin. Le duc de Nemours, ayant atteint sa quinzième année, y était proclamé chevalier de l'ordre. Le soir, il assistait, avec la duchesse de Berry, le duc de Chartres et la fille aînée du duc d'Orléans, à un bal donné par le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre. Voilà un bal auquel les belles élégantes de la Chaussée-d'Antin auraient bien voulu être conviées !

Le moment approchait où la session des Chambres allait s'ouvrir. Il existait un grand contraste entre la surface et le fond, l'apparence et la réalité des choses. C'était, a dit M. Guizot, la fermentation sous l'immobilité. On ne faisait rien, et on s'attendait à tout. On voyait le

calme, et on prévoyait la tempête. « Personne n'agissait, a-t-il ajouté, et tous se préparaient pour des chances inconnues. Nous menions notre train de vie ordinaire, et nous nous sentions à la veille du chaos. On ne conspirait point, on ne se soulevait point, on ne s'assemblait point tumultueusement, mais on se préparait à tout. En Bretagne, en Normandie, en Bourgogne, en Lorraine, à Paris, des associations se formaient publiquement pour le refus de l'impôt, si le gouvernement tentait de le percevoir sans vote légal. Le ministère restait timide et inactif. »

Les préoccupations politiques allaient grandissant d'heure en heure, et cependant à Paris, ni le mouvement charitable, ni le mouvement mondain et théâtral ne se trouvaient entravés. Lors de la représentation extraordinaire donnée à l'Opéra, au bénéfice des pauvres, les artistes s'étaient généreusement associés à l'empressement du public en refusant toute espèce d'indemnité pour leur concours. « On aime à voir, disait *le Moniteur*, ceux qui cultivent les arts s'honorer par un désintéressement digne d'éloges, et des qualités estimables s'accorder si bien avec les talents. »

A l'Opéra, on jouait *Guillaume Tell* et *la Muette* avec un grand succès. Aux Italiens, deux cantatrices d'élite Mlle Sontag et Mme Malibran soulevaient des transports d'enthousiasme, et c'était la duchesse de Berry qui donnait le signal des applaudissements. Le 25 février, dans la matinée, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, elle assistait, avec la duchesse d'Angoulême, à une assemblée de charité pour les aliénés pauvres. L'abbé Deguerry, aumônier de la garde royale, prononçait le sermon. Le soir du même jour, un grand événement littéraire se produisait sur la scène du Théâtre-Français : la première représentation de *Hernani*. Le surlendemain, on lisait dans *le Moniteur* : « Qu'il suffise aujourd'hui de constater le succès *étourdissant* d'un ouvrage monté avec un soin admirable, avec une grande richesse de décors, de costumes,

et qui doit exciter une grande curiosité. Le jeu entraînant de Firmin dans le rôle de Hernani, la manière animée dont il a conçu son personnage, et dans l'incomparable talent de Mlle Mars (dona Sol) dans le cinquième acte, l'intelligence et l'énergie de Joanny dans le rôle du duc, garantissent à cet ouvrage un long cours de représentations des plus productives. » *Le Moniteur* avait raison de dire que le succès avait été *étourdissant*, car il s'était produit un véritable tumulte, une sorte de rixe bruyante et acharnée entre les romantiques et les classiques. Cette bataille littéraire était comme le prélude de la bataille politique qui allait s'engager, dès l'ouverture de la session, entre les amis et les ennemis du roi.

II

LA DERNIÈRE SESSION

La séance royale de l'ouverture des Chambres devait avoir lieu le 2 mars. La veille de cette solennité, Charles X se rendit des Tuileries à Notre-Dame pour y assister à la messe du Saint-Esprit. Deux escadrons de chasseurs, deux escadrons de gardes du corps avec leur musique, les hérauts d'armes, les pages précédaient sa voiture, où il avait à sa gauche la Dauphine, et sur le devant le Dauphin et la duchesse de Berry. Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, et le duc de Mouchy étaient à cheval, l'un à droite, l'autre à gauche de la voiture du souverain. Un escadron de grenadiers et de gendarmerie fermaient la marche. Beaucoup de députés s'abstinrent d'assister à la messe. Les bancs de la gauche étaient vides, ceux du centre peu remplis, la droite seule était presque au complet. A en croire les journaux dévoués au ministère, Charles X, en allant du château à la cathédrale, et en revenant de la cathédrale au château, excita l'enthousiasme de la population. Au fond, l'accueil avait été beaucoup plus froid qu'à l'ordinaire.

Le Constitutionnel publiait cet article : « La messe du Saint-Esprit a été célébrée aujourd'hui suivant l'usage. La religion a été appelée à consacrer, par l'éclat de ses cérémonies, l'ouverture de la session législative la plus importante jusqu'ici de nos fastes parlementaires, car elle va décider de la nature même du gouvernement. Aussi une inquiétude visible se peignait sur la physionomie des spectateurs témoins de la

pompe du jour... Demain, un ministère odieux à l'immense majorité des Français va se trouver en présence de cette majorité parlementaire que ses organes insultent si lâchement depuis six mois. C'est demain que va se découvrir le mensonge qui l'a enfanté dans un jour de malheur. La faction avait dit : Il n'y a qu'un ministère *royaliste* — ce qui signifie, dans son langage, un ministère contre-révolutionnaire — qui puisse être en majorité dans les deux Chambres. Les chefs de la faction parlaient avec tant d'assurance, ils paraissaient si convaincus qu'ils ont porté la conviction dans les conseils de la couronne. Ainsi vint au monde le ministère Polignac, désastreux produit de craintes chimériques et de ténébreuses impostures. Eh bien ! ils avaient menti. »

L'ouverture de la session qui devait être la dernière du règne, eut lieu le 2 mars, au Louvre, dans la salle des États. A une heure, une salve d'artillerie, tirée par le canon des Invalides, annonça que Charles X sortait des Tuileries. Accompagné des princes de sa famille, il traversa la grande galerie du Louvre, le salon carré, la galerie d'Apollon, et s'arrêta quelques instants dans la salle qui précède celle des Gardes de Henri IV, pour recevoir les hommages des deux grandes députations de douze membres pour la Chambre des pairs, et de vingt-cinq membres pour la Chambre des députés. Ces deux députations furent conduites auprès du roi par le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies. La Dauphine, la duchesse de Berry, la duchesse d'Orléans s'étaient déjà rendues dans leur tribune, où furent amenés le duc de Bordeaux, en uniforme de cuirassier, et sa sœur, Mademoiselle, l'un par son gouverneur, le général baron de Damas, l'autre par sa gouvernante, la duchesse de Gontaut. « L'intelligence précoce de ces enfants augustes, disait *le Journal des Débats*, l'intérêt qu'ils paraissent prendre chaque année à cette imposante cérémonie, ne sont pas ce qui présente le moins d'attrait aux nombreux spectateurs. » Le

chancelier de France, marquis de Pastoret, se plaça en avant de son siège à bras. Le prince de Talleyrand, grand chambellan, avait son siège particulier, garni de velours ponceau à franges d'or. Les ministres étaient sur des banquettes de chaque côté du trône. A ces mots prononcés avec force : « Le roi ! » un mouvement se fit dans l'assemblée ; tout le monde se leva spontanément, et l'on vit entrer Charles X, en uniforme d'officier général, suivi des princes de sa famille. Il fut salué par d'unanimes acclamations. On eût dit un retour de son ancienne popularité. Il prit place sur son trône, ayant à sa droite le Dauphin et le duc de Chartres, à sa gauche le duc d'Orléans et le duc de Nemours. Les princes étaient en habit de pair de France, et décorés du grand collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Le visage du vieux roi était bienveillant et doux comme toujours, mais avec un air de gravité solennelle et de résolution attristée. Il se fit un profond silence, et le souverain lut son discours. Il annonçait que la paix de l'Europe était consolidée et que la Grèce indépendante allait renaître de ses ruines. « Au milieu des graves événements dont l'Europe était occupée, ajoutait Charles X, j'ai dû suspendre l'effet de mon ressentiment contre une puissance barbaresque ; mais je ne puis laisser plus longtemps impunie l'insulte faite à mon pavillon. La réparation éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant à l'honneur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté. » Il annonçait ensuite que le budget se soldait par un excédent des recettes sur les dépenses, et il terminait ainsi son discours : « Messieurs, mon premier besoin est de voir la France, heureuse et respectée, développer toutes les richesses de son sol et de son industrie, et jouir en paix des institutions dont j'ai la ferme résolution de consolider le bienfait. La Charte a placé les libertés publiques sous la sauvegarde des droits de ma couronne. Ces droits sont sacrés, mon devoir envers mon peuple est de les transmettre intacts à mes successeurs.

» Pairs de France, députés des départements, je ne doute pas de votre concours pour opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leurs rois. »

L'Assemblée fut vivement impressionnée par ce langage. La droite et les centres éclatèrent en acclamations. Il y eut même quelques membres de la gauche qui applaudirent ce chant du cygne de la royauté légitime. M. Guizot, qui venait d'être élu pour la première fois député, et qui assistait à cette séance royale, en a dit: « L'attitude du roi était, comme à son ordinaire, noble et bienveillante, mais mêlée d'agitation contenue et d'embarras. Il lut son discours avec quelque précipitation, quoique avec douceur, comme pressé d'en finir, et, quand il en vint à la phrase qui, sous une forme modérée, contenait une menace royale, il l'accentua avec plus d'affectation que d'énergie. En y portant la main, il laissa tomber son chapeau, que le duc d'Orléans releva et lui rendit, en ployant le genou. »

Le discours du trône une fois achevé, le chancelier, après avoir pris les ordres de Charles X, annonça que le roi permettait au duc de Nemours, prince du sang, pair de France par droit de naissance, de prêter en sa présence le serment prescrit à tous les pairs du royaume. Le chancelier donna lecture de la formule du serment ainsi conçue: « Je jure d'être fidèle au roi, d'obéir à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume, et de me conduire en tout comme il appartient à un bon et loyal prince du sang, pair de France. » On remarqua avec quel accent énergique le jeune prince, alors âgé de quinze ans et beau comme le jour, répondit: — Je le jure!

LE GÉN.AL MAISON
Pair de France.

A peine Charles X avait-il quitté l'Assemblée, qu'il s'établit à droite et à gauche des colloques animés au sujet de son discours. Les uns le portaient aux nues, les autres y voyaient une déclaration de guerre. L'agitation ne se produisait ni dans les masses, ni dans les rues; mais, dans le monde politique, elle était très vive. La discussion de l'adresse fut des plus animées à la Chambre des députés.

Si les partisans de M. de Chateaubriand avaient voté avec le ministère, il aurait eu la majorité; mais ceux des royalistes qui faisaient, comme l'illustre écrivain, de la révolution à leur insu, se coalisèrent avec la gauche, et la Chambre vota par 221 voix contre 181 la fameuse Adresse destinée à devenir si célèbre sous le nom d'Adresse des 221, qui, sous une forme courtoise et respectueuse, contenait comme résumé une menace contre la politique du roi, et qui fut, on peut le dire, la cause première de la révolution de 1830. Elle avait été discutée, le 15 et le 16 mars, en comité secret dans la vaste salle vide de spectateurs. « M. de Polignac, a dit M. Guizot, témoin oculaire, était à son banc, immobile et peu entouré même de ses amis, avec l'air d'un homme dépaysé et surpris, jeté dans un monde qu'il connaît mal et où il est mal venu, et chargé d'une mission délicate dont il attend l'issue avec une dignité inerte et impuissante... Évidemment, au moment où ils faisaient acte de volonté hardie, ni le roi, ni son ministre n'étaient à leur aise; il y avait dans ces deux personnes, dans leur physionomie comme dans leur âme, un mélange de résolution et de faiblesse, de confiance et de trouble qui, en même temps, attestait l'aveuglement de l'esprit et le pressentiment du malheur. »

La Gazette de France, comme si elle eût déjà vu apparaître la catastrophe prochaine, écrivit: « 221 hommes ayant prêté serment de fidélité au roi ont sanctionné le premier manifeste de la révolution de 1830. Ils auront à répondre au roi qu'on n'a pas encore dépouillé de

son autorité, et qui, entouré d'une armée dévouée, appuyé sur une pairie fidèle, défendu par l'amour de tout son peuple demandera compte, avec un front sévère, de sa prérogative attaquée, de la Charte violée. » C'est ainsi que les deux partis s'accusaient mutuellement de porter atteinte à la Charte.

Écoutons encore M. Guizot. « Le surlendemain du vote de l'Adresse, le 18 mars 1830, dit-il, nous nous rendîmes aux Tuileries pour la porter au roi. Vingt et un députés seulement s'étaient joints au bureau et à la grande députation de la Chambre. Nous n'étions en tout que quarante-six. Nous attendîmes quelque temps dans le salon de la Paix que le roi fût revenu de la messe. Nous étions là debout et silencieux. En face de nous, dans les embrasures des fenêtres, se tenaient les pages du roi et quelques hommes de sa cour, inattentifs et presque impolis à dessein. Madame la Dauphine traversa le salon, pour se rendre à la chapelle, précipitamment et sans nous regarder. Elle eût été bien plus froide encore que je ne me serais senti nul droit de m'en étonner et de m'en plaindre. Il y a des crimes dont le souvenir fait taire tout autre pensée et des infortunes devant lesquelles on s'incline avec un respect qui ressemble presque à du repentir, comme si l'on en était soi-même l'auteur. »

Charles X avait communié à la messe, ainsi qu'il était accoutumé à le faire dans les occasions solennelles ou difficiles de son règne. En revenant de la chapelle, il s'arrêta dans la salle du Trône, où, entouré des princes et princesses, des ministres, des grands officiers de la couronne, il admit les députés en sa présence. M. Royer-Collard, président de la Chambre des députés, donna lecture de l'Adresse, qui n'était déjà que trop connue du roi. Il y avait dans ce document des passages tout à fait respectueux, celui-ci, par exemple : « Accourus à votre voix de tous les points de votre royaume, nous vous apportons de toutes parts, sire, l'hommage d'un peuple fidèle, encore ému de vous avoir vu le plus

bienfaisant de tous au milieu de la bienfaisance universelle, et qui révère en vous le modèle accompli des plus touchantes vertus. Sire, ce peuple chérit et respecte votre autorité. Quinze ans de paix et de liberté qu'il doit à votre auguste frère et à vous ont profondément enraciné dans son cœur la reconnaissance qui l'attache à votre royale famille ; sa raison, mûrie par l'expérience et par la liberté des discussions, lui dit que c'est surtout en matière d'autorité que l'antiquité de la possession est le plus saint de tous les titres, et que c'est pour son bonheur autant que pour votre gloire, que les siècles ont placé votre trône dans une région inaccessible aux orages. Sa conviction s'accorde donc avec son devoir pour lui présenter les droits sacrés de votre couronne comme la plus sûre garantie de ses libertés, et l'intégrité de vos prérogatives comme nécessaire à la conservation de ses droits. »

C'était avec satisfaction que M. Royer-Collard lisait ce passage respectueux, presque obséquieux pour le souverain. Mais il fut embarrassé et troublé quand, dans sa lecture, il en arriva à cet autre passage qui soulevait aux Tuileries un si profond ressentiment : « Sire, la Charte que nous devons à la sagesse de votre auguste prédécesseur, et dont Votre Majesté a la ferme volonté de consolider le bienfait, consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention devait être, elle est en effet indirecte, sagement mesurée, circonscrite dans des limites exactement tracées et que nous ne souffrirons pas que l'on ose tenter de franchir ; mais elle est positive dans son résultat, car elle fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement, avec les vœux de votre peuple la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe plus. »

Quand il dut prononcer cette dernière phrase, que Charles X considérait comme injurieuse, M. Royer-Collard, loin de prendre un air arro-

gant, adoucit le ton de sa voix, comme s'il était fâché de tenir au souverain un tel langage.

Quelques jours plus tard, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld devait écrire, dans un rapport adressé à Charles X, le 24 mars 1830 : « Jamais, me disait Royer-Collard, ces jours derniers, le roi n'a été si beau, si digne, et si bien roi que le jour où nous lui avons porté l'Adresse : triste sans humeur, sévère sans colère ; j'en étais attendri aux larmes. Il m'en veut, me disais-je, et moi je reste convaincu que je lui ai rendu un immense service ; la session était devenue impossible avec le ministère actuel, et cependant le roi ne pouvait en changer en présence des Chambres. Aujourd'hui, le roi est debout, c'est à lui de bien faire, car il est encore le maître ; plus tard, il ne le serait plus et les événements iraient plus vite que la volonté des hommes. Malgré tout, je le plains du fond de mon cœur, et sa dignité, comme sa tristesse, m'ont touché profondément. J'espère, du moins, qu'il m'aura su gré du ton respectueux avec lequel j'ai lu l'Adresse ; c'était mon devoir. »

Charles X fit sa réponse d'une voix sonore, mais qui laissait voir une vive émotion. « Messieurs, dit-il, j'ai entendu l'Adresse que vous me présentez au nom de la Chambre des députés. J'avais droit de compter sur le concours des deux Chambres pour accomplir tout le bien que je méditais. Mon cœur s'afflige de voir que les députés des départements déclarent que, de leur part, ce concours n'existe pas. Messieurs, j'ai annoncé mes intentions dans mon discours d'ouverture de la session ; ces résolutions sont immuables, l'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter. Mes ministres vous feront connaître mes résolutions. »

On dit que M. Royer-Collard, en sortant du château des Tuileries s'écria : « C'est une chose vraiment grande et imposante qu'un roi sur son trône ; je n'en ai jamais été autant frappé que je le suis aujourd'hui. » Il aurait dit plus tard : « Je croyais que le roi céderait ;

si j'avais prévu sa résistance, je n'aurais pas voté l'Adresse. »

Le 19 mars 1830, lendemain du jour où l'Adresse avait été présentée au souverain, les ministres portèrent à la Chambre l'ordonnance royale qui la prorogeait jusqu'au 3 septembre, prorogation qui était le signal d'une dissolution. Aussitôt les députés se séparèrent. Les uns crièrent : « Vive le roi ! » Les autres répondirent : « Vive la Charte ! » Quelqu'un cria dans une tribune : « Vive la Constitution ! » Alors un député de la droite demanda au président d'ordonner que les tribunes fussent évacuées. M. Royer-Collard se contenta de répondre : « Monsieur, il n'y a plus de Chambre. » La dernière session parlementaire du règne de Charles X était finie.

III

L'OPINION PUBLIQUE

En présence d'un conflit survenu entre la Couronne et les Deux cent vingt et un, on se demandait avec anxiété, dans les deux camps, quel allait être le jugement de l'opinion publique. Les partisans de Charles X n'étaient nullement découragés. L'ordre régnait sur tous les points du royaume. Non seulement il n'y avait aucune panique financière, mais les fonds publics montaient sensiblement, ce que les feuilles royalistes constataient avec une vive satisfaction. *La Gazette de France* écrivait, dans son numéro du 20 mars : « Qu'on ne perde jamais de vue qu'une révolution seule pourrait faire triompher la démocratie, et qu'ainsi tous les calculs qui se fondent sur ce triomphe sont d'autant plus vains qu'on perdrait à cette victoire mille fois plus qu'on ne pourrait gagner. L'admirable instinct des intérêts a parfaitement deviné cette haute vérité politique, car tout ce qui est arrivé dans le sens libéral a fait baisser les fonds, toute manifestation de la force royale les a fait hausser. Chose remarquable ! il y a quelques jours, les discussions de l'Adresse avaient fait baisser la Rente, la réponse du roi l'a relevée. C'est ce qui fait dire que depuis longtemps les écus sont royalistes. Lorsqu'on songe aux nombreuses illusions du parti libéral depuis deux ans, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce parti a un bandeau sur les yeux. »

De son côté, *le Constitutionnel* écrivait :

« Ce sont eux qui épaississent les ténèbres autour du trône, qui voudraient consigner la vérité au seuil du palais, qui calomnient par d'infâmes impostures un peuple généreux, soumis aux lois, ennemi du parjure et fidèle à ses devoirs; ce sont ces hommes-là, couverts du masque d'un hypocrite dévouement, qui troublent l'harmonie des pouvoirs. »

A en croire les feuilles ministérielles, la situation n'avait rien de grave. On lisait dans *la Gazette de France* du 21 mars : » L'agitation ne règne qu'à la surface, l'écume bouillonne, et le fond de la société est resté calme. Les journaux de la révolution font du bruit, les journaux du tiers parti en font plus encore. Quelques oisifs de café s'en inquiètent chaque matin, et à une heure fixe, pour en perdre le souvenir jusqu'à la même heure du lendemain. Ces cris, ces sarcasmes, ce factice tumulte, ce scandale par spéculation, est-ce l'opinion de tout un peuple ? »

Aux Tuileries, l'étiquette continuait à fonctionner de la manière la plus calme et la plus régulière. Charles X paraissait tranquille et même joyeux. Le dimanche 21 mars, après la messe, il reçut une foule de courtisans remarquablement nombreuse. *Le Constitutionnel* écrivait le 24 : « La tête tourne à nos adversaires. Le bonheur les enivre. Les cent députés qui ont paru dimanche aux Tuileries, les voitures dont la cour était pleine, sont un texte admirable à exploiter par le mensonge pour épaissir le bandeau sur les yeux les plus intéressés à voir clair. Eh bien ! ces voitures fussent-elles mille, ont déposé douze ou quinze cents courtisans sous le pavillon de l'Horloge. Qu'est-ce que cela prouve ? Mme de Sévigné disait autrefois que toute la France était là. C'était peut-être vrai sous Louis XIV ; mais, aujourd'hui, la France est ailleurs : elle est dans les électeurs, les contribuables et leurs familles ; et tout cela regarde en pitié un ministère qui se croit fort parce qu'il est téméraire et qu'il se jette tête baissée dans un abîme dont il n'a pas même sondé la profondeur. »

Cependant l'opposition organisait la résistance avec une hardiesse qui augmentait de jour en jour : elle offrait à Paris des banquets aux Deux cent vingt et un votants de l'Adresse ; elle leur préparait dans leurs départements un accueil triomphal ; elle cherchait par tous les moyens à se concilier l'opinion publique. *Le National*, journal de M. Thiers, enhardi par l'impunité de ses attaques, tenait un langage de plus en plus violent et révolutionnaire. Il ne cessait de rappeler, comme une date fatidique, la date de 1688, qui est celle de la chute des Stuarts. « Jacques II, disait-il, avait compris son incompatibilité avec les idées nouvelles du peuple anglais. Il s'était enfui sans qu'on se fût mis à sa poursuite ; son départ avait rendu le trône vacant, et le peuple anglais était alors si peu révolutionnaire qu'il avait offert la couronne au plus proche parent du roi fugitif. »

En voyant M. Thiers jeter le masque, et poser dans *le National*, dès le mois de février 1830, la candidature du duc d'Orléans au trône de France, les hommes qui faisaient de l'opposition, mais de l'opposition dynastique, auraient dû faire des réflexions utiles. Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs attaques acharnées contre le ministère. Toutefois, ils protestèrent contre la date de 1688, devenue le programme du *National*. « Qu'est-ce qu'un changement de dynastie, lisait-on dans *les Débats* du 21 février, puisque enfin, après quinze ans de Restauration, nous en sommes à cette question, grâce au ministère du 8 août ? Est-ce une révolution ? Oui, et de l'espèce la plus dangereuse. Qu'a coûté à l'Angleterre sa révolution de 1688 ? Soixante ans de lois d'exception et d'arbitraire légal, soixante ans pendant lesquels toute opposition était ou soupçonnée d'être jacobite ou forcée de l'être, et par conséquent impuissante à défendre la liberté ; la guerre civile du prince Édouard, l'agitation de l'Écosse ; un prétendant toujours prêt à rallier les mécontents et à prêter une couleur de droit à leur cause ; plus d'un siècle d'opposition des catholiques et d'esclavage de l'Irlande, voilà ce

qu'a coûté à la liberté et à la stabilité de l'Angleterre la révolution de 1688. »

La conclusion de l'article du *Journal des Débats* était celle-ci : « Un changement de dynastie est aussi impossible en France que l'abolition de la Charte. En 1688, l'Angleterre trouvait dans l'usurpation la gloire et le génie. Guillaume de Nassau était là. En 1830, nous avons beau regarder dans toute l'Europe, nous ne voyons nulle part Guillaume de Nassau. En 1688, l'Europe était disposée de telle sorte qu'elle appelait de tous ses vœux Guillaume au trône d'Angleterre, et que l'usurpateur arriva à Londres avec l'alliance de tous les rois. En 1830, l'Europe est disposée de telle sorte qu'un usurpateur entrerait aux Tuileries comme Bonaparte le 20 mars, avec l'inimitié armée de toute l'Europe. »

Lorsque, le 1er avril 1830, M. de Lamartine prononça son discours de réception à l'Académie française, ce futur fondateur de la seconde République parla de la monarchie en général et de Charles X en particulier dans un langage qui était un véritable dithyrambe. « Ce siècle, dit l'orateur poète, datera de notre double restauration : restauration de la liberté par le trône, et du trône par la liberté. Il portera le nom ou de ce roi législateur qui consacra les progrès du temps dans la Charte, ou de ce roi honnête homme, dont la parole est une charte et qui maintiendra à sa postérité ce don perpétuel de sa famille... L'histoire nous dit que les peuples se personnifient, pour ainsi dire, dans certaines races royales, dans les dynasties qui les représentent ; qu'ils déclinent quand ces races déclinent ; qu'ils se relèvent quand elles se régénèrent ; qu'ils périssent quand elles succombent ; et que certaines familles de rois sont comme ces dieux domestiques qu'on ne pouvait enlever du seuil de nos ancêtres sans que le foyer lui-même fût ravagé ou détruit. »

Comment ce passage du discours fut-il accueilli ? Un auditeur va

nous l'apprendre. Dans un rapport adressé le 7 avril 1830 à Charles X, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld écrivait : « Le roi ne repoussera pas une observation importante, que j'ai faite l'autre jour à la réception à l'Académie de M. de Larmartine, et que lui doit mon entier dévouement. L'élite de la capitale s'y trouvait réunie. L'orateur, en faisant l'éloge de Louis XVIII, parla de la Charte comme d'un de ses bienfaits. Un murmure de reconnaissance se fit entendre. Passant à l'éloge de Charles X, il parla de la confiance que devaient inspirer ses serments. Chacun se regarda machinalement. Cette méfiance, quelque injuste qu'elle puisse être, malheureuse si elle était fondée, plus malheureuse encore si elle ne l'était pas, explique l'inquiétude générale qui règne. »

Parlant comme un ami, non comme un courtisan, le vicomte de La Rochefoucauld ne ménageait pas les avertissements à son roi. Il lui avait écrit, le 17 mars 1830 : « Sire, sur la tombe même de Louis XVIII, au nom de ses serments, au nom de notre France, de cette France si belle, si florissante et si forte, au nom de votre dynastie, au nom de votre auguste héritier, j'ose vous supplier de ne pas compromettre sans retour l'héritage que votre auguste frère vous a laissé dans un état si prospère et si tranquille... Louis XVIII, sire, avait prévu tout ce qui arrive, gardez-vous de réaliser ses tristes prédictions ! Non, ce n'est point en vain que l'on croit pouvoir se jouer de l'opinion publique ; c'est un torrent dangereux auquel il faut imposer des digues, mais qu'il est de toute impossibilité de faire remonter vers sa source. Les rois sont hommes, sire : il leur en coûte de dire qu'ils se sont trompés. Soyez plus qu'un homme, plus qu'un roi, et ayez le courage de vous arrêter devant l'abîme creusé sous les marches de votre trône. »

Il y a lieu de remarquer que bon nombre de personnes appartenant aux plus grandes familles du royaume se montraient hostiles au

prince de Polignac. Ainsi que l'a remarqué le comte d'Haussonville, dans son livre intitulé: *Ma Jeunesse*, quelques-uns des plus anciens et des plus dévoués serviteurs du roi Charles X, tels, par exemple, que le duc de Fitz-James, d'autres personnages considérables occupant les plus hautes charges de la cour, et jusqu'au duc de Polignac, frère aîné du président du conseil, ne faisaient pas mystère de leur désapprobation. « Je me souviens, ajoute M. d'Haussonville, que, dans le salon même de la duchesse de Guiche, j'ai plusieurs fois entendu son mari, premier menin de M. le duc d'Angoulême, laisser échapper des mots qui donnaient à comprendre que le Dauphin lui-même, dont l'attitude fut toujours si correcte en matières politiques, avait plutôt en déplaisance les excès de zèle et les propos de l'homme que, par suite d'une ancienne liaison de jeunesse, le roi, son père, avait eu l'imprudence de mettre à la tête des affaires. »

Cependant, plus l'opposition grandissait, plus Charles X montrait de calme et de sérénité. Pendant la Semaine Sainte, il remplit ses devoirs de roi Très Chrétien avec une complète tranquillité de cœur et d'esprit. Le Jeudi Saint, 8 avril 1830, la cérémonie de la Cène eut lieu aux Tuileries, dans la galerie de Diane. Charles X lava les pieds à treize enfants représentant les apôtres. Il leur mit dans un petit sac treize pièces de cinq francs, et leur servit treize plats, un pain d'une livre et un cruchon de vin. Le Dauphin et les grands dignitaires aidèrent le roi dans cette pieuse cérémonie, à laquelle assistaient la Dauphine, la duchesse de Berry, les ministres, les ambassadeurs, les ambassadrices et les dames des princesses.

Le 15 avril, Charles X passa en revue, au Champ de Mars, les troupes de la garnison de Paris. Le Dauphin, la Dauphine, la duchesse de Berry assistaient à cette revue, qui fut très belle. La tenue et l'esprit des troupes parurent excellents au souverain. Il se croyait sûr de l'armée, et ne doutait pas du succès final de sa politique. Les deux

ministres les plus modérés, MM. Courvoisier et de Chabrol, ayant refusé leur concours dans l'hypothèse de mesures extrêmes, sortaient tous les deux du conseil. Le membre le plus audacieux du cabinet Villèle, M. de Peyronnet, devenait ministre de l'intérieur. « Ce qui a toujours manqué, disait le monarque, fier de son choix, c'est l'audace d'élever son drapeau; eh! bien, le nom seul de Peyronnet est un drapeau que j'élève. » La Chambre était dissoute par ordonnance du 16 mai, et l'ouverture de la Chambre nouvelle, qui devait être élue en juillet, était fixée au 3 août. La flotte royale, portant toute une armée sous les ordres du général comte de Bourmont, allait partir dans quelques jours pour l'Algérie, et Charles X, envisageant l'avenir avec confiance, comptait sur un double triomphe électoral et militaire, quand il reçut à sa cour la visite du roi et de la reine de Naples.

IV

LE BAL DU PALAIS-ROYAL

Le roi de Naples, qui avait conduit à Madrid sa fille Marie-Christine, devenue reine d'Espagne, ne voulut pas retourner dans ses États sans rendre visite au roi de France, chef de la maison de Bourbon. Le 15 mai 1830, il arrivait à Saint-Cloud, avec la reine sa femme. Né le 19 août 1777, veuf, le 15 novembre 1801, de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche (la mère de la duchesse de Berry); remarié, le 6 octobre 1802, à l'infante d'Espagne Marie-Isabelle, qui était née le 6 juillet 1789, François Ier régnait sur les Deux-Siciles depuis le 3 janvier 1825. Il se faisait une grande joie de revoir sa fille la duchesse de Berry et sa sœur la duchesse d'Orléans. La France était pour lui comme une seconde patrie, et il s'y trouvait en famille. Après être resté une heure au château de Saint-Cloud, il en repartit avec Charles X, qui le conduisit à Paris, au palais de l'Élysée. En sa qualité de chef de la maison de Bourbon, le roi de France se plaça dans le fond de la voiture, ayant à sa gauche la reine de Naples; le roi de Naples était sur le devant, ayant à sa droite la duchesse de Berry. Charles X et les Majestés Siciliennes furent reçus à l'Élysée par le prince de Salerne, le duc d'Orléans, les ministres et les ambassadeurs d'Espagne et des Deux-Siciles. Le duc de Blacas avait été nommé gouverneur du palais de l'Élysée pour tout le temps où le roi et la reine de Naples y résideraient.

La situation politique était alors profondément troublée. L'approche des élections, les luttes acharnées des partis, les préoccupations de l'expédition d'Alger agitaient violemment les esprits. Des incendies journaliers dévastaient les départements de la Manche et du Calvados. Le gouvernement était forcé d'envoyer des troupes dans les localités ainsi ravagées, et chaque parti accusait l'autre d'être l'auteur de ces crimes. L'inquiétude était générale à Paris, et toutes les personnes clairvoyantes annonçaient des catastrophes prochaines. Ces appréhensions contrastaient avec les nombreuses fêtes qui furent données en l'honneur des Majestés Siciliennes, et avec la brillante exhibition de toutes les féeries que les arts et les théâtres réunissent dans la capitale.

Le 16 mai, le roi et la reine de Naples, le prince de Salerne, le duc d'Orléans et sa famille dînèrent aux Tuileries chez la duchesse de Berry. Le 10 mai, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld (plus tard duc de Doudeauville), surintendant des menus plaisirs, adressait à Charles X un rapport où il disait : « Le roi de Naples a paru content de l'état dans lequel il a trouvé la manufacture de Sèvres. Leurs Majestés Siciliennes ont été fort gracieuses envers moi. Le spectacle de la veille les avait beaucoup frappées. Elles m'ont fait compliment d'une manière aimable de cette perfection inouïe qu'avait acquise le chant français. Il y a cinq ans, tous les gens de goût fuyaient l'Opéra ; aujourd'hui, les plus belles recettes, qui étaient alors de trois mille francs, sont souvent de six ou de sept mille. Les coulisses ont été fermées, malgré la colère des gens de cour, et par là bien des désordres abolis. Aussi, possesseurs d'actions du *Figaro*, m'y travaillent-ils sans cesse. »

Les préoccupations de la politique se mêlaient à celles de l'art. Le noble vicomte disait, dans le même rapport au roi : « Pour en venir à des choses plus sérieuses, je me refuse à croire la nouvelle qu'on donne comme certaine ; les conséquences en seraient trop effrayantes, car c'est bien alors que tout ce qui a été dit serait justifié. Le roi

s'engagerait d'une manière terrible. Dans ce cas, il serait forcé tôt ou tard de reculer. Aujourd'hui, il lui suffit de s'éclairer et de vouloir... C'est une coterie qui s'empare du pouvoir et qui le veut à toutes les conditions, malgré le danger certain qu'elle fait courir à la monarchie. »

Cependant, les fêtes continuaient de plus en plus animées et brillantes. Aux Tuileries, la duchesse de Berry donnait, le 23 mai, un bal au roi et à la reine de Naples. Elle se rendait avec Leurs Majestés Siciliennes, le 25 mai, au palais de Compiègne, et le 28 au château de Chantilly, où elle déjeunait et dînait chez le duc de Bourbon. Elle faisait à ses hôtes couronnés les honneurs de son château de Rosny, où elle organisait une fête d'une élégance exquise.

Si le roi de Naples était un observateur perspicace, il pouvait deviner, à plus d'un symptôme, l'antagonisme qui déjà existait à l'état latent entre la situation de sa fille, la duchesse de Berry, et celle de son beau-frère, le duc d'Orléans. Il y eut spectacle au palais de Saint-Cloud. Charles X permit à ses petits-enfants d'y assister.

Écoutons le récit de la duchesse de Gontaut : « On passait par l'Orangerie pour se rendre à la salle de spectacle. Charles X y conduisait la reine de Naples, à qui il donnait le bras. Il dit au duc de Bordeaux : « Suivez-nous. » Le jeune prince entrait dans l'Orangerie. Se trouvant sur la même ligne que le duc d'Orléans, il s'arrêta avec respect. Le baron de Damas le poussa alors, et dit tout haut : « Passez, Monseigneur. Le roi le veut ainsi. » Mademoiselle, avec sa gracieuse gentillesse, s'approcha de son oncle, et prit sa main. Arrivé au théâtre, ajoute la duchesse de Gontaut, M. le duc d'Orléans se plaça près de moi, se plaignit de l'incident qui venait d'arriver, me parut blessé de la leçon qu'il prétendait avoir reçue. Je l'assurai que l'intention de M. le baron de Damas était simplement d'avertir M. le duc de Bordeaux que le roi l'attendait. Il hésitait à le croire. »

Le bal que le duc d'Orléans donna, le 31 mai, en l'honneur du

roi et de la reine de Naples eut un éclat extraordinaire. Charles X y assista, et, à en juger par les témoignages de profonde déférence que son cousin lui prodiguait, on ne se serait guère douté de la sourde rivalité qui existait depuis tant d'années entre les deux branches de la maison de Bourbon. Le Palais-Royal, de révolutionnaire mémoire, était resplendissant. Le duc d'Orléans avait fait très grandement les choses. Les terrasses, couvertes d'orangers et de fleurs de toute espèce, semblaient continuer les salons par une suite de jardins suspendus. La décoration était magnifique ; on eût dit un palais enchanté. L'animation n'était pas moindre au dehors que dans les appartements. Dès sept heures du soir, une foule immense occupait le jardin et encombrait les rues par lesquelles Charles X devait passer.

Le roi, le Dauphin, la Dauphine, accompagnés des grands officiers de leurs maisons et d'une escorte de gardes du corps, arrivèrent à neuf heures un quart, et furent reçus au pied du grand escalier par le duc d'Orléans et ses deux fils, les ducs de Chartres et de Nemours. Toutes les sommités de la société parisienne assistaient à la fête : grands seigneurs et bourgeois, financiers et militaires, artistes et littérateurs. Tous les partis étaient représentés. Les anciens chefs de l'émigration coudoyaient les coryphées de l'opposition révolutionnaire. Le Palais-Royal était un terrain neutre où les adversaires les plus acharnés se rencontraient pour un bal. Charles X, dont la nature bienveillante et optimiste se prêtait si facilement à l'illusion, s'imaginait naïvement que, dans toute cette foule, il n'avait pas un seul ennemi, et que le principe monarchique restait en dehors de toute contestation. La joie et la confiance brillaient sur le visage du souverain. Il trouva la duchesse d'Orléans au sommet du grand escalier, lui offrit le bras, et parcourut les premiers salons, en adressant de gracieuses paroles aux dames qui formaient une double haie sur son passage.

Quelques moments après, le roi et la reine de Naples arrivèrent,

avec la duchesse de Berry et le prince de Salerne. Charles X interrompit sa marche pour faire quelques pas au-devant de la reine, et s'arrêta pour causer avec elle. Au dire du *Moniteur*, il paraissait lui adresser les paroles les plus flatteuses, si l'on en jugeait par l'expression de bonheur qui se manifestait sur le visage de la souveraine. Charles X parcourut tous les appartements, dont le luxe l'éblouissait. Se tournant du côté du duc d'Orléans, qui le suivait avec respect : « Ah çà ! Monsieur, dit-il en souriant, savez-vous que vous vous mêlez d'être mieux logé que moi ? » Il continua sa marche, ayant toujours à ses côtés le roi et la reine de Naples, ce qui ne l'empêchait point de causer gracieusement avec les dames qui se pressaient sur ses pas. Après avoir traversé tous les appartements, il s'avança sur le bord de la terrasse qui donne sur le jardin. Elle était éclairée par des feux de toute couleur. La sérénité radieuse d'une superbe nuit de printemps ajoutait à la beauté de la fête. La lune et les étoiles rivalisaient d'éclat avec les illuminations. Quand Charles X parut sur la terrasse, il y eut parmi la foule immense qui encombrait le jardin des acclamations qui, dans la pensée du monarque, n'étaient et ne pouvaient être que des cris de joie et d'amour. Pendant ce temps, un orchestre formé par les musiques de plusieurs régiments de la garde royale faisait entendre les airs chers aux Bourbons : « Vive Henri IV ! Charmante Gabrielle ! » Au milieu de cette atmosphère d'harmonie, de lumière et de fleurs, le roi se prit à penser à sa flotte qui traversait les mers pour aller conquérir un royaume barbaresque. « Messieurs, dit-il en regardant le ciel si pur, voilà un bien beau temps pour ma flotte d'Alger. »

Cependant les amis de Charles X, le voyant entouré par toute l'opposition, considéraient la fête comme un fâcheux présage. Ils se disaient que les témoignages de respect des libéraux pour le monarque n'étaient que des manifestations hypocrites, et trouvaient qu'il y avait dans l'air je ne sais quoi de mystérieux et d'inquiétant, qui cachait une

conspiration sous les apparences du plaisir. Les sons joyeux de l'orchestre couvraient à peine les conversations graves des gens qui parlaient politique et prédisaient les prochaines catastrophes. « C'est une vraie fête napolitaine, s'écria M. de Salvandy, car nous dansons sur un volcan. »

Des bruits du dehors arrivèrent jusqu'aux portes des salons étincelants, comme les signes percurseurs d'un orage. Plusieurs fois, la foule que le duc d'Orléans, par amour de la popularité, avait eu l'imprudence de laisser entrer dans le jardin, renversa les grilles qui la séparaient de l'enceinte où les invités étaient seuls admis. La police et la garde ne pouvaient la contenir. Des orateurs, montés sur des tréteaux improvisés, l'excitaient. Elle arracha des arbustes, entassa des chaises, et y mit le feu. Les vieillards se croyaient revenus au début de la Révolution, au 12 juillet 1789, au jour où, dans ce même jardin du Palais-Royal, foyer de l'insurrection, Camille Desmoulins, un pistolet à la main, montait sur une chaise et s'écriait : « Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. Le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir même, les bataillons étrangers sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes. ». « Aux armes ! » criait alors la foule qui, s'emparant des bustes de Necker et de Philippe-Égalité, les portait en triomphe dans les rues les plus populeuses. Le surlendemain, la Bastille était prise.

Charles X évoquait-il ces souvenirs-là pendant la fête brillante où ses amis et ses ennemis lui prodiguaient de si obséquieux hommages, et prévoyait-il que le Palais-Royal donnerait avant deux mois le signal d'un nouveau cataclysme ? Nous ne le croyons pas. On se gardait bien de lui dire que la malveillance avait mis le feu aux chaises qui flambaient dans le jardin. Il croyait à un simple accident, à un commencement d'incendie presque tout de suite éteint.

La duchesse de Gontaut raconte ainsi les choses dans ses *Mémoires :* « La fête était splendide. Tout était plaisir et joie, lorsqu'on entendit crier : « Au feu ! » On aperçut alors des flammes s'élever jusqu'aux fenêtres ; des chaises accumulées à une hauteur prodigieuse brûlaient ; des lampions jetés par des mains inconnues volaient. L'effroi fut général. On ignora les auteurs de ce désastre ; plusieurs arrestations furent faites. M. le duc d'Orléans, comme on peut le croire, était désespéré. Le roi rassurait en riant les danseuses éperdues. Bientôt le calme se rétablit, et le bal recommença. Ma fille Charlotte y était, ainsi que son mari. De Saint-Cloud nous pûmes voir parfaitement cet incendie improvisé par la malveillance ; j'eus peur pour les personnes très chères que je savais au bal. J'écrivis au roi, lui demandant ses ordres, mais de fait, je l'avoue, comme moyen de connaître la portée de cet événement. Sur mon même billet, le roi me répondit au crayon : « Tout est fini. Couchez-vous, dormez, votre fille danse. »

Les esprits s'étaient rassérénés. Charles X avait, comme toujours, le sourire sur les lèvres, et le bal continuait. Laissons parler un témoin oculaire, Arsène Houssaye, qui faisait ce soir-là son entrée dans le monde, et qui relate ainsi, dans ses intéressantes et charmantes *Confessions*, l'impression que lui produisit le bal : « Ce qui me frappa de prime abord, c'est qu'on n'avait pas l'air gai. Je croyais ingénument qu'on venait à un bal en figure de fête ; mais, hormis le roi Charles X, qui souriait toujours, même dans la mauvaise fortune, hormis Mme la duchesse de Berry, qui avait gardé je ne sais quel rayon du soleil de Naples, hormis le duc de Chartres et le duc de Nemours, beaux comme des princes de contes de fées, toutes ces figures de cour ressemblaient à des figures d'acteurs qui en sont à la cent unième représentation. On jouait son rôle sans entrain, comme si on ne croyait plus à la comédie. Et pourtant, si quelqu'un croyait à la fin de la pièce pour les Bourbons, ce n'étaient certes pas Charles X et les courtisans. On

s'imaginait, à la cour, que c'était bien assez en France d'une révolution. Qui donc oserait s'armer encore contre cette royauté de droit divin ? »

Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles X avait la conviction que son trône était inébranlable. Et comment ne se serait-il pas fait d'illusions, à ce moment où les chefs de l'opposition témoignaient à sa personne le même respect, le même empressement que les anciens émigrés ? La tactique du jour était de séparer le roi de ses ministres, d'aduler le souverain et d'invectiver le ministère. Lisons le compte rendu du bal dans *le Journal des Débats*, qui attaquait alors avec acharnement le cabinet que présidait le prince de Polignac. La Chambre des députés avait été dissoute le 16 mai, et l'ouverture de la nouvelle Chambre était fixée au 3 août. « Par un sentiment de touchante délicatesse, était-il dit dans *les Débats*, presque tous les membres de cette Chambre des députés qui n'est plus, mais qui doit renaître bientôt, avaient reçu une invitation. On eût dit qu'ils étaient encore les députés de la France... Mais surtout ce qu'il y avait de touchant dans cette réunion si spontanée et si inespérée d'hommes de toutes nuances, c'était le roi, le roi de France au milieu de ses sujets, ayant une parole bienveillante pour chacun, grand roi qui ne se souciait nullement de nos tristes dissensions. C'était bonheur de le voir heureux dans cette fête, de contempler cette tête si calme et si riante, d'entendre ses moindres paroles... Le roi de France a été le roi de la fête... Un instant on n'a vu que lui, on n'a vu que le roi venant, malgré la vieille étiquette, dans le palais d'un sujet au milieu de ses sujets. Le roi est parti du Palais-Royal à minuit et demi, plus tard qu'il ne pensait lui-même. A une heure du matin, Sa Majesté était arrivée à Saint-Cloud, ne se doutant pas sans doute combien d'heureux elle avait faits. »

Le roi et la reine de Naples, ainsi que le Dauphin et la Dauphine étaient partis presque en même temps que Charles X. Mais la duchesse

de Berry, qui aimait beaucoup la danse, ne se retira qu'à cinq heures et demie du matin. Le bal qui, en la présence des têtes couronnées, avait conservé une allure officielle et un peu guindée, devint joyeux et bruyant. Il y avait un orchestre dans chacun des cinq principaux salons. Outre ces cinq orchestres, on entendait, dans l'intervalle entre chaque danse, un sixième qui était placé au centre de la galerie vitrée. C'était la musique de la garde royale qui jouait des fanfares pour le dehors. « Le bal était animé comme dans une fête bourgeoise, est-il dit dans le compte rendu des *Débats*. Mme la duchesse de Berry, Mlles d'Orléans et leurs frères ont donné l'exemple. Chose rare dans ces bals d'apparat, on a beaucoup dansé et même sans trop de façon. On pouvait remarquer chez le duc d'Orléans, plus que partout ailleurs, combien nous sommes peu habiles danseurs. Un courtisan de l'ancien régime aurait eu de la peine à reconnaître aujourd'hui cette danse si parfaite et si appréciée dans ses grâces, qui était une étiquette de rigueur dans les beaux jours du grand roi. Mais ceci est un petit malheur, dont la cour elle-même s'est consolée facilement. Nous avons tout autre chose à penser. »

A deux heures du matin, le bal fut interrompu par un souper assis. On ouvrit la galerie de Valois, où huit cents femmes se mirent à table. Le duc de Chartres, qui avait dix-neuf ans, le duc de Nemours, qui en avait quinze, étaient charmants tous deux, l'un en colonel de hussards, l'autre en colonel de chasseurs, et faisaient avec une extrême courtoisie les honneurs de ce magnifique repas. Le souper une fois fini, le bal recommença. Tout était renouvelé, les fleurs, les bougies, la musique. Il y avait comme une seconde fête, moins nombreuse, mais plus animée que la première. On dansa le galop, conduit par le fils du comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, en riche costume hongrois ; et c'était chose curieuse, comme contraste, de voir passer et repasser la jeune noblesse amie du drapeau blanc dans la galerie où le pinceau

d'Horace Vernet avait représenté les victoires du drapeau tricolore. A six heures du matin, on dansait encore, et la fête symbolique finissait comme un triomphe de la bourgeoisie parisienne.

Après le départ de tous les invités, la foule était dans le jardin, regardant les chaises brisées et les vestiges de la fête éteinte. Le compte rendu du *Moniteur* annonçait que le roi, en se retirant, avait donné des marques de toute sa satisfaction, et ne faisait pas même mention de l'espèce d'émeute qui avait attristé la fête. Quant au *Journal des Débats*, voici comment il relatait ce symptôme révolutionnaire : « Un seul accident, fort léger, auquel la malveillance pourra seule donner de l'importance, a jeté quelque trouble dans le bonheur général. Voici le fait. Comme on le pense, la foule était grande dans le jardin du Palais-Royal. On se pressait, on se heurtait, toute la ville était là. A quelques-uns l'idée vint de se donner un peu d'espace, et ils sautèrent par-dessus les plates-bandes du jardin. Ce fut l'histoire des moutons de Panurge, tout le monde sauta. Un désordre en amène un autre ; des enfants se jetèrent, en signe de joie, les chaises du jardin à la tête. Bientôt après ils se dressèrent un échafaudage, puis imaginèrent d'y mettre le feu. La chose se fit ; il y avait là tant de lampions tout prêts ! La force armée a cru devoir arrêter, à ce sujet, quelques personnes. Le plus malheureux, c'est que toutes les fleurs du jardin sont perdues et que le piédestal de la statue d'Apollon est calciné. » Cet incident, en apparence minime, était un grave présage. Les moutons de Panurge dont parlait le journal devaient se retrouver au mois de juillet. On avait commencé par brûler des chaises, et on allait finir par renverser un trône.

V

LA PRISE D'ALGER

Le plus grand malheur de l'esprit de parti, c'est qu'il fait perdre non seulement la notion de la justice, mais encore le sentiment du patriotisme. Ce qui se passa à Paris au mois de juillet 1830 est la preuve de cette triste vérité. Il n'y a pas, dans l'histoire de France, un fait d'armes plus glorieux, un service plus éclatant rendu à la chrétienté et à la civilisation que la prise d'Alger. Eh bien ! la politique avait tellement altéré le caractère national, que la nouvelle de cette magnifique victoire qui, à d'autres époques, aurait soulevé d'unanimes transports de joie et d'enthousiasme, fut accueillie par les ennemis du ministère Polignac avec indifférence, pour ne pas dire avec hostilité. Et cependant Charles X, dans sa magnanime entreprise, venait de réussir mieux que Charles-Quint, mieux que Louis XIV. C'était pour lui que se réalisait la prédiction de Bossuet : « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. »

Malgré les conseils pusillanimes de l'opposition, qui ne présageait que défaites et catastrophes ; malgré la jalousie de l'Angleterre, dont le gouvernement français avait fièrement bravé les menaces, la flotte du roi

était partie de Toulon le 25 mai 1830, portant sur ses navires avec des vétérans de l'époque impériale, les jeunes officiers destinés à se faire un grand nom dans les fastes militaires : Pélissier, Lamoricière, Changarnier, Mac-Mahon. Jamais flotte n'avait pris la mer dans un plus majestueux appareil. « Notre marine, ressuscitée au combat de Navarin, a dit Chateaubriand, sortit de ces ports de France naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient, portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le Dauphin se tenait sur le rivage, où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues. Lui qui, après avoir arraché son parent le roi d'Espagne, aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit ? »

Comme s'il avait eu le pressentiment de la Révolution prochaine, le Dauphin ne se laissait pas enivrer par les acclamations qui retentissaient. Habitué depuis plus d'un an à la froideur des foules parisiennes, il était vivement touché de ces cris de dévouement et d'allégresse. Mais il ne s'en exagérait pas l'importance. « Hélas ! s'écriait-il, je doute fort que parmi ceux qui crient ainsi il y ait beaucoup d'électeurs. » Et, en effet, parmi les patriotes qui exprimaient bruyamment leurs vœux en faveur de l'armée et de la flotte de la France, il n'y en avait pas beaucoup qui payaient trois cents francs d'impôt.

Le croirait-on ? Pendant cette expédition glorieuse, l'opposition plaidait la cause des Barbaresques. Ainsi que le duc Ambroise de la Rochefoucauld-Doudeauville en a fait la remarque dans ses *Mémoires :* « Beaucoup de journaux de l'opposition prévenaient le dey de tous les préparatifs et doublaient ainsi les difficultés de l'attaque ; un grand nombre de généraux étaient même effrayés de l'esprit de la marine, et mettaient en doute son concours. »

L'expédition avait commencé. Tous les cœurs, en France, auraient dû battre pour le triomphe du drapeau français. On aurait dû oublier toutes les querelles politiques pour n'avoir qu'un souvenir : celui de la patrie. Tous les esprits, dit-il dans son livre intitulé *Ma Jeunesse*, étaient tendus vers cette expédition d'Alger. On en attendait l'issue avec des impressions, il faut en convenir, bien différentes. Le gouvernement, qui l'avait conçue de vieille date et très habilement préparée, espérait en tirer un grand parti pour le triomphe de sa politique. L'opposition se montrait, au contraire, alarmée et affectait d'en contester la prudence et l'utilité, prédisant volontiers un insuccès. Tel était le thème développé dans une brochure que venait de publier M. le comte Alexandre de Laborde. »

M. d'Haussonville était sous le charme des trois filles du comte, dont l'aînée était Mme Gabrielle Delessert, et dont les deux cadettes ont épousé plus tard, l'une M. Bocher, l'autre M. Odier. Le 9 juillet 1830, il les aperçut toutes les trois, à l'Opéra dans la même loge que leur père. Il se rendit près d'elles pendant l'entr'acte. Mais laissons-lui la parole. « Je me mis, dit-il, pour m'attirer la bienveillance de M. Laborde, à lui parler de sa récente brochure. Hélas ! il était à craindre qu'il n'eût que trop raison, et que, malheureusement pour nous, l'entreprise dont il expliquait si bien toutes les difficultés, pour ne pas dire les impossibilités, ne tournât trop mal ; et comme je m'échauffais, peut-être outre mesure, sur ce sujet, afin de complaire à mes belles interlocutrices, voici que la toile du théâtre se lève tout à coup. Le régisseur fait ses trois saluts au public, s'approche du trou du souffleur et donne lecture de la dépêche qui annonçait la prise d'Alger. J'avais mal pris mon temps. Je décampai de la loge au plus vite, et je cours encore. »

Cette dépêche, que le régisseur lisait sur le devant de la scène, la voici : « Le vice-amiral Duperré à Son Excellence le ministre de la marine et des colonies. — Devant Alger, le 6 juillet 1730. — L'armée du roi a triomphé ; le sort d'Alger est décidé depuis hier ; le pavillon du

roi flotte sur tous les ports et sur le palais du dey. La question européenne agitée depuis des siècles est résolue. »

Le lendemain, 10 juillet, on lisait dans *le Journal des Débats* : « Le canon retentit dans Paris. Ce bruit guerrier a quelque chose qui charme nos oreilles ; il nous rappelle des souvenirs de gloire, et il en lègue d'autres à la postérité. La Restauration s'affermit et se consacre par les victoires ; cette idée doit ajouter à la gloire des royalistes... La France aujourd'hui est fière de se retrouver victorieuse, et le roi est fier de cette gloire de son peuple. C'est un nouveau lien entre eux, ce jour de gloire et de majesté sans mélange accordé à la vieillesse de Charles X sera salué par les acclamations de la nation tout entière. » C'est le patriote qui vient de parler. Et voici comment, dans le même article, s'exprime l'homme de parti : « Nous ne permettrons pas à M. de Bourmont de faire, dans une monarchie constitutionnelle, une acte de monarchie despotique. Nous demanderons compte de l'illégalité de la guerre, tout en remerciant Dieu de la victoire. Les fanfaronnades militaires ne servent à rien à la tribune : il faudra donc répondre et satisfaire à la loi. Voilà, au bruit du canon d'Alger, quels sont nos sentiments et nos idées : joie de la victoire, reconnaissance pour l'armée et félicitations au roi, et, à côté de cela, recherche sévère et punition convenable de l'illégalité de la guerre. Nous avons, au sujet d'Alger, deux choses à faire qui valent mieux que de répondre aux rodomontades impuissantes de nos adversaires : la première, d'examiner ce que nos ministres vont faire de leur conquête, et la seconde de les accuser d'avoir fait la guerre illégalement, sans crédits votés par les Chambres. Accuser les ministres ! Quoi ? Après une victoire ? Oui, car Alger est vaincu mais non par la Charte, non par les lois de l'État... Nos adversaires doivent voir que ce triomphe ne nous afflige, ni ne nous abat ; l'affliction serait méprisable, l'abattement serait sot. Ce serait oublier également que c'est la France, que c'est le roi et non le ministère qui a vaincu. »

Elle était pourtant bien belle, cette victoire dont les adversaires du ministère Polignac se félicitaient avec tant de réticences. Le 13 juin, au petit jour, à la suite d'une violente tempête, le ciel s'était tout à coup éclairé. Alger avait apparu aux yeux émerveillés de nos marins et de nos soldats, avec ses terrasses étagées, toute blanche sur un fond de verdure sombre. Puis la flotte avait défilé devant la ville pour gagner la presqu'île de Sidi-Ferruch, où elle était arrivée quelques heures après. L'amiral Duperré estimait que le débarquement de l'armée n'exigerait pas moins de vingt-sept heures. Ces prévisions pessimistes avaient reçu le 14 juin un éclatant démenti : huit heures avaient suffi pour le débarquement. La marine et l'armée avaient rivalisé de courage. Le 24 juin, le lieutenant Amédée de Bourmont, le second des quatre fils que le général avait amenés avec lui, était blessé mortellement au champ d'honneur. Le 5 juillet, son père, domptant la douleur par l'héroïsme, prenait Alger. L'envoyé du dey avait dit au vainqueur : « Quand les Algériens sont en guerre avec le roi de France, ils ne doivent pas faire la prière du soir avant d'avoir conclu la paix. »

M. Ernest Daudet a dit dans sa concise et belle *Histoire de la Restauration* : « Ce sont là de douloureux et grands souvenirs qu'on ne saurait évoquer sans leur rendre hommage et réparer l'injustice dans laquelle ils sont restés longtemps enveloppés. Le temps, en passant sur eux, permet d'ailleurs de les juger avec plus d'équité que ne l'ont fait les contemporains. Aujourd'hui les cœurs généreux se plaisent à les rapprocher des dernières journées du règne de Charles X, si tragiques et si fatales. Ils mettent impartialement, en regard de l'imprudente conduite du vieux roi, cette glorieuse conquête d'Alger qui honore sa mémoire et de laquelle on peut dire, avec plus de justice qu'on ne l'a dit des ordonnances de Juillet, qu'elle constitue le véritable testament du gouvernement de la Restauration. »

La nouvelle de la prise d'Alger était parvenue à Paris le 9 juillet.

C'est le ministre de la marine, M. d'Haussez, qui la reçut le premier, et courut la porter au souverain. Charles X tressaillit de joie, et, comme son ministre s'inclinait pour lui baiser la main : « Aujourd'hui l'on s'embrasse », s'écria le vieux monarque, et il pressa M. d'Haussez contre son cœur.

Le surlendemain, dimanche 11 juillet, il y eut à Notre-Dame un *Te Deum* d'actions de grâce, auquel Charles X et la famille royale assistèrent.

Le roi, venant de Saint-Cloud, arriva aux Tuileries à onze heures du matin. A midi, il entendit la messe à la chapelle du château. Après la messe, le chancelier, les ministres, les grands dignitaires, le grand référendaire de la Chambre des pairs, le nonce du pape, des maréchaux, des pairs de France, les ambassadeurs d'Espagne, de Naples, des ministres d'État et un grand nombre de généraux eurent l'honneur de lui faire leur cour. Après la réception, il présida le conseil des ministres, auquel assista le Dauphin. A trois heures et demie, une salve d'artillerie annonça que le souverain et son cortège sortaient du palais des Tuileries pour se rendre à Notre-Dame. Le cortège partit dans l'ordre suivant : gendarmes, états-majors de le 1re division militaire et de la place de Paris ; une voiture du Dauphin, une voiture de la duchesse de Berry, dans lesquelles étaient les grands officiers de la couronne, musique et gardes du corps, hérauts d'armes, nombreux état-major, voiture du roi.

Dans cette voiture, qui était celle du sacre, Charles X avait avec lui le Dauphin et la duchesse de Berry. Le maréchal Marmont, duc de Raguse, et le duc de Luxembourg étaient à cheval aux portières. Un détachement de gardes du corps à pied marchait en haie des deux côtés du carrosse royal. Un détachement de gardes du corps à cheval, une voiture de la duchesse de Berry, où étaient les dames de la princesse, et un escadron de cuirassiers fermaient la marche. La garde

royale et la troupe de ligne faisaient une double haie sur tout l'itinéraire du cortège. Une salve d'artillerie annonça son arrivée à l'église métropolitaine. Sous le porche de la cathédrale, l'archevêque de Paris dit au roi : « La main du Tout-Puissant est avec vous, sire. Que votre grande âme s'affermisse de plus en plus et votre confiance dans le divin secours, dans la protection de Marie, ne sera pas vaine. Puisse Votre Majesté en recevoir bientôt une nouvelle récompense ! Puisse-t-elle bientôt venir encore remercier le Seigneur, après d'autres merveilles non moins douces et non moins éclatantes ! »

Charles X répondit : « Monsieur l'archevêque, nous avions imploré le secours du Tout-Puissant pour une expédition qui devait être à la fois si glorieuse à la France et si utile à l'humanité. Le Seigneur a béni nos armes. C'était un devoir pour moi et pour chacun de mes sujets de lui en rendre aussitôt de solennelles actions de grâces. Ce bienfait signalé m'a fait éprouver un bonheur que je n'avais pas ressenti depuis bien des années. Je viens me prosterner aux pieds du Très-Haut, lui offrir l'hommage de ma vive et profonde reconnaissance ; je sollicite de lui la grâce de consacrer le reste de mes forces à rendre mes peuples heureux, et je désire avec ardeur que les Français comprennent que je ne respire que pour leur bonheur. »

Le souverain fut ensuite conduit processionnellement sous un dais jusque dans le chœur, où un fauteuil et un prie-Dieu lui avaient été préparés. Puis on entonna le *Te Deum*. Femme de cœur, patriote dans l'âme, la duchesse de Berry était profondément émue. Les chants religieux qui retentissaient lui rappelaient ceux de son mariage célébré, quatorze années auparavant, dans le même sanctuaire, et il lui semblait que, du haut du ciel, son mari contemplait le triomphe du roi et de la France.

En revenant aux Tuileries, Charles X fut salué par les nombreux vivats de la foule qui se pressait sur son passage. Rentré au château

à cinq heures un quart, il en repartit pour Saint-Cloud une demi-heure après. Il s'en allait le cœur plein de joie, ne se doutant guère que jamais il ne reparaîtrait dans les murs de Paris.

La duchesse de Berry voulut associer ses enfants à l'allégresse nationale. Dans la journée du lendemain 12 juillet, ils donnèrent une collation au Trocadéro, à Saint-Cloud. La fête joyeuse se termina par un feu d'artifice. C'est le dernier qui ait été tiré en l'honneur de la branche aînée. La Révolution ne devait se laisser toucher ni par le prestige de la victoire, ni par la grâce et l'innocence du duc de Bordeaux et de sa sœur.

VI

LES ENFANTS DE FRANCE

La duchesse de Berry était une heureuse mère. Ses deux enfants, qui la chérissaient, et qui avaient l'un pour l'autre la plus vive tendresse, croissaient chaque jour en grâce et en intelligence. Le duc de Bordeaux recevait une éducation militaire et chrétienne qui produisait les meilleurs résultats. On l'élevait dans le culte de Dieu, de la patrie et de l'honneur. On espérait en faire un roi religieux et vaillant. Il avait auprès de lui, outre ses gouverneur, sous-gouverneur, précepteur et sous-précepteur, un premier valet de chambre, le chevalier de La Villatte, capitaine commandant de la garde royale, qui ne le quittait jamais, et l'aimait *maternellement* (le mot est de Châteaubriand), tout en lui donnant une éducation énergique et virile. Le capitaine de La Villatte était un noble caractère. Sous la Terreur, il s'était substitué à son père dans la prison des condamnés, et il l'avait ainsi soustrait à l'échafaud. Il était entré le premier dans les retranchements du Trocadéro, en Espagne. Ce brave soldat, chien fidèle de la monarchie, ainsi que l'appelait encore Châteaubriand, traitait le jeune prince comme un vétéran traite un enfant de troupe ; il lui apprenait à se lever de bonne heure, à supporter le froid, le chaud et la fatigue. On ne faisait du feu dans la chambre de l'enfant que lorsque le thermomètre était au-dessous de zéro. Il sortait par tous les temps, grimpait aux arbres pour devenir, disait-il, grand et fort comme son ami La Villatte, se plaisait au ma-

niement des armes et faisait à merveille l'exercice. On lui avait formé un petit régiment, composé de ses jeunes camarades ; les trois Gramont, les deux Bourbon-Busset, les Damas, Brissac, Rivière, Durfort, Sinety, Blacas, Meffray, Locmaria, Bouillé, Nicolay, etc., qu'on appelait le régiment de Bordeaux et qui portait l'uniforme de l'infanterie de la garde royale. Jamais le petit prince n'était plus heureux que lorsqu'il bivouaquait, avec sa troupe enfantine, à Bagatelle ou dans le jardin de l'Élysée, et faisait, sur un feu de campagne, une soupe de soldat que Charles X goûtait et trouvait toujours excellente.

Le 29 septembre 1827, jour anniversaire de sa naissance, le duc de Bordeaux fit manœuvrer son régiment : il avait le sac au dos, comme ses petits soldats, et portait comme eux, l'uniforme du 3e d'infanterie de la garde, ce jour-là de service à Saint-Cloud.

Deux ans plus tard, le 29 septembre 1829, le jeune prince fut fêté — pour la dernière fois à Saint-Cloud, — par les gardes du corps. L'un d'eux, M. Choquart, avait composé en son honneur une cantate dont voici deux couplets :

Jeté sur l'océan des âges,
En sommeillant dans ton berceau,
Tu conjuras tous les orages
Qui couvraient encore un tombeau.
Ce berceau, comme une arche sainte
Calmant une auguste douleur,
A reçu sa dernière plainte
Et nos premiers chants de bonheur.

Vieillis avec le blanc panache,
Nos cheveux prendront sa couleur ;
Mais, quand ta bannière sans tache
Ira flotter au champ d'honneur,
Ceux qui l'auront toujours suivie,
Fiers de mourir à ton côté,
Donneront un reste de vie
Pour ta jeune immortalité.

Le roi dit à l'auteur : « Vos vers sont charmants, Monsieur ; c'est l'esprit du cœur qui les a dictés. »

S. A. R. Mgr le Duc de Bordeaux

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

Le petit prince avait déjà les instincts militaires. Au commencement de l'expédition d'Alger, comme son grand-père, qui depuis deux jours était sans nouvelles, paraissait être inquiet, il lui demanda une audience, dont il ne voulut pas indiquer le motif. Introduit près du roi, il mit le genou en terre et dit : « Sire, je suis trop jeune encore pour combattre ; mais qu'on me permette de partir pour Alger ; je suis sûr qu'en me voyant, nos soldats seraient encore plus braves. »

Malgré les trop nombreuses adulations qui lui étaient adressées, dans l'atmosphère de royalisme exalté où il vivait, il savait déjà se garder de la flatterie. Un jour, en jouant, il avait atteint par mégarde un courtisan avec son fouet, et celui-ci le remerciait de cette maladresse comme d'une faveur. Alors le petit prince se tourna du côté du capitaine La Villatte, et lui dit tout bas, en se rappelant la fable du bon La Fontaine : « C'est un flatteur. Eh bien ! il n'aura pas mon fromage. »

On avait appris au duc de Bordeaux à aimer à la fois les soldats et les pauvres. Il n'avait pas de plus grande joie que de faire l'aumône. Le 15 juillet, jour de sa fête, la Saint-Henri, il vêtissait, avec sa petite épargne, un certain nombre d'enfants et de vieillards. Ordinairement, il dépensait bien vite et très volontiers son pécule. Tout à coup, on le vit devenir économe et s'interdire la moindre fantaisie. On se demandait la cause de ce changement subit. Au bout de quelque temps le mystère fut éclairci. Le capitaine de La Villatte avait parlé d'une maison de sœurs de charité qu'il aurait voulu établir dans son village de Plauzat, et, comme les fonds manquaient, le petit prince s'était mis à thésauriser, pour pouvoir les fournir aux bonnes sœurs à qui s'intéressait le capitaine.

Le duc de Bordeaux avait ses pauvres, comme il avait son régiment. Il appelait ses *petits garçons* les enfants indigents élevés à l'établissement Saint-Nicolas. Il faisait des parties de barres avec eux dans

le parc de Bagatelle, et lorsqu'on lui faisait cadeau de quelque nouveau jouet, on doublait son plaisir, si on lui promettait d'en donner un semblable à ses *petits garçons*. Son enfance s'écoulait heureuse, et l'on eût dit alors que l'avenir lui souriait. Les vieillards de Paris se souviennent tous de la sympathie qu'il inspirait à la foule, des saluts qu'on lui faisait et que lui et la petite Mademoiselle rendaient avec tant de grâce et de gentillesse. Le peuple, qui est bon, aime les enfants, et il s'associait aux joies maternelles de la veuve du duc de Berry.

Il n'y a rien de plus touchant que la mutuelle tendresse d'un frère et d'une sœur qui, ayant à peu près le même âge, reçoivent la même éducation, et entrent dans la vie en se donnant la main. J'ai eu le même bonheur que le duc de Bordeaux. Ainsi que lui, j'ai été élevé avec une charmante sœur née peu de temps après moi, et qui a été la compagne de toute mon enfance. Hélas! je l'ai perdue, et son souvenir me revient sans cesse à la pensée, quand je songe aux premières années des deux enfants de la duchesse de Berry, car, pauvres ou riches, obscurs ou illustres, particuliers ou princes, nous avons une communauté de joies, et plus encore, une communauté de souffrances.

Mademoiselle, qui avait juste une année de plus que son frère, — elle était née le 21 septembre 1819, et lui le 29 septembre 1820 — annonça dès sa plus tendre enfance les qualités d'esprit et de cœur qui devaient en faire une femme d'élite. Aucune princesse n'était plus digne de bonheur, et cependant que de chagrins, que de catastrophes lui réservait la Providence! Elle n'avait que huit ans quand on lui apprit en détail l'horrible tragédie de la mort de son père. C'est au château de Rosny que sa gouvernante, la duchesse de Gontaut, lui fit ce récit saisissant. Dans les premiers temps de son mariage, la duchesse de Berry désirant passer pendant la belle saison quelques semaines à la campagne pour s'y reposer, sans étiquette, des fatigues de sa vie de princesse,

d'Hardwiller pinx.t
Bellud del.t
S.A.R. MADEMOISELLE.

son mari lui avait acheté la terre de Rosny, où ils vivaient tous deux comme de simples particuliers, et où s'écoulèrent les moments les plus heureux de leur existence. Après l'assassinat du prince, sa veuve s'attacha plus que jamais à une demeure qui lui rappelait de tendres souvenirs. Elle y fonda un asile pour les veuves et les vieillards du village, une école pour les enfants pauvres, et y fit construire une église avec une chapelle où fut déposé le cœur de son époux. Un service de messes et de prières fut assuré pour le repos de l'âme du prince dont la mort a fait verser tant de larmes. Quatre sœurs grises étaient attachées aux établissements de charité créés par la princesse. Elle se plaisait à les visiter, à prendre part elle-même aux petits travaux de la pharmacie, aux leçons des enfants et aux soins qu'on donnait aux malades. On aurait dit alors qu'elle était la cinquième sœur grise de Rosny.

Écoutons la duchesse de Gontaut : « Madame la duchesse de Berry, aimant à surveiller les différents établissements fondés par elle à Rosny y allait souvent, accompagnée de madame la Dauphine et même du roi. Madame la duchesse d'Orléans y fut souvent. Dans un de ses voyages, Madame y mena Mademoiselle ; je l'y suivis. Mademoiselle, ayant huit ans alors, comprenait déjà le malheur d'être orpheline.

» Arrivant à Rosny, j'aperçus de loin, et pour la première fois, le monument élevé à Monseigneur. J'en fus impressionnée et demandai à Madame la permission de faire connaître à Mademoiselle, et près des précieux restes de son père, les détails touchants de ses derniers moments, son pardon sublime pour l'assassin qui lui avait donné la mort, la grâce qu'il ne cessa jusqu'à son dernier soupir de demander au roi. Il m'importait aussi de faire comprendre à ce jeune cœur l'agonie des souffrances de celui de sa mère, si grande, si courageuse, et qui put, jusqu'au dernier instant, donner à Monseigneur mourant, force

et consolation... Madame, touchée des sentiments que je venais de lui exprimer, m'approuva... Le jour suivant, après la messe, Madame s'était retirée, Mademoiselle s'agenouilla au pied du monument funèbre, écouta le triste récit de la mort de son père. Bientôt je vis couler ses larmes; je la vis étendre ses bras sur ce marbre si près du noble cœur qu'elle pouvait désormais apprécier. Admirable petite princesse! Elle était touchante, charmante alors. »

Mademoiselle avait appris avec son frère à faire la charité. Il avait été établi que, lors des leçons, et particulièrement dans les cours, des jetons leur seraient donnés, comme récompenses pour les réponses correctes, et seraient retirés pour les fautes de mémoire ou de jugement. A la fin de chaque mois, le roi et la duchesse de Berry payaient les jetons, d'après un tarif invariable, et le montant en était consacré à de bonnes œuvres, telles que l'habillement des pauvres, femmes, vieillards ou enfants. Ces charités étaient ordinairement réservées pour les fêtes de la Saint-Louis et de la Saint-Henri. Un jour, il manquait trois cents francs à la bourse des aumônes. Le petit prince et sa sœur demandèrent alors à doubler leur travail, et eurent bien vite gagné les jetons nécessaires pour compléter la somme destinée à leurs pauvres.

Charles X avait accordé à sa petite-fille une pension pour lui permettre de secourir le malheur, d'être agréable à ses amies, d'avoir des attentions pour les personnes de son entourage. La jeune princesse aimait beaucoup mieux donner que recevoir. Son grand bonheur était de faire des cadeaux le jour de l'an. Elle était aussi généreuse et aussi aimable que sa mère.

Le vieux roi avait pour ses petits-enfants une profonde tendresse. Il les voyait tous les jours, et rien ne le charmait plus que les progrès de leur jeune intelligence.

Chose curieuse! la duchesse d'Angoulême ne donnait jamais d'étrennes au duc de Bordeaux et à Mademoiselle, et n'omettait jamais

d'en donner aux enfants du duc d'Orléans. C'est par hasard que Charles X le sut. Touché du tact du jeune prince et de sa sœur, qui n'en avaient jamais fait la remarque, il résolut de les en récompenser, et leur demanda ce qu'ils désiraient le plus pour leurs étrennes. « Ce sont des chevaux que je puisse monter », dit le duc de Bordeaux avec vivacité. — « C'est une voiture et même un postillon, » dit très timidement Mademoiselle. Le roi fit dessiner une petite voiture, deux chevaux et un postillon, et montrant à ses petis-enfants le dessin : « N'est-ce point ce que vous désirez ? » leur dit-il. Mademoiselle répondit en souriant : « C'est bien joli, mais c'est bien petit. » Le bon grand-père, charmé de sa bonne humeur l'embrassa ; puis il mena les deux enfants à la fenêtre, d'où ils aperçurent, dans la cour des Tuileries, avec autant de joie que de surprise, petit postillon, poneys et calèche. « Ils en jouirent l'un et l'autre, dit la duchesse de Gontaut, jusqu'au moment où ils ne possédèrent plus rien. »

Charles X avait donné au duc de Bordeaux, pour la Saint-Henri, un superbe joujou qui plaisait au jeune prince. C'était une merveille sortie des magasins de Giroux : une mer orageuse en or et en argent couverte de petits vaisseaux qui, par un ressort, se mettait en mouvement au son d'une boîte à musique. Ayant reçu de la fille de l'empereur du Brésil une belle collection de papillons et d'oiseaux, le duc de Bordeaux voulut remercier princièrement la princesse, et lui envoya le beau joujou, avec la permission du roi, qui dit alors à Mme de Gontaut : « J'ai déjà remarqué qu'Henri n'est pas égoïste ; c'est le signe d'un bon cœur. »

Le frère et la sœur avaient un tact et un esprit précoces, dont leur mère était justement fière. L'un et l'autre jouaient déjà fort bien leur rôle de prince et de princesse. Le duc de Bordeaux savait parler aux officiers et aux soldats. La petite Mademoiselle présidait à un cercle de cour avec l'aisance et l'affabilité d'une reine. Au moment même

où la révolution de Juillet éclata, elle s'apprêtait à partir pour Dieppe sans sa mère et y recevoir ses jeunes cousins et cousines, fils et filles du duc d'Orléans. La duchesse de Berry, à cette époque était intimement persuadée que, si jamais une émeute venait à éclater, il lui suffirait de prendre ses enfants par la main et de les montrer à la foule pour apaiser la sédition.

VII

LES DERNIERS JOURS DE CALME

Le dimanche 11 juillet 1830, Charles X, venant de Paris où il avait passé une journée digne du roi Très Chrétien, était rentré dans son palais de Saint-Cloud. Jamais peut-être il n'avait prié de si bien bon cœur sous les voûtes antiques de Notre-Dame qu'en ce beau jour où il venait de rendre grâces à Dieu pour la victoire de ses troupes et pour la prise d'Alger. Il rapportait de la cathédrale une impression patriotique et sainte. Peut-être sur son passage les acclamations avaient-elles été moins nombreuses, moins chaleureuses que de coutume ; mais le vieux monarque était tant soit peu dur d'oreille, et sans doute n'avait pas remarqué la différence. Le soir, en se mettant à table au château de Saint-Cloud, sa résidence préférée, il reçut avec joie les félicitations de sa famille et de ceux des membres de sa maison civile et de sa maison militaire qui étaient de service auprès de lui. Il regrettait seulement l'absence de la duchesse d'Angoulême, qui se trouvait alors à Vichy où elle prenait les eaux. La pieuse princesse, Française dans l'âme, aurait été si heureuse de cette belle et glorieuse journée ! Quand la nuit fut venue, le roi, des hauteurs de Saint-Cloud, aperçut dans le lointain les lumières innombrables de Paris. Les édifices publics et les maisons particulières y étaient illuminés. Le triomphateur du matin aurait été bien étonné si quelque prophète de malheur était venu lui dire que la Révolution ne lui permettrait jamais de rentrer dans ces

murs qui étincelaient de mille feux pour célébrer la victoire des armes royales.

D'après les résultats déjà connus, Charles X savait bien que les élections ne seraient point favorables au ministère, mais il ne s'en affligeait point parce que le succès de l'opposition serait pour lui, croyait-il, l'occasion de trancher une fois pour toutes le nœud gordien. Il regardait la prise d'Alger comme un heureux présage. Dans sa pensée, c'était le jugement de Dieu prononcé en faveur de la cause royale. Jamais il n'y avait eu plus de calme, plus de bonhomie, plus de sérénité sur son visage, plus de grâce et d'amabilité dans ses manières. Il ressemblait à un gentilhomme campagnard qui aurait vécu dans ses terres au bout de la France, ne parlant pas de politique, et ne s'occupant jamais de ce qui se faisait où se disait dans la capitale. A en juger par les conversations qui avaient lieu entre le roi et ses courtisans, on eût dit que la situation du royaume n'avait jamais été plus tranquille.

La duchesse de Berry, dont l'entourage partageait les idées du souverain et approuvait la politique du prince de Polignac, était pleine d'entrain et de gaieté. Les beaux ombrages du parc de Saint-Cloud ne lui avaient jamais semblé plus agréables. On avait planté sur la montagne de Montretout, dans la plus belle vue et la plus admirable exposition, le jardin qui reçut le nom de Trocadéro. Il était destiné aux promenades du duc de Bordeaux, et se trouvait relié au deuxième étage du château de Saint-Cloud, étage où était le logement du jeune prince, par une légère passerelle jetée au-dessus d'une large allée. Quant à la duchesse de Berry, elle occupait, au rez-de-chaussée, l'appartement qui avait été sous l'Empire celui du roi de Rome, et celui de Charles X sous le règne de Louis XVIII. Le calme de la radieuse nature faisait oublier à l'aimable duchesse les vaines agitations des hommes. Elle goûtait en paix le charme de la villégiature royale, et Charles X, qui se sentait aimé par son fils, par sa belle-fille, par ses petits-enfants,

se trouvait aussi heureux comme père de famille que comme roi.

Les bulletins de la cour ne mentionnaient guère que les chasses du souverain et quelques audiences données par lui. Le 13 juillet, il chassait à tir dans le parc de Saint-Cloud avec le Dauphin. Le 15, c'était la Saint-Henri, fête du duc de Bordeaux. A neuf heures du matin, les musiciens et les tambours des gardes du corps vinrent jouer sous les fenêtres du jeune prince. Le duc d'Orléans et toute sa famille lui firent une visite. Puis il reçut les félicitations des officiers de la maison du roi et des maisons des princes et princesses, du nonce du Pape, des ambassadeurs d'Espagne et de Naples; et les dames des Halles de Paris, de Versailles et de Saint-Cloud, furent admises à l'honneur de lui présenter des bouquets. A neuf heures, le roi et le Dauphin partirent du château pour aller chasser à tir dans les bois de Marly. Dix jours plus tard, les ordonnances devaient être signées. Le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld a écrit dans ses *Mémoires:* « Dix jours avant les fatales ordonnances, M. de Polignac dit au roi à peu près ces paroles: « Sire, il n'y a pas de marques de dévouement que je ne sois disposé à vous donner; mais le succès des ordonnances ne me paraît pas assez assuré pour être tenté d'y risquer ma tête. — Allons, lui répondit le roi, en lui prenant l'oreille en riant, tu me la donneras le jour où je te la demanderai, et tu signeras quand je te le dirai. »

Le dimanche 18 juillet, le roi reçut avant la messe, au château de Saint-Cloud, des députations de la cour de cassation, de la cour des comptes et le conseil royal de l'instruction publique, qui le félicitèrent du succès de l'expédition d'Afrique. Il répondit ainsi au discours du comte Portalis, premier président de la cour de cassation: « J'avoue que ce moment est un des plus doux que mon cœur puisse éprouver. Français jusqu'au fond de l'âme, combien ne dois-je pas être fier de tout ce que nos armes acquièrent de gloire, de gloire solide pour l'intérêt de la France avant tout, et pour celui de l'Europe entière! J'en

rends mille grâces à Dieu, qui a fait plus que moi. Je ne doute pas que toutes les nations ne prennent part à la gloire de nos armes, gloire pure, gloire sainte, gloire qui rejaillira à jamais sur les braves qui n'ont fait qu'obéir à mes ordres, et qui, avec une vaillance et une vigueur dont on peut à peine se faire nne idée, ont su vaincre et en même temps conquérir l'affection d'une partie de la population qui les combattait. »

Après la messe, le roi reçut, à son passage dans le salon de Mars, les hommages d'une députation des forts des halles, marchés et ports; les dames des halles eurent l'honneur de lui présenter des bouquets. Les députations portaient quatorze drapeaux et oriflammes.

Les grandes eaux du parc de Saint-Cloud jouèrent dans cette journée du 18 juillet où Charles X avait toutes les apparences d'un roi heureux et victorieux. La cour voyait les choses en beau et la population était en liesse. La ville, le château, le parc, les environs, avaient un air de fête. Une foule nombreuse admirait les cascades encadrées dans une superbe architecture, où les eaux, se précipitant d'étage, en étage, jaillissent en écume blanche et reflètent les feux du soleil.

Le lendemain 19 juillet, le gouvernement connaissait au complet les résultats des élections. C'était pour l'opposition un triomphe. Sur 428 députés élus, elle en avait 270, parmi lesquels 202 faisaient partie des 221 votants de l'Adresse. Les amis du ministère n'étaient qu'au nombre de 145; 13 députés étaient douteux. Si le ministère battu avait fait place à un ministère Casimir Périer, la monarchie serait peut-être sortie de la situation critique où elle se trouvait. Mais le roi, les ministres, le parti de la cour repoussaient également l'idée d'une pareille concession. Charles X était déjà décidé aux ordonnances. Mais, enveloppant ses résolutions dans un mystère impénétrable, il paraissait ne pas même faire attention à ce qui se passait, si près de lui. S'imaginant que le succès tenait à une seule chose, le secret avant l'entreprise,

il se disait que la population, prise à l'improviste, n'ayant ni armes ni munitions, serait incapable d'une résistance quelconque, et que, depuis le licenciement de la garde nationale, on n'avait rien à craindre de la bourgeoisie. Comme son grand-père Louis XV, et comme presque tous les Bourbons, il avait le talent de très bien dissimuler. Aux personnes qui parlaient de coup d'État, il disait: « Je suis las de ces insinuations calomnieuses, » et il n'avouait pas même aux membres de sa famille quels étaient ses desseins. Dans les sphères officielles, le mot d'ordre était une tranquillité absolue. « Quand je vais au ministère des affaires étrangères, disait l'ambassadeur d'Angleterre, je crois entrer dans le paradis des fous de Milton. Ces fous sont dans une situation déplorable, mais ils se croient toujours à merveille. »

L'étiquette continuait à fonctionner avec une régularité imperturbable, et les bulletins de la cour étaient toujours rédigés dans le même style. On lisait au *Moniteur:* « Saint-Cloud, le 20 juillet. Hier au soir, avant l'ordre, le roi a travaillé avec S. Exc. M. le prince de Polignac, président du conseil. Aujourd'hui, à onze heures, le roi a entendu la messe à la chapelle. Le roi a envoyé complimenter Mme la maréchale comtesse de Bourmont, à l'occasion de la mort de M. Amédée de Bourmont, son fils. Sa Majesté a reçu en audience particulière M. le baron Imbert de Saint-Amand, major des lanciers de la garde. A midi, le roi et S. A. R. M. le Dauphin ont chassé à tir dans le parc de Saint-Cloud; M. le duc de Luxembourg a accompagné Sa Majesté. S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, accompagné de M. le baron de Damas, son gouverneur, est allé se promener dans le parc de Bagatelle. »

Dans la soirée du 23 juillet, le prince de Talleyrand venait présenter ses hommages à Charles X, et après l'ordre, il avait l'honneur de faire la partie du souverain.

Le même jour, le duc de Broglie écrivait à une personne de sa

famille: « Le vent semble toujours au coup d'État, mais ajourné après la réunion des Chambres et les sottises qu'on espère de la Chambre des députés. C'est beaucoup, car enfin il est permis d'espérer qu'elle ne fera pas de sottises. En tout cas, je crois que la plus grande serait le coup d'État lui-même. Je suis convaincu qu'en cas de coup d'État le refus d'impôt s'établirait promptement et universellement, sans aucun désordre. Je préfère cependant beaucoup qu'on n'en vienne pas là. »

Le secret des projets du roi avait été scrupuleusement gardé. Rien à la cour, rien à la ville ne pouvait donner le moindre soupçon. L'intention du prince de Polignac avait été de concentrer à Paris toutes les troupes de la première division militaire; mais cette proposition ne fut pas acceptée, parce qu'on craignait de dévoiler ainsi le plan dont on méditait l'exécution prochaine. Dans la séance tenue par le conseil des ministres au château de Saint-Cloud, le 24 juillet, on demanda quelles étaient les mesures militaires qui avaient été prises. M. de Polignac répondit que, dans quelques heures, il pourrait rassembler dix-huit-mille hommes à Paris. Il croyait sincèrement qu'il n'aurait affaire qu'à une poignée de journalistes et de bourgeois; qu'en aucun cas le peuple ne se mettrait de la partie, et que c'était tout au plus s'il y aurait une petite échauffourée que quelques escouades de police et de gendarmerie réprimeraient à l'instant.

En attendant, la dissimulation était poussée si loin qu'elle se trouvait être, à vrai dire, la seule mesure par laquelle le ministère cherchait à assurer le succès des ordonnances. Il était convaincu qu'il avait dans son jeu toutes les chances de succès, à une seule condition, c'est que le public ne connaîtrait les ordonnances que le jour même où elles seraient rendues. « Le gouvernement jouait serré, a écrit le duc de Broglie dans ses *Souvenirs*. La session devait s'ouvrir le 3 août; il faisait étalage des préparatifs que cette solennité rendait nécessaires. Les journaux ne tarissaient pas sur les projets déjà libellés, sur les

réformes faites ou à faire; les lettres closes étaient expédiées; j'avais la mienne, et celle-là, je suis bien fâché de ne l'avoir pas conservée; plusieurs même n'ont reçu les leurs qu'au lendemain de la catastrophe. Point d'appareil militaire; point de mouvements de troupes dans Paris ni aux environs; le ministre de la guerre en titre d'office, M. de Bourmont, triomphait en Algérie, faisant rendre gorge et vider les lieux au dernier des Barberousse; son *alter ego* intérimaire, M. de Champagny, ne sachant rien de rien, tout favori qu'il était du Dauphin, se délassait en villégiature aux environs de la capitale. »

La Dauphine elle-même, dont le séjour aux eaux de Vichy n'était pas encore terminé, n'avait pas encore été mise dans la confidence. Assurément, si la fille de Louis XVI avait pu se douter de ce qui allait se passer, elle aurait tenu à se trouver, dans les heures de danger, auprès de celui qui était son roi, son oncle et son beau-père. Jamais on ne l'aurait décidée à rester éloignée du terrain où allait se jouer une si grosse partie. Quant à la duchesse de Berry, elle n'avait pas la moindre idée d'une catastrophe prochaine. Elle ne songeait qu'à des projets de voyage et de villégiature. La duchesse de Gontaut raconte, dans ses Mémoires inédits, que la princesse devant aller à Rosny, désira envoyer pendant son absence sa fille, Mademoiselle, prendre quelques bains de mer à Dieppe. Apprenant que la duchesse d'Orléans se proposait de se rendre au château d'Eu avec ses filles, elle pensa qu'il leur serait agréable de passer par Dieppe et de s'y arrêter quelques jours. Elle leur offrit donc l'hospitalité dans la maison qu'elle y possédait, et qu'elle ne devait pas occuper cette année-là. En son absence, ce serait Mademoiselle qui ferait les honneurs. La petite princesse était d'avance toute joyeuse d'une pareille mission. Sa gouvernante lui dit qu'avant tout, il fallait la sanction du roi. « Faites votre plan, répondit le bon grand-père, il m'amusera, et si je le trouve convenable, raisonnable, je consentirai. » Mademoiselle, enchantée, fit tout

de suite son programme : réception d'usage, le maire en tête, un discours à la main; jeunes filles en blanc, corbeilles de fleurs, dîner de gala, grand bal, et le soir fêtes champêtres. Tout cela exigeait des préparatifs assez considérables. La jeune princesse ayant consulté M. Charles Leduc, inspecteur de sa maison, fut quelque peu déconcertée en apprenant qu'elle était loin d'avoir les ressources nécessaires en argenterie, en linge, en porcelaine. Elle fit alors conter son dénûment au roi, qui lui promit de l'aider en lui donnant la permission de recourir à la liste civile. Tout était arrangé. Il ne restait plus qu'à adresser les invitations; « Mademoiselle, ajoute la duchesse de Gontaut, écrivit à la duchesse d'Orléans une lettre respectueuse, gracieuse, un peu originale, qu'elle présenta au roi; il l'approuva, s'en amusa et lui promit de l'envoyer. La réponse de la duchesse d'Orléans à la petite-nièce qu'elle aimait fut tendre, aimable, acceptant avec plaisir et finissant par ces mots : « N'oubliez jamais, ma chère Louise, que votre tante ne pourrait trouver dans son cœur la force de refuser ce que vous lui demandez; attendez-moi, ainsi que vos cousines, bientôt à Dieppe. » Les ordres furent alors donnés à Charles Leduc pour demander ce que le roi avait permis d'emprunter; il reçut de M. Singer, contrôleur de la liste civile, argenterie, linge, etc. Les caisses contenant ces objets furent mises à sa disposition; il dut partir pour Dieppe le lundi 26 juillet. » Lundi 26 juillet! C'était précisément le jour où les ordonnances seraient publiées au *Moniteur*. Elles allaient être signées le dimanche 25 juillet par le roi et par les ministres, au château de Saint-Cloud.

VIII

LES ORDONNANCES

Peu de jours avant le 25 juillet, le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, avait trouvé Charles X assis devant son bureau, les yeux fixés sur la Charte ouverte à l'article 14, celui qui autorisait le souverain à rendre des Ordonnances. Le roi lisait et relisait cet article pour y chercher en toute conscience ce qu'il désirait y trouver. On lit à ce sujet dans les *Mémoires* du duc Ambroise de Doudeauville : « Charles X me disait qu'il tenait beaucoup à la Charte et qu'il y serait toujours fidèle, d'abord parce qu'il l'avait juré, ensuite parce qu'il n'avait rien à mettre à la place. Mais il voyait que cette même Charte était très menacée, et plus d'un discours, plus d'un écrit, devaient lui faire croire qu'il pouvait se servir de l'article 14 pour arrêter le mal et pour consolider l'ouvrage de son frère. Son projet, je ne puis en douter, était de revenir sur ses pas aussitôt qu'il aurait pu déjouer les trames des conspirateurs, qui ne cessaient de travailler à renverser le trône et la Charte même, parce qu'elle avait été donnée par un Bourbon. Il croyait, et ce fut là une grave erreur, qu'il ne faudrait pas de grands moyens pour l'exécution de ces Ordonnances, et l'aveuglement de ceux qui le conseillaient fut tel qu'aucune mesure de précaution ne fut prise.

Charles X se trompait peut-être ; mais, en tout cas, il était de bonne foi, sa conscience ne lui reprochait rien. Dans sa pensée, le

préambule de la Charte en déterminait le véritable esprit. Louis XVIII avait écrit dans ce préambule : « En même temps que nous reconnaissions qu'une Constitution libre et monarchique devait remplir l'attente de l'Europe éclairée, nous avons dû nous souvenir aussi que notre premier devoir envers nos peuples était de conserver pour leur propre intérêt les droits et les prérogatives de notre couronne. Nous avons espéré qu'instruits par l'expérience, ils seraient convaincus que l'autorité suprême peut seule donner aux institutions qu'elle établit la force, la permanence et la majesté dont elle est elle-même revêtue ; qu'ainsi lorsque la sagesse des rois s'accorde librement avec le vœu des peuples, une Charte constitutionnelle peut être de longue durée ; mais que, quand la violence arrache des concessions à la faiblesse du gouvernement, la liberté publique n'est pas moins en danger que le trône. »

Charles X avait la conviction intime qu'en promulguant les Ordonnances il ne faisait rien de contraire à sa conscience, et qu'elles étaient conformes non seulement à l'esprit, mais même à la lettre de la Charte. Il avait médité cette phrase du testament de Louis XVI : « Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens ; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois ; mais, en même temps, qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile. »

Le souvenir de Louis XVI était pour les erreurs de Charles X sinon une excuse, du moins une circonstance atténuante. Avait-on assez reproché au roi-martyr ses concessions et ses faiblesses ? L'avait-on assez critiqué de s'être abandonné au ministère girondin ? Avait-on

assez répété qu'avec un peu plus de vigueur il aurait conjuré facilement tous les périls de la situation? Aux yeux de Charles X, les libéraux de 1830 étaient de nouveaux Girondins, aussi à craindre que ceux de 1792. Aux conseillers qui l'engageaient à se livrer pieds et poings liés à un ministère libéral, il répondait: « Je ne veux pas monter en charrette comme mon frère. »

Persuadé qu'il agissait plus encore dans l'intérêt de la France que dans son intérêt personnel, et que les Ordonnances qu'il allait signer le soir étaient une œuvre de salut et de conservation sociale, le vieux roi ne doutait ni de la légalité, ni du succès de son entreprise. Il ne devait, croyait-il, pour la faire réussir, que garder le secret jusqu'au lendemain matin. Aussi conserva-t-il pendant sa dernière journée de dissimulation — celle du dimanche 25 juillet 1830, — un air de calme et d'insouciance qui détourna tous les soupçons.

Le château de Saint-Cloud avait le même aspect que les dimanches précédents. Comme à l'ordinaire, un certain nombre de courtisans et de personnages politiques s'y étaient rendus pour présenter leurs hommages au souverain après la messe. A midi, il entrait dans la chapelle avec la duchesse de Berry et le Dauphin. De larges travées unissaient la galerie d'Apollon avec la chapelle et la tribune royale. Cent cinquante à deux cents personnes, groupées en face de ces ouvertures avec l'intention apparente d'y entendre la messe, se tenaient debout, causant à voix presque haute de tout autre chose que d'office. Un historien libéral, M. de Vaulabelle, a dit en racontant cette journée du 25 juillet: « L'intérieur de la cour de Charles X n'avait nullement l'aspect austère, presque monacal que lui ont prêté quelques écrivains. Saint-Cloud et les Tuileries étaient peut-être dans le royaume, les endroits où l'influence du parti clérical se faisait le moins sentir, du moins par les signes extérieurs; aucun prélat, aucun prêtre n'y jouissait d'un crédit marqué; le confesseur du roi était un prêtre obscur nommé

Jocard, dépourvu de toute espèce d'influence, et qui, jusqu'au dernier jour, resta complètement ignoré. »

La messe étant finie, le roi traversa la galerie d'Apollon, en adressant quelques paroles de bienveillance aux personnes rangées sur son passage. Le prince Paul de Wurtemberg, le chancelier de France, les ministres, des maréchaux, des grands officiers de la couronne, des pairs, des députés, le nonce du pape, les ambassadeurs d'Espagne, de Naples, des préfets et un grand nombre de généraux lui firent leur cour. Il reçut ensuite en audience particulière lord Stuart de Rothesay, ambassadeur d'Angleterre, l'archevêque de Besançon et M. Dupré de Saint-Maur.

Parmi les fonctionnaires qui étaient venus au château de Saint-Cloud se trouvait M. Mangin, le préfet de police. Sans rien lui avouer de ce qui se préparait, les ministres lui demandèrent quelques renseignements sur l'état des esprits à Paris. « Je me doute, leur répondit-il, du motif qui excite votre sollicitude; mais tout ce que je puis vous dire, c'est que, quoi que vous fassiez, Paris ne bougera pas. Marchez hardiment, je réponds de Paris, sur ma tête. »

Le conseil s'ouvrit ensuite dans le cabinet du roi, qui avait à sa droite son fils, à sa gauche le prince de Polignac. La séance commença par la lecture d'un rapport de M. de Chantelauze, ministre de la justice, au sujet de la situation générale. Ce rapport devait être publié le lendemain, en tête des Ordonnances. Charles X y donna sa pleine approbation. Les Ordonnances furent lues ensuite. La première suspendait la liberté de la presse. La seconde prononçait la dissolution de la Chambre des députés. La troisième créait un nouveau système électoral qui réduisait à deux cent cinquante-huit le nombre des représentants. La quatrième convoquait les collèges électoraux pour les 6 et 8 septembre, et les Chambres pour le 28 du même mois.

La lecture terminée, le prince de Polignac déclara qu'il était en mesure de comprimer toute tentative de résistance.

Charles X recueillit ensuite les avis. Le Dauphin, consulté le premier, donna son adhésion par un signe de tête. Tous les ministres en firent autant. Le roi interrogeait une dernière fois sa conscience, et sa conscience l'approuvait. Il se rappelait l'article 14 de la Charte, ainsi conçu : « Le roi est le chef suprême de l'État, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique et *fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.* »

En ce qui touchait la presse, Charles X se croyait couvert par l'article 8 de la Charte : « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, *en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.* Avant de donner sa signature, il déclara, comme pour rassurer une dernière fois sa conscience royale, que ses résolutions n'excédaient pas les limites posées par la Charte à son pouvoir, et qu'il avait la ferme volonté de rentrer dans l'état de choses habituel dès que l'effervescence des esprits serait calmée. Au moment de signer, il appuya son front sur ses deux mains, et demeura pensif. Puis, reprenant la plume : « Plus j'y réfléchis, dit-il, plus je suis convaincu qu'il est impossible de faire autrement. » Et il signa. Les ministres signèrent après lui, chacun d'eux le saluant profondément avant de mettre son nom au bas des Ordonnances. « Messieurs, s'écria-t-il alors, voilà de graves mesures. Vous pouvez compter sur moi, comme je compte sur vous. C'est désormais entre nous à la vie et à la mort. »

Au moment même où cette scène se passait à Saint-Cloud, le duc d'Orléans sortait de son château de Neuilly pour aller dîner à Saint-Leu, chez le duc de Bourbon, prince de Condé, qui devait faire les honneurs du repas avec la baronne de Feuchères. L'ambassadeur d'Angleterre, le ministre de Suède, plusieurs membres du corps diploma-

tique figuraient parmi les invités, ainsi que le baron de Vitrolles, qui avait été à Saint-Cloud le matin. Avant le dîner, on se promena dans le jardin. Le duc d'Orléans prit le bras de M. de Vitrolles. « — Vous avez été ce matin à Saint-Cloud, lui dit-il. Qu'y avez-vous vu ? Que pensez-vous? » Et comme le baron ne dissimulait pas ses craintes sur l'éventualité peut-être prochaine d'une détermination qui pourrait amener quelque grave changement : « Mais que voudraient-ils faire? reprit le duc d'Orléans avec une certaine émotion. Ils ne sauraient se passer des Chambres, ni sortir de la légalité. »

Après le dîner, le salon se dégarnit de quelques-uns des convives, ceux qui se préparaient à remplir des rôles dans la représentation annoncée sur le petit théâtre du château de Saint-Leu. C'étaient principalement des personnes de la maison du prince de Condé, et en tête la baronne de Feuchères. On joua deux pièces, l'une sérieuse, l'autre comique. Pendant l'entr'acte, le duc d'Orléans reprit sa conversation avec le baron de Vitrolles. « Mais que peuvent-ils vouloir? lui disait-il. Que prétendent-ils faire? Ah! mon Dieu, que nous réservent-ils? » M. de Vitrolles a écrit dans ses *Mémoires*, à propos de cette conversation: « Le duc d'Orléans vint encore pendant un assez long intervalle m'entretenir de ses appréhensions. Nous en restâmes aux suppositions les plus vagues; aucune ne nous rassurait, et je suis resté bien convaincu qu'en ce moment ce prince n'avait ni prévu ni préparé les événements qui le jetèrent fatalement au pouvoir. Quelque prévenu que je fusse contre son caractère et son opposition sourde et timide pendant toute la Restauration, je ne pus apercevoir, dans les communications continuelles de cette journée, ni une espérance flagrante, pas même ce mauvais sourire qui serait venu effleurer ses lèvres s'il avait prévu le mal des autres et ce qu'il en pouvait retirer pour lui. Il ne voyait pas à travers les nuages, et il s'en effrayait. »

A onze heures du soir, au moment même où, au palais de Saint-

Cloud, tout était rentré dans le silence et où le duc d'Orléans assistait à la comédie de société jouée au château de Saint-Leu, à Paris, le ministre de la justice, M. de Chantelauze, qui venait de faire appeler à son ministère le rédacteur en chef du *Moniteur*, M. Sauvo, lui remettait mystérieusement le rapport et les Ordonnances destinées à paraître dans le numéro du lendemain. Le rédacteur parcourut ces pièces, sans pouvoir retenir un mouvement d'émotion. « — Eh bien?... lui demanda un autre ministre qui était présent, M. de Montbel. — Dieu sauve le roi et la France! reprit M. Sauvo. — Nous l'espérons bien, répliquèrent les deux ministres. » Le rédacteur du *Moniteur* s'apprêtait à partir: « Messieurs, dit-il en sortant, j'ai cinquante-sept ans; j'ai vu toutes les journées de la Révolution, et je me retire avec une profonde terreur. »

IX

LE 26 JUILLET

Le lundi 26 juillet 1830, quand les personnes qui habitaient le château de Saint-Cloud se réveillèrent, aucune d'entre elles, à l'exception de Charles X et de son fils, ne soupçonnait les Ordonnances que le *Moniteur* du matin allait bientôt leur faire connaître. Le temps était beau. Le roi et le Dauphin devaient chasser à courre dans la forêt de Rambouillet. Le duc de Bordeaux et sa sœur devaient visiter une manufacture à Versailles, puis passer le reste de la journée au Petit-Trianon, où un dîner leur était préparé, ainsi qu'à toutes les personnes de leurs maisons, par les soins du baron de Damas. Avant de partir pour la chasse, Charles X embrassa ses petits-enfants, et répondit peu de chose au récit de leurs projets du jour. Il se promenait de long en large et paraissait préoccupé. La conversation suivante s'engagea entre lui et la duchesse de Gontaut :

« Avez-vous lu *le Moniteur ?*

— Non, sire, il est ennuyeux, et n'apprend jamais rien.

— Aujourd'hui, il ne vous ennuierait pas, et vous étonnerait peut-être. Lisez-le, vous y verrez quatre Ordonnances que j'ai signées. »

Et le roi, les comptant sur ses doigts, ajouta :

« Modification de la loi électorale, suspension du régime constitutionnel, suppression de la liberté de la presse, dissolution de la Chambre. »

La duchesse pâlissait. Après un instant de silence, le dialogue reprit :

« Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

— Sire, nous voilà donc arrivés à ce moment redouté, celui d'un coup d'État !

— Vous avez bon cœur, je vous l'ai dit cent fois ; mais vous êtes trop vive, vous vous laissez monter la tête.

— Ce sont les paroles du roi, qui, m'éclairant, m'effrayent plus que tout ce qu'on eût pu m'apprendre. Je lui demande de me permettre de lui rappeler le danger, l'immense danger de la position que Sa Majesté, presque en plaisantant, fit connaître aux jeunes princes, leur disant : « Soyez sages, bien sages, car je n'ai plus de troupes pour vous mettre à la raison ; elles sont absentes, disséminées par toute la France : j'ai dû les renvoyer pour arrêter les incendies, punir l'esprit de révolte anarchique répandu dans toutes les parties du royaume... » Cela n'est que trop vrai. Hélas ! Sire, là est la plaie. Puis-je ne point craindre le choix de cet instant pour un coup d'État ? Je ne puis douter des bonnes intentions de M. de Polignac, de son attachement pour le roi : mais, si Sa Majesté me le permet, il est de mon devoir de lui dire ici que l'on regrette l'absence de M. de Bourmont, qui connaît l'armée, sa force ou sa faiblesse, tandis que la présence de M. de Polignac au ministère de la guerre, loin de rassurer, effraye, consterne, non seulement l'entourage de Sa Majesté, mais la masse entière des royalistes en France. On en parle jusqu'à présent sans mauvais vouloir contre le ministère, mais avec la terreur que ce moment inspire. »

Charles X avait l'air mécontent. Alors la duchesse de Gontaut, les mains jointes, le supplia de lui permettre un mot, une question peut-être indiscrète.

— Parlez, lui dit-il, je vous y autorise, je l'exige même.

— Le roi, en signant les Ordonnances, n'a-t-il pas violé la Charte donnée par son auguste frère, adoptée par lui-même ?

— Non, je vous le jure. Sur ma parole d'honneur, je ne le crois pas ; ils me l'ont assuré, car l'article 14 de cette même Charte me donne un pouvoir suffisant et positif de gouverner par Ordonnances en cas d'urgence.

— Urgence ! Le roi en est-il là ?

— Pouvez-vous en douter ? Que pensez-vous, par exemple, de feuilles périodiques qui ne tendent qu'à inspirer ou justifier des actes anarchiques ? La désorganisation s'est répandue dans tout le royaume, et, vous le voyez, pour en arrêter le cours, il faut enfin prendre un parti. Calmez-vous, jouissez de cette belle journée ; moi, je vais la passer à Rambouillet. Ainsi, vous voyez que je suis parfaitement tranquille sur le résultat des mesures dont je viens de vous parler. Je vous enjoins d'ordonner à un huissier de se trouver à mon arrivée ce soir, pour me dire simplement des nouvelles des enfants. » Puis embrassant le duc de Bordeaux et Mademoiselle, le vieux roi leur recommanda d'être sages, leur donna rendez-vous pour le lendemain matin, et, se retournant vers la duchesse de Gontaut, il lui dit avec bonté : « Adieu, tout ira bien, calmez-vous. »

Pendant que le souverain se rendait de Saint-Cloud à Rambouillet, les Parisiens apprenaient les Ordonnances par *le Moniteur*. Le journal officiel avait paru un peu plus tard que de coutume. Il commençait ainsi : « Saint-Cloud, le 25 juillet. Aujourd'hui, avant la messe, S. Exc. lord Stuart de Rothesay a remis au roi en audience particulière les lettres par lesquelles Sa Majesté Britannique le confirme dans sa qualité d'ambassadeur extraordinaire près la cour de France. » Venait ensuite le rapport des ministres relatif aux Ordonnances. Ce rapport, qui tenait tout le reste de la première page et la première colonne de la seconde, était signé : « le président du conseil des ministres, prince de

Polignac ; le garde des sceaux de France, ministre de la justice, Chantelauze ; le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies, baron d'Haussuz ; le ministre secrétaire d'État de l'intérieur, comte de Peyronnet ; le ministre secrétaire d'État des finances, Montbel ; le ministre secrétaire d'État des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, comte de Guernon-Ranville ; le ministre secrétaire d'État des travaux publics, baron Capelle. » Venaient ensuite les Ordonnances, qui tenaient deux colonnes de la seconde page et une partie de la troisième.

Le Moniteur n'était guère reçu que par les hauts fonctionnaires, les membres des deux Chambres et les journaux. D'autre part, il fallait être versé dans les choses politiques pour bien apprécier la portée du numéro qui venait de paraître. Aussi l'émotion des masses populaires fut-elle d'abord insignifiante. La bourgeoisie paraissait seule être agitée, et cette agitation se concentrait surtout à la Bourse. Rien n'annonçait une insurrection redoutable. La rente baissait de près de quatre francs, ce qui prouvait l'extrême mécontentement de la bourgeoisie riche et du monde financier, mais cela n'indiquait pas un soulèvement du peuple. On allait à ses affaires ou à ses plaisirs comme d'habitude ; les cafés étaient pleins. Il y avait une fête populaire à la Villette, et l'on s'y était porté en foule. Déjà le parti de la cour chantait victoire. Le prince de Polignac répétait son oracle : « On ne bougera pas. » Chargé de l'intérim de la guerre en l'absence du maréchal de Bourmont, il passait tranquillement dans l'hôtel de ce ministère une adjudication. Après avoir lu les Ordonnances, le vicomte de Foucault, colonel de la gendarmerie de Paris, s'était rendu auprès du préfet de police. « Voilà, dit-il, des mesures qui vont probablement nous donner de la besogne ; je suis invité à dîner dans le faubourg Saint-Honoré, je resterai chez moi. — Pourquoi n'iriez-vous pas ? lui répondit le préfet de police ; il vous suffirait de dire où l'on vous trouverait en cas de besoin. »

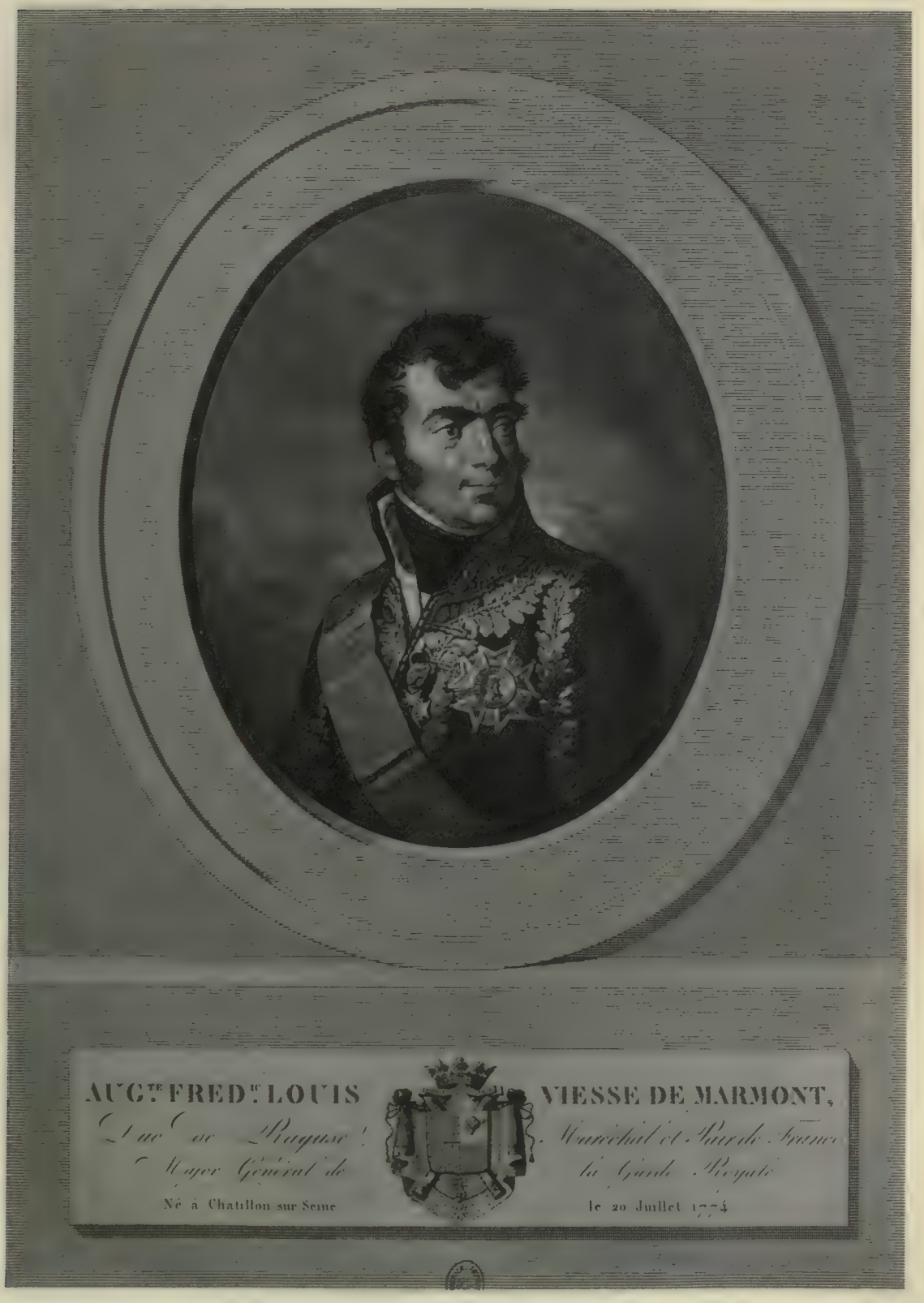
AUG.TE FRED.TE LOUIS VIESSE DE MARMONT,
Duc de Raguse,
Maréchal et Pair de France
Major Général de la Garde Royale
Né à Chatillon sur Seine le 20 Juillet 1774

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, celui-là même qui, d'après le plan des ministres, devait, dans le cas où des troubles se produiraient, les réprimer, se trouvait le matin à Saint-Cloud, où il faisait son service de major général de la garde royale. N'ayant été prévenu de rien par Charles X, il voulut au moins lire *le Moniteur* qui contenait les Ordonnances, et envoya demander le journal au duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre. Le duc fit répondre que le seul exemplaire arrivé à Saint-Cloud se trouvant dans le cabinet du roi, il ne pouvait le communiquer à personne. « Je me rendis à Paris, a écrit le maréchal dans ses *Mémoires*. N'ayant pas encore vu *le Moniteur*; je le fis demander chez le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas, logé dans l'hôtel qui touchait le mien. Ma surprise fut d'autant plus grande en lisant les Ordonnances, que M. de Polignac avait donné sa parole à l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, dans la nuit du samedi au dimanche, qu'il n'y aurait point de coup d'État. » Il est vrai que, d'après M. de Polignac, les Ordonnances constituaient, non point un coup d'État, mais une application légale de l'article 14 de la Charte.

Tel n'était point l'avis des journaux de l'opposition. Leurs rédacteurs se réunissaient dans les bureaux du *National*, et chargeaient M. Thiers de rédiger une protestation, qu'ils signèrent au nombre de quarante-quatre, et dans laquelle ils déclaraient que le gouvernement avait perdu le caractère de légalité qui commande l'obéissance.

Pendant ce temps, Charles X et le Dauphin continuaient à chasser dans la forêt de Rambouillet sans dire un mot de politique. La chasse n'était pas bonne, et l'on finit par perdre la trace du cerf. Le veneur s'efforçait inutilement d'attirer l'attention du roi sur les branches brisées qui indiquaient le passage de la bête. Charles X, ordinairement attentif à ces détails cynégétiques, y était alors indifférent, et les personnes de sa suite, ne connaissant pas encore les Ordonnances, se demandaient pourquoi il avait l'air distrait.

A Paris, vers cinq heures du soir, des groupes commençaient à se former dans les rues et au Palais-Royal. Quelques cris furent poussés. Au moment où le prince de Polignac rentrait à l'hôtel des affaires étrangères, boulevard des Capucines, on lança des pierres contre sa voiture ; mais une charge faite par la gendarmerie composant le poste du ministère ne tarda point à dissiper l'attroupement. Informé de la baisse des fonds publics par le commissaire de police de la Bourse : « Ce n'est rien, dit le prince, la rente remontera, et, si j'avais des capitaux disponibles, je n'hésiterais pas à en acheter. »

Le soir, tout était calme. On dansait aux bals de barrières. Les théâtres étaient pleins. L'opposition ne s'y manifestait que par l'empressement du public à applaudir ce qui pouvait être interprété comme une allusion hostile au gouvernement. C'était le jour de réception de plusieurs ministres. Leurs soirées furent brillantes. Les visiteurs nombreux qui venaient les saluer s'imaginaient voir en eux des vainqueurs. Le comte de Guernon-Ranville a raconté que des hommes même qu'il avait jusqu'alors considérés comme très libéraux le félicitaient du parti qu'avait pris le ministère, et disaient hautement que c'était le seul moyen d'en finir avec les révolutionnaires.

En même temps, Charles X et le Dauphin, revenant de Rambouillet, rentraient au château de Saint-Cloud. Il était dix heures trois quarts du soir. En descendant de voiture, le roi dit au maréchal Marmont : « Avez-vous été à Paris ? Qu'y a-t-il de nouveau ? » Le maréchal répondit : « Un grand effroi, un abattement, Sire, et une chute de fonds extraordinaire. » Le Dauphin suivait le roi. Il demanda au maréchal de combien les fonds étaient tombés. Celui-ci répliqua : « Monseigneur de quatre pour cent. » Le prince reprit : « Ils remonteront. »

Quand Charles entra dans le salon, il y trouva la duchesse de Berry, qui se jeta dans ses bras, en le félicitant d'être enfin roi. Le souverain ne prit pas même la peine d'annoncer au maréchal Marmont

qu'il se proposait de lui conférer le commandement de toute la force armée. Il se contenta de lui donner le mot d'ordre, suivant l'usage, et alla tranquillement se coucher, tandis que chacun se retirait en silence.

X

LE 27 JUILLET

La nuit du 26 au 27 juillet était le dernier moment de répit que la Providence accordait à la cause royale. Si cette nuit avait été employée utilement, si des préparatifs militaires avaient été faits avec vigueur, si la police avait saisi les journaux sous presse et empêché leur publication, si les Parisiens avaient trouvé à leur réveil toute la garnison sous les armes, Charles X aurait encore pu triompher. Mais rien ne fut fait. Le malheureux souverain, absolument trompé sur la situation était le jouet de

cet esprit d'imprudence et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, qui avait couché à Saint-Cloud, où il était de service en qualité de major général de la garde, ne savait même pas, le matin du mardi 27 juillet, que le commandement des troupes lui était réservé. Irrité de n'avoir pas été mis à la tête de l'expédition d'Alger, ce qu'il avait désiré avec passion, il n'était alors satisfait ni des hommes ni des choses. « Mécontent pour ce qui me concernait personnellement, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, effrayé de l'avenir, je ne rêvais qu'une chose : c'était mon éloignement. Aussi attendais-je avec la plus vive impatience la fin de mon service. Le 1er septembre, je devais être libre. J'avais tout disposé pour une longue absence, et j'avais résolu de partir dès le mois d'octobre pour l'Italie. Je comp-

tais y passer l'hiver et le printemps. Mon intention était de revoir les immortels champs de bataille de ma jeunesse. Là je trouverais des souvenirs qui me dédommageraient des misères présentes, me rajeuniraient en me rappelant les vives sensations que m'avait causées une gloire éclatante, en me rappelant le premier âge dans le plus beau pays du monde. Si le bouleversement de cette pauvre France fût arrivé pendant mon absence, des devoirs impérieux n'auraient pas uni mon nom à la catastrophe. »

Le maréchal passait le mardi de chaque semaine à la campagne d'un de ses amis, dans les environs de Saint-Germain. Il s'apprêtait à s'y rendre comme d'habitude, quand un valet de pied du roi vint lui annoncer que Charles X désirait lui parler après la messe, à onze heures et demie. Le maréchal attendit la fin de l'office, puis entra dans le cabinet du roi. « Il paraît, lui dit le souverain, que l'on a quelques inquiétudes pour la tranquillité de Paris. Rendez-vous-y, prenez le commandement, et passez d'abord chez le prince de Polignac. Si tout est en ordre le soir, vous pourrez rentrer à Saint-Cloud. »

Le maréchal Marmont partit immédiatement pour Paris. Dès son arrivée, il se rendit boulevard des Capucines, au ministère des affaires étrangères, où le prince de Polignac lui donna connaissance de l'ordonnance royale ainsi conçue :

« Article premier. — Notre cousin le maréchal duc de Raguse est chargé du commandement supérieur des troupes de la première division militaire.

» Article 2. — Notre président du conseil, chargé par intérim du portefeuille de la guerre, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné en notre château de Saint-Cloud, le 27 juillet de l'an de grâce 1830, et de notre règne le sixième. — *Signé :* CHARLES. »

A une heure, le maréchal s'installait à l'état-major général de la

garde, place du Carrousel. Au point de vue militaire, il trouvait les choses dans un état déplorable. La garde royale avait été diminuée de deux régiments qui venaient d'être envoyés en Normandie où, depuis quelques mois, se produisaient des incendies attribués à la malveillance politique. La garnison de Paris, que le prince de Polignac avait évaluée à dix-huit mille hommes, n'était que de onze mille. Les quatre commandants des quatre divisions de la garde étaient absents. Aucune précaution n'avait été prise en vue d'une émeute. L'armée allait être obligée de camper sur les places publiques sans munitions, sans subsistance. On pouvait compter sur la fidélité des régiments de la garde, mais il n'en était pas de même des quatre régiments de ligne qui leur étaient associés. On n'avait pas même pris le soin de consigner les troupes. Il fallut attendre la rentrée des soldats pour l'appel de quatre heures de l'après-midi, avant de pouvoir leur faire prendre les armes.

Chateaubriand a dit : « La journée du 27 commença mal. Le roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse. C'était s'appuyer sur la mauvaise fortune. » Aucun choix ne pouvait être plus malheureux. Jamais le peuple et l'armée n'avaient pardonné au maréchal la défection d'Essonnes. On appelait une trahison une *ragusade*. L'homme qui était accusé d'avoir perdu l'Empire allait perdre la Restauration. Au moment même où il s'installait à l'état-major de la place du Carrousel, de nombreux groupes d'ouvriers, de commis, d'étudiants se dirigeaient de tous les points de Paris vers les quartiers du centre et affluaient au Palais-Royal, où ils lisaient et commentaient avec une vive effervescence les articles du *Temps* et du *National*, qui avaient paru malgré les prescriptions des Ordonnances. Aussitôt que cette foule hostile apprit que le duc de Raguse avait le commandement des troupes, elle poussa des cris d'indignation. Fanatisés par les chansons de Béranger et par les souvenirs de l'épopée impériale, les anciens soldats de Napoléon furent au comble de la colère. Pour eux le duc de Raguse était

un traître, et le combattre, c'était combattre l'ennemi de la France.

La journée fut houleuse, et, en attendant que la garnison eût pris les armes, la gendarmerie eut de la peine à réprimer les attroupements. A cinq heures du soir, les troupes étaient en position : le 1er régiment de la garde sur le boulevard des Capucines, avec deux pièces de canon et cinquante lanciers ; le 3e au Carrousel, avec quatre pièces de canon et cent cinquante lanciers ; les Suisses sur la place Louis XV, avec six pièces de canon ; le 15e de ligne sur le Pont-Neuf ; le 5e sur la place Vendôme ; le 50e aux boulevards Poissonnière et Saint-Denis ; le 53e et les cuirassiers sur la place de la Bastille. Toutes ces troupes se mirent en communication entre elles par des patrouilles dans toutes les directions. D'abord, elles ne rencontrèrent pas de résistance sérieuse. Mais, laissons la parole à leur chef, le maréchal Marmont : « Vers les sept heures du soir, dit-il, des attroupements se portèrent encore dans la rue Saint-Honoré, en arrivant par les rues transversales. Deux barricades, commencées près des rues du Duc-de-Bordeaux et de l'Échelle furent détruites par mon ordre. Les troupes s'étant retirées, on les recommença. Il fallut y retourner. Des matériaux de construction, qui se trouvèrent là, servirent d'armes contre les troupes. Quelques soldats furent blessés par des pierres, et, à deux reprises, ils firent feu. Ces hostilités de la part des Parisiens ne pouvaient pas être sérieuses, et ces espèces de retranchements, construits si près des lieux ou des forces considérables étaient réunies, semblaient n'avoir d'autre but que de provoquer et de juger les dispositions des troupes. Des patrouilles ont pu avoir quelque rencontre ailleurs, et cela est probable, puisqu'un homme a été tué vers la rue Feydeau ; mais cependant rien de plus important ne se passa dans cette journée. »

A Saint-Cloud, Charles X continuait à envisager les choses avec une tranquillité complète. Le prince de Polignac se serait reproché d'inquiéter son roi à propos d'une crise dont l'issue ne lui paraissait pas

douteuse, et, comme c'était lui seul qui correspondait avec le souverain, les bulletins envoyés à Saint-Cloud ne relataient que les nouvelles favorables à la cause royale, et Charles X se croyait sûr du succès. Dans la journée, il recevait en audience particulière l'évêque de Beauvais, ainsi que le marquis de Dampierre, pair de France, et il travaillait avec le ministre de l'intérieur, puis avec le comte de la Bouillerie, intendant de sa maison. L'étiquette fonctionnait de la façon la plus régulière, et un calme absolu régnait au château de Saint-Cloud.

En résumé, la journée, du mardi 27 juillet ne semblait pas avoir été mauvaise pour la cause royale. Beaucoup de libéraux ne songeaient pas encore à une révolution. Ils auraient bien voulu en profiter, mais sans courir personnellement aucun risque. Les plus audacieux en paroles étaient les moins résolus pour l'action. Chateaubriand a écrit au sujet de cette journée du 27 juillet : « Quand le préfet de police envoya saisir les presses du *National*, M. Carrel résista, mais M. Thiers et M. Mignet, croyant la partie perdue, disparurent deux jours. M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency chez une Mme de Courchamp, parente des deux MM. Becquet, dont l'un a travaillé au *National* et l'autre au *Journal des Débats*. Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore ; son chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. »

Une trentaine de députés libéraux s'étaient réunis chez M. Casimir Périer ; mais la plupart d'entre eux ne cherchaient pas même à dissimuler leur frayeur. Leur hôte était peut-être le moins rassuré de tous. Le banquier l'emportait en lui sur le révolutionnaire. Au comble de l'émotion, il adressait à ses collègues cette apostrophe : « Entendez-vous me rendre responsable des événements terribles qui semblent se préparer ? Cela serait insupportable, je ne peux pas le supporter. Vous nous perdez. En sortant de la légalité, vous nous faites abandonner une position superbe ! » Les hommes en blouse n'étaient pas de cet avis. Comme

cela arrive presque toujours en temps de révolution, les prolétaires devaient tirer les marrons du feu, et les bourgeois devaient les manger.

Cependant, la nuit était venue. Les royalistes croyaient l'insurrection découragée. « A neuf heures du soir, dit le maréchal Marmont, les groupes se dissipèrent d'eux-mêmes. Chacun rentra à son logis, et, à dix heures et demie, toutes les rues devinrent libres. La tranquillité étant parfaitement rétablie, rien absolument n'annonçant des projets de désordre pour la nuit, les troupes reçurent l'ordre de rentrer dans leurs casernes. »

Charles X apprit ces nouvelles avec satisfaction avant de se coucher. Au milieu de sa sérénité, il eut toutefois comme un vague pressentiment que la situation n'était peut-être pas tout à fait aussi bonne qu'on paraissait le croire autour de lui. Voyant que le général de Bordesoulle se présentait à la place du duc de Raguse pour prendre le mot d'ordre : « Ah ! dit-il, vous venez pour le maréchal. Je l'ai envoyé à Paris. Je l'avais autorisé à venir coucher à Saint-Cloud, mais il a bien fait de rester. »

XI

LE 28 JUILLET

Le mercredi 28 juillet, de grand matin, les groupes se reformèrent, et l'effervescence fut extrême. Les armuriers, les débitants de plomb et de poudre livraient volontairement leurs armes et leurs munitions aux insurgés. On ne criait plus comme la veille : A bas les ministres! A bas la Charte ! » On criait « Vive la liberté ! A bas les Bourbons ! » A sept heures, on coupait les cordes des réverbères, on traînait les drapeaux blancs des mairies dans le ruisseau, on brisait les armoiries royales, on élevait des barricades. Le maréchal Marmont envoya partout l'ordre aux troupes de sortir des casernes aussitôt après avoir mangé la soupe et de prendre leurs positions. Puis il expédia à Saint-Cloud une lettre ainsi conçue : « Mercredi, neuf heures du matin. J'ai déjà eu l'honneur de rendre compte hier à Votre Majesté de la dispersion des groupes qui ont troublé la tranquillité de Paris. Ce matin, ils se reforment plus nombreux et plus menaçants. Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne des moyens de pacification. L'honneur de la couronne peut encore être sauvé. Demain, peut-être, il ne serait plus temps. Je prends mes mesures pour combattre la révolte. Les troupes seront prêtes à midi, mais j'attends avec impatience les ordres de Votre Majesté. » Remise au moment où Charles X allait à la messe dite à la chapelle du château de Saint-Cloud, cette lettre resta

déposée sur un tabouret de la galerie d'Apollon et ne fut ouverte par le roi qu'au retour de la chapelle.

Le calme du vieux monarque continuait à être imperturbable. Ses courtisans tenaient à honneur de n'avoir pas même l'air d'être inquiets. *Le Moniteur* venait de paraître comme de coutume. Le numéro du mercredi 28 juillet, le dernier de la Restauration, ne contenait pas même la mention des troubles de Paris, et quiconque n'aurait lu que ce journal se serait imaginé que la capitale jouissait de la plus complète tranquillité. La feuille officielle, après avoir énuméré les audiences particulières que le souverain avait données la veille, ajoutait : « S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux s'est rendu samedi dernier à Vincennes. Après avoir visité les différentes parties de l'arsenal d'artillerie qui y est établi, Son Altesse Royale s'est rendue dans le parc et a assisté aux manœuvres de deux batteries de campagne. C'était la première fois que Son Altesse Royale entendait tirer le canon de si près, et l'on a remarqué que le jeune prince n'éprouvait d'autre émotion que celle du plaisir en assistant à un spectacle nouveau pour lui. » Venait ensuite une pièce de vers adressée au vice-amiral baron Duperré par un apprenti marin à Brest et finissant ainsi :

Quand de pareils hauts faits sa tête est couronnée,
Un mot doit le sauver d'éloges superflus.
Pour lui du cinq juillet l'immortelle journée
N'est qu'un laurier de plus.

Le numéro se terminait par l'annonce des spectacles du soir. L'Opéra devait donner *Guillaume Tell.*

A dix heures du matin, les quartiers populeux de Paris étaient déjà en pleine révolte ; mais, sur d'autres points, le calme régnait encore. La nuit avait été paisible aux Champs-Élysées et au faubourg Saint-Honoré. Le duc de Broglie a raconté, dans ses *Souvenirs,* qu'en allant vers dix heures du matin chez M. Guizot, qui demeurait rue de la Ville-l'Évêque, il ne remarqua aucun symptôme d'agitation. Il trouva

M. Guizot dans son cabinet occupé à mettre au net le projet de protestation dont on l'avait chargé la veille. A côté, dans le salon, se trouvaient plusieurs libéraux, entre autres M. de Rémusat et M. Cousin, qui discutaient assez vivement. Bientôt entra M. Armand Carrel, le rédacteur du *National*. « Tout est fini pour cette fois, dit-il tristement. Le gouvernement est maître du terrain ; mais patience, il n'est pas au bout. » On continua à raisonner pendant quelque temps sur les chances du présent et de l'avenir, quand tout à coup les gens de la maison entrèrent en criant qu'il y avait du bruit. « Nous nous précipitâmes dans la rue, ajoute le duc de Broglie... En débouchant de la place de la Ville-l'Évêque, sur l'extrémité du boulevard, nous aperçûmes dans l'angle qui faisait face à l'église de la Madeleine une escouade d'hommes en blouse, armés de fusils, qui firent mine de nous coucher en joue. Puis, voyant que nous étions sans armes, ils nous firent en riant signe de passer... Presque au même instant, nous entendîmes le tocsin sonner à grand carillon, d'abord à l'Hôtel de Ville, puis à la cathédrale. »

Que se passe-t-il ?

Des groupes nombreux se sont portés de la place de l'Hôtel-de-Ville au parvis Notre-Dame. Les tours de la cathédrale ont été envahies. Le gros bourdon, qui pèse vingt-six mille livres, est mis en mouvement, et voici qu'on sonne le tocsin. Tous les regards se dirigent sur le sommet des tours. Un drapeau y est hissé. Ce drapeau, quel est-il ? On doute, on s'interroge. Bientôt des cris d'allégresse et de triomphe retentissent. D'anciens soldats de l'Empire se découvrent et s'inclinent. Ils se souviennent de la chanson de Béranger :

Ce drapeau payait à la France
Tout le sang qu'il nous a coûté.
Sur le sein de la Liberté,
Nos fils jouaient avec sa lance.
Qu'il prouve encore aux oppresseurs
Combien la gloire est roturière !
Quand secoûrai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Eh ! bien, la voilà secouée, cette poussière. Le drapeau qu'on arbore aux tours de Notre-Dame, c'est le drapeau d'Austerlitz. Sa vue fait tressaillir de joie les libéraux, de douleur les légitimistes. Le tocsin qui sonne, c'est pour la Restauration le glas funèbre.

Presque en même temps, les ministres remettent au maréchal Marmont l'ordonnance royale déclarant Paris en état de siège, et viennent s'installer au château des Tuileries. Comme écrasé sous le poids de la fatalité de son nom, le maréchal vient de concevoir un plan pour l'exécution duquel il lui faudrait trente mille soldats. Il prend pour ligne d'opération un arc de cercle décrit par les boulevards depuis la Madeleine jusqu'à la place de la Bastille, et qui a pour corde la rue Saint-Honoré jusqu'au marché des Innocents, les quais de la rive droite depuis la place du Châtelet jusqu'à l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Antoine. La rue Richelieu et la rue Saint-Denis coupent perpendiculairement cet arc de la base au sommet. Quatre colonnes sont chargées de parcourir ces différentes lignes. Elles se mettent en mouvement à midi. Les chefs ont pour instruction de disperser par leur marche tous les rassemblements qui se trouveraient devant eux, de détruire les barricades qui s'opposeraient à leur marche et de ne faire usage de leurs armes que s'ils étaient attaqués. Le maréchal Marmont a ajouté : « Vous entendez bien, vous ne devez tirer que si on engage sur vous une fusillade, non pas quelques coups de fusils isolés, mais cinquante coups de fusil tirés d'ensemble sur les troupes. »

A peine les quatre colonnes se sont-elles ébranlées que, sur leur passage, une horrible fusillade sort des fenêtres de presque toutes les maisons. Les troupes ripostent. C'est partout un combat terrible. Une température de Sénégal, augmente les angoisses des soldats. Le thermomètre marque trente-cinq degrés centigrades. La malheureuse armée de Marmont est plongée dans une fournaise sanglante.

Cependant la quiétude de Charles X continue au château de Saint-

Cloud. Le vieux roi paraît résolu à ne croire uniquement que les rapports du prince de Polignac. Il ne permet pas même qu'on lui donne d'autres renseignements. En vain la duchesse de Gontaut le supplie, à plusieurs reprises, de monter dans son salon d'où, par un excellent télescope, il aurait pu voir tout le second étage de la rue de Rivoli par lequel, de chaque maison, de chaque fenêtre, hommes et femmes jettent projectiles, pianos, commodes, tous les meubles enfin dont ils peuvent se saisir, afin d'écraser les troupes agglomérées dans la rue. Le tocsin et le canon se font entendre jusqu'au palais de Saint-Cloud. Le courage de la duchesse de Berry s'exalte. Ne rien faire est pour elle un supplice. « Quel malheur d'être femme ! » s'écrie-t-elle. Et elle supplie le roi de lui permettre d'aller à Paris se montrer à cheval à l'armée et au peuple. Pour toute réponse, Charles X lui ordonne d'un ton sévère de se tenir tranquille.

La situation s'aggrave d'heure en heure. Le duc de Raguse commense à penser qu'on ne peut en venir à bout que par des négociations. A trois heures de l'après-midi, il se met à écrire au roi, quand on lui annonce à son quartier général de la place du Carrousel l'arrivée de MM. Laffite, Casimir Périer, Mauguin, et des généraux Lobau et Gérard, qui viennent lui demander la cessation du feu. M. Laffite qui, le premier, va porter la parole, a été déjà, pour le maréchal, un homme de malheur. C'est lui qui, à Paris, dans la soirée du 30 mars 1814, lui a conseillé la défection d'Essonnes.

— Monsieur le maréchal, dit-il, nous venons, au milieu des angoisses que nous cause l'état des choses, vous demander de faire arrêter l'effusion du sang.

— Et nous adresser, ajoute le général Gérard, à un homme qui a le cœur français.

Le duc de Raguse répond : — Messieurs, je vous fais la même demande. Des troubles graves se sont manifestés ce matin et ont pré-

senté tous les signes d'une rébellion. J'ai ordonné de disperser les rassemblements et de rétablir le bon ordre. Les troupes, en se rendant sur les points qui leur avaient été indiqués, ont été assaillies par une fusillade meurtrière. Elles ont répondu à ce feu, et elles ont dû y répondre. Que les Parisiens suspendent leurs hostilités, et les nôtres cesseront à l'instant. Ceux qui ont commencé doivent finir les premiers. Cela est de justice et de droit; on ne peut se laisser tuer sans se défendre.

Les interlocuteurs du maréchal lui disent alors qu'il faudrait annoncer le retrait des Ordonnances et que, dans ce cas, ils s'engageaient tous à employer leur influence pour rétablir la paix.

Le duc de Raguse réplique : « N'ayant pas de pouvoirs politiques, je ne puis prendre aucun engagement à cet égard. Mais je vous propose, si vous faites cesser le feu des citoyens, de me rendre à votre tête à Saint-Cloud pour donner plus de poids à vos réclamations. »

M. Lafitte et M. Mauguin veulent développer leurs griefs contre la marche du gouvernement. Le maréchal les interrompt. « Messieurs, dit-il, n'entrons pas dans une discussion superflue et sans objet. Ce serait perdre notre temps, car vous blâmeriez des choses que je suis loin d'approuver; mais il y a là une question militaire. En ce moment elle prime toutes les autres à mes yeux, et je ne puis l'abandonner. » Le général Gérard et le général Lobau ne peuvent s'empêcher de donner leur adhésion à ce langage.

« Voyez, messieurs, reprend le maréchal, quelle puissance j'aurais pour soutenir vos vœux si le calme était rétabli. Au surplus, la fatalité m'a chargé de ce cruel commandement. C'était le plus grand chagrin qui pût accabler ma vie. Mais je ne puis transiger avec mes devoirs, dussent la proscription et la mort être le prix de leur accomplissement. Aidez-moi à tout concilier en faisant cesser, de la part des habitants, des hostilités qui ont prévenu et motivé celles des troupes. »

Alors les interlocuteurs du duc de Raguse le prient d'envoyer sur-le-champ à Charles X l'expression de leurs demandes. Il y consent. Il leur propose ensuite de voir le prince de Polignac, qui est dans la pièce voisine avec les autres ministres, mais le président du conseil refuse de les recevoir.

L'entrevue étant terminée, le maréchal ajoute à sa lettre commencée les lignes suivantes : « A l'instant où j'allais fermer ma lettre, se sont présentés chez moi MM. Casimir Périer, Laffite, Mauguin, le général Gérard et le général Lobau. Ils m'ont dit qu'ils venaient me demander de faire cesser le feu. Je leur ai répondu que je leur faisais la même prière ; mais ils mettent pour condition à leur coopération la promesse du rappel des Ordonnances. Je leur ai répondu que, n'ayant aucun pouvoir politique, je ne pouvais prendre aucun engagement à cet égard. Après une assez longue conversation, ils se sont bornés à me demander de rendre compte de leur démarche à Votre Majesté. Je pense qu'il est urgent que Votre Majesté profite sans retard des ouvertures qui lui sont faites.

Le maréchal confie la lettre à son premier aide de camp, le colonel Komiérowski, avec ordre d'aller vite, de la remettre lui-même au roi, et de donner des explications verbales sur la situation de Paris. Le colonel part avec une escorte de vingt-cinq lanciers, et arrive à Saint-Cloud à quatre heures.

Introduit dans le cabinet du roi par le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, le colonel Komiérowski remet à Charles X la lettre du duc de Raguse, et rend compte verbalement au souverain de l'état des choses. Il lui expose que ce n'est pas seulement la populace de Paris, mais la population toute entière qui s'est soulevée, et qu'il a pu en juger par lui-même en traversant Passy, où des coups de fusil ont été tirés contre lui par des bourgeois. Plusieurs fois, lorsque le colonel insiste sur des détails tendant à démontrer la gravité de

la situation, le roi l'interrompt et lui dit : « Abrégez. » Les nouvelles qu'il reçoit, loin de le troubler, le rassurent. Il se dit à lui-même que si cinq députés libéraux sont venus demander au duc de Raguse une suspension d'armes, c'est que l'insurrection se croit vaincue. Il ordonne au colonel de se retirer et d'attendre ses ordres.

Les ordres n'arrivant pas, le colonel Komiérowski prie le duc de Duras d'aller les demander au roi. Le duc répond que l'étiquette lui interdit d'entrer sans être mandé. Enfin, le colonel est appelé dans le cabinet du souverain, qui ne lui remet rien d'écrit, et le charge seulement de dire au maréchal de tenir bon, de réunir ses forces au Carrousel et à la place Louis XV, et d'agir avec des masses. Charles X répète deux fois ce dernier mot. La duchesse de Berry et le Dauphin, qui se trouvent alors dans le cabinet du roi, gardent le silence. Peu d'instants après le départ du colonel Komiérowski, un homme très dévoué à la monarchie, le général Vincent, qui vient de Paris, arrive à Saint-Cloud et dit que la cause royale court les plus grands périls si les Ordonnances ne sont pas immédiatement rapportées. Charles X se contente de lui répondre : « Mon cher, vous êtes un bon général, mais vous n'entendez rien à ces choses-là. »

Cependant la nuit venait. Les quatres colonnes de troupes commandées par les généraux Quinsonnas, Talon, Saint-Chamans et Saint-Hilaire, n'avaient pu opérer leurs mouvements qu'au milieu des plus grands périls, en traversant des barricades et en recevant le feu et les projectiles de tout genre qui partaient des fenêtres de chaque maison. A force de courage et de sang-froid, elles étaient arrivées au but que le maréchal Marmont leur avait assigné. Elles étaient parvenues à reprendre l'Hôtel de Ville aux insurgés, à occuper la place de Grève, la place de la Bastille, et les autres points convenus. Mais comme elles n'avaient plus ni vivres, ni munitions, elles reçurent, à la tombée de la nuit, l'ordre de revenir sur leurs pas, d'abandonner les positions

difficilement conquises et de camper dans les cours du Louvre, dans le jardin des Tuileries, sur la place Vendôme, sur la place Louis XV et sur la place de la Madeleine. Durant leur marche rétrograde, si pénible et si périlleuse, les officiers leur avaient dit qu'une fois de retour elles trouveraient au château des Tuileries Charles X et le Dauphin qui les attendaient, et qu'alors elles ne manqueraient plus de rien. Le drapeau blanc n'était jamais hissé sur le dôme du pavillon de l'Horloge que lorsque le roi était aux Tuileries. En approchant, les troupes constatèrent que le drapeau ne flottait pas, et dirent avec une surprise remplie d'amertume : « Le roi et le Dauphin nous abandonnent. Ils renoncent donc à se défendre ! »

Harassés de fatigue, dévorés par une soif brûlante, exténués par une chaleur insupportable, n'ayant pas mangé depuis le matin, les malheureux soldats souffraient autant au point de vue matériel, qu'au point de vue moral. Ils regrettaient le sang versé dans une lutte fratricide. Beaucoup d'entre eux qui, après avoir servi sous l'empire, étaient entrés dans la garde royale, gémissaient d'être obligés de combattre d'anciens frères d'armes qui ramenaient le drapeau tricolore. Le maréchal ne put même pas faire distribuer du pain aux troupes. Deux ou trois bataillons seulement reçurent un quart de ration ; le reste dut attendre au lendemain et se contenter d'une distribution de vin provenant des caves du château des Tuileries.

Dans la soirée, le duc de Raguse reçut de Charles X la lettre et l'ordre suivants :

« Mon cher maréchal,

» J'apprends avec grand plaisir la bonne et honorable conduite des troupes sous vos ordres. Remerciez-les de ma part, et accordez-leur un mois et demi de solde. Réunissez vos troupes en tenant bon et attendez mes ordres de demain.

Ordre pour le maréchal duc de Raguse, commandant supérieur de la 1re division militaire :

1° Rassembler toutes les forces entre la place des Victoires, la place Vendôme et les Tuileries;

2° Assurer le ministère des affaires étrangères, celui des finances et celui de la marine;

3° Assurer les voyages des ministres de Paris à Saint-Cloud, demain 29, entre dix et onze heures;

4° Dans cette position, attendre les ordres que je serai dans le cas de donner dans la journée de demain;

5° Repousser les assaillants, s'il s'en présente, mais ne point faire de nouvelles attaques contre les révoltés.

» Fait à Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.

» CHARLES. »

Les quatre colonnes qui, pendant toute la journée, avaient fidèlement, mais avec chagrin, subi tant de pertes, versé tant de sang et ne s'étaient retirés que faute de pain pour manger, de cartouches pour tirer, se retrouvaient, après tant d'héroïsme inutile, revenues à leurs positions du matin. Comme l'a remarqué le duc Victor de Broglie, on ne pouvait pas dire qu'elles eussent été vaincues; mais elles avaient été, pour ainsi dire, à la nage dans un océan d'émeute dont les flots s'ouvraient devant elles et se refermaient derrière. Dans la soirée, toutes les troupes se retrouvant concentrées, avaient en leur possession le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, la Banque, les Champs-Élysées. Le reste de Paris était livré à l'insurrection, qui couvrait les quais, les rues et les boulevards de barricades. « Dans ma longue carrière militaire, a écrit le maréchal Marmont, et au milieu d'événements de tout genre dans lesquels j'ai été acteur, je n'ai rien éprouvé de comparable aux tourments et aux anxiétés de cette journée. Mon quartier général

était établi sur la place du Carrousel. Je recevais à chaque moment une multitude de rapports alarmants. A force de calme et de soins, j'étais parvenu à pourvoir à tout, et la journée s'était terminée aussi bien que possible, c'est-à-dire sans graves accidents; mais toute illusion devait cesser pour un homme raisonnable, et à moins que les réflexions de la nuit, les pertes éprouvées, ne changeassent complètement l'esprit des Parisiens, il n'y avait plus d'espérance possible que dans une transaction très prompte. »

Toutefois, la cause royale ne paraissait pas encore désespérée, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 juillet 1830. Le prince de Polignac, ministre de la guerre par intérim, venait, sur la demande du maréchal Marmont, de donner quelques ordres dont le résultat aurait pu être utile à Charles X. Il avait enjoint aux élèves de l'École de Saint-Cyr de se rendre à Saint-Cloud avec leurs pièces d'artillerie. Les deux camps de Lunéville et de Saint-Omer étaient levés, et les troupes qui les composaient devaient se diriger à marches forcées sur Paris. D'autres renforts y étaient attendus. La position stratégique occupée par le maréchal ne semblait pas difficile à défendre. Il avait à sa droite la Seine, le boulevard à sa gauche, sur son front le Louvre et la place des Victoires, et il couvrait ainsi les Tuileries, les Champs-Élysées et la route de Saint-Cloud. Il avait dit au prince de Polignac, et celui-ci l'avait écrit au roi, que cette position était inexpugnable, et qu'il pourrait y tenir trois semaines.

Le combat ayant cessé avec la nuit, et faute de munitions, Charles X se sentait rassuré, et s'imaginait peut-être que l'insurrection était vaincue, parce qu'on n'entendait plus à Saint-Cloud le bruit du canon et de la fusillade. Le vieux roi parlait déjà du bonheur qu'il aurait à accorder aux insurgés le bienfait de sa clémence. Le calme d'une belle nuit étoilée contrastait avec les agitations et les passions humaines. La duchesse de Gontaut a dit dans ses mémoires : « On mettait de l'im-

portance, dans l'appartement royal, à ne point paraître inquiet. Aucune des heures, des habitudes ne fut interrompue : la petite promenade après le dîner, sur la terrasse, où les enfants jouaient, et où la pauvre gouvernante, quoique insupportable, lui disait-on tendrement, recevait encore de tristes confidences ; la partie de whist, que rien ne dérangeait, établie en face même du balcon. Voir les quatre joueurs de whist calmes, tout à leur jeu, oserai-je dire le mot ? cela me scandalisait ; j'avais tort, car le roi m'avoua plus tard qu'il voulait seulement paraître tranquille, parce qu'il s'était engagé à l'être. »

Charles X, homme de cour s'il en fut jamais, avait coutume de se conformer scrupuleusement à l'étiquette, il ne disait pas : « Allons, je veux jouer, qu'on dresse une table. » Il la trouvait dressée, et le premier gentilhomme de la Chambre lui disait : « Sire, c'est l'heure du jeu ; votre partie est arrangée. » Le duc de Duras venait de le dire comme à l'ordinaire, et le roi s'était assis machinalement à la table de jeu où il s'asseyait chaque soir, à la même heure. C'était pour lui comme une question de dignité de rester impassible, et de ne rien changer à ses habitudes.

XII

LE 29 JUILLET

Le matin du jeudi 29 juillet 1830, Charles X ne se reprochait pas ses résolutions. Ses yeux n'étaient pas dessillés. Il comptait sur les renforts militaires qui allaient, croyait-il, affluer à Paris, et demeurait convaincu qu'en attendant, la position du duc de Raguse était, comme l'avait dit le maréchal, absolument inexpugnable. Autour de lui, les esprits commençaient à s'assombrir, et les courtisans étaient déjà bien revenus de leur optimisme de la veille ; mais lui, toujours confiant dans la protection de Dieu, s'imaginait encore que sa cause triompherait. Il se leva de grand matin, et reçut, bien avant l'heure habituelle des audiences, le général duc de Mortemart, capitaine-colonel des Cent-Suisses. Malgré sa haute naissance et sa situation dans la maison militaire du roi, le duc passait pour très hostile aux idées de l'extrême droite. Fils du feu duc de Mortemart et d'une demoiselle de Cossé-Brissac, il avait émigré en 1791 avec sa famille et n'était revenu en France qu'en 1801. Entré dans les armées de Napoléon, il avait eu la croix à la bataille de Friedland, s'était distingué à Ratisbonne, à Essling, à Wagram, en Russie, à Leipzick, à Hanau, et, pendant la campagne de 1814, il avait été chargé par l'empereur d'aller porter à Marie-Louise les drapeaux pris sur les alliés à Champaubert, à Nangis et à Montereau.

Le roi Louis XVIII avait fait le duc de Mortemart pair de France

et capitaine-colonel des Cent-Suisses. Ses opinions libérales ne l'empêchèrent pas d'être nommé par Charles X lieutenant général et ambassadeur en Russie. Le duc venait de Saint-Pétersbourg et allait prendre les eaux dans le Midi. Le 28 juillet, il avait vu ce qui se passait à Paris, et, arrivé à Saint-Cloud dans la soirée, il voulut tout de suite en rendre compte au souverain ; il ne put être reçu que le lendemain 29.

Charles X accueillit très bien le duc de Mortemart ; mais, quand celui-ci déclara sans ambages que soutenir le prince de Polignac et les Ordonnances n'était plus possible : « Mortemart, dit le roi, vous êtes un honnête et loyal serviteur, je sais ce que vous valez, mais vous êtes jeune encore ; né au milieu de la Révolution, vous en avez pris, sans vous en apercevoir, les préjugés et les fausses idées. Ma vieille expérience est au-dessus de ces illusions... Je sais où me mèneraient les concessions qu'on me demande, et je ne veux pas, comme mon frère, monter en charrette. J'aime mieux monter à cheval. — Je crois, sire, répondit le duc de Mortemart, que le temps n'est pas éloigné où vous serez obligé d'y monter. — Nous verrons, nous verrons, » reprit le roi, puis il congédia le duc.

Quelque temps après, les ministres, venant de Paris, arrivaient à Saint-Cloud pour y tenir conseil. Le marquis de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, et le comte d'Argout, pair de France, y arrivaient presque au même moment et suppliaient le souverain de rapporter les Ordonnances. Charles X, renseigné sur la gravité de la situation, commençait enfin à sortir de sa quiétude.

L'heure du conseil des ministres ne fut cependant pas changée. Il eut lieu après la messe, à midi. Le roi était grave et triste, mais point abattu. Il venait de prier avec ferveur, et sa soumission aux décrets de la Providence le rendait à l'avance résigné à toutes les épreuves. Quant au Dauphin, qui, dès le début, avait désiré ardemment com-

battre lui-même l'insurrection, et qui n'avait été retenu à Saint-Cloud que par la volonté inébranlable de son père, il s'indignait à la pensée qu'on pourrait transiger avec une émeute. Selon lui, on exagérait certainement le danger de la situation ; mais, fût-elle aussi grave qu'on le prétendait, il fallait espérer et combattre jusqu'à la fin. Le baron d'Haussez déclara qu'il considérait Paris comme perdu pour le roi, mais que Paris n'était pas la France ; qu'à son avis il fallait gagner du temps par une suspension d'armes, et à la faveur de ce répit se porter rapidement sur la Loire, en envoyant aux troupes de Saint-Omer et de Lunéville, qui allaient à Paris, l'ordre de se diriger sur la ville que le roi aurait choisie pour résidence. « Monsieur d'Haussez, s'écria alors le Dauphin, je n'aime pas les conseils timides. Le meilleur parti, le plus digne, c'est de se faire tuer. » Il n'y avait plus qu'un seul ministre qui rejetât toute idée de transaction, c'était M. de Guernon-Ranville. Il voulait qu'on fît la guerre à Paris et hors Paris, en maintenant le ministère et les Ordonnances. « Ce n'est pas, dit-il, l'heure de délibérer et de transiger, c'est l'heure de se défendre. En voulant céder, on perdra l'honneur sans rien gagner. » Seul, le Dauphin se rangeait à cet avis. Le roi ne pensait plus à combattre.

Cependant, à la cour, tout le monde blâmait le maréchal Marmont, et c'est à lui qu'on attribuait tous les malheurs des derniers jours ; le Dauphin demandait sa destitution. Le malheureux maréchal n'avait plus pour défenseur que Charles X, qui ne voulut pas lui infliger la flétrissure d'une révocation, mais qui finit par prendre un moyen terme. Il nomma le Dauphin général en chef de l'armée, et plaça, par cela même, le maréchal sous ses ordres. En conséquence, le fils de Charles X écrivit, pendant le conseil des ministres, la lettre suivante au duc de Raguse :

« Mon cousin,

» Le roi m'ayant donné le commandement en chef de toutes ses troupes, je vous donne l'ordre de vous retirer sur-le-champ, avec toutes

les troupes, sur Saint-Cloud. Vous y servirez sous mes ordres. Je vous charge en même temps de prendre les mesures nécessaires pour y faire transporter de Paris toutes les valeurs du Trésor royal, suivant l'arrêté que vient de prendre le ministre des finances. Vous voudrez bien prévenir immédiatement les troupes qu'elles ont passé sous mon commandement.

» De mon quartier général, à Saint-Cloud, le 29 juillet 1830.

» LOUIS-ANTOINE. »

Un courrier partit aussitôt chargé de cette missive.

Le conseil des ministres continuait, quand un officier très connu pour son dévouement à la monarchie, le général du Coëtlosquet, qui venait de Paris, demanda instamment à être reçu par le roi. D'abord, on ne voulut pas l'introduire parce qu'il n'était pas en habit de cour ; mais il insista si vivement qu'il finit par arriver jusqu'au souverain. Harassé de fatigue, brûlé par le soleil, les vêtements en désordre, il voulait parler, mais il ne le pouvait point ; l'émotion lui coupait la voix. « Je le vois encore, a écrit M. d'Haussez dans ses *Mémoires,* je le vois appuyé contre les rayons de la bibliothèque, sans cravate, défiguré par la poussière, et pouvant à peine se soutenir. Il venait annoncer que tout se perdait dans Paris. »

Que s'était-il donc passé depuis le matin ?

Au lever du soleil, le maréchal Marmont ne croyait pas encore la situation désespérée. Ses troupes, concentrées et maîtresses des Tuileries, du Louvre, du Carrousel et des grandes voies qui y aboutissent, occupaient un quadrilatère dont un côté était formé par la Seine, un autre côté par la rue et le faubourg Saint-Honoré, et qui s'étendait depuis le Louvre jusqu'au bois de Boulogne. A la pointe du jour, le maréchal plaça deux bataillons suisses dans la cour du Louvre. C'était la tête de ligne, et il considérait ce poste comme une forteresse impre-

nable. Le 3e bataillon suisse, le 3e régiment de la garde et le 6e étaient sur le Carrousel avec six pièces de canon. Le 1er et le 2e régiment de la garde occupaient la place Louis XV et le boulevard de la Madeleine avec deux pièces d'artillerie. Le 15e et le 5e de ligne étaient placés dans le jardin des Tuileries, et deux pièces de canon se trouvaient en face de la rue de Castiglione. Le 5e et le 53e de ligne étaient sur la place Vendôme. Le maréchal établit des postes dans les maisons à l'entrée des rues aboutissant au Carrousel et à la place qui sépare le Louvre des Tuileries. Il plaça dans la rue de Rohan une batterie qui enfilait la rue de Richelieu et empêchait tout mouvement offensif de ce côté. Il mit un détachement dans les maisons de la rue de Rohan, en face de la rue de Rivoli, pour empêcher les habitants de ces maisons de fusiller les troupes qui étaient massées dans cette dernière rue. Il en fit autant pour les maisons de la place du Carrousel situées en face du château des Tuileries.

C'était là une très bonne position stratégique. Mais, pour en profiter, il aurait fallu au duc de Raguse un caractère inflexible, et c'est ce qui lui manquait. Dans la guerre des rues, plus encore que sur les champs de bataille, un général doit savoir ce qu'il veut. Le combat du 13 vendémiaire avait été livré à peu près sur le même emplacement que celui du 29 juillet 1830. Mais Marmont n'était pas Bonaparte. Bonaparte n'avait fait entendre que la voix du canon, Marmont parlementa. A la place de Marmont, Bonaparte aurait fait arrêter sans scrupules les cinq députés qui étaient venus négocier au quartier général. Marmont ne se contenta pas de combattre, il fit de la politique. En hésitant, par humanité ou par intérêt personnel, à se servir de son artillerie; en interdisant à ses troupes de tirer autrement que pour se défendre contre une attaque ; en convoquant les maires et adjoints pour les envoyer parcourir les environs des Tuileries et parler au peuple, il paralysa l'action militaire.

La chose que le duc de Raguse désirait le plus, c'était la chute du ministère, tout en le défendant par les armes. « J'attendais à chaque moment, a-t-il dit, des nouvelles et des pouvoirs. Si encore, à onze heures, j'eusse été autorisé à promettre le retrait des Ordonnances, la dynastie était sauvée. Dans une circonstance aussi critique, il était de la plus grande importance de traiter quand on occupait encore Paris, quand le château des Tuileries, véritable chef-lieu de la capitale, était encore en notre possession ; aussi étais-je décidé à tout risquer plutôt qu'à me retirer volontairement. »

Voyons maintenant par suite de quelles circonstances le maréchal se crut obligé, quelques instants plus tard, de battre en retraite. Un des députés libéraux, M. Casimir Périer, s'avança devant le 5e et le 53e de ligne, qui occupaient la place Vendôme, et les détermina à la défection. Le maréchal fit alors sortir de leur cantonnement au jardin des Tuileries le 15e et le 50e de ligne, qui auraient pu être entraînés par cet exemple, et les envoya aux Champs-Élysées. Un nombreux attroupement se montrant rue de Richelieu, le capitaine d'artillerie commandant la pièce de canon placée rue de Rohan dans cette direction, fit demander au maréchal l'autorisation de tirer sur ce rassemblement. Le duc de Raguse se rendit lui-même près de la pièce, et, bien que les personnes du rassemblement fissent feu contre les troupes, il défendit de tirer par crainte d'atteindre des femmes. Voulant cependant arrêter les hostilités sur ce point, il donna l'ordre au chef de bataillon de La Rue, son aide de camp, d'aller parlementer encore et d'annoncer aux insurgés qu'on était en négociations, mais que, s'ils avançaient encore, on tirerait sur eux. Cet officier parvint à faire cesser le feu.

Il était une heure de l'après-midi, et le maréchal, toujours rue de Rohan, croyait que le calme renaissait, quand il entendit une vive fusillade. Le bataillon suisse auquel il avait donné l'ordre de sortir du Louvre, pour occuper la place du Carrousel, avait laissé en arrière une

compagnie, placée à l'angle gauche du Louvre, du côté de la rue du Coq, où des maisons en construction facilitaient les approches des insurgés. L'adjudant-major de ce bataillon, étant allé chercher cette compagnie, la retira immédiatement sans prévenir le colonel de Salis, qui l'eût fait remplacer. Les insurgés, voyant le poste dégarni, s'y précipitèrent et parvinrent à pénétrer dans les appartements du Louvre. Il y eut alors parmi les troupes une véritable panique. Se croyant bloquées, elles s'enfuirent en désordre du côté de l'arc de triomphe du Carrousel. Le duc de Raguse les rejoignit.

« Je monte à cheval, dit-il dans ses *Mémoires*. Des hommes et des chevaux sont tués à mes côtés, et j'arrive dans la cour du château. Là, je rallie soixante Suisses. Avec cette faible troupe, je fais tête à ceux qui nous pressent... Les Parisiens pénètrent dans la cour même des Tuileries, et l'un d'eux tombe percé d'une balle, au moment où, arrivé à dix pas, il venait de tirer sur moi. Je les fais charger par quatre officiers qui m'accompagnaient, et ils sont chassés. Je fais fermer la grille sous les coups de fusil. Mes soixante Suisses restent maîtres du champ de bataille. »

Les troupes passent par le vestibule du pavillon de l'Horloge, et continuent de battre en retraite avec le maréchal par le jardin des Tuileries et la place Louis XV.

En même temps, les insurgés de la rive gauche, trouvant ouvert le guichet placé près du pavillon de Flore, s'élancent dans la cour des Tuileries, abandonnée par les troupes, longent les appartements du rez-de-chaussée, arrivent sous la voûte centrale, montent dans la salle des Maréchaux et jusqu'au faîte du pavillon de l'Horloge, où ils plantent le drapeau tricolore.

A ce moment, la duchesse de Berry, appuyée sur les lambris d'une fenêtre, au deuxième étage du château de Saint-Cloud, dirige une lunette d'approche sur Paris, dont les principaux monuments se déta-

chent à la clarté d'un ciel limpide. « Ah! mon Dieu, s'écrie-t-elle, je vois le drapeau tricolore. »

Le duc de Raguse continue sa retraite. « J'occupe, dit-il, la tête du faubourg du Roule, assuré que, dans cette position, personne ne se présentera devant nous. En vue du château, ayant de l'artillerie dans un lieu découvert, nous étions encore menaçants. C'était quelque chose pour les négociations. Tant que nous étions en présence, nos paroles avaient du poids. Si la cour eût alors évacué Saint-Cloud et fût allée s'établir à Saint-Denis, libre des soins de sa sûreté, nous aurions pu, une fois rejoints par l'artillerie de Vincennes dont l'arrivée devait avoir lieu dans la journée, nous aurions pu, dis-je, aller prendre position à Montmartre, et de là foudroyer la ville ou au moins la menacer. Au lieu de cela, on en avait jugé autrement à Saint-Cloud, et je reçus en ce moment la nouvelle que le roi avait donné le commandement de son armée à M. le Dauphin. Celui-ci me prescrivait d'évacuer Paris et de ramener les troupes à Saint-Cloud. » Les souffrances des troupes avaient été extrêmes. Elles étaient depuis trente heures sous les armes et avaient eu à soutenir les combats les plus opiniâtres et les plus sanglants.

Le conseil des ministres continuait. Après les nouvelles que lui donna le général du Coëtlosquet, Charles X se décida à céder ; M. de Guernon-Ranville était le seul ministre qui continuât à parler de résistance. « Si le trône légitime doit encore une fois tomber, s'écriait-il, que du moins il tombe avec honneur ! La honte seule n'a pas d'avenir. » Le Dauphin approuvait ce langage, mais le roi fléchissait de plus en plus. « Messieurs, dit-il, on m'impose l'obligation de renvoyer des ministres qui ont toute mon affection, pour en prendre d'autres qui me sont donnés par mes ennemis. Me voilà dans la situation de mon malheureux frère, en 1792. Puisqu'il le faut, je vais faire appeler le duc de Mortemart. Je le plains de s'être attiré la confiance de mes ennemis. S'il a eu des

torts, en voilà une punition bien cruelle. Chacun a ses chagrins ; un de ceux que je ressens le plus vivement, c'est cette cruelle séparation. » La voix de Charles X était altérée par les larmes.

La douleur du vieux roi fut encore augmentée par l'arrivée du maréchal Marmont. « Sire, lui dit le maréchal, c'est une bataille perdue! Une balle dirigée contre moi a tué, à mes côtés, le cheval d'un de mes officiers. Je regrette qu'elle ne m'ait pas traversé la tête; la mort serait préférable pour moi au triste spectacle dont je viens d'être témoin. »

Une consolation pour Charles X, dans cette journée de deuil, fut l'arrivée à Saint-Cloud des élèves de l'école de Saint-Cyr qui, à la différence de ceux de l'école Polytechnique, lui demeuraient fidèles. Accompagné de la duchesse de Berry, du duc de Bordeaux et de Mademoiselle, il parcourut les rangs de leur bataillon. « Veillez sur ce précieux enfant, leur dit-il. Un jour, j'espère, il sera votre roi et saura apprécier votre dévouement. » Mademoiselle, qui n'avait que onze ans, s'avança, tenant à la main le duc de Bordeaux, plus jeune qu'elle d'une année. « Ah! Messieurs, dit-elle aux jeunes gens, je vous en prie, défendez bien mon frère! » Tous les élèves répondirent en criant : « Vive le roi! »

Il s'agissait maintenant de décider le duc de Mortemart à prendre le ministère. Le premier mot du duc avait été celui-ci : « Veuillez dire au roi que je défendrai Sa Majesté à la tête de ma compagnie jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Mais je ne veux me mêler d'aucune affaire politique, encore moins de celle-ci que de toute autre. » Le roi l'ayant fait appeler, lui dit : « Vous aviez raison, la position est plus difficile que je ne pensais ce matin ; on croit qu'un ministère dont vous seriez le chef pourrait tout arranger. Je vous ai nommé. » Le duc répondit : « Je ne me crois pas capable, Sire, de remplir vos vues. Je prie Votre Majesté de choisir une autre personne. » Charles X insista;

pu's, tirant de sa poche un papier : « Voilà, dit-il, votre nomination. Dès ce moment, vous êtes ministre des affaires étrangères et président du conseil. » M. de Mortemart refusait de prendre le papier. Le roi voulait absolument le lui mettre dans la main. Le duc reculait toujours. Charles X, le voyant littéralement au pied du mur, les bras collés contre le corps, lui passa le papier dans sa ceinture d'officier général. Le duc l'en retira pour le rendre. « Monsieur, lui dit alors le roi, vous refusez donc de sauver ma couronne et la tête de mes ministres ? » M. de Mortemart ne put résister à de telles paroles. Il accepta, mais en disant : « Que Votre Majesté n'oublie jamais ce que j'ai l'honneur de lui dire. Si je réussis à rétablir dans Paris l'autorité royale, ce ne pourra être qu'au prix des plus pénibles concessions arrachées par la nécessité. Nul doute qu'on me rendra responsable des suites qu'elles pourront avoir. Si j'échoue dans ma négociation, je ne serai pas moins à plaindre, et trop heureux, si l'on ne prétend pas que j'ai trahi ! » — « Et voilà comment, dira plus tard le duc, je me suis trouvé revêtu de cette dignité de premier ministre, ordinairement si enviée. »

M. de Mortemart aurait dû partir immédiatement pour Paris, où la cause royale n'était pas encore absolument perdue. Mais Charles X le retint à Saint-Cloud, peut-être avec l'arrière-pensée que, durant la nuit, quelque événement inattendu changerait la face des choses. Il se contenta de faire partir pour la capitale MM. d'Argout, de Semonville et de Vitrolles, en les chargeant d'annoncer le retrait des Ordonnances et la nomination d'un ministère libéral présidé par le duc de Mortemart, avec le général Gérard pour ministre de la guerre, mais sans leur donner un écrit certifiant l'authenticité de la nouvelle. A leur grand étonnement, ces trois négociateurs trouvèrent à Paris un gouvernement provisoire installé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du général de La Fayette.

A Saint-Cloud, l'on se faisait encore des illusions. On se disait qu'aux

troupes qui entouraient le roi allaient se joindre quarante pièces d'artillerie sorties de Vincennes, un régiment suisse qui arrivait d'Orléans, et toutes les troupes du camp de Saint-Omer. On pensait que la nomination d'un ministère libéral calmerait les esprits, et qu'en tout cas le trône serait sauvé. Le canon ne grondait plus ; on croyait tout fini ; Paris, de loin, semblait tranquille, et l'on aimait à se persuader que, le lendemain, le duc de Mortemart pourrait paisiblement s'installer au ministère des affaires étrangères. « La cour, a dit M. Louis de Viel-Castel, avait repris ou, pour mieux dire, conservé son aspect accoutumé. Le soir on vit encore le roi faire sa partie de whist, à laquelle prirent part successivement M. de Polignac et M. de Mortemart. Le Dauphin, fit sa partie d'échecs comme à l'ordinaire. M. de Polignac se montrait calme et serein ; mais, M. de Mortemart était agité et inquiet. Il aurait désiré partir pour Paris avec MM. de Semonville et d'Argout ; mais le roi s'y était opposé, voulant attendre le retour du comte Alexandre de Girardin, qu'il avait chargé d'aller s'enquérir de la situation, et comptant encore sur quelque retour de fortune, ou, tout au moins, pensant que, comme M. de Semonville le lui avait fait espérer, lorsque les choses étaient moins avancées, les grands corps de l'État viendraient, le lendemain, implorer sa clémence, ce qui sauverait la dignité royale, et lui permettrait de mesurer ses concessions. » Le roi se coucha à l'heure accoutumée, sans avoir signé les ordonnances que le duc de Mortemart attendait en vain depuis plusieurs heures. Les lumières s'éteignirent ; le château de Saint-Cloud était en paix.

XIII

LE 30 JUILLET

Charles X, en se couchant le soir du jeudi 27 juillet, était loin de croire que son trône fût perdu. S'il n'avait pas déjà envoyé le duc de Mortemart à Paris, c'est qu'il ne pouvait s'habituer à l'idée d'un ministère libéral. Presque tous les souverains qui font des concessions ont envie de reprendre d'une main ce qu'ils donnent de l'autre; le nouveau président du conseil, en présence des répugnances du roi, n'osait point formuler de programme; de part et d'autre on demeurait dans l'équivoque. Peut-on reprocher à Charles X ses lenteurs et ses hésitations? En ce moment, le duc d'Orléans et les députés libéraux hésitaient autant que lui-même. Les uns et les autres attendaient, avant de prendre un parti définitif, que la fortune eût rendu son arrêt.

Cependant MM. d'Argout et Vitrolles arrivaient à Saint-Cloud à une heure et demie du matin. Le silence le plus profond régnait dans le château, dont toutes les portes étaient fermées. Le duc de Mortemart, souffrant et très inquiet, s'était jeté sur un canapé pour prendre enfin un peu de repos. Surpris de le voir encore à Saint-Cloud, MM. d'Argout et de Vitrolles le firent réveiller, et le pressèrent de partir pour Paris sans perdre un moment. « Il y a longtemps, leur dit-il, que je voudrais y être; mais comment voulez-vous que je fasse? Je n'ai ni l'ordonnance qui rapporte les actes du 25, ni celles qui nomment ministres le général Gérard et M. Casimir Périer. Je n'ai pas de pou-

voirs, je n'ai rien enfin. » Alors ses interlocuteurs le supplièrent de forcer la porte du roi. A pareille heure, la chose était fort difficile. Le duc de Mortemart parvint cependant à entrer dans la chambre à coucher de Charles X. Le souverain se réveilla. Il semblait plutôt disposé à revenir sur ses concessions de la veille qu'à en faire de nouvelles. Le duc le conjura de recevoir MM. d'Argout et de Vitrolles qui, arrivant de Paris, pourraient lui faire connaître la gravité de la situation et la nécessité de prendre enfin un parti. Le roi ne voulut pas voir M. d'Argout, mais il reçut M. de Vitrolles, qui finit par le convaincre. Les ordonnances furent rédigées. L'une rapportait celles du 25 juillet; l'autre convoquait les Chambres pour le 3 août; la troisième nommait le duc de Mortemart président du conseil et ministre des affaires étrangères; le général Gérard, ministre de la guerre, et M. Casimir Périer, ministre des finances; une dernière enfin rétablissait la garde nationale; mais on n'avait pas osé parler au roi du drapeau tricolore, ni de M. de La Fayette, et le nom du commandant en chef était laissé en blanc. Pour obtenir la signature royale, le nouveau président du conseil eut encore à soutenir une lutte. Le rétablissement de la garde nationale surtout inspirait au souverain une profonde répugnance. De guerre lasse, il se décida pourtant à signer.

Le duc de Mortemart demanda un cheval. On le lui refusa, un ordre du Dauphin interdisant de laisser sortir aucun cheval des écuries royales. Alors il emprunta une voiture particulière, dans laquelle il partit pour Paris, le vendredi 30 juillet, à six heures du matin. Des obstacles de tout genre l'arrêtèrent en chemin. Obligé de descendre de voiture, il fit à pied une partie de la route, et ne parvint à entrer dans Paris que par une brèche ouverte près de Vaugirard, dans le mur d'octroi qu'on réparait. Pendant le trajet, il s'était blessé au talon. « Je plains sincèrement un homme de courage et d'honneur, comme M. de Mortemart, a dit Chateaubriand, quand je viens à penser que la mo-

narchie légitime a peut-être été renversée parce que le ministre chargé des pouvoirs du roi n'a pu rencontrer dans Paris deux députés, et que, fatigué d'avoir fait trois lieues à pied, il s'est écorché le talon. »

Cependant les libéraux étaient encore très incertains sur les résolutions qu'ils devaient prendre. L'un d'entre eux, M. Mauguin, a écrit : « Charles X disposait de forces encore considérables... Nous craignions une attaque. On se trompe et l'on juge d'après les événements, quand on croit que Charles X était à bout de ressources, le 29 juillet; la faiblesse de son caractère et l'incapacité de ses conseillers ont été pour beaucoup dans le changement de sa fortune. » La plus grande division existait dans le camp libéral. Les uns voulaient la République, les autres l'Empire, les autres la royauté du duc d'Orléans. Il y en avait aussi beaucoup qui consentaient au maintien de Charles X avec un ministère libéral. Le 30 juillet, à six heures du matin, au moment même où M. de Mortemart partait de Saint-Cloud pour Paris, M. Laffitte disait, dans son hôtel, à M. Alexandre de La Borde : « Les choses sont arrangées; le duc de Mortemart est président du conseil, Gérard et Périer sont ministres; j'aurais peut-être désiré autre chose, mais que voulez-vous? tout paraît décidé. »

Pendant les trois journées de combat, M. Thiers ne s'était pas montré. Il reparut en scène le 30 juillet. Il avait rédigé dans la nuit un placard ainsi conçu, qui fut affiché à huit heures du matin :

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris; il a fait couler le sang du peuple;

» La République nous exposerait à d'affreuses divisions; elle nous brouillerait avec l'Europe;

» Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution;

» Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous;

» Le duc d'Orléans était à Jemmapes;

» Le duc d'Orléans a porté les couleurs nationales, le duc d'Orléans peut seul les porter encore;

» Le duc d'Orléans s'est prononcé; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue;

» C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

A midi et demi, un certain nombre de députés libéraux se réunissaient au Palais-Bourbon, dans le local habituel des délibérations de la Chambre. M. Laffite, arrivé en chaise à porteur, présidait. « Douze ou quinze heures auparavant, a dit M. de Vaulabelle, ils auraient accepté le duc de Bordeaux et la régence de sa mère; le matin, la royauté de ce jeune prince, ayant le duc d'Orléans pour régent aurait été accueillie avec acclamations. » A midi, l'on songeait à un changement de dynastie. Cependant les députés consentirent à attendre le duc de Mortemart; mais le duc ne venait pas. Remplissant loyalement, mais à contre-cœur, sa mission, accablé par la fatigue, dévoré par la fièvre, estropié par sa chute du matin au point qu'il lui fallait l'appui de deux personnes pour se tenir debout, il ne parut pas au Palais-Bourbon. On le vit au Luxembourg, où s'étaient réunis un certain nombre de pairs, mais il ne put rien y faire d'utile. Il se contenta d'envoyer le comte Sussy au Palais-Bourbon, puis à l'Hôtel de Ville, pour y porter les nouvelles ordonnances. Cette démarche ne produisit aucun résultat; malgré l'ardente opposition des républicains de l'Hôtel de Ville, les chances de la cause orléaniste augmentaient d'heure en heure.

Que faisait en ce moment l'homme qui allait devenir roi? Il se tenait caché, depuis le mardi 27 juillet, au Raincy, au milieu d'un bois, dans la loge d'un garde de ses forêts. Sa famille connaissait seule le lieu de sa retraite. A tous ceux qui le demandaient ses serviteurs faisaient invariablement la même réponse : « Monseigneur est absent, et nous ne savons pas où il est. » Dans la matinée du 30 juillet, M. Thiers se rendit à Neuilly. Il n'y trouva pas le prince, mais il eut

une longue conversation avec la duchesse d'Orléans et Mme Adélaïde. Il en retira la conviction que le duc finirait par accepter la couronne, et, revenu dans la journée à Paris, il contribua plus que personne à décider les députés libéraux, réunis au Palais-Bourbon, à prier le duc d'Orléans de venir à Paris pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume et y arborer le drapeau tricolore.

Après le départ de M. Thiers, la duchesse d'Orléans avait envoyé son chevalier d'honneur, le comte Anatole de Montesquiou, au Raincy, pour engager le duc à sortir de sa retraite. Le prince hésita longtemps. Plusieurs fois, il donna l'ordre du départ, plusieurs fois il le rétracta. Chateaubriand a dit : « Enfin, persuadé par le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, Louis-Philippe monta en voiture. M. de Montesquiou partit en avant; il alla d'abord assez vite; mais, quand il regarda en arrière, il vit la calèche de Son Altesse Royale s'arrêter et rebrousser chemin vers le Raincy. M. de Montesquiou revient en hâte, implore la future Majesté, qui courait se cacher au désert, comme ces illustres chrétiens fuyant jadis la pesante dignité de l'épiscopat; le serviteur fidèle obtint une dernière et malheureuse victoire. Le soir du 30, la députation des douze membres de la Chambre des députés, qui devait offrir la lieutenance générale du royaume au prince, lui envoya un message à Neuilly, Louis-Philippe reçut ce message à la grille du parc, le lut aux flambeaux, et se mit à l'instant en route pour Paris, accompagné de MM. de Berthois, Haymès et Oudart. Il portait à sa boutonnière une cocarde tricolore; il allait enlever une vieille couronne au garde-meuble. »

Nous venons de voir ce qui s'était passé à Paris et à Neuilly, dans la journée du vendredi 30 juillet. Examinons maintenant la physionomie du château de Saint-Cloud pendant la journée.

Charles X, confiant dans le succès de la mission du duc de Mortemart, se flattait encore que la crise n'aurait pour résultat qu'un chan-

gement de ministère, mais les courtisans commençaient à penser qu'elle allait aboutir à une révolution. Des nouvelles fausses et contradictoires circulaient ; tantôt on croyait tout sauvé, tantôt on croyait tout perdu. Les ambitieux se disaient : — De quel côté va souffler le vent? — et ne songeaient qu'à leurs intérêts personnels. Chacun avait l'instinct que cette cour, la veille encore si majestueuse, allait se disloquer. Ceux qui avait le plus flatté Charles X étaient ceux qui devaient être les premiers à le renier. Peu à peu, la marée montante des palinodies et des apostasies allait tout envahir. Mais, dans cette journée du 30 juillet, — la dernière passée par le vieux monarque à Saint-Cloud, — la cause royale ne semblait pas encore absolument désespérée. Beaucoup de courtisans pensaient que Charles X abdiquerait peut-être, mais qu'en tout cas les intérêts de son petit-fils ne péricliteraient point : ceux-là adressaient déjà à la duchesse de Berry les hommages et les protestations d'un dévouement intéressé.

Dès le matin, le duc de Raguse alla voir les troupes de la garde pour leur donner confiance et pourvoir, autant que possible, à leurs approvisionnements de vivres ; mais une chose le contraria beaucoup : déjà la solde se trouvait en retard, et une gratification, ordonnée par le roi, n'avait été payée qu'en partie. Dans la journée, il y eut un certain nombre de désertions ; la confusion et le désordre commençaient à se mettre partout. La garde royale était mécontente du duc de Raguse. Elle contenait beaucoup d'anciens officiers et soldats de l'Empire, qui ne lui avaient jamais pardonné la défection d'Essonnes et trouvaient équivoque sa conduite pendant les trois dernières journées. « Les troupes, exténuées, a dit Chateaubriand, ne causaient, par leurs blessures et leur délabrement, que de l'ébahissement aux domestiques titrés, dorés et repus qui mangeaient à la table du roi. On ne songea point à couper les lignes télégraphiques ; passaient librement sur la route courriers, voyageurs, malles-postes, diligences, avec le drapeau tricolore qui

insurgeait les villages en les traversant. Les embauchages par le moyen de l'argent et des femmes commencèrent. Les proclamations de la Commune de Paris étaient colportées çà et là. Le roi et la cour ne se voulaient pas encore persuader qu'ils fussent en péril. Afin de prouver qu'il méprisaient les gestes de quelques bourgeois mutinés et qu'il n'y avait point de révolution, ils laissaient tout aller : le doigt de Dieu se voit dans tout cela.

La famille royale était déjà divisée. Le duc d'Angoulême et la duchesse de Berry n'approuvaient point la politique du roi. Dans la journée, le Dauphin, s'entretenant avec le duc de Raguse, blâma Charles X d'avoir promis de retirer les Ordonnances et de faire un nouveau ministère. « Mais quels sont ses moyens? lui dit le maréchal. — N'importe, répliqua le prince, il vaut mieux périr que de reculer. — Mais périr c'est la fin de tout ; c'est quand on ne peut pas faire autre chose et il y a des ressources si on veut en faire usage. — Les électeurs ont fait une impertinence au roi en renvoyant les députés qui avaient voté l'Adresse. — Peut-être n'est-ce ni poli, ni aimable pour le roi ; mais, quand on est occupé de la défense de ses droits, on n'en est pas aux politesses, et le pays s'est défendu, dans cette circonstance, avec les armes que la Charte lui a données. Le prince termina ainsi l'entretien. — Enfin, le roi est le maître, mais je suis loin d'approuver ce qu'il a fait. Et là-dessus il congédia le maréchal. »

Le prince de Polignac et les autres anciens ministres, encore si entourés et si flattés la veille, étaient déjà abandonnés. On les rendait responsables de tous les malheurs actuels, de tous ceux qui se produiraient encore. Mécontents des autres et d'eux-mêmes, ils erraient comme des ombres dans les salons et les jardins.

Quant à la duchesse de Berry, elle gémissait toujours de l'inaction à laquelle le roi la réduisait depuis le commencement de la semaine. Pendant les trois jours de combat, elle n'avait cessé de se dire

intérieurement : Comment ! tandis que tant de braves gens affrontent la mort pour défendre la cause de mon fils, je ne suis pas au milieu d'eux pour les remercier, les encourager et partager leurs périls ! En regardant des hauteurs de Saint-Cloud, Paris, la ville géante couchée à l'horizon, elle était comme un vaillant soldat qui, de loin, assisterait à la bataille et serait, malgré son ardeur, empêché d'accourir à la voix du canon. Les détonations d'artillerie, le bruit de la fusillade, loin d'intimider la courageuse princesse, l'excitaient ; des instincts d'amazone exaltaient son âme intrépide. Il lui fallait tout le respect qu'elle portait au vieux roi pour l'empêcher de partir malgré lui ou d'éclater en récriminations. Qui sait ? Si la courageuse mère, tenant son fils à la main, était venue, suivie du duc de Mortemart, annoncer à la population parisienne que les Ordonnances étaient révoquées et qu'un ministère libéral arrivait au pouvoir, la monarchie légitime aurait peut-être été sauvée. Mais Charles X, qui restait maître absolu dans sa famille, avait formellement défendu à la duchesse de Berry, comme au Dauphin, de s'éloigner du château de Saint-Cloud. Il s'était dit que si lui, le vieux pilote habitué à tant d'orages, ne pouvait résister à la tempête actuelle, une toute jeune femme sans expérience n'en aurait certainement pas la force. Il craignait, d'ailleurs, qu'une fois à Paris la princesse n'y servit d'otage à la Révolution. De pareilles inquiétudes s'expliquaient. Le roi n'était-il pas le beau-frère de Marie-Antoinette, le frère de Mme Elisabeth ? Mais le souvenir des femmes sacrifiées par la Révolution n'ébranlait pas la duchesse de Berry. Plus le danger était grand, plus la digne fille de Henri IV désirait le braver. Quand la lutte armée eut pris fin, la princesse sentit s'accroître encore dans son cœur le regret de n'y avoir pas été mêlée ; la vue des armes, des uniformes ranimait son ardeur martiale. Les troupes la savaient courageuse, et ne l'enveloppaient pas dans les critiques qu'elles adressaient au roi, qui aurait dû être aux Tuileries pendant la lutte, au lieu de rester à Saint-Cloud. Si Charles X avait déjà beaucoup perdu

de son prestige, la duchesse de Berry conservait encore tout le sien.

Autant la situation de la monarchie était sombre, autant le ciel était lumineux. Un éblouissant soleil, versant sur des scènes lamentables des torrents de lumière, semblait, par la splendeur de ses rayons, insulter aux douleurs de la race de Louis XIV. Nature méridionale, la duchesse de Berry, loin de se laisser accabler par la température de ces chaudes journées de juillet, y puisait un surcroît d'énergie et d'exaltation.

A ce moment, où tant de défections se préparaient et où la trahison commençait à se glisser autour du château de Saint-Cloud, les enfants de l'aimable princesse avaient encore le don de charmer et d'attendrir par leur grâce et leur innocence. Les soldats, après tant d'heures de privations et de fatigues, de dangers et de souffrances, oubliaient tous leurs maux lorsque les deux enfants leur témoignaient de l'intérêt. Des blessés étaient dans la cour. Ils manquaient de pain. Le fils et la fille de la duchesse de Berry, qui allaient se mettre à table, voulurent les nourrir avec leur propre dîner. « J'approuvai ce bon sentiment, a dit la duchesse de Gontaut, je les aidai même. Jamais je n'oublierai la physionomie animée, intelligente et l'élan de cœur de Monseigneur quand, s'emparant d'un immense gigot, il descendit en toute hâte. Mademoiselle le suivit, chargée aussi de ce qu'elle avait pu atteindre. Arrivés près des soldats, ces admirables petits princes s'écrièrent : « Prenez, mes amis, c'est notre dîner. Prenez tout, même les plats. Je laissai faire, ils furent comblés de bénédictions. »

En remontant les escaliers du château, la gouvernante rencontra le prince de Polignac, toujours calme, qui lui dit : « Donnez-moi à dîner. — Il n'y a plus de dîner ici, répondit-elle. Les princes ont tout distribué aux malheureux qui, dans la cour, meurent de faim. » M. de Polignac reprit alors tranquillement : « Eh bien ! allons dîner chez M. de Cossé. » Se dirigeant vers l'appartement de ce dernier, il trouva

dans les corridors du château les gens des princes qui se lamentaient, car on répondait à toutes leurs demandes : « Tout était épuisé : il n'y a plus d'argent ; il n'y a plus de vivres. »

La journée continuait ainsi dans des alternatives d'espérance et de découragement. Les messagers que le duc de Mortemart avait envoyés à Saint-Cloud ne pouvaient y parvenir, leur marche ayant été interceptée par les insurgés en armes. Charles X ne savait donc rien de ce qui se passait à Paris : on aurait dit qu'il en était à cent lieues.

Vers le soir, le duc de Raguse vit le roi, et l'engagea à partir sans retard avec toutes les troupes pour s'éloigner de Paris, dont l'atmosphère lui serait funeste, et à se rendre, sans s'arrêter, sur la Loire, à Blois, par exemple. Charles X parla de Tours et ajouta : « En tout cas, il faut attendre les effets du voyage de Mortemart. » Le maréchal répondit que le silence du duc depuis le matin devait laisser peu d'espoir sur l'issue de ses démarches ; en s'éloignant promptement on conserverait, pensait-il, la fidélité des troupes. Si le roi rapportait officiellement les Ordonnances, s'il convoquait tout de suite les Chambres dans une ville du centre, s'il appelait près de lui le corps diplomatique, Sa Majesté, par la fermeté et la dignité de son attitude, frapperait d'illégalité tout ce qui se ferait à Paris. La conversation en resta là et le maréchal se retira.

Peu de temps après, — à six heures du soir, — il eut un entretien avec le général Tromelin, qui arrivait à pied de Paris. En route, le général s'était croisé avec des déserteurs, et il annonçait comme imminente une attaque des insurgés sur Saint-Cloud. Le maréchal, alarmé par ces nouvelles, se décida, pour remédier au silence que le Dauphin avait gardé vis-à-vis de la troupe, à adresser cet ordre du jour à la garde sur laquelle se bornait alors son commandement.

« Soldats, vous venez, dans ces jours de combats, de donner des preuves de courage et de dévouement. Le roi est content de vous. Des

récompenses vont être accordées. Les Ordonnances sont rapportées. M. le duc de Mortemart, nommé premier ministre, va assurer la pacification. C'est le moment de serrer vos rangs autour du trône que vous avez si vaillamment défendu, et de rester près de vos drapeaux. Le maréchal, major général de la garde :

» Duc de Raguse. »

Le maréchal ne prit pas même le temps de soumettre au Dauphin cet ordre du jour, afin qu'il pût être lu dans les bivouacs avant l'appel du soir. Mais il se rendit auprès de Charles X vers neuf heures, voulant lui demander ses ordres pour le lendemain et lui annoncer ce qu'il venait de faire. Le roi dit alors au maréchal : « Vous avez tort, il ne faut jamais parler politique aux troupes. »

— Cela est vrai quand tout est en ordre ; mais, quand tout se découd, il faut bien chercher à maintenir. La politique est forcément dans l'esprit des soldats. Ce ne sont pas des automates ; il faut parler à leur intelligence, à leur honneur, à leurs intérêts.

— L'avez-vous dit à mon fils ?

— Non, sire. Le temps pressait ; je ne me suis adressé qu'à la garde, et je me réservais d'en donner connaissance à Monseigneur en venant à l'ordre chez Votre Majesté.

— Vous avez eu tort. Courez chez lui pour le lui apprendre.

Le maréchal quitte Charles X, et se rend dans l'appartement du Dauphin. Depuis le commencement de la semaine, ce prince est exaspéré. Il lui a fallu toute son obéissance de sujet, tout son dévouement à son père, à son roi, pour ne pas manifester son indignation. Furieux d'avoir été, lui aussi, à Saint-Cloud, au lieu de combattre à Paris, il aurait mille fois préféré la mort aux humiliations que subissait la royauté. Les idées libérales, les atermoiements, les hésitations du duc de Raguse l'ont révolté. Il en est venu à s'associer aux rancunes des vieux soldats de Napoléon, ceux qui appelaient une trahison, une *ragu-*

sade. Il a longtemps cherché à dissimuler sa fureur. Il ne le peut plus. Elle éclate.

Laissons le maréchal lui-même raconter cette scène lamentable :

« M. le Dauphin était entré chez le roi au moment où j'en sortais, mais par une autre porte. Je ne ne le rencontrai donc pas, mais je ne l'attendis pas longtemps. Deux minutes étaient à peine écoulées, et il arriva avec un air égaré. En passant devant moi, il me dit d'un air furieux : — Entrez!

» A peine dans son salon, il me prend à la gorge en s'écriant : — Traître! misérable traître! vous vous avisez de faire un ordre du jour sans ma permission!

» A cette attaque subite, je le saisis par les épaules et le repousse loin de moi; lui, redoublant ses cris et recommençant ses insultes :

» — Rendez-moi votre épée!

» — On peut me l'arracher, mais je ne la rendrai jamais!

» — Il se jette sur moi, la tire; il semble vouloir m'en frapper et s'écrie : — Gardes du corps, à moi! Saisissez ce traître, et emmenez-le!

» Dire la sensation que j'éprouvai dans cet horrible moment est chose impossible. Un sentiment d'horreur, d'indignation, de mépris, me domina. Mais je m'arrête, car j'aurai cessé de vivre quand ces *Mémoires* paraîtront. Le récit des faits sera, pour la postérité, ma seule vengeance. Je fus enveloppé par six gardes du corps et conduit ainsi dans mon logement. Les six gardes du corps restèrent dans ma chambre, où je fus retenu prisonnier. »

Dans des temps ordinaires, le maréchal Marmont aurait été un modèle de dévouement, de discipline, d'honneur. Aux époques troublées où il vécut, dans ces moments de crises suprêmes dont le plus grand malheur est l'incertitude sur le droit et le devoir, il se trouva au-dessous de son rôle en voulant être habile, alors qu'il aurait dû se

borner à rester héroïque. Une sorte de fatalité le poursuivit; sa destinée fut de perdre tour à tour la cause du drapeau tricolore et celle du drapeau blanc. Il ne fut pas moins funeste à Charles X qu'à Napoléon, et cependant il aimait sincèrement les deux souverains. C'était un homme de cœur, un militaire d'une grande bravoure et d'une haute intelligence. On comprend qu'il dut souffrir quand le Dauphin lui adressa les mêmes reproches que l'empereur. Était-il donc condamné par un sort cruel à subir des accusations identiques sous deux régimes si opposés, et le nom de traître devait-il le suivre partout comme un stigmate indélébile?

« Je cherchais la cause d'une semblable folie, a-t-il ajouté en parlant de la conduite du Dauphin. Une susceptibilité exagérée, surexcitée par les malheurs du moment, et la faiblesse naturelle de ses organes sont les motifs auxquels il faut s'arrêter pour chasser le soupçon d'un calcul odieux par lequel il m'eût signalé à l'opinion publique comme la cause véritable de la catastrophe. Cette idée me vint cependant à l'esprit, et je crus fortement à ma fin prochaine; mais, je puis le dire avec orgueil, je n'en fus pas agité, tant les autres sentiments dont j'étais animé avaient envahi toutes mes facultés. »

Au bout d'une demi-heure, le duc de Luxembourg, capitaine des gardes de service, arriva, accompagné de tous les officiers supérieurs des gardes du corps, et rapporta au maréchal son épée, en lui annonçant qu'il était mandé par le roi. Le maréchal se rendit tout de suite près de Charles X qui lui dit :

— Vous avez mal fait de publier un ordre du jour sans le soumettre à mon fils ; mais je conviens qu'il a été trop vif. Allez chez lui. Convenez de votre tort, il reconnaîtra le sien.

— Trop vif, sire! Est-ce ainsi qu'on traite un homme d'honneur? Voir M. le Dauphin? Jamais! Un mur d'airain est désormais entre lui et moi. Voilà donc le prix de tant de sacrifices, la récompense de

tant de dévouement! Sire, mes sentiments pour vous ne sont pas équivoques; mais votre fils me fait horreur!

— Allons, mon cher maréchal, calmez-vous; n'ajoutez pas à tous nos malheurs celui de vous séparer de nous.

Charles X prononça ces dernières paroles du ton le plus touchant; puis, attirant le maréchal par les deux mains et l'entourant de ses bras, il le conduisit jusqu'au seuil de son cabinet, dont la porte avait été laissée ouverte, sans doute avec intention, pour que tous les officiers de service fussent témoins de la réparation accordée. Puis le roi chargea le duc de Guiche de conduire le duc de Raguse près du Dauphin.

Revenons au récit du maréchal: « Une fois seul avec le duc de Guiche, ma fureur me reprit, et j'ajoutai avec une énergie dont je ne pourrais jamais donner la mesure: « Fasse le ciel que la France ne tombe jamais dans les mains d'un pareil homme! » Après un quart d'heure de débats, et dans la triste circonstance où nous étions, je vis bien la nécessité de me résoudre à obéir. J'allai chez M. le Dauphin. Je lui dis avec hauteur et de la manière la plus solennelle:

» — Monseigneur, c'est par l'ordre exprès du roi que je viens près de vous et que je reconnais avoir eu tort en publiant un ordre du jour sans votre assentiment.

» Il attendit un moment, et me répondit: — Puisque vous reconnaissez votre tort, je reconnais que j'ai été un peu vif.

» Je ne répondis rien, et il ajouta: — Au surplus, j'en ai été puni, car je me suis blessé avec votre épée. Et il me montra la coupure qu'il s'était faite à la main. Je lui repartis vivement: — Elle n'avait pas été destinée à faire couler votre sang, mais à le défendre.

» — Allons, me dit-il, n'y pensons plus, et embrassons-nous.

» Il m'embrassa avec difficulté, car assurément je ne pliai pas les reins pour me rapprocher de sa taille. Il me prit la main, que je ne

serrai pas. Je fis une profonde révérence sans regarder, et je m'en fus chez moi. »

Cet incident pénible et douloureux marquait la dernière soirée que Charles X et sa cour passèrent à Saint-Cloud. Aucun message du duc de Mortemart n'arrivait au château, et le roi, de plus en plus inquiet, était dans une incertitude complète sur ce qui avait pu se passer pendant la journée à Paris. Il finit par charger le général comte Arthur de La Bourdonnaye, gentilhomme de la Chambre et député du centre droit, d'aller à la recherche du duc, afin de rapporter des nouvelles positives, et, en attendant que M. de La Bourdonnaye pût être de retour, il se coucha.

XIV

TRIANON

Charles X dormait pour la dernière fois au château de Saint-Cloud. Son sommeil ne devait pas y être long. Le vieux roi commençait à peine à se reposer après tant d'émotions et d'inquiétudes, lorsque le bruit se répandit que des insurgés, rassemblés entre Auteuil et Boulogne, profiteraient de la nuit pour surprendre le château. La nouvelle était fausse, mais les courtisans passaient toujours d'un excès de confiance à un excès de découragement, et plus les rumeurs étaient alarmantes, plus ils les croyaient vraisemblables. On effraya la duchesse de Berry, en lui persuadant que ses enfants étaient en danger. Autant la princesse aurait voulu combattre la Révolution face à face, en plein jour, autant il lui répugnait d'être surprise pendant la nuit et emprisonnée sans combat. Elle supplia donc le Dauphin d'entraîner le roi hors de Saint-Cloud. D'abord, le Dauphin refusa de troubler le sommeil de son père ; mais la princesse finit par l'y décider. On réveilla le roi. « Qu'y a-t-il ? » s'écria Charles X. On lui répondit : « Sire, Monsieur le Dauphin fait prier votre Majesté de partir pour Versailles. » Affaibli et découragé, le souverain ne fit pas d'objection. Il se leva, et s'apprêta à partir. Il chargea le maréchal Marmont de prendre le commandement des quatre compagnies de gardes du corps, qui allaient lui servir d'escorte, il fit avancer dans la cour du château des voitures pour lui, pour sa belle-fille et pour ses petits-enfants.

Écoutons le récit d'un témoin oculaire, M. Théodore Anne, garde du corps de la compagnie de Noailles : « Nous étions, dit-il, depuis huit heures du soir couchés près de nos chevaux et la bride dans le bras, lorsqu'à deux heures du matin, le 31 juillet, les maréchaux des logis vinrent nous prescrire de brider, de sortir et de monter à cheval sans bruit, le roi allant quitter Saint-Cloud. Cet ordre, auquel nous nous attendions depuis longtemps, ne nous surprit pas ; nous l'exécutâmes sur-le-champ, et nous fûmes nous mettre en bataille par numéro de compagnie derrière le château, en face de l'Orangerie, la droite appuyée à la route de Ville-d'Avray, la gauche à l'entrée du parc du côté du château. A trois heures et demie du matin, les voitures de la cour parurent ; le roi était dans la dernière. A la portière de gauche se tenait le maréchal Marmont, à cheval. Le plus grand silence régna pendant toute la route. Chacun était en proie à ses réflexions. Ce roi naguère entouré de courtisans à gros gages, et réduit maintenant à l'escorte de quelques soldats fidèles à leur serment et à leur devoir ; ce jeune prince que l'on saluait la veille encore du titre d'héritier de la belle couronne de France ; cette jeune princesse, ange de grâce et de bonté, et auprès d'eux leur mère, être angélique, adoré, dont le passage en France n'a été marqué que par les bienfaits qu'elle y a répandus, tout ce malheur qui frappait une auguste famille trompée, trahie, mais innocente du mal qui a été fait, tout cela, dis-je, serrait le cœur et ne laissait de place qu'aux plus tristes pensées. »

En passant par Ville-d'Avray, on s'aperçut que les habitants, pour flatter la Révolution, avaient déjà effacé de leurs enseignes les mots qui pouvaient les faire accuser de sentiments royalistes. Un marchand de vin, *A la chasse royale*, avait biffé le mot *royale*. Un autre, dont l'enseigne était *Au garde à pied*, l'avait également dissimulée.

En route, le roi monta à cheval. La duchesse de Gontaut, qui était dans la même voiture que Mademoiselle, a écrit : « Je vis une

main s'appuyer sur la portière de mon côté ; je m'avançai, le jour commençait à poindre, je rencontrai les yeux du roi, tristes, mais point abattus. Il ne me dit rien, et en silence il continuait à escorter les voitures de ses petits-enfants, tout ce qui lui restait de précieux sur la terre. En quittant Saint-Cloud, la cour et ses grandeurs, je n'avais point soupiré, mais je pleurais en voyant les traits tristes et résignés du roi. »

On marchait au pas et en silence. Le marquis de Vérac, gouverneur de Versailles, se présenta devant Charles X à la butte de Picardie, et l'avertit que la place d'armes était encombrée de gardes nationaux ayant déjà arboré la cocarde tricolore et tenant des propos hostiles. Le roi ordonna alors de diriger la marche vers le Grand-Trianon. En y arrivant, à six heures du matin, on descendit dans le grand salon de marbre où, par le soleil levant, chacun se reconnut. Mme la duchesse de Berry était en habit de cheval, de petits pistolets à la ceinture. Le roi lui demanda pourquoi. « Pour défendre mes enfants, répondit-elle, dans le cas où l'on parviendrait jusqu'à eux. » Sa Majesté lui frappa amicalement sur l'épaule, et sourit.

Charles X était ému en revoyant, dans de si douloureuses circonstances, les poétiques endroits qui lui rappelaient les souvenirs les plus doux de son enfance et de sa jeunesse. Le Grand-Trianon se compose seulement d'un rez-de-chausée, mais ses proportions sont d'une harmonieuse élégance, et tout le prestige de Louis XIV y vit encore. En arrivant à ce gracieux palais par l'avenue qui le précède, Charles X jeta à droite un regard sur le Petit-Trianon, situé à quelques pas, et s'attendrit, en évoquant l'image de son infortunée belle-sœur, qui avait été comme la déesse de ce petit temple.

C'est là où le souverain fugitif aurait voulu méditer et se recueillir. Mais les cruelles exigences de la destinée ne lui en laissaient pas le loisir. Il réunit ses anciens ministres au Grand-Trianon dans un dernier conseil. Il y fut question d'appeler à Tours les grands corps de l'État,

d'y convoquer les Chambres pour le 15 août et de prendre des mesures militaires pour intercepter les communications entre Paris et les départements. On prépara des projets d'ordonnances, de proclamations, de circulaires. Les ministres s'imaginaient peut-être qu'ils allaient recommencer la lutte contre la révolution.

L'arrivée du Dauphin dissipa les illusions dernières. Ce prince, au lieu de suivre Charles X, quand le roi quittait Saint-Cloud, avait voulu y rester quelque temps encore avec les troupes, peut-être dans l'espoir d'un retour favorable de la fortune. « C'était une mesure impolitique et peu militaire, a dit le maréchal Marmont. Provoquer une espèce d'action au moment où il fallait éviter jusqu'à la plus légère apparence de combat, c'était donner un prétexte à la désorganisation, au désordre, et, en quelque sorte, vouloir les faire naître.

« Les trente-six heures écoulées depuis l'évacuation de Paris, continue le maréchal, avaient donné le temps aux esprits de fermenter, aux influences d'agir, aux exemples de séduire. Il fallait se retirer à petites journées, en pourvoyant à tous les besoins des troupes, et une fois arrivé assez loin pour être hors de l'influence de Paris, s'occuper à changer leur esprit et à retremper leur moral ; mais la pensée de cette nécessité ne vint pas à M. le Dauphin... Au lieu de cela, il voulut se retirer en se battant, ce qui est toujours, même à la guerre, un pis-aller, et il eut le triste sort de se faire battre par les seuls habitants de Sèvres. »

L'entrée du pont, du côté de ce village, était occupée par un bataillon et les lanciers de la garde commandés par le duc d'Esclignac. Les insurgés, placés à l'autre extrémité du pont, tentèrent de forcer le passage. Le Dauphin, s'avançant vers eux, les engagea à ne point commencer la lutte. Ils lui répondirent par une vive fusillade. Le duc d'Esclignac fut grièvement blessé. Les troupes faiblirent. Il y eut des défections. Tout ce que put faire le prince fut de concentrer sa petit

armée, et d'aller avec elle rejoindre Charles X. Un peu avant midi, il quitta Saint-Cloud, suivi d'une dizaine de pièces d'artillerie et de douze mille hommes environ.

Pendant tout le trajet de Saint-Cloud à Trianon, le Dauphin rencontra dans la population de tous les villages qu'il traversait des dispositions notoirement hostiles. L'incident du pont de Sèvres l'avait vivement impressionné ; il n'était plus sûr de ses troupes. La ville de Versailles s'agitait.

Le prince arriva, entre une heure et deux, au Grand-Trianon. Sa première parole fut pour conseiller à son père de se diriger vers Rambouillet. Charles X suivit ce conseil. On fit entendre aux anciens ministres que désormais ils devaient se retirer, et on leur remit, avec quelques subsides, des passeports en blanc. Ils voulaient cependant prendre place dans les voitures de la suite de leur maître ; mais, au moment où ils se préparaient à y monter, l'un d'eux, M. Capelle, qui venait de voir le roi, leur apprit que le souverain regrettait de ne pouvoir les emmener, parce que leur présence auprès de lui pourrait nuire à un arrangement avec les chefs du mouvement parisien : « Je les remercie de leurs services, avait ajouté Charles X, ils doivent maintenant songer à leur sûreté. »

La duchesse de Berry partit la première avec ses enfants, par la route ordinaire de Rambouillet. Le roi, prenant à cheval un autre chemin, devait la rejoindre après avoir gagné la plaine et franchi la ligne des bois qui pouvaient servir d'embuscade aux tirailleurs des insurgés. La princesse avait déjà quitté depuis quelque temps Trianon. Comme s'il eût eu le pressentiment que jamais il ne devait revoir ce palais de plaisance, témoin des jours heureux de sa vie, le vieux roi ne pouvait se décider à partir. Il jetait un regard mélancolique sur les beaux ombrages qui avaient abrité son enfance et celle de ses deux frères, ces ombrages témoins des jeux que Victor Hugo a chantés :

Beaux enfants qu'on berce et qu'on flatte,
Tout surpris, vous si purs, si doux,
Que des vieux en robe écarlate
Viennent vous parler à genoux !
Quand les sévères Malesherbes
Ont relevé leurs fronts superbes,
Vous courez jouer dans les herbes,
Sans savoir que tout doit finir,
Et que votre race qui sombre,
Porte à ses deux bouts couverts d'ombre
Ravaillac dans le passé sombre,
Robespierre dans l'avenir !...

Que l'aîné, peu crédule à la vie, à la gloire,
Au peuple ivre d'amour, sache, d'une nuit noire,
D'avance emplir son cœur de courage pourvu.
Qu'il rêve un ciel de pluie, un tombereau qui roule
Et là-bas, tout au fond, au-dessus de la foule
Quelque étrange échafaud dans la brume entrevu.

Frères par la naissance et par le malheur frères,
Les deux autres fuiront, battus des vents contraires ;
Le règne de Louis, roi de quelques bannis,
Commence dans l'exil, celui de Charles y tombe.
L'un n'aura pas de sacre, et l'autre pas de tombe.
A l'un Reims doit manquer, à l'autre Saint-Denis.

Ce n'était pas sans un cruel serrement de cœur que le frère de Louis XVI, le beau-frère de Marie-Antoinette, disait adieu aux Trianons. Les officiers de sa maison étaient impatients de le voir s'éloigner. L'un d'eux lui dit : « Le roi oublie qu'il veut partir. — Ah ! oui, » répondit Charles X. Alors le vieux monarque traversa les appartements à pas lents et comptés. Arrivé sur le perron, il jeta tristement les yeux autour de lui, monta à cheval et s'éloigna sans prononcer une seule parole.

Lorsque vous visiterez le Grand-Trianon, lecteur, songez à la journée du 31 juillet 1830. Arrêtez-vous dans le vestibule aux colonnes de marbre, qui est à ce palais ce que la galerie des Glaces est au château de Versailles. C'est là que se trouvaient réunis les derniers courtisans

du roi qui partait pour l'exil. Les souvenirs des divers régimes, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, sont confondus dans ce majestueux vestibule. On y voit maintenant un beau groupe de marbre offert à l'impératrice Eugénie par les dames milanaises au lendemain de la bataille de Magenta ; il représente la ville de Milan sous la forme d'une femme qui a des chaînes brisées à ses pieds, et qui embrasse une autre femme : la souveraine de la France. C'est là que s'est tenu le conseil de guerre qui a jugé le maréchal Bazaine. On aurait dû, selon nous, choisir un autre cadre pour les débats de ce procès douloureux, dont M. Thiers avait voulu épargner le spectacle à la patrie vaincue.

Que de tristesses sont liées à cette riante demeure ! C'est au Grand-Trianon que Napoléon Ier vint chercher un refuge à sa mélancolie, le jour où fut prononcé son divorce avec l'impératrice Joséphine, ce qui porta malheur à l'empereur et à l'Empire. C'est le Grand-Trianon qui fut la première station de la fuite du roi Charles X, et, comme par une sorte de peine du talion, ce fut dans le même palais que s'arrêta un instant, le 25 février 1848, Louis-Philippe s'enfuyant de Paris pour toujours.

La visite des palais célèbres est la meilleure leçon d'histoire et de philosophie. En dehors du Grand-Trianon, à droite de l'esplanade qui précède le palais, le long de la courte avenue qui conduit au Petit-Trianon, se trouve la salle des voitures où sont réunis les carrosses de gala qui rappellent les plus grandes splendeurs de la Royauté et de l'Empire. De toutes ces voitures magnifiques, dont la vue évoque le souvenir des éblouissants cortèges, des entrées triomphales, des pompes et des solennités resplendissantes, de ces voitures d'or aux panneaux armoriés, aux glaces sans tain, à l'aspect féérique, la plus belle, la plus majestueuse, celle qui domine toutes les autres par sa richesse et par ses proportions, c'est sans contredit la voiture du sacre de Charles X. Cette voiture merveilleuse est celle qui, sous le règne de

Napoléon III, servit pour le baptême du prince impérial. On se contenta de peindre, à la place des armes du roi, celles de l'empereur. Ces dernières y figurent encore. Mais que sont devenus les lis ? Que sont devenus les aigles ?

XV

L'ARRIVÉE A RAMBOUILLET

Charles X était parti à cheval du Grand-Trianon, le samedi 31 juillet 1830, à deux heures et demie de l'après-midi. Il se tenait tantôt en avant, tantôt au milieu de ses gardes du corps. Le maréchal duc de Raguse et quelques officiers l'entouraient. En passant devant Saint-Cyr, on vit, rangés en bataille, leur colonel en tête, les débris des gendarmes à pied et à cheval qui avaient survécu aux sanglants combats de la capitale. Le colonel de Foucault et les gendarmes crièrent: « Vive le roi! » Le cortège continua sa marche. Charles X rejoignit en route la duchesse de Berry. Un peu avant Rambouillet, on fit une halte. La compagnie de Noailles, qui marchait derrière les voitures des princes, reçut l'ordre de les dépasser lorsqu'on se remit en mouvement. « Quand nous arrivâmes à la hauteur de celle de Madame, a dit M. Théodore Anne, Son Altesse Royale, qui avait pris le costume d'homme et qui était avec ses enfants, se plaça sur le marchepied pour nous voir défiler; elle nous saluait affectueusement et semblait nous remercier de l'appui que, dans ce triste moment, nous prêtions tant à elle qu'à ses enfants, dont elle s'occupait avec une si touchante sollicitude. Cette bonne princesse, contre laquelle nulle plainte ne peut s'élever, et qui faisait tout le bien que la modicité de son revenu lui permettait d'accomplir, emportera tous mes regrets. »

Lorsque Charles X était venu passer la journée du 26 juillet à Rambouillet pour y chasser dans sa forêt favorite et y chercher l'oubli

de ses préoccupations politiques, — c'était, on s'en souvient, le jour où avaient paru les Ordonnances, — il ne se doutait guère qu'il y retournerait avant la fin de la semaine dans des conditions bien différentes. Ce n'était plus un roi puissant, venant se distraire au milieu de quelques courtisans. C'était un fugitif reculant devant l'insurrection et sentant sa couronne vaciller sur sa tête.

Il était nuit. On n'attendait pas le souverain. La réception se ressentit des événements. Point d'acclamations, point de fanfares, point de flambeaux. La lune seule éclairait la vieille tour où mourut François Ier. A dix heures du soir, le carrosse royal entrait silencieusement dans la cour du château où Napoléon, fuyant de la Malmaison, était venu, lui aussi, passer la première nuit de son exil éternel. Le roi descendit tristement de voiture. Il s'arrêta sur le premier palier, pour y donner le bras à Mme la duchesse de Berry. Arrivé dans le principal salon, — cette pièce qui a trois grandes fenêtres en forme d'arcades, et qu'on appelle la salle du Bal, — il y trouva les autorités de la ville, prévenues depuis quelques instants seulement de son approche, et qui n'avaient eu le temps de faire aucuns préparatifs. « Eh! bien, monsieur Delorme, dit-il au maire, vos habitants sont-ils toujours sages? — Oui, sire. — Ah! pourquoi n'en est-il pas ainsi partout? » Il adressa quelques mots à d'autres personnes, et, revenant au maire: « Vous dites donc que vos habitants sont sages? — Sire, je réponds d'eux comme de moi-même. » On amena au roi le duc de Bordeaux et sa sœur, qu'on allait coucher au premier étage. Il les embrassa, en pleurant; puis, tirant sa montre: « Dix heures seulement, dit-il; je croyais qu'il était plus tard. » Et il se retira dans sa chambre.

« — Du pain, du pain! s'écria alors le duc de Raguse, en parlant aux autorités. Du pain pour ces messieurs qui n'ont rien pris de toute la journée! Du pain pour les troupes d'escorte qui n'ont rien mangé depuis vingt-quatre heures! »

Chateau de Rambouillet

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

Le dénûment était tel que la famille royale elle-même en souffrit. Écoutons la duchesse de Gontaut. « La probabilité de l'arrivée du roi n'ayant point été prévue, le château était complètement fermé ; aucune provision, aucun secours à espérer. Je fis ouvrir un petit appartement où j'établis Mademoiselle fatiguée ; je la couchai ; mais elle avait faim. J'envoyai à la ville. « Rien! rien! » fut la réponse que l'on m'apporta. Les troupes arrivées avant nous avaient tout épuisé. Ma pauvre petite princesse me dit avec tristesse qu'elle ne pouvait dormir tant elle avait faim. Je fus à la cuisine, à l'office ; partout, pas même un œuf, qui m'eût alors paru une grande ressource ; j'en aurais pleuré de chagrin. Je remontai près d'elle, espérant la trouver endormie ; elle m'attendait. Recherchant partout dans la chambre, je trouvai un vieux morceau de pain oublié sur une commode, problablement depuis longtemps, car il était bien dur; elle s'en saisit, fit des efforts pour le rompre, parvint avec peine à le briser en deux et, m'en remettant la moitié, elle me dit avec une voix touchante et dont je n'oublierai jamais l'expression : « — Qu'il ne puisse jamais être dit que je n'ai pas partagé avec vous mon dernier morceau de pain ; mangez-le, le voilà. »

Émue à ce souvenir, la duchesse de Gontaut ajoute : « Chère adorable princesse! après avoir dévoré la malheureuse miette de pain qu'elle avait conservée pour elle, elle s'endormit paisible dans mes bras. Je passai près d'elle une triste nuit. Je regrettais le passé, je craignais l'avenir; mais avec le jour, mon courage revint et ne m'abandonna jamais. »

Charles X avait une grande prédilection pour Rambouillet. Il se souvenait d'y avoir passé bien des heures agréables dans sa jeunesse, quand le château appartenait au vertueux duc de Penthièvre, puis à Louis XVI, qui en fit l'acquisition en 1778. Il pouvait y évoquer des images radieuses : la princesse de Lamballe et la reine Marie-Antoinette. Il y voyait encore, dans les jardins, le pavillon de coquillages,

que le duc de Penthièvre fit construire pour sa bru, la princesse de Lamballe, et la laiterie que la reine avait établie comme au Petit-Trianon. Aucunes chasses ne plaisaient plus à Charles X que celles de Rambouillet. Ce n'était pas sans émotion qu'il se retrouvait dans cette résidence où il allait passer de si cruels moments.

Bizarre caprice du sort! ce sont les séjours de plaisance qui deviennent pour les Bourbons, comme pour les Bonaparte, des stations de calvaire et des étapes de catastrophes. Les deux dynasties rivales ont des itinéraires communs d'humiliations et d'exils, et les palais témoins de leurs joies finissent par n'abriter que leurs douleurs.

La duchesse de Berry allait se trouver, au château de Rambouillet, dans la même position que l'impératrice Marie-Louise. La femme de l'empereur y avait séjourné depuis le 13 jusqu'au 24 avril 1814, avec son fils dépossédé, comme le duc de Bordeaux allait l'être. C'est là qu'elle avait eu, avec son père, une pénible et décourageante entrevue. C'est là que le jeune aiglon, comme dit le poète, était devenu le prisonnier de l'Autriche; c'est de là qu'il était parti pour Vienne, où le duc de Bordeaux devait aller, lui aussi. L'analogie sera frappante entre Napoléon II, fantôme d'empereur, et Henri V, fantôme de roi.

Ne remarque-t-on pas une grande similitude entre le voyage de Napoléon pour Rochefort et celui de Charles X pour Cherbourg? C'est d'un lieu de plaisance, la Malmaison, que part l'empereur; c'est d'un lieu de plaisance, le Trianon, que part le roi. Tous deux s'arrêtent en route à Rambouillet; tous deux y arrivent à la même heure, dix heures du soir; tous deux y ont le même état d'esprit, les mêmes arrière-pensées de résistance, les mêmes perplexités, les mêmes angoisses. Tous deux, enfin, ne tardent pas à s'y sentir vaincus par une fatalité inexorable.

Le départ de la Malmaison, le 29 juin 1815, fut-il moins triste que celui du Grand-Trianon, le 31 juillet 1830? Lisons le récit du général

Beker, cité par la marquise de Blocqueville dans son bel ouvrage sur son père, le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, et nous serons de plus en plus frappés par l'analogie des deux situations: « Le trajet s'effectua dans le plus grand silence jusqu'au château de Rambouillet, où primitivement on ne devait pas descendre, mais où, soit par fatigue, soit dans l'espoir d'un changement de fortune, l'empereur voulut s'arrêter vers dix heures du soir. Le souper se passa tristement; aucune parole ne fut échangée; le grand maréchal comte Bertrand avait recommandé de n'adresser aucune question, de se tenir dans une grande réserve et de ne pas provoquer d'explications sur les événements consommés. Mais chacun était trop pénétré de ce sentiment de haute convenance pour vouloir troubler par quelques réflexions le respect dû à une si haute infortune.

« Après le souper, l'empereur se retira dans sa chambre à coucher, où il resta seul enfermé avec le général Bertrand. On ne savait pas qu'il eût l'intention de passer la nuit à Rambouillet, et l'on fut étonné quand le grand maréchal vint annoncer que Sa Majesté, très fatiguée, s'était mise au lit et ne continuerait le voyage que dans la matinée du lendemain. Les généraux Savary, Beker et Rovigo s'installèrent alors dans le salon jusqu'à ce qu'il plût à l'empereur de transmettre ses ordres.

» La nuit s'écoula dans cette attente; on croyait toujours que des nouvelles moins sinistres viendraient relever les espérances et ouvrir les chances d'un sort moins rigoureux. Ne recevant aucun avis favorable, Napoléon se résolut au départ, et, le 30 juin 1815, à onze heures du matin, on se remit en route dans le même ordre que la veille. »

Au moment où l'empereur était à Rambouillet, il restait encore, malgré quelques milliers de déserteurs, une masse organisée de soixante-dix mille hommes aguerris, ne demandant qu'à combattre pour repousser l'ennemi qui s'était témérairement avancé sur Saint-Germain et sur

Versailles. A Charles X aussi il restait un noyau d'armée avec laquelle il aurait pu chasser les Parisiens qui marchèrent en désordre contre Rambouillet, le 3 août. Mais le roi, comme l'empereur, se sentait condamné par la fortune. Peut-on lui reprocher ses hésitations, lorsqu'on se rappelle qu'un homme de fer, un monarque inflexible, un géant des batailles comme Napoléon hésita lui aussi? Quand le vent du malheur souffle sur les souverains, les plus forts deviennent faibles, les plus résolus indécis. Les perplexités de Napoléon lors de ses abdications à Fontainebleau et à l'Élysée ne furent pas moins vives que celles de Charles X, lors de son abdication à Rambouillet, et le roi, se dirigeant vers Cherbourg, où il s'embarquera sur un navire américain, nous fera plus d'une fois songer à l'empereur, se rendant à Rochefort, où il s'embarqua sur un navire anglais.

Les personnes qui s'intéressent à l'histoire de Charles X, feront bien d'aller visiter le château de Rambouillet.

A l'extérieur du château rien n'est changé. Il n'a pas des proportions grandioses; mais ses deux façades présentent un aspect pittoresque: celle du côté de la cour, avec les deux tours féodales, la grande et la petite, dont elle est flanquée à droite et à gauche; celle du côté du jardin avec son petit escalier de fer en spirale et son balcon tournant, avec sa vue sur la pièce d'eau et sur les magnifiques ombrages. En revanche, l'intérieur est l'image de la solitude et du délabrement; les pièces bien qu'intactes, ne contiennent plus un seul meuble. Pendant la guerre franco-allemande, Rambouillet fut occupé par les Prussiens. Le château, dont ils avaient fait une ambulance, fut, après leur départ, nettoyé de fond en comble. En 1871, l'État le loua pour douze ans au duc de la Trémoille. Le maître d'hôtel du duc habitait dans la grande tour, une toute petite chambre à une seule fenêtre, où François Ier rendit le dernier soupir. Rien de plus modeste que cette pièce, soutenue au milieu par une grosse poutre, et dont l'étroite alcôve

renfermait le lit où mourut si misérablement le plus artiste de tous les souverains, le monarque du camp du Drap-d'Or, le roi sacré chevalier par Bayard, le vainqueur de Marignan, le père des lettres, l'hôte radieux des palais de Fontainebleau et de Chambord. Le bail de 1871 ne fut pas renouvelé en 1883. Le duc de la Trémoille fit naturellement retirer les meubles qu'il avait mis dans le château, et qui ne furent pas remplacés.

Aujourd'hui le château de Rambouillet n'a plus pour habitants que trois ou quatre gardiens qui le montrent à de rares visiteurs. Les communs sont occupés par l'école des enfants de troupe. La belle bergerie de mérinos, qui appartient à l'État, est toujours dans les jardins, où les touristes voient encore le pavillon des coquillages et la laiterie de Marie-Antoinette. Le président de la République vient parfois chasser dans les tirés du parc, et les autres chasses sont louées à des particuliers.

Malgré le délabrement de l'intérieur, une visite au château de Rambouillet est très intéressante. On se fait montrer à l'extrémité de la salle de Bal, l'emplacement où était la table sur laquelle le frère de Louis XVI et de Louis XVIII signa l'abdication qui, dans sa pensée, ne devait être que la sienne et celle de son fils, mais qui fut celle de la branche aînée tout entière. On contemple également la chambre où Napoléon passa la cruelle nuit du 29 au 30 juin 1815, et la chambre où Charles X passa deux nuits non moins pénibles, celle du 31 juillet au 1er août et celle du 1er au 2 août 1830. Quand on a la passion de l'histoire, on est toujours vivement frappé par la vue des localités où se sont accomplis les grands événements historiques. Il faut voir à la fois avec les yeux du corps et avec ceux de l'imagination pour que le passé se reconstruise, et la meilleure manière d'évoquer, de ressusciter les acteurs qui ont figuré dans les annales humaines, c'est de contempler les endroits où ils eurent à jouer le rôle que leur avaient assigné les décrets de la Providence.

Nous avons laissé Charles X à Rambouillet, dans la soirée du 31 juillet 1830. Nous allons y retrouver le lendemain matin un nouveau personnage dans le drame douloureux dont les péripéties se déroulent. C'est Mme la duchesse d'Angoulême. L'orpheline du Temple a vu l'agonie de la royauté de Louis XVI. Elle assistera également à l'agonie de la royauté de Charles X.

XVI

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME

La seule personne de sa famille que Charles X eût mise au courant de ses projets était son fils. La duchesse d'Angoulême n'en avait pas été plus informée que la duchesse de Berry. Elle prenait tranquillement les eaux à Vichy, tandis que le souverain préparait à Saint-Cloud le coup d'État. Peut-être, si elle se fut trouvée auprès du roi, son oncle et beau-père, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette aurait-elle surpris le secret de ses résolutions et l'aurait-elle déterminé à ne pas y donner suite. Mais Charles X qui devinait que la princesse ne partagerait pas ses idées, n'était pas fâché qu'elle fût loin. Il se disait qu'à son retour tout serait terminé, et qu'elle trouverait la cause royale à tout jamais consolidée par le triomphe des Ordonnances.

La Dauphine avait quitté le roi depuis le 7 juillet, et son voyage de Saint Cloud à Vichy n'avait été qu'une série d'ovations. Le 9, à Moulins, elle passa en revue le 1er régiment de dragons; toutes les maisons étaient pavoisées. Le lendemain matin, elle alla visiter à Souvigny l'église du prieuré où sont enfermés les tombeaux des anciens ducs de Bourbon, et fut conduite processionnellement sous un dais jusqu'à son prie-Dieu. Après la messe, elle descendit dans les caveaux. « Une empreinte visible d'émotion, a dit le *Moniteur*, se montrait sur sa physionomie. Tous les cœurs étaient attendris du spectacle qu'offrait

ainsi recueillie, la fille auguste de nos rois. » La pieuse princesse continua son excursion, qui était une sorte de pèlerinage au milieu des souvenirs de ses ancêtres, et on lui fit voir, à Bourbon-l'Archambault, première résidence des sires de Bourbon, les ruines de la Sainte-Chapelle, jadis célèbre par la richesse de son reliquaire et la splendeur de ses vitraux.

En revenant vers Moulins, la Dauphine rencontra sur la route un courrier qui arrivait de Lyon et qui lui remit des dépêches annonçant la reddition d'Alger. Elle fit immédiatement instruire les habitants de Bourbon-l'Archambault. A Souvigny où elle passa de nouveau, une population nombreuse couvrait les chemins, et fit arrêter sa voiture sous l'arc de triomphe en feuillage dressé en son honneur. Sa joie était au comble. « Approchez, dit-elle à la foule. Alger s'est rendu! Nos naufragés sont sauvés! »

Le lendemain, 10 juillet, la princesse arrivait enfin à Vichy, à cinq heures et demie du soir. Son premier acte, en entrant dans la ville, fut de remettre au maire, le baron Lucas, une note annonçant la prise d'Alger. « Transmettez cette bonne nouvelle à tout le monde, s'écria la fille de Louis XVI, je veux que chacun partage ma joie. » Elle dit ensuite aux sœurs hospitalières: « Mes sœurs, je ne doute pas que vous n'ayez fait de ferventes prières pour le succès de nos armées. » — « Et aussi, répondirent les religieuses, pour le roi et pour Madame la Dauphine. » La princesse fit ensuite une longue promenade à pied. Admirant les rives de l'Allier, du Sychon et le magnifique paysage qui borde les vallées, elle s'arrêtait souvent pour causer avec les villageois qu'elle rencontrait sur son passage. A la chute du jour, les jardins de Vichy furent illuminés. Le lendemain matin, la princesse recevait les autorités et les officiers du 1er dragons.

Si disposée qu'elle fût, par le souvenir de ses malheurs, à voir les choses en noir et à se défier de la fortune, la fille de Louis XVI ne

S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême

se serait jamais imaginé, pendant son heureux séjour à Vichy, qu'elle était si proche du moment où allaient recommencer les odyssées de ses exils. On lisait encore dans le *Moniteur* du mardi 27 juillet : « S. A. R. Madame la Dauphine est attendue à Saint-Cloud vendredi ou samedi prochain. » Et cependant l'infortunée princesse ne devait jamais revoir cette ville.

Le comte de Puymaigre, alors préfet de Mâcon, a écrit dans ses curieux *Souvenirs :* « Nous venions de célébrer le triomphe d'Alger, lorsque je fus instruit officiellement que Madame la Dauphine, quittant les eaux de Vichy, serait à Autun le 26 juillet, et à Mâcon le 27. Je fus heureux de cette nouvelle. Il y a dans mon dévouement à cette auguste princesse ce que j'oserais appeler un profond attachement, si celle qui l'inspirait n'était la fille de Louis XVI, la petite-fille de Marie-Thérèse. Tout fut bientôt prêt pour la recevoir. Fort de ses anciennes bontés pour moi, je m'embarrassai peu de l'ordre qu'elle m'avait donné, comme aux autres préfets, de ne pas venir à sa rencontre, et je courus au devant d'elle à Autun. »

Le mardi 27 juillet, à sept heures du matin, la princesse partit de cette ville, où elle avait couché au palais épiscopal. Un courrier vêtu de vert la précédait. Six chevaux de poste traînaient sa voiture, où elle avait fait monter avec elle trois personnes : Mme de Sainte-Maure, le marquis de Conflans et le comte de Puymaigre. Cette vaste berline, dont les panneaux armoriés portaient l'écusson aux fleurs de lis, avait peine à se frayer un passage dans les rues étroites et tortueuses d'Autun, où se pressait une population qui faisait entendre des cris d'allégresse. Des drapeaux blancs pendaient aux fenêtres. Tout présentait un air de fête. Et, cependant, la Dauphine semblait triste, comme si elle eût été préoccupée par le pressentiment de quelque événement funeste.

A peine sortie d'Autun, la duchesse d'Angoulême ouvrit un très

grand sac vert qu'elle portait toujours en voyage; elle en tira une foule de journaux. Après les avoir rapidement parcourus: « Il n'y a rien de nouveau, » dit-elle, et la duchesse parut plus à l'aise. Elle s'arrêta quelques instants à Châlon-sur-Saône, et en repartit à midi.

La chaleur était extrême. La poussière, en épais tourbillons, pénétrait de toutes parts dans la berline. La Dauphine gardait un silence soucieux et profond. Arrivée au plateau de la montagne qui domine la ville de Tournus, elle descendit de voiture, et contempla le panorama magnifique se développant à l'horizon immense. Puis elle parla en termes émus de la prise d'Alger, ce fait d'armes si glorieux pour la France et si envié par l'Angleterre. « Et cependant, ajouta-t-elle avec un accent d'amertume, il s'est trouvé des Français qui ont pu faire des vœux contre une armée française! »

Le même jour, — mardi 27 juillet 1830, — la princesse entrait à Mâcon, à quatre heures de l'après-midi, et, reçue encore avec tous les honneurs dus à son rang, elle descendait à la préfecture. Ce fut là qu'elle apprit les Ordonnances du 25. Le télégraphe avait apporté la nouvelle au préfet de Lyon, M. de Brosses, qui vint lui en rendre compte. « Elle parut fort troublée, a dit le comte de Puymaigre; l'altération de ses traits, ses mouvements saccadés, la brièveté de ses paroles, tout annonçait que cette femme si forte, si acclimatée à la mauvaise fortune, avait peine à dissimuler de trop justes alarmes. Cependant, elle ressaisit toute sa dignité pour subir les exigences de sa haute position, pour recevoir ce qu'on appelle les présentations, scènes de remplissage d'une vie de prince, où s'exhalent si souvent un dévouement de contrebande, une lâche et cupide servilité, un serment hypocrite, et qui, alors surtout, devaient lui être bien à charge. » Tout l'appareil du faste était encore déployé autour de la fille des rois. Un arc de triomphe aux armes des Bourbons rappelait la conquête d'Alger. Une garde nombreuse, bivouaquant dans la cour et les jardins de

la préfecture, leur donnait l'aspect d'un brillant quartier général. Le soir, on alluma des feux de joie.

Le lendemain, mercredi 28 juillet, à cinq heures du matin, la princesse était sur la terrasse qui domine les belles rives de la Saône, terrasse attenante à la chambre où elle avait couché. Elle fit appeler le préfet et M. de Puymaigre, et leur parla des Ordonnances, dont elle ne connaissait pas encore le texte. « Elle improuvait les Ordonnances, a écrit ce dernier, et toutefois, sans consulter l'immense intérêt qu'elle avait à cette épouvantable tête ou pile, où l'on jouait la monarchie dans les rues de Paris, elle voulait rester dans les devoirs de l'épouse du premier sujet du roi. Ces mots, comme échappés aux plus amers regrets: « — C'est peut-être un très grand malheur que je n'aie pas été à Paris, » ces mots m'ont révélé sa pensée. Elle se promenait, ou plutôt marchait au hasard dans le jardin, comme succombant sous le poids de ses préoccupations; puis, comme dominée par l'inflexible nécessité d'achever un voyage qui semblait arrêté par une volonté au-dessus de la sienne: « — Je prévois des choses pénibles à Dijon. Je leur dirai que je ne suis rien dans l'État, que je ne sais qu'obéir au roi. Du reste, je ne crains rien pour moi, je ne crains que pour le roi et pour la France. Je compte sur votre dévouement. » Telles furent les dernières paroles adressées par la Dauphine au comte de Puymaigre et au préfet de Lyon.

Le lendemain 29 juillet, à Dijon, la princesse, encore reçue officiellement, assistait à une représentation théâtrale. A son entrée dans la salle de spectacle, elle entendit les cris de « Vive la Charte! Vivent les 221! A bas les ministres! A bas les Ordonnances! » Elle se retira après la première pièce. Mais la foule la suivit jusqu'à la préfecture, en poussant les mêmes cris. Il fallut employer la force pour mettre la fille de Louis XVI à l'abri des insultes d'une populace hostile.

La princesse continua sa route. Avant d'arriver à Tonnerre, où elle devait passer la journée du vendredi, elle s'arrêta au château d'Ancy-le-Franc, chez le marquis de Louvois. M. de Partouneaux, le sous-préfet de Tonnerre, écrivait le même jour: « Quelle réception nous préparions à Madame la Dauphine! J'étais parvenu à électriser les esprits. Depuis deux jours, j'étais encombré d'ouvriers, la sous-préfecture n'est plus reconnaissable: tout est rafraîchi, tout est décoré avec luxe et avec élégance; j'y ai préparé dix-huit chambres; des arbres, des guirlandes, des arcs de triomphe, devaient orner nos rues et nos places. La ville et les environs devaient assister à nos fêtes. Les sinistres nouvelles de Paris, racontées par des voyageurs, ont jeté la consternation dans tous les cœurs. »

M. de Partouneaux se rendit au château d'Ancy-le-Franc. La Dauphine lui dit: « Ils ne veulent pas que j'aille coucher à Tonnerre. — Je réponds des habitants de cette ville, répartit le sous-préfet; mais, nous n'aurons point de démonstrations de joie; tous les cœurs sont navrés de douleur. — Des démonstrations de joie! reprit la princesse. Ah! je ne puis en vouloir. Mon cœur est déchiré. Le sang français coule! Que n'étais-je auprès du roi! » Et, à ces mots, des larmes abondantes tombèrent de ses yeux. Elle se plaignit ensuite de l'absence de nouvelles. Ignorant où se trouvait sa famille, elle était dans une inquiétude mortelle.

Le sous-préfet repartit pour Tonnerrre, où il prépara l'entrée silencieuse de la Dauphine. La population se montra respectueuse, et, quand la princesse traversa la ville elle n'entendit pas un cri, pas une parole hostile. Après avoir visité l'hospice et l'église de Notre-Dame, elle arriva à la sous-préfecture ou elle apprit les nouvelles de Paris, l'établissement d'un gouvernement provisoire avec La Fayette comme général en chef de la garde nationale. Troyes, Sens, Auxerre, Joigny n'étaient pas tranquilles. On savait, d'après les avis officiels, que la Dau-

phine devait quitter Tonnerre le 31 juillet, à cinq heures du matin. Qui sait si quelques insurgés ne viendraient pas sur la route enlever un si précieux otage?

Après une réception à la sous-préfecture où l'on vit plus d'une personne pleurer, la princesse manda M. de Partouneaux et lui annonça son intention de partir secrètement dans la soirée. Au moment où on la croyait endormie, elle descendit par un escalier dérobé et parvint à sortir de la ville sans être reconnue.

« Le lendemain, a écrit M. Partouneaux, je revis les vestiges de cette réception que je croyais peu de jours auparavant devoir être si brillante. Le vestibule avait encore les deux médaillons où, au milieu d'un bouquet de lis, se voyaient la date du passage de Louis XIV à Tonnerre, et celle du passage de Madame la Dauphine ; 22 juin 1674-30 juillet 1830. Une magnifique couronne et des festons de feuillage ornaient le perron de l'hôtel ; le devant de la cheminée de mon salon représentait la ville d'Alger conquise. Le drapeau blanc flottait sur ses tours, sur ses forts enlevés par l'armée de Charles X qui, aujourd'hui, voit son propre drapeau proscrit, et qui, comme le dey d'Alger qu'il vient de chasser de ses États par les armes, cherche un refuge sur la terre étrangère. »

Après avoir quitté Tonnerre, la Dauphine rencontra en route le fils aîné du duc d'Orléans, le duc de Chartres, qui avait alors dix-neuf ans, et qui était déjà colonel d'un régiment de cavalerie. Le duc de Broglie a ainsi raconté cette rencontre : « Entre Joigny et Sens, la voiture de la princesse se croisa avec celle de M. le duc de Chartres, revenant de la Barrière de Montrouge, où il avait été arrêté par les insurgés et mis en liberté sur un ordre de M. de La Fayette. Il savait que la Dauphine était attendue. Ayant reconnu l'officier assis sur le siège, il le fit arrêter, mit pied à terre, raconta à la princesse ce qui lui était arrivé, la prévint de l'impossibilité où elle serait de gagner Saint-Cloud en pas-

sant sous les murs de Paris, et se mit à sa disposition pour tous les services qu'il pourrait lui rendre. La Dauphine aimait le duc de Chartres. Elle le remercia avec effusion.

« — Et vous, lui dit-elle, où allez-vous?

» — A Joigny, où est mon régiment.

» — C'est bien, dit la Dauphine, conservez-nous-le. »

Le 31 juillet, la princesse arriva, dans l'après-midi, au château de Fontainebleau, où elle se reposa pendant quelques heures. Il y avait un saisissant contraste entre ses malheurs et les magnificences de ce palais de ses ancêtres, où elle se rappelait l'entrée triomphale de la duchesse de Berry en 1816. A neuf heures du soir, elle repartit dans une voiture appartenant au gouverneur du château, le comte Melchior de Polignac, qui la fit passer pour une de ses parentes. En même temps, on envoya avec une escorte de gendarmes les femmes de chambre, dans la propre voiture de la princesse par une route différente, et à la poste on était convaincu que c'était la Dauphine qui voyageait dans cette voiture.

Ayant appris, à la Croix-de-Berny, que Charles X avait abandonné Saint-Cloud, la princesse tourna Paris, ne relaya pas à Versailles, où la populace témoignait des dispositions hostiles; et arriva enfin au château de Rambouillet, le matin du 1er août. « Dès qu'elle fut aperçue, a dit la duchesse de Gontaut, les troupes, la reconnaissant, se précipitèrent sur la main qu'elle tendait. Elle en était aimée, car elle avait toujours témoigné envers la garde royale une franche et constante sollicitude. Elle fut accueillie, saluée par des cris fidèles qui furent entendus du château. Chacun courut; je tenais Mademoiselle par la main. Elle s'élança vers sa tante. Le roi reçut dans ses bras la fille de Louis XVI. « Ne nous quittons plus, s'écria-t-elle, ce sera la plus grande des consolations. » Profondément attendrie, je lui baisais la main. Je trouvai Mme la Dauphine triste, mais point abattue. Son âme, habituée au mal-

heur, savait le supporter avec la digne résignation dont ses traits furent toujours empreints. »

L'arrivée de la pieuse princesse fut un rayon de joie au milieu de tant de douleurs. Charles X, qui voyait la révolution de 1830 à travers les souvenirs de 1793, avait été très inquiet du sort de sa nièce. En la retrouvant saine et sauve, il remercia Dieu avec effusion.

XVII

LE 1er AOUT

Le matin du dimanche 1er août, Charles X, à Rambouillet, ne désespérait pas encore, et il se croyait en sûreté au milieu de ses gardes du corps qui campaient dans le parc. L'un d'eux a dit : « La nuit fut tranquille ; cependant on n'était pas sans inquiétude sur les intentions des habitants, dont quelques-uns rôdaient autour de nous, et l'on veilla tour à tour auprès des chevaux que pendant notre sommeil on aurait pu détacher et enlever. »

Le Dauphin avait couché à Trappes, avec les régiments de la garde royale, qui manquaient de vivres et de secours. Leurs dispositions ne laissaient pas que d'être effrayantes. La désertion allait toujours croissant, et les colonels craignaient de rester exposés aux insultes et aux attaques des paysans avec quelques officiers et les drapeaux. L'un d'eux proposa même d'envoyer à Paris pour conclure avec le gouvernement provisoire une convention par suite de laquelle les régiments retourneraient dans leurs garnisons. Le sentiment de l'honneur militaire empêcha les colonels français d'accepter cette proposition. Toutefois, le désordre augmentait, les soldats désertaient par bandes, les chefs, découragés, n'y mettaient plus d'obstacle : « Je restai tout à fait étranger à ce qui se faisait, est-il dit dans les Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse. Simple spectateur du plus triste tableau, j'attendais avec anxiété la fin de cet horrible drame. Une femme de

mes amies m'écrivit de Paris pour me prévenir de l'exaspération existant contre moi, et m'engagea à m'éloigner de ma personne. Elle m'envoyait un homme sûr pour me conduire; elle m'offrit de l'argent, tous les secours et toutes les garanties de sûreté personnelle dont je pouvais avoir besoin. Je refusai ses offres, tout en appréciant les sentiments qui les avaient dictées. L'honneur me prescrivait de rester, quelles que pussent être les conséquences. »

Cependant le Dauphin était parti de Trappes à la pointe du jour avec les régiments de la garde royale. Le matin, il se trouvait aussi à Rambouillet, où il amenait l'infanterie et la cavalerie légère. Il laissa le 2e régiment suisse, venu d'Orléans au village du Perey, et la division de grosse cavalerie à Cognières. L'infanterie prit position en avant du château de Rambouillet. Les quarante-deux pièces d'artillerie de cette petite armée furent parquées au hameau de la Rue-Verte, en arrière du Perey. La défense du château fut confiée aux gardes du corps, aux grenadiers à cheval de la garde, à la gendarmerie d'élite et à un régiment suisse. Malgré la difficulté de payer et de nourrir les troupes, il y avait encore là un appareil militaire imposant, et la majeure partie des régiments restaient fidèles.

Comme le séjour à Rambouillet semblait devoir se prolonger, les officiers et les soldats songèrent à s'y organiser. On éleva des cabanes, on arracha des treillages, on abattit des arbres pour faire du feu; les branches servirent de toiture. Chacun donna à sa maison le nom qui lui convint. L'un demeurait au *Quinconce des Tuileries*, l'autre s'était établi à la *Rotonde du Palais-Royal*, un troisième avait pris pour enseigne les *Barreaux-Verts*, un quatrième avait baptisé sa demeure la *Petite-Provence*. Le parc ressemblait à un camp.

Quelques coups de fusil donnèrent une fausse alarme. Il ne s'agissait que de chasseurs. Le roi venait de donner l'ordre d'ouvrir les tirés, et avait autorisé les officiers à tuer des faisans. Ils en firent un

véritable massacre. Un cerf qui s'était échappé traversa le camp ; on courut sur lui, on le tua, on le fit rôtir, et on le mangea. Les soldats, privés des ressources de la chasse, se dédommageaient en se baignant, presque sous les yeux des princesses, dans les pièces d'eau du parterre. Tandis que le parc était ainsi en désordre, l'intérieur du château restait soumis aux lois d'une stricte étiquette. Cependant la duchesse d'Angoulême, faute de vêtements, ne pouvait quitter ses habits de voyage, et se plaignait de manquer de linge. La duchesse de Berry, qui n'avait pas non plus emporté de robes, gardait les habits d'homme avec lesquels elle était partie de Saint-Cloud. Mais tous les courtisans de Charles X, militaires et civils, portaient toujours les uniformes de leurs grades et de leurs fonctions, et le roi était entouré du même respect, des mêmes hommages qu'aux jours les plus heureux de son règne.

Que se passait-il à Paris le 1er août? On y lisait, dans le *Moniteur* paru le matin: « Résumé de ce jour 31 juillet adressé à M. le général Dubourg. La victoire est à nous! De tous côtés on arbore le drapeau tricolore. Charles X est parti hier au soir. Le duc d'Angoulême est sorti de Saint-Cloud à onze heures trente-cinq minutes ce matin, par Ville-d'Avray, dans une voiture à six chevaux, suivi de huit ou neuf pièces d'artillerie et de leurs caissons. Le traître duc de Raguse galopait en courtisan, en tête de sa voiture; ce dernier a donné l'ordre qu'après le départ le château fût fermé. Il était accompagné du 1er régiment d'infanterie de la garde, des dragons d'élite et des faibles débris des lanciers de la garde. Les militaires restés ne demandant qu'à se ranger sous les couleurs nationales, leurs chevaux se trouvent chez les habitants, nous allons en prendre possession et ramener nos frères égarés aux cris de: « Vive la Charte! Vive la grande nation! »

Si tel était le langage de la feuille officielle, on peut se figurer ce que Charles X devait attendre du nouveau gouvernement. Cependant, le vieux roi se faisait encore des illusions. Il avait, pendant tout son

règne, soutenu que le duc d'Orléans lui serait toujours fidèle, et, même après les événements de Juillet, il ne voulait pas se rétracter. Le 31, le vicomte de Conny étant venu lui dire: « Comment se fait-il, sire, que, dans les circonstances terribles où se trouve la monarchie, M. le duc d'Orléans ne soit point accouru près de Votre Majesté? » Charles X avait répondu: « Je le crois à Saint-Leu; mais mon cousin n'accéderait point aux propositions qui lui seraient faites. Le souvenir de son père est présent à sa pensée. M. le duc d'Orléans nous est attaché. » A Rambouillet, le 1er août, le général de Girardin, qui venait de Paris, ne dissipa point les illusions du roi. D'après ce que note le duc de Raguse dans ses *Mémoires,* le général annonçait que le duc d'Orléans, auquel on offrait la couronne, déclarait ne pas en vouloir, disant et répétant que jamais il ne serait un usurpateur.

Le même jour, le lieutenant général du royaume prenait cependant les mesures les plus inquiétantes pour la branche aînée. Il nommait M. Dupont (de l'Eure), le général Gérard, le baron Louis et M. Guizot commissaires aux départements de la justice, de la guerre, des finances et de l'intérieur. Il substituait la cocarde et le drapeau tricolores à la cocarde et au drapeau blancs. Il convoquait les deux Chambres pour le surlendemain, 3 août. C'était la date que Charles X avait fixée à deux reprises différentes, mais ce n'est pas lui, c'est le duc d'Orléans qui allait ouvrir la session. A cette nouvelle, l'infortuné souverain, espérant contre toute espérance, essaya de donner un caractère légal à ce qui se passait, en investissant, lui-même, le duc d'Orléans des pouvoirs de lieutenant général du royaume. — « Dans un tel désordre, dit-il, je veux essayer de faire appel à mon cousin; je ne lui ai fait que du bien; il ne peut manquer de répondre à ma confiance. »

Puis, Charles X dicta l'acte suivant:

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une partie de la France, comptant, d'ailleurs, sur le

sincère attachement de son cousin, le duc d'Orléans, le nomme lieutenant général du royaume.

» Le roi, ayant jugé convenable de retirer ses Ordonnances du 25 juillet, approuve que les Chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

» Le roi attendra ici le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

» Si l'on cherchait à attenter à la vie du roi et de sa famille, ou à leur liberté, il se défendra jusqu'à la mort.

» Fait à Rambouillet, le 1er août,

» CHARLES. »

Le roi, qui avait l'âme bonne, s'imaginait très facilement que les autres étaient aussi bons que lui, et il avait la naïveté de croire que sa déclaration produirait à Paris un effet d'apaisement général.

Le Dauphin, qui commandait en chef la petite armée de Rambouillet, annonça aux troupes par un ordre du jour que les vivres de campagne leur étaient alloués. Dans la soirée, on leur donna lecture d'un autre ordre du jour ainsi conçu: « Le roi informe l'armée, d'une manière officielle qu'il est entré en arrangement avec le gouvernement provisoire, et tout porte à croire que cet arrangement est sur le point de se conclure. Sa Majesté porte cette nouvelle à la connaissance de l'armée, afin de calmer l'agitation que quelques régiments ont montrée. L'armée sentira qu'elle doit rester calme, impassible et attendre les événements avec tranquillité.

» *Signé :* LOUIS-ANTOINE. »

Le soir, après son dîner, Charles X, accompagné par le duc et la duchesse d'Angoulême, ainsi que par la duchesse de Berry, le duc de Bordeaux et Mademoiselle, passa devant le front de bandière du camp. « Il fut reçu, a dit M. Théodore Anne, avec des témoignages d'attachement, mais sans cris. Comment aurions-nous pu crier? Tout

le monde pleurait, les princes mêmes pleuraient comme nous. Il y a quelque chose de si touchant dans l'infortune d'une tête couronnée, quelque chose de si pénible dans la destinée de cette malheureuse et innocente famille, trois fois condamnée à l'exil, que cette douleur doit paraître bien naturelle.. »

Le message annonçant au duc d'Orléans que Charles X le nommait lieutenant général du royaume fut apporté au Palais-Royal dans la nuit du 1er au 2 août. Au moment où il le reçut, Louis-Philippe n'était pas encore couché. Il jetait sur le papier, en compagnie de M. Dupin, les bases de son discours pour l'ouverture des Chambres, qui devait avoir lieu le 3 août. M. Dupin, voyant le prince se troubler, lui dit qu'ayant accepté la première délégation de la Chambre des députés, il ne pouvait pas accepter celle du roi, et rédigea une lettre par laquelle le duc d'Orléans accusait simplement réception du message, en établissant qu'il était lieutenant général du royaume par le choix de la Chambre. Louis-Philippe relut plusieurs fois cette réponse; il la recopia ensuite de sa main, et fit donner l'ordre à son aide de camp, M. de Berthois, de se tenir prêt à la porter à Rambouillet; puis il dit à M. Dupin, avant de la cacheter: « Je veux aller la communiquer à ma sœur. » Le prince sortit en effet, et, au bout de quelques minutes, lorsqu'il revint, il remit la dépêche à l'aide de camp. M. Dupin a écrit à ce sujet dans ses *Mémoires*: « On a prétendu (Berryer me l'a même affirmé) que la lettre que j'avais préparée n'est pas celle que M. de Berthois fut chargé de remettre à Charles X; que cette lettre était la lettre ostensible que cet aide de camp devait présenter à la barrière, s'il était arrêté dans sa mission; mais qu'il était porteur secret d'une autre lettre cachée dans sa cravate, et que cette seconde lettre conçue en d'autres termes, fut seule remise à Charles X. Le fait est-il vrai? Je l'ignore. Louis-Philippe n'était pas obligé de me dire toute sa pensée. Je ne raconte que ce que j'ai vu et su. La

lettre à la rédaction de laquelle j'ai concouru est la seule que j'aie connue. » Quoi qu'il en soit, l'opinion générale est que, la réponse qui fut reçue par Charles X contenait des paroles d'affection et de dévouement qui déterminèrent le crédule monarque à la résolution qu'il prit le 2 août.

XVIII

L'ABDICATION

Nous sommes au lundi 2 août. Avant de raconter ce qui va se passer au château de Rambouillet, occupons-nous du Palais-Royal à Paris. Il est dix heures du matin, M. Odilon Barrot est invité à se rendre auprès du duc d'Orléans pour affaire urgente. Il trouve le lieutenant général du royaume seul dans son cabinet. « Je viens de recevoir, lui dit le prince, une lettre de Charles X qui, sur le point de quitter la France, me demande des sauvegardes. J'ai jeté les yeux sur vous pour cette mission. Il est convenable que la Chambre, l'armée et la population de Paris y soient représentées. Le maréchal Mortier, duc de Trévise, représentera l'armée; le baron Schonen et le colonel Jacqueminot, tous deux députés, représenteront la Chambre, et vous, consentez-vous à représenter la garde nationale parisienne? »

M. Barrot s'incline.

« Le temps presse, ajoute Louis-Philippe. Allez faire vos préparatifs de voyage, et, dans deux heures, une voiture sera prête pour vous transporter à Rambouillet. M. le duc de Coigny, qui a des relations personnelles avec Charles X, vous servira d'introducteur auprès de lui. Voici la réponse que j'adresse au roi et que vous lui remettrez... Vous voudrez bien, avant de partir, repasser par le Palais-Royal, car j'aurai des instructions particulières à vous donner. »

M. Barrot prend à peine le temps d'aller chez lui, puis retourne

au Palais-Royal. Cette fois, la duchesse d'Orléans est dans le cabinet de son mari. Le duc se récrie sur sa fatale destinée, qui le condamne à être l'instrument de la déchéance et de l'exil d'une famille qui l'a comblé de bienfaits et pour laquelle il a une si profonde affection. La duchesse, livrée à une extrême agitation, se jette au cou de son époux, cherche à le consoler et, se tournant vers M. Dupin : « — Le voyez-vous, dit-elle, c'est le plus honnête homme du royaume. » « — Monsieur Odilon Barrot, dit alors Louis-Philippe, je vous ai choisi parce que je connais votre cœur et que j'ai pu déjà apprécier la générosité de vos sentiments. »

En même temps, à Rambouillet, la situation s'aggravait pour Charles X. Les troupes qui lui restaient, déjà insuffisantes pour protéger sa personne, allaient toujours en diminuant. Le matin du lundi 2 août, trois régiments de grosse cavalerie de la garde passèrent du côté du nouveau gouvernement, et partirent de Cognières pour Paris, avec leurs colonels et les étendards déployés. Les colonels suisses demandèrent une sauvegarde écrite et une feuille de route pour se retirer avec leurs troupes en Bourgogne. Quant aux cinq régiments d'infanterie de la garde qui se trouvaient à Rambouillet (le sixième était en Normandie), la désertion les décimait. Il restait encore quatre régiments de la garde, dont trois de cavalerie légère et un d'artillerie. Mais il devenait très difficile de les nourrir et de les entretenir. Le 2e régiment suisse venait de se retirer du Perey, et le château de Rambouillet se trouvait tout à fait à découvert à la merci de la première alerte et de la première panique qui pourraient s'emparer des esprits.

Le mot d'abdication commençait à circuler au milieu des derniers courtisans de Charles X. Le duc de Raguse recommandait chaleureusement cette combinaison dans le grand salon de Rambouillet. Le roi en fut informé. Il fit appeler dans son cabinet le maréchal, et celui-ci s'exprima à peu près en ces termes : « Avec le mouvement imprimé,

avec ce qui se passe, Sire, vous dire que vous pouvez encore régner serait vous tromper. Chaque jour, votre situation deviendra plus fâcheuse, et j'ose dire plus misérable. Il y a encore de la grandeur à s'élever volontairement et de soi-même au-dessus d'une grande infortune. Que Votre Majesté ne laisse pas arracher sa couronne qui tombe; qu'Elle sache s'en dépouiller elle-même, la prendre et la mettre sur la tête de son petit-fils. Cette action peut rallier beaucoup de monde autour de lui; elle consacre le principe de la légitimité, et ôte le droit à l'Europe de se mêler de nos tristes affaires; elle conserve nos institutions, seuls éléments de gouvernement et d'opinion qui nous restent, et peuvent nous préserver de l'anarchie. Cette résolution est un grand acte de prudence, puisqu'elle coupe court à d'immenses difficultés, dont les conséquences sont au-dessus des prévisions humaines. »

Charles X écoutait avec calme et sang-froid. Après avoir remercié le maréchal de sa franchise : « J'ai déjà pensé à ce parti, dit-il, mais il y a bien des inconvénients, il faut d'abord que mon fils y consente, car ses droits sont les mêmes que les miens; ensuite, mon petit-fils, ce pauvre enfant, il faudra le confier aux soins de M. le duc d'Orléans. »

Le duc de Raguse répliqua : « Sur la première question, je ne puis supposer que M. le Dauphin se sépare du roi dans une résolution jugée nécessaire au salut de ses peuples. Quant à la seconde, c'est une mesure d'exécution, et certes, il n'y aura rien à négliger pour assurer la vie et la conservation du jeune prince. »

Charles X et son interlocuteur retournèrent la question sous toutes ses faces. Puis le roi congédia le maréchal, après l'avoir de nouveau remercié, et prit un peu de temps pour réfléchir. Le roi avait l'âme chrétienne et généreuse; la pensée d'arrêter l'effusion du sang, de terminer les discordes civiles, l'idée d'une immolation personnelle, d'un sacrifice fait à la France, l'encourageaient à abdiquer. Il caressait, en

outre, l'illusion que, si son peuple avait méconnu les intentions d'un vieux monarque, l'innocence d'un enfant ne pouvait soulever aucune haine. Au dire de la duchesse de Gontaut, il avait été touché par la dernière lettre du duc d'Orléans qui était pleine de témoignages d'attachement et de fidélité, et il croyait que Henri V ne pourrait pas être moins bien traité par Louis-Philippe que Louis XV par le régent. Cette dernière considération le décida, et, convaincu d'avoir tout concilié en remplissant un devoir suprême, il rédigea et signa l'acte d'abdication ainsi conçu :

« Rambouillet, ce 2 août 1830.

» Mon cousin,

» Je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples, pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils, le duc de Bordeaux.

» Le Dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

» Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez, d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici, je me borne à vous faire connaître ces dispositions ; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.

» Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi, sous le nom de Henri V.

» Je charge le lieutenant général vicomte de Foissac-Latour de vous remettre cette lettre. Il a l'ordre de s'entendre avec vous pour les arrangements à prendre en faveur des personnes qui m'ont accom-

pagné, ainsi que pour les arrangements convenables pour ce qui me concerne et le reste de ma famille.

» Nous règlerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquence du changement de règne.

» Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

» CHARLES. »

Le roi venait de terminer cette lettre quand la duchesse de Gontaut lui amena le duc de Bordeaux et Mademoiselle. Il tendit les bras à son petit-fils, le tint un moment sur son cœur, puis, le remettant à terre, il prit la lettre et dit : « Voilà mon abdication. La rédaction ne m'en plaît pas complètement. »

Écoutons Mme de Gontaut. « Nous lisions cet acte quand Madame la Dauphine entra. Le roi le lui présenta; elle le lut, fut respectueuse, touchante d'abnégation, sublime. Le Dauphin survint alors. Après avoir jeté les yeux sur le papier que déjà il connaissait, il prit la plume et le signa. Jamais abdications, faites en un instant, ne purent être plus franches, spontanées et touchantes; même dévouement, même respect, même but: la France, son bonheur et la paix.

» Mademoiselle était près de là; voyant couler les larmes, elle dit tout bas : « Il va nous arriver un malheur, mon frère, car tout le monde pleure en nous regardant. Allons prier le bon Dieu. » Et elle l'entraîna doucement sur le balcon. Ils se mirent à genoux...

» L'abdication signée, le roi me dit : « Emmenez les enfants; leur tristesse me fait mal. Allez, tâchez de les distraire; mais il faudra que je vous parle, je vous ferai avertir. » Le Dauphin, la Dauphine, Madame la duchesse de Berry, qui arrivait alors, restèrent avec le roi, ainsi que le baron de Damas. »

Peu de temps après, le maréchal Marmont, étant descendu dans la cour du château pour y donner des ordres, aperçu le Dauphin à

l'une des fenêtres. Le prince lui fit signe de monter. « Monsieur le maréchal, vous savez les résolutions prises par le roi, et auxquelles je me suis associé; je suis donc destiné à ne jouer désormais aucun rôle politique dans ce pays. Je vous demande maintenant, comme chrétien et comme homme, d'oublier ce qui s'est passé entre nous. » Le Dauphin tendit alors la main au maréchal, et celui-ci, touché d'une si grande infortune, la serra avec une émotion douloureuse.

Revenons au duc de Bordeaux ou, pour mieux dire, à Henri V. La tristesse de l'enfance est, en général, de peu de durée. Celle du petit prince céda aux soins que sa sœur prit pour le distraire. Elle l'aida à se faire un attelage avec des chaises et un haut siège sur lequel il était, un fouet à la main, quand son gouverneur, le baron de Damas, entra, s'inclina, et dit: « Sire! » Il se fit un silence. « Sire, je suis charmé de vous apprendre que le roi, votre auguste grand-père, n'ayant pu faire le bonheur de la France, malgré le désir de son cœur, vient d'abdiquer. C'est vous qui allez être roi, sous le nom de Henri V. »

L'enfant descendit alors de son siège et, se plaçant en face de son gouverneur il lui dit: « Bon papa, qui est si bon, n'a pu faire le bonheur de la France; alors on veut me faire roi. Quelle bêtise! » Et il ajouta en haussant les épaules: « Mais, monsieur le baron, c'est impossible ce que vous me dites là! » Puis, reprenant le fouet et les rênes, il dit: « Allons, ma sœur, jouons! » Et le baron de Damas sortit.

La duchesse de Gontaut ajoute à ce récit: « Bientôt le roi me fit appeler. Il était seul, me parut calme; il me demanda comment Bordeaux avait reçu la nouvelle de sa royauté. Je le lui répétai, il ne put s'empêcher de sourire. Sa Majesté me dit: « Il y a peu de jours que Louise a écrit à la duchesse d'Orléans pour l'engager à faire un voyage à Dieppe, la réponse qu'elle en reçut fut charmante. Rappelez-

la-lui, en lui annonçant que nous allons lui confier ce que nous avons de plus cher au monde. Je viens de le lui apprendre ; mais je sais qu'elle vous aime, une lettre de vous sera reçue avec amitié. Je ne vous la dicte pas ; vous saurez dire ce que nous éprouvons, et mon Dieu ! ce que vous éprouvez vous-même de cette cruelle séparation. » Obéir était mon devoir ; mais comment le faire, moi simple femme ? Recommander mon roi à sa tante ? Impossible, inconvenant ! Je me recueillis un instant, et, Dieu aidant, je le fis, mais au nom de Mademoiselle, de manière à toucher le cœur de sa tante bonne et pieuse. »

Le duc et la duchesse d'Angoulême approuvaient ou semblaient approuver les résolutions de Charles X. Mais il n'en était pas de même de la duchesse de Berry. La courageuse et tendre mère n'acceptait pas l'idée qu'on pourrait lui arracher son enfant. Elle avait la conviction intime, inébranlable, que son devoir et son droit étaient de le garder auprès d'elle, et qu'il ne pouvait y avoir d'autre régence que la sienne. Si Henri V était proclamé, c'est elle qui, en vertu des lois antiques de la monarchie française, devait gouverner au nom de son fils mineur. Elle se croyait, non sans raison, en possession de droits semblables à ceux de Blanche de Castille, de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche. Moins étrangère que ces princesses, puisqu'elle appartenait non-seulement par son mariage mais par sa naissance à la famille des Bourbons, elle considérait son exclusion de la régence comme un affront qu'elle avait conscience de n'avoir point mérité, et contre lequel elle protestait avec toute l'énergie de son caractère. Pouvait-on dire qu'elle n'était pas populaire ? N'avait-elle pas su se concilier les sympathies de toutes les classes de la société ? Ne se rappelait-elle pas les protestations de dévouement enthousiaste et presque idolâtre qui lui avaient été adressées au moment de son mariage, de son veuvage, et surtout de la naissance de son fils ? N'avait-elle pas encore dans l'oreille le bruit des fanfares éclatantes, des acclamations frénétiques, par lesquelles elle

avait été saluée tout récemment, quand elle parcourait les diverses provinces du royaume ? Elle avait pris au sérieux, — et peut-on lui en faire reproche ? —les protestations partout réitérées d'une manière si respectueuse, si solennelle. Lui avait-on assez répété qu'au moindre péril elle n'aurait qu'à faire un signe pour voir chaque bon Français devenir son défenseur ? Pouvait-elle douter que la nation française ne fût une race de chevaliers, qui rougirait d'abandonner une femme ? D'ailleurs, quel grief aurait-on à formuler contre elle ? Jamais elle ne s'était mêlée de politique, et son fils, un enfant de neuf ans, pouvait-il être responsable des fautes ou des erreurs de Charles X ? Elle voulait donc aller plaider elle-même la cause de Henri V, et présenter le petit roi aux Chambres, au peuple et à l'armée. Un officier de sa maison se rendit chez le sous-préfet de Rambouillet et lui porta l'ordre de se procurer des chevaux de poste. Pendant qu'on attelait la berline, elle pria, elle conjura Charles X de la laisser emmener son fils à Paris. Le roi répondit que jamais il ne consentirait à ce que le royal enfant courût des chances si périlleuses et vînt s'exposer à la fureur des partis. — « Eh bien, dit alors la princesse, je n'emmènerai pas Henri. » Puis elle reprit d'un ton résolu : « J'irai seule, j'irai seule. » Mais les instances de la Dauphine, qui se rappelait le sort de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth, de Louis XVII, furent si vives, les ordres de Charles X furent si formels que, malgré tous ses efforts, malgré toutes ses supplications, elle fut forcée de rester.

Charles X venait d'abdiquer comme roi, mais, comme chef de famille, il était toujours obéi. La berline attelée de six chevaux de poste, resta plusieurs heures dans la cour du château, et ce ne fut qu'à sept heures du soir que la duchesse de Berry vint contremander l'ordre du départ. La mère de Henri V pleurait.

M. Alfred Nettement a dit : « Il y avait dans ces larmes l'intelligence d'une situation politique. Dans la crise où l'on se trouvait, c'était

tout d'être présent. Mme la duchesse de Berry, une fois à Paris, pouvait agir sur la population, neutraliser M. le duc d'Orléans et embarrasser la Chambre. La Fortune est comme les hommes, elle donne tort à l'absence. »

Le Dauphin avait gardé le commandement des troupes jusqu'à six heures du soir. Il le remit alors au maréchal Marmont. L'acte d'abdication étant imprimé, le maréchal se rendit auprès de chaque régiment et en fit faire la lecture. Parlant aux officiers, aux sous-officiers et aux soldats réunis en masse autour de lui, il s'efforça de leur faire sentir quelle importance il y avait pour la sûreté comme pour la dignité de Charles X à ce qu'il restât entouré du plus grand nombre d'individus possible; c'était pour les troupes un devoir d'honneur et de conscience de ne pas l'abandonner; la résolution du monarque était magnanime, et il fallait lui en faire trouver le prix dans un redoublement de soin et de respect. Le maréchal recommença cinq ou six fois les mêmes discours, en faisant reconnaître partout Henri V.

L'heure du dîner de la famille royale fut avancée. Charles X parut pour la première fois en frac, ayant quitté son uniforme. Plus de décorations, plus de boutons à couronne royale. Après le dîner, le vieux roi, tenant par la main son petit-fils, se rendit au bivouac des gardes du corps. Quand on l'aperçut, on voulut prendre les armes; il le défendit, et, s'avançant vers les troupes réunies, il leur apprit son abdication en faveur du duc de Bordeaux, qu'il présenta comme roi, demandant la même fidélité, le même dévouement dont les gardes du corps et la garde royale n'avaient jamais cessé de donner des preuves jusqu'à ce jour. Des cris enthousiastes retentirent. Chaque épée, chaque sabre était levé en l'air. Le Dauphin se joignait à son père pour recommander le royal enfant aux troupes. La Dauphine adressait aux officiers et aux soldats des paroles encourageantes, dignes, affectueuses. Mais c'était surtout la duchesse de Berry qui les

électrisait par son courage; elle leur parlait de gloire et d'espérance. Le mot d'ordre fut donné le même soir par le général baron de Damas au nom de Henri V.

Le général de Foissac-Latour, qui devait remettre l'acte d'abdication à Louis-Philippe, avait quitté Rambouillet à trois heures de l'après-midi. Il se croisa en route avec les commissaires que ce prince envoyait à Charles X. C'étaient le duc de Coigny, M. Odilon Barrot, le colonel Jacqueminot et le baron de Schonen. « Le maréchal Mortier, est-il dit dans les *Mémoires* de M. Barrot, avait refusé de partir avec nous. Il donna pour raison qu'étant chevalier des ordres, il ne pouvait se dispenser de paraître en présence du roi revêtu de son cordon bleu, que telle était la règle. Ce vieux et brave soldat n'avait rien trouvé de mieux, pour motiver son refus, que de se retrancher dans une question d'étiquette au moins puérile; malgré la gravité et le danger de la situation, nous ne pûmes nous empêcher de sourire lorsqu'on nous communiqua cette étrange excuse. Le maréchal Maison, désigné pour tenir la place du maréchal Mortier ayant accepté, nous rejoignit à Rambouillet, où nous arrivâmes entre neuf et dix heures du soir. »

Les cinq commissaires descendirent à l'auberge, et firent avertir le maréchal Marmont de leur arrivée, en le priant de se mettre en rapport avec eux. Le maréchal venait de rentrer au château et de rendre compte à Charles X de sa tournée dans les camps. Il alla trouver les commissaires; tous portaient la cocarde tricolore, à l'exception du duc de Coigny, qui avait gardé la cocarde blanche. Ils exposèrent en peu de mots l'objet de leur mission et demandèrent à être introduits auprès du roi.

M. Odilon Barrot ajoute dans ses *Mémoires :* « Le maréchal ayant été prendre les ordres de Charles X, revint après quelques instants nous dire que le roi était rentré dans ses appartements, et qu'il était d'étiquette (toujours l'étiquette) que nul ne pouvait être introduit dans

un tel moment. Nous le priâmes de retourner auprès du roi, accompagné cette fois du duc de Coigny, auquel nous remîmes la lettre du duc d'Orléans dont nous étions porteurs. Le maréchal Marmont revint bientôt, nous disant que le roi n'avait pas lu sans surprise la lettre que lui adressait son cousin ; qu'il n'avait pas demandé de sauvegardes, et qu'il n'en avait pas besoin; qu'il était entouré de son armée fidèle, et qu'il attendrait dans cette situation le résultat des communications qu'il avait ordonné de faire aux Chambres. Le duc de Raguse ajoutait que, « néanmoins, le roi ne trouvait pas mauvais que nous restassions à Rambouillet jusqu'à ce que le malentendu fût éclairci ».

Les commissaires répondirent au maréchal qu'ils étaient venus à Rambouillet avec le caractère de sauvegardes, pour remplir une mission de paix et de protection; que, dès qu'ils n'étaient pas agréés par Charles X en cette qualité, ils ne pouvaient rester un seul instant de plus. Comme les chevaux de leurs voitures n'étaient pas dételés, ils repartirent immédiatement pour Paris.

Presque au même moment le général de Foissac-Latour parvenait, non sans difficulté, à faire remettre à Louis-Philippe, au Palais-Royal, l'acte d'abdication de Charles X et du Dauphin. On lui dit d'abord que le prince était à Neuilly et souffrant. Il attendit, blotti au fond d'un fiacre sur la place du Palais-Royal, craignant à chaque instant d'être assailli par une foule agitée et tumultueuse. Un aide de camp du duc d'Orléans vint enfin le délivrer de cette pénible situation, et le conduisit, par la rue de Valois, jusqu'aux combles du palais, dont les escaliers et les vestibules étaient encombrés d'hommes du peuple et d'individus de toutes les classes de la société, les uns couchés sur les dalles et sur les marches, les autres quittant les appartements, d'autres y dirigeant leurs pas, chacun allant, venant librement. Le général aperçut distinctement, par une porte entr'ouverte, le duc d'Orléans couché sur un lit de sangle, paraissant accablé de fatigue. Toujours

conduit par l'aide de camp, il parvint jusqu'à la grande galerie. La duchesse d'Orléans y était seule. Elle vint à lui. Il remit à la princesse les lettres dont il était chargé. A la lecture de celle que lui adressait la sœur de Henri V, la duchesse d'Orléans eut les larmes aux yeux. Elle se borna à prononcer cette phrase: « Dites à la famille royale que mon mari est un honnête homme, et répétez-le à la duchesse de Gontaut. » Il était onze heures du soir. Ainsi se termina la journée du 2 août 1830.

XIX

LE 3 AOUT A PARIS

Examinons maintenant ce qui se passa, le mardi 3 août, à Paris et à Rambouillet. Les commissaires, venant de cette dernière ville, arrivèrent au Palais-Royal à quatre heures du matin, et firent éveiller le duc d'Orléans, qui se donna à peine le temps de se vêtir; ses pieds étaient nus dans ses pantoufles. M. Odilon Barrot lui dit: « Monseigneur, Charles X, répondant au message que nous lui avons porté de votre part, nous a fait dire qu'il n'avait pas demandé de sauvegardes, et de plus qu'entouré de son armée fidèle, il n'en avait pas besoin. Il nous a paru évident qu'il cherchait à gagner du temps; cette situation est périlleuse, il faut la faire cesser; et, si un coup est à frapper, c'est à vous, et à vous seul, d'en prendre l'initiative. »

M. Barrot ajoute dans ses *Mémoires:* « J'appuyais sur ces dernières paroles ; nous n'avions pas le temps, en effet, de demander l'explication de cette étrange méprise qui nous faisait partir de Paris comme *sauvegardes*, sur une prétendue demande qui ne se trouvait pas vraie, méprise qui nous avait fait une position très fausse et même très périlleuse; car, si Charles X eût été résolu à jouer son va-tout et à compromettre ce qui lui restait de force autour de lui dans un effort suprême, il n'aurait eu rien de mieux à faire que de nous faire passer par les armes, comme rebelles et espions, ainsi que le bruit en avait couru, et d'ordonner immédiatement après de marcher sur Paris. »

Au fond, les commissaires avaient été très inquiets. La voix et le geste de M. Barrot se ressentaient probablement des sentiments qu'il éprouvait, car Louis-Philippe, au lieu de discourir selon son habitude, lui répondit, après l'avoir regardé : « Vous avez raison, il faut faire une démonstration sur Rambouillet. Prévenez le général La Fayette et que le rappel soit battu dans tous les quartiers de Paris ; chaque légion de la garde nationale fournira un contingent de six cents hommes, et vous, Messieurs, vous précéderez cette colonne à Rambouillet. »

Le Moniteur du 6 août a constaté que la marche des Parisiens fut ordonnée par Louis-Philippe. On y lit, en effet : « Charles X avait formé à Rambouillet un camp où s'étaient groupés autour de lui divers corps de la garde royale. On ne pouvait laisser subsister aux portes de la capitale une force armée qui ne relevait pas du gouvernement établi et qui, par sa seule présence près de Paris, y entretenait dans la population un état d'irritation dangereuse... Il y avait, à tout instant, lieu de craindre que des masses populaires ne s'ébranlassent et ne se missent en marche. Le lieutenant général du royaume reconnut alors la nécessité de devancer le mouvement que la prolongation du séjour du roi Charles X à Rambouillet ne pouvait manquer de produire, afin de placer à sa tête des chefs, qui, en le régularisant, prévinssent les excès que l'on aurait pu redouter. Il ordonna au général La Fayette de faire marcher six mille hommes dans la direction de Rambouillet, espérant que cette démonstration suffirait pour déterminer Charles X à prendre le seul parti que tant de circonstances se réunissaient à lui faire adopter : celui de s'éloigner et de dissoudre le rassemblement dont il était entouré. »

Le matin du 3 août ; les Parisiens étaient très agités. On avait d'abord répandu le bruit que les commissaires, en se présentant aux avant-postes de l'armée royale, y avaient été égorgés. Aussitôt qu'on apprit leur retour et le résultat négatif de leur voyage, la foule devint encore plus houleuse. Partout se formaient des groupes où l'on disait :

LOUIS-PHILIPPE, Duc d'Orléans

Imp. phot. ARON Frères, à Paris

« Charles X ne veut pas quitter Rambouillet. Il prétend, avec ses anciens ministres, gouverner la France. Il marche sur Paris avec son armée pour nous forcer, à coups de canon, à reconnaître son petit-fils. Il a envoyé soulever la Vendée. Il attend les chouans pour recommencer la guerre. » Paris était au lendemain de la révolution. L'émotion du combat subsistait encore tout entière. Des barricades continuaient à obstruer les rues. Quand on battit le rappel dans les douze légions de la garde nationale, la multitude tressaillit. Des hommes du peuple suivaient les tambours. Un élève de l'École polytechnique, debout dans un cabriolet, battait la générale aux applaudissements de la foule. Tout à coup, avec cette rapidité électrique qui se produit dans les moments de révolution, d'un bout à l'autre de Paris et de la banlieue, on entendit crier : « A Rambouillet ! à Rambouillet ! » Les Champs-Élysées étaient le lieu de rendez-vous, d'où l'on devait se mettre en route. Rien de plus étrange que cette armée improvisée. On aurait dit une mascarade. Gamins, hommes faits, vieillards, gardes nationaux, gens du peuple, uniformes, redingotes, vestes, blouses, casquettes, chapeaux, bonnets à poil de grenadiers, casques de cuirassiers, achapskas de lanciers, fusils de munition, fusils de chasse, carabines, pistolets d'arçon, briquets d'infanterie, épées, sabres, lances enlevées à la troupe pendant les trois journées de juillet, baïonnettes mises au bout d'un bâton, tout cela présentait l'aspect d'une cohue et d'un pêle-mêle indescriptibles.

« A cette armée qui ne connaissait ni l'obéissance, ni la discipline, a dit le duc Victor de Broglie dans ses *Souvenirs*, on donna pour chef le général Pajol, homme d'une grande énergie ; on lui adjoignit comme chef d'état-major le général Jacqueminot ; des élèves de l'École polytechnique furent placés à la tête des compagnies formées au hasard. Comme aucun militaire ne se faisait illusion sur le sort qui attendait cette multitude si elle se trouvait en rase campagne en présence des régiments de la garde royale, le général Pajol avait pour instructions,

en cas d'attaque, de se jeter dans les bois et d'y disperser son monde. »

Le duc de Broglie ajoute : « Ces instructions furent rédigées en conseil. Je tenais la plume ; la minute en existe tout entière de ma main dans les papiers remis au roi Louis-Philippe après la Révolution de 1848. Quand je fus chargé à cette époque, par M. Dufaure, ministre de l'intérieur sous l'administration du général Cavaignac, de présider une commission chargée elle-même d'opérer séparation entre les papiers du roi trouvés dans son cabinet et livrés comme eux au pillage dans le sac des Tuileries, la minute dont il s'agit tomba sous mes yeux: Je n'en pouvais méconnaître ni la rédaction ni l'existence. Je fus sur le point de la réserver pour la remettre moi-même au roi, en lui demandant la permission de la garder ; mais, tout compte fait, je trouvai plus délicat de la laisser dans le paquet, sauf à prier ce bon prince de me la remettre de sa main. Je ne l'ai revu que quelques jours avant sa mort et dans un moment où il avait à peine la libre disposition de lui-même. »

Une fois muni de ses instructions, le général Pajol, aux Champs-Élysées, donna le signal du départ. Le peuple souverain n'entendait pas faire à pied un trajet de quinze lieues. On réquisitionna tout ce qu'on trouva de véhicules : omnibus, fiacres, tapissières, cabriolets, diligences, charrettes, voitures de maîtres. On y entassa le plus de monde possible. Il y avait comme des grappes humaines dans les intérieurs, sur les sièges, sur les impériales. Les piétons espéraient bien qu'eux aussi trouveraient des moyens de locomotion, car ils étaient décidés à s'emparer en route de tous les véhicules qu'ils pourraient rencontrer. On riait, on chantait, on hurlait, on échangeait des quolibets et des lazzis. M. Odilon Barrot a dit : « Un étranger qui aurait vu passer un convoi si bizarre sans connaître la cause qui lui donnait l'impulsion, n'aurait su comment le caractériser ; il l'aurait pris pour une de ces processions grotesques par lesquelles quelques-unes de nos provinces du Nord ont

la coutume de célébrer un anniversaire local, bien plutôt que pour une armée allant décider du sort de la monarchie. »

La colonne expéditionnaire était partie depuis quelque temps dans la direction de Rambouillet, quand une salve d'artillerie, tirée par le canon des Invalides, annonça que le duc d'Orléans arrivait au Palais-Bourbon, où allait avoir lieu l'ouverture de la session des Chambres. Il était une heure moins un quart. Deux cent cinquante députés environ, et un petit nombre de pairs, sans uniforme, étaient réunis. Le trône, où Louis-Philippe ne comptait pas encore s'asseoir ce jour-là, était élevé sur une estrade et couvert de draperies semées de fleurs de lis. Le drapeau qui flottait au-dessus de la couronne royale était tricolore. A la porte du palais, le duc d'Orléans fut reçu par les grandes députations venues à sa rencontre. On salua son entrée dans la salle par des acclamations. Il prit place sur un tabouret, disposé à la droite du trône, et son second fils, le duc de Nemours, sur un tabouret à la gauche. Le duc de Chartres était absent. La duchesse d'Orléans, Mme Adélaïde, et les jeunes princes et princesses occupaient une tribune. « Messieurs, asseyez-vous, » dit le duc ; puis il prononça un discours où se trouvaient les passages suivants :

« Dans l'absence de tout pouvoir public, le vœu de mes concitoyens s'est tourné vers moi ; ils m'ont jugé digne de concourir avec eux au salut de la patrie : ils m'ont invité à exercer les fonctions de lieutenant général du royaume. Leur cause m'a paru juste, le péril immense, la nécessité impérieuse, mon devoir sacré. Je suis accouru au milieu de ce vaillant peuple, suivi de ma famille, et portant ces couleurs qui, pour la seconde fois, ont marqué parmi nous le triomphe de la liberté...

» Le respect de tous les droits, le soin de tous les intérêts, la bonne foi dans le gouvernement, sont les meilleurs moyens de désarmer les partis et de ramener dans les esprits cette confiance dans les institutions, cette stabilité, seuls gages assurés du bonheur des peuples et de la

force des Etats. Messieurs les pairs et messieurs les députés, aussitôt que les Chambres seront constituées, je ferai porter à leur connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X. Par ce même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, Dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne ce matin le dépôt dans les archives de la Chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur.* »

Ainsi, Louis-Philippe qui, dans son discours, parlait du respect de tous les droits, ne disait pas un seul mot de ceux du duc de Bordeaux, devenu Henri V. Il omettait d'annoncer que c'était en faveur du jeune prince qu'étaient faites les abdications de Charles X et du Dauphin, et il ne prononçait pas même le nom du royal enfant qui, d'après la Charte, était le souverain légitime de la France.

XX

LE 3 AOUT A RAMBOUILLET

Le matin du mardi 3 août, Charles X se faisait encore l'illusion que son petit-fils serait dans la journée proclamé roi de France et de Navarre par les Chambres. Le duc de Luxembourg, capitaine des gardes de service, mettait cette phrase dans son ordre du jour aux quatre compagnies : « Gardes du corps de Charles X ou de Henri V, votre position ne change pas. » Les courtisans s'imaginaient jusqu'au dernier moment qu'ils allaient conserver leurs charges et leurs gros traitements sous le nouveau règne. « On doutait si peu, à Rambouillet, de l'efficacité des abdications, a dit Chateaubriand, que l'on préparait le jeune prince à son voyage; la cocarde tricolore, son égide, était déjà façonnée par les mains des plus grands zélateurs des Ordonnances. Supposez que Mme la duchesse de Berry, partie subitement avec son fils, se fût présentée à la Chambre des députés au moment où M. le duc d'Orléans y prononçait le discours d'ouverture, il restait deux chances; chances périlleuses ! Mais, du moins, une catastrophe arrivant, l'enfant enlevé au ciel n'aurait pas traîné de misérables jours en terre étrangère. Mes conseils, mes vœux, mes cris furent inutiles; je demandais en vain Marie-Caroline. » Marie-Caroline ne parut pas, mais nous l'avons dit, on ne peut accuser la courageuse mère.

Charles X attendait avec patience et dignité les nouvelles de Paris. Le maréchal Marmont a admiré son attitude touchante, sa résignation

pieuse et calme, sa figure noble, triste et bienveillante. Il est moins juste pour le duc d'Angoulême, auquel il n'a point pardonné la scène de Saint-Cloud. « M. le Dauphin, dit-il, par sa gaieté et une insouciance qui tenait de la stupidité, présentait une disparate révoltante. N'imagina-t-il pas de dire à Girardin : — Qu'est-ce que je ferai de mes chiens ? — Monseigneur, vous avez d'autres intérêts qui passent avant ceux-là ! — Eh bien ! je ne veux m'occuper que de mes chiens. — Libre à vous, monseigneur ; mais moi je ne veux pas parler de chiens.

» Au surplus, ajoute le vindicatif maréchal, M. le Dauphin est un homme indéfinissable, tranchant, despote, susceptible et rempli d'amour-propre quand il avait du pouvoir. Il a dit et répété depuis la catastrophe, et, je crois, avec sincérité, que de tout cela il ne regrettait que ses chiens et ses chevaux. »

Vers midi, il se produisit un fait de nature à donner à la petite cour de Rambouillet l'espérance qu'elle pouvait compter sur la fidélité des troupes. Un ardent révolutionnaire, le colonel Poques, avait reçu du gouvernement de l'Hôtel de Ville la mission de se rendre à Rambouillet pour y revendiquer les diamants de la couronne. Entouré d'un certain nombre de soldats débandés, il se plaça devant les avant-postes de l'armée royale et leur fit des sommations hautaines. On lui enjoignit de se retirer. Au lieu d'obéir, il resta et planta le drapeau tricolore dans la grande avenue du château. On fit feu. Le colonel fut blessé à la jambe. La duchesse de Gontaut raconte qu'on le transporta dans les communs du château, où des soins lui furent prodigués, et où le roi lui envoya son chirurgien. « Le colonel Poques, ajoute-t-elle, avait une mère qu'il adorait ; elle habitait Pau, où était alors ma famille. Il lui écrivit une touchante lettre, qu'il demanda au général Trogoff de me remettre, me suppliant de la faire parvenir à sa mère. Je le promis et je le fis. On me blâma de cette sensiblerie. Ce furent

seulement des personnes qui n'avaient pas de mère. Le roi me l'avait permis. »

Dans la journée, on vit arriver à Rambouillet un des plus fidèles serviteurs de la royauté, un des diplomates les plus distingués de la Restauration, le duc de Montmorency-Laval.

Anne-Pierre-Adrien de Montmorency, duc de Laval, cousin du duc Mathieu de Montmorency, avait été ambassadeur en Espagne à partir de 1814, à Rome en 1821, et à Vienne en 1828. En 1829, il avait refusé le portefeuille des affaires étrangères. Depuis le mois de septembre de la même année, il était ambassadeur à Londres. Il y avait traité les affaires de Grèce et d'Algérie avec autant d'intelligence que de patriotisme et de fermeté. Le 25 juillet 1830, le jour même de la signature des Ordonnances, il avait dit à lord Aberdeen : « Je ne sais pas ce que vous pouvez espérer de la générosité de la France ; mais ce que je sais, c'est que vous n'obtiendrez jamais rien par les menaces. » Le duc de Laval arrivait à Paris en vertu d'un congé. Il ne se doutait guère qu'il allait y trouver une révolution. (Nous avons lu le récit de sa visite à Rambouillet, le 3 août 1830 dans ses papiers, dont nous devons la communication à l'obligeance de son petit-fils, le comte de Couronnel, qui les tient lui-même de son père, le marquis de Mailly-Couronnel.)

L'ambassadeur de Charles X fut frappé de la tranquillité que montrait le vieux roi. Comme oubliant la gravité d'événements d'un intérêt plus immédiat, il s'entretint longuement et vivement avec son ambassadeur des affaires diplomatiques qui, quelques jours auparavant, occupaient l'attention de l'Europe. Il fallut même qu'à deux ou trois reprises le duc ramenât la pensée du souverain sur l'imminence du danger que l'inaction de Rambouillet grossissait depuis trois jours. « C'est alors, est-il dit dans les papiers de l'ambassadeur, que le duc de Laval ouvrit à Charles X une idée dont la hardiesse allait à son cœur, et

dont il réclamait l'exécution. C'était le duc de Bordeaux lui-même qu'il demandait au roi, pour le mener à Paris au milieu des deux Chambres, que désarmeraient le courage du tuteur et l'innocence de l'enfant. D'ailleurs, aucune haine, aucune prévention populaire ne s'élevait contre le nom et le caractère de M. de Montmorency. C'était un grand avantage sur le baron de Damas. Le duc de Laval alla renouveler sa proposition à la duchesse de Berry. Mais, dans l'abattement et la consternation où étaient les esprits au château de Rambouillet, la hardiesse d'un tel projet ne pouvait être adopté sur-le-champ. Il eût fallu de nouvelles instances, de plus amples développements d'un plan téméraire en apparence, mais qui seul pouvait encore sauver les affaires. La rapidité avec laquelle les événements marchèrent dans la soirée anéantit l'espoir de ceux qui voulaient faire jouer à Madame le rôle de Marie-Thérèse, et les conseillers de Cherbourg l'emportèrent. »

A quatre heures, le roi et la famille royale dînèrent seuls. Dans une chambre à côté, dînait ce qui restait de la cour. On pouvait être quarante à table, on y remarquait le duc de Raguse, l'air abattu et soucieux, le duc de Luxembourg, le duc de Lévis, le duc de Guiche, Mme de Castéja, etc. Le dîner fut triste, sombre, abrégé, comme le voulaient les circonstances.

Cependant l'esprit des troupes d'élite qui entouraient encore le roi, continuait à être bon, et, en somme, la journée ne s'était pas trop mal passée. On se plaignait bien un peu du manque de vivres et d'argent qui causait plusieurs désertions; mais on se plaignait surtout d'une inaction dont on espérait la fin pour le soir même, car le bruit de la marche des Parisiens sur Rambouillet s'était déjà répandu dans les rangs, et ceux des officiers et des soldats qui restaient sincèrement dévoués à la branche aînée des Bourbons attendaient avec une impatiente ardeur ce qu'ils considéraient comme le moment de la revanche.

Les Parisiens, marchant en désordre, mais assez rapidement n'é-

taient plus loin de Rambouillet. Les commissaires, lorsque leur voiture eut dépassé la tête de la colonne déjà arrivée à Sèvres, crurent prudent de faire appeler le général Pajol, qui avait le commandement, au moins nominal, de cette étrange armée. Ils lui recommandèrent expressément de placer une avant-garde un peu forte à Trappes, petit village qui précède Rambouillet, et de donner l'ordre à l'officier qui commanderait ce poste, de ne permettre à qui que ce soit de passer outre, ajoutant que le succès de leur mission pouvait dépendre de la stricte exécution de cette consigne.

Les Parisiens étaient partis des Champs-Élysées à midi. A huit heures du soir, la tête de leur colonne atteignait Coignières, à trois lieues de Rambouillet. Le général Pajol y établit son quartier général. L'artillerie, composée de six bouches à feu, fut placée à la gauche de la route. Les volontaires, exténués de fatigue, souffrant de la chaleur, de la faim, de la soif, bivouaquèrent à droite, dans les champs de blé et de luzerne, et, très préoccupés de leur subsistance, se répandirent dans les environs pour se procurer des vivres à prix d'argent ou autrement. Les voitures furent disposées autour du camp pour en former l'enceinte. Au dire de M. Odilon Barrot, quelques escadrons de cavalerie auraient suffi pour avoir raison de cette population confuse.

Arrivés à Trappes, les trois commissaires (M. Barrot, le baron de Schonen et le maréchal marquis Maison), s'arrêtèrent, et dépêchèrent un émissaire au maréchal Marmont, duc de Raguse, pour lui annoncer qu'ils étaient de nouveau à la disposition du roi, et pour lui demander un sauf-conduit. Une heure après, ce sauf-conduit leur parvenait, et leur voiture, entourée par un escadron de gardes du corps, entrait à Rambouillet par la porte du parc. Il faisait nuit. Les bivouacs des troupes de l'armée royale étaient éclairés. Les guides des commissaires mirent quelque affectation à les faire passer devant les régiments d'infanterie et de cavalerie massés sur la route et dans le parc, et sur-

tout devant les quarante pièces de canon mises en batterie près du château.

« Rien de plus saisissant et de plus tristement solennel, a dit M. Barrot, que l'aspect du château de Rambouillet dans cet instant critique. Au moment où nous y fûmes introduits, la grande salle était encombrée de fonctionnaires de tous rangs qui, à notre vue, se séparèrent en deux haies, à travers lesquelles nous nous avançâmes. Comment rendre les sentiments divers qui se peignaient sur tous les visages, le désespoir déchirant chez les uns, une joie mal contenue chez les autres? Mais ce qui dominait, c'était la vive anxiété que notre présence causait chez tous. Apportions-nous la paix ou la guerre? Allait-on être dans la nécessité de se faire tuer pour la dynastie régnante dans un dernier et suprême conflit, ou une transaction permettrait-elle à chacun, après avoir sauvegardé son honneur, de songer à ses intérêts et de se retourner vers le soleil levant? Tout cela était écrit sur ces figures, sur lesquelles je pus, en passant, jeter un regard rapide. Aux questions qui m'étaient adressées par les uns et par les autres sur ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer, je m'étais borné à répondre: « Espérez! » Et ce mot, circulant rapidement dans la foule, en avait déjà changé la physionomie, lorsque la porte du cabinet dans lequel se trouvait le roi s'ouvrit, et se referma sur nous. »

Charles X était seul, debout près d'une table. Il avait l'air sévère. « — Eh bien! dit-il, que me veut-on? — Sire, répondit M. Barrot, nous sommes suivis par une colonne armée de la population de Paris. Nous l'avons devancée, et nous nous sommes hâtés de nous rendre auprès de vous, pour épargner à la France un horrible conflit, dans lequel périraient infailliblement vos plus fidèles serviteurs, ceux qui doivent vous être le plus chers; conflit désormais sans objet, puisque vous et votre fils avez abdiqué. — J'ai abdiqué, il est vrai, dit Charles X; mais c'est au profit de mon petit-fils, et nous sommes

tous résolus ici à défendre ses droits jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Le roi prononça cette dernière phrase d'une voix forte, avec une énergie qui semblait exprimer une irrévocable résolution.

M. Barrot reprit : « Il ne m'appartient pas de préjuger les droits dont vous parlez, ni les espérances qui s'y rattachent ; mais gardez-vous que le nom de votre petit-fils soit le signal de la catastrophe qui se prépare. Quel que soit l'avenir que Dieu lui réserve, dans l'intérêt même de cet avenir, qu'il ne soit pas souillé du sang qui va couler. »

Charles X se sentait ému : « Eh bien ! dit-il, que faut-il faire ? »

Oubliant les lois de l'étiquette, son interlocuteur lui prit la main, la pressa et lui dit : « Vous avez déjà commencé le sacrifice, sire, il faut le consommer et le consommer tout de suite, il n'y a pas un instant à perdre. »

Charles X congédia ensuite les trois commissaires ; puis, comme ceux-ci se retiraient, il témoigna le désir d'entretenir le maréchal Maison en particulier. « Lorsqu'ils furent seuls, ajoute M. Barrot, Charles X, d'après ce que le maréchal nous rapporta aussitôt après cet entretien, lui aurait dit : — Vous êtes militaire, maréchal, incapable, par conséquent, de me tromper. Combien sont-ils ? — Sire, aurait répondu le maréchal avec cette bonhomie apparente qui n'excluait pas une certaine finesse, je ne les ai pas comptés ; mais, approximativement, ils sont bien de soixante à quatre-vingt mille hommes. »

En réalité, ils n'étaient pas plus de quinze mille. Le maréchal Maison le savait parfaitement. N'est-ce pas un étrange euphémisme que de mettre sa déclaration inexacte sur le compte d'une *bonhomie apparente qui n'excluait pas une certaine finesse ?*

« Cela suffit, reprit le roi ; dans un quart d'heure, je vous ferai savoir mes résolutions. »

Consulté par Charles X, le maréchal Marmont insista pour un départ immédiat. Depuis le commencement de la crise, l'auteur de la

défection d'Essonnes, mécontent et découragé, n'avait agi qu'à contre-cœur et sous le coup de la fatalité. Lors de leur première visite à Rambouillet, les commissaires avaient été frappés de son langage. Il leur avait dit : « — J'étais adversaire très prononcé des Ordonnances, et pourtant je me suis vu forcé de les exécuter. » Il avait ajouté, comme pour s'excuser de la lutte des trois journées : « La rue devait être libre pour la troupe, comme pour les citoyens ; par cela seul qu'on la leur interdisait, il a bien fallu ordonner le feu. » Puis, il avait protesté de sa résolution de se séparer de la famille proscrite dès qu'il l'aurait accompagnée sur la terre d'exil et qu'il aurait ainsi accompli son devoir. Il en avait demandé acte aux commissaires, et ceux-ci le lui avaient délivré en faisant de tristes réflexions sur les vicissitudes de cette existence.

On comprend qu'avec de telles dispositions d'esprit le maréchal Marmont devait trouver bien des objections à un combat suprême. A la différence du général Vincent, qui suppliait Charles X de le laisser conduire les troupes contre les bandes parisiennes, le maréchal déclara qu'une telle entreprise était impraticable. Il a écrit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Quelque peu redoutables que fussent militairement les bandes tumultueuses qui s'avançaient contre nous, nous n'étions pas en mesure, avec l'esprit actuel des troupes, de les arrêter ou de les combattre. Il eût été tout simple de marcher, avec six mille chevaux et six pièces de canon, contre cette masse sans organisation. Il eût été facile de la mettre en fuite; mais dans toute la cavalerie, nous n'avions de troupes sûres que les gardes du corps, et leur destination ne pouvait être changée. Ils ne pouvaient quitter la personne du roi. D'un autre côté, pour pouvoir agir avec de la cavalerie, il fallait aller à près de trois lieues, puisque les bois de Rambouillet s'étendent jusqu'à cette distance du côté de Paris. »

Le maréchal ajoute que la tête de colonne des Parisiens était déjà

arrivée au Percy, c'est-à-dire à l'entrée du bois; qu'ils s'y seraient trouvés en plus grand nombre au jour; que la moindre troupe qui aurait fusillé dans le bois aurait pu arrêter cette cavalerie; qu'il eût donc fallu emmener avec soi un peu d'infanterie, et que Charles X n'en avait presque plus. Sa conclusion est que l'offensive n'était pas praticable; que, d'un autre côté, comme défensive, Rambouillet n'offre aucune espèce de position; que c'est un entonnoir où l'on ne peut pas même former régulièrement des troupes, et qu'en conséquence le roi n'avait qu'une chose à faire: se retirer.

Le parti royaliste n'a pas accepté la thèse du maréchal Marmont et lui a vivement reproché son attitude. On a prétendu qu'en partant du château, le maréchal Maison aurait dit: « Si j'étais à la place de Marmont, avec des troupes comme les siennes et quarante-deux pièces de canon, ce sont ces étourdis de Parisiens qui s'envoleraient! » Le général Pajol aurait avoué plus tard au général Vincent qu'à la moindre attaque, « tous ces gens-là se seraient mis à la débandade comme des moineaux effrayés ».

D'après les chiffres donnés par M. de Chateaubriand, il restait encore, le 3 août, à Rambouillet, trois mille cinq cents hommes de l'infanterie de la garde, quatre régiments de cavalerie légère formant vingt escadrons et présentant un effectif de deux mille hommes. La maison militaire, gardes du corps, etc., cavalerie et infanterie, se montait à treize cents hommes; en tout, huit mille huit cents hommes, sept batteries attelées et composées de quarante-deux pièces de canon.

« Et devant qui se retirait-on? a dit l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Devant une troupe presque sans armes, arrivant en omnibus, en fiacres, en petites voitures. Le général Pajol se croyait bien perdu lorsqu'il fut forcé de se mettre à la tête de cette multitude, laquelle, après tout, ne s'élevait pas au delà de quinze mille individus, avec l'adjonction des Rouennais arrivés. La moitié de cette troupe restait sur les

chemins. Quelques jeunes gens exaltés, vaillants et généreux, mêlés à ce ramas, se seraient sacrifiés ; le reste se fût probablement dispersé. Dans les champs de Rambouillet, en rase campagne, il eût fallu aborder le feu de la ligne et de l'artillerie ; une victoire, selon toutes les apparences, eût été remportée. Entre la victoire du peuple à Paris et la victoire du roi à Rambouillet, des négociations se seraient établies. »

Quoi qu'il en soit, ce qui est à peu près certain, c'est que, si le maréchal Maison avait dit au roi la vérité sur l'effectif des bandes parisiennes et leur état de désorganisation absolue, Charles X n'aurait pas quitté Rambouillet. Mais croyant avoir devant lui une véritable armée de soixante à quatre-vingt mille hommes, qui allait, lui disait-on, l'attaquer dans la nuit, il ordonna de battre en retraite et de se diriger sur Maintenon, où il allait demander l'hospitalité au duc de Noailles.

A dix heures du soir, on fit sonner le boute-selle, et tout le camp s'apprêta à partir. « Ainsi, l'on cédait aux représentations perfides du maréchal Maison, est-il dit dans les papiers du duc de Laval, et l'on fuyait devant un ennemi plus à mépriser qu'à craindre. Quelle honte ! quel désespoir pour tous les jeunes officiers, encore pleins, il n'y a qu'un instant, de l'espoir de venger leurs revers et leurs injures par une victoire éclatante, certains maintenant d'ajouter une déroute à une première défaite ! Le cœur du roi s'était laissé attendrir à l'effrayant tableau d'une guerre civile, des horreurs qui allaient suivre, des horreurs qui avaient déjà précédé. Dans le bouleversement de cette retraite précipitée, le duc de Laval voulut essayer de parvenir jusqu'à Charles X et de lui parler encore. Mais il n'arriva que pour baiser la main de Sa Majesté, au moment où elle montait en voiture. »

La duchesse de Gontaut a dit : « Je fus éveiller Mademoiselle. Pauvre petite princesse ! Elle dormait si bien, si fort, qu'elle ne comprenait même pas la cruelle parole : « partir ! » Il fallut la lui répéter. Elle, si douce, si résignée au devoir indiqué, dit alors en sanglotant :

« Non ! non ! Pas partir ! » Je lui fis une espèce de petit canapé composé de cinq ou six paires de draps que j'avais pris à la hâte dans notre appartement. Pour conduire Mademoiselle à sa voiture il fallut passer, dan sla cour, par-dessus des réchauds sur lesquels on faisait fondre l'argenterie royale, afin de pouvoir payer la nourriture des soldats. »

Au même moment, les commissaires étaient dans la joie. M. Odilon Barrot écrivait au général Pajol la lettre suivante : « Général vous pouvez arrêter votre mouvement ; nous venons de déterminer le roi à partir *à force de lui faire peur*. (Cette phrase est soulignée dans les *Mémoires* de M. Barrot, où se trouve relatée la lettre.) Ses forces étaient considérables et bien posées. Le maréchal Maison n'estime pas à moins de dix mille le nombre réuni. Recevez, général, tous mes sentiments d'estime et de cordialité. »

M. Barrot écrivait en outre, à Louis-Philippe, cette lettre où il y a comme une prophétie des événements de 1848 : « Monseigneur, c'est avec bonheur que nous vous annonçons le succès de notre mission. Le roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous lui avons fait entendre que l'intérêt de son petit-fils pouvait le déterminer à résister et à verser encore du sang, mais qu'il valait encore mieux, quel que fût l'avenir de cette cause, qu'elle restât pure de toute violence et de conflit sanglant. Cette raison a paru le déterminer. Occupez-vous donc de donner satisfaction à ce que peut exiger de raisonnable le principe républicain, car je crois que c'est là votre seul ennemi redoutable ; les partisans de la famille déchue s'en constitueront les auxiliaires. Vous avez, prince, pour combattre cet ennemi, cette franchise, cette honnêteté de cœur, cette simplicité de mœurs qui doivent vous faire triompher. Nous vous écrirons avec les plus grands détails tous les incidents de notre voyage. Dieu veuille qu'il se termine heureusement. Je suis, avec respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur. »

Les commissaires, après avoir apposé les scellés sur le fourgon qui renfermait les diamants de la Couronne, et l'avoir surmonté d'un drapeau tricolore, le confièrent à la garde du maire de la ville, puis ils firent atteler à leur voiture quatre mules qui restaient dans les écuries, et se mêlèrent au convoi de la royauté, s'avançant lentement à travers cette belle forêt de Rambouillet, qu'éclairaient çà et là quelques rares lumières.

XXI

MAINTENON

Au mois de décembre 1674, Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron, trouvant l'emploi d'un don gracieux qui, en sa qualité de gouvernante des enfants de Mme de Montespan et de Louis XIV, venait de lui être accordé par le roi, acquit, au prix de deux cent quarante mille livres la terre de Maintenon, située à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres. En février 1675, elle écrivait à son frère : « C'est un gros château, au bout d'un grand bourg ; une situation selon mon goût, des prairies tout autour, et la rivière qui passe par les fossés. Il vaut dix mille livres de rente, et en vaudra douze dans deux ans. » Et à Mme de Coulanges : « J'ai été deux jours à Maintenon, qui m'ont paru un moment. C'est une assez belle maison, un peu trop grande pour le train que j'y destine. Elle a de forts beaux droits, des bois où Mme de Sévigné rêverait à Mme de Grignan tout à son aise. Je voudrais pouvoir y demeurer, mais le temps n'est pas encore venu. »

Au retour de ce petit voyage, un mot inattendu, prononcé par le roi, produisit un très grand effet à la cour. En adressant la parole à Mme Scarron, Louis XIV, toujours galant pour elle, la nomma devant tout le monde Mme de Maintenon. Ainsi, elle devenait marquise. « Il est très vrai, écrivait-elle à Mme de Coulanges, que le roi m'a nommée Mme de Maintenon, et que j'ai eu l'imbécillité d'en rougir. Les amis de

mon mari ont tort de m'accuser d'avoir concerté avec le roi ce changement. Ce ne sont pas ses amis qui le disent, ce sont mes ennemis ou mes envieux : peu de bonheur en attire beaucoup. »

Le château dont la célèbre compagne de Louis XIV a tiré son nom historique était destiné à donner asile au dernier souverain de la branche aînée des Bourbons. Le duc Paul de Noailles, dont un ancêtre avait été l'héritier de Mme de Maintenon, se souvint, en grand seigneur et en homme de cœur, des bienfaits dont la royauté avait honoré sa famille.

A Rambouillet, au moment où il venait d'apprendre la marche des Parisiens, et où il se décidait à partir sans retard, en pleine nuit, Charles X avait rencontré dans le grand salon du château le duc de Noailles, et lui avait dit, avec l'accent affectueux de l'amitié : « Mon cher duc, pour éviter de grands malheurs, je me décide à m'éloigner. Recevez-nous à Maintenon. » Le duc s'était incliné et, en toute hâte, y avait devancé le roi.

L'Almanach de la cour pour l'année 1830 contenait quatre gravures représentant quatre châteaux : Chenonceaux, Maintenon, Lude, Montfort. Il y avait, au sujet du château de Maintenon, une petite notice explicative. Quand, au commencement de 1830, le frère de Louis XVI et de Louis XVIII jeta les yeux sur cet almanach, — le dernier de son règne, — il ne se doutait guère qu'avant la fin de l'année, il viendrait, roi détrôné et fugitif, demander un asile de quelques heures au château, tout rempli encore des glorieux souvenirs du plus grand de ses ancêtres, le Roi-Soleil.

Il était deux heures du matin lorsque Charles X, accompagné de la famille royale, arriva à Maintenon. Le duc de Noailles le reçut au bas de l'escalier avec les marques du respect le plus profond. Tout le château était éclairé comme pour une fête. Auprès du duc se tenait la duchesse, sœur du général duc de Mortemart, cette femme d'élite, si

noble d'esprit et de cœur, morte en 1887 à quatre-vingt-sept ans. La duchesse était alors enceinte. Elle devait mettre au monde, le mois suivant, son second fils, le marquis Emmanuel de Noailles (celui qui a représenté avec distinction la France comme ministre plénipotentiaire à Washington et comme ambassadeur à Rome, puis à Constantinople). Le roi, remarquant que la duchesse avait l'air fatigué et souffrant, exigea qu'elle allât se reposer. Elle fut remplacée, pour faire les honneurs du château, par sa nièce, Mlle de Beauvilliers de Saint-Aignan, qui devait épouser, en 1832, le prince de Chalais, fils ainé du duc de Périgord, et mourir en 1834, — femme aussi respectable que charmante, dont le duc Paul de Noailles, son oncle, a dit : « Sa vie fut sur la terre comme l'apparition d'un ange. »

On se réunit d'abord dans le salon qui avait été la chambre à coucher de Louis XIV. Les commissaires y arrivèrent, et s'y joignirent aux personnes de la suite du roi. Le duc de Noailles conduisit ensuite Charles X dans la chambre qu'il devait occuper au premier étage. C'était la chambre de Mme de Maintenon. Un garde du corps fut mis en faction sur le petit balcon qui borde la fenêtre de cette chambre. Puis on mena la duchesse de Berry et ses enfants dans les appartements qui leur étaient destinés au rez-de-chaussée.

Pendant ce temps, les commissaires, assis dans le salon autour d'une table ronde, s'occupaient déjà de tracer l'itinéraire du voyage que Charles X allait entreprendre. Ils envoyaient et recevaient des dépêches. Près d'eux était la duchesse de Gontaut, qui écrivait de tristes adieux à sa fille, la duchesse de Rohan. Elle le leur dit, en les priant de faire parvenir sa lettre à Dieppe. M. de Schonen le lui promit.

La nuit s'avançant, les commissaires se séparèrent, et Mme de Gontaut revint près de Mademoiselle, au moment même où le roi et la duchesse de Berry entraient dans la chambre où couchait la petite princesse. « Nous venons, dit alors Charles X, vous parler d'arrange-

ments à prendre pour l'avenir, nous trouvant dans la nécessité de restreindre autant que possible le nombre des personnes qui doivent nous accompagner. Vous comprendrez aisément que nous sommes forcés à une séparation qui, je le sais, vous sera pénible : celle de Mme de Rivera. Annoncez-le lui, y ajoutant mes sincères regrets de nous voir obligés à faire ce sacrifice. » (Mlle Eugénie de Rivera était appelée Madame, et portait le titre de comtesse, en qualité de chanoinesse. C'était une jeune Espagnole très sympatique, orpheline et sans fortune, qui remplissait les fonctions de sous-gouvernante de Mademoiselle.)

« — Quoi ! dit vivement la duchesse de Gontaut, l'abandonner ainsi ! — Elle ne sera point abandonnée, reprit le roi. Nous la laisserons momentanément dans le plus respectable asile. Elle y attendra, près de l'ami de sa première jeunesse, le moment où nous pourrons la rapprocher de nous. »

L'infortuné souverain dit ensuite : « J'ignore complètement le sort qui m'est réservé. » Alors la duchesse de Gontaut lui raconta la conversation des commissaires, qui, devant elle, venaient de tracer l'itinéraire du voyage, en fixant les étapes depuis Maintenon jusqu'à Cherbourg, port choisi pour l'embarquement. Ce nom : Cherbourg, ce mot : embarquement, qui avaient si fortement impressionné Mme de Gontaut, ne parurent point exciter l'émotion de Charles X. La duchesse de Berry ne cacha pas la sienne. Puis le vieux roi reprit le chemin de sa chambre à coucher, montant péniblement les degrés de l'escalier que Louis XIV avait franchis.

« Cette visite imprévue, a écrit la duchesse de Gontaut, cette décision pénible, arrivée au moment où je venais de tracer mes derniers adieux à ma fille, me donnèrent un découragement étranger à mon caractère ; mais bientôt je sentis qu'il était du devoir de supporter sans faiblesse l'avenir tel qu'il plaît à Dieu de l'imposer... Annoncer à Mme de Rivera notre séparation fut pour moi un profond chagrin...

Son dévouement ne se fût affaibli par aucun obstacle. Elle eût travaillé avec bonheur pour sa princesse : mais la quitter au moment de l'exil lui faisait un mortel chagrin ; elle me le dit même durement.

» Chère Eugénie, ajoute Mme de Gontaut, nous ignorions l'une et l'autre que la Providence avait ses vues. La Providence veillait sur vous. Cet abandon que je pleurais vous plaça haut, et vous pûtes faire l'agrément, le bonheur de l'époux qui vous fut accordé. Cette divine Providence vous donna des filles, un entourage qui vous aime, et dont vous êtes l'âme. Bénissons donc la main de Dieu qui a soutenu l'orpheline et protégé la vertu ! »

Le roi venait de faire son sacrifice. Il se décidait à partir pour Cherbourg. En arrivant au château de Maintenon, le maréchal Marmont s'était figuré qu'après un repos convenable la famille royale et les troupes continueraient la retraite sur Chartres, pour aller gagner la Loire, et tenter un essai de gouvernement au nom de Henri V. Le maréchal avait même envoyé une avant-garde, commandée par le général Talon, sur Chartres, et, dans cette ville, des officiers pour y faire préparer des vivres. Mais, venant prendre les ordres du roi, au sujet de la continuation du mouvement, il apprit que Charles X, renonçant à la lutte, abandonnait l'idée de se rendre sur la Loire, et s'apprêtait à partir pour Cherbourg, afin de s'y embarquer.

Pendant la marche de nuit des troupes de Rambouillet à Maintenon, un courrier, expédié de Paris, apporta aux deux régiments suisses de la garde royale le sauf-conduit du lieutenant général du royaume, pour se rendre à Châlons et Mâcon. Ce sauf-conduit tomba entre les mains du général Vincent, qui l'envoya au duc de Raguse. « J'éprouvai un profond sentiment d'indignation, a dit le maréchal, en voyant ces deux régiments, comblés des bienfaits du roi, s'empresser de l'abandonner au moment même ou leur présence semblait lui être le plus utile et le plus nécessaire... Je le demande : quel avantage résultait-il pour les

Bourbons d'avoir eu, à prix d'or et en blessant l'opinion publique, des troupes bonnes, sans doute, mais qui ne pouvaient assurément avoir la prétention d'être supérieures aux troupes françaises ? A quoi bon ces troupes privilégiées, qui étaient exemptes, en certains cas, de service ? A quoi tout cela servait-il, si ces troupes ne se dévouaient pas au moins à la défense personnelle du roi ? »

Charles X ayant définitivement renoncé à la lutte, une partie des troupes fut renvoyée. L'infanterie française de la garde royale, dont l'effectif se trouvait réduit à douze cents hommes, fut dirigée sur Chartres, où elle devait trouver des vivres, et de là être envoyée dans ses garnisons pour y recevoir les ordres du nouveau gouvernement auquel s'était déjà ralliée la grosse cavalerie de la garde. Elle était disséminée sur plusieurs points. Les lanciers, les hussards et l'artillerie, qui étaient près de Chartres, reçurent l'ordre de s'y rendre, et de rentrer ensuite dans leurs garnisons respectives, comme l'infanterie. Restaient les chasseurs, les dragons, les gendarmes d'élite et les gardes du corps. Les chasseurs étaient désorganisés, depuis qu'un de leurs escadrons avait été conduit à Paris par un de leurs chefs. Les dragons, les gendarmes d'élite et les gardes du corps demeuraient absolument fidèles.

Bien qu'épuisés de fatigue, les commissaires, avant de se reposer, s'occupèrent du licenciement des troupes qui ne devaient pas suivre Charles X et de la fixation des étapes pour les jours suivants.

Le duc de Luxembourg assistait à cette espèce de conseil de guerre. La conversation se porta sur les événements qui venaient de s'accomplir. « Je ne suis pas bien sûr, dit le duc aux commissaires, que vous ne nous ayez pas fait faire une grosse sottise en déterminant le roi à se retirer. — Pourquoi ? dit alors M. Barrot. Je suppose qu'avec les forces que vous commandiez, vous eussiez pu obtenir un avantage momentané sur cette troupe irrégulière qui s'avançait

vers Rambouillet, et que vous eussiez réussi à la ramener sur Paris. A l'instant même le tocsin eût sonné dans toutes les campagnes; ces populations, dont vous avez pu juger l'esprit, se seraient levées en masse, vous auraient entamés, et pas un de vous, peut-être n'aurait échappé. — C'est égal, reprit le duc de Luxembourg, avouez qu'en balayant cette canaille, nous eussions rendu un grand service à votre Louis-Philippe. »

M. Odilon Barrot, après avoir relaté cet entretien, ajoute: « Au moment où j'allais m'étendre sur un lit de camp qui avait été préparé pour moi dans la salle de billard, M. le duc de Noailles entra; il n'avait pas hésité à donner l'hospitalité à son roi malheureux; mais il n'était pas rassuré sur les conséquences de cet acte de dévouement. Il croyait voir arriver d'un moment à l'autre la colonne des insurgés de Paris, et il craignait surtout pour sa femme enceinte les secousses que lui occasionnerait une lutte, suivie peut-être de graves excès: je le rassurai en lui communiquant les ordres que nous avions donnés, et je m'endormis. »

Le matin du 4 août, le parc de Maintenon était encore rempli de troupes, campées sous les arbres. De bonne heure, Charles X assista à la messe dans la petite chapelle du château. La compagnie des gardes à pied ordinaires du corps du roi, dite aussi compagnie des Cent-Suisses — celle dont le général duc de Mortemart, frère de la duchesse de Noailles, était le capitaine-colonel — remit ensuit son étendard à Charles X. Les officiers, ainsi que ceux des autres corps qui allaient s'éloigner, prirent congé de la famille royale. Le roi leur donna sa main à baiser, et les remercia de leur fidélité. Si profonde que fût sa douleur, il parvint à la dominer. Son attitude demeura grave et digne. Les yeux de la duchesse d'Angoulême étaient remplis de larmes. « Adieu, disait-elle, adieu, mes amis, soyez heureux! » Il était dix heures du matin lorsqu'on vint avertir le roi qu'on attendait ses ordres

pour le départ. Il prit alors congé du duc et de la duchesse de Noailles, et les remercia en termes touchants de leur noble hospitalité. La duchesse de Gontaut dit que la grâce de ses manières fut admirée encore, et que, dans ce dernier moment, il sut, comme toujours trouver des mots qui consolent et qu'on n'oublie jamais.

Le souvenir du séjour de Charles X au château de Maintenon a été religieusement conservé par la famille de Noailles. Dans la chambre où le roi logea on a mis sur une plaque de bois dorée cette inscription : « Ici, S. M. le roi Charles X a passé la nuit du 3 au 4 août 1830. » Au-dessus de cette plaque, il y a un tableau qui représente le dernier souverain de la branche aînée des Bourbons, revêtu du manteau et du collier de chef suprême de l'ordre du Saint-Esprit. La petite chapelle où il entendit la messe, le matin du 4 août, est restée telle qu'elle était alors avec ses beaux vitraux du seizième siècle.

Le duc Paul de Noailles, qui donna l'hospitalité à Charles X, et qui est mort en 1885, membre de l'Académie française a écrit au sujet de Mme de Maintenon un livre magistral, et a travaillé, avec autant de zèle que d'intelligence, à la restauration et à l'entretien du château dont la compagne de Louis XIV prit le nom. Il est bien pittoresque ce manoir, où l'architecture du Moyen âge se combine si harmonieusement avec celle de la Renaissance. Que de choses contribuent à la beauté de l'édifice : les tours qui datent de Philippe-Auguste, les fossés remplis d'eau — une eau toujours limpide et pure — le mélange élégant de pierres et de briques, les fenêtres, les balcons, les arcades qui datent de Cottereau, le trésorier des finances de Charles VII et de Louis XI, la grande galerie qui fait songer à celle du château de don Ruy Gomez de Silva, et où apparaissent les portraits des Noailles les plus célèbres : amiraux et maréchaux de France, cardinaux et ambassadeurs ! A Maintenon, le souvenir de Charles X n'est pas moins vivace que celui de Louis XIV. Le duc de Noailles actuel, le remar-

quable auteur de *Cent ans de République aux États-Unis*, avait quatre ans quand le roi fugitif vint passer quelques heures au château, et il se rappelle l'impression que lui produisit, dans la matinée du 4 août 1830, la vue des troupes campées sous les arbres du parc qui, avec les quarante-huit arches de son gigantesque aqueduc, fait songer aux plus beaux paysages du Poussin. On aime à voir les châteaux historiques appartenir aux dignes héritiers de leurs anciens possesseurs, et l'on se plaît à saluer une illustre famille qui a le culte du passé.

XXII

DREUX ET VERNEUIL

Charles X et son cortège cheminèrent sans difficulté depuis Maintenon jusqu'aux environs de Dreux désigné pour la première étape. Les voitures du roi et de sa famille étaient suivies par celle des commissaires, et sur la route les paysans ne témoignaient point d'hostilité. Un maréchal des logis du palais, le comte de Geslin, avait pris les devants pour aller préparer les logements à Dreux. Il trouva la ville fermée et barricadée. On l'arrêta, on le conduisit à l'Hôtel de Ville, et on lui signifia que toute la population, armée, s'opposerait à l'entrée de Charles X dans la ville. On le relâcha ensuite pour qu'il pût porter cette nouvelle aux commissaires. Il rebroussa chemin, et les rencontrant au bord de la ville, il leur apprit, tout effaré, ce qui se passait.

Écoutons le récit de M. Odilon Barrot : « Nous fîmes prendre à notre voiture, hors de laquelle flottaient nos écharpes tricolores, la tête de l'escorte, et lorsque nous fûmes en vue de Dreux, Schonen et moi nous descendîmes et nous avançâmes vers le poste de gardes nationaux. Reconnus et acclamés, nous fûmes portés pour ainsi dire à l'Hôtel de Ville, au milieu d'une affluence immense des habitants de la ville et des campagnes environnantes, et là, chacun de nous monté sur une table, harangua cette foule. « La cause du droit et de la liberté a » triomphé, leur disions-nous, il n'y a plus de combat et par conséquent » plus d'ennemis. Il n'y a plus que le malheur d'une famille déchue, et

» s'acheminant vers l'exil à respecter. Le peuple de Paris, qui a versé » son sang pour le triomphe de la cause commune, a donné l'exemple » de ce respect pour le malheur. Serez-vous moins généreux que lui ? » — Non ! non ! Qu'il entre ! » Telle fut la réponse que la foule fit retentir de toutes parts à l'Hôtel de Ville, comme dans les rues et les places publiques.

Le maréchal des logis, qui avait accompagné les commissaires, au lieu de se réjouir de leur intervention, se répandait en gémissements. « Faut-il que j'aie assez vécu, s'écriait-il, pour entendre traiter ainsi mon maître ? — Vous êtes fou, mon cher, reprit M. Odilon Barrot ; dites-moi donc quel moyen il faut employer pour entrer dans une ville fermée, quand on ne peut pas y rentrer par la force ? »

En retournant à la rencontre du roi, les commissaires trouvèrent sur la route le Dauphin, qui était à cheval à la tête de l'escorte. Ils lui rendirent compte de ce qu'ils avaient fait et obtenu. « Cela ne me regarde pas, répondit le prince, allez le dire à mon père. » Les commissaires s'approchèrent alors de la voiture de Charles X, et lui annoncèrent que l'obstacle qui s'opposait à son entrée à Dreux était levé, mais qu'il devait être préparé à trouver toute la ville pavoisée des couleurs nationales. « Cela m'est égal, dit le roi, pourvu que j'entre, » et il donna l'ordre d'avancer.

Le même jour, mercredi 4 août, vers quatre heures du soir, Charles X entrait à Dreux où, dans la chapelle du château appartenant à la famille d'Orléans, sont les tombeaux des princes et des princesses de sa maison. La promesse faite par les habitants de la ville fut exactement tenue. La population, si animée quelques instants auparavant, vit passer avec le plus grand calme le long cortège d'hommes et de bagages. Il n'y eut pas une insulte, pas un cri.

Un escadron de gardes du corps bivouaqua devant la demeure du roi. Le reste fut réparti sur le bord de la rivière ou dans les prairies.

Les dragons de la garde, commandés par le lieutenant-colonel Cannuet, officier très distingué de l'ancienne armée, avaient suivi le roi sans qu'il restât un seul homme en arrière. « Arrivé à Dreux, a dit le maréchal Marmont, le roi renvoya ce brave régiment, exemple de bonne discipline et de fidélité, et lui adressa des éloges qu'il venait de mériter. L'escorte ne se composa plus que des gardes du corps, de la gendarmerie d'élite et de deux pièces de canon. Le roi régla son itinéraire ; mais il le composa de journées si courtes et de tant de séjours, que son voyage eût été éternel. Je fus chargé de communiquer cet itinéraire aux commissaires. Ceux-ci demandèrent quelques changements qui furent l'objet d'arrangements postérieurs. »

Les vagues espérances que certains gardes du corps avaient conservées jusque-là se dissipaient. L'un d'eux, M. Théodore Anne, a écrit : « Ce fut à Dreux que nous sûmes que nous allions à Cherbourg, où le roi s'embarquerait. On gardait encore quelque espérance, disait-on, pour M. le duc de Bordeaux, et l'on parlait de voyager à petites journées pour attendre les événements. Mais la présence des commissaires nous montrait tout ce qu'il y avait d'illusion dans un pareil espoir. »

M. Odilon Barrot raconte, dans ses *Mémoires,* qu'à Dreux le roi fut rejoint par un de ses aides de camp. On l'interrogea sur toutes les circonstances de la journée de la veille. On lui demanda de combien d'hommes était composée la colonne qui s'était avancée de Paris sur Rambouillet, si elle était en ordre, si elle était bien armée. Il répondit qu'il y avait environ de quinze à vingt mille hommes, qu'une grande partie n'était pas sérieusement armée, et que le plus grand désordre se faisait remarquer dans toute cette foule qui marchait pêle-mêle sans être formée en bataillons. « Cet officier, ajoute M. Barrot, exagérait peut-être dans un sens opposé à l'exagération du maréchal Maison ; mais on peut juger de l'exaspération que ce récit jeta dans l'âme de

tous ces hommes qui regrettaient de n'avoir pas combattu, et qui se plaignaient hautement de ce que le roi s'était laissé tromper par le maréchal Maison. Tel qui s'était félicité tout haut du dénouement pacifique que la retraite de Rambouillet avait substitué à un conflit sanglant, qui avait ses hasards, criait le plus fort à l'infamie et à la trahison. Mais la réflexion sur la situation de cette petite troupe de fidèles, que chaque pas éclaircissait de plus en plus, et qui, entourée de populations hostiles, ne pouvait même traverser une ville sans l'intervention de ses sauvegardes, fit bientôt évanouir toute colère. »

C'est encore M. Barrot qui relate ainsi un entretien qu'il eut, le soir du même jour, avec la duchesse de Gontaut : « Mme de Gontaut nous dit ce mot si plein de sens et d'esprit : — Si le *trente juillet* je vous avais apporté le jeune prince à l'Hôtel de Ville et que je l'eusse mis sur les genoux du général La Fayette, qu'auriez-vous fait ? — Ma foi, Madame, il est probable qu'alors ni vous ni nous ne serions ici. »

On passa la nuit du 4 au 5 août à Dreux. Le matin, on ne fut pas sans inquiétude. Nous fûmes éveillées, a dit la duchesse de Gontaut, par le bruit si connu, hélas ! d'une émeute ; je courus à la fenêtre ; je vis l'hôtel entouré de paysans armés de faux ; j'eus un instant d'inquiétude, qui fut bientôt calmée, quand on vint m'avertir que la politique n'entrait pour rien dans ce mouvement populaire ; que c'étaient simplement les moissonneurs des environs, qui, voulant obtenir une augmentation de salaire, s'insurgeaient, pour suivre l'exemple de Paris. Cette agitation, continuant une partie de cette journée, fut désagréable, mais sans danger. »

L'étape suivante devait être Verneuil. Les commissaires partirent de Dreux le jeudi 5 août, à quatre heures du matin, précédant la famille royale d'une heure, pour disposer les populations au calme et prévenir toute manifestation blessante.

Le trajet de Dreux à Verneuil, où l'on devait coucher le soir, se fit sans encombre. On trouvait, sur la route, au haut des clochers de tous les villages et de toutes les villes, le drapeau tricolore établi et les gardes nationales parées des trois couleurs. Ce spectacle était extrêmement désagréable au roi. Du reste, la population se montrait calme et silencieuse, résultat de sa disposition personnelle, de son instinct, et aussi des recommandations des commissaires, qui, précédant le cortège, avaient soin de les renouveler constamment.

Quand on fut arrivé à Verneuil, où l'on passa la nuit du 5 au 6 août, M. Odilon Barrot écrivit à Louis-Philippe : « Partout sur notre route, nous avons trouvé l'unanimité, au moins apparente, pour le nouveau gouvernement. Les gardes nationales étaient sous les armes et portaient la cocarde nationale... La suite du roi ne se composait plus que de cinq cents gardes du corps environ, quelques gendarmes d'élite, deux pièces de canon ; beaucoup de bagages et de valets. Nous avons insinué de renvoyer une grande partie du service ; mais la force des habitudes l'emporte. Le roi paraît satisfait des soins dont nous l'entourons ; nous n'avançons que bien lentement ; le roi dit qu'il ne peut pas faire de plus fortes journées, il n'est ni dans notre mission ni dans notre volonté de le contraindre à voyager plus vite... Nous avons adressé hier un courrier à Paris ; nous en envoyons un aujourd'hui à Caen pour avoir de l'argent ; le roi en manque absolument ; il parle de sa volonté de rembourser les sommes dépensées ; ce point ne nous regarde pas. Mme la duchesse de Berry fait prier S. A. R. la duchesse d'Orléans de faire veiller à son château de Rosny. La duchesse d'Angoulême paraît tout absorbée dans sa douleur. »

On peut dire, à l'honneur de Charles X, qu'il sortait pauvre de son royaume. Il n'avait rien gardé pour lui des millions de sa liste civile. Tout avait été dépensé en représentations, en bonnes œuvres, en largesses. Les ministres se doutaient si peu de l'importance du mou-

vement de Paris, qu'on n'avait pas songé à avoir de l'argent; le trésor du roi ne contenait rien; à Rambouillet, Sa Majesté avait fait vendre de l'argenterie pour payer le peu de vivres qu'on avait trouvés pour les troupes, et à Dreux, le receveur n'avait pu remettre aux commissaires que quatre mille francs, la seule somme que contînt sa caisse.

Le maréchal Marmont mentionne ces embarras d'argent: « J'étais, dit-il, l'unique intermédiaire entre le roi et les commissaires. Je cherchais à concilier des dispositions souvent opposées, surtout à diminuer les angoisses d'un pareil voyage. Les commissaires m'avaient fait connaître leurs pouvoirs pour faire payer aux troupes tout ce qui leur était dû. On s'occupa d'abord de celles qui avaient été dirigées sur Chartres, et devaient retourner dans leurs garnisons. A Verneuil, on donna des acomptes aux gardes du corps et aux officiers d'état-major, réduits à un pressant besoin.

« Les commissaires me chargèrent de faire l'offre au roi de tout l'argent qu'il voudrait, en annonçant à Cherbourg un million à sa disposition. J'en rendis compte au roi, qui m'ordonna de faire connaître son refus. Il exigeait, au contraire, que l'on tînt une note exacte des dépenses de son voyage, pour qu'il pût en opérer plus tard le remboursement. »

Les partisans de la Révolution eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'admirer la piété, la délicatesse, le désintéressement du souverain qui avait la triple majesté du rang, de la vieillesse et du malheur.

Aucun incident remarquable ne se produisit, d'ailleurs, à Verneuil. La population était calme, et le matin du vendredi 6 août, on se dirigea sur Laigle, où l'on devait coucher le soir.

XXIII

LAIGLE ET LE MERLERAULT

L'immense convoi s'avançait au pas, à travers une double haie formée par les populations accourues de dix lieues à la ronde, pour contempler ce spectacle unique, l'exode d'une cour et d'un roi. « Notre manière de voyager, dit le maréchal Marmont, était celle-ci: une heure ou deux avant le moment fixé pour le départ du roi, je faisais partir les bagages et les gens de la suite avec un détachement de gendarmes; Charles X entendait la messe, et jamais il ne s'en est dispensé, même quand il partait à quatre heures du matin. Deux compagnies de gardes du corps ouvraient la marche. Après elles, les voitures des enfants, des princesses, de Monsieur le Dauphin et celle du roi, où étaient avec lui le duc de Polignac, premier écuyer, et le duc de Luxembourg, capitaine de service. Venaient ensuite les deux autres compagnies, des gardes du corps et les gendarmes. Je marchais à cheval à peu de distance de la voiture du roi. »

Depuis Rambouillet, les rangs des courtisans du malheur s'étaient bien éclaircis. On distinguait encore sur la route, à la suite de la famille royale fugitive: le prince de Croï-Solre, capitaine des gardes; le général comte de Trogoff, aide de camp du roi, gouverneur du château de Saint-Cloud; le général comte de Lassalle, aide de camp du roi, gouverneur du château de Compiègne; le marquis de Courbon-Blenac, major des gardes du corps; le baron de Gressot et le marquis

de Choiseul-Beaupré, maréchaux de camp, aides-majors généraux de la garde royale; deux autres maréchaux de camp: le comte Auguste de Larochejaquelein et le baron de Crossard; le marquis de la Maisonfort, aide-major des gardes du corps; le marquis de La Roche-Fontenilles, colonel du 1er régiment des grenadiers à cheval de la garde; le baron Weyler de Navas, sous-intendant de la maison militaire.

La maison civile du roi était à peine représentée dans ce cortège du départ pour l'exil. Il y avait, outre le duc Armand de Polignac, premier écuyer, le comte O'Hégerty, écuyer commandant, et le vicomte Hocquart, chambellan, maître de l'hôtel.

Le Dauphin avait auprès de lui le duc de Guiche, son premier menin, et le duc de Levis; le duc de Bordeaux, son gouverneur, le baron de Damas, et ses deux sous-gouverneurs: le marquis de Barbançois et le comte de Maupas.

Avec la Dauphine étaient: la marquise de Sainte-Maure, dame pour accompagner, et M. O'Hégerty fils, écuyer. Avec la duchesse de Berry: le comte de Brissac, chevalier d'honneur; le comte de Mesnard, premier écuyer, et la comtesse de Bouillé, dame pour accompagner. Avec Mademoiselle: sa gouvernante, la duchesse de Gontaut, et la baronne de Charette.

A ce cortège de la fidélité s'étaient joints: le comte de Chateaubriand, colonel du 4e chasseurs, et quelques officiers de la garde royale, entre autres, MM. Jules et Amédée d'Espinay Saint-Luc, capitaines au 2e grenadiers à cheval; d'Offémont, sous-lieutenant au même régiment; de Bouillé, sous-lieutenant aux chasseurs.

On voyageait à petites journées. C'était une conséquence forcée du mode de voyage qu'avait adopté Charles X, qui désirait être entouré de ses gardes du corps tant qu'il serait en France. Il fallait donc ménager et les hommes, dont quelques-uns suivaient à pied, et les chevaux, qui ne se relayaient pas. Au dire de Chateaubriand, « parfois

Charles X et sa famille s'arrêtaient dans de méchantes stations de rouliers pour prendre un repas sur le bout d'une table sale où des charretiers avaient dîné avant lui. Henri V et sa sœur s'amusaient dans la cour avec les poulets et les pigeons de l'auberge. L'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* ajoute: « Je l'avais dit: la monarchie s'en allait, et l'on se mettait à la fenêtre pour la voir passer. »

On arriva à Laigle dans la journée du vendredi 6 août et l'on y resta jusqu'au lendemain matin.

Le roi logea au château. C'est à Laigle qu'on commença à donner quelques billets de logement aux gardes du corps. Jusque-là ils avaient toujours bivouaqué; encore ne put-on délivrer que six billets par peloton de trente hommes, de sorte que l'on voit que cette *faveur* ne revint pas trop souvent pendant le reste du voyage. On craignait quelque bruit à Laigle, ville manufacturière, et qui n'est presque peuplée que d'ouvriers; mais pas un mot, pas un cri ne fut proféré, et le calme qui avait régné jusqu'alors ne fut point interrompu.

De Laigle, M. Odilon Barrot écrivit à Louis-Philippe: « Nous avons fait connaître au roi les dispositions que Votre Altesse Royale avait prises pour munir Sa Majesté d'une somme de six cent mille francs en quadruples d'Espagne. Elle ne s'est pas expliquée sur la question de savoir si elle accepterait ou refuserait; mais, dans tous les cas, elle a assuré que son acceptation serait subordonnée essentiellement au remboursement de cette somme par un tiers qui a sa confiance, et qui l'effectuerait à Paris. Le roi a recommandé ses troupes, c'est-à-dire les gardes du corps, quelques grenadiers à cheval, les gendarmes de chasse, deux batteries de canon, à notre sollicitude; ces hommes appartiennent à la France; leur fidélité à un pouvoir déchu ne les rend que plus dignes de la sollicitude de ceux qui la représentent... Le roi nous a parlé des droits de M. le duc de Bordeaux. Il a insisté sur le danger qu'il y avait pour les peuples à sortir de la constitution-

nalité et à se choisir un souverain. Votre Altesse Royale sentira que nous n'avons point à discuter une pareille question en présence de Charles X. Le respect pour le malheur nous eût empêchés de professer nos véritables principes. »

Lamartine l'a dit : « Les fidèles serviteurs dont le roi était entouré conservaient pour lui et la famille royale, dans toutes les haltes de la route et dans les plus humbles maisons dont il empruntait le toit, le cérémonial et l'étiquette des Tuileries. La cour des princes était restreinte, mais décente et fidèle aux revers comme à la grandeur. On y trouvait des noms à qui l'histoire doit compte de la gloire si rare du devoir et de la reconnaissance accomplis. » Un petit incident qui se passa à Laigle montre tout le respect qu'on gardait au souverain fugitif. Le roi de France ne prend jamais ses repas sur une table ronde, parce que la place d'honneur n'y est pas assez marquée. Comme on ne trouvait pas, au château de Laigle, de table conforme à l'étiquette, on scia une table ronde, et on la transforma en table carrée.

On partit de Laigle, le matin du samedi 9 août, et on alla coucher au Merlerault, cinquième étape depuis Rambouillet.

Là, un ancien garde du corps, M. de la Roque, avait sollicité et obtenu l'honneur de recevoir chez lui le roi. La maison n'était pas spacieuse, mais l'hospitalité fut remplie de prévenances et de respect. L'appartement du roi se composait d'une seule chambre qui était au rez-de-chaussée. L'huissier de service, en costume comme à Saint-Cloud, se tenait à la porte, afin d'introduire les personnes de la suite de Charles X, qui étaient admises à cette faveur. Au premier, il y avait une chambre pour le Dauphin et la Dauphine, une pour la duchesse de Berry et Mademoiselle, une autre pour le duc de Bordeaux et son gouverneur. Un escadron de gardes du corps bivouaquait dans un herbage situé au bout de la maison.

La famille royale dîna dans la chambre du roi. Quand le dîner fut

fini, Charles X et les princes furent obligés de sortir et d'aller se promener dans le bivouac, pour donner aux domestiques la faculté de desservir. Le roi parla à plusieurs gardes du corps. Il leur demanda s'ils n'étaient pas trop fatigués, si leurs chevaux supportaient bien la route, et les remercia de leur noble fidélité. Au même moment arrivèrent deux voitures de voyage appartenant à la Dauphine. Elles avaient été arrêtées à Tonnerre, quand la princesse revenait de Vichy, et le gouvernement les lui renvoyait. « Je suis très contente de l'arrivée de ces voitures, dit alors la fille de Louis XVI à M. O'Hégerty, son écuyer, non pour les voitures en elles-mêmes, qui sont lourdes et roulent difficilement, mais au moins à présent j'aurai des chemises. »

Écoutons un garde du corps, M. Théodore Anne : « Le temps, depuis notre départ de Saint-Cloud, avait toujours été beau. Nous arrivions dans les villes couverts de poussière, mais du moins la pluie nous avait épargnés. Dans la nuit du 7 au 8 août, elle prit une revanche éclatante ; mais j'étais tellement fatigué que je ne sentais rien, et, quand mon camarade m'éveilla pour aller chercher un abri sous un arbre, mon manteau, une blouse de bivouac, mon habit, tout était trempé, ce qui ne m'empêcha pas de continuer le peu d'heures de sommeil qu'il nous était permis d'avoir, car au point du jour, il fallut encore retourner en faction. »

Le matin du dimanche 8 août, on se mit en route, et on alla coucher à Argentan.

XXIV

ARGENTAN

Si lent que fût son voyage, Charles X le trouvait trop rapide encore. Il ne voulait pas croire que son cousin prendrait la couronne, et il conservait des espérances, sinon pour lui-même, du moins pour son petit-fils. Au Merlerault, il avait reçu le colonel Cradock, attaché militaire à l'ambassade d'Angleterre, envoyé par l'ambassadeur, lord Stuart, pour lui dire que le duc de Bordeaux ayant encore quelques chances de monter sur le trône, il fallait plutôt ralentir la marche que l'accélérer.

Trompé par le souvenir de ses voyages officiels, le vieux roi voyait, ou croyait voir des marques de sympathie et de tristesse sur les visages de tous les paysans qui le regardaient passer. Comme un des commissaires l'interrogeait sur sa santé : « Je me porte bien physiquement, répondait-il, mais je souffre de la douleur de ces populations. »

Dans ce long et silencieux cortège, qui s'avançait avec la lenteur d'un convoi funèbre, il y avait quelque chose de triste et de solennel qui frappait les commissaires eux-mêmes. Il leur était impossible de contempler la fille de Louis XVI qui, de son côté, ne cessait de penser au voyage de Varennes. « Sur la grande route autour de nous, a dit M. Barrot, il arrivait souvent que la duchesse d'Angoulême, fatiguée de la voiture, marchait silencieuse et absorbée dans sa douleur. Alors, à sa vue le silence se faisait, on s'éloignait avec respect et attendrisse-

ment à l'aspect de ce monument vivant des plus grandes vicissitudes et des plus cruelles épreuves qu'il ait jamais été donné à un être humain de subir. Le malheur extrême et immérité le sanctifiait en quelque sorte aux yeux de ce peuple si admirable par la délicatesse et la sûreté de ses instincts. Pour moi, lorsque les détails du service me faisaient la rencontrer par hasard, je m'empressais de m'éloigner aussitôt, ne trouvant pas d'autre moyen que cette réserve respectueuse de lui prouver ma profonde sympathie pour ses malheurs. »

Le baron de Schonen n'ayant pas eu la même discrétion, et s'étant hasardé à adresser quelques paroles à la princesse, l'entendit s'écrier : — Suis-je donc condamnée à avoir toujours devant moi le visage de cet homme ? « Cette parole était dure et non méritée, ajoute M. Barrot, car c'était un sentiment bienveillant qui portait M. de Schonen à offrir ses services et ses consolations. Seulement son cœur, dans cette circonstance, n'avait pas assez d'esprit. »

En arrivant dans la soirée du dimanche 8 août à Argentan, d'où l'on ne repartit que le matin du mardi 10, on lut une proclamation par laquelle le maire, M. de Lautour, parlait de Charles X avec le respect que son malheur devait inspirer, et conjurait ses concitoyens de s'abstenir de tout cri injurieux, les avertissant qu'une conduite contraire serait une lâcheté qui déshonorerait la ville.

Le lundi 9 août, Charles X assista à la messe dans la cathédrale d'Argentan. Une grande partie de la population y était accourue, et priait avec recueillement. Après la messe, il y eut une alerte. Malgré le séjour fixé, il fut question de partir. L'ordre, donné trois fois dans la matinée, fut trois fois révoqué. Des malveillants avaient répandu le bruit, dans les campagnes environnantes, que la ville était à feu et à sang, que les gardes du corps se battaient avec les bourgeois. A cette nouvelle, les paysans avaient saisi leurs faux, leurs fourches, et ils étaient accourus pour porter secours à leurs concitoyens. Mais, à

leur arrivée, ils s'aperçurent que tout était tranquille, et, calmés par les commissaires, ils retournèrent paisiblement à leurs occupations. M. Théodore Anne a fait à ce propos les réflexions suivantes : « Sur toute la ligne que nous avons parcourue, on nous peignait la population comme exaltée, terrible, toujours prête à se soulever, à s'opposer à notre passage. Nous arrivions, et, au lieu d'ennemis, nous ne trouvions que des amis. D'un autre côté, on disait aux citoyens que nous pillions partout, que nous enlevions sans rien payer tout ce qui nous était nécessaire ou tout ce qui pouvait tenter notre cupidité ; et quand, à notre arrivée, on voyait l'ordre avec lequel marchait la colonne, la discipline que nous observions, on s'apercevait aisément que tous ces bruits partaient de gens qui auraient voulu exciter le trouble, le désordre, et, à l'aide de cette commotion, déshonorer peut-être la France par de lâches assassinats. »

Cependant, la Révolution ne se sentait pas tranquille tant que Charles X était sur le territoire français. Chaque jour les commissaires venaient trouver le maréchal Marmont pour se lamenter sur la lenteur de la marche et sur les inquiétudes qu'on ressentait à Paris. Ils lui montraient les lettres vives, presque dures, qui leur étaient adressées, et les accusations dont ils devenaient l'objet. « Mille contes étaient faits à Paris sur ce voyage, a dit le maréchal, et une circonstance bizarre y avait donné lieu. Un rapport des commissaires, envoyé de Verneuil, avait été mis à la poste sans adresse et n'était pas parvenu au ministère de l'intérieur. Un autre rapport, porté par un courrier, avait été attardé de trente-six heures. Pendant deux jours, on avait été sans nouvelles, ce qui avait fort alarmé. On avait répandu le bruit que Charles X avait avec lui des forces considérables, que les commissaires étaient arrêtés et détenus comme otages, que l'intention du roi était de gagner le pays des Chouans, et de commencer la guerre civile. Quand ces bruits-là nous revinrent, je ne pus m'empêcher d'en rire.

Quels Chouans nous aurions été, avec cette file de carrosses et cette multitude de cuisiniers et de marmitons ! »

Ce qu'il y a de certain, c'est que les inquiétudes du nouveau gouvernement étaient à leur comble. On peut en juger par cette lettre, en date du 8 août, adressée aux trois commissaires par M. Guizot, alors chargé du ministère de l'intérieur : « Messieurs, Son Altesse Royale apprend avec étonnement que la marche du roi Charles X devient de jour en jour plus lente, qu'il se propose de s'arrêter dans certaines villes, et qu'il ne vous permet pas de porter la cocarde tricolore. Ces faits, déjà connus de la population dans une foule de départements, accroissent son irritation et sa défiance. La sûreté du roi Charles X et de sa famille en pourrait être gravement compromise, et vous-mêmes, Messieurs, vous vous trouveriez bientôt hors d'état de la garantir... Son Altesse Royale se décide à envoyer pour commissaire M. le colonel Jacqueminot, afin qu'il insiste de nouveau auprès du roi Charles X sur la nécessité de se rendre promptement et en poste au lieu de son embarquement, et d'éviter ainsi les mouvements populaires qui pourraient se manifester autour de lui... Son Altesse Royale vous invite à porter constamment la cocarde tricolore, qui est celle de la France, et pense que S. M. le roi Charles X ne peut voir dans cette mesure qu'une nouvelle marque de l'ardent désir de Son Altesse Royale que la sûreté du roi Charles X ne soit jamais menacée. Si le roi Charles X se refusait à ses représentations, Son Altesse Royale vous ordonne de suspendre les payements auxquels vous êtes chargés de pourvoir pour la suite du roi, suite dont la composition et le nombre paraissent à Son Altesse Royale plus propres à compromettre la sûreté du roi qu'à la garantir. »

Les commissaires, se trouvant en contact direct avec les populations comme avec les personnes qui entouraient Charles X, étaient beaucoup plus rassurés qu'on ne l'était au Palais-Royal. Ils furent un

peu blessés des reproches indirects que leur faisait M. Guizot. M. Odilon Barrot lui répondit d'Argentan : « Mon cher ami, je pense que vos dépêches officielles ont pour objet de faciliter les efforts que nous faisons pour hâter un voyage qui se prolonge beaucoup trop. C'est ainsi que je les explique à mes collègues, qui en sont assez blessés, et surtout le maréchal Maison, pour qui l'annonce de l'envoi de Jacqueminot paraît une insulte personnelle, en ce qu'elle semble condamner son insuffisance et sa mollesse. Vous savez quel est le caractère de notre mission ; elle est toute de déférence et d'humanité ; les recommandations intimes du prince et de la princesse ont rendu, à cet égard, nos ménagements plus nécessaires. Comment voulez-vous donc que nous allions brutaliser le roi, un vieillard malheureux, et des femmes, en affectant devant eux de montrer avec ostentation des signes qui les blessent profondément? Un sentiment de déférence et de convenance nous a fait, toutes les fois que nous avons approché du roi et des princesses, dissimuler nos couleurs ; mais, en cela, nous n'avons que suivi l'impulsion de nos cœurs, et nulle menace ne nous a été faite, et, comme vous le pensez bien, elle eût été impuissante. Du reste, en public, et devant la suite du roi, nous n'avons jamais quitté nos couleurs. »

Dans une lettre qu'il écrivit d'Argentan au général de La Fayette, M. Odilon Barrot revenait sur le même sujet : « Général, voilà, le premier jour que je trouve assez de temps pour vous écrire deux mots sur notre voyage, ou plutôt sur notre lente agonie, que le patient se plaît à prolonger. Hors du cabinet du roi, en présence des populations et de la suite du roi, nous avons toujours été revêtus de nos insignes. Il ne faut pas oublier, général, que nous ne sommes pas des geôliers, et que notre mission est toute d'humanité et de déférence. Je crois qu'on honorera plus notre cause par cette générosité que par une brutalité, qui vis-à-vis de femmes et de vieillards, pourrait bien être prise pour autre chose que du patriotisme. »

Malgré ce sentiment de déférence pour un roi fugitif et vaincu, les commissaires se crurent obligés, par leurs instructions, d'agir très vivement auprès de Charles X pour le décider à accélérer sa marche et à renvoyer les deux pièces d'artillerie qui figuraient dans son escorte. On craignait à Paris un soulèvement légitimiste de la Bretagne, de la Vendée et de plusieurs départements du Midi. Comme il arrive dans tous les temps de troubles, on faisait courir une foule de fausses nouvelles: tantôt c'était Charles X, qui, échappant à la surveillance des trois commissaires, allait se jeter dans le Bocage, pour y donner le signal d'une prise d'armes; tantôt c'était la sûreté des commissaires eux-mêmes qui se trouvait, disait-on, menacée par les gens de la suite du roi. On s'effrayait surtout de cet appareil militaire et des deux terribles canons, dans lesquels on croyait voir un noyau d'armée. Voici les réflexions de M. Barrot au sujet de ces alarmes du nouveau gouvernement: « Le gouvernement de Juillet, à peine né, avait peur de son origine, et songeait à masquer son principe; c'est sur le fait matériel de la vacance du trône qu'on voulait motiver l'avènement de la nouvelle branche; on conçoit dès lors avec quelle impatience on attendait le moment où Charles X aurait quitté réellement le territoire. Le sang-froid et la patience sont des qualités assez rares chez les hommes qui se trouvent engagés dans une révolution; ils sont naturellement impatients des dénouements; rarement ils ont assez de confiance dans leur droit pour en avoir beaucoup dans le temps. »

Pour obtenir de Charles X le renvoi des deux pièces d'artillerie, les commissaires eurent à exercer sur l'esprit du roi une véritable pression; le maréchal Marmont, chargé par eux de lui signifier leur demande, rencontra une vive résistance. Charles X invoquait la dignité de son malheur, le respect dû à ses cheveux blancs. Les commissaires lui firent alors connaître leur résolution irrévocable par un écrit qui se terminait en ces termes: « Que le roi choisisse entre la protection mo-

rale que notre mission lui assure, et les garanties qu'il croirait trouver dans les canons qu'il traîne après lui. S'il met sa confiance dans cette force matérielle, notre mission auprès de lui est inutile, nous nous retirerons. »

Charles X finit par céder. « Cette résolution, a dit le duc de Raguse, coûta beaucoup au roi. Je ne sais pourquoi les commissaires l'exigèrent ; c'était plutôt une affaire de parade qu'une chose d'une utilite réelle. Cependant, dans telle circonstance donnée, ces pièces eussent pu nous sauver, quoique la véritable garantie du succès de notre voyage fût dans la présence des commissaires, et non dans nos forces. Nous allons entrer au milieu d'une population mal disposée, exaspérée par le souvenir récent des incendies dont son territoire avait été le théâtre, et dont les prêtres et les jésuites étaient accusés par la multitude d'être les auteurs. Tout le pays est rempli de fabriques, et ces populations sont les plus mutines et les plus difficiles à conduire en temps de révolution. »

Ce fut le même jour, lundi 9 août 1830, qu'on enleva au roi Charles X, à Argentan, les deux canons, et, à Paris, la couronne de roi de France et de Navarre. Les Chambres s'étaient réunies au Palais Bourbon pour y proclamer le nouveau souverain. Le nombre des pairs n'excédait pas quatre-vingt-dix. On remarquait parmi eux le prince de Talleyrand, le général duc de Mortemart, le duc Decazes, le comte Portalis, le comte Roy, le duc de Broglie, le marquis de Semonville. Trois pliants avaient été préparés devant le trône, qui était disposé comme pour les séances d'ouvertures ordinaires ; mais on avait fait disparaître les fleurs de lis des rideaux, et quatre drapeaux tricolores flottaient des deux côtés du trône.

A deux heures, Louis-Philippe, qui n'était encore que lieutenant général du royaume, mais qui, dans quelques instants, allait porter le titre de roi, fit son entrée, accompagné de ses deux fils, le duc de

Chartres et le duc de Nemours. Il s'assit sur le pliant du milieu, et ses fils s'assirent sur les deux autres. Derrière le trône vide se rangèrent les maréchaux Mortier, duc de Trévise ; Macdonald, duc de Tarente ; Oudinot, duc de Reggio, et le maréchal comte Molitor, portant sur des coussins les insignes de la royauté : la couronne, le sceptre, le glaive, et la main de justice. Louis-Philippe ayant signé la déclaration qui modifiait la Charte, et qui établissait un contrat entre lui et les Chambres, le pliant du milieu fut enlevé, et le nouveau souverain alla s'asseoir sur le trône, au bruit des acclamations de l'Assemblée.

« La journée du 9, a dit le duc Victor de Broglie dans ses *Souvenirs*, se termina par un dîner splendide et une réception à grand carillon, sur une échelle qui ne comportait guère de premier degré. Je m'étais retiré de bonne heure, pensant qu'après avoir, dans une matinée, concouru à faire un roi et à fonder une dynastie, c'était assez de besogne et de divertissement pour un jour. »

Après la séance, M. Guizot, toujours chargé du ministère de l'intérieur, écrivit aux trois commissaires : « Messieurs, nous n'avons reçu ce matin aucune nouvelle de vous ; il paraît que les communications sont momentanément interrompues. L'effervescence de la population de Paris et des départements environnants devient grande ; on parle de se porter en masse sur la route de Normandie jusqu'à ce qu'on ait atteint le roi Charles X, et en soulevant partout le peuple sur son passage. Si une fois ce mouvement éclatait, il serait absolument impossible de le contenir et d'en prévenir les suites. Portez-le immédiatement et dans les termes les plus positifs à la connaissance du roi Charles X, afin qu'il ne s'aperçoive pas trop tard des périls attachés à la lenteur qu'il a jusqu'ici apportée à son voyage. Les deux Chambres se sont réunies ce matin. Monseigneur le lieutenant général du royaume a accepté les propositions qu'elles lui avaient adressées, et, après avoir juré d'en observer fidèlement les clauses, il a été immédiatement proclamé roi,

aux acclamations universelles. Nous vous envoyons le procès-verbal de cette mémorable séance et expédition des actes qui y ont été lus. Ils ont produit dans Paris le plus grand effet. Le roi Charles X en aura sans doute connaissance. Nous ne saurions trop vous recommander de faire tous vos efforts pour lui persuader qu'un prompt départ en poste, ainsi que nous l'avons dit dans nos dernières lettres, est aujourd'hui pour lui une résolution nécessaire et la garantie la plus sûre. »

M. Odilon Barrot crut devoir expliquer la conduite des commissaires au nouveau souverain, et avant de quitter Argentan, il lui écrivit : « Si, lorsque nous sommes entrés dans le cabinet du roi Charles X, nous avons évité de le blesser par des démonstrations inutiles, c'est par un sentiment de déférence pour le malheur, et nullement par suite de menaces que nous aurions bravées. En un mot, nous ne pouvons nous reprocher les égards que nous montrons pour des femmes et un vieillard qui sont consacrés par une si grande infortune ; nous avons été envoyés pour les protéger, et non pour les insulter, et nous espérons que ce n'est pas à des hommes qui ont depuis longtemps voué leur tête pour opérer la révolution qui vient de s'accomplir qu'on reprochera de la désavouer. Nous partons demain à quatre heures du matin, pour aller coucher à Condé-sur-Noireau. Nous ferons treize lieues ; les autres journées seront à peu près aussi fortes. Quant au projet de voyager en poste, le roi et sa famille ne s'y prêteraient qu'autant qu'on emploierait la violence ; ils se croiraient tous perdus. »

Le nouveau gouvernement finit par se calmer un peu, et renonça même à envoyer le colonel Jacqueminot stimuler le zèle des commissaires. Le vieux monarque détrôné touchait presque Cherbourg. Son successeur n'avait plus rien à craindre.

XXV

CONDÉ-SUR-NOIREAU ET VIRE

C'était le 10 août 1830, l'anniversaire du jour où trente-huit ans auparavant, la royauté avait péri. Sur la route d'Argentan à Condé-sur-Noireau, où il devait coucher le soir, Charles X pensait peut-être à cette date, en continuant le voyage dont le but était le commencement de son exil. A chaque étape, il quittait en voiture la ville où il avait passé la nuit. A une demi-lieue, on faisait halte.

Le roi montait à cheval, et en descendait un peu avant d'atteindre l'étape suivante. Il retrouvait alors sa voiture pour entrer dans la ville. « A mesure que nous avancions, a dit M. Théodore Anne, la Normandie, cette noble et riche province se développait devant nous, et nous apparaissait resplendissante de ses moissons, et belle de ses admirables points de vue ; on eût dit chaque jour un nouveau diorama. A l'aspect de cette richesse, de ces riantes contrées, que de pensées ont sans doute assiégé l'âme de Charles X, et que de regrets elles devaient lui causer ! » Tout Français qui part pour l'exil doit pleurer amèrement, mais quand cet exilé est un souverain, quand, à la vue du pays le plus magnifique de la terre, il se dit : « J'ai été roi de tout cela, » ses angoisses doivent être spécialement douloureuses.

On arriva, vers quatre heures du soir, en vue de Condé-sur-Noireau, petite ville manufacturière dont les dispositions passaient pour très hostiles à la famille royale. Les gardes du corps, les gendarmes des

chasses et les officiers volontaires qui suivaient Charles X déclarèrent qu'ils se feraient tuer jusqu'au dernier plutôt que de souffrir la moindre insulte contre leur maître. Les commissaires allèrent porter cette déclaration aux habitants de la ville, qui se calmèrent ; ils posèrent seulement comme condition que la garde nationale ne rendrait pas au roi les honneurs militaires, ce à quoi un officier des gardes du corps, qui s'était joint aux commissaires, répondit fièrement que le roi l'entendait ainsi. « — Sa Majesté, ajouta-t-il, a sa garde ; il en reçoit le salut militaire toutes les fois qu'il paraît devant elle, et il estime que c'est assez. »

Charles X logea à Condé-sur-Noireau, dans une belle maison, où l'hospitalité lui fut très courtoisement offerte par un propriétaire qui appartenait à la religion réformée. Ce dernier, craignant, à cause de cela, de n'être pas agréable au souverain, lui dit : « — Sire, je ne dois point vous laisser ignorer que je suis protestant. — Mais, Monsieur, répondit Charles X, Henri IV le fut. »

A Condé-sur-Noireau, le maréchal Marmont excita spécialement l'animadversion populaire. Il dut changer en secret de logis pour éviter les violences de gens qui parlaient de lui infliger le sort du maréchal Brune. Depuis cette ville commencèrent pour lui les dangers très grands qu'il ne cessa de courir pendant le reste du pénible trajet.

Le matin du mercredi 11 août, on se dirigea sur Vire, dont la population ouvrière passait pour menaçante. D'après le récit du duc de Raguse, plusieurs officiers supérieurs des gardes du corps, envoyés en avant pour le logement, vinrent à sa rencontre, sur la route, et lui dirent qu'ils avaient la certitude d'un complot formé pour l'enlever. Des gens bien intentionnés étaient venus les avertir que, si le maréchal traversait la ville seul ou faiblement accompagné, il serait assassiné, ou bien saisi et jeté dans quelque repaire. Le duc de Raguse fit son profit de cet avis, et ne marcha plus qu'entouré d'un bon nombre

d'officiers. On avait désigné le costume du maréchal et jusqu'aux quatre plaques qu'il portait; pour n'être pas reconnu, il en ôta trois et n'en garda qu'une sur son uniforme.

A Vire, Charles X fut reçu au château du Cotin, dont le propriétaire, M. Roger, lui fit les honneurs avec les plus grands égards. Le même jour, M. Odilon Barrot écrivait au roi Louis-Philippe : « Vire, 11 août 1830, deux heures après-midi. Sire, nous sommes arrivés dans cette ville sur les onze heures et nous avons trouvé ce Bocage si renommé dans nos dissensions civiles. Le passage de Charles X, annoncé depuis plusieurs jours, avait attiré toute la population sur la route; mais nous n'avons remarqué aucune manifestation qui pût nous donner la moindre inquiétude. Le drapeau tricolore était arboré sur le clocher du plus petit village... Nous partons demain, nous rafraîchissant à Thorigny, et allant coucher à Saint-Lô. Neuf lieues... On nous avait promis les journaux tous les jours : nous en manquons. Il importe cependant que nous soyons parfaitement au courant, ne fût-ce que pour donner l'impulsion convenable autour de nous. »

Charles X demeurait très calme. A Vire, il causa, avec les commissaires, de ses biens personnels qui, d'ailleurs, étaient peu considérables. On ne lui contestait pas les économies qu'il avait placées chez un banquier de Paris, lors de son avènement au trône. On reconnaissait également que les châteaux de Villeneuve-l'Étang et de Rosny, achetés sous la Restauration, l'un par la duchesse d'Angoulême, l'autre par la duchesse de Berry, étaient les propriétés privées de ces princesses. Charles X exigeait que l'on tînt une note exacte des dépenses de son voyage, pour qu'il pût en opérer plus tard le remboursement intégral. En attendant, les commissaires voulaient qu'on lui avancât les sommes dont il avait besoin. M. Odilon Barrot a dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Notre insistance auprès de notre gouvernement pour donner une large satisfaction aux intérêts de Charles X

n'était pas seulement de la justice et de l'humanité, c'était de la bonne politique. Le roi Louis-Philippe le sentait bien de son côté, et n'avait pas besoin de nos incitations. Il était trop heureux de cette diversion ; aussi ne marchanda-t-il pas, et non seulement il reconnut tout ce qui était légitime dans les prétentions de Charles X, mais il avança même sur ses deniers la somme de 600.000 francs, dont Charles X avait besoin et qui lui furent remis à Cherbourg. Je n'ai pas vérifié si cette somme lui fut remboursée par le Trésor. Charles X fut touché de cet empressement, et nous chargea d'en témoigner sa reconnaissance à son cousin ; mais la duchesse de Berry, plus vive et plus franche, ne put retenir un trait sarcastique : « — Oui, dit-elle, Louis-Philippe a grand soin de nos nippes, et il nous prend notre couronne. »

XXVI

SAINT-LO

Le matin du jeudi 12 août Charles X, suivi de sa famille et de son escorte, se dirigeait de Vire vers Saint-Lô. En sortant du département du Calvados, il trouva, sur la limite du département de la Manche, le comte Joseph d'Estourmel, qui venait à sa rencontre dans une voiture découverte, où il avait avec lui le général comte de Bourbon-Busset, le prince de Léon et le prince de Bauffremont. Le comte d'Estourmel est l'auteur d'un très curieux volume intitulé : *Souvenirs de France et d'Italie dans les années* 1830, 1831 *et* 1832. Il y a relaté d'une manière fort intéressante les incidents du voyage de Charles X, depuis le 12 août jusqu'au 16, jour où le roi et sa famille s'embarquèrent à Cherbourg.

Conseiller d'État, gentilhomme de la Chambre, préfet de la Manche, le comte Joseph d'Estourmel était un royaliste dévoué, mais libéral. Il avait blâmé les Ordonnances, et, au moment où la nouvelle lui en était parvenue, il avait voulu d'abord donner sa démission. Mais, voyant le trône en danger, il était resté à son poste.

« Nous trouvâmes à la frontière du département de la Manche, a dit le duc de Raguse, son préfet, le comte Joseph d'Estourmel, qui était venu, comme dans des temps ordinaires, prendre les ordres du roi, en habit de gentilhomme de la Chambre, et avec la cocarde blanche, quand partout sur notre route nous avions trouvé la révolu-

tion faite. Il s'était prononcé contre les Ordonnances, et fit preuve de courage et de loyauté jusqu'au bout. Nous logeâmes dans sa préfecture à Saint-Lô, et il accompagna le roi jusqu'au vaisseau. »

Laissons M. d'Estourmel expliquer lui-même son honorable conduite : « J'avais annoncé, dit-il, mon intention d'aller joindre le roi, dès que je le saurais près d'entrer dans le département dont il m'avait confié l'administration. Naguère j'avais pu regretter le dénûment complet où l'on m'avait laissé de toute espèce de direction ; mais aujourd'hui, quitte de la responsabilité qui pesait sur moi et des devoirs de l'homme public, je me sentais bien au large ; et, pour suivre l'impulsion de mon cœur qui me portait à ressentir de hautes infortunes et à m'y associer, je n'avais pas besoin d'instructions ministérielles. J'étais loin toutefois de blâmer ceux qui croyaient devoir agir autrement, car je la trouve d'une vérité frappante dans son application cette pensée : « En temps de révolution, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. » Et indépendamment des devoirs absolus, noble chaîne qui lie l'homme à la divinité, il en est de relatifs qui varient selon la situation de chacun. On peut, sans marcher parallèlement, atteindre également un but honorable, et nous ne pouvons trop nous méfier de la disposition que nous avons à juger les opinions d'autrui en les ramenant à notre point de vue exclusif, et surtout trop nous garder d'apporter dans des dissentiments politiques ces haines que le vice seul doit inspirer. »

Arrivé à la limite du département, entre Thorigny et Vire, M. d'Estourmel y rencontra Charles X. Il s'approcha respectueusement de la voiture du souverain, lui demandant ses ordres, et lui rendit compte de la situation du département. Le roi, tout surpris qu'on eût laissé venir ainsi son préfet, lui témoigna sa satisfaction.

Le général comte de Bourbon-Busset, qui accompagnait M. d'Estourmel, était le commandant du camp de Lunéville. Il avait épousé une fille de la duchesse de Gontaut. Charles X lui fit un accueil affec-

tueux. « A présent, lui dit-il, apprenez-moi des détails qui me sont peut-être inconnus sur le mouvement du camp de Lunéville. » On fit alors une halte en plein champ. Le roi se tenait debout. La duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry étaient assises sur l'herbe, ayant à leurs côtés le duc de Bordeaux et sa sœur. Escorte et chevaux se reposaient à l'ombre des grands arbres. Le général de Bourbon-Busset commença ainsi son récit :

« — Par une lettre de ma belle-mère, écrite de Saint-Cloud, le 26 juillet, m'apprenant les Ordonnances, je me mis immédiatement en mesure de pouvoir partir à première sommation, que j'espérais bientôt recevoir de Votre Majesté. Cet ordre, par l'oubli de M. de Polignac, se fit attendre trois mortels et précieux jours. »

Ici, le roi dit avec un mouvement d'impatience : « Je sais tout cela; continuez. »

Le général poursuivit son récit. « — Ce fut ensuite M. de Parazza qui, déguisé, et avec beaucoup de peine, put parvenir jusqu'à moi. Le camp, animé du plus vif enthousiasme, espérant sauver la cause du roi, se mit immédiatement en marche. La brigade d'avant-garde était déjà à la hauteur de Verdun, et celle du centre à Saint-Mihiel, où je me trouvais, lorsque je reçus une dépêche du baron de Damas qui m'enjoignait, sans signature du roi, d'obtempérer aux ordres du lieutenant général du royaume. Ces ordres furent de rentrer à Lunéville avec toutes les troupes de mon commandement. Plusieurs officiers de confiance, que j'avais eu la précaution d'envoyer verbalement prendre les ordres de Votre Majesté, vinrent en même temps confirmer celui-ci de la manière la plus positive. Que me restait-il à faire? Pouvais-je refuser d'obéir au pouvoir de droit et au pouvoir de fait qui se trouvaient d'accord dans cette circonstance unique? Non, sans doute; je devais repousser les soupçons et la voix du cœur qui me criait de ne pas m'arrêter. »

Le roi, péniblement ému, et après un moment de profond silence, dit à M. de Bourbon-Busset : « — Que fîtes-vous alors ? » Celui-ci répondit : « — Je réunis les officiers généraux, ainsi que les chefs de corps, et, après leur avoir fait connaître les ordres de Votre Majesté et du lieutenant général du royaume pour faire rétrograder sur Lunéville tous les régiments du camp, je leur prescrivis l'exécution immédiate de ce mouvement, mais leur recommandant particulièrement de maintenir la plus rigoureuse discipline pendant le cours de la marche et de faire respecter partout où ils passeraient leurs cocardes et leurs drapeaux jusqu'à Lunéville où ils trouveraient alors de nouveaux chefs et de nouveaux ordres. »

Après ce récit, — relaté dans les mémoires de la duchesse de Gontaut, qui l'entendit faire par son gendre, — Charles X, paraissant péniblement préoccupé, s'éloigna seul et pensif. La duchesse d'Angoulême causa ensuite longuement avec le général de Bourbon-Busset. Elle pleurait.

On se remit en route, et on alla déjeuner à Thorigny, dans la maison du maire, M. de la Varignière. Charles X prit à part le comte d'Estourmel, et lui dit : « J'ai abdiqué ; maintenant, c'est sur le duc de Bordeaux qu'il faut tout reporter. Si quelque part on se rassemble en son nom, j'y reviendrai aussitôt. » Le préfet était tenté de lui répondre : « Si vous avez eu la pensée de revenir, pourquoi vous en aller ? » Il vit le front du roi se rembrunir lorsqu'il lui avoua qu'il était parti pour porter sa démission à la réception des Ordonnances. « — Je ne voyais pas, ajouta-t-il, la possibilité de leur exécution. — Pourtant, reprit Charles X, il n'y avait pas moyen de faire autrement. »

On descendit dans la salle à manger de M. de la Varignière, où déjeunait la famille royale, à l'exception de la Dauphine, qui avait pris les devants à pied. M. d'Estourmel la trouva plus tard assise sur le

bord du fossé avec Mme de Sainte-Maure et M. de Bourbon-Busset. Elle ne voulait pas se rencontrer avec les commissaires.

Après le déjeuner, Charles X se dirigea de Thorigny sur Saint-Lô, où il arriva dans la même journée du jeudi 12 août. Il logea avec sa famille à la préfecture. « Au milieu de circonstances si pénibles, a dit le comte d'Estourmel, c'était pour moi une vive satisfaction de l'y recevoir. Charles X y avait consenti, parce qu'il savait qu'il n'y trouverait que des cœurs vivement émus de son infortune et que rien n'y blesserait ses yeux. En effet, j'avais obtenu, quand on avait retiré le drapeau, qu'il ne serait pas remplacé. »

M. d'Estourmel ajoute à son récit : « 12 août, au soir. Après dîner, on se promène dans le jardin, où quelques curieux pénètrent. Le roi est toujours noble, affectueux et poli ; le Dauphin indéfinissable. En regardant la Dauphine, le mot de Tacite me revient : *Experti invicem sumus ego et fortuna.* Elle est forte et résignée. La duchesse de Berry, agitée et courageuse. Les pauvres enfants sont charmants. Le maintien de tout ce qui accompagne le roi est convenable. Le duc de Raguse fait peine à voir. Sa fatalité est écrite sur son front. Il commande les troupes qui forment l'escorte, mais on peut dire que le roi le garde plutôt qu'il ne garde le roi. La partialité, disons mieux, l'injustice est grande à son égard. Je n'aurais pas ajouté foi au récit de la scène qui s'est passée à Saint-Cloud entre lui et M. le Dauphin, s'il ne venait de m'en affirmer la vérité. Il me raconte de curieux détails des trois journées : son entrevue avec MM. Laffitte et Périer, ses instances auprès de Charles X. Je ne rapporterai rien de ce récit, parce que le maréchal m'ajoute qu'il va le publier aussitôt sa sortie de France. Il paraît que rien ne peut égaler l'indécision, le désordre, l'imprévoyance qui, depuis les fatales Ordonnances, ont présidé aux résolutions. »

Le comte d'Estourmel remarque qu'on n'était pas préparé pour combattre, qu'on ne l'était même pas pour fuir. « Mme la duchesse de Berry

est sans chemises, dit-il. A Rambouillet, elle avait préféré s'habiller en homme. Toujours énergique, elle ne rêvait que la Vendée, courses à cheval et coups de fusil ; peut-être se flattait-elle qu'on viendrait la délivrer en route, et elle voulait être prête à courir les hasards. Tout cela eût été excellent au Moyen âge. Le roi fut surpris et mécontent de la voir dans ce costume, et, à Saint-Lô, on la décida à reprendre des habits de femme ; mais elle n'avait emporté que des chemises d'homme, et de là lui vint la nécessité d'en emprunter d'autres à ma femme. »

Charles X coucha tranquillement à la préfecture, comme s'il avait encore régné, et sans que le drapeau tricolore, qui lui était odieux, flottât au-dessus de sa tête. Mais, au moment où il prenait un peu de repos, avant de continuer le cours de son triste voyage, des nouvelles alarmantes arrivèrent à Saint-Lô, et causèrent de vives inquiétudes au préfet et aux commissaires.

XXVII

CARENTAN

C'était dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 août. Les commissaires venaient de se coucher, à Saint-Lô, quand ils reçurent du général Hulot et du général Proteau des dépêches qui leur causèrent de vives alarmes. Le premier commandait le département de la Manche. Le second était chargé d'éclairer la route que suivait Charles X, surtout du côté de la Bretagne, et de marcher parallèlement, mais de manière à masquer ses mouvements, et à ne pas montrer ses soldats. Les deux généraux annonçaient qu'il y avait à Carentan un grand rassemblement de troupes et de gardes nationales. Le général Hulot avait reçu de Paris l'ordre de s'avancer au-devant de Charles X, autant pour hâter la marche du convoi que pour l'assurer. Ces instructions lui avaient été données par le nouveau gouvernement sous l'influence de l'anxiété que les lenteurs du voyage faisaient naître dans les sphères officielles et des fausses terreurs que les commissaires avaient tant de peine à dissiper. « Ce qui le prouve, a dit M. Odilon Barrot, c'est le passage de la lettre que le général Hulot nous adressait le 11 août, et dans lequel il nous mandait de lui écrire *si nous étions libres*. Le général Proteau nous faisait part, de son côté, du mouvement du général Hulot à la tête de six bataillons de ligne, des gardes nationales de diverses villes et de six pièces de canon ; lui-même avait l'ordre de se porter à l'embranchement de la route de Carentan à Saint-Lô et Bayeux. Ce qui

nous inquiétait le plus dans ces dépêches, c'était l'exaltation des gardes nationales et le refus qu'elles avaient fait d'obéir aux ordres du général qui leur avait commandé de se retirer. Les gardes du corps ne céderaient pas volontairement leur poste. Un conflit devenait inévitable. »

Un rapport de gendarmerie vint encore augmenter les inquiétudes des commissaires. Ce rapport, daté de Carentan le 12 août, à onze heures du soir, annonçait que la ville était encombrée de gardes nationales venues de Cherbourg et des environs, qui avaient l'intention de forcer l'escorte du roi à la retraite. Les commissaires reçurent le rapport à trois heures du matin, et c'était trois heures plus tard que l'on devait se remettre en route. Ils envoyèrent alors à Carentan un député libéral du Calvados, M. de la Pommeraie, pour prévenir un malheur. M. de la Pommeraie obtint que le général Hulot se retirât avec ses troupes. Mais il resta à Carentan des groupes fort animés de gardes nationaux.

Le vendredi 13 août, on partit de Saint-Lô à cinq heures du matin. Le temps était pluvieux et sombre. Les commissaires devancèrent l'escorte. Dès huit heures du matin ils étaient à Carentan. Le convoi, dont ils avaient recommandé de ralentir la marche, ne devait y arriver que vers midi. Ils trouvèrent les groupes de gardes nationaux postés sur la route, visitant toutes les voitures qui passaient, et annonçant bien haut qu'ils en feraient autant des voitures de la famille royale, sous le prétexte qu'elles pouvaient renfermer le prince de Polignac, objet de la haine populaire. Un évêque qui se rendait au-devant de Charles X venait d'être arrêté. Les commissaires le firent relâcher, et s'efforcèrent de calmer les populations. « On avait persuadé à ces braves gens, a dit M. Théodore Anne, le garde du corps de la compagnie de Noailles, que le roi arrivait avec des Suisses, indépendamment de nous. Ils étaient donc venus avec l'intention de respecter le sauf-conduit que Charles X tenait du gouvernement, mais déterminés à servir *seuls* d'escorte jusqu'à son vaisseau, ne voulant pas que les Suisses vinssent plus loin ; et je

crois même qu'ils auraient été bien aises que nous nous fussions arrêtés là. Dans le cas où le roi ne voudrait pas accéder à cette proposition, ils étaient décidés à nous barrer le passage, et à se défendre dans Carentan, petite ville fortifiée jadis, et qu'ils pouvaient d'ailleurs d'autant mieux mettre à l'abri d'un coup de main, que nous n'étions que de la cavalerie, qu'ils avaient du canon, et que nous n'en avions pas. »

Les commissaires parvinrent à faire disparaître cette fermentation inquiétante. Ils prirent soin de rester au milieu de la population, qui faisait haie sur le passage de la famille royale. Mêlé à la foule des curieux, M. Odilon Barrot, à pied, assistait au triste et solennel défilé, qui s'avançait lentement et au milieu d'un profond silence, à travers cette foule à peine calmée. Écoutons son récit : « Les premières voitures qui parurent étaient celles qui renfermaient le duc de Bordeaux et sa sœur. On avait appris à ces enfants, dans le temps de leur grandeur, à distribuer à la foule des saluts et des sourires gracieux toutes les fois qu'ils paraissaient en public ; on ne les avait pas déshabitués de cet usage depuis leur triste déchéance, et, lorsque le peuple vit ces deux charmantes petites têtes blondes paraître aux portières et envoyer à droite et à gauche des baisers, l'attendrissement fut général. Les hommes murmuraient tout bas dans leur langage naïf : « Ils sont cependant bien gentils, ces pauvres innocents ! » et les femmes pleuraient. En un instant l'hostilité avait fait place à un vif et universel intérêt. Ainsi est fait le peuple. Il a la naïveté et la mobilité des impressions de l'enfance. Quelques heures auparavant, il n'aurait pas hésité à se jeter dans un conflit sanglant, et, dans ce moment, il était prêt à se prosterner devant cette infortune qui se produisait à ses yeux sous les formes de l'enfance avec ses grâces et son innocence. »

Il était décidé la veille que l'on coucherait à Carentan ; mais, d'après les nouvelles menaçantes transmises pendant la nuit, on résolut de ne pas s'arrêter dans cette ville, et d'aller coucher à Valognes. L'étape

était de quatorze lieues ; Charles X avait consenti cette fois à imposer à son escorte un peu plus de fatigue pour éviter Carentan.

Pendant le trajet jusqu'à Valognes, les populations, qu'on avait dépeintes à l'avance comme très hostiles au roi et comme voulant s'opposer de vive force à son passage, sous prétexte qu'il se rendait à Cherbourg pour livrer le port aux Anglais, témoignaient, au contraire, les plus vives sympathies à la famille royale. Le cortège fit une halte entre Sainte-Mère-Église et Montebourg. Charles X se montrait particulièrement touché de l'accueil qu'il recevait dans cette partie de son douloureux voyage. La pensée de se rendre en exil, alors qu'on recueillait encore tant de preuves de dévouement et de fidélité, causait une émotion profonde à la duchesse d'Angoulême et à la duchesse de Berry. La fille de Louis XVI était très agitée. Elle descendait souvent de voiture, faisait quelques pas à pied, s'arrêtait, s'asseyait au bord de la route, remontait en voiture, puis redescendait encore. La duchesse de Berry, nature ardente et courageuse, ne pouvait pas non plus se consoler que le roi eût si vite renoncé à la lutte. Le spectacle qui s'offrit à Montebourg, situé à deux heures en avant de Valognes, augmenta le regret des deux princesses. Un grand nombre de paysans des campagnes environnantes étaient venus à la rencontre du roi. Dès que parut l'escorte, toutes les têtes se découvrirent. On demanda à la famille royale de mettre pied à terre, de s'arrêter un instant. Elle y consentit. Des acclamations retentirent. Des paysans disaient : « On nous a bien défendu de crier ; mais nous bravons la défense. Vive le roi ! Vivent les Bourbons ! Vive le duc de Bordeaux ! » Les femmes versaient des larmes. L'une d'elles dit au jeune prince : « Revenez mon bel enfant, revenez bientôt ; nous vous attendons ; vous nous trouverez fidèles. » Le petit prince tendit sa main. On la couvrit de baisers. L'émotion des paysans gagna la duchesse de Berry. Elle ne voulait plus quitter ces braves gens, dont la fidélité la consolait de tant de douleurs. « Arrê-

tons-nous ici, s'écriait-elle, attachons-nous à un arbre, à une borne, mais pour Dieu, n'allons pas plus loin. » Cependant on se remit en route, et l'on arriva le soir à Valognes, dernière étape avant Cherbourg, Cherbourg, où l'exil devait commencer.

XXVIII

VALOGNES

Charles X et son escorte arrivèrent à Valognes le vendredi 13 août, vers six heures du soir. A l'entrée de la ville, le convoi suivit lentement la longue rue qui, en 1827, était toute tapissée de fleurs et de feuillages pour l'arrivée de la Dauphine, dont chaque voyage était alors un voyage triomphal. Ce souvenir heureux, dans un jour de malheur, revint à l'esprit de l'orpheline du Temple, et en descendant de voiture elle pleura.

La ville était pleine de monde et de mouvement. La population tout entière s'était portée au-devant du roi, les uns par sympathie, les autres par curiosité ; il n'y eut aucun désordre, pas un cri, pas une parole hostile.

La famille royale logea dans la belle maison de M. de Mesnildot, antique demeure à laquelle se rattachent des souvenirs historiques. C'est là que l'impératrice Marie-Louise était descendue, au mois d'août 1813, lorsqu'elle se rendit à Cherbourg, pour y présider à l'ouverture du grand bassin. Jacques II avait passé dans cette maison la première nuit de son exil en France, et c'est sous le même toit que Charles X, le Jacques II français, se reposait pour la dernière fois dans son royaume, avant de commencer son exil éternel.

On savait que le roi s'embarquerait à Cherbourg, mais le lieu de son débarquement n'était pas encore fixé. Charles X avait d'abord désigné

Ostende. Sur l'exclusion formelle que le gouvernement français fit de ce port, il choisit Amsterdam. Une nouvelle dépêche de Paris ayant étendu l'exclusion à tous les ports de Belgique et de Hollande, il se rabattit sur Hambourg. On lui interdit également cette ville, et l'on décida qu'on le débarquerait à Portsmouth.

Une autre question restait à résoudre. Charles X serait-il transporté sur des vaisseaux français ou sur des vaisseaux étrangers ! Il avait témoigné au gouvernement britannique le désir de monter sur des navires anglais ; mais ce gouvernement avait refusé, dans la crainte de mécontenter le nouveau pouvoir en France. Quant à des vaisseaux français, le roi ne voulait pas en entendre parler, parce que l'idée de naviguer sous pavillon tricolore lui était odieuse. On adopta un compromis. Il fut décidé que Charles X et sa suite s'embarqueraient sur des navires américains frétés pour le compte du gouvernement français. Les capitaines et les équipages relèveraient de l'autorité française, mais les vaisseaux ne porteraient pas le drapeau tricolore. C'était, aux yeux de Charles X, la seule chose essentielle.

Il s'agissait enfin de déterminer le nombre des personnes qui s'embarqueraient avec la famille royale, et la suivraient dans son exil. Charles X avait parlé de deux à trois cents personnes, indépendamment des domestiques. A Valognes, ces courtisans du malheur étaient réduits à soixante ou soixante-dix, et à Cherbourg leur nombre devait diminuer encore. Comme l'a remarqué M. Odilon Barrot, il n'allait plus rester pour braver les douleurs de l'exil que ces quelques dévouements, toujours bien rares, qui sont à l'épreuve de toutes les secousses.

Le duc Victor de Broglie a dit dans ses *Souvenirs,* à propos des événements de 1830 : « Quand on s'est engagé au service d'un gouvernement et qu'on a rempli tous ses devoirs envers lui fidèlement, loyalement jusqu'au bout, si ce gouvernement vient à tomber par sa propre faute ou par accident, on est quitte envers lui ; on est libre de con-

tracter un nouvel engagement, et le mieux, en pareil cas, c'est de le faire tout haut et tout de suite ; les délais, les transitions sont affaires de prudence personnelle, et peut-être d'un peu d'hypocrisie plutôt que d'honneur et de probité. » Le noble duc conclut ainsi : « Thèse générale, en politique rien de mieux, rien de plus important, sans doute, que de rester fidèle à ses principes, à sa cause, à ses amis ; mais rien de plus sot que de sacrifier le bon sens au qu'en dira-t-on ? — Madame, disait à sa maîtresse au désespoir et qui refusait toute nourriture une femme de chambre de grand sens, si vous devez manger un de ces jours, pourquoi pas dès aujourd'hui ? »

Nous ne défendons pas cette théorie, mais il est certain qu'elle eut, en 1830, de nombreux adhérents. Comme toujours, les gens dont les protestations de fidélité à Charles X, pendant la période heureuse de son règne, avait été les plus bruyantes et les plus enthousiastes, furent les premiers à l'abandonner dans le malheur.

Le vieux roi pouvait faire de tristes réflexions sur la nature humaine, mais il ne voulait pas reconnaître qu'il s'était trompé en publiant les fatales Ordonnances. « Ne voyez-vous pas, disait-il au général de Bourbon-Busset, qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement ? Il fallait toujours y arriver, le coup des révolutionnaires était monté. — Mais, Sire, répondait le général, on pouvait le parer. — Non, ne croyez pas cela ; ce sont de vos idées de journaux et de salons. »

Le comte Joseph d'Estourmel demanda en vain à Charles X un témoignage écrit de satisfaction. « — Je rends justice à votre conduite, lui dit le roi, elle est honorable ; mais vous avez eu un tort grave lorsque, dans les proclamations que vous avez publiées en cessant vos fonctions, vous avez blâmé les Ordonnances, les appelant funestes et surtout illégales ; elles sont peut-être extralégales, mais illégales, je n'en puis convenir. — Sire, reprit le comte d'Estourmel, j'ai dit que les Ordonnances étaient funestes ; à l'appui de cette assertion, que pour-

rais-je ajouter? Les faits parlent; quant à l'illégalité, si je me suis permis de qualifier ainsi un acte du roi, c'est que je ne varie point sur le principe de la responsabilité ministérielle, comme votre Majesté a pu le voir dans ma lettre du 3 août, écrite, je puis le dire, sous le feu de l'ennemi. — C'est égal, il ne fallait pas dire cela. — Mais, Sire, telle est mon opinion, et c'est surtout à la manière dont je l'ai exprimée, que j'ai dû les égards dont on m'entoure encore, et l'influence que j'ai conservée, et dont le roi a remarqué l'effet, depuis qu'il est dans le département. Si j'avais soutenu le système ministériel, pensez-vous, Sire, que je serais, aujourd'hui 14 août, auprès de votre personne, et qu'on m'aurait laissé aller avec la cocarde blanche et mon habit fleurdelisé, chercher Votre Majesté à la limite de ce département, et l'escorter comme je le fais, quand depuis quinze jours la révolution est accomplie? On a respecté mon dévouement en faveur de la manifestation de mon opinion sur les Ordonnances. — Je sais que vous faites tout ce que vous pouvez; je vois que tout se passe bien sur la route. Si, partout en France, on avait pour moi l'affection qu'on m'a laissé voir à Montebourg, je ne serais pas obligé de m'embarquer. Mais vous n'auriez pas dû blâmer les Ordonnances. Je n'avais pas deux partis à prendre. L'événement le prouve, et il aurait toujours fallu y revenir un peu plus tard; je vous dis la chose comme je le pense. — Sire, j'ai dit aussi ce que je pensais, et les trois lignes d'approbation que je me flattais d'obtenir auraient satisfait mon cœur, qui est contristé d'un pareil refus. »

Le comte d'Estourmel, après avoir relaté cette conversation entre le roi et lui, ajoute la réflexion suivante: « Ainsi, un fonctionnaire dont la conduite avait été, je puis le dire, aussi nette, qui, le dernier dans cette partie de la France, avait fait respecter l'autorité royale, qui était accouru au-devant de Charles X quand tant de gens s'en éloignaient, et qui, en ce moment, comme préfet, comme conseiller d'État et comme gentilhomme de la chambre, se trouvait par l'effet des circonstances à

peu près le seul de sa robe auprès de lui, ne put obtenir un témoignage gratuit de satisfaction, parce qu'il avait appelé illégales et funestes les Ordonnances qui ont perdu la dynastie. »

M. d'Estourmel alla cacher son dépit auprès de la duchesse de Gontaut. Elle lui fit savoir, pour le consoler, que le roi, quelques jours avant, à la suite d'une discussion politique fort vive, s'était mis en colère contre elle, et lui avait dit qu'elle mériterait d'être envoyée en exil. « Que n'y vais-je seule aujourd'hui ? » ajouta la duchesse en soupirant.

On permit à Charles X de rester à Valognes jusqu'au 16 août, jour où il irait s'embarquer à Cherbourg. En attendant, les commissaires se rendirent dans cette dernière ville, pour s'y assurer par eux-mêmes des dispositions prises en vue du départ. Après cette inspection, ils revinrent à Valognes, auprès du roi, qui avait terminé ses préparatifs. Ils le trouvèrent moins triste et plus expansif que les jours précédents, soit qu'il se sentît dégagé désormais des appréhensions qu'il avait eues pendant le voyage, soit que la résignation religieuse qui le soutenait dans cette rude épreuve reçût de l'approche du dénoûment une nouvelle force.

Charles X avait toujours montré dans ses rapports avec les commissaires une politesse bienveillante et digne, mais froide, réservée. « Peut-être, a dit M. Odilon Barrot, son langage avec moi avait-il un peu plus d'abandon et de familiarité, à raison de ma jeunesse, et surtout parce que, n'ayant appartenu par aucun lien quelconque à son gouvernement, je lui paraissais, dans ses idées de fidélité et de loyauté, moins chargé que mes collègues du reproche de félonie. Il avait même porté parfois cet abandon jusqu'à me parler de la Révolution, sujet sur lequel, en général, il déclinait toute conversation. — « Je n'avais pas le choix, me disait-il ; les Ordonnances étaient une nécessité impérieuse et absolue. Une fois placé sur la pente des concessions, on ne

peut plus s'arrêter. J'avais sous les yeux l'exemple de mon frère ; j'ai mieux aimé monter à cheval qu'en charrette. Du reste, je connais tous les fils de la conspiration qui était ourdie, et sur laquelle je n'ai fait que prendre l'initiative ; je pourrais vous nommer le banquier qui a soldé tout ce mouvement populaire. »

M. Barrot fit quelques respectueuses objections. Il chercha à prouver que, sans les Ordonnances, le trône n'aurait pas été ébranlé. Tout en étant écouté avec une indulgente attention, le commissaire voyait bien, par le demi-sourire et par les hochements de tête de Charles X, que les leçons données au roi par les événements lui avaient si peu profité qu'il aurait été tout prêt à recommencer.

« Cependant, ajoute M. Barrot, ce fut dans un de ces moments d'effusion, et lorsque nous venions de lui faire part des mesures que nous avions prises pour lui procurer, à lui et à sa suite, toute la sécurité et toutes les aisances qu'il pouvait désirer, qu'il nous adressa ces paroles : « — Nous allons bientôt nous quitter, messieurs. J'éprouve le besoin de vous remercier des soins dont vous m'avez entouré dans des circonstances tout à la fois si pénibles et si périlleuses. »

Le maréchal Maison crut le moment favorable pour hasarder une sorte d'apologie personnelle. « — Croyez bien, Sire, dit-il à Charles X, que je ne me serais pas chargé de la mission que j'ai remplie auprès de Votre Majesté, si je n'avais vu l'occasion de lui prouver mon dévouement et ma reconnaissance. — Ne parlons pas de cela, » répondit sèchement Charles X, et il se tourna d'un autre côté.

« Le mot de reconnaissance, a dit M. Barrot, venait de rappeler au vieux roi que c'était de sa main que le général Maison avait reçu le bâton de maréchal de France, et il lui était pénible de le voir parmi ses adversaires, même et peut-être surtout en qualité de protecteur. Étrange et bizarre rapprochement ; en 1814, c'était le général Maison qui, en sa qualité de commandant la division militaire du Nord, avait

donné la main à Louis XVIII pour débarquer à Calais. C'était le même homme, devenu maréchal, qui allait donner la main à Charles X pour l'embarquer à Cherbourg. On comprend que tous ces souvenirs jetassent quelque froid et même quelque aigreur dans les rapports de Charles X avec le maréchal Maison, qui d'ailleurs en avait la conscience, et qui évitait ces rapports autant que les exigences du service le lui permettaient. »

Le roi paraissait n'avoir plus rien à craindre jusqu'à son embarquement ; mais il n'en était pas de même du maréchal Marmont. On disait que, s'il n'était pas massacré pendant la route, ce serait à Cherbourg qu'il succomberait. « Ces bruits prirent beaucoup de force à Valognes, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*. Je serais, disait-on, le prix de la liberté du roi, et on ne le laisserait embarquer qu'après m'avoir livré. Je ne pouvais supposer aucune arrière-pensée dans les dépositaires du pouvoir, mais je pouvais craindre un mouvement populaire. Un ancien garde du corps, propriétaire dans les environs, me fit des offres pour ma sûreté. Je le remerciai. On me proposait, et les commissaires eux-mêmes, comme ils l'avaient fait précédemment, m'engageaient à quitter mon uniforme et à ne pas me montrer... Je déclarai que, puisque je commandais, je voulais rester à mon poste avec les gardes, et ne mettre bas mon uniforme que lorsque je serais sur le bâtiment. »

Les commissaires avaient d'abord décidé que les gardes du corps quitteraient Charles X à Valognes. Le maréchal Marmont représenta vivement que le roi devait à sa maison militaire de ne se séparer d'elle qu'au moment où la terre manquerait sous ses pas. Après la conduite de tous les gardes du corps, c'était un témoignage d'estime et d'affection qu'ils méritaient, et c'était une question d'honneur pour eux. D'ailleurs, en traversant Cherbourg avec une simple escorte, rien ne garantissait d'une insulte et de quelque entreprise, tandis que six cents hommes

déterminés, bien armés, et marchant serrés, imposeraient une crainte salutaire à la population. « Les gardes du corps, a dit M. Odilon Barrot, nous supplièrent par leurs chefs de leur permettre d'accompagner le roi jusqu'au moment de l'embarquement. Nous ne crûmes pas devoir les empêcher de donner à leur maître ce dernier témoignage d'une fidélité que nous ne pouvions qu'honorer. Seulement, nous eûmes à prendre quelques mesures pour prévenir tout conflit entre la population de marins, dont la chaleur d'opinion nous était connue, et messieurs les gardes. » On arrêta que l'enceinte du port militaire de Cherbourg serait rigoureusement fermée, que Charles X, sa suite et les quatre compagnies de gardes du corps y pénétreraient seuls, et que les gardes, immédiatement après l'embarquement, retourneraient à Valognes. Le moment des adieux approchait. Une solennité touchante se préparait pour le dimanche 15 août, jour de l'Assomption.

XXIX

LE 15 AOUT

Charles X, malgré ses chagrins, jouissait encore du bonheur d'être en France. Chaque jour qu'il y passait était un jour dérobé à l'exil qui devait durer autant que sa vie. L'âme tranquille et libre de remords, il trouvait dans la prière une consolation efficace, et il se soumettait avec résignation aux décrets de la Providence. Le dimanche 15 août 1830, la famille royale, qui devait partir le lendemain pour la terre étrangère, remerciait Dieu, qui lui accordait la grâce de célébrer encore une fois sur la terre de France la fête de la mère du Sauveur.

« Le 15 août, à six heures du matin, a dit le comte Joseph d'Estourmel, j'entrai à l'église de Valognes. Une femme était agenouillée sur les marches de l'autel dans l'attitude de la plus fervente prière, tout entière à son Dieu qu'elle venait de recevoir. Quand elle retourna à sa place, je reconnus la Dauphine. Pauvre fille de saint Louis, le lendemain on allait, pour la troisième fois, l'emmener dans la terre d'exil ; mais la récompense ne peut lui manquer et, quoi qu'il arrive, Marie-Thérèse a pris la bonne part. » Une heure plus tard, la duchesse de Berry vint s'agenouiller à la même place. La fille de Louis XVI et la veuve du prince assassiné avaient bien besoin de prier toutes les deux. L'une laissait en France les cendres de son père et de sa mère, l'autre les restes de son époux et le berceau de ses enfants.

Charles X, qui ne sortit pas pendant son séjour à Valognes, entendit

la messe à l'hôtel Mesnildot, dont la salle à manger fut, après le déjeuner, transformée en chapelle. Ce fut la duchesse d'Angoulême qui répondit en latin aux prières du prêtre lorsque vint l'*Exaudiat*.

Le prêtre disait : « — Que le Seigneur vous exauce au jour de la tribulation, que le nom du Dieu de Jacob vous protège ! »

La princesse répondait : « — Qu'il vous envoie son secours du fond du Saint des Saints, et qu'il vous assiste des hauteurs de Sion ! »

Le prêtre continuait : « — Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices, et que votre holocauste lui soit agréable ! »

La Dauphine répondait : « — Qu'il vous traite selon votre cœur et qu'il accomplisse tous vos desseins ! »

Et le dialogue se poursuivait ainsi entre le prêtre et la princesse :

« — Nous nous réjouirons de votre salut et c'est Dieu qui sera glorifié de votre gloire.

» — Que le Seigneur accomplisse toutes vos demandes ; je sais dès à présent que le Seigneur sauvera son Christ.

» — Il l'exaucera du haut du ciel, son sanctuaire ; c'est dans les puissances de sa droite que le salut réside.

» — Ceux-ci se confient dans leurs chars, ceux-là dans leurs chevaux ; nous, nous invoquons le nom du Seigneur notre Dieu.

» — Ils ont été liés, et ils sont tombés ; pour nous, nous nous sommes relevés, et nous resterons debout. »

Puis le prêtre et la fille de Louis XVI reprirent ensemble :

« — Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour où nous vous invoquons. »

Il est onze heures du matin. Des trompettes retentissent. On dirait que ce sont celles des funérailles de l'antique monarchie. Quand elles se taisent, le bruit cadencé des pas d'hommes sous les armes résonne comme du fer sur le pavé. Ce sont les braves gardes du corps qui viennent remettre leurs étendards au roi malheureux. Les gendarmes

des chasses, faisant le service de la porte extérieure, ouvrent la grille assiégée par la foule des curieux, et laissent entrer la colonne des gardes du corps, qui marchent quatre par quatre, les officiers et les étendards en tête, dans une aussi belle tenue qu'aux jours où ils traversaient la cour du Carrousel pour pénétrer aux Tuileries dans les appartements du roi.

Le duc de Luxembourg et le prince de Croï sont en avant, la canne du commandement à la main. Voici, parmi le groupe des officiers supérieurs, MM. de Bonneval, de Roure, de Sainte-Aldegonde, Ducosquer, de Naylico, de La Maisonfort, de Fraguier, de Bizemont, de Lucinge. Voici le vénérable comte de Pellan qui, malgré son grand âge, a voulu accomplir son devoir jusqu'au bout. Chacune des quatre compagnies — compagnies de Croï, de Gramont, de Noailles, de Luxembourg — est introduite à son rang d'ancienneté dans le salon où se trouvent Charles X et la famille royale. L'étendard de la compagnie de Croï est porté par M. Dumesnil, celui de la compagnie de Gramont par M. de Brancion, celui de la compagnie de Noailles par M. de Chabrignac, celui de la compagnie de Luxembourg par M. de Suze. Chaque étendard est escorté par les six gardes les plus anciens de chaque compagnie.

Charles X a quitté l'uniforme qu'on lui a vu pendant si longtemps. Il porte un frac bleu, avec des boutons de métal, sans plaque et sans décoration. Il tient à la main son petit-fils. A sa droite est la duchesse d'Angoulême.

Des larmes coulent de tous les yeux. « — Allons, mes amis, dit le vieux roi, calmez-vous ; faudra-t-il que ce soit moi qui vous console ? »

Chaque porte-étendard s'avance à son tour. « — Messieurs, s'écrie le roi, je prends ces étendards ; vous avez su les conserver sans tache, j'espère qu'un jour mon petit-fils aura le bonheur de vous les rendre. »

Un témoin oculaire de cette scène, — qui, suivant la remarque du

comte d'Estourmel, rappelait, proportion gardée, les héroïques adieux de Fontainebleau, — M. Mazas, a dit : « Aussitôt que la remise des étendards eut été effectuée, les rangs se rompirent, les princes se virent entourés de toute part, il régna en un clin d'œil autour d'eux une confusion qui certainement ne leur déplaisait pas. Les voix s'élevaient ; on entendait des échanges de témoignages de dévouement et de félicitations sur la belle conduite que les gardes du corps avaient tenue jusqu'alors. Quel touchant spectacle de voir cet enfant, l'héritier de tant de rois, passer de main en main, recevoir les étreintes de bras si fidèles ! Le duc de Bordeaux ne perdra jamais le souvenir d'une pareille journée, car sa jeune raison était déjà trop formée pour qu'il ne fût pas sensible à de pareils transports. Le roi, le Dauphin, les deux princesses trouvaient pour chacun de ces gardes un mot affectueux, empreint de sensibilité. J'entendis Mademoiselle dire à un officier des gardes du corps, que je ne connaissais point et qui s'inclina pour l'écouter : « — Venez-vous avec nous ? » Cette question fit crisper le visage de l'officier. Il resta interdit. Je ne pus saisir les mots qu'il murmurait. »

Charles X s'écriait : « — Je ne puis vous dire combien je suis touché ; votre conduite a été bien belle, bien dévouée, jamais je ne vous oublierai, je vous connais tous ; dites à vos camarades que je voudrais leur dire adieu à chacun nommément ; chargez-vous-en pour moi. Il faut laisser passer l'orage, mais nous nous reverrons. » Des paroles semblables furent adressées à ce qui restait de la garde royale et aux gendarmes des chasses, dignement commandés par le baron d'André (qui est mort marquis, sénateur et général de division). Le comte d'Estourmel, également témoin de cette scène, s'est exprimé ainsi : « Les vieux militaires pleuraient ; c'était un sanglot général ; ils baisaient les mains du roi et celles du duc de Bordeaux. Charles X m'aperçut dans la foule ; j'étais fort ému ; il le vit et me tendit sa main, que je mis sur mon cœur. « — On se montre bien dans votre département, me

dit-il ; j'ai été touché de l'accueil qu'on m'a fait à Saint-Lô. Ici, on est à merveille, comme à Montebourg. »

Le soir, on remit à chacun des gardes du corps, par ordre de Charles X, un exemplaire de la pièce suivante :

« Ordre du jour,

» Le roi, en quittant le sol français, voudrait pouvoir donner à chacun de ses gardes du corps et à chacun de MM. les officiers et soldats qui l'ont accompagné jusqu'à son vaisseau, une preuve de son attachement et de son souvenir. Mais les circonstances qui affligent le roi ne lui laissent pas la possibilité d'écouter le vœu de son cœur. Privée des moyens de reconnaître une fidélité si touchante, Sa Majesté s'est fait remettre les contrôles des compagnies de ses gardes du corps, de même que l'état de MM. les officiers généraux, supérieurs et autres, ainsi que des sous-officiers et soldats qui l'ont suivi. Leurs noms, conservés par M. le duc de Bordeaux, demeureront inscrits dans les archives de la famille royale, pour attester à jamais et les malheurs du roi et les consolations qu'il a trouvées dans un dévouement si désintéressé.

» Valognes, le 15 août 1830.

» CHARLES.

» *Le major général,*

» Maréchal DUC DE RAGUSE.

» Pour copie conforme :

» *Le capitaine des gardes,* etc. »

Et plus bas :

« Par ordre du roi :

» *A M....., garde du corps de la compagnie de.....* »

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, a jugé ainsi de ce document : « L'ordre du jour, dont un exemplaire certifié fut remis à chaque individu présent, devient par la circonstance un titre de famille. Jamais corps n'a montré un plus admirable esprit. L'ordre, le respect et le

dévouement ont régné jusqu'au bout. Aucune exigence ne s'est fait sentir. Quand, au commencement de cette triste campagne, les moyens de subsistance et l'argent étaient insuffisants, les gardes du corps refusaient d'être servis avant les troupes, dont les besoins, disaient-ils, étaient plus pressants encore que les leurs. Je voudrais pouvoir exprimer à chacun des gardes du corps des quatre compagnies toute mon admiration pour leur noble conduite. »

Après la distribution de l'ordre du jour, Charles X écrivit au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Autriche pour leur demander l'hospitalité. M. Mazas, en qualité de secrétaire du baron de Damas, fut chargé de recopier les deux lettres. « Une simplicité antique, a-t-il dit, régnait dans toutes les expressions. Il ne s'y trouvait ni plainte contre la fortune, ni regret du passé. Dans la lettre adressée à Guillaume IV, le roi demandait un asile temporaire pour lui et sa famille. Il parlait de ses *pauvres petits-enfants* d'une manière si touchante que j'en fus ému jusqu'au plus haut degré, et que, tout en écrivant, je laissai couler quelques larmes sur la pièce originale. Je séchai le papier de mon mieux, cependant d'une manière assez imparfaite, et, lorsque le roi de la Grande-Bretagne aura ouvert la lettre de son frère, le roi de France, il aura pu voir encore la trace des pleurs d'un Français fidèle. »

A Valognes, Charles X et la famille royale se sentirent entourés d'une atmosphère de sympathie, de compassion et de respect. Les fenêtres et les toits des maisons voisines de l'hôtel Mesnildot regorgeaient de curieux, qui espéraient apercevoir les princes. Le duc de Bordeaux et sa sœur se mirent plusieurs fois à la fenêtre. Leur bonne grâce séduisait la foule. La petite Mademoiselle était charmante avec ses cheveux blonds noués négligemment sur le haut de la tête et sa robe d'été rayée de blanc et de rose. La duchesse de Berry venait souvent voir son fils et sa fille, et les embrassait avec des transports de tendresse.

Dans la journée, on entendit les deux enfants causer. « — Je suis

sûre, dit Mademoiselle, que nous reviendrons dans deux ans. « Alors, il y eut quelqu'un qui s'écria : « — Dans deux ans ! Je ne doute pas, Mademoiselle, que nous n'ayons le bonheur de vous revoir au bout de six mois. » A ce moment, un sourire d'incrédulité se dessina sur les lèvres du duc de Bordeaux. Son sous-précepteur, M. de Barande, s'en aperçut et dit : « — Et vous, petit seigneur, quel est votre avis ? Vous abonneriez-vous à revenir à la fin de l'olympiade ? — L'olympiade ! répondit le jeune prince après un peu de réflexion. Ah ! je sais, quatre ans ! Eh ! bien, oui, je serais on ne peut plus content, si j'étais sûr que nous devons revenir dans quatre ans ! »

Le soir, le comte d'Estourmel se rendit auprès de la fille de la duchesse de Berry. La gentille enfant lui donna de ses cheveux, qu'elle coupa exprès, puis de ceux de son frère, et y ajouta une fleur pour Mme d'Estourmel. Le vicomte Hocquart, qui remplissait les fonctions de premier maître d'hôtel, dit à la petite princesse : « — Vous reviendrez en France, Mademoiselle, vous y dînerez encore, je le jure sur l'honneur, et ce sera moi qui vous y ferai servir votre premier déjeuner. »

XXX

CHERBOURG

Le lundi 16 août, la famille royale se leva à cinq heures du matin. Elle allait partir pour Cherbourg, et n'avait plus que bien peu d'instants à passer sur la terre de France. En se réveillant, le duc de Bordeaux se mit à genoux. « J'avais maintes fois assisté aux prières du prince aux Tuileries ou à Saint-Cloud, a dit M. Alexandre Mazas, mais jamais je ne mis autant de ferveur à joindre mes vœux à ceux des personnes qui assistaient à ces pieux exercices. Que mon âme était émue en voyant le jeune Henri priant Dieu pour la dernière fois sur le sol de sa patrie ! »

La prière était terminée, lorsqu'un officier des gardes du corps vint annoncer au baron de Damas que Charles X désirait avoir auprès de lui le duc de Bordeaux, pour le faire assister à la présentation de la gendarmerie des chasses, qui allait avoir lieu. Désignée aussi sous le nom de gendarmerie d'élite, la gendarmerie des chasses présentait alors un effectif de 177 gendarmes, 43 sous-officiers et 8 officiers, commandés par le colonel d'André. Pendant les marches depuis Rambouillet, elle avait été constamment chargée de l'arrière-garde, et toutes les nuits elle avait bivouaqué autour de la demeure où couchait le roi. Voulant donner à ce corps d'élite un témoignage de satisfaction, il ordonna au colonel d'André de lui présenter non-seulement les officiers, mais encore les sous-officiers, et se plaçant au milieu du cercle avec le Dauphin, la

Dauphine, la duchesse de Berry et le duc de Bordeaux, il s'exprima ainsi : « — J'ai voulu vous voir, mes amis ; je suis reconnaissant de votre dévouement. Vous avez accompli jusqu'à la fin et fidèlement un bien pénible service. » Puis il prit la main de chacun de ces braves militaires, sans en excepter un seul. Écoutons encore M. Mazas, témoin de cette scène : « L'un des sous-officiers qui paraissait le plus touché était le maréchal des logis Cleret, vétéran de l'Empire : il assista aux adieux de Napoléon à Fontainebleau, et suivit le grand homme à l'île d'Elbe. Sa fidélité à ses maîtres lui servait bien d'illustration. Quelles réflexions ne devait-il pas faire en lui-même en rapprochant les deux événements dont le sort le rendait le témoin oculaire ! Dans sa retraite, Cleret pourra dire à ses enfants si les trônes sont fragiles. »

La famille royale quitta Valognes vers dix heures du matin. La cour de l'hôtel Mesnildot était remplie de spectateurs ; la grille obstruée par une masse de villageois avait peine à s'ouvrir ; les visages portaient l'empreinte non-seulement de la curiosité, mais de la sympathie ; il y avait foule aux fenêtres et sur les toits des maisons voisines. Charles X trouva M. de Mesnildot au pied du grand escalier. « — Ah ! Monsieur, lui dit-il, je vous cherche depuis bien longtemps. » Et il le remercia chaleureusement de l'hospitalité qu'il en avait reçue.

« Ce jour fut le plus pénible de tous, a dit M. Théodore Anne. Nous allions atteindre le but de notre voyage ; quelques heures encore, et notre tâche était remplie. Plus nous avancions dans les jours de cette douloureuse escorte, et moins je pouvais me persuader de la réalité de notre position. Il me semblait que tout ce qui s'était passé était un rêve. Il m'était impossible de me mettre dans la tête que la monarchie était détruite, que Paris, pendant trois jours, avait été à feu et à sang, et que les Bourbons quittaient encore une fois la France. Quand le roi passa devant nous, son costume me ramena à la vérité. Jusqu'alors Sa Majesté avait marché revêtue de l'habit qu'elle portait depuis son

Vue de Cherbourg

Imp. phot. ARON Frères, à Paris

avènement au trône : c'était un habit bleu, coupé militairement avec deux grosses épaulettes en or, surmontées de la couronne royale, la croix d'officier de la Légion d'honneur, celle de Saint-Louis, et la plaque de l'ordre du Saint-Esprit. Aujourd'hui, le roi avait quitté ces insignes et pris l'habit bourgeois. Il en était de même de Monsieur le Dauphin, qui, seulement, avait mis à sa boutonnière un ruban rouge. Le roi n'en avait point. »

Sur le perron, Charles X s'arrêta un instant, et regarda la foule avec bonté. La duchesse de Berry s'appuyait sur le bras de M. de Brissac, véritable *chevalier* d'honneur, chez qui le dévouement fut toujours une religion. De grosses larmes coulaient des yeux de la duchesse d'Angoulême. Les gardes du corps marchaient par quatre. La voiture du roi, dans laquelle étaient montés le Dauphin et le duc de Bordeaux, se trouvait placée entre deux sections des gardes. Le duc de Luxembourg, le prince de Croï, un lieutenant des gardes et le colonel d'André se tenaient à cheval aux portières. Les quatre compagnies des gardes du corps marchaient suivant le numéro d'ordre. Celle de Croï tenait la tête de la colonne, et celle de Luxembourg formait la gauche. Un détachement de gendarmes d'élite éclairait la route, et le reste des deux escadrons servait d'arrière-garde. Le maréchal Marmont se tenait au milieu d'un groupe d'officiers de toutes armes ; la population de la ville et des villages voisins continuait à saluer avec respect les exilés.

A peu près au milieu du chemin, on fit une courte halte. Le roi, le Dauphin, la duchesse de Berry, le duc de Bordeaux et sa sœur descendirent pour causer un instant. Bientôt, on sonna : *à cheval.* Ceux qui avaient mis pied à terre regagnèrent leurs rangs. Charles X et les princes remontèrent en voiture, et l'on allait partir quand la Dauphine, qui avait marché un peu en avant et s'était arrêtée dans une ferme avec Mme de Saint-Maur, rejoignit le cortège. Les gardes du corps croyaient que la princesse allait regagner sa voiture. Déjà ils rangeaient leurs che-

vaux pour lui faire place, quand elle s'écria : « — Non ! non ! je vais monter dans la voiture du roi. » Elle voulait être auprès de son oncle et s'associer au danger qu'il allait peut-être courir, si, comme on avait lieu de le craindre, on trouvait à Cherbourg des dispositions menaçantes. On baissa le marchepied, et la famille royale se trouva au complet.

Au sommet de la côte qu'il faut descendre pour arriver à Cherbourg, on apercevait la mer à l'horizon. Au bas de la côte, à l'entrée de la ville, un mouvement d'hésitation se fit remarquer à la tête de la colonne. Les gardes de la compagnie de Croï firent halte. Le marquis de Courbon, le major des gardes, accourut à la portière du roi. « — Eh bien, qu'y a-t-il donc ? s'écria le roi. — Sire, un rassemblement assez considérable s'est formé au bas de la côte, en avant de la ville, mais il ne manifeste pas d'intentions hostiles. — Marchez toujours, » reprit le roi.

Une députation de la garde nationale venait de se présenter à l'avant-garde, en assurant que, si l'on ne prenait pas, pour entrer, la cocarde tricolore, elle ne répondait de rien. « Le sort était jeté, a dit le maréchal Marmont dans ses *Mémoires*. La seule chose à faire était d'avancer, et nous continuâmes notre marche. Je crus à une catastrophe, et que cette démarche devait en être le prélude et le prétexte ; mais la belle contenance des gardes du corps imposa. On vit le peu de sûreté à se jouer à de pareils hommes... Je me sus bon gré d'avoir insisté pour amener toute la maison du roi jusqu'au lieu même de l'embarquement. A cette précaution seule, nous devons d'avoir heureusement fini notre voyage. »

A l'entrée de Cherbourg, on rencontra un capitaine du 64e de ligne, qui n'était pas de service. Cet officier, voyant passer le roi, ôta par un mouvement subit, son schako, et le mit derrière lui, pour cacher à Charles X la cocarde tricolore qu'il portait.

Il faut près de trois quarts d'heure pour aller de la barrière de la

ville au port, en côtoyant la mer. Pendant ce trajet, la foule qui bordait le chemin ne fit point de manifestation malveillante. On entendit seulement quelques individus crier : « A bas la cocarde blanche ! » De loin en loin se trouvaient rangés en bataille des détachements de 64e de ligne. On vit des officiers baisser leur épée, et mettre la pointe à terre en signe de deuil. Avant d'arriver au port, le cortège passa à cinquante pas d'un petit obélisque élevé en mémoire du débarquement du duc de Berry, en 1814.

Plus on approchait du port militaire, plus les groupes grossissaient. La foule, dans laquelle se trouvaient, avec des ouvriers de la marine, des commis-voyageurs et beaucoup d'individus étrangers à la Normandie, devenait houleuse et agitée. On parvint cependant à franchir sans accident la grille qui sépare la ville du port militaire. Le 64e de ligne en facilita le passage à la famille royale et à l'escorte, et la referma brusquement, dès que le dernier peloton fut entré.

Les quatre compagnies des gardes du corps se rangèrent alors en bataille, faisant face à la mer. Les voitures s'arrêtèrent devant un petit pont couvert d'étoffe bleue, et la famille royale mit pied à terre. Le temps était magnifique, et le soleil éclairait de toutes ses splendeurs cette scène douloureuse. Les commissaires venaient de faire une dernière inspection des bâtiments, et, debout, la tête découverte, ils attendaient les exilés pour assister à leur embarquement. « Ce fut un moment d'attendrissement universel, a dit M. Odilon Barrot, que celui où nous vîmes descendre ce vieillard sur lequel tant d'infortunes s'étaient appesanties sans altérer en lui les grâces de la jeunesse, et sans troubler cette sérénité d'âme que lui donnaient, au milieu de ses plus cruelles épreuves, ses croyances sincères et profondes. L'attendrissement redoubla, et les sanglots recommencèrent à éclater autour de nous, lorsqu'après lui descendit, couverte de ces vêtements de deuil qu'elle n'avait jamais quittés, la duchesse d'Angoulême, cette sainte femme, à qui la Provi-

dence n'avait épargné aucune douleur. Puis vint un jeune enfant, et, à son apparition, un frémissement se fit entendre au milieu de cette foule d'exilés.

« Les gardes du corps, dit encore M. Odilon Barrot, firent retentir leurs armes, sans cependant pousser un cri. M. de Clermont-Tonnerre saisit cet enfant avec une sorte d'exaltation, et le montra aux assistants, avant de l'emporter dans le bâtiment. La duchesse de Berry vint ensuite. Nous les suivions, profondément émus nous-mêmes de cette scène que le génie d'un grand artiste devrait transmettre à la postérité, ne fût-ce que comme une leçon éclatante pour les peuples et pour les rois. »

Le départ de Charles X avait été calculé, le matin, sur l'heure de la marée. Tous les bagages étaient embarqués depuis la veille. Dès qu'il fut descendu de voiture, le roi put monter sur le navire le *Great-Britain*. L'installation était achevée. Le Dauphin suivait, tenant par la main le duc de Bordeaux ; la duchesse de Gontaut conduisait Mademoiselle ; la duchesse de Berry s'appuyait sur le bras de M. de Charette, la duchesse d'Angoulême sur celui de M. de La Rochejaquelein. Vinrent ensuite : le duc de Luxembourg, le maréchal duc de Raguse, le baron de Damas, gouverneur du duc de Bordeaux, les deux sous-gouverneurs et le précepteur du jeune prince, qui tous allaient partir sur le *Great-Britain*. Le second navire, le *Charles-Carrol*, reçut les autres personnes de la suite du roi, notamment le duc Armand de Polignac, M. Ogherty, Mme de Bouillé, M. Alfred de Damas, M. Emmanuel de Brissac.

Le nouveau gouvernement aurait voulu que le maréchal Maison suivît le roi jusqu'à son débarquement sur le territoire anglais. Il avait écrit dans ce sens aux commissaires ; mais ceux-ci ne crurent pas pouvoir obéir à cette injonction, et répondirent par une dépêche ainsi conçue : » Impossibilité d'embarquer le maréchal Maison. Engagement pris avec le roi : pas de cocarde nationale sur son bord. Le maréchal ne peut la

LE DÉPART

quitter, représentant son souverain et la France devant un équipage étranger. D'ailleurs, la présence du maréchal ne serait plus à titre de *sauvegarde,* mais à titre de *surveillant.* Or, telle n'est pas notre mission. Nous n'avons accepté que le rôle de *sauvegarde.* Nous ne nous sommes présentés à Charles X qu'avec ce caractère. Le vaisseau est un lieu d'asile et de liberté ; il a été choisi étranger ; comme tel, le roi doit y être entièrement libre. »

Sur la question de la cocarde, Charles X avait été inflexible. Il ne voulait pas voir les couleurs de la Révolution. Les équipages du *Great-Britain* et du *Charles-Carrol* portaient le pavillon américain. Bien qu'appartenant à la marine militaire française, le commandant Dumont-d'Urville devait se tenir à bord en bourgeois, afin d'éviter au roi le déplaisir de voir une cocarde tricolore. Cet officier, pour plus de sûreté, demanda deux bâtiments d'escorte. On mit à sa disposition deux petits navires de l'État, la *Seine* et le *Rôdeur.* Mais on eut soin de cacher cette mesure à Charles X.

Avant de donner le signal du départ, les commissaires vinrent prendre congé de la famille royale à bord, et lui demander si elle n'avait pas quelques recommandations à transmettre à leur gouvernement. Ce fut alors que le roi leur remit ces lignes, qu'il avait écrites de sa main : « Au moment où je vais m'embarquer, je dois vous témoigner, messieurs, que, dans la commission dont vous avez été chargés près de moi, je n'ai eu qu'à me louer des soins et des attentions que vous avez eus personnellement pour moi, pour ma famille et pour les personnes qui m'ont accompagné. Je vous dois cette justice, et je vous la rends, comme vous m'en avez témoigné le désir. »

Charles X parla ensuite aux commissaires des intérêts laissés par lui en France. Il avait surtout à cœur de continuer les pensions qu'il faisait à de pauvres vieux émigrés, vis-à-vis desquels il se considérait comme personnellement engagé. « Seulement, ajoute M. Odilon Barrot,

tout en nous recommandant cette dette qu'il qualifiait de dette d'honneur et d'humanité, il aurait bien voulu n'être pas redevable de son acquittement au gouvernement de la Révolution, et voici comment il raisonnait : « Vous savez, messieurs, qu'il a été trouvé un trésor considérable dans la *Casauba* d'Alger. Il est inutile que je vous rappelle les principes de notre droit public. Ce trésor m'est acquis par les droits de la conquête, et j'en dispose en faveur de mes malheureux pensionnaires. » Dans un tel moment, toute discussion eût été une souveraine inconvenance et une inutile brutalité. Nous nous inclinâmes, nous bornant à répondre que nous en référerions à notre gouvernement. »

N'est-ce pas une chose saisissante, cette mention de la conquête d'Alger, faite à l'heure même où commence l'exil ? « Le ciel, en ce moment, a dit l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe,* se plut à insulter le parti vainqueur et le parti vaincu. Tandis que l'on soutenait que la France *entière* avait été indignée des Ordonnances, il arriva au roi Louis-Philippe des adresses de la province, envoyées au roi Charles X pour féliciter celui-ci sur les *mesures salutaires qu'il avait prises et qui sauvaient la monarchie.* Le bey de Tittery, de son côté, expédiait au monarque détrôné, qui cheminait vers Cherbourg, la soumission suivante : « Au nom de Dieu, etc., etc..., je reconnais pour seigneur et souverain absolu le grand Charles X, le victorieux ; je lui payerai le tribut, etc... » On ne peut se jouer plus ironiquement de l'une et l'autre fortune. On fabrique aujourd'hui les révolutions à la machine ; elles sont faites si vite qu'un monarque, roi encore sur la frontière de ses États, n'est déjà plus qu'un banni dans sa capitale. »

Charles X eut au moins ce privilège de partir en souverain, escorté par ses gardes du corps jusqu'à l'heure de son embarquement pour l'exil. Dix-sept ans et demi plus tard, Louis-Philippe sera obligé de quitter la France, sous un déguisement, et à peine suivi d'un serviteur.

Le navire qui allait emporter Charles X et sa famille vers le rivage

anglais n'avait plus que quelques instants à rester dans la rade française. Le roi voulut parler une dernière fois au maréchal Maison. Il le fit venir dans sa cabine. Le maréchal s'écria, en sortant : « Quel beau caractère a cet homme-là ! Il n'est pas possible d'être meilleur et plus digne ! »

Le moment approchait où il faudrait congédier les personnes qui ne partaient point, mais qui étaient venues à bord dire un dernier adieu aux exilés. « Madame la Dauphine restait sur le pont du navire, a dit le comte Joseph d'Estourmel ; elle tenait les deux enfants serrés contre elle, et elle étendait les mains sur eux. Je la regardais à travers mes larmes ; son attitude était sublime. Une douleur de reine et de mère, enfin le plus touchant spectacle que la terre puisse montrer au ciel : la lutte de la vertu et du malheur. En ce moment l'aspect que présentait le navire serait difficile à décrire. Nous étions tous mêlés, la famille royale, les commissaires, les marins de tout grade, et nous autres, courtisans de l'exil... Le maréchal Maison fit à Mademoiselle la révérence la plus respectueuse ; on eût dit qu'il saluait encore la future duchesse de Chartres. On m'a assuré, mais je ne l'ai pas entendu, qu'un des trois commissaires dit à Charles X, en lui montrant le duc de Bordeaux : « Élevez-le bien, il pourra être bien utile un jour. » Je reçus un dernier adieu et un remercîment du roi. Je montai l'escalier qu'on retira après nous, et la famille royale resta livrée à M. Dumont-d'Urville, dont la mort a été trop fatale pour qu'il soit permis de troubler ses cendres. »

Les commissaires se retiraient, lorsqu'une femme de la suite de Mme la duchesse d'Angoulême s'approcha de M. Odilon Barrot, et lui remit, de la part de la princesse, une lettre non cachetée, en l'avertissant que, dans quelque temps, une personne de confiance viendrait la retirer de ses mains ; c'était un blanc-seing qui devait servir pour la gestion des intérêts de cette princesse. « Je fus d'autant plus touché de

cette marque de confiance de sa part, a dit M. Barrot, que, par respect, je m'étais constamment tenu éloigné d'elle et ne lui avais pas adressé une seule fois la parole. Il semblait qu'elle eût deviné les vives et profondes sympathies qu'elle m'inspirait. J'avoue que, dans le cours de ma vie, jamais distinction n'a eu plus de prix pour moi. » Cet aveu n'est-il pas significatif, venant de l'homme qui avait conseillé la marche des Parisiens sur Rambouillet ?

L'embarquement de Charles X à Cherbourg laissera un souvenir pathétique dans l'histoire. Un des écrivains les plus dévoués à la famille d'Orléans, M. Jules Janin, s'est ainsi exprimé dans son livre intitulé : *La Normandie :* « D'un pas ferme, le roi de France, le petit-fils de ce Philippe-Auguste, qui a repris la Normandie, de ce Charles VII, qui l'a sauvée, de ce roi Louis XII, qui l'a tant aimée, monte sur le vaisseau, qui l'emporte lui et sa famille. Sur le rivage, les peuples se taisaient, les chrétiens priaient avec ferveur ; les gardes du corps, derniers compagnons d'un si bon prince, portaient les armes en pleurant... Et voilà comment peut finir la plus grande monarchie de l'univers ! »

A deux heures et demie, le pont d'embarquement fut enlevé, on donna le signal du départ et les deux navires se mirent en mouvement. Avant qu'ils eussent franchi la dernière passe de la rade, la duchesse d'Angoulême s'approcha du capitaine, et lui rappela, en regardant le bassin d'*Artois,* que c'était devant elle que deux années auparavant les eaux de la mer y avaient été introduites pour la première fois. Puis elle chercha des yeux, parmi les divers bâtiments à l'ancre, celui qui portait le nom du duc de Bordeaux. M. Dumont-d'Urville lui montra le navire, mais en ajoutant que, depuis la veille, on avait substitué à son nom celui de *Friedland.* Au dire du capitaine, toutes les personnes de la suite avaient la consternation peinte sur leur visage. La figure du maréchal Marmont était décomposée, et tout son maintien annonçait un profond accablement. Seuls, le duc de Bordeaux et sa sœur ne s'occu-

paient que du spectacle, nouveau pour eux, d'un navire et de ses agrès. Les deux bâtiments s'avançaient en pleine mer. Les rivages de France allaient disparaître dans le lointain. Triste, mais résigné, Charles X jetait un regard suprême sur cette chère patrie que la Providence le condamnait à ne plus jamais revoir. Quant à la duchesse de Berry, rien dans son attitude n'indiquait le découragement. Elle portait sur la tête un chapeau d'amazone. Sa physionomie avait je ne sais quoi de confiant, d'audacieux, et, en contemplant à l'horizon la terre de France, elle semblait dire : « Je reviendrai. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA DUCHESSE DE BERRY ET LA COUR DE CHARLES X

		Pages
I.	L'avènement de Charles X	1
II.	L'entrée à Paris	9
III.	Les tombeaux de Saint-Denis	17
IV.	Les funérailles de Louis XVIII	25
V.	Le roi	35
VI.	Le Dauphin et la Dauphine	41
VII.	Madame	49
VIII.	La famille d'Orléans	61
IX.	Le prince de Condé	69
X.	La cour	77
XI.	Le duc de Doudeauville	89
XII.	La maison de la duchesse de Berry	97
XIII.	Les préparatifs du sacre	105
XIV.	Le sacre	117
XV.	La fin du séjour à Reims	127
XVI.	La rentrée à Paris	135
XVII.	Le jubilé de 1826	141
XVIII.	La duchesse de Gontaut	151
XIX.	Les trois gouverneurs	159
XX.	La revue de la garde nationale	167
XXI.	Les premières inquiétudes	175
XXII.	Le ministère Martignac	183
XXIII.	Le voyage dans l'Ouest	189
XXIV.	Le bal de Marie Stuart	201
XXV.	Les beaux-arts	209
XXVI.	Le théâtre de Madame	219
XXVII.	Dieppe	227
XXVIII.	Le prince de Polignac	235
XXIX.	Le général de Bourmont	243
XXX.	Le voyage dans le Midi	249

DEUXIÈME PARTIE

LA DUCHESSE DE BERRY ET LA RÉVOLUTION DE 1830

		Pages
I.	Le commencement de 1830	257
II.	La Dernière Session	269
III.	L'Opinion publique	279
IV.	Le Bal du Palais-Royal	287
V.	La Prise d'Alger	297
VI.	Les Enfants de France	305
VII.	Les Derniers Jours de calme	313
VIII.	Les Ordonnances	321
IX.	Le 26 juillet	329
X.	Le 27 juillet	337
XI.	Le 28 juillet	343
XII.	Le 29 juillet	355
XIII.	Le 30 juillet	367
XIV.	Trianon	383
XV.	L'arrivée à Rambouillet	391
XVI.	La Duchesse d'Angoulême	399
XVII.	Le 1er août	409
XVIII.	L'Abdication	417
XIX.	Le 3 août à Paris	429
XX.	Le 3 août à Rambouillet	435
XXI.	Maintenon	447
XXII.	Dreux et Verneuil	457
XXIII.	Laigle et le Merlerault	463
XXIV.	Argentan	469
XXV.	Condé-sur-Noireau et Vire	479
XXVI.	Saint-Lô	483
XXVII.	Carentan	489
XXVIII.	Valognes	495
XXIX.	Le 15 août	503
XXX.	Cherbourg	511

Châteauroux. — Typ. et Stéréotyp. A. Majesté.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
258
I3
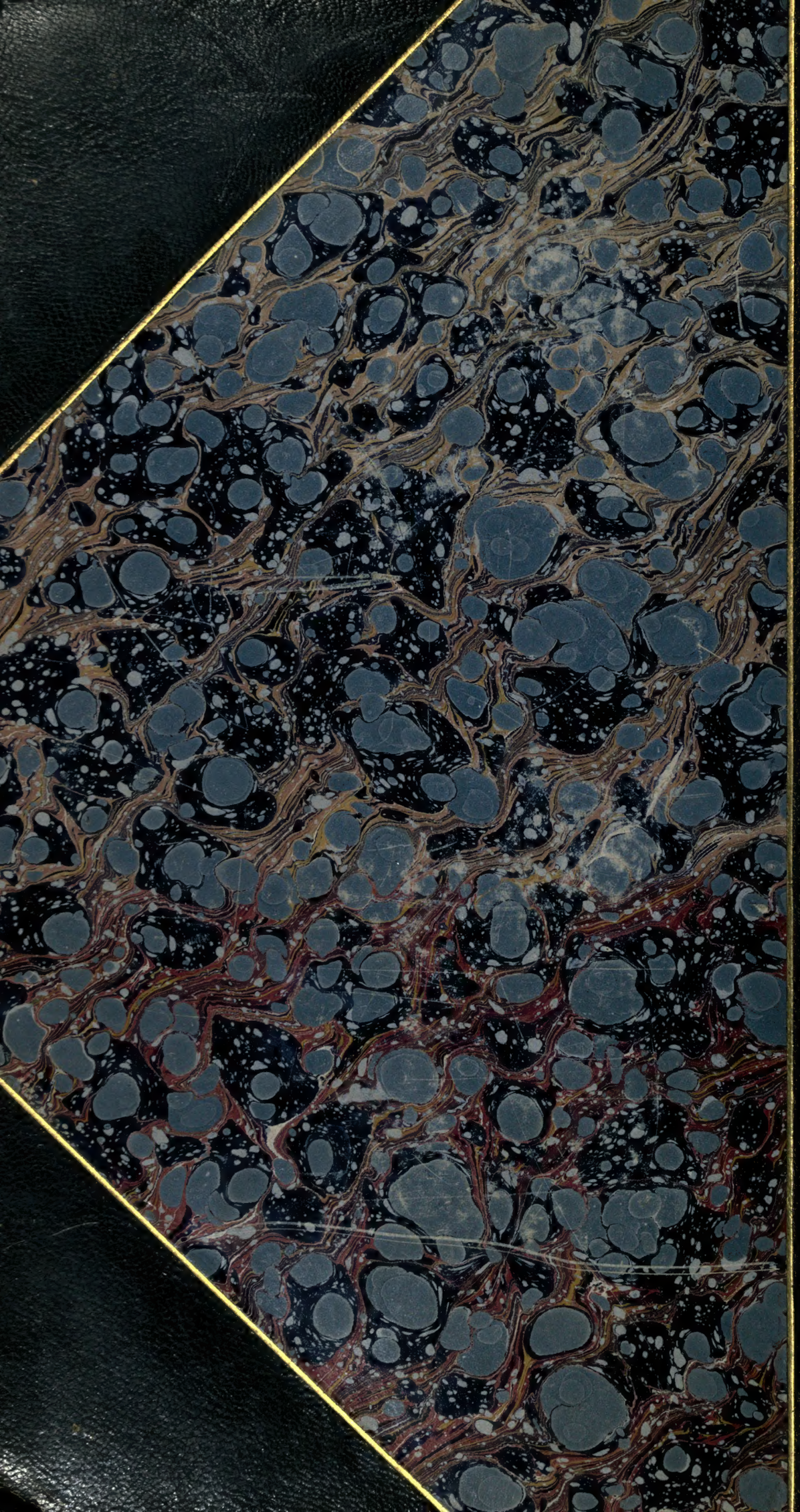
Imbert de Saint-Amand, Arthur Léon
La cour de Charles x